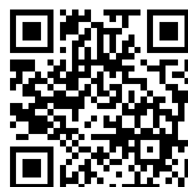
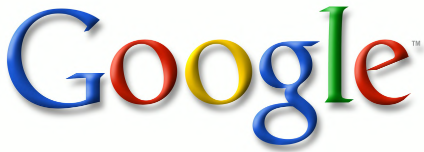




L'AUSTRASIE

REVUE

DE METZ ET DE LORRAINE.

METZ. — IMPRIMERIE DE ROUSSEAU-PALLEZ.

L'AUSTRASIE

REVUE

DE METZ ET DE LORRAINE.



HUITIÈME VOLUME.





METZ,
Typographie de ROUSSEAU-PALLEZ, Éditeur,
RUE DES CLERCS, 14.

1860.

L'original de la pièce suivante se trouve en allemand parmi les titres de propriété de la terre d'Inglange appartenant aujourd'hui à M. le comte de Puymaigre. C'est un acte de partage avec inventaire de la succession d'un Lellich mort en 1614, seigneur d'Inglange et d'un grand nombre de localités situées aux environs de Thionville. Cette pièce nous a paru offrir quelque intérêt parce qu'elle donne des renseignements exacts sur l'existence et la fortune d'une famille seigneuriale considérable, alliée aux Metternich, d'Elz, Monreal, de Wald et Nassau, qui comptaient parmi les plus illustres des provinces allemandes des bords du Rhin. Elle indique la manière dont se faisait la liquidation et le partage d'une fortune féodale, et ensuite c'est un document exact sur la valeur et l'importance de divers droits féodaux, la valeur vénale et locative des terres, celle des diverses mesures et monnaies usitées à cette époque, ainsi que celle des denrées qui constituaient les redevances seigneuriales. C'est pourquoi nous avons cru devoir la traduire sans aucune coupure.

Pour laisser à cet acte la physionomie et l'exactitude de l'original, nous avons conservé dans la traduction les dénominations de tous les droits et redevances telles qu'elles sont exprimées dans la langue allemande, ainsi que les noms des monnaies et mesures diverses qui n'ont pas toutes d'analogues en français. Pour faciliter l'intelligence de ces noms, nous donnons en tête de notre travail la valeur des monnaies et mesures en celles d'aujourd'hui, ainsi qu'une note sur la nature et l'importance des diverses rentes, dîmes ou redevances qui y figurent.

Ch. de Vellecour.

Unités monétaires.

Thaler. Thr. Écu de Luxembourg, 10 stuber, 4 fr. 61.
Gulden. Gld. Florin valant 60 kreutzer, 2 fr. 15.
Stuber. St. Dixième du gulden ou six kreutzer.
Pfenning. Pf. Un stuber vaut huit pfenning.
Herngulden. Vaut 28 stuber.
Ort. Monnaie de la plus petite valeur, tels que nos liards et centimes, il y en avait de plusieurs sortes.

Les unités employées pour les grains sont :

Le *Maldre*. Mdr. 212 litres.
Le *Sester* Sr. (setier, boisseau), dixième du maldre, environ 21 litres.
Le *Fas*. Fs. Quart du sester, environ 5 litres.
La *Quarte de Metz*, quatre boisseaux, 66 litres.

Dans une certaine circonscription indiquée dans l'acte, ces mesures valaient un dixième de moins. Lesdites mesures sont encore en usage dans l'arrondissement de Thionville.

Mesures des liquides.

Le *Sester*, mesure pour les vins, la même que pour les grains, ou un dixième de maldre, équivalant à environ 21 litres, en usage à Guentrange et dans les vignobles environnants.

Mesures des surfaces territoriales.

Tug et Morgen, termes synonymes, le *jour* actuel, mesure de Saint-Lambrt, encore usité dans tout l'arrondissement de Thionville, équivalant à 42 ares, et dans certaines localités de 40 ares.

Fuder, qui se traduit en français par *fauchée*, signifie textuellement une voiture de foin ou le terrain qui la produit. Elle équivaut à environ 14 ares, et est encore connue dans le pays, quoique peu usitée.

Droits et redevances diverses mentionnées dans cet acte.

Schafftgeld, Schafftfrucht, Schafftdienst. Redevances en argent, en grains et corvées à recouvrer sur les vassaux de condition servile.
Messfrucht. Droits à prélever pour le mesurage des grains, des prés, etc.
Beyenfont. Part du seigneur dans la découverte des abeilles sauvages dans les bois de la seigneurie.
Dritten pfenning. Tiers denier, taxe locale à prélever sur les mutations de propriété.
Lost pfenning. Droit de rachat pour les vassaux de condition servile pour obtenir l'autorisation de quitter la seigneurie, de se marier, etc.
Ofen-Geld. Droit pour l'usage du four banal.
Weinzinzen. Droits à percevoir en vin.
Vingers pfenning. Droits en vin pour pressurage et mesurage des vins.
Staen renten. Cens foncier.
Frohngeld, Frohnfrucht. Argent ou grains prélevés comme rachat de corvées.
Grande None, demi *None* et petite *None*, dîme ou redevance se prélevant après la dîme et qui était de la neuvième gerbe, d'où dénomination de *None*, la moitié de cette dîme ou une dîme plus faible conservant la même dénomination.
Breuil. Veut dire le pré seigneurial. Il existait dans un grand nombre de communes.

PARTAGE

fait entre les héritiers de Claude de Lellich, seigneur d'Inglange et de Volkrange, prévost d'Echternach et de Biedbourg, et de Madeleine de Monreal, sa femme, en l'année 1614.

Inventaire de tous les biens laissés par très-noble, très-haut, très-honorable et très-vertueux défunt Claude de Lellich, en son vivant seigneur de Volkrange et Pépinville, prévôt à Echternach et Biedbourg, et par Madelaine de Monreal son épouse, pour que ce que ceux-ci ont possédé revienne à leurs héritiers, les nobles Jean Bernhardt de Lellich, du fait de feu son père Georges de Lellich pour deux cinquièmes; les frères Louis et Oswald de Nassau, et du fait de feu très-noble et très-vertueuse dame Hildegarde de Lellich, veuve de Nassau, et leur mère, aussi pour deux cinquièmes; et Dietrich Mohr de Wald, du fait de très-noble et très-vertueuse dame Catherine de Lellich, sa mère, pour un cinquième, et cela parce qu'après la mort du sus-nommé Claude de Lellich, lequel a laissé cinq enfants, desquels Catherine, mère de de Waldt, est morte la première, et ensuite Jean et Eva de Lellich sont morts sans postérité, et comme dans le duché de Luxembourg la représentation n'a pas lieu *in linea collaterale*, il en résulte que les susdits George et Hildegarde de Lellich ont hérité seuls de la succession des sus-nommés Jean et Eva de Lellich, leur frère et sœur, à l'exclusion du fils de leur sœur, épouse de de Waldt, qui ne leur a pas survécu. Mais pour ce qui est des biens situés dans l'archevêché de Trèves, et qui viennent de feu Madeleine de Monréal, leur grand'mère, comme dans la moitié des acquisitions faites par Claude de Lellich et Madeleine de Monreal, il en revient un tiers à de Waldt pour le côté de sa mère, et c'est ainsi que les biens doivent être partagés.

Premièrement le château de Pépinville avec ses dépendances, jardins, vergers et bois, ensemble cent cinquante huit morgen de

terres et soixante et dix foudres de prés environ, lesquels champs et prairies servent de rente à ce jour (pour tout revenu ordinaire).

en froment.......................... x mdr.
seigle..... .... xxv id.
avoine............................ xxv id.
argent .... Lxiij thr.

Item, la ferme et le domaine d'Angeldange, qui contient, d'après le dernier inventaire, quatre-vingt-un morgen et un quart et demi, en pré huit foudres, en haies et jardins huit morgen, non compris les bois; le tout se partage par moitié avec Wolff Schenck de Schmitsbourg, et sert pour la part des Lellich pour toute rente ordinaire:

en seigle.......................... ix mdr. iij. sr.
avoine............................ v id.

Item, les héritiers Lellich ont encore en cet endroit sur les biens de Kock un héritage de 10 quartes, mesure de Metz, les deux tiers en seigle et l'autre en avoine, ce qui fait, mesure de Thionville:

en seigle.......................... ij mdr. ij sr.
avoine............................ i id. i

Rente en argent sur d'autres biens........ xi st.

Item des rentes en argent à Richemont, Gandrange, Boussange et Budange, suivant l'état, huit gulden et un stuber et demi, dont aujourd'hui six stuber ne sont pas recouvrables et sont à vérifier, ce qui fait que nous porterons ici:.......... vii gl. iiij. st.

Item il faut ajouter ici six chapons et demi qui se partagent par moitié avec le ci-dessus nommé de Schmitsbourg, le chapon estimé à cinq st. ce qui fait:..................... xvj st. ij. pf.

Item la ferme et le domaine à Uckange qui sert en totalité une rente en seigle de deux maldres, en avoine deux maldres, en argent cinq stuber et là-dessus il appartient aux Lellich un sixième d'abord, et ensuite ils partagent avec Schmitsbourg par moitié, ce qui fait pour la part des Lellich:

en seigle.......................... xi sr. iij fs.
avoine............................ xi id. iij
argent............................ ij sr. vij pfs.

Item à Eddange et Fameck, suivant l'état, la part des Lellich est de xv st. iij pf. qui sont à percevoir chez les héritiers François Mathis de Brock et Jean Becker.

Item le village d'Inglange avec ce qui en dépend, la haute moyenne et basse justice, ensemble la collation de l'église, les amendes, confiscations, trouvailles d'abeilles, tiers deniers et ce qui dépend de la haute justice, desquels les héritiers Lellich prélèvent d'abord un sixième puis partagent par moitié avec ledit Jean Wolff Schenck de Schmitsbourg. Le tout suivant acte de partage

entre les Lellich et les héritiers de Béchelich signé, paraphé et muni de leur sceau.

Premièrement les dîmes d'Inglange estimées l'une dans l'autre à trente trois maldres des trois grains, ce qui fait en froment onze maldres, en seigle onze maldres, en avoine onze maldres, desquels les héritiers Lellich prélèvent d'avance trois maldres et demi de froment et deux fas et demi, en seigle six maldres et deux sester, en avoine deux maldres et demi et deux fas et demi; le surplus se partage par moitié avec le susnommé de Schmitsbourg, ce qui fait pour la part des Lellich:

en froment..................	vII mdr.	ij sr.	iij f.
seigle	VIII id.	vj id.	
avoine....	vj id.	vij id.	iij

Item le moulin d'Inglange est banal pour les vassaux et il sert pour la partie des Lellich une rente:

en froment...........................	v mdr. ij sr.
seigle.............................	v id.

Item le *Messfrucht* [1] à Wies et le *Schaftfrucht* à Esch, estimé bon an mal an pour la part des Lellich:

en froment.........................	viij sr.
seigle...........................	viij id.
avoine	viij id.

Item sur les biens confisqués les héritiers Lellich ont à ce jour:

froment......................	iiij sr.
seigle..............	iiij id.
avoine........................	vij id.

En outre de cela le dit Schmitsbourg doit prélever sur ces biens v sr. de froment, v sr. de seigle, et quelqu'argent comme garantie; de leur côté les héritiers Lellich ont comme compensation le *lost pfenning* à partager entre eux ainsi que la diminution ou l'augmentation qui pourra en résulter.

Item le *Schaftgeld* d'Inglange et les *Staen renten* qui, suivant l'état, se montent à cent dix-huit gulden sept stuber, chaque gulden compté à dix stuber sur lesquels il y a à prélever les droites de la justice. Là-dessus les héritiers Lellich prélèvent trente-cinq gulden huit stuber, le reste se partage par moitié avec Schmitsbourg, ce qui fait pour la part des Lellich: .... lxxvij gl. iij st.

Item le breuil d'Englange que les vassaux sont tenus de faucher et de faner, et en outre le pré de Macheren et le pré de Walmersdorff estimés ensemble pour la part des Lellich, à: xxxvij gl.

Item en chapons sept pièces chacune estimées cinq st. xxxv st.

---

[1] Metzerwisse et Metzeresche.

Item il est dû chaque année à Englange en poulets 21 pièces, desquels la justice en prélève deux, il reste donc dix-neuf poulets à partager, là-dessus les héritiers Lellich en prélèvent cinq et un tiers, et partagent les autres avec Schmitsbourg, ce qui fait pour la part des Lellich douze pièces et deux tiers; le poulet estimé à 3 stuber, ce qui fait :........................ xxxvi st. iiij pf.

Item en oies comptées bon an mal an à cinquante-cinq chacune estimée à six stuber..................... xxxiii gl.

Item les corvées fournies par les cultivateurs; les héritiers Lellich prélèvent là-dessus un sixième, et ensuite partagent avec Schmitsbourg.

Comme les droits de haute justice mentionnés plus haut n'ont pas été estimés et que pour les biens de cette nature il est difficile de faire une évaluation en acte, nous avons compté trois au lieu de quatre, ce qui produit pour la part des Lellich:

en froment..................... xviiij md. i sr. ij f.
seigle...................... xviiij id. vi ij
avoine...................... xj moins 1/2 sr.

En argent y compris les chapons, les poulets estimés comme ci-dessus et comptés trois pour quatre... lxxj th. viij st. ij pf.

Item la part des Lellich à réclamer dans le bois d'Englange est estimée à cent cinquante thaler de capital.

Item les Lellich ont sur la commune d'Englange un capital de cent gulden en argent qui sert une rente ordinaire de six des mêmes gulden et un ort.

Item Claude Decker doit à la seigneurie, pour une confiscation, cent gulden, desquels les héritiers Lellich prélèvent un sixième, et partagent le reste par moitié avec Schmitsbourg, ce qui fait pour la part des Lellich cinquante-huit gulden, trois stuber, trois pfennings. Tout cet argent fait ensemble deux cent thaler vingt-trois stuber et trois pfennings. Ce qui fait pour un cinquième. xxxx th. xvi st. vj pf.

Item à Œtrange, chez Kleinen Sontag, une rente de VIII st.

Item à Guentrange des rentes en vin provenant des Lellich rapportant vingt-huit stuber chacun évalué à dix stuber.

Item des rentes en vin à Guentrange, provenant de la maison de Volkrange qui rapportent pour la part des Lellich vingt-cinq stuber évalués comme ci-dessus.

Item la part de Lellich dans le château de Volkrange, avec les granges, écuries et toutes les dépendances, tant en dedans qu'au dehors des fossés, et en outre en terres labourables, soixante-deux *tag* et un quart et vingt foudres de pré environ qui rapporte aujourd'hui :

en froment...................... iij md. ix sr.
seigle...................... v id.
avoine...................... v id.
argent...................... xxxiv th.

Item la grande et demi-*None* à Volkrange, et la petite *None* à Beuvange, Elvange et Weymerange, dont les héritiers de Lellich ont un sixième à prélever, et partagent par moitié le reste avec de Schmitsbourg. Leur part estimée à trente maldre des trois grains desquels il faut déduire annuellement pour les héritiers de Jean de Volkrange, en froment, trois maldre et deux sester, en seigle trois maldre et deux sester, en pois et haricots trois sester, qui sont ajoutés ici au froment, il reste donc

en froment................................ vi. md. v sr.
seigle................................ vi. id. viij id.
avoine................................ v. id. ix id.

Item il revient à Volkrange, pour le jour de la saint Luc, en grains de corvée pour la part des Lellich :

en froment................................ i md. v sr.
avoine................................ i id. vi sr. i fs.

Item Frantz de Metzange doit chaque année pour une place derrière sa maison trois sester de seigle, ce qui fait pour la part des Lellich................................ xii fs.

Item le *Schaftgeld* à Volkrange à la saint Martin, perçu par le maire et la justice, rapporte pour la part des Lellich, après avoir prélevé celle de la justice et le salaire des messagers, xxiv gl. vj st.

Item l'*Ofengeld* de Volkrange se monte environ pour la part des Lellich à................................ xxi st.

Item à Volkrange le *Vingerspfenning* rapporte quatorze stuber sur lesquels la part des Lellich est de.... viij st. ij pf.

Item pour les chapons de Volkrange, la part des Lellich qui se monte à quinze pièces, chacune estimée à cinq stuber. vij gl. v st.

Item pour les poulets, vingt-sept pièces estimées chacune à trois stuber................................ viij gl. i st.

Depuis que Volkrange est pourvu d'une justice spéciale, et qu'en conséquence tout ce qui appartient à la même seigneurie et sur le même ban est soumis à la même juridiction, le revenu est compté huit pour neuf, aussi bien pour les grains que pour l'argent, les chapons et les poulets, ce qui d'après cela rapporte:

en froment................................ xiij md. v sr.
seigle................................ xiij md. v sr.
avoine................................ xiij md. v sr.
argent................................ lx th. xxvij sr.

Dans laquelle somme sont compris les chapons et les poulets suivant estimation.

Item les jardins, vergers, pâturages, étangs et vignes, qui appartenaient aux Lellich, qu'ils viennent du château ou des biens sequestrés, sont compris dans l'héritage avec les champs et les prés, et sont estimés trois cent cinquante thalers.

Item le bois qui touche à celui des héritiers de Jean de Volkrange

près de Beuvange d'un côté et par l'autre bout près de Nilange, comme ce même bois a été désigné, reçu et employé dans le partage avec les héritiers Bechelich, ce bois a été estimé à part et compté dans la succession pour un capital de cinq cent thalers.

Item la ferme et le domaine de Weymerange nommé domaine Ritzkoch, qui se partage avec de Schmitsbourg comme il a été dit plus haut pour le ban de Volkrange, ce qui fait:

en seigle	viij sr. iij fs.
avoine	viij sr. iij fs.
argent	iiij gl.

Item la None de Weymerange qui se partage avec Nicolas Bock, et ses cohéritiers, estimée à douze maldres des trois grains, desquels le susdit Nicolas Bock prélève sur chaque maldre deux sester, et ensuite les seigneurs du Stock [1] et château de Volkrange ont un tiers, dans lequel tiers les Lellich prélèvent d'abord un sixième et ensuite la moitié du reste, ce qui fait:

en froment	VI sr. I f.
seigle	VI id. I id.
avoine	VI id. I id.

Item ils ont à Weymerange suivant le compte du maire et d'après le registre :

chapons	I p. iii quart.
poulets	I p. iii
argent	v st.

Item les seigneurs ordinaires de la maison souche de Volkrange ont encore une part dans l'ancienne maison souche de Fiercantigny à *Bolzing*, où se trouve une cave en ruine avec les dépendances attenantes, dans lesquelles les héritiers *Bolzing* ont également une part. A cette maison souche est attaché un domaine de cinquante trois morgen de terre et cinq foudres et demi de prés, le tout d'après les contenances indiquées dans le dernier inventaire.

Le tout se partageant par moitié avec Wolff-Schenck de Schmitsbourg et sert pour la partie des Lellich une rente :

en froment	ij md.	v sr.
seigle	vij	v id
avoine	iiij	id

Item les héritiers de Lellich ont une maison noble et franche dans le château de Thionville, laquelle est estimée environ mille thaler.

Item le domaine de Terville qui dépend de ladite maison, et qui a en terres labourables quarante-six morgen, en prairies sans

---

[1] **Le Stock, intraduisible en français, a pour signification, maison souche de la famille du même nom.**

les pâturages, douze foudres environ, suivant le dernier inventaire, lesquels servent aujourd'hui une rente :

en froment........................ ij md.
seigle........................ viij id
avoine........................ vij id
argent........................ x th. v st.

Item le domaine de Thionville, lequel vient de la maison de Wolkrange qui contient trente-trois morgen deux quarts et demi de terres, huit foudres de prés environ, d'après les contenances portées au dernier inventaire et se partage avec Schmitsbourg par moitié et sert pour la rente des Lellich.

seigle........................ iiij md.
avoine........................ iiij id
argent........................ ij th. xv st.

Item un jardin devant la ville occupé actuellement par Bernard, cordonnier, qui se partage par moitié avec Schmitsbourg, et c'est pour la partie des Lellich une rente de..... v gl.

Item les héritiers Lellich ont dans la ville de Thionville des rentes en argent montant à.............. iiij th. vij st.

Item les de Lellich ont encore à Thionville une maison près du cloître des Augustins, adossée au rempart, et aussi deux jardins, l'un dans la rue au Bois, l'autre sur le chemin des maisons de pêcheurs à côté des héritiers de Jacob Putlinger. Ils ont aussi quelques réclamations à faire près des seigneurs du pays pour des terrains contenus dans les remparts.

Item les de Lellich ont un sixième et la moitié dans la maison de Volkrange près de la porte haute, également près du rempart.

Item au même endroit près de la manutention, une vieille grange et une petite maison qui dépend de la maison de Volkrange, et dont Schmitsbourg a la moitié, elle a servi jusqu'à présent une rente de huit gulden qui est devenue irrecouvrable.

Ces trois derniers articles, qui à présent ne rapportent rien, n'ont pas été compris dans cette estimation mais sont restés pour en jouir en commun.

Item les héritiers de Lellich ont à recevoir actuellement des rentes à Garsch.

en seigle................... iij sr.
chapons................ iij p. dont 1/2 irrécouvrable.
argent................ iiij h. gl. et un ort.

Chacun de ces gulden compté à vingt-huit stuber, ce qui fait xi gl xi st.

Item les héritiers de Lellich ont d'un domaine et d'un bien d'héritage situé à Basse-Yutz, une rente :

en seigle.............................. i md.
avoine.............................. i id
chapons.............................. ij p.

Item les héritiers Lellich ont d'un domaine situé à Maquenom qui contient en terres quatorze morgen moins un demi quart, en pré un foudre et demi, un jardin d'un demi quart, et en haies et broussailles trois morgen, le tout, suivant le dernier inventaire, sert une rente :

en froment........................	i md.
seigle........................	ij id
avoine........................	ij id

Item une partie des dîmes de Maquenom, comme elles ont été partagées entre les héritiers Lellich et Béchelich dans l'acte de partage ci-dessus des Volkrange, estimées bon an mal an :

en seigle........................	viij st.
avoine........................	viij

Item à Ham près de Thionville, les héritiers ont un quart de la maison seigneuriale, avec les jardins, prés et bois qui en dépendent ; la basse justice, le maire et les gens de justice à nommer et à démettre ; et en outre le *schaft dienst*, et le produit de cens et de corvées estimées ainsi qu'il suit :

en froment........................	ij md.	
seigle........................	ix id	
avoine........................	iij id	iij sr.

Cette avoine est estimée plus ou moins suivant que les taxes rentrent.

Le schaftgeld est de xxxiij gl. xi st.

Item le quart des prés qui dépendent de la dite seigneurie rapportent........................ xvij gl.

Item au même endroit les poulets........ xiiij id.

Et comme la seigneurie de Ham est pourvue d'une basse justice ; pour cette raison, comme il a été dit plus haut, tout est estimé huit pour neuf, et elle rapporte :

en froment............	i md.	vij st.	moins 1/2 fas.
seigle............	x id	vij	1/2
avoine............	iij id	vi	2

En argent, dans lequel sont compris les poulets. xvi thr. xxij st.

Item la terre franche de Bourch près Liége qui est un fief, se compose de dix-huit morgen, deux quarts et demi, trois foudres et demi en prairies, et pâturages ; trois tag de terre en haies ; deux tag et demi en jardins ; deux quarts et demi avec une maison de ferme, dans laquelle maison les héritiers Lellich ont les deux tiers, et les héritiers Nicolas Demoth ont l'autre tiers ; ces biens servent pour la part des Lellich une rente

en froment........................	i md.
seigle........................	i id
avoine........................	i id
argent........................	v thr.

Item les héritiers Lellich ont à Algrange une rente annuelle
en seigle . . . . viij sr.
avoine . . . . viij id

Item à Guentrange; les héritiers Lellich et Béchélich ont par moitié un verger et une petite maison qui servent une rente de douze gulden, ce qui fait pour la part des Lellich.... vi gl.

Item la part des Lellich dans la rente de Schadenberg. vi st. v pf.

Item le pré de Florange sert aux héritiers Lellich pour leur part . . . . xxxiij st.

Item le bois de Knutange sert pour la part des Lellich. vj gl.

Item il est recueilli et livré au même endroit par le mayeur, en chapons et en argent de rente, six gulden et un stuber et demi, dont cependant aujourd'hui un stuber et trois pfennings sont irrecouvrables. Il reste donc à percevoir en tout v gl. viij st. i pf.

Item à Martelange il y a une maison noble franche, souche seigneuriale avec nom et armes qui est un fief du prince, et en outre des champs, des prairies, des bois et haies, collation de l'église, diverses dîmes, droit de chasse et de pêche, et en outre des rentes en grain et en argent, des poulets et chapons, la rente de ce fief suivant les actes de propriétés et les lettres d'investiture est estimé:
en seigle . . . . vij md.
avoine . . . . vij id.
argent . . . . Lxij gl.
chapons . . . . xx p.
poulets . . . . iiij p.

Item à Dickviller, le château noble, y compris granges, écuries, terres labourables, prés, la justice qui en dépend, qui consistent en cent trente morgen de terres bonnes et mauvaises, et six foudres de prés, qui servent une rente
en froment . . . . iij md.
seigle . . . . iij
avoine . . . . iij

Item les taxes en grains, perçues suivant le registre des recettes:
en froment . . . . v md.
seigle i
avoine v

En argent, après avoir prélevé le droit du collecteur vij gd. ij st.

Item à Kerch, dans l'archevêché de Trèves, la taxe rapporte:
en froment . . . . xiiij sr.
avoine . . . . xiiij id.
poulets . . . . xv p.
argent . . . . v st.

Item les taxes de Metzendorff, un tiers prélevé pour le pasteur, et celles d'Orley, avec toutes les dîmes de vin et autres petites, estimées suivant la coutume de Trèves, donnent:

en seigle .... ij md.
avoine.................................. ij

Item une habitation seigneuriale à Berbourg actuellement en ruine avec la ferme franche qui en dépend, contenant environ cent morgen de terres labourables, et quinze foudres de prés servant ordinairement une rente

en froment.................................. ij md.
seigle .... iij id.
avoine.................................. iij id.
argent........................ .... iiij thr.

Item les dîmes de Creuznacht dans lesquelles les héritiers des Lellich ont seize maldres de froment et d'avoine à prélever, et partagent le reste par moitié avec les héritiers de Henri de Lachen; d'après ce partage, la part des Lellich est estimée:

en froment.......................... XI md. iiij sr.
avoine.......................... XI id. iiij id.
poulets.......................... iiij pi.
oies.......................... ij pi.

Item dans les biens de Geissbrück, situés près de Berg, ainsi que les bois et autres dépendances, les héritiers de Lellich ont un tiers contre la maison de Brandbourg, et ceux de Horst les deux autres, ce qui donne une rente

en seigle.................................. ij md.
avoine.................................. i id.

Item les héritiers de Claude de Lellich ont à recevoir annuellement de la métairie de Felz, qui appartient aux de Wald et Breidecheid, une rente de six herngulden, ce qui fait x gl. viij st.

Item le schaftgeld d'Ermestroff v gl. I st.

Et comme les mesures en grain dans les articles ci-dessus, depuis Dickwillers jusqu'ici, sont plus petites et plus mauvaises que celles autour de Thionville ce maldre est estimé et compté pour neuf sr de Thionville l'un, et ces articles ainsi évalués rapportent:

en froment.................. ix md. viij sr.
seigle .... xxi id. viij sr. moins 1 fas.
avoine......... .... xxx id. i

en argent, y compris les poulets et les oies, xvi thr. moins i st.

Item les rentes dans et hors de Mœlberg, celles de Weichzing, qui étaient autrefois à Weiler, la part des dîmes de Merschfelt et Bettenfeld et tout ce qui en dépend, et se partagent par moitié avec les Schwarzenbourg, desquelles rentes les héritiers de Schwarzenbourg reçoivent annuellement vingt thaler. Ainsi en prélevant le salaire des serviteurs, il reste

seigle.................... ij md. ij sr.
avoine .... vj md. vj sr. ij fs.

Cet article se partage entre les héritiers Lellich en trois parties, parce que cela vient de feu leur grand'mère Madeleine de Monreal, et cet article compris dans la somme des articles près de Dickwiller, n'a pas été reduit quant aux mesures de grains.

Somma sommarum de tous les revenus ci-dessus fait:

en froment		lxxvij md. ij sr. iij fas.
seigle	I t.	lxi md. moins un fas.
avoine	I t.	xxxi md. iiij sr. iiij fas.
argent	iij t.	thlr. ij st. iij pf.

Comme dans quelques articles ci-dessus, tels que par exemple la moitié des domaines de Hussange, Kersch, Metzendorff et Mælberg, de Waldt à un tiers et dans tout le reste un cinquième, il est compris dans ce total ce que le tiers comporte de plus que le cinquième; ce surplus fait:

en froment		v sr.	iij fs.
seigle	ij md.	i sr.	i
avoine	ij id.	id.	ii
argent	viij thr.		vi st.

qu'il faut déduire des sommes ci-dessus, et ensuite lui donner son cinquième; ainsi déduction faite de ceci il reste à partager:

froment		Lxij md.	vij sr.	i fs.
dont le cinquième est		xiij	iij id.	ii
seigle	I t.	viij	viii id.	iii
dont le cinquième est		xxxi	vii id.	iji
avoine	I t	xxix	iiij id.	ij
dont le cinquième est		xxv	ix moins 2 f.	
argent	iij thr.		ii st.	v f.
dont le cinquième est	lx thr.			iiii f.

Il est bien entendu que les rentes en vin, poulets, chapons et oies, sont comprises dans cet argent.

Et comme dans tous ces articles où les biens ont été estimés en capital, on n'a pas estimé en son lieu le bois de Ham; on l'estime ici à deux cents thaler.

Les parents susnommés se sont partagés en lots égaux par cet acte, tous les points, paragraphes et articles comme il suit:

Premièrement de Lellich doit avoir avant ses co-héritiers deux cinquièmes suivant l'acte de partage; notamment Pépinville, Englange, Angeldange et Uckange, item les taxes de Richemont, Gandrange, et Boussange, item à Eddange, Fameck et Œutrange, item la taxe sur les vins qui appartient aux Lellich à Guentrange, item avec cela la moitié de la maison de Thionville lesquels articles réunis excèdent les deux cinquièmes en froment d'un maldre quatre

sester trois fas et demi. En argent deux thaler, quatorze stuber. Le froment estimé pour héritage à quatre thaler, les quatre thaler se capitalisent par cent thaler, ce qui fait que les revenus annuels excédant tant en argent qu'en froment sont estimés au capital à deux cents dix thaler douze stuber et demi, lesquels lui Jean Bernhardt de Lellich a à donner et compenser aux frères de Nassau, et les a délégués à de Waldt pour en être payés, comme on le verra plus loin.

D'un autre coté il manque à de Lellich dans les deux cinquièmes qui lui reviennent: en seigle six maldres et quatre sester un fas; en avoine huit maldres six sester et un fas et demi. Les grains sus-nommés seigle et avoine sont dus par de Waldt à son cousin Lellich.

Mais aussi de Waldt dans les rentes annuelles qui lui reviennent dans son cinquième, abandonne à Lellich en argent vingt-deux thaler cinq stuber un pfenning, ces derniers compensés avec les grains ci-dessus, le maldre de seigle estimé à dix gulden et demi, le maldre d'avoine à cinq gulden et deux stuber et demi, ainsi faisant le compte en compensation et déduction des dits vingt-deux thaler cinq stuber et un pfenning, le seigneur de Waldt reste encore redevable à de Lellich, en seigle deux maldres, moins huit sester et un fas et demi.

Lesquels attendu qu'ils sont estimés, le maldre de seigle à dix gulden, le maldre d'avoine à cinq gulden, font quatorze thaler vingt-deux stuber et demi ce qui fait en capital (en le comptant à quatre pour cent) trois cent soixante-huit thaler vingt-deux stuber et demi, outre cela de Waldt à encore à donner à de Lellich quinze thaler, ce qui fait ensemble trois cent quatre-vingt-trois thaler vingt-deux stuber et demi.

D'autre part de Lellich est redevable à de Waldt pour son cinquième dans la moitié de la maison de Thionville de cent thaler, item pour le petit bois à Englange, pour le cinquième qui lui revient, trente thaler, item pour le capital placé à Englange pour sa part dix thaler seize stuber et demi, somme toute de ce que de Lellich est redevable à de Waldt, est de cent quarante thaler seize stuber et demi, il reste donc à Lellich après déduction faite de pareille somme, deux cent quarante-trois thaler six stuber à recevoir de son cousin.

Mais commè de Lellich doit aux frères de Nassau une compensation pour les rentes ci-dessus en froment et en argent qui se trouvent en trop dans ses deux cinquièmes, qui, capitalisés comme ci-dessus, font deux cent dix thaler douze stuber et demi; de Lellich en a tenu compte à ses cousins comme il est dit plus haut, et en outre de trente sept thaler vingt-trois stuber et demi, en raison de ce que ledit Lellich est redevable à ses cousins de Nassau,

pour la part qui leur revient des rentes, bois et haies de Wolkrange et de la forêt de Ham.

C'est pourquoi lui Lellich, par un acte et compromis fait à Luxembourg avec les frères de Nassau, par lesquels il a eu quittance, il a assigné lesdits trente-sept thaler vingt-trois stuber et demi, comme aussi les deux cent dix thaler douze stuber et demi, dûs par ses cousins de Waldt; lesquelles deux sommes font deux cent quarante-huit thaler six stuber, lesquels ledit de Waldt a promis de payer à son cousin de Nassau, au nom de son cousin de Lellich, à la saint Martin prochaine.

Pour ce qui concerne les deux cinquièmes des frères de Nassau, il leur a été assigné, d'après ce qui a été plus haut, les articles nommés ci-dessous à titre d'héritage.

Premièrement les biens de Wolkrange, de Weymerange, la moitié de la maison Lellich de Thionville, le domaine de Terville, la moitié du domaine de Wolkrange à Thionville, les jardins et les rentes de Thionville, Basse-Yutz, Maquenom, Ham, Garsch, Algrange, Guentrange, Schadenbourg, Florange, Knuttange et Martelange, le tout suivant l'acte de partage et le présent inventaire.

Mais comme il manque aux frères de Nassau pour compléter leurs deux cinquièmes, en froment quatre maldres trois sester deux fas et demi, en seigle cinq maldres quatre sester deux fas; en avoine cinq maldres cinq sester et un fas, en argent deux thaler quatorze stuber, et que de Lellich doit compenser cela aux frères de Nassau, sur sa part, c'est-à-dire en froment, un maldre quatre sester trois fas et demi, et en argent deux thaler quatorze stuber, lesquels capitalisés, suivant l'estimation, font deux cents dix thaler douze stuber et demi, lesquels ont été assignés pour être payés par de Waldt comme nous l'avons dit plus haut, à l'article de la part de Lellich.

En outre il manque aux frères Nassau pour le complément de leurs deux cinquièmes, deux maldres neuf sester, en seigle cinq maldres quatre sester deux fas, en avoine cinq maldres cinq sester et un fas, lesquels de Wald devra payer sur le surplus des grains que rapporte annuellement la part qui lui est attribuée, aux deux frères ci-dessus; d'autre part les frères de Nassau devront restituer à leur cousin de Waldt une rente annuelle de vingt-deux thaler cinq stuber un pfenning, pour laquelle somme les frères ci-dessus ont abandonné comme compensation une rente d'héritage en froment de deux maldres neuf sester, un maldre cinq sester en seigle, en avoine deux maldres cinq sester, le froment estimé à treize gulden, le seigle à dix gulden et demi, l'avoine à cinq gulden deux stuber et demi, ce qui fait, d'après cette estimation, vingt-deux thaler cinq stuber et six pfenning.

Faisant abstraction de ceci pour que leur part soit faite, il

manque aux frères de Nassau, en seigle, trois maldres neuf sester deux fas, en avoine trois maldres un fas. Le maldre de seigle, estimé en héritage à dix gulden et demi, l'avoine à cinq gulden, laquelle estimation porte leur valeur à dix-huit thaler six stuber deux pfenning, lesquels capitalisés à quatre pour cent forment un total de quatre cent cinquante-cinq thaler, six stuber et deux pfenning; mais comme les frères de Nassau ont eu dans leur lot de partage moins de grains que leur cousin de Waldt, ils ont réclamé contre l'estimation ci-dessus, et de Waldt, pour les compenser, a consenti et promis de payer en sus quinze thaler, ces deux sommes faisant quatre cent soixante et dix thaler six stuber et deux pfenning.

Là-dessus le sus-nommé de Waldt a à recevoir des frères de Nassau, à cause de sa part dans les aisances, bois et haies sus-nommés à Wolkrange, cent soixante et dix thaler, item pour la moitié de la maison de Thionville, et pour le bois de Ham cent quarante thaler, ce qui fait ensemble trois cents dix thaler, lesquels déduits des sommes énumérées ci-dessus il restera redevable de soixante thaler six stuber et deux pfenning. En outre, de Waldt doit solder aux frères de Nassau, au nom de Lellich, deux cent quarante-huit thaler six stuber, comme il a été dit plus haut dans le partage des Lellich. Ce qui fait ensemble, pour ce que les frères de Nassau ont à recevoir de l'un ou de l'autre dans ce partage, quatre cents huit thaler douze stuber, lesquels de Wald devra payer aux frères de Nassau à la Saint-Martin prochaine.

En outre, de Wald doit avoir et conserver pour son cinquième et son tiers en argent soixante thaler neuf stuber deux pfenning, en froment quatorze maldres moins un sester, en seigle, trente-quatre maldres moins un sester, et en avoine vingt-huit maldres moins un demi sester, la maison seigneuriale souche et la ferme noble de Hussange, près de Kattenom, item la maison seigneuriale et ce qui dépend de Dickwiller, item les rentes de Kerch, les dîmes de Metzendorff et de Creuznacht, la maison seigneuriale et la ferme franche de Berbourg, item les biens de Geizbrücken, item tout ce qui est en dedans et en dehors de Maelberg, le tout suivant l'acte de partage.

Et moyennant que de Waldt dans sa part de la succession, a eu plus en grains ce qu'il a de moins en argent, le tout se trouve égalisé et compensé, comme il a été dit plus haut.

Quant au procès existant entre les héritiers de Lellich et ceux de Leybricht, à cause des bois, lequel est actuellement pendant à Luxembourg, il sera poursuivi à frais communs par les héritiers de Lellich, et dans le cas où contre toute prévision, la propriété du fonds ne leur serait pas reconnue, la compensation en serait faite suivant l'acte de partage.

Quant au reste, ce que chacun voudra faire pour agrandir ou améliorer sa propriété en continuant ou entamant des procès, sera pour chacun d'eux à ses risques et périls.

Pour ce qu'il peut y avoir aujourd'hui en dettes ou créances à réclamer, elles devront être aussitôt vérifiées et payées, en en tenant compte suivant ce qui revient à chacun.

Comme aussi s'il y avait lieu pour l'un comme pour l'autre, sur les biens partagés, à acquitter et poursuivre des hypothèques, celui-là devra être indemnisé par ses co-partageants, suivant la valeur réelle du bien pour le montant de l'hypothèque.

Pour constater la vérité de cet acte il a été dressé et rédigé en quadruple expéditions pareilles, et remis un à chacun des cousins ci-dessus, lesquels les ont signés de leur propre main et scellés de leur sceau de famille.

Fait en la ville de Thionville le douze avril mil six cent quatorze.

JEHAN BERENHARDT VON LELLICH. LUDWIG VON NASSAUER.
OSTWALD VON NASSAUER. DIETERICH MOHR VON WALDT.

Suivent les quatre sceaux.

Ceci est pour faire savoir que dans l'expédition de cette partie de l'acte de partage la ferme de Hussange a été oubliée quoiqu'elle ait été portée et comptée dans la somme totale, laquelle contient en terres soixante-sept morgen, quinze foudres de prairies, un jardin de deux morgen, dix morgen de friches, et sert en froment et pois vij mdr., en seigle xi mdr., en avoine xij mdr. Pour que cette omission n'entraîne aucune erreur ni contestation pour nos successeurs, nous avons inscrit cette ferme ici et avons confirmé ceci par notre signature.

JOHAN BERENHARDT VON LELLICH. OSWALDT VON NASSAUER.



PROFILS CAMPAGNARDS.

UN MARIAGE AU PAYS MESSIN.

LE DÉPART.

I.

C'était jour de tirage à Verny, l'un des chefs-lieux de canton de l'arrondissement de Metz. Les jeunes gens susceptibles de faire partie du contingent de l'année s'étaient rendus gaiement à l'appel préfectoral, et après de nombreuses stations dans les cabarets de l'alentour, avaient chacun tiré de l'urne le billet qui devait leur faire endosser l'uniforme ou garder la blouse à perpétuité. L'opération était terminée. Elle n'avait été accompagnée ni de larmes bruyantes, ni d'explosion de douleur quand une main mal inspirée amenait un chiffre qui la vouait évidemment au maniement du fusil. Tout au plus un soupir héroïquement refoulé, une grimace primesautière dissimulée sous un gros rire, avaient protesté contre la chance mauvaise. En pareil cas, c'est aux pauvres mères à pleurer, aux grands parents à se gratter soucieusement le derrière de l'oreille. Les jeunes gars rient, chantent et boivent. Le diable n'y perd rien peut-être, et quand l'entraînement des chansons est passé, quand la fumée des libations est évanouie, il se peut que parmi les futurs héros il y en ait qui pleurent franchement à la pensée du foyer qu'ils abandonnent, et de la fiancée qu'ils laissent au pays. Mais, dans l'ensemble, ils se mon-

trent joyeux, expansifs et résolus. C'est que, dans nos campagnes, le recrutement forcé trouve une jeunesse forte, alerte, façonnée par les traditions militaires. Il n'est pas un hameau qui n'ait son vieux soldat, ses glorieux récits et sa croix d'honneur!...

Le tirage donc était fini; et dans un village voisin, à Damécourt [1], on attendait les conscrits. Ils s'annoncèrent par des cris joyeux, par des refrains entonnés à pleine gorge, répétés peut-être par quelques-uns avec un peu d'affectation, pour s'étourdir. — Les voilà! les voilà!.. criait sur un diapason sur-aigu, une troupe de gamins à l'entrée du village, et en un instant tout le monde fut sur pied.

Ils arrivaient bras dessus bras dessous, criant, gesticulant, montrant sur leur chapeau, dont les rubans de couleurs véhémentes volaient au vent, le billet, bon ou mauvais, tiré de l'urne.

A peine arrivés, embrassades, poignées de mains, récriminations, félicitations d'aller leur train. Quelques commères firent bien jouer l'angle de leurs tabliers, quelques papas frappèrent, il est vrai, de leur poing caleux leur front hâlé, mais les chansons et les joyeuses exclamations eurent le dessus dans ce concert. Seulement, deux à trois jeunes filles se retirèrent un peu à l'écart, uniquement pour donner aux bonnes langues l'occasion de dire que leur amoureux partait bien sûr, puisqu'elles s'en prenaient à leurs yeux.

L'un des conscrits s'appelait Jean, dont on avait fait *Chant*, vocable peu harmonieux mais très-usité dans nos campagnes. *Chant* donc, à tout prendre, était un peu décontenancé, mais il faisait tout au monde pour paraître à son aise et il ripostait sans trop de désavantage aux plai-

---

[1] Il n'y a pas de village de ce nom dans le département. Nous avons pensé qu'une étude de mœurs campagnardes du pays messin était à sa place dans ce recueil qui doit refléter toutes les physionomies locales, mais nous avons évité les personnalités. Nous voudrions que dans ce modeste travail on reconnût des types, non des individus.

santeries de ses camarades. Chant n'avait pas été heureux. Le nº 1, chiffre ridicule et toujours bafoué, brillait héroïquement sur son chapeau. Il avait dédaigné de le dissimuler.

— Est-il heureux, ce gaillard-là! disait un loustic de l'endroit. C'est le premier de nous tous. Chant, je te l'ai toujours dit, tu as de l'ambition!...

Et de rire.

— Taisez-vous, drôles!... dit un vieux sergent retraité accouru des premiers pour voir arriver la bande joyeuse qui lui rappelait son jeune temps. Ce numéro-là est le bon. Il signifie que Chant sera toujours le premier au feu, entendez-vous?...

— Et le premier à la gamelle!... fit un gros gars bien nourri que le sort avait exempté.

— Oh! toi, on connaît ton numéro... si l'on avait tiré au plus glouton, Chant t'aurait cédé le nº 1!...

Et les répliques continuèrent sur ce ton. Mais Chant avait quitté le groupe des conscrits et s'était approché d'une toute jeune fille qui faisait cercle avec ses compagnes autour des conscrits.

— Eh bien! Catherine, me voilà pris... dit-il piteusement. *Pris* est l'expression consacrée.

— Eh bien! Chant, tu partiras et puis tu reviendras, s'il plaît à Dieu. Çà ne sert à rien de s'affliger.

— Et puis tu feras un beau soldat... ricana une amie de Catherine, à l'œil mutin et au nez retroussé.

— Si c'est comme ça que vous me consolez... soupira le futur guerrier.

— Écoute, Chant, dit Catherine tranquillement, la guerre, ça te formera. Tu n'es pas déjà si déluré. Mon cousin Pierre me le disait encore hier, et c'est mon cousin Pierre qui est brave et bien tourné!...

Le pauvre Chant tourna les talons sans répliquer. Une grosse larme débordait sa paupière, et il ne voulait pas la laisser voir, lui qui, en tirant le nº 1, n'avait pas pleuré!...

II.

Chant était un enfant de l'hôpital, comme on dit à la campagne, trouvé tout vagissant sous une borne; il avait été recueilli à l'hospice, puis envoyé au village dans une famille qui recevait pour le nourrir de pauvres mois de nourrice; mais l'enfant trouvé, au lieu d'un hôte rapace, avait rencontré de bonnes gens qui l'avaient bien bourré de soupe aux choux et l'avaient même envoyé à l'école. Il leur avait été confié pâle, chétif, souffreteux, comme presque tous ces misérables petits êtres, fruits d'un libertinage famélique. Mais le grand air, c'est un grand médecin, et aussi son acolyte le travail. Chant, peu à peu, avait pris des joues, et ces joues, à leur tour, avaient acquis quelque vermillon; pourtant, il était resté de taille assez exigue et ses membres n'avaient pas cette apparence de vigueur de l'enfant né sous le toit rustique, de parents vigoureux, assainis dans leur corps et dans leur âme par le légitime mariage. Il était nerveux en restant grêle, et était fort sans offrir l'aspect de la force. Aussi était-il un peu méprisé par ses pareils pour ses mains qui n'étaient pas assez larges, et pour son encolure qui n'était pas assez ronde. Quant aux jeunes filles, elles commençaient à dire qu'il avait l'air assez fûté, mais qu'il n'était pas assez rouge. Il y a une expression en patois qui rend bien cette préférence des campagnards pour les visages hauts en couleur: « L'a bé et roche! » dit-on invariablement d'un gars qui plaît aux fillettes. Mais nous ne pouvons écrire cette histoire en patois; c'est dommage... elle y gagnerait!...

Chant donc était aimé de son père nourricier, de sa mère nourricière. Non qu'il en fût choyé, accablé de caresses et de soins mignons. Ces gâteries sont, Dieu merci, inconnues au village. Mais il n'en recevait pas de mauvais coups, il pouvait à son aise couper à la miche, et on ne le surchar-

geait pas de travail. Il avait un frère de lait, propre fils du père Chenu son père nourricier, et il n'était ni mieux ni plus mal traité que lui. C'était, sans préméditation de leur part et très-naturellement, la manière dont ces braves gens prouvaient leur affection à leur enfant adoptif. C'est la bonne.

Le père Chenu n'était pas riche, il n'était pas pauvre non plus. Il possédait quelques lopins au soleil; seulement, tous n'étaient pas encore payés et il y avait pas mal d'intérêts à porter chez le notaire à la Saint-Martin. Ce n'eût rien été encore que ces arrérages à solder; on en vient à bout pour peu que le champ de blé n'ait pas la rouille, et que la luzernière produise ses quatre coupes. Mais le père Chenu a un faible; il ne sait pas ce que c'est que de rester chez lui, près de sa ménagère, les soirs du dimanche après vêpres. Il faut qu'il aille flâner par là, près du jeu de quilles, et par une malice du sort le jeu de quilles est tout proche du cabaret. Or, on s'échauffe en jouant, mais on se rafraîchit en buvant. Et quand le père Chenu a bu une bouteille, il n'y a pas de raison pour qu'il n'en entame pas une seconde, sauf à en offrir un verre aux amis, tant le père Chenu a l'horreur de la solitude. Malheureusement, il faut payer avec du bel argent ce qu'on boit au cabaret, et voilà comment ce qui vient du blé retourne à la bouteille. Maman Chenu, autrement dit la Chenute, — car aux champs on féminise volontiers le nom de l'époux pour en faire le surnom vulgaire de l'épouse, — maman Chenu, donc, ne goûte que médiocrement ce système des compensations, et quand son pendard revient au logis, le gousset vide, elle n'a pas toujours, pour lui démontrer l'incongruité de sa conduite, des expressions empreintes du plus pur atticisme, et, ma foi, comme la moutarde monte plus volontiers aux nez rougis, il s'en suit des dissensions intestines dans lesquelles certain bâton de coudrier noirci au feu joue quelquefois un rôle frappant. Mais à cela près, c'est un excellent ménage que celui des

Chenu, car le lundi matin le papa Chenu ne se souvient plus des orages de la veille, et la Chenute n'a absolument pas de rancune.

C'est dans cet intérieur, comme on en rencontre tant au village, que Chant a passé sa première jeunesse. Dès huit ans, il avait été s'asseoir sur les bancs de l'école, et le maître n'avait pas tardé à reconnaître en lui une certaine aptitude pour la lecture et même pour les chiffres. Un beau jour, par extraordinaire, arriva à Damécourt M. l'inspecteur du canton, et, miracle plus étonnant, il y vint pour inspecter l'école. Chant fut interrogé par l'imposant fonctionnaire et répondit à charme en roulant dans ses doigts rouges son bonnet de coton bleu. Il en résulta des compliments au maître d'école, frais émoulu de l'école normale, et, ce qui vaut mieux que des compliments, une petite gratification à la fin de l'année. Voilà Jean passé d'emblée le favori du jeune maître, cité en exemple à ses condisciples et honoré de l'embrassade de M. le maire à la distribution des prix. Il y avait à l'église de Damécourt un orgue-harmonium, et le magister connaissait les éléments du doigté et quelques bribes de musique. Il apprit le tout à son cher élève, avec l'assentiment de M. le curé qui se plut, de son côté, à faire venir quelquefois le soir l'enfant trouvé au presbytère pour constater ses progrès et le fortifier dans ses études.

A quinze ans, Chant savait lire, possédait une main de clerc de notaire, et n'avait pas son pareil pour dérouler les arcanes d'une règle de trois; de plus, il savait toucher de l'orgue et chanter au lutrin.

A douze ans, l'hospice avait cessé de payer au père Chenu les mois de nourrice de l'enfant trouvé, ce qui n'avait pas empêché le père Chenu de le garder chez lui jusqu'à ce qu'il eût fait sa première communion. Quand cet acte auguste fut accompli, Chant avait demandé de lui-même à entrer, en qualité de valet, chez un cultivateur de

l'endroit. Il avait été admis, moyennant trente écus de gage, plus deux chemises de chanvre et une paire de souliers par an, dans la ferme de M. Chailloux, un des gros hères du lieu, membre du conseil municipal et marguillier.

Au bout d'un an, de *palureau* — on nomme ainsi au pays messin le gardeur de bestiaux — il était passé troisième valet. Au moment où la conscription vint le chercher et lui infliger un si dérisoire numéro, il n'était que le second domestique de la ferme et gagnait deux cents francs. C'est que son incontestable agilité ne pouvait suppléer à ce qui lui manquait comme force physique, et qu'il ne pouvait à lui seul diriger le timon d'un grand char; il était à la vérité le premier levé et le dernier couché à la ferme, mais le maître avait déclaré qu'il n'était pas du bois dont on fait les premiers valets.

III.

La plaie actuelle des exploitations rurales, c'est le manque de bras, c'est la difficulté de se procurer de bons domestiques. Jadis, un gars entrait tout jeune dans une ferme, il y vivait et il y mourait, comme les vieux serviteurs dans les bonnes maisons. Mais depuis que les comices agricoles accordent une prime à la fidélité des valets, ceux-ci mettent, pour un oui ou un non, le marché à la main à leurs maîtres, et vont chercher de meilleurs gages. Peut-être notre héros eût-il suivi cette mode et fait comme les autres le tour des fermes du canton, car ce n'était pas, après tout, un domestique sans défauts que Chant l'enfant trouvé, et il payait aussi son tribut aux humaines faiblesses. On l'accusait volontiers d'être taciturne, concentré, parfois un peu boudeur, ce qui venait des rebuffades que lui attiraient son apparence grêle et ce qui lui manquait sous le rapport des grâces rustiques et rubicondes. Mais un aimant, celui qui brillait dans les yeux d'une jolie fille, le retenait, quoi-

qu'il en eût, dans la ferme de M. Chailloux. Mlle Chailloux avait quinze ans et quelque chose de mieux que la beauté du diable. Fraîche et accorte, elle possédait par surcroît une taille svelte, des bras bien ronds et des fossettes aux joues qu'un poëte, s'il pouvait être question de poésie à la campagne, eût appelé des nids d'amour. Sans être connaisseur, Chant trouvait tout à fait à son goût les jeunes attraits de la fillette, et souvent à la moisson, quand elle s'en donnait de tout son cœur à jouer de la faucille, en purs bras, en jupon court et le bavolet de la chemise volant aux brises d'août, mons Chant, plus souvent qu'il ne l'aurait fallu, se laissait aller à des contemplations qui n'avançaient pas la besogne. La jeune fille ne faisait qu'en rire, car les fillettes ne trouvent jamais que le temps employé à les admirer est du temps perdu, mais le premier valet et surtout le maître n'étaient pas de cet avis, et parfois une épithète rude et méritée rappelait le gars aux réalités de ce monde et aux nécessités du travail. Comme Chant était après tout un bon ouvrier et qu'il réparait amplement par un redoublement de zèle ces moments d'apparente fainéantise dont M. Chailloux, au reste, ne soupçonnait pas la cause réelle, les choses allaient au mieux, et la situation de notre héros n'était nullement menacée. Par malheur, ce n'était pas précisément pour lui que la jolie Catherine lissait coquettement ses blonds cheveux sur son front, le matin du dimanche, et qu'elle frottait, comme on dit, la bonne épaule à son père pour qu'il lui rapportât de Metz de beaux rubans rouges qui rendaient plus jolis son bonnet et son joli minois; il y avait de par le monde un certain cousin dont elle prisait fort les hommages et dont les compliments ne manquaient jamais d'appeler un carmin plus vif sur ses joues quelque peu hâlées. Mais ceci demande une explication.

Ce cousin s'appelait Eustache Grandpart; sa mère avait pour sœur la propre mère de Catherine. Eustache et Catherine étaient donc deux cousins-germains. Toute, ou presque

toute la fortune de M. Chailloux lui venait de sa femme qui avait payé son train, et acheté, en outre, de ses deniers, de la terre pour employer deux charrues. Sa sœur aînée avait épousé le père Grandpart, un richard de village, un homme qui, sans un rouge liard au début, avait, à force de privations et de sueurs, amassé un pécule, puis acquis des champs, puis enfin était parvenu à payer une ferme de quarante hectares, une part de bois d'une contenance presque égale, sans compter les acquisitions en train. Mais il s'était marié sur le tard et lorsque sa situation personnelle lui avait permis d'aspirer à une héritière. Son mariage l'avait décidément fait riche, sans changer quoi que ce fût à ses habitudes de stricte économie. Il est un de ces exemples, plus communs qu'on ne croit, de ce que peuvent l'amour du travail, la volonté persistante, quand ces mérites sont couronnés par une vertu qui fait valoir les deux autres, une indomptable sobriété. Mais les caractères de cette trempe manquent rarement d'atteindre à l'excès, et l'économie, au village comme ailleurs, devient avarice. Le père Grandpart donc, était un avare fieffé, et, comme on dit aux champs, un vrai fesse-Mathieu. Il ne dépensait, pour ses besoins, que le stricte nécessaire, moins encore peut-être. Pour s'arrondir au figuré, il avait très-certainement pris sur sa faim. Sa femme avait bien essayé d'introduire dans son logis les habitudes d'existence relativement large et abondante des gros fermiers du pays. Mais elle avait dû renoncer à ces tentatives qui, dès la lune de miel, avaient allumé la discorde dans le ménage. La pauvre femme dut se résigner à l'ordinaire plus que maigre de la table conjugale. Les domestiques de la maison, à tout prendre, étaient mieux nourris, ou du moins plus copieusement que leurs maîtres, car le père Grandpart savait à merveille que quand le ventre est creux la besogne ne va pas. Ils avaient donc la plus forte pitance, mais les mets étaient grossiers plus que de raison, et Mme Grandpart avait été habituée à un régime

moins cénobitique. Aussi, plusieurs fois après le repas elle fut surprise, par son mari, armée d'un tortillon de pain et écrêmant bravement un pot de laitage pour satisfaire sa faim non apaisée. Quant à ses atours, la braverie lui eût été à tout jamais interdite sans les cadeaux d'étoffes que lui faisait sa famille. Pour ce qui est des joyaux, elle avait sa croix et sa chaîne d'or de jeune fille. Impossible au père Grandpart de mordre sur ce trésor. Il avait bien, dans ses moments de mauvaise humeur, grommelé contre la prodigalité des femmes et dit crûment « que la chaîne était de valeur et qu'il n'y avait pas de bon sens de laisser dormir de l'argent comme ça. » Mais la sordidité elle-même a ses limites, et il n'avait pas osé insister. Si ces bijoux étaient venus de lui, nul doute d'ailleurs qu'il n'en eût fait des écus.

Il avait six enfants; les plus jeunes étaient occupés à la ferme et rudement. Jusqu'au petit dernier, qui avait sept ans, ses garçons fouettaient les attelages à la charrue ou gardaient les chevaux aux champs pendant les froides nuits d'automne. Son unique fille aidait sa mère dans le ménage et présidait aux travaux rustiques. Elle avait seize ans. Mais comme beaucoup de paysans à l'aise, le père Grandpart avait, lui aussi, sacrifié à l'orgueil. Il avait été atteint du prurit endémique de faire un Monsieur de son fils aîné, sans bourse délier, cela va sans dire. Dès onze ans, et quand Eustache Grandpart sut à peu près écrire et calculer, il le fit entrer comme clerc dans l'étude d'un huissier voisin. Seulement, il fut expressément convenu que le petit Eustache resterait à la ferme pendant la saison des travaux. A la Toussaint, l'enfant quittait le fouet pour la plume, et quelque temps qu'il fît, allait grossoyer chez le patron. Cette existence, mi-partie rustique et procédurière, dura huit années, après lesquelles Eustache, devenu grand garçon, fit comprendre à son père que son instruction professionnelle dans une étude de village pouvait laisser à désirer, et qu'il serait

indispensable d'aller compléter son éducation chez un huissier de la ville chef-lieu. Les arguments du jeune homme pouvaient être bons, mais le meilleur de tous, ce fut le père Grandpart qui le trouva. Il se dit qu'après tout ses autres fils se faisaient grands et déjà remplaçaient avantageusement leur frère aîné qui, dans la maison paternelle, passait ainsi, ou peu s'en fallait, à l'état de bouche inutile.

— Tu veux aller à Metz, garçon? dit-il; eh bien! à ton aise... pourvu que ça ne me coûte pas un sou!...

Eustache n'était pas dépourvu d'intelligence; depuis deux ans et plus il dirigeait en maître l'étude de son patron qui avait toute confiance en ses capacités. Ses fonctions l'avaient mis en rapport avec quelques avoués et hommes d'affaires du chef-lieu, et à force de démarches et de persévérance, il fut admis chez un huissier de Metz en qualité de premier clerc, avec trois cents francs d'appointements, soit vingt-cinq francs par mois. Avec cela on ne va pas loin, mais Eustache était laborieux, industrieux, infatigable; il avait quelque chose de l'âpre volonté de son père, et il avait été, de bonne heure, accoutumé à vivre de peu. Il trouva des écritures à transcrire, des rôles à mettre au net, et il ajouta ainsi, dès la première année, sans en rien dire au père Grandpart, deux cents francs à son modeste budget. Il vécut avec ces faibles ressources qui, d'ailleurs, s'augmentaient d'année en année, et peu à peu il cessa de donner à rire avec ses habits râpés, étriqués, usés jusqu'à la corde. Il finit par avoir un col propre le dimanche et une redingote passablement taillée. Il était passé Monsieur.

Son père essaya bien de le sermonner sur la somptuosité coûteuse de sa mise, mais au fond il n'était pas fâché de voir son fils si brave sans qu'il lui en coûtât rien.

— C'est maintenant un faraud de Metz!... disait-il non sans orgueil à ses connaissances, et souvent aux cousins et cousines de Damécourt.

Le père Grandpart habitait le village de Wouilly, qui n'est

distant de Damécourt que de sept kilomètres, et les visites étaient fréquentes entre les deux sœurs et leurs enfants. Naturellement Catherine Chailloux était fière de son cousin, qu'on ne désignait plus, même dans sa famille, que sous le sobriquet du *messin*. Car au village il est bien peu de personnes qui échappent aux honneurs et aux inconvénients du surnom, presque toujours spirituellement et justement appliqué.

Il s'était établi entre Eustache et Catherine des rapports d'amitié rustique qui tournaient visiblement à un sentiment plus tendre, bien qu'inavoué encore. Le père Grandpart, qui avait six enfants, ne voyait pas sans satisfaction cette inclination naissante de son fils pour sa cousine, qui était fille unique et qui aurait une bonne dot. Les choses allaient donc au mieux pour tout le monde, excepté cependant pour notre pauvre Chant qui comprenait bien la préférence accordée par Catherine à son rival, mais qui n'en persistait pas moins dans ses sentiments pour elle. Jamais pourtant il ne lui avait rien dit qui pût les lui faire connaître, mais l'ingénuité, même villageoise, sait parfaitemeut discerner ces impressions-là, et l'amour du pauvre enfant trouvé avait du moins pour la jolie fille la valeur d'une satisfaction de coquetterie. Néanmoins elle ne se contraignait nullement pour laisser voir à Chant de quel côté penchait son petit cœur, et elle mettait même à lui laisser soupçonner son secret, une cruauté que toutes les filles d'Ève comprendront.

IV.

Les choses en étaient-là, lorsque le tirage au sort fit un soldat du pauvre valet de ferme. Le cœur un peu gros, moins du numéro 1 que de la réponse de Catherine, Chant alla faire part de sa mauvaise chance à son père nourricier. La Chenute pleura un brin, mais le papa Chenu avait fait un congé, et dans ses jours de crânerie il coiffait son vieux

chef du bonnet de police râpé et détérioré qu'il avait rapporté du régiment et qu'il conservait comme une relique.

— Bath! console-toi, Chant, dit-il; tu pars, eh bien! je suis bien parti, moi, et je suis revenu; tu reviendras tout de même. Tu auras vu du pays, tu ne seras plus le nigaud que tu es. Car, ce n'est pas pour te flatter, mais tu es encore un peu godiche... sans l'être au fond. Oh! je te connais, tu vaux mieux que ta mine. Écoute donc, si tu fais campagne, tu n'auras pas toujours ton couvert mis, et tu pourras bien regretter la soupe au sel du père Chenu, mais un guerrier doit savoir se serrer le ventre à l'occasion. Demande plutôt au légionnaire.

Le brave père Chenu parlait du vieux sergent avec lequel nous avons déjà fait connaissance et qu'on ne désignait pas autrement au village.

— En attendant, continua le père nourricier en jetant un regard moitié craintif, moitié provocant sur la Chenute qui commençait à ouvrir les oreilles, tu vas venir avec moi te rafraîchir le gosier... rien de pareil pour faire passer la douleur!..

La Chenute vit bien qu'il n'y avait rien à répliquer et que toute opposition au projet bachique de son fléau — ainsi nommait-elle son seigneur et maître en pareille occurence — ne servirait à rien. Cependant elle crut devoir risquer au moins une recommandation, assez vaine d'ailleurs.

— Au moins ne rentre pas trop tard, ivrogne. Si c'est permis de donner de ces habitudes-là à cet enfant!...

Mais déjà le père Chenu avait tiré du coffre aux reliques le bonnet de police des grandes occasions, et avait emprisonné sous sa profondeur anguleuse les mèches encore abondantes de sa chevelure. Profitons de l'occasion pour faire remarquer que la décoloration des cheveux et la calvitie sont bien moins précoces aux champs qu'à la ville. On voit communément des campagnards qui, à soixante ans et plus, ont encore une chevelure abondante et qui a conservé sa

couleur, tandis que nos jeunes beaux de trente-cinq ans et au-dessous sont très-souvent des grisons... quand ils ont conservé leurs cheveux.

Père et fils se rendirent donc au cabaret, où ils trouvèrent le vieux sergent qui en était à son deux mille deux centième récit de la bataille de Wagram, dont il racontait les péripéties dans le plus grand détail, bien qu'en réalité il n'en eût guère vu que la fumée, comme la plupart de ses héroïques compagnons d'armes. A la dixième campagne, la dixième bouteille était plus terrassée encore que les Autrichiens et les Russes, et l'appariteur de police vint licencier les armées belligérantes. Mais on ne rosse pas impunément les ennemis de la France pendant toute une soirée sans qu'un peu d'émotion ne se mêle à l'orgueil de la victoire; et la vérité est que le vieux sergent, le père Chenu et son fils adoptif, en s'embrassant comme du pain sur leurs seuils respectifs, étaient incontestablement un peu émus. Heureusement, le verbe aigre et provocant de la Chenute donna une direction pratique aux visées belliqueuses de son digne époux, qui ouvrit une onzième et dernière campagne sur les épaules de sa ménagère, laquelle se décida enfin à gagner son lit en se frottant les épaules.

Quant à Chant, il rêva qu'il prenait Vienne d'assaut à lui tout seul, qu'il était fait caporal et qu'il épousait Catherine à la barbe de son beau cousin.

Quelques mois se passèrent entre le tirage et le départ des conscrits, et Chant continua à travailler à la ferme. Mais un beau jour l'ordre de rejoindre arriva, et cette fois notre héros allait endosser l'uniforme pour tout de bon. Cette nouvelle produisit une impression de peine et de regret dans la famille Chailloux, où Chant avait su conquérir des affections. C'était un bon ouvrier d'abord, et puis c'était un valet fidèle, puisqu'il n'avait encore fait que cette *condition*. C'est le mot usité. Le maître déclara donc que pour faire honneur au conscrit, il donnerait à la ferme un repas où seraient

invités tous les parents et amis. Chant fit un peu la grimace en apprenant que la famille Grandpart était invitée et que, par conséquent, il y avait beaucoup de chances pour que le beau cousin fût du gala. Mais il fut flatté de la considération et de l'amitié qu'on lui témoignait. Cette décision du fermier était assurément le résultat d'un premier et bon mouvement; mais le cher homme, s'il faut tout dire, n'était pas fâché de trouver l'occasion de se divertir un peu et de faire bombance. Ce n'est pas qu'il fût adonné à l'ivrognerie et à la sensualité, mais sans détester le bon vin, il aimait la gaudriole et le petit mot pour rire. De plus, sa fortune lui permettait de faire bien les choses; il était aise d'éblouir ses amis et un peu ses parents par la somptuosité des franches lippées qu'il leur offrait. Mais Chant ne fit pas toutes ces réflexions qui étaient à cent lieues de son esprit. D'ailleurs le meilleur moyen pour être malheureux en ce monde, c'est de tout approfondir.

Le repas fut donné la veille même du départ de Chant. Mais le matin du grand jour, le père Grandpart fit dire au cousin Chailloux que son char avait une roue chez le charron et que ses chevaux étaient trop fatigués pour faire la route de Wouilly à Damécourt. Que sa femme et sa fille étaient bien désolées de ce contretemps et lui aussi, mais qu'il fallait savoir se faire une raison...

— Le vieux ladre!... dit M. Chailloux en riant de bon cœur. Il veut bien venir, mais il tient à ce que ses rosses se reposent.

— Oui, dit Catherine en faisant la moue... mais ma tante, mais ma cousine ne pourront pas venir, elles!...

— Et le messin pas davantage... n'est-ce pas, sournoise?... riposta le fermier en riant de plus belle.

— Voyons... est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'arranger ça?.. dit Mme Chailloux en mère bonne et indulgente qu'elle était.

— Eh! si, enfants!... On attèlera le char-à-bancs et on ira

chercher les Grandpart... puisque mam'zelle y tient tant... continua le débonnaire papa. Seulement, ajouta-t-il en se grattant le front, je ne sais trop qui conduira ; le premier valet est à la charrue, et...

— Est-ce que Chant n'est pas là?... dit vivement la jeune fille. N'est-ce pas, Monsieur Chant, que vous irez à Wouilly? que vous nous rendrez ce service?...

Et la rusée matoise riait sous cape.

— J'irai, Catherine... dit simplement Jean. Mais je sais bien pourquoi vous me demandez ça, allez!...

Catherine rougit pour l'acquit de sa conscience, et un quart d'heure après le second valet de ferme conduisait le char-à-bancs à Wouilly. Il se disait chemin faisant : Elle en tient pour le faraud de Metz, c'est sûr. Mais c'est égal, avant que je m'en aille, elle saura que je l'aime!

Chant trouva la famille Grandpart réunie et prête à partir. Mais le bel Eustache ne pouvait être de la fête ; une saisie importante rendait absolument indispensable sa présence à Metz. On comprend que le conscrit n'en fut pas trop affligé. Le père Grandpart, qui n'aimait pas à perdre de temps, était occupé dans le jardin à sarcler des disettes. On l'appela. Madame et Mademoiselle Grandpart étaient sous les armes, bien que leur mise fût, comme on le pense bien, assez modeste. Cependant, en voyant arriver le père, la fille baissa les yeux avec contrainte, et la maman, toute rouge, s'écria qu'il ne fallait pas faire attendre les Chailloux et qu'il était temps de partir. Mais déjà le père Grandpart avait jeté un regard inquisiteur sur les atours de ces dames, et visiblement son front s'assombrit et ses sourcils gris se rapprochèrent. C'était chez lui signe d'orage.

— Qu'est-ce que cela? s'écria-t-il en touchant d'un doigt brutal le bonnet neuf de la pauvre Rosalie ; des broderies!.. des rubans!.. a-t-on idée de ça!.. m'expliquerez-vous ce que cela veut dire?..

— Mais, Grandpart, dit la maman qui parut prendre une

résolution héroïque, notre Rosalie va sur ses dix-sept ans. Ce n'est plus une enfant. Elle ne peut pas toujours avoir une cornette de coton... D'ailleurs c'est... c'est...

— Eh bien ! c'est un cadeau, n'est-ce pas? Oh ! je sais ce que cela veut dire. Ce n'est pas à un vieux singe qu'on apprend à faire des grimaces... Un cadeau ! à d'autres. Nous ne sommes invités chez les Chailloux que d'avant-hier... depuis ce temps-là vous n'avez vu personne de chez vous, et vous avez été hier à Metz... c'est clair comme bonjour !... Oui, c'est un cadeau... avec mon pauvre argent... et vous croyez que je souffrirai ça ?.. Que les Chailloux se ruinent en galas, c'est leur affaire. Mais j'entends être maître chez moi. Eh ! mais, je n'avais pas tout vu... un châle neuf !...

— Un châle imprimé... et si bon marché !...

— Ne vous gênez pas !.. voyez-vous, la glorieuse !... ça n'est pas sec derrière les oreilles et ça pense déjà à mal !... Allons ! à bas le bonnet et le châle... je saurai bien retrouver le marchand !...

Et l'avare, par un geste rapide, dénoua le cordon du bonnet qu'il enleva, ainsi que le châle qu'il remit soigneusement dans ses plis. La pauvre Rosalie dut aller prendre son ancienne cornette des dimanches, blanchie heureusement, et elle monta en voiture en étouffant ses soupirs. Mme Grandpart avait le visage morne des mères qui voient souffrir leurs enfants sans pouvoir remédier à leurs peines. Déjà elle avait eu à essuyer bien des scènes de ce genre, mais ces froissements, légers en apparence, sont de ceux auxquels on ne s'habitue pas.

Le père Grandpart, dit le Grigou dans le pays... maintenant qu'on l'a vu à l'œuvre nous pouvons lui restituer le vocable sous lequel il est généralement connu... le père Grandpart, donc, n'avait pas assez de sarcasmes pour flageller les folles dépenses des Chailloux, mais il ne manquait jamais à leurs galas quand il y était invité et même

quand il n'avait pas reçu d'invitation. Et ces jours-là, à le voir manger, on ne se serait jamais douté des lisières qu'il mettait à son appétit quand il prenait ses repas à sa table.

En moins de trois quarts d'heure la famille Grandpart arriva à Damécourt, où on lui fit fête; mais Catherine, en n'apercevant pas son cousin Eustache, prit un petit air mélancolique dont le pauvre Chant s'aperçut de reste. Il s'approcha de la jeune fille et lui dit avec une amertume naïve:

— Ce n'est pas de ma faute, mam'zelle!

Outre les Grandpart et les Chailloux, l'assistance comptait plusieurs cultivateurs du village et des environs. Les plus vieux portaient encore la blouse classique, mais les jeunes et les mitoyens avaient endossé la redingote noire et la cravate de soie des grandes circonstances, ce qu'on appelle à la campagne, par un trope hardi, « les habits de viande ». Presque tous étaient rasés de frais; un ou deux portaient la barbe longue comme les messieurs de la ville, qui, néanmoins, commencent à l'abandonner. Un jeune frère de M. Chailloux, établi fermier depuis un an, était aussi de la partie. Ce jeune homme, qui n'avait pas plus de vingt-huit ans, était encore à marier; c'était un garçon joyeux, loyal, bon enfant, mais un peu trop enclin aux plaisirs de la table et à la criaillerie après boire. Ces dispositions trop connues, de Grégoire Chailloux, avaient certainement nui à son établissement. Son frère aîné avait seul de l'influence sur lui; il lui prodiguait de sages conseils, surveillait son exploitation, et plusieurs fois avait prévenu des écarts décidément graves. Mais il n'était pas toujours là, et le jeune homme, soit dans ses plaisirs, soit dans ses ventes et ses marchés, avait commis des imprudences et fait des sottises, dues presque toujours à son caractère un peu vantard et fanfaron. On l'avait placé près de la jeune Rosalie qui commençait à devenir un personnage. Chant, qui était le héros de la fête, était assis aux côtés de la fille de la maison.

Le repas fut somptueux et d'une insupportable longueur. Il commença à midi; à six heures du soir les convives étaient encore à haute table. Beaucoup de mets copieux, quelques-uns recherchés, avaient largement satisfait leur robuste appétit. Les vins du pays avaient circulé en profusion durant les premiers services, mais au dessert les cachets verts et rouges des grands crûs avaient été débouchés avec non moins de prodigalité, et les détonations du champagne en furent le bouquet final. C'est maintenant ainsi dans les galas de la campagne. L'aï mousseux y a obtenu depuis quelques années ses lettres de grande naturalisation!...

Les cultivateurs d'aujourd'hui, on le voit, ne se piquent guère d'imiter l'antique simplicité de leurs pères. Si c'est une preuve qu'ils sont plus riches et qu'ils font mieux qu'eux leurs affaires, tout est pour le mieux. On peut croire cependant qu'un peu plus de sobriété serait préférable, ne fût-ce que pour donner aux subalternes l'exemple de la modération.

Le père nourricier de Chant n'avait pas été invité au repas. Il n'y eût point été à sa place. Il y a, au village, une distance énorme entre le fermier et le simple journalier. Chose étrange, la plupart des cultivateurs prennent encore leurs repas avec leurs domestiques, et aucun n'admettrait à sa table un ouvrier qu'il emploie à la journée. Nous livrons sans commentaires ce fait aux amis quand même de l'égalité. Le père Chenu, donc, ne fut pas invité à dîner, mais Mme Chailloux lui envoya quelques reliefs appétissants du festin. Voilà la nuance.

On parla agriculture, récoltes, comice, bien entendu. Le père Grandpart ne soufflait mot, mais, tout en mangeant et en buvant comme quatre, il ne perdait pas un mot de tout ce qui se disait. Un fermier se plaignait en soupirant de la récolte du colza que les gelées d'avril avaient fort compromise.

— Je crois bien! dit Grégoire Chailloux, tu vas semer ton colza dans un fond... comme pour narguer la gelée!..

Moi, j'ai fait autrement, mes colzas poussent sur les hauteurs et il faut les voir. C'est dru, c'est jaune comme de l'or... je ferai là-dedans cent hectolitres !

— En es-tu bien sûr?. dit Chailloux aîné. Tes champs vont bien, c'est possible; mais il y a encore le coulage à craindre... Vois-tu, on ne peut compter sur une récolte que quand on la tient.

— D'ailleurs, il nous la donne belle avec ses cent hectolitres, dit le fermier aux colzas gelés, piqué au vif par le lardon que lui avait lancé son jeune confrère. Si j'étais aussi sûr de tirer vingt hectolitres de mon champ, que toi trente au plus des tiens, je m'estimerais heureux...

— Trente hectolitres !.. cria Grégoire exaspéré et rouge jusqu'aux oreilles. Aussi vrai que j'avale ce plein verre, j'aurai mes cent hectolitres et même mes cent quintaux !.. Mais moi, le colza ça me connaît, je lui fais donner tout ce que je veux... tandis que toi, tu as les vieilles routines et tu sèmes à tort et à travers, comme une corneille qui abat des noix !..

La querelle menaçait de s'échauffer. Chailloux aîné fit signe au contradicteur de Grégoire, homme rassis, de ne pas insister, et on en resta là. Mais pour un observateur attentif, certain sourire qui se dessina sur les lèvres minces du père Grandpart aurait eu une signification précise. Il se promettait de tirer parti de ce qu'il avait entendu.

Chant avait été placé, avons-nous dit, près de Catherine. Il lui adressait quelquefois la parole, mais elle ne lui répondait guère que par monosyllabes, voulant lui montrer que son cœur et son esprit étaient ailleurs.

— Je vois bien que je vous ennuie, Catherine, dit-il doucement à la jeune fille.

— Vous ne m'ennuyez pas, Chant, mais je n'ai pas d'oreilles que pour vous. Il faut bien que j'écoute ce qu'ils disent tous...

— Vous n'avez jamais eu d'amitié pour moi, je le sais

bien; mais je vais partir et vous serez bien tranquille. Ça ne m'empêchera pas de penser à vous... bien souvent.

— A quoi cela vous servira-t-il de penser à moi?.. Je ne vous le défends pas, si ça vous amuse; mais quand vous serez soldat, vous oublierez bien vite les gens de Damécourt... et vous ferez bien.

— Je ne suis qu'un domestique, voilà pourquoi vous parlez ainsi; mais vous saurez que quand j'ai une amitié, je la garde.

— Et moi aussi!.. dit résolument Catherine en regardant le pauvre garçon dans les yeux.

— Qui sait?.. Vous êtes bien jeune, mam'zelle... et moi, voilà comme je suis... j'espère toujours, surtout quand on me défend d'espérer...

Chant n'en avait jamais tant dit; peut-être l'animation du repas lui donnait-elle une assurance qui lui manquait d'ordinaire. Cependant, si le caractère du jeune homme était un peu craintif et un peu sauvage, il n'en était pas moins susceptible de décision et de persévérance. Il s'était dit que Catherine connaîtrait « son amitié, » c'est l'expression du village, et il se tenait parole. Il fit plus encore.

Au dessert, on but à la santé du conscrit. En ce moment Chant tira de sa poche, avec sérénité, un sac de papier très-gonflé, y prit deux ou trois morceaux de sucre et les mit dans le verre de sa jolie voisine. Il faut savoir qu'au village cette attention a une signification de galanterie très-précise, et que dans certaines circonstances elle équivaut à une véritable déclaration d'amour. Dans les repas de baptême, le parrain sucre le vin de sa commère; dans les galas de noces, le premier garçon comble sa fille d'honneur des mêmes douceurs. Avec une résolution tranquille, Chant leva son verre et le choqua contre le verre de Catherine un peu décontenancée par la hardiesse du jeune homme. La main de la jeune fille tremblait un peu quand le choc cristallin retentit, mais elle ne porta pas son verre à ses lèvres.

L'action de Chant n'avait échappé à personne, et chacun en comprenait l'intention.

— Dis donc, Chailloux, fit le père Grandpart avec un sourire contraint, m'est avis que ton valet s'émancipe!..

— Laisse-le faire... dit M. Chailloux avec un franc éclat de rire. Je l'ai placé près de Catherine, c'est bien le moins qu'il lui fasse la cour. C'est égal, je ne l'aurais pas cru si déluré!.. Ah! ça, mon gaillard, ajouta M. Chailloux en s'adressant à Chant, il paraît que tu es un galantin premier numéro!.. Mais tu aurais mieux fait de garder ton argent pour la cantinière du régiment. L'argent et le sucre, ça s'use!..

— Je ne m'occupe pas de la dépense, dit Chant, quand il s'agit de donner à mam'zelle Catherine un témoignage d'amitié!..

Cette déclaration très-nette fut accueillie par un hourra de bravos ironiques; on but avec un redoublement de gaîté au conscrit et à ses amours. M. Chailloux riait plus fort que les autres.

— Voilà ce que je ne vous pardonnerai jamais!.. dit Catherine à Chant qui répondait de son mieux à la pluie de quolibets dont l'accablaient à l'envie les convives.

En dépit de cette dure parole et des lazzis dont il était l'objet, Chant se sentit heureux. Il était content de lui, parce qu'il avait exécuté ce qu'il s'était promis.

Heureusement le café qu'on servit vint faire diversion à cette scène. Il était six heures du soir, on banquetait depuis midi; les dames éprouvaient le besoin légitime de respirer un peu le grand air. Mme Chailloux se leva la première, elle fut bientôt suivie par tous les « blancs bonnets de la table. » La plupart des convives les imitèrent. Grégoire Chailloux allait gagner la porte à son tour, lorsqu'il se sentit arrêté par la basque de sa belle redingote noire. Il se retourna, c'était le père Grigou qui avait un mot à lui dire. Le père Grigou était riche, et sa fille Rosalie prenait

ses dix-sept ans. Cette situation méritait quelques égards, surtout de la part d'un garçon à marier qui avait subi quelques refus à l'endroit du conjungo.

— Tu as ton tabac, Grégoire?... dit le riche paysan en tirant de sa poche une petite pipe de terre qu'il ne remplissait jamais qu'avec le tabac d'autrui.

— Je crois bien, monsieur Grandpart, et tout à votre service, fit Grégoire en tendant au vieillard une blague passablement arrondie.

— Ça n'est pas de refus, mon garçon. J'ai oublié mon paquet de contrebande... J'ai tant de choses en tête!

— Pardi! un malin comme vous.

— Tu dis donc, Grégoire, que ton colza te rendra gros? C'est égal, cinquante quintaux, c'est beaucoup!

— Je n'ai pas dit cinquante, papa Grandpart, j'ai dit cent...

— Mettons ça à soixante et n'en parlons plus. Je t'ai bien entendu tout à l'heure, mais je n'ai pas voulu te contrarier... et donner raison à l'autre... Songe un peu! cent hectolitres dans moins d'un hectare!...

— Cent hectolitres!... Encore une fois, j'ai dit cent quintaux et je ne m'en dédis pas!...

— Après ça, tu sais mieux ce que tu as que moi. Mais si je te mettais au pied du mur... on verrait bien ..

— Qu'est-ce qu'on verrait?... dit Grégoire visiblement échauffé par de trop copieuses libations.

— On verrait que tu reculerais, pardi?...

— Je reculerais?...

— Eh bien! voyons, tu engrangeras, dis-tu, cent quintaux de colza. Je t'en achète quatre-vingts, livrables fin juillet...

— Quatre-vingts... quatre-vingts...

— Tu vois bien que tu crantes!... (Pardon de l'expression, qui est de rigueur ici.)

— Moi? Jamais!... Mais c'est le prix qu'il faut voir...

— Le colza sera abondant, puisqu'à toi tout seul tu en feras cent quintaux. Mettons ça à... trente francs...

— Trente francs!... vous voulez rire!...

— Et toi tu veux te dédire... Allons!... pour toi ce sera trente-cinq... J'y mets du mien...

— Nenni... c'est trop peu...

— Et je te baille mille francs d'à-compte... C'est aujourd'hui le 2, tu les toucheras le 6... Ça va-t-il?

— Songez-donc... trente-cinq francs!...

— Oui, mais l'à-compte!... Tiens, tu ferais mieux d'avouer que tu t'es trop avancé.

— Ah! vous le prenez comme ça!... Eh bien! c'est dit. J'accepte.

— Quatre-vingts quintaux... trente-cinq francs... fin juillet... si tu es un homme... tope là!...

— Tope!...

— Un instant... dit le rusé paysan en se caressant le front du bout de son index crochu. Tu pourrais oublier la chose... on est jeune... Tu vas me signer un billet... histoire de te rafraîchir la mémoire en temps et lieu... Moi! je t'en signerai un autre, pour l'à-compte.

Et le père Grandpart, qui connaissait les êtres et appartenances de la maison, fouilla prestement dans un meuble, en tira ce qu'il fallait pour écrire et fit signer à l'imprudent Grégoire un billet conforme au marché, et stipulant, pour surcroît de précaution, un fort dédit en cas de non-exécution.

— Diable!... fit Grégoire en apposant sa signature sur le billet, toutes les herbes de la St-Jean y sont!...

Le tour était joué. Le père Grandpart rejoignit ensuite M. Chailloux au jardin.

— Ah ça! dit l'avare, quelle est donc ton idée sur Catherine?... tu la laisses cajoler comme ça, à ton nez, à ta barbe... par un gueux, un meurt-de-faim!...

— Il faut bien rire!... Mais puisqu'il part...

— Il reviendra.

— Quand il sera revenu, papa Grandpart, les petits de Catherine, barbouillés de raisiné, jetteront déjà des pierres à notre jo... comme disait la grand'Ginon!...

Pour terminer la soirée, les jeunes gens et les jeunes filles dansèrent en rond dans le jardin; puis ils jouèrent à la main chaude: un jeu de force où l'on frappe à tour de bras, où le plus furieux coup de poing est toujours sûr du plus bruyant succès.

Les vieux, il ne faut pas dire les raisonnables, retournèrent à la salle à manger, et sur la grande table, d'où la nappe avait été enlevée, ils commencèrent une partie de *bête ombrée* qui durait encore au petit jour. La bête ombrée est le jeu de cartes des curés, dit-on, c'est aussi celui des matadores de village. A un sou la mise on y peut perdre ou gagner une grosse somme dans une nuit. Le père Grandpart était un malin à la bête ombrée; c'était la seule distraction qu'il se permît. Il est vrai qu'il y gagnait toujours. Par un accord tacite, ni lui ni Grégoire ne sonnèrent mot de leur marché. Tous deux avaient leurs raisons pour se taire.

Au moment de se séparer, Chant s'approcha de Catherine.

— Puisque je pars, dit-il, vous me laisserez bien vous embrasser, Catherine?

— On ne m'embrasse pas comme ça, Chant... ce n'est pas le jour de ma fête.

— Mais si... puisque je m'en vais!... dit amèrement le conscrit. Tenez, mam'zelle, j'ai idée que quelque jour vous me voudrez plus de bien!...

— Voilà des mots en l'air, monsieur Chant. Allons, pour aujourd'hui, bonsoir! Pour demain, bon voyage!

On se sépara sur ce mot.

Chant alla achever la nuit chez son père nourricier. Il devait cette marque d'attention à ces bons cœurs qui avaient pris soin de son enfance. Le lendemain matin, après avoir reçu l'accolade trempée de larmes de la Chenute, Chant se mit en route, accompagné du père Chenu qui voulut, dit-il, faire à son fieu un pas de conduite. Inutile d'ajouter qu'on fit une station au cabaret du prochain village. Mais les moments du conscrit étaient comptés et il fallut se séparer.

— Ah ! ça, Chant, dit le père Chenu avec une certaine solennité, te voilà soldat : je l'ai été aussi. Si tu vas à la guerre, j'entends et je prétends que tu ne boudes pas. La Chenute te disait tout à l'heure qu'il ne fallait pas trop faire le crâne et que la prudence est la mère de la sûreté. Propos de femme, vois-tu. Aux premières bordées ça fait de l'effet si tu veux, et le légionnaire te le dira comme moi... mais après, on n'y pense plus et on tape dur quand on a du cœur. En tous cas, souviens-toi que tu es Français... Je ne te dis que ça... et ça suffit !...

Après ce beau discours, le père et le fils s'embrassèrent et tout fut dit. Chant alla faire viser sa feuille de route à Metz, et vingt jours après il avait rejoint son régiment à Lyon, où il tenait garnison.

(La suite à la prochaine livraison).



VERGISSMEINNICHT.[1]



Une nuit de printemps s'approche
Et répand ses parfums divers...
Le Rhin tiédi, contre la roche
Fait chanter ses petits flots verts.

Tout chante : le flot sur la plage
Le doux zéphir entre les fleurs
L'oiseau joyeux dans le feuillage
L'amour dans tous les jeunes cœurs !

Pourquoi donc baissent-ils la tête ?
Pourquoi semblent-ils malheureux ?
Pourquoi ?.. La jeunesse les fête
Ils s'aiment, ils sont beaux tous deux.

Quand derrière les rochers sombres
Le soleil descendra demain,
Ils ne verront plus leurs deux ombres
Se prolonger sur le chemin !

Il sera loin, bien loin du fleuve
Lorsque demain le soir viendra
Et l'absence, cruelle épreuve,
De ses regrets les navrera.

Ils marchent gardant le silence
Au bruit des flots mélodieux,
Craignant de se dire d'avance
Les mots si navrants des adieux.

---

[1] Traduction : *Ne m'oubliez pas.*

S'arrêtant au bord du rivage,
La châtelaine a par hasard
Laissé sur une fleur sauvage
Descendre son triste regard.

Comme les doux yeux qu'elle attire,
Cette humble fleur est d'un bleu pur
La turcoise que l'on admire
N'est pas d'un plus charmant azur.

Il voit aussi la fleur sauvage
Il la croit l'objet d'un désir,
D'un bond le voilà sur la plage
La fleur il vient de la saisir.

La roche à laquelle il s'attache
S'ébranle sous son pied, soudain
De la montagne elle s'arrache
Et roule avec lui dans le Rhin.

Dans ce moment la châtelaine
Voit la fleur tomber sous ses pas
Et lui que l'eau rapide entraîne
Murmure : ne m'oubliez pas !

C'est ce que conte la légende
Qui ne dit pas discrètement
Si son héroïne allemande
Songea toujours à son amant.

De celui-ci le cri suprême
Lorsque s'ébranla le granit,
Nomme encore la fleur elle-même
On l'appelle Vergissmeinnicht.

Et depuis la mort qu'a soufferte
Cet amant digne de pitié,
Sa fleur... tous l'ont reçue, offerte,
Et tous, je crois, ont oublié.

Th. P.

LES FOLLES IMAGES,

CARICATURES.

Les mots : *réaliste, réalisme,* qui ont longtemps appartenu seulement aux discussions philosophiques et au langage scolastique, sont nouveaux dans l'acception qu'on leur donne depuis quelques années, mais ils n'expriment pas une chose nouvelle. Je n'ai pas à m'occuper ici de cette chose en fait de peinture, mais je ferai remarquer qu'elle est vieille dans les œuvres littéraires. On la trouverait sans peine chez les latins dans Martial, dans Suétone ; chez les Italiens dans Tassoni, dans Lippi ; chez les Espagnols dans l'Archiprêtre de Hita, dans la *Goduna de Sevilla,* dans *Lazarillo de Tormes* et les autres romans pittoresques. En France, les réalistes ne nous ont pas manqué non plus. Villon fut un poète réaliste, le *Roman comique* de Scaron, le *Roman bourgeois* de Furetière, sont des romans réalistes. Le bon gros Saint-Amant — comme il se nommait lui-même, — le chef des *Goinfres,* le poète crotté et débraillé qui allait au cabaret chercher une rime riche

Au nom de son ami Faret,

Saint-Amant eut des idées non moins triviales et à la fois non moins bizarres, des rimes non moins riches et plus de verve et d'esprit que les modernes maîtres du genre. Le réalisme entra pour beaucoup dans le mouvement romantique d'avant 1830, on se rappelle toutes les théories sur le laid dont on faisait le beau. Les tartines qu'en présence de l'a-

---

[1] Un vol. Paris, Houin, 7, rue Mignon.

moureux Werther Charlotte faisait pour ses enfants, la facilité avec laquelle l'amoureux Werther se laissait aller d'une première bouteille de vin blanc à une seconde sont des peintures réalistes. Dans Balzac nous en trouverions mille du même genre et des plus hardies. Le réalisme — de ces modérés — ne saurait être condamnable. On ne peut le nier, il donne de la vérité aux œuvres de l'imagination, mais il ne faut pas qu'à lui seul il soit toute l'inspiration, toute la pensée d'un auteur. Compris de cette manière, du reste, il ne pourrait jamais faire école ,il ne pourrait être qu'un accident et peut-être l'auteur des folles images a-t-il pris cet accident trop au sérieux. Le réalisme, à l'état de système, ne méritait pas d'inspirer tout un volume de parodies. Les *Folles images* ne sont pas autre chose. C'est le dégoût qu'inspirent à l'auteur le manque d'idéal, la vulgarité des images, le terre à terre des sentiments, l'absence de toute pensée élevée, c'est le dégoût qui a été sa muse. Son livre est une satire, une longue, une trop longue ironie peut-être. On finit par se lasser de toutes ces comparaisons bizarres, vulgaires, de toutes ces descriptions ignobles qui se succèdent sans interruption. On cherche au milieu de ces pages un peu de vraie poésie pour se reposer; à chaque instant on croit qu'on va la trouver, tel titre à lui seul est une promesse d'idéal, de douce rêverie et le poéte semble d'abord vouloir tenir cette promesse — et il le pourrait si bien s'il le voulait! et il a dû tant lui coûter pour ne pas le faire! — mais tout à coup il tourne court et se hâte de retomber le plus bas possible. Le talent ne manque certes pas dans les *Folles images*, donc l'intention est excellente, mais la satire y est réellement trop étendue, et l'on éprouve une sorte d'impatience en voyant un homme distingué se donner beaucoup de peine pour cesser d'être vraiment poète, pour cesser d'être ce qu'il est. Pour apprécier les *Folles images* il ne faut pas les lire de suite, il est nécessaire de faire une halte après quelques pages, et alors on s'amusera des tableaux réalistes qui se

se suivent et dont plusieurs sont excellents, tel par exemple me paraît celui-ci :

> **Des bestiaux passaient par un sentier boueux**
> **Entre un mur de jardin et de vieux troncs noueux,**
> **Un chien-loup affairé les mordait à la queue,**
> **Puis venait un bouvier, chapeau gris, blouse bleue,**
> **Sur le bord du sentier où passent les troupeaux.**
> **Un rustre, en grand bonnet de coton, en sabots,**
> **Les deux pieds écartés, s'appuyait sur sa houe,**
> **Il regardait marcher le bétail dans la boue.**
> **Quelques champs étaient bruns d'autres pleins de fumiers,**
> **Les prés verts et carrés semblaient de grands damiers,**
> **Un gros cheval tirait pas à pas la charrue,**
> **Le garçon de labour suivait en disant : hue !**

Voilà à coup sûr un petit paysage qui attend le pinceau de M. Courbet. L'auteur a écrit plusieurs pièces qui ne sont pas moins bonnes et qui rendent plus sévère pour des pages qui décèlent la fatigue, l'absence de verve, le manque d'originalité où d'autres fois l'intention reste trop peu exprimée. Dans les *Folles images* on rencontre aussi des vers qui sortent du cadre qu'a choisi l'auteur, des pastiches d'une poésie qui cesse d'être réaliste en outrant le laid et qui se rattachent à un genre en vogue, à huis-clos, au temps de Louis XIII. Il existe un livre fort rare, heureusement pour la décence — et les bibliophiles — qui est intitulé le *Cabinet satirique ou Recueil parfait des vers piquants et gaillards de ce temps ;* il y a là des imprécations contre de certaines vieilles dont la *Macette* de Régnier est déjà un type plus présentable et que l'auteur a imitées dans sa pièce *Médaillons*. Je pourrais même citer un vers qui a passé tout entier du *Cabinet satirique* dans les *Folles images*, et fort au détriment de ce volume.

Tout en rendant pleine justice à ce qu'il y a de bon dans les *Folles images*, j'espère que l'auteur reviendra à cette poésie à laquelle il adresse ces vers pleins de regrets et d'amour :

J'ai fait autrefois des images
D'un autre style, où les rois mages
Adoraient Dieu, pleins de ferveur.
Quand je les fis voir au libraire,
Il lui semblait entendre braire
L'âne à la crèche du Sauveur.

C'était beau de mansuétude,
De foi, d'amour, d'espoir, d'étude,
C'était un sujet toujours neuf.
J'en proposai d'autres pareilles,
Mais il se bouchait les oreilles,
Craignant d'entendre aussi le bœuf!

Ceux qui mènent la vie austère,
Font des sirops, bèchent la terre,
Vouant au Seigneur leur esprit.
Je n'ai point d'art qui me seconde;
Je suis du monde, et dans le monde,
Quand on ne sait rien, on écrit.

. . . .

Adieu, le style doux et grave,
Adieu, la musique suave,
Enchantement de nos beaux jours,
Emportez vos joyaux, vos perles,
O rossignols, voici les merles,
Adieu, mais non pas pour toujours.

L'esprit a ses métamorphoses,
Il a quitté les airs, les roses,
Il est dans sa mue aujourd'hui,
Demain il reprendra son aile,
D'ailleurs sa vie est immortelle,
Il attend, faisons comme lui!

Non; que le poète n'attende pas trop longtemps pour nous donner des vers comme ceux qu'autrefois nous avons lus de lui et comme nous savons qu'il en fait encore, des vers comme ceux qui servaient de préface à son premier recueil, nous les citerions bien volontiers ces vers, mais ce serait sans doute une indiscrétion, puisque le volume des *Folles images* ne porte pas de nom. N'essayons donc pas de lever la visière de ce chevalier qui n'en est pas à ses premières armes et engageons-le seulement à chercher encore une fois de glorieuses aventures dans les belles régions d'où nous l'avons vu revenir jadis. Th. P.



CHRONIQUE DU MOIS.

L'ancienne *Austrasie* publiait dans chacun de ses numéros le compte rendu sommaire des faits qui, à plusieurs points de vue, pouvaient offrir de l'intérêt à ses lecteurs. C'était l'actualité historique et artistique enregistrée et mise à jour à la fin de chaque mois. La constatation des événements contemporains devient les éphémérides de l'avenir. A ce titre, un pareil travail a une valeur que personne ne méconnaîtra. L'*Austrasie* d'aujourd'hui le reprend donc au début de cette nouvelle année de son existence. Pour elle, il a sa raison d'être dans son utilité et c'est un hommage qu'elle rend au mérite de ses devanciers. Ce n'est donc pas l'essai d'une innovation, c'est simplement une tradition que l'*Austrasie* continue.

Parlons un peu de notre œuvre. Nous nous entretenons de tant de choses, qu'il nous sera permis de dire un mot de notre passé et de notre avenir. Longtemps un recueil publié en dehors de la politique, a paru une œuvre impossible dans un milieu comme le nôtre qui, au premier aspect, ne paraît pas exagérément voué aux préoccupations littéraires et artistiques. Ce ne dut être qu'avec tremblement que les pères de la première *Austrasie* donnèrent l'être à leur enfant. Le fait est que pour des gens prévenus il pouvait sembler grêle et souffreteux à sa naissance, et qu'il s'est rencontré des prophètes de malheur qui l'ont sans plus de cérémonie déclaré non viable. Mais il s'est trouvé apparemment autour de son berceau quelque fée bienfaisante qui lui aura fait quelque don heureux, car le petit être a grandi, il s'est développé et le voilà aujourd'hui arrivé à l'âge d'homme, quoiqu'il continue à s'annoncer à ses amis et aux indifférents sous un vocable féminin. Puisqu'il a vécu, il avait donc un rôle à remplir, et il y a lieu de croire qu'il n'a pas été trop au-dessous de la tâche qui lui incombait, puisqu'à l'heure actuelle il en reste encore chargé. Cette tâche, on peut le dire aujourd'hui, était une mission sérieuse et féconde. On calomniait notre ville, notre pays messin, en les déclarant incapables de patroner une œuvre de l'esprit. Sans doute nos Mécènes ne lui ont pas voté, d'année en année, une liste civile bien splendide, mais n'est-ce pas beaucoup déjà qu'ils aient payé pour lui les mois de nourrice?..

Combien de départemens attendent encore un recueil comme le nôtre, et dans ces milieux déshérités combien d'esprits cultivés s'estimeraient heureux de posséder une tribune qui mettrait au jour les essais des néophytes, et en lumière les travaux des éprouvés ?..

Il est certain, aujourd'hui, que la création de l'*Austrasie* répondait à une convenance et à un besoin. Sans doute, le mouvement intellectuel dans nos contrées n'a pas une importance supérieure, et il est primé par des intérêts d'un autre ordre; nous sommes trop soldats, agriculteurs, ingénieurs, industriels, pour être généralement voués aux spéculations de l'esprit. Mais il est vrai de dire aussi que chez nous l'intelligence a su se faire une part d'élite dans les manifestations de l'activité locale, et que cette part, plus considérable que ne veulent l'avouer les pessimistes, est un titre d'honneur pour notre ville. Une publication encore récente l'a bien prouvé. Dans une pensée charitable, l'un de nos estimables confrères de la presse locale a fait, il y a quatre ans, un éloquent appel à tous ceux de nos concitoyens qui savent tenir une plume, et cet appel a révélé toutes les ressources que peut revendiquer notre avoir littéraire. Il s'agissait de réunir, en un volume, les spécimens demandés à chacun et ne devant offrir qu'un contexte très-limité. Cette restriction était nécessaire, car le produit de cette collaboration multiple fit un très-gros livre, et *Metz littéraire* est là pour attester que le sol natal ne produit pas seulement du blé, du vin et du minerai, mais qu'il suffit de le frapper du pied pour en faire sortir des prosateurs et des poètes !...

Eh bien ! cet appel qui a été fait dans une circonstance spéciale, l'*Austrasie* l'adresse au pays depuis plus de vingt années. Il a été entendu par un grand nombre d'écrivains connus et inconnus. Un travail serait à faire : ce serait de rechercher le nombre des collaborateurs de notre revue depuis qu'elle est entrée dans la publicité locale. Nous ferions peut-être violence à sa modestie en publiant le chiffre de cette intéressante nomenclature. Qu'il suffise de dire que le résultat qu'elle révélerait serait un témoignage flatteur en faveur des services que l'*Austrasie* a rendus à la cause des lettres et de la décentralisation de l'esprit. Si peu que soit celui qui écrit ces lignes, il n'en rappellera pas moins avec gratitude qu'il a fait ses premières armes dans ces colonnes où aujourd'hui il peut dire qu'il est de la maison. S'il est resté simple soldat dans l'armée de la plume, c'est que l'avancement n'y est pas facile vraisemblablement, et il ne doit s'en prendre qu'à lui de n'y avoir pas même été nommé caporal. Mais il en est d'autres plus heureux et mieux doués qui ont eu, dieu merci, une meilleure fortune. En résumé, l'*Austrasie* avait sa place marquée dans notre publicité ; elle a représenté autant qu'il était en elle toutes les branches de l'élément intellectuel, et elle continue ce rôle avec la confiance que le temps agrandira encore sa mission. Sur ce point, son passé répond de son avenir.

Je dois enregistrer — qu'on me permette d'abandonner, comme gênante et d'ailleurs trop ambitieuse, la première personne du pluriel — une innovation qui a son prix. L'académie impériale, en quelques circonstances, avait bien voulu, depuis deux ans, révéler son existence au public par quelques communications spéciales adressées aux feuilles de la localité. C'était ouvrir quelque chose comme un jour de souffrance sur le secret de ses travaux. Mais c'était encore forcer les curieux à se hausser sur la pointe des pieds pour risquer un coup-d'œil. Ce mois-ci l'académie s'est décidée officiellement à faire une brèche dans la muraille de la Chine derrière laquelle ses mandarins de première classe abritaient leurs séances mystérieuses. Ce coup d'état se produit juste au moment où le céleste empire est prêt à s'ouvrir à la libre pratique et à livrer ses secrets aux barbares. C'est un signe des temps. Cette révolution s'est produite sous la forme d'un envoi aux journaux, signé de M. le secrétaire, et qui n'est rien moins que le compte rendu par faits et articles de la dernière séance de notre cénacle scientifique et littéraire. La chose a fait quelque bruit, et je constate avec empressement l'intérêt qui s'attache à cette communication, surtout si elle est suivie de plusieurs autres. Il serait intéressant de savoir, en effet, si elle été faite, non à titre exceptionnel, mais comme le résultat d'une décision qui engage l'avenir. Je veux tenir pour acquis ce progrès important, ne fût-ce que pour être autorisé à demander plus encore. Un compte rendu, c'est une bonne chose, mais — je vais dire une énormité — la publicité des séances serait meilleure assurément. Qu'on se rassure ! j'entends une publicité discrète, décente, n'admettant qu'un petit nombre de privilégiés, ne s'adressant qu'à une élite pourvue de billets, mais enfin une publicité qui abaisserait des barrières séculaires et par laquelle le commun des martyrs serait initié aux travaux de la docte compagnie. Ces travaux ont de l'importance, de la valeur, je le proclame dans l'énergie de ma conviction; on dépense à l'académie des trésors de science, d'esprit et l'art de bien dire y règne en maître; eh bien ! pourquoi user de ces trésors dans l'égoïsme d'une intimité absolue ?... pourquoi n'y pas faire participer, à titre de témoins muets, un groupe d'initiés qui en feraient leur profit ?...

Mon Dieu ! je ne veux pas trop demander. La maison du sage devrait être de verre, a dit un philosophe ; mais l'auteur de cette belle maxime l'eût trouvée sans doute d'une application risquée si, pour s'y conformer, son alcove avait dû rester ouverte au moment de son déshabillé. Je comprends donc qu'il est des détails particuliers, des affaires d'intérieur que la sagesse collective de nos quarante ne puisse livrer à un contrôle public. Mais il est facile d'éluder la difficulté. Qu'une séance seulement sur deux devienne accessible et que les points délicats soient réservés pour le comité secret. Y a-t-il des inconvénients, des obstacles à l'adoption de cette mesure libé-

rale?.. Oui, sans doute, il y en a à l'adoption de toutes les nouveautés; mais c'est le résultat final qu'il faut considérer.

Des obstacles?.. Il y a la constitution de la société qui est peut-être contraire à l'intrusion que je demande. Mais est-ce qu'il y a, en France, des contrats éternels? Il me semble que dans un pays qui, en soixante ans, a changé quelque chose comme quatorze fois de constitution, on peut bien modifier en un seul point, et sans que cela tire à conséquence, les conditions d'existence d'une société non politique.

Des inconvénients?.. J'y suis. La foule des solliciteurs, les demandes indiscrètes de billets d'entrée... Hélas!. je ne veux rien dire de désobligeant à nos maîtres, mais franchement un tel péril est bien peu probable. A la seule séance publique de l'année, on ne s'étouffe pas que je sache et on ne fait pas de pugilat pour avoir un fauteuil. Une douzaine d'érudits et de curieux à chaque séance, ce serait le bout du monde, mais un principe fécond serait mis en honneur, et ces intrus seraient plus que des auditeurs, ce seraient des porte-voix.

Je livre à qui de droit ces réflexions. L'académie est un sanctuaire, je le veux, mais pourquoi les dévots n'auraient-ils pas l'accès du temple?..

Une catastrophe rappelant le drame émouvant auquel Dufavel a attaché son nom a produit dernièrement autour de nous les plus poignantes émotions. Un système compliqué d'échafaudages, en s'écroulant dans un puits d'extraction de la houille, qui est une dépendance des usines de Styring, a enseveli onze ouvriers dans des galeries latérales où ils travaillaient. Ces infortunés sentaient peser sur leur tête une masse de débris de toutes sortes, matériaux, pierres, sable, accumulés sur une hauteur de trente mètres. Une explosion de feu grisou vint encore compliquer leur malheureuse position sans affaiblir leur courage. Séparés d'abord par une couche de terre, ils parvinrent à se réunir, partagèrent les bribes alimentaires qu'ils possédaient, puis se mirent à attaquer du bas en haut la couche de décombres qui les séquestrait dans les entrailles de la terre, tandis que du haut en bas des travailleurs dévoués préparaient les moyens de sauvetage. De temps en temps, de l'orifice extérieur du puits on entendait leurs cris qui rappelaient à l'espoir leurs familles éplorées. Enfin, après deux jours de travaux surhumains, ces braves gens parvinrent à se faire jour, et, comme Lazare, sortirent de leur tombeau; pas un ne manquait à l'appel. Qu'on se figure la scène attendrissante qui suivit leur sauvetage définitif! Ce fut un de ces moments comme il est donné à peu d'hommes d'en traverser sur cette terre. Retrouver tout, femme, parents, amis, tout ce qui est la vie et le bonheur, quand on s'est cru voué à la mort; voilà ce

qui attendait les mineurs au sortir du puits. On ne décrit pas ces émotions-là quand on ne les a point senties, on peut à peine les imaginer.

La presse locale a été en grand émoi durant ces dernières semaines. Elle demandait à l'unanimité l'ouverture des portes de Metz pendant la nuit. D'accord sur le principe, elle a néanmoins échangé de vives répliques sur sa portée au point de vue de l'exécution. C'est M. l'ingénieur Olry de Labry qui a mis le feu aux poudres par la publication d'un mémoire où il réclame énergiquement la libre pratique permanente. La chose ne se ferait pas sans frais. Or, des arguments de journaux ne coûtent rien et notre édilité défend ses écus. Espérons néanmoins une solution prochaine dans le sens de la liberté des communications.

Il faut des concerts, pas trop n'en faut. Il semble que le premier de la saison ait été de trop, car il avait réuni un nombre dérisoire d'auditeurs. Il était donné, cependant, par Mlle Bochkoltz-Falconi, une cantatrice distinguée qui s'est fait entendre au théâtre de Metz en avril dernier et qui y avait obtenu un grand et légitime succès. Mlle Bochkoltz, comme talent, est un produit métis du génie musical de l'Allemagne et de l'Italie. Trèves est sa patrie, mais elle a passé plusieurs années à Milan et sa méthode se ressent de cette promiscuité d'inspirations artistiques. Comme voix et comme acquit elle n'en est pas moins une virtuose d'un rare mérite; mais la vérité est que, faute de souscripteurs, elle a payé de sa bourse le plaisir qu'elle a fait à ses trop peu nombreux admirateurs.

Le grand pianiste Emile Prudent avait eu le même sort à Metz, il y a cinq ans. Je tiens de lui-même que tous frais de représentation payés, il avait encaissé une recette de quatre francs cinquante centimes, tant que cela pouvait s'étendre. Il a pris dernièrement sa revanche. Une très-nombreuse et très-brillante assistance avait envahi les places payées le plus chèrement. Le reste de la salle était à peu près vide, il est vrai. Mlle Carré, son élève et l'une de nos pianistes les plus distinguées, lui avait prêté le concours du magnifique talent qu'elle lui doit en partie. Le désir d'entendre Mlle Carré qui jamais ne s'était produite dans un concert public, a beaucoup contribué à l'éclat de cette soirée. Emile Prudent, satisfait de son succès, n'a pas voulu essayer de le renouveler et il a bien fait. Une seconde soirée eut peut-être moins bien réussi, car il ne faut pas trop mettre à contribution le dilettantisme messin.

Mais s'il ne faut pas trop demander à nos amateurs, on ne risque rien à Metz de s'adresser à nos vertus charitables. Un nouvel appel leur est fait pour le 13 février prochain. On sait que les Orphelines

ont dû abandonner leur couvent de la rue de la Fonderie, dont les dépendances vont être utilisées par la ville pour servir de réservoir aux eaux qu'on est en train d'amener des puissantes sources de Gorze. Les dignes religieuses qui prennent soin de ces pauvres filles ont acheté, au prix de 150,000 fr., le bâtiment de l'ancien Sacré-Cœur, dans la rue Marchant. Mais cette dépense a produit des vides énormes dans la caisse des bonnes sœurs. Il s'agit d'y introduire quelques écus à la place du néant qui y règne en maître. Un concert ne produit pas de grandes ressources, sans doute, mais il faut aller au plus pressé. Il faut empêcher que la digne supérieure ne se trouve dans l'amère obligation de congédier une partie de ses pauvres enfants. Donc, en cette extrémité, tout résultat a son prix, toute obole a son mérite. M. le directeur de l'école de musique a offert généreusement son concours et celui de ses orphéonistes pour organiser une soirée musicale. Le programme ne peut pas manquer d'être attrayant, mais ce qui est irrésistible, au cas particulier, c'est l'attrait du bien à faire. J'en suis sûr d'avance, la salle sera comble.

Il est également question d'un autre concert qui doit être donné par la Société de Sainte-Cécile. Mais il n'y a encore rien d'officiel à cet égard.

Le théâtre est en bonne voie de prospérité. Il a dû, il y a quelques semaines, augmenter d'un cinquième le prix de certaines places, des premières et du parterre. En cela il a eu raison. Le public devient exigeant, il est juste qu'il paie ses plaisirs de choix. Ce qui est incontestable, c'est que le personnel actuel de notre scène laisse, dans son ensemble, très-peu à désirer. Exiger davantage, ce serait exiger trop. Nos lecteurs connaissent la composition de la troupe lyrique. A peu d'exception près, elle est satisfaisante. Je n'en dirai rien cette fois, car il faut savoir se borner et je trouve un effrayant amas de prose sous ma plume; mais je tiens à proclamer une découverte intéressante que j'ai faite dernièrement, c'est que nos artistes de la comédie réalisent un ensemble que je n'aurais jamais osé rêver. Je me méfie, je l'avoue, de la Melpomène départementale, et jusqu'ici j'avais évité soigneusement les représentations non lyriques. Eh bien! franchement, j'avais tort. Le désir de voir au feu de la rampe le *Fils naturel* de Dumas fils, m'a fait franchir mardi le seuil de notre théâtre, et, d'honneur, je ne suis pas encore revenu de mon étonnement. J'ai trouvé des interprètes suffisants dans certains rôles, vraiment distingués dans certains autres. Le jeune premier surtout a des qualités de diction, de sensibilité et d'entrain qui lui ont valu des applaudissements auxquels je me suis très-sympathiquement associé. L'amoureuse a, Dieu merci, le physique de l'emploi... Ce qui n'est pas précisément commun par les laiderons qui laideronnent

sur nos scènes. Au moins voilà une héroïne vraisemblable, et qui n'a pas à détourner les yeux quand les exigences de la pièce amènent les épithètes dithyrambiques par lesquelles toute jeune première est toujours qualifiée. Ajoutons que son talent n'est pas tout entier dans la grâce de son sourire et son feu sacré dans l'étincelle de ses grands yeux. Une autre dame — impossible de me rappeler un nom! — a fort étonné votre serviteur par des mérites que j'étais à mille lieues de lui soupçonner, ne l'ayant vue que dans des bouts de rôle de vaudevilles. Je parle ici de la mère du *Fils naturel*, création difficile, physionomie multiple qu'il n'est pas facile de rendre vraie et vivante. L'artiste messine — quel supplice de n'avoir pas un nom à déduire pour la facilité de la phrase — a su éviter les grands bras, les torsions exagérées et les cris malséants. Rien que pour cette réserve, elle a droit à tous mes sincères compliments. Au moins, voilà une pièce bien comprise, bien rendue, par des artistes qui ont le goût de leur art et le respect du public. Ce respect ils en témoignent surtout en sachant assez leur rôle pour n'y rien ajouter de leur crû; quant à la question d'art, ils l'ont résolue au-delà de mes espérances, car ils ont fait preuve mardi d'un véritable talent, et, on doit le savoir, ce mot-là je ne le prodigue pas.

V.

Fautes à corriger.

Page 600, ligne 15, au lieu de : *mélodies sérieuses*, lisez : *mélodies aériennes*.
Page 602, ligne 13, au lieu de : *parfume la bruyère à vous enivrer, les genêts, le feuillage*, lisez : *à vous enivrer parfume la bruyère, les genêts, le feuillage*.

L'Administrateur-Gérant,
A. Rousseau.

Metz. — Imprimerie Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

LES RUES DE METZ

ETYMOLOGIE DES NOMS ET NOTES HISTORIQUES.

Rue Lasalle.

Cette belle et large voie de communication est de création récente. Lorsqu'en 1811 un décret impérial décida la démolition de la voûte Saint-Martin, la ruelle Saint-Symphorien, qu'on avait improprement décorée du nom de rue, dut recevoir dix mètres de largeur.

La ville de Metz avait à cette époque pour administrateur un homme actif et particulièrement zélé pour propager la mémoire des grands citoyens. Le 29 avril 1813, un arrêté du maire (baron Marchant) nommait *rue Lasalle*[1], la rue nouvelle ouverte entre la place Saint-Martin et la rue de la Fontaine, en face de l'hospice général, et chargeait l'ingénieur de faire placer l'inscription commémorative[2] en lettres d'or, sur un fond de marbre noir, aux deux extrémités de la rue.

L'ancienne dénomination de la rue Lasalle rappelle

---

[1] Antoine-Charles-Louis Lasalle, comte de l'empire, général de division, commandant la cavalerie légère, grand-officier de la Légion d'honneur, chevalier de la couronne de fer et des ordres de Bavière, né à Metz le 10 mai 1775, est mort sur le champ de bataille de Wagram, après avoir fait les campagnes du Nord, d'Italie, d'Egypte, d'Allemagne et d'Espagne.

Voir *rue du Grand-Cerf*.

[2] L'entretien de plusieurs de ces inscriptions destinées à rappeler publiquement de si honorables souvenirs, laisse peut-être maintenant à désirer.

l'existence de l'abbaye de Saint-Symphorien[1] dont elle avait pris le nom, lorsque ses religieux étaient venus habiter la

---

[1] Le monastère avait été fondé vers l'an 608, sous l'invocation des saints Innocents, par l'évêque Pappole, proche de la Moselle, au midi, à peu près à l'endroit où se terminait le dernier ouvrage à corne de la citadelle (a). Ce prélat avait doté le pieux établissement de ses biens patrimoniaux (b), rappelés dans une charte d'Etienne de Bar, de l'an 1130. Pappole, mort le 21 novembre 610, y avait été inhumé. En 1513, on découvrit son tombeau dans les ruines du sanctuaire.

Ce couvent ayant été ruiné, fut réédifié en partie par Adalbéron II, qui y plaça des clercs, puis des religieux de l'ordre de saint Benoit, et leur donna pour supérieur saint Cadroé, abbé de Saint-Félix ou Saint-Clément. Il y fit déposer aussi les reliques de saint Symphorien. A partir du gouvernement du B. Fingenius, premier abbé, la maison fut appelée l'*Abbaye de St-Symphorien*.

En 1218, Daniel II, 12[e] successeur de Fingenius, prit la croix. « Pour » cette considération, dit dom Jean-François Conrard, évêque de Metz, il » exempta le chapitre de St-Symphorien de payer le vingtième de ses revenus » qui avait été imposé pendant trois ans pour subvenir aux frais de la croi- » sade publiée dès l'an 1215, au quatrième concile de Latran, assemblé par le » pape Innocent III. Entre autres Messins qui prirent la croix, fut Poince, » chevalier, qui, avant son départ, fit plusieurs donations à l'abbé Daniel et » à son couvent. Ces donations ont cela de particulier, ajoute le même auteur, » que le chevalier les offrit sur l'autel de St-Symphorien, en présence de Warin, » abbé de St-Vincent, et de Pierre, grand-archidiacre de Metz... Les religieux » de St-Symphorien retenaient pour lors quelques portions de leurs biens patri- » moniaux, puisque Henry, moine de cette abbaye, fit, le jour des nones d'avril » 1220, donation à ses confrères d'*un estault scis en la hale des draps à* » *vendre* pour eux enjouir après sa mort, à charge qu'après icelle il y aurait » toujours deux cierges allumés pendant toutes les messes qui se diraient au » grand autel, sur le produit *dudict estault*, et que, si l'année révolue, il » se trouvait du restant de ce produit, il serait donné à l'infirmerie du mo- » nastère. » (Titre de l'abbaye, liasse 24.)

Après avoir dit ailleurs que le couvent de St-Symphorien ayant été de nou-

(a) Cette fortification extérieure datait de la fin du XVII[e] siècle seulement. Auparavant, il existait « quantité de belles vignes proches de la porte St-Louys, au lieu appelé le cloistre » de St-Symphorien, parce qu'autrefois, rapporte Joseph Ancillon, l'abbaye de ce nom estoit » là, comme il se voit par une croix qui est erigée en la place où estoit ladite abbaye. » (*Chronique* 1656-1674.)

(b) Au nombre des biens compris dans la donation était Plappeville, *Pappoli villa*, situé à 4 kilomètres O. de Metz, que l'abbaye possédait encore au XVIII[e] siècle. (*Histoire de l'antique abbaye de St-Symphorien de Metz*. Ms. de la Bib. de la ville.)

maison des Baudoche. L'hôtel de cette famille très-ancienne[1] fut le troisième emplacement de la célèbre abbaye. Il était situé près de l'église de St-Martin, et communiquait par une tribune à la chapelle St-Nicolas, que les Baudoche y avaient fondée et dont une partie occupait le dessus de la voûte démolie au commencement du dix-neuvième siècle. Les religieux et l'abbé de St-Symphorien préférèrent cet hôtel au couvent des Cordeliers (aujourd'hui rue des Récollets), qui leur était offert pour leur relogement, et en firent l'acquisition tant de leurs propres deniers que de quelques sommes dont ils furent indemnisés pour la perte de leur monastère compris dans les dépendances de la citadelle.

A la même époque, l'ancien hôtel des Roucel, qui avait aussi appartenu à Gérard Perpignant[2], seigneur de Luttange et ancien maître-échevin de la ville de Metz (1477), et qui est nommé, dans les titres de 1561 et 1562, *la grand' maison de feu messire Jehan le Grosnay*[3], *sise devant l'église Saint-Martin, in curtis*, devint la manse abbatiale[4] de Saint-Symphorien, par suite de l'achat que le gouvernement effectua de cet immeuble pour aider au relogement de l'abbaye.

---

veau ruiné et détruit en 1444, quand Metz était menacé de siége, nous avons fait connaître le relogement des religieux dans la rue St-Vit, au-dessous de la Haute-Pierre, et l'obligation d'abandonner pour eux cette deuxième résidence. (Voir *rue de la Garde*).

[1] Deux Baudoche avaient été abbés commendataires de St-Symphorien, savoir : François Baudoche en 1531, et Jean Baudoche en 1539; tous deux étaient chanoines de la cathédrale de Metz.

[2] Seigneur de Luttange et maître-échevin de la ville de Metz en 1477. Il avait épousé en deuxièmes noces Georgette Roucel, à laquelle il survécut, et qui avait apporté en mariage les deux tiers de l'hôtel de sa famille. L'autre tiers avait été acquis ensuite par elle et par Gérard Perpignan, conjointement.

[3] Celui-ci s'était marié avec Allinette Perpignant, fille de Gérard et de Georgette Roucel.

[4] Elle faisait corps avec le monastère. (Voir *rue des Prisons-Militaires.*)

L'abbé sous l'administration duquel se fit la translation à l'hôtel des Baudoche, était Jean-Baptiste Praillon, abbé de Neufbourg au diocèse de Chartres, qui se montra plus habile diplomate que soucieux des intérêts des religieux de Saint-Symphorien. Il décéda le 21 août 1590, laissant ceux-ci sans église, sans cloître et sans lieux réguliers. « Tout ce qu'il fit de bien, disent les religieux bénédic- » tins, auteurs de l'histoire de Metz, c'est que, le 13 mai » 1579, il obtint de Henri III une sauvegarde pour tous » les biens de Saint-Symphorien, portant exemption de » contributions pour le roi. »

Aucune construction importante ne fut entreprise jusqu'en 1637, époque où les religieux firent élever, à leurs frais, un grand corps de logis sur le jardin.

Ils avaient alors pour abbé Louis, cardinal de la Valette, également pourvu des abbayes de Saint-Vincent et de Saint-Clément de Metz, qui s'était contenté de prendre possession, par procureur, le 21 septembre 1636.

Pendant l'hiver désastreux de 1709, les magistrats de la ville, pour pouvoir donner du pain aux vieillards et aux infirmes et pour procurer du travail aux gens valides mais indigents, se trouvèrent dans la nécessité d'aliéner une partie des fonds des hôpitaux. Ils offrirent aux religieux de Saint-Symphorien de leur vendre les granges[1], les écuries et les greniers à leur convenance, voisins de l'hôpital Saint-Nicolas et qui appartenaient à cet établissement. Ceux-ci se rendirent adjudicataires pour vingt-deux mille livres, suivant procès-verbal administratif du 25 septembre 1709, qui fut approuvé par lettres-patentes du mois de janvier 1710, enregistrées le 29 au Parlement de Metz. Les religieux occupèrent immédiatement de nombreux ouvriers à l'agrandissement de leur maison, et firent élever une belle église en 1717.

---

[1] L'une de ces granges avait servi longtemps de dépôt d'armes.

Cinquante ans plus tard fut agitée la question de supprimer l'abbaye de Saint-Symphorien et d'en donner les bâtiments aux Célestins, en échange de leurs immeubles, qu'on désirait convertir en une maison de force.

Le procès-verbal d'une première enquête, ouverte à cette occasion, avait constaté ce qui suit: « L'abbaye de Saint-Symphorien est la moindre des quatre abbayes occupées dans Metz par les Bénédictins, les lieux claustraux ne sont pas bâtis (l'église seule mérite quelque considération), mais le corps de logis peut commodément loger sept à huit religieux de l'observance des Célestins. La maison de ceux-ci est belle, neuve, vaste et voisine de l'hôpital général dont elle n'est séparée que par un mur; elle est trop grande pour les Célestins. Sa situation et son étendue conviennent mieux pour y établir une infirmerie, laquelle devenue par cet arrangement voisine de l'hôpital général, pourra être gouvernée par les mêmes personnes. » Une visite des lieux confirma l'appréciation de commissaires qui avaient été chargés de l'enquête et fit proposer la question telle que nous l'avons posée plus haut. Mais subitement on revint de cette détermination, et, dans les premiers mois de l'année 1768, le gouvernement, avec l'agrément des religieux, adopta la transformation de l'abbaye de Saint-Symphorien, en une maison de répression, sous le nom d'*Hôpital de la Madelaine*.

Cet événement fut le résultat d'un traité passé entre les magistrats de la ville de Metz et les religieux de Saint-Symphorien. Comme ceux-ci étaient instruits et avaient ouvert déjà depuis plusieurs années un cours gratuit de mathématiques qui était très-suivi par les officiers de la garnison et par quelques gentilshommes, la municipalité leur avait proposé de prendre la direction du collége situé rue de la Vieille-Intendance, et de venir s'y établir.

Les religieux ayant donné leur adhésion, furent transférés au collége le 3 novembre 1768. Il fut toutefois convenu

qu'ils conserveraient la propriété de leur ancienne habitation, de même que la ville resterait propriétaire du collége.

Les magistrats et les bénédictins n'eurent qu'à s'applaudir de ces conventions: les religieux enseignèrent d'une manière vraiment remarquable toutes les classes; aussi se trouvèrent-ils en peu de temps à la tête d'un pensionnat nombreux et renommé.

Le dernier abbé de Saint-Symphorien a été Camille-Louis-Appollinaire de Polignac, élu évêque de Meaux quatre ans après avoir reçu le titre d'abbé. Il mourut en 1789, et ne fut point remplacé, l'abbaye ayant été mise aux économats [1].

La *renfermerie*, ou prison établie depuis 1768, dans la maison conventuelle de Saint-Symphorien, a reçu un développement assez considérable qui s'est encore accru par la démolition de l'église, faite en 1811. C'est aujourd'hui un long bâtiment rectangulaire divisé en deux corps de logis séparés par une vaste cour. La massive porte de la maison de correction faisant face à la rue des Huiliers a été murée en 1852, après qu'une nouvelle entrée eut été ouverte, rue des Prisons-Militaires; on a établi récemment un dispensaire départemental dans le bâtiment inférieur, vis-à-vis de l'hôpital Saint-Nicolas.

La maison d'asile fait partie de l'établissement de correction. La maison de détention actuelle dite la *Madelaine* sert de dépôt pour les individus condamnés par les tribunaux à un emprisonnement dont la durée n'excède pas une année.

Le prolongement de la rue des Prisons-Militaires, jusqu'à l'église Saint-Martin, n'a que faiblement attaqué l'ancien hôtel des Roucel, dont la façade appartient au quatorzième siècle; ses fenestrelles élancées que séparent de jolies colonnettes avec chapiteaux, appellent l'attention. F.-M. CHABERT.

---

[1] *Metz ancien*, par le baron d'Hannoncelles, t. I. p. 282.

PROFILS CAMPAGNARDS.

UN MARIAGE AU PAYS MESSIN.

DEUXIÈME PARTIE.

L'ABSENCE.

I.

Quelques jours s'écoulèrent. Faisons, s'il vous plaît, une petite visite au père Grandpart, qui, pour le moment, paraît en proie à de graves soucis. Il se tient, avec la fermière, dans la salle basse de la ferme, qui sert en même temps de cuisine. Rien n'a été donné au luxe dans cet intérieur presque cénobitique. La cheminée à vaste manteau occupe l'angle des deux murs dont l'intersection regarde le nord. La tablette qui la surmonte offre, dans une étrange promiscuité, des ustensiles de ménage, lampe rustique, allumettes soufrées, pot au sel, puis quelques livres de messe très fatigués et accostés d'un almanach aux feuilles recroquevillées. C'est à la fois un usoir et une bibliothèque. La batterie de cuisine, médiocrement reluisante, parce que le maître de céans n'aime pas qu'on en use l'étamage sous prétexte de propreté, espace quelques casseroles de cuivre au-dessus d'un dressoir dont le compartiment inférieur sert de buffet. Deux rouets, quatre chaises de paille sont adossés au mur, jadis peint à la chaux blanche avec bordure noire. Près de la cheminée, parallèlement au mur, est dressée en permanence une

longue table flanquée de deux bancs amenuisés et polis par le long usage.

Mme Grandpart file sa quenouille. Le maître du logis, assis devant la table, se gratte l'oreille en consultant un registre crasseux. Les hiéroglyphes égyptiens déchiffrés par Champollion sont d'une intelligence facile comparés aux caractères que consulte le père Grandpart. Ce ne sont ni des lettres ni des chiffres, mais des signes étrangers à toutes les conceptions graphiques que pourrait rêver un professeur de chaldéen fantastique et de syriaque fantaisiste. Cependant le papa Grigou lit couramment dans ce dossier qui n'est autre chose que son livre de comptes. C'est que le vieillard ne se fie ni aux serrures, ni à la discrétion de ce qui l'entoure. Il aime à voir clair dans ses affaires, mais il tient essentiellement à ce que personne ne soit au courant de sa position financière. Et le fait est que son secret est bien gardé. Si, par impossible, il venait à déposer son bilan, je plaindrais le liquidateur!

Le père Grandpart était soucieux, disons-nous. Ç'est que le lendemain même il devait faire honneur à sa signature en payant le billet qu'il avait souscrit au profit du jeune Chailloux, et son escarcelle était à peu près vide. Cependant il fallait payer ou renoncer à une affaire profitable, et c'est ce qu'il ne voulait à aucun prix. Aussi, de temps en temps, quittait-il fiévreusement la table en fronçant les sourcils et allait-il tambouriner sur les vitres, cherchant évidemment une solution pratique. Puis il venait se rasseoir et continuait à interroger son agenda sordide et démantelé. Parfois de sourdes exclamations s'échappaient de ses lèvres contractées, et sa femme, relevant la tête, l'interrogeait craintivement des yeux. Au fond, il eût été facile pour lui de sortir d'embarras. D'un mot, il pouvait obtenir de son notaire la somme qui lui était nécessaire, mais le Grigou aimait à porter de l'agent chez les tabellions et non à leur en demander.

— Tu es triste, Grandpart? lui dit sa femme, cœur bon

et affectueux que les préoccupations de son mari commençaient à tourmenter; car il y a des hommes méchants, ou du moins âpres et durs, qui trouvent autour d'eux le dévouement des chiens qui aiment toujours et quand même la main qui les frappe. Mme Grandpart, malgré tout, aimait foncièrement son mari, et elle se fût jetée dans le feu pour lui épargner une peine. Il n'y avait entre ces deux époux de chance de conflit possible que quand son affection d'épouse avait à lutter contre son cœur de mère.

— Je suis triste... je le crois bien !.. dit le vieillard les yeux fixés sur son grimoire. Il n'y a pas à dire, il me faut ces mille francs pour demain... et où diable les prendrai-je ?...

— Tu as mille francs à payer ?... eh bien ! vends ton blé.

— Mon blé !.. tais-toi, femme... tu ne sais rien de rien. Nous sommes en mai... et il pleut que c'est une bénédiction... il fera chaud après et le froment en terre sera brûlé... Vendre mon blé vingt francs quand j'en aurai trente en novembre !..

— Et ta coupe de cette année ?.. fais-en de l'argent...

— Oui-dà !.. vendre mon bois quand les messieurs ont éteint leur cheminée... Joli conseil !..

— Mais tu dois avoir... en réserve...

— Qu'en sais-tu ?.. depuis quand donc que je compte avec toi ?..

— Eh bien ! emprunte...

— Voyez-vous ça !.. Quand on emprunte, m'est avis qu'il faut payer des intérêts d'abord, et rembourser ensuite... Ah ! si on ne remboursait pas !.. C'est pourtant une affaire sûre...

— Quelle affaire ?...

— Mêles-toi des tiennes, entends-tu ?.. Dire qu'il ne me manque que cinq cents francs !..

Et le vieillard, la tête plongée dans les mains, paraissait absorbé dans les réflexions les plus douloureuses.

— Grandpart... dit timidement la fermière.

— Me donneras-tu la paix?.. Tu ne peux pas m'aider, n'est-ce pas? eh bien! tais-toi...

— Mais si je pouvais te tirer de peine...

— Toi?

— Attends.

Et l'excellente femme sortit précipitamment, et revint un instant après apportant en triomphe cinq cents francs en or.

— Je les ai depuis longtemps, dit-elle. Mon père me les a donnés pour... pour des besoins imprévus. Je les conservais précieusement... mais je t'ai vu dans la peine et...

— Donne.

L'avare prit l'argent, le compta, le mit en poche, puis se tournant brusquement vers sa femme dont le visage rayonnait de satisfaction, il lui asséna — non pas le premier — mais le plus vigoureux soufflet qu'elle eût jamais reçu de lui.

— Ça t'apprendra, dit-il, à garder de l'argent chez nous sans lui faire porter rente.

La pauvre femme ne répliqua pas. Le lendemain le billet de Grégoire était payé en partie avec les écus de Mme Grandpart. Inutile d'ajouter qu'elle ne les revit jamais. Et voilà comment était fait le père Grandpart dit le Grigou.

Trois mois après, au 15 juillet, c'était au tour de l'imprudent Grégoire à s'exécuter. Au lieu de cent quintaux de graines de colza qu'il s'était vanté de récolter, le battage ne lui en avait donné que cinquante et il en avait quatre-vingts à livrer. Au jour dit, le père Grandpart arrivait à la ferme.

— Eh! bien, mon garçon, dit-il au jeune fermier, tu es en règle, je pense?.. Dans deux heures mon grand char sera ici, et...

— Père Grandpart, vous m'avez mis dedans... le colza vaut 45 francs au jour d'aujourd'hui et vous ne me payez le mien que trente-cinq...

— Ecoute donc, garçon, ce n'est pas ma faute s'il a enchéri. S'il avait baissé, c'eût été tout de même... de quoi te plains-tu?.. Il me semble que quand, dans un tout petit hectare on récolte cent beaux quintaux, il ne faut pas regarder à dix francs de plus ou de moins.

— Possible... mais je n'avais pas pensé à la coulée... et au lieu de cent quintaux... Enfin, suffit, je ne puis vous en livrer que cinquante.

— Diable!.. mais tu me fais tort, mon garçon... D'aprés notre marché, dont voici le billet, j'ai pris de mon côté des engagements qu'il faut que je tienne.

— Eh bien! on vous paiera la différence.

— Minute. Il faudra que j'aille à Metz pour acheter les trente quintaux qui te manquent et que je dois livrer aussi, et d'ici au premier marché la denrée pourra encore augmenter de prix... c'est une chance à courir... D'ailleurs, aller à Metz ou rôder de ferme en ferme, ça fait des frais... Il me semble qu'une petite indemnité...

— Ah! c'est trop fort, père Grandpart... il n'est pas, Dieu permis, d'écorcher les gens comme ça...

— Alors livre-moi les quatre-vingts quintaux... Je ne sors pas de là...

— Une indemnité?.. ce sera lourd!.. là... à votre idée?..

— Eh! non; nous mettrons ça à cent écus... parce que c'est toi...

— Cent écus!.. mais c'est le prix de six quintaux en sus.

— Tu ne vois donc pas que c'est pour te tirer d'embarras?

— Ah! si on m'y reprend jamais...

— Nous disons cent écus... plus...

— Plus 45 francs par quintal... et il y en a trente...

— Un instant. C'est 45 fr. 50... Vois plutôt...

Et le pére Grandpart tira un journal de sa poche; c'était le numéro qui, dans toute la semaine, avait exprimé le prix le plus élevé qu'avait atteint la marchandise faisant l'objet du débat. Il feignit de compter sur ses doigts, car il connaissait à merveille le total qu'il avait supputé à loisir.

— Je trouve 1,365 fr. plus cent écus; c'est donc 1,965 fr. que tu me dois. Est-ce ton compte?

Grégoire prit une plume et fit le calcul.

— C'est ça, dit-il en soupirant. Mais, pour le moment, je n'ai pas le sou...

— Qu'à cela ne tienne, garçon. Qu'est-ce que je veux?... Te rendre service, pas autre chose... Tu vas me signer un billet de 2,000 fr. à un an, et 6 pour cent d'intérêt... et nous serons quittes et bons amis...

— Quittes! quittes!... Ah! père Grandpart, vous devez être diantrement riche!...

Le billet fut signé et paraphé séance tenante. Le lendemain, Grégoire livrait ses cinquante quintaux et, somme toute, perdait 3,000 fr. sur cette affaire. Qu'on ne croie pas que le père Grandpart ait ressenti le moindre scrupule d'avoir ainsi abusé de l'inexpérience du jeune fermier. Pour lui, ces opérations étaient de bonne guerre et conformes à la plus stricte probité. Le fait est que les marchés à terme sont permis par la loi. Que dire à cela?

II.

M. Chailloux connaissait et approuvait l'affection de sa fille pour le fils aîné du père Grandpart. Mais l'extrême jeunesse de Catherine était un obstacle à l'accomplissement d'un mariage désiré également à Damécourt et à Wouilly. D'ailleurs la tendresse de la jeune fille pour son cousin était très-calme, et jamais elle n'avait parlé à ses parents de ses aspirations vers un changement de position. A seize ans les impressions sont ordinairement placides et tranquilles, et ce n'est que plus tard que les passions sérieuses s'allument dans les jeunes cœurs. La perspective de son mariage avec Eustache faisait en quelque sorte partie des conditions d'existence de la jeune fille. Elle l'envisageait comme un événement certain, inattaquable et qui était le

couronnement et la signification de sa destinée ; mais elle n'en appelait pas la prompte réalisation. Par un instinct inavoué du cœur, elle comprenait que les longs espoirs sont encore ce qu'il y a de plus doux dans l'amour. Elle était heureuse du présent parce que l'avenir lui semblait assuré suivant ses vœux.

Le père Grandpart raisonnait plus prosaïquement, mais ses visées se trouvaient d'accord avec les convenances du retard apporté à l'union plus intime des deux familles. D'abord, ce mariage ne pouvait se faire que quand Eustache aurait trouvé à acheter une étude qu'il comptait bien faire payer à la femme de son fils. Eustache, il est vrai, était tout près d'atteindre ses vingt-cinq ans, et c'est un âge décent pour entrer en ménage ; mais toujours prudent, le père Grandpart jugeait que mieux son fils connaîtrait son métier et plus il aurait de chances d'en tirer tout ce qu'il pouvait produire. Une autre préoccupation encore corroborait dans l'esprit du vieil avare la nécessité de ne rien précipiter. Il se disait qu'après tout M. Chailloux était encore vert, et la maturité de Mme Chailloux encore savoureuse, et qu'un intervalle de 15 ou 16 ans n'emportait pas prescription de toute chance d'une nouvelle paternité. Or, si Catherine avait des frères et sœurs, il faudrait bien qu'elle partageât avec eux l'avoir de la maison, ce qui rognerait d'autant la part d'Eustache. Deux ou trois ans de répit avaient donc l'immense avantage de fixer, ou à peu près, les appréhensions du père Grandpart sur ce sujet délicat. D'un autre côté, M. Chailloux, malgré ses goûts de splendeur et de représentation, faisait à merveille ses affaires. Il s'arrondissait visiblement ; il avait acheté cette pièce de terre- ci, avait acquis ce pré-là. Les choses allaient au mieux sous ce rapport. Donc, plus M. Chailloux serait riche et plus la dot de Catherine serait bonne à palper. Ce raisonnement était trop élémentaire pour échapper à la sagacité du père Grandpart. On était donc d'accord pour retarder un

événement qui réunissait d'ailleurs les convenances et les désirs des deux familles.

Les rapports entre les deux fiancés étaient fréquents sans être journaliers. Quand Eustache n'était pas retenu à Metz par des occupations trop impérieuses, il venait le dimanche à Wouilly, où il restait le moins possible, les habitudes trop parcimonieuses de la maison paternelle n'ayant pour lui qu'un charme modéré. Il préférait le séjour de Damécourt où il recevait une plus confortable hospitalité. Sa présence, d'ailleurs, était toute naturelle à la ferme de M. Chailloux dont il devait épouser la fille. Les deux promis n'étaient l'objet d'aucune surveillance, et Eustache pouvait sans contrainte faire sa cour à sa cousine. Mais, il faut lui rendre cette justice, l'idée ne lui vint même pas de profiter de la liberté qu'on lui laissait et des sentimens de Catherine pour lui demander plus que ne peut accorder, même à un promis, une honnête fille. Nous savons que les situations identiques offrent trop souvent, au village, des exemples contraires, mais nous repugnegnerions à offrir à nos lecteurs, sous prétexte d'étude de mœurs, des tableaux qui feraient gémir la morale. Nous ne dirons pas que les seize ans de Catherine quintessenciaient une innocence absolue de pensée, une absence complète d'information qui ne sont guère possibles qu'à la ville, dans les familles d'où sont bannies toutes fréquentations mondaines, toutes lectures dangereuses; à la campagne, où règne une grande liberté d'allure et de propos, une perfection si désirable n'est malheureusement pas dans la vérité des situations. Catherine était donc une honnête fille, mais ce n'était pas une Agnès, et nous conviendrons franchement qu'elle était beaucoup mieux gardée par ses principes religieux et par le sommeil des émotions trop tendres que par les ignorances heureuses d'une innocence idéale. Il faut en prendre son parti, les filles, au village, savent parfaitement ce que veut un amoureux et ce

qu'il ne faut pas lui accorder. Au reste, Eustache était, de son côté, le digne fils de son père, et il ne faisait dans sa vie qu'une part très-restreinte aux puérilités romanesques. Il respectait sans doute dans Catherine sa femme future, mais cette louable réserve coûtait peu d'efforts à sa vertu. En ce point, ses sentiments étaient ceux de Catherine. Ils se savaient tous deux destinés l'un à l'autre, et cette conviction même était un heureux obstacle à de plus brûlantes amours. Eustache, du reste, apportait au village ses préoccupations professionnelles et n'était pas toujours un très-aimable compagnon. Un amoureux qui rêve saisies et protêts n'est pas très-dangereux. Catherine, de son côté, avait encore l'heureuse insouciance du tout jeune âge et elle préferait de beaucoup à un têle à tête avec son amoureux la danse en rond et les éclats de rire des beaux dimanches de l'été.

Quatre années s'écoulèrent, pendant lesquelles les occupations de plus en plus impérieuses d'Eustache eurent pour résultat de restreindre encore ses assiduités à Damécourt. Le jeune homme prenait goût au métier. Il était toujours premier clerc, mais il faisait des affaires pour son propre compte; il se chargeait de recouvrements difficiles ou véreux, préparait les pièces des procès à leur début, donnait même et rédigeait des consultations. Un homme si occupé ne pouvait guère songer aux bagatelles du sentiment, d'autant plus qu'en étendant le cercle de ses occupations, il enflait d'autant les contours de son escarcelle. Le père Grandpart ne se sentait pas d'aise. Il se voyait revivre dans son digne rejeton. Il commençait à dire :

— Les Chailloux seront trop heureux de l'avoir !...

Catherine entrait dans sa vingtième année; elle se demanda un beau soir de dimanche, où Eustache n'avait brillé à Damécourt que par son absence, pourquoi son cousin se faisait ainsi désirer. Mais elle n'en dormit pas moins du meilleur somme. M. Chailloux se disait qu'il était temps de

marier ces grands enfants-là, mais qu'il ne pouvait pas décemment jeter sa fille à la tête des Grandpart. La vérité est que le vieil avare avait ses raisons pour ne pas faire le pas décisif.

— C'est toujours celui qui demande qui doit mettre les pouces!.. se disait-il. Les choses en étaient là, quand M. Chailloux vint en personne à Wouilly pour engager le père Grandpart et sa famille à accompagner sa femme et sa fille qu'il se proposait de conduire à la prochaine fête du comice agricole. Après quelques questions insidieuses, destinées à savoir qui ferait les frais de ce voyage, le père Grandpart, rassuré pour sa bourse, accepta pour lui et les siens. Les deux familles étaient invitées à dîner chez un cousin, un gros fermier de Manerville, où avait lieu la fête. Il fut convenu qu'Eustache serait de la partie.

Les fêtes annuelles des comices et les comices eux-mêmes commencent à devenir populaires. Ce n'a pas été sans peine. Tout ce qui est théorie, science, nouveauté, inspire tout d'abord des défiances et même des répulsions aux campagnards habitués à compter avec les réalités matérielles de la vie et à ne croire qu'à ce qu'ils ont eux-mêmes expérimenté. Aussi la création des comices, institution excellente, ne souleva-t-elle d'abord aux champs que des impressions qui sont à peu près le contraire de la sympathie. Les fêtes publiques, judicieusement imaginées comme moyens de propagande, participèrent même à l'hostilité latente dont toute nouveauté est l'objet en bien des lieux, aux champs surtout. Les paysans, d'abord, n'allèrent s'y divertir, pour ainsi parler, que sous bénéfice d'inventaire. Aujourd'hui, grâce à Dieu, l'expansion y est plus franche et la gaîté plus vraie; mais, il faut bien le dire, d'injustes préjugés et des suspicions déraisonnables subsistent encore dans nos campagnes contre une institution qui est appelée à rendre dans l'avenir les plus grands services à l'agriculture. Dans tous les pays, la méfiance est le trait saillant du caractère des pay-

sans. Et cela se comprend. C'est toujours le défaut d'instruction qui rend les hommes craintifs et ombrageux. Etrangers aux spéculations de la science, entendant peu ou mal la langue civilisée, ils n'apprécient guère que ce qu'ils comprennent. Ils sont surtout en garde contre les paroles dorées dont le sens précis leur échappe, et c'est précisément la portée littéraire et élevée d'un écrit qui stimule leurs appréhensions. Une innovation agricole est toujours fondée sur une découverte de la chimie, sur un ensemble d'observations basées sur des données scientifiques. L'homme des champs, pour qui le point de départ est lettre morte, regimbe tout naturellement contre les conclusions. Il est de l'école de saint Thomas, il ne croit qu'à ce qu'il touche. Lui en fera-t-on un crime?.. Ce serait injuste, car les civilisés sont, à certains égards, paysans en ce point. Dans tous les siècles, les esprits, même les plus avancés, ont nié d'abord les plus incontestables et les plus belles découvertes du génie humain. Ayons donc de l'indulgence pour ce qu'on appelle l'esprit de routine et qui n'est aux champs qu'un instinct de prudence assez justifié d'ailleurs par les essais malheureux d'aventureux théoriciens.

Le jour de la fête, dès l'aube, les Chailloux, père et fille, le père Grandpart, Mme Grandpart et Eustache leur fils, prirent place dans le char-à-bancs du fermier de Damécourt. Rosalie Grandpart était restée à Wouilly pour y représenter l'œil du maître. Mme Grandpart avait en vain intercedé pour sa fille auprès de son mari, il était resté inflexible, et la pauvre mère en avait le cœur bien gros. Le père Grandpart était placé sur le premier banc aux côtés de M. Chailloux qui conduisait; Eustache était près de sa fiancée; Mme Chailloux occupait le siége de derrière avec le jeune Grégoire, son beau-frère. Pendant la nuit, M. Chailloux avait fait partir son premier valet qui conduisait au concours un poulain de trois ans, demi-sang arabe, un taurillon Durham et une laie tonkine escortée de sa nombreuse progéniture.

Quand tout le monde fut placé, M. Chailloux fouetta ses deux chevaux, à la croupe rebondie, au jarret puissant, vigoureux spécimen des attelages modernes, si différents — en mieux — de ce qu'ils étaient il y a trente ans. Car, il faut le proclamer, l'agriculture mosellane a fait sous ce rapport des progrès réels et féconds; et M. Chailloux était, à ce point de vue, l'un des fermiers les plus vraiment intelligents de la contrée. Il avait régénéré ses écuries et était cité à bon droit comme l'éleveur le plus distingué du canton. Ses chevaux, c'était son luxe et l'on pouvait dire sa coquetterie. Au reste, ses sacrifices avaient été largement compensés par des ventes fructueuses et par un renom incontesté. Le gouvernement avait acheté pour la remonte ses pouliches et ses hongres à des prix jusqu'alors inconnus et vraiment rémunérateurs, ce qui avait excité naturellement quelque jalousie contre lui.

— Tu ne concours donc pas, Grandpart ?... dit-il avec un sourire légèrement narquois et provocateur.

— C'est bon pour toi, Chailloux, qui as des équipages de prince. Pour moi, mes moyens ne me permettent pas ça. J'ai des chevaux pour tirer ma charrue et non pour les faire lorgner par les messieurs de la ville... qui n'y entendent rien !...

— Eh! mais, les deux bêtes que tu vois là ont été primées il y a deux ans, et elles n'en sont pas pour cela plus mauvaises !...

— Ah! oui, parlons-en de tes primes !... Cinquante francs tant que ça peut s'étendre !... et pour avoir ces cinquante francs-là, tu leur as dans l'année donné pour cent écus d'avoine... sans compter le travail que tu as ménagé... Joli commerce !...

— Oui, mais la pouliche que tu vois m'a donné un étalon que j'ai vendu huit cents francs à quatre ans. Je ne surcharge pas mes bêtes de travail, c'est vrai, mais elles me font plus d'ouvrage en trois heures que... que les tiennes dans toute une journée... entends-tu?...

— Oh! tu es un malin, on sait ça... mais le père Grandpart ne passe pas non plus pour un imbécile, Dieu merci!... Mes chevaux ne sont pas si proprets et si farauds que les tiens, j'en conviens...

— Oui, je crois même qu'en y regardant bien on pourrait compter leurs côtes...

— Je ne les pousse pas de nourriture, c'est vrai... mais j'ai vendu l'année dernière pour cinq mille six cent cinquante francs soixante-quinze centimes d'avoine et pour deux mille cent douze francs de foin... dont je te montrerai les quittances, quand tu le voudras!...

— Eh! mon Dieu,... Grandpart, à chacun sa méthode. La tienne est bonne, puisque tu deviens riche, mais tu te serres le ventre et à tes chevaux aussi : ce qui n'est pas gai! La mienne n'est pas mauvaise non plus, puisque j'ai de braves bêtes dans mon écurie, de bonne avoine et de bon blé dans mon grenier et pas mal d'écus dans mon tiroir. Vois-tu, je crois, moi, qu'il ne faut pas faire d'économie aux dépens de son estomac; c'est malsain d'abord, c'est mesquin ensuite. Ce qui veut dire qu'il ne faut pas plus bouder au travail que faire la mine à son ventre!...

— Tiens! tu es devenu beau parleur, Chailloux. Je vois ça, tu as préparé ton petit discours pour la cérémonie. Je suis curieux de l'entendre.

— Si je savais écrire, je n'y aurais pas manqué.

— Qui sait? Ça viendra peut-être?...

— J'en doute. En attendant, je fais de mon mieux en prêchant d'exemple!...

Le père Grandpart, qui n'était pas un sot, se sentit battu et ne répliqua pas. Mais il se promit de prendre sa revanche à la première occasion.

Catherine se sentait tout heureuse d'être auprès de son cousin. Son frais et gracieux visage, un peu bruni par les baisers trop ardents du soleil, exprimait une franche et candide satisfaction. Eustache, usant d'un privilége qui a

force de loi aux champs, avait pris les petites mains hâlées de la jeune fille dans les siennes que le travail du bureau avait fait à peu près blanches sans que sa coquetterie eût songé à les faire soignées. Telles qu'on les voyait, elles n'en faisaient pas moins l'admiration de la jeune fille, accoutumée à ne voir agir autour d'elle que des doigts matérialisés par le travail manuel.

— Vos mains sont plus belles que les miennes, cousin, dit-elle naïvement. Comme elles sont blanches !. .

— C'est vrai, c'est vrai... vous comprenez, Catherine, je pioche à l'ombre, moi, tandis que vous...

— Tandis que moi... je n'abuse pas des gants... Mais c'est égal, j'ai honte de mes mains quand je vois les vôtres...

— Vous avez bien raison de ne pas passer votre temps à vous laver, éponger et cosmétiquer comme les belles dames de la ville. Ces coquettes-là, c'est la ruine d'une maison. Ça me rappelle une saisie que j'ai operée l'autre jour chez une demoiselle qui avait un cabinet tout rempli de pommades, de poudre de riz, de parfums à embaumer toute la rue... Ça trouvait de l'argent pour se faire belle, et pas un centime pour payer son loyer !...

Catherine commençait à trouver que le moment pouvait être mieux choisi pour parler de saisie-exécution et de demoiselles qui aiment les odeurs.

— Est-ce que vous n'avez que ça à me dire, Eustache ?... demanda-t-elle avec un de ces petits regards de côté qui sont l'étincelle des chastes tendresses. Mais Eustache avait l'esprit ailleurs. Le petit regard de côté glissa sur ses préoccupations. Il songeait à un mémoire destiné à prouver que la saisie-arrêt doit être opérée nonobstant l'opposition de la partie adverse.

— J'irai même plus loin !... s'écria le Messin emporté par ses pensées. Je soutiendrai que l'exécution doit avoir lieu même en présence d'une citation en référé !

Et Eustache tira de sa poche un papier où étaient con-

signés les jalons de son argumentation, en attendant le moment où il pourrait rédiger son mémoire. Mais pour chercher ce papier dans ses vêtements, il avait fallu abandonner les mains de la jeune fille et celle-ci retira les siennes avec un mouvement de vif désappointement. Un peu plus, les larmes lui seraient venues aux yeux.

— Il ne m'aime guère!... se dit-elle. Et malgré elle sa pensée se reportant vers un passé déjà lointain, elle ajouta avec un soupir :

— Le pauvre Jean m'aimait bien davantage, lui!...

Le père Grandpart avait vu le geste de son fils; il avait entendu son exclamation, et un éclair d'orgueil avait lui dans ses petits yeux fauves.

— Vois-moi ce gars-là... disait-il avec complaisance à M. Chailloux. Toujours à son affaire!... Il a un travail pressé... eh bien! il y pense, même en allant à la fête... Ah! ça fera un rude gaillard!...

M. Chailloux se retourna et comprit à l'air sérieux de sa fille qu'elle n'était que médiocrement satisfaite de son futur.

— Eh! père Grandpart, dit-il, il y a temps pour tout. Il faut être jeune quand on est jeune.

— M'est avis que c'est dans la jeunesse qu'il faut travailler pour quand on est vieux, Monsieur Chailloux. Mon fils sait ce qu'il fait, et moi aussi. Je parie, Eustache, ajouta-t-il en se tournant vers le jeune homme que tu penses à ton mémoire?... Il m'a parlé de ça... ce sera joliment tourné!...

— Je ferai de mon mieux... dit modestement Eustache. Mais ça prendra bien cinq rôles!...

— Et ça te rapportera?... dit le père Grandpart qui voulait éblouir M. Chailloux par l'annonce d'un chiffre imposant.

— Trente francs, père.

Ces trente francs parurent remplir et grandir encore la bouche éloquente du raisonnable Eustache.

Catherine boudait. M. Chailloux se contenta de faire claquer insoucieusement son fouet. L'effet était manqué.

— C'est pourtant joli, insista le père Grandpart, de gagner comme ça trente francs... sans rien dépenser que son papier et son encre!...

— Et son esprit, père Grandpart!... dit M. Chailloux.

— J'entends bien... reprit le père Grandpart qui tenait à son idée. Mais nous autres nous avons l'habitude de livrer de la belle et bonne marchandise contre de l'argent... et ça me paraît superbe de gagner de l'argent sans donner de marchandise.

— A chacun son métier, père Grandpart.... Mais tu ne dis rien, Catherine?... ajouta M. Chailloux en jetant un regard de reproche sur Eustache. Est-ce que tu es malade, fillotte?...

Fillotte était le petit nom d'amitié et d'épanchement par lequel M. Chailloux désignait sa fille dans certaines circonstances exceptionnelles. Il savait à merveille que sa fille jouissait d'une excellente santé, mais il voulait donner une petite leçon à son futur gendre.

— Non, père, dit Catherine avec un sourire triste ; mais c'est Eustache qui ne pense qu'à ses grimoires et à ses procès!...

— Ces jeunesses, il faudrait toujours qu'on leur fit la cour!... ricana le père Grandpart qui croyait tenir sa revanche.

Ici Madame Chailloux, dont l'orgueil maternel commençait à se révolter, crut devoir intervenir dans le débat.

— Ma fille ne tient à la cour de personne... entendez-vous, père Grandpart. Elle a de l'amitié pour ceux qui pensent à elle... mais elle se moque de ceux qui ne l'aiment pas!...

Eustache comprit que ses préoccupations judiciaires avaient eu peu de succès et qu'un orage grondait contre lui. Il tenait toujours très-fort à épouser Catherine et ne se montrait d'ailleurs si indifférent pour elle, nous en demandons pardon aux illusions des jeunes demoiselles, que parce

qu'il la traitait déjà en quelque sorte comme sa femme.-Le père Grandpart, de son côté, comprit qu'il était allé trop loin et marmotta entre ses dents: — que Mlle Catherine avait bien raison de ne s'occuper que de ceux qui s'occupaient d'elle, et qu'à ce compte elle ne devait avoir d'yeux que pour M. Eustache qui, de son côté, n'en avait que pour elle. Le jeune homme réintégra prestement ses papiers dans se poche et essaya de reprendre les mains de Catherine; mais de peur des cahots qui n'étaient du reste pas très-dangereux sur une route départementale de première classe, unie comme un miroir, Catherine s'appuyait obstinément sur la galerie du char, et Eustache dut renoncer pour un instant à saisir ces petites mains craintives; mais, comme au fond la jeune fille ne demandait pas mieux que de se réconcilier avec le beau cousin, les mains furent rendues après une courte résistance. Ce furent les préliminaires de la paix. Un doux sourire ratifia la conclusion.

— Fi! que c'est laid de ne pas penser à moi!... dit la jeune fille à Eustache dans ces belles cordes tendres qui ne vibrent bien qu'à l'unisson de la vingtième année.

— Mais quand je songe à mes affaires, je pense encore à vous, cousine. Je pense à vous faire riche.

— Pensez à me faire heureuse!.

— C'est ce que je voulais dire.

— Voyez donc ces tourtereaux... dit Grégoire bas à Mme Chailloux. C'est à donner envie du conjungo!...

— Eh bien! décidez-vous, Grégoire.

— Eh! je suis tout décidé, Madame Chailloux, ce sont les péronnelles auxquelles je m'adresse qui ne le sont pas. Ah! tenez! je n'ai pas de chance!...

— Dites que vous n'avez pas de tête, Grégoire. Quand vous serez un fermier prudent et avisé, on vous prendra, parce que vous ferez alors un bon mari.

Sur ce mot, qui était tout à la fois un reproche et un conseil, on mit pied à terre.

***

(La suite prochainement).

BOSSUET ET SAINT GORGON.

La première édition d'un Panégyrique.

A l'angle de la *rue Fournirue* et de la *place Napoléon*, existait, il y a deux siècles, une charmante église gothique sous le vocable de saint Gorgon. Son portail, éclairé d'une belle rose ogivale, faisait symétriquement pendant à celui de la cathédrale dont la triple voussure s'ouvrait à l'angle méridional de l'édifice. Des femmes, des hommes, des enfants étaient fort occupés, dans la matinée du 15 juin 1658, à orner de guirlandes de fleurs, de feuillages et de mousse, ces deux portails, pour ne point rester au-dessous du luxe que la ville avait déployé de son côté dans l'ornementation de la façade du palais de l'hôtel de ville et dans la décoration du portail de la chapelle municipale, dite des Lorrains ou de la Victoire. Ces préparatifs avaient attiré grand nombre de curieux sur l'ancienne *place d'Armes* de la république messine, qui occupait à peu près l'espace compris actuellement entre les trophées, la statue de Fabert et les maisons qui s'alignent parallèlement à ces trophées, de l'autre côté de la chaussée. De temps en temps s'élevaient des cris d'admiration à la vue des belles tapisseries que l'on pendait du haut des fenêtres du palais. Les riches bourgeois de la municipalité avaient été mis à contribution et plusieurs

Voir nos précédentes études : *Le premier Sermon de Bossuet à Metz* (*Revue d'Austrasie*, 1855, p. 30.) *La première Oraison funèbre de Bossuet à Metz* (1856, p. 310.) *L'Église Saint-Maximin* (1856, p. 557). *Le dernier Sermon de Bossuet à Metz* (1855, p. 107).

conseillers, quoique encore en exil à Toul, avaient tenu à se distinguer par leur faste. Ils avaient envoyé leurs tapis des Gobelins pour montrer aux Messins combien ceux-ci perdaient de ne plus posséder au milieu d'eux une compagnie si riche et sachant au besoin dépenser. C'était un curieux spectacle que d'entendre les explications que se donnaient naïvement les bourgeois, les soldats et les ouvriers sur les sujets représentés dans ces tentures. Parmi ces curieux il était un jeune homme regardant d'un œil d'envie toutes ces richesses artistiques. Il se mit à en prendre des croquis tout en se laissant coudoyer par les promeneurs. La foule s'écoula peu à peu et notre dessinateur continuait tranquillement à fixer sur son album les esquisses de ces tableaux tissés d'après les cartons de grands maîtres. Dans cet étalage de tapisseries, l'église Saint-Gorgon avait aussi les siennes à exhiber, tapisseries toutes locales, chefs-d'œuvre de la corporation des chaussetiers. Elle se composaient de plusieurs milliers de morceaux de draps rapportés pour représenter les emblèmes de la corporation. Le populaire ne les honora pas même d'un regard, mais notre jeune artiste prit du plaisir à les contempler. A cet effet il s'assit sur le mur du cimetière qui faisait en quelque sorte le parvis de l'église Saint-Gorgon, et il se mit à dessiner dans les plus minutieux détails ces produits de l'industrie messine au dix-septième siècle. Tout à coup il se sentit frapper sur l'épaule par un brave bourgeois en bras de chemise, à demi-endimanché :

— Comment, M. Leclerc, vous dessinez nos chefs-d'œuvre? C'est bien de l'honneur pour notre modeste corporation.

— Vous trouvez, M. Vernier? dit en souriant le dessinateur qui n'était autre que Sébastien Leclerc à l'âge de 21 ans.

Et il continua son travail.

— Oh! si vous aimez les vieilleries, vous allez être satisfait. Nous allons tendre le chef-d'œuvre de Philippe de Vigneulles.

— Qu'est-ce que cela , maître Vernier?

— C'est un ancien tableau fait par un de mes prédécesseurs, chef de la corporation des chausseticrs en 1507. Le voilà justement fixé contre la maison qui sépare Saint-Gorgon de la rue *Fournirue.*

— Mais ce sont les armoiries des paraiges et Saint-Etienne au centre?

— Précisément.

— C'est un vrai monument qui a sa date et par suite son importance historique. Dessinons-le en attendant que je fasse connaissance avec son auteur.

— Pour cela adressez-vous à M. Ferry qui s'approche avec votre protecteur.

C'était en effet le célèbre ministre protestant qui regagnait sa demeure de la rue *Fournirue*, en compagnie de Bouchard, libraire de la rue des *Vieilles-Tapes,* le premier qui fit graver les dessins de Sébastien Leclerc. Avec cette douce faconde de l'érudit que l'on convie à aborder sa thèse favorite, Ferry se laissa aller à raconter la vie du fameux chroniqueur messin Philippe de Vigneulles, dont les descendants lui étaient attachés par des liens de parenté et ceux d'une même religion. Plusieurs membres de la corporation des chausseticrs, appelés par maître Vernier, vinrent grossir le groupe, tout émerveillés d'apprendre les hauts faits d'un de leurs anciens.

— Ce n'est pas toi, dit maître Vernier à un gros joufflu d'apprenti, qui aurais fait tant de chemin pour t'instruire et te perfectionner. Mais il m'est revenu, messire Ferry, que Philippe de Vigneulles parle dans ses écrits de notre église de Saint-Gorgon.

— Détrompez-vous, maître. Cette histoire est encore à faire.

— Et par suite à imprimer, interrompit Bouchard.

— Ce qui pourra vous advenir, M. Bouchard, reprit en souriant Ferry, si Dieu me prête vie. Les matériaux de mon

Histoire civile et ecclésiastique de Metz sont tout prêts, il ne me reste plus qu'à les employer; mais les loisirs me manquent.

— Et votre histoire de l'église Saint-Gorgon, réclamèrent les apprentis chaussetiers.

— Mes amis, elle est fort simple. L'évêque Chrodegand fonda à quelques lieues d'ici, le long du ruisseau la *Gorzia*, un monastère qu'il plaça sous le nom de Saint-Pierre. Il alla à Rome et, le 12 mars 765, il en rapporta les restes d'un martyr mis à mort, à Nicomédie en Bythynie, sous l'empereur Dioclétien. Il se nommait *Gorgonius*. Chrodegand donna ces reliques au monastère de Gorze, qui, à partir de ce moment, prit saint Gorgon pour patron. Quand, au commencement du dixième siècle, nos ancêtres se créèrent une nationalité, ils eurent à lutter tantôt contre les rois des Francs, tantôt contre les rois de Germanie. Un de ces derniers, Henri l'Oiseleur, vint pendant trois années bloquer Metz et ravager la vallée de la Moselle en 923. Les moines de Gorze s'étaient enfuis à Metz, emportant leurs trésors et leur relique de saint Gorgon qui fut déposée en l'église de St-Sauveur, que vous voyez d'ici sur la place St-Jacques. Le monastère de Gorze fut complètement ruiné, l'église incendiée, et au lieu des anciens chants des moines, on n'entendit plus, dit la chronique, que le braiement des ânes et le grognement des pourceaux qui erraient en liberté sur ces ruines. Le tombeau de saint Gorgon avait disparu sous ces débris qui n'en étaient pas moins restés en vénération dans le pays. De toutes parts on y accourait en pèlerinage pour demander l'intercession du saint près de Dieu et en obtenir la fin de la sécheresse qui désolait la vallée de la Moselle. Parmi les pèlerins, on vit un jour un jeune prêtre venir de Metz pieds nus, s'agenouiller au milieu des décombres et prononcer la prière suivante qui a été conservée par un contemporain : « Dieu tout-puissant, si jamais j'ai l'honneur d'être élu évêque, j'essaierai de rendre son ancien lustre à ce lieu désert si horriblement profané! » Sa prière fut exaucée, et

en 929 Adalbéron, prince de la famille de Bar, était désigné comme évêque par le peupe et le clergé de Metz. Aussitôt il alla à Gorze rechercher le tombeau de saint Gorgon. Les travailleurs se mettaient à l'œuvre sans succès, quand tout à coup un aveugle, qui se trouvait au milieu d'eux, recouvre la vue au contact d'une pierre sur laquelle le prélat étend aussitôt son *pallium*. On rebâtit l'église et un cloître y attenant. Les religieux rentrèrent dans leur couvent et se firent restituer leurs anciennes propriétés. Ils forcèrent [1] même Adalbéron à leur rendre *langei villam* (Longeville-lès-Metz) et *molins* (Moulins), ce que l'évêque ne fit qu'après une vision. Il vint à pied jusqu'au lieu appelé *ad crucem* (la croix), lieu d'où saint Clément aperçut Metz pour la première fois et bénit cette ville. De cet endroit Adalbéron descendit pieds nus au couvent de Gorze; devant tous les religieux, il se reconnut coupable d'obstination et il effectua la restitution à l'aide du bâton, suivant l'antique coutume.

Ce singulier spécimen de mœurs si éloignées de celle du temps de Louis XIV fit sourire l'auditoire, et Ferry de continuer :

— Je présume que c'est vers cette époque que les reliques de saint Gorgon furent rapportées de Metz à Gorze. En reconnaissance de ce séjour d'une dizaine d'années dans nos murs, les moines donnèrent à l'évêque quelques fragments de leur patron, la tête de saint Gorgon, paraît-il d'après une chronique. Adalbéron plaça ces précieux restes dans un oratoire qu'il fit élever près de sa cathédrale, au milieu du cimetière de la ville de Metz.

— C'est donc à Metz et à Gorze seulement que l'on a en honneur la mémoire de saint Gorgon? demanda Sébastien Leclerc que ce récit semblait vivement intéresser.

— Détrompez-vous, répondit Ferry. Milon, évêque de

---

[1] Bibliot. Metz. Ms. G. 75. *Passio et translatio sancti Gorgonii.*

Minden en Westphalie, vint rendre visite à son ami Immon, abbé de Gorze vers 980. Il repartit pour son diocèse emportant un bras du saint. Le culte de ces reliques fut tel en ce pays, que c'est là que les moines de Gorze s'adressèrent pour avoir la légende du martyre de saint Gorgon. Milon s'empressa d'en envoyer un exemplaire avec une lettre qui donne la date du Xe siècle à ce document.

— Et cette légende? demanda Bouchard.

— Elle n'est pas aussi curieuse que celle de saint Livier, que vient de tout nouvellement publier le sieur Remberviller, lieutenant-général au bailliage de l'évêché de Metz. Elle a été composée dans les mêmes circonstances. A certains jours de l'année, les moines du Xe siècle avaient l'habitude de lire pendant le repas le récit amplifié du martyr dont on célébrait la fête. C'est Eusèbe et son *Histoire ecclésiastique* qui servaient de point de départ à ces pieuses paraphrases, et on y ajoutait les extraits des amplifications de Rufin et d'Adon. Ainsi, voyez ce qui s'est passé pour saint Gorgon. Eusèbe dit seulement que Gorgon, familier du palais impérial, a été pendu à Nicomédie, par les ordres de Dioclétien, pour avoir montré une trop grande sympathie aux chrétiens. Le martyrologue romain raconte le même fait, en ajoutant que de Bythynie les restes de Gorgon furent transportés à Rome sur la voie latine. Rufin et Adon y ont ajouté les détails de tortures, et dans les légendes monacales on fait tenir au martyr de très-beaux discours. Il y apostrophe les tyrans qui persécutent les gens inoffensifs au nom de la religion.

Il en résulte qu'on a plusieurs légendes sur le même saint. Gorgon a inspiré la légende de Minden, envoyée [1] à Gorze vers 980. L'abbaye St-Arnould possède dans sa bibliothèque une vie des saints écrite au XIe siècle, qui

---

[1] C'est cette notice qui a été éditée par les Bollandistes.

renferme une autre légende de Gorgon. Celle-ci semble plus cienne que celle de Minden [1]. Enfin, au Xe siècle, un moine de Gorze a composé le récit des différents miracles attribués aux reliques de saint Gorgon; lors de leur translation de Rome, miracles qui se seraient accomplis à *Varangesi villa* (Varangéville), *Mons bibonis* (Moivron), *Arnoldi villa* (Arnaville) et *Noviantum* (Novéant).

La bibliothèque du Vatican, n° 6413, possède encore d'autres légendes manuscrites du martyre de Gorgon, œuvres de moines inconnus; mais les légendaires ont abusé de la complaisance de leurs lecteurs, au dire même de vos théologiens romains [2]. Laissons de côté ces légendes et arrivons à votre église. En 1090, le jour de la sainte Anne, l'évêque Popon faisait la dédicace de l'église St-Gorgon, que les religieux de St-Vincent avaient fait construire à la place de l'oratoire d'Adalbéron.

En 1184, l'abbaye St-Vincent concédait la possession de cette église aux chanoines de St-Pierre-aux-Images, en échange d'une vigne située sur la colline de *Saint-Julien*. L'évêque de Metz, Bertram, approuva cet échange, et après lui le grand-archidiacre du diocèse, puis le pape Lucius III. Dès cette époque, Saint-Gorgon était érigé en église paroissiale, comme nous le voyons par la charte de création des amans à Metz.

Cette paroisse comprenait comme aujourd'hui [3] les maisons circonscrites par les rues du Haut-Poirier, derrière la Princerie, Chèvremont, Vivier, derrière le Four-du-Cloître, la place d'Armes, Vieille-Tape, Taison, Fournirue, des Clercs, derrière le Palais, Vauzelle, Nexirue.

L'histoire de l'église St-Gorgon s'arrête là, puisque nos chroniques n'en parlent que pour nous apprendre qu'en

---

[1] Elle est entièrement inédite et inconnue des Bollandistes.

[2] Acta Sanctorum.

[3] Archives municip., reg. des décès par paroisse en 1656.

creusant les fondations de la chapelle des Lorrains, on mit à jour la sépulture d'un prêtre de St-Gorgon, décédé au XI[e] siècle. Le populaire messin s'extasia devant cette exhumation, croyant avoir sous les yeux la sépulture du père de Saint-Gorgon [1]. Enfin, en 1514, on reconstruisit la nef de l'église, et on trouva à une très-grande profondeur plusieurs milliers d'ossements rangés par couches ; c'était sans doute un charnier public, comme jadis la place des Innocents à Paris.

— Ah ! j'oubliais, dit avec une certaine amertume Ferry, j'ai encore un détail à vous donner, c'est qu'en 1521 le curé de Saint-Gorgon llait embrasser le luthéranisme, et que...

— Pardon de déranger des gens si attentifs, mais ne peut-on pas me dire où est messire Oulry, le curé de Saint-Gorgon ?

Ce nouvel arrivant était Jean Antoine, imprimeur, demeurant au-dessous de Saint-Victor, en face du Tilleul-en-Chambre.

— Messire Ferry, dit-il, vous me faites l'effet de donner en détail la réfutation de la réfutation.

L'auditoire se mit à rire, mais Ferry prit la chose au sérieux.

— Rectifiez votre erreur, Monsieur Antoine, ma réponse est interrompue par quelques raisons. Je prétends la continuer et l'achever bientôt, Dieu aidant ! Je pense bien démontrer le peu de fondement du livre qu'a imprimé chez vous M. Bossuet.

L'illustre vieillard se retira, un peu piqué de cette attaque, et les chaussetiers retournèrent à leurs préparatifs de décoration.

S'adressant alors à Leclerc et à Bouchard, Antoine leur dit :

---

[1] Chronique de Philippe de Vigneulles.

C'est à M. Bossuet que j'ai à faire. Ma femme vient de recevoir l'acceptation de la marraine pour notre futur enfant, et sa pauvre cervelle ne rêve que d'avoir pour parrain M. Bossuet, parce que cela doit porter bonheur à notre fieu.

— Petit désir de femme grosse! confrère, dit en riant Bouchard. Du reste, c'est de toute justice, vous l'avez aidé à lancer dans le monde son livre : *la Réfutation du Catéchisme de Paul Ferry*, il vous doit bien d'aider à lancer dans le monde votre enfant. Pour cela votre auteur n'aura rien à réfuter.

— Je sors de chez notre savant chanoine. Mesdemoiselles Bossuet m'ont dit qu'il devait être en pourparler avec M. le curé de St-Gorgon.

— En effet, dit Bouchard, je les ai aperçus il y a une heure se promenant dans le jardin du cloître.

Antoine pénétra dans les sombres et tortueuses dépendances de la cathédrale; il passa entre les chapelles des Lorrains et Saint-Pierre-aux-Images; laissant à droite la chapelle Saint-Paul et à gauche l'entrée de la cour de Mutte, il arriva sous les voûtes du cloître, puis il monta dans le jardin. Mais apercevant Bossuet et le curé de Saint-Gorgon assis à l'ombre d'arbustes, dissertant longuement sur des papiers qu'ils tenaient à la main, le prudent imprimeur s'esquiva par la rue du Cloître en gravissant les dix marches qui conduisaient à Saint-Pierre-le-Vieux. Il revint par la rue du Vivier consoler sa ménagère. Disons de suite que Bossuet accepta ce parrainage et que sa filleule devint l'aïeule des Collignon, fameux imprimeurs messins [1].

Que discutaient donc de si important ces deux prêtres au milieu de la solitude du cloître de la cathédrale? Bossuet habitait sur la paroisse de Saint-Gorgon. M. Oulry, le curé, lui avait demandé le panégyrique de ce martyr pour la

---

[1] Arch. municip. Metz. — St-Gorgon, 15 septembre 1658.

fête prochaine du 9 septembre. C'était ce panégyrique qu'ils lisaient ensemble et qui était ainsi conçu :

Omne quod natum ex Deo, vincit mundum : et hæc est victoria quæ vincit mundum fides nostra. Tout ce qui est né de Dieu surmonte le monde, et la victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi. (Joann. V. 3.)

Il n'est point de temps ni d'heure plus propre à faire l'éloge des saints martyrs, que celui du sacrifice adorable pour lequel vous êtes ici assemblés. C'est, mes frères, de ce sacrifice que les martyrs ont tiré toute leur force, et c'est aussi dans ce sacrifice qu'ils ont pris leur instruction. C'est la nourriture céleste que l'on nous donne à ces saints autels qui les a affermis et fortifiés contre toutes les terreurs du monde, et le sang que l'on y reçoit les a animés à verser le leur pour la gloire de l'Évangile. Et n'est-ce pas dans ce sacrifice que voyant J.-C. s'offrir à son père ils ont appris à s'offrir eux-mêmes en J.-C. et par J.-C.? Et cette innocente victime qui s'immole tous les jours pour nous, leur a inspiré le dessein de s'immoler pour l'amour de lui! Saint Ambroise, après avoir découvert les martyrs de Milan, les mit dans les mêmes autels sur lesquels il célébrait le saint sacrifice et il en rend cette raison à son peuple, *Succedant,* dit ce grand évêque avec son éloquence ordinaire, *succedant victimæ triumphales in locum ubi Christus hostia est.* Il est juste, il est raisonnable que ces triomphantes victimes soient placées dans le même lieu où J.-C. est immolé tous les jours, et si ce sont des victimes, on ne peut les mettre que sur les autels.

Ne croyez donc pas, chrétiens, que l'action du sacrifice soit interrompue par les discours que j'ai à vous faire du martyre de *saint Gorgon*. Vous quittez un sacrifice pour un sacrifice; c'est un sacrifice mystique que la foi nous fait voir sur ces saints autels, et c'est aussi ce sacrifice que je dois vous représenter en cette chaire. J.-C. est immolé dans l'un et dans l'autre; là il est mystiquement immolé sous les espèces sanctifiées, et ici il sera immolé en la personne d'un de ses martyrs. Là il renouvelle le souvenir de sa passion douloureuse, ici il accomplit en ses membres ce qui manquait à sa passion, comme parle le divin apôtre. L'un et l'autre de ces sacrifices se fait par l'opération de l'esprit de Dieu, et pour profiter de l'un et de l'autre nous avons besoin de sa grâce que je lui demande humblement par les prières de la sainte Vierge. *Ave Maria.*

Pour entrer d'abord en matière, je suppose que vous savez que nous sommes enrôlés par le saint baptême dans une milice spirituelle en laquelle nous avons le monde à combattre. Cette vérité est connue, mais il importe que vous remarquiez que cette admirable milice a ceci de singulier que le prince qui nous fait combattre sous ses glorieux étendards (vous entendez bien, chrétiens, que c'est Jésus le sauveur des âmes,) nous ordonne non-seulement de combattre, mais encore nous commande de vaincre. La raison en est évidente, car dans les guerres que font les hommes tout l'événement ne dépend pas du courage ni de la résolution des soldats : je veux dire qu'on n'emporte pas tout ce qu'on attaque avec vigueur. Quelquefois la nature des lieux qui souvent sont inaccessibles ; quelquefois les hasards divers qui se rencontrent dans les combats rendent inutiles les efforts des assaillants ; quelquefois même la résistance est si opiniâtre que l'attaque la plus hardie n'est pas capable de la surmonter : de là vient que le général ne répond pas toujours des événements, et enfin toutes

les histoires sont pleines de ces braves infortunés qui ont eu la gloire de bien combattre sans avoir le plaisir de triompher; qui ont remporté de la bataille la réputation de bons soldats sans avoir pu obtenir le titre de victorieux.

Mais il n'en est pas de la sorte dans les guerres que nous faisons sous J.-C. notre capitaine. Les armes qu'on nous donne sont invincibles, le seul nom de notre sauveur, sous lequel nous avons l'honneur de combattre, met nos ennemis en désordre; tellement que si le courage ne nous manque pas, l'événement n'est pas incertain ni la victoire douteuse. C'est pourquoi je vous disais, chrétiens, et j'avais raison de le dire, que dans la milice où nous servons, dans l'armée où nous sommes enrôlés, il n'y a pas seulement ordre de combattre, mais encore que nous sommes obligés de vaincre, et vous le pouvez avoir remarqué par les paroles que j'ai allég ées du disciple bien-aimé de notre sauveur: *Omne quod natum est ex Deo vincit mundum.*

Venez donc, venez, chrétiens, à cette glorieuse milice; il y a des travaux à souffrir, mais la victoire est indubitable. Ayez la résolution de combattre, vous aurez l'assurance de vaincre. Que si les paroles ne suffisent pas, s'il faut des exemples pour vous animer, en voici un illustre que je vous présente dans le martyre de saint Gorgon. Oui, mes frères, il a combattu, c'est pourquoi il a triomphé. Vous lui verrez surmonter le monde, c'est-à-dire, dit saint Augustin, toutes ses erreurs, toutes ses terreurs et les attraits de ses fausses amours; c'est ma première partie. Mais, mes frères, ce n'est pas assez que vous lui voyiez répandre son sang, il faut que ce sang échauffe le nôtre. Il faut que ses bienheureuses blessures que l'amour de Jésus-Christ a ouvertes fassent impression sur nos cœurs. Il y aurait pour nous trop de honte d'être lâches et inutiles spectateurs de cette glorieuse bataille. Jetons-nous, mes frères, dans cette mêlée; fortifions-nous par les mêmes armes, soutenons le même combat et nous remporterons la même victoire et nous chanterons tous ensemble: *Et hæc est victoria quæ vincit mundum.* Et la victoire qui soumet le monde, c'est notre foi. Ce n'est pas à moi, chrétiens, à entreprendre de vous faire voir quelle est la gloire des saints martyrs. Il faut que j'emprunte les sentiments du plus illuminé de tous les docteurs. Vous sentez que je veux nommer SAINT AUGUSTIN. Ce grand homme, pour nous faire entendre combien la grâce de Jésus-Christ est puissante dans les saints martyrs, se sert de cette belle pensée: d'un côté il nous montre Adam dans le repos du paradis; de l'autre il représente un martyr au milieu des roues et des chevalets et de tout l'appareil horrible des tourments dont on le menace. Trouvez bien, je vous prie, mes frères, que j'expose ici à vos yeux ces deux objets si différents. Dans Adam, la charité règne comme une souveraine paisible sans aucune résistance des passions. Dans le martyr, la charité règne, mais elle est troublée par les passions et chargée du poids d'un corps corruptible. Elle règne sur les passions comme une reine, à la vérité, mais sur des sujets rebelles et qui ne portent le joug qu'à regret. Adam est dans les délices. On en offre aussi aux martyrs, mais avec cette différence que les délices dont jouit Adam sont pour l'inviter à bien vivre, et les plaisirs qu'on offre au martyr lui sont présentés pour l'en détourner. Dieu promet des biens à Adam, et il en promet au martyr. Mais Adam tient déjà ce que Dieu promet, et le martyr n'a que l'espérance; et cependant il gémit parmi les douleurs. Adam n'a rien à craindre, si ce n'est de pécher; le martyr a tout à craindre s'il ne pèche pas. Dieu dit à Adam: Tu mourras si tu pèches; et d'autre part il dit au martyr: meurs afin que tu ne pèches pas, mais meurs cruellement, inhumainement. A Adam: La mort sera la punition de tout manquement de persévérance; à celui-ci: Ta persévérance sera suivie d'une mort cruelle. On retient celui-là comme par force, on précipite celui-ci avec vio-

lence. Cependant, ô merveille! dit SAINT AUGUSTIN. Ah! c'est notre malheur au milieu d'une si grande félicité; avec une facilité si étonnante de ne point pécher, Adam ne demeure point ferme dans son devoir: *Non stetit in tanta felicitate in tanta non peccandi facilitate.* Et le martyr, quoique le monde le flatte d'abord, le menace, frémisse ensuite, écume de rage, tonnant avec fureur contre lui; il rejette tout ce qui attire, méprise tout ce qui menace, surmonte tout ce qui tourmente. D'une main il repousse ceux qui le flattent, qui l'embrassent et qui le caressent; de l'autre il soutient les efforts de ceux qui lui arrachent pour ainsi dire la vie goutte à goutte. O JESUS, DIEU infirme! c'est votre ouvrage! Il est bien vrai, ô Divin sauveur! que vous nous avez réparés avec une grâce bien plus abondante que vous ne nous aviez établis. Le fort abandonne l'immortalité. Le faible supporte constamment la mort. La puissance succombe et l'infirmité est victorieuse: *Virtus in infirmitate perficitur* [1]. Plus de force! plus d'infirmité! plus de gloire et plus de bassesse! c'est le mystère de JÉSUS-CHRIST fait chair, la force éclate dans la faiblesse: *Undè hoc, nisi donante illo a quo misericordiam consecuti sunt ut fideles essent* [2]. « D'où cela vient-il si ce n'est de celui qui ne leur a pas donné un » esprit de crainte pour céder aux persécuteurs, mais de force, de dilection, » de sobriété: sobriété pour s'abstenir des douceurs, force pour ne pas s'ef- » frayer des menaces, charité pour supporter les tourments » plutôt que de se séparer de JÉSUS CHRIST et pour dire avec l'apôtre: *Quis ergo nos separabit a charitate Christi* [3]. N'est-ce pas, mes frères, cet esprit qui a agi dans *saint Gorgon?* Il faut que je vous le représente dans la cour des Empereurs. Vous savez quel crédit avaient auprès d'eux les domestiques qui les approchaient, la confiance dont ils les honoraient, les biens dont ils les comblaient, l'influence qu'ils avaient dans toutes les affaires. De là cette magnificence qui les environnait, que JÉSUS-CHRIST avait en vue lorsqu'il a dit: Ce sont ceux qui habitent les palais des Rois qui sont vêtus mollement: *Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt* [4]. Et par ces paroles le divin sauveur nous retrace tout le luxe, la mollesse, les délices des cours. Or, on sait combien la cour des empereurs romains était superbe et fastueuse. Quel devait donc être l'éclat de leurs favoris et en particulier de *saint Gorgon?* car EUSÈBE DE CÉSARÉE, qui a vécu dans son siècle, dit [5] de lui et des compagnons de son martyre que l'empereur les aimait comme ses propres enfants: *Æque ac germani filii chari erant* et qu'ils étaient montés au suprême degré des honneurs!

'Avoir de si belles espérances et cependant vouloir être quoi? le plus misérable des hommes, en un mot, chrétien! Il faut, certes, que la vue d'un objet bien effrayant ait fait de vives et fortes impressions sur un cœur. Quels étaient alors les chrétiens, et à quoi s'exposaient ils? Au mépris et à la haine qui étaient l'un et l'autre portés aux dernières extrémités. Lequel des deux est le plus sensible? Il y en a que le mépris de la haine mettent à couvert de la haine, et l'on hait bien souvent ce que l'on craint; et ce qu'on craint on ne le méprise pas. Mais tout s'unissait contre les chrétiens, le mépris et la

---

[1] II. Corint. XII. 9.
[2] S. Augustin de Corrupt et Grat.
[3] Rom. VIII. 36.
[4] Matthieu XI. 6.
[5] Hist. Eccles. VIII. Cap. 6.

haine. Ceux qui les excusaient les faisaient passer pour des esprits faibles, superstitieux, indignes de tous les honneurs, qu'il fallait déclarer infâmes. La haine, succédant au mépris, éclatait par la manière dont on les menait au supplice, sans garder aucune forme ni sans aucune procédure. Cela était bon pour les voleurs et les meurtriers; mais pour les chrétiens, on les conduisait au gibet comme on mènerait des agneaux à la boucherie. Chrétien! homme de néant, tu ne mérites aucun égard, et ton sang, aussi vil que celui des animaux, doit être répandu avec aussi peu de ménagement. Aussi, dans l'excès de fureur dont les esprits étaient animés contre eux, on les poursuivait de toutes parts, et les prisons étaient tellement pleines de martyrs qu'il n'y avait plus de place pour les malfaiteurs[1]. S'il y avait quelque bataille perdue, s'il arrivait quelqu'inondation ou quelque sécheresse, on les chargeait de la haine de toutes les calamités publiques. Chrétiens innocents, on vous maudit et vous bénissez. Vous souffrez sans révolte et même sans murmure. Vous ne faites point de bruit sur la terre; on vous accuse de remuer tous les éléments et de troubler l'ordre de la nature! Tel était l'effet de la haine qu'on portait au nom chrétien.

A quoi donc pensait *saint Gorgon* de descendre d'une si haute faveur à une telle bassesse? Considéré par tout l'empire, il consent à devenir l'exécration de tout l'empire: *Hæc est victoria qui vincit mundum.* Et quel courage ne fallut-il pas pour exécuter cette généreuse résolution sous Dioclétien, où la persécution était la plus furieuse; où le diable, sentant approcher peut-être la gloire que Dieu voulait donner à l'église sous l'empire de Constantin, vomissait tout son venin en traits sauvages contre elle, et faisait ses derniers efforts pour le renverser?

Dioclétien s'en vantait et se glorifiait d'avoir, de tous côtés, dévoilé et confondu la superstition des chrétiens: *Superstitione christianorum ubique delecta.* Vraie marque de sa fureur et en même temps marque sensible de son impuissance: et *hæc est victoria quæ vincit mundum. Saint Gorgon* lui résiste, et le tyran, pour l'abattre, fait exercer sur son corps toutes les violences que la cruauté la plus barbare peut inspirer. Ah! qui viendra essuyer ce sang dont il est couvert et laver ces blessures que le saint martyr endure pour Jésus-Christ? Saint Paul en avait reçu, et le geôlier même de la prison où il est enfermé lave ses plaies avec un grand respect; mais ici les tyrans ne permettent pas qu'on procure le moindre adoucissement à *saint Gorgon*, et son pauvre corps écorché, à qui les onguents les plus doux, les plus innocents, auraient causé d'insupportables douleurs, est frotté avec du vinaigre.

C'est ainsi qu'il devient conforme à son modèle, qui fait deux plaintes sur le traitement qu'il souffre dans sa prison. *His plagatus sum*[2]: voilà les blessures que j'ai reçues. Mais ils ont encore ajouté de nouvelles cruautés aux premières douleurs de mes plaies. *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt*[3] Ils m'ont mis une couronne d'épines, voilà le sang qui en coule: *His plagatus sum*, mais ils l'ont enfoncée par des coups de canne: *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt.* Ils m'ont dépouillé pour me déchirer de coups de fouet: *His plagatus sum.* Mais ils m'ont remis mes habits

---

[1] Tertullien. Ad. Nat. l 1. nº 9.
[2] Zach. XIII. 6.
[3] Psaul. LVIII. 27.

et me les ôtant de nouveau pour m'attacher nu à la croix, ils ont rouvert toutes mes blessures. Ils ont percé mes mains et mes pieds, et ayant épuisé mes veines de sang, la sécheresse de mes entrailles me causait une soif ardente qui me dévorait la poitrine. Voilà le mal qu'ils m'ont fait. Mais lorsque je leur ai demandé à boire avec un grand cri, ils m'ont abreuvé en ma soif de fiel et de vinaigre. *Super dòlorem vulnerum meorum addiderunt.*

C'est ce que peut dire *saint Gorgon* : ils ont déchiré ma peau, ils ont dépouillé tous mes nerfs, ils ont entr'ouvert mes entrailles. Mais après cette cruauté, ils ont frotté ma chair écorchée avec du vinaigre et du sel pour aigrir la douleur de mes plaies. Mais ils ont poussé bien plus loin, et leur brutalité n'est pas assouvie. Ils couchent le saint martyr sur un gril de fer devenu tout rouge par la violence de la chaleur. O spectacle horrible! et cependant, au milieu de ces exhalaisons infectes qui sortaient de la graisse de son corps rôti, *Gorgon* ne cessait de louer Jésus-Christ. Les prières qu'il faisait monter au ciel changeaient cette fumée noire en encens: et *hæc est victoria quæ vincit mundum.*

Mais en quoi a nui à *saint Gorgon* tout le mal qu'il a souffert? Tout ce temps de peines et de souffrances est passé comme un songe. *Transierunt tempora laboriosa,* tant de fatigues, tant de travail qui l'ont conduit au véritable repos, à la paix parfaite, et c'est ce que le prophète m'exprime si bien par ces paroles, qu'il a dites au nom de tous les martyrs : « Nous avons passé par l'eau et par le feu, mais vous nous avez fait entrer dans un lieu de rafraîchissement. » *Transivimus per ignem et aquam et eduxisti nos in refrigerum*[1]. Dieu a essuyé tous les pleurs. Il a ordonné à *saint Gorgon* de se reposer de tous ses travaux. On a cru lui ôter tout son bien et même la vie, et on ne lui ôte que la mortalité. *Ubi es mors victoria tua*[2]. O mort! où est ta victoire? Tu n'as ôté au saint martyr que des choses superflues, car tout ce qui n'est pas nécessaire est superflu. Or, une seule chose est nécessaire : *porro unum est necessarium*[3]. Dieu est cet unique nécessaire; tout le reste est superflu. Les honneurs sont-ils nécessaires? Combien d'hommes vivent en repos quoique oubliés du monde! Tout cela est hors de nous et par conséquent ne peut contribuer à notre félicité. Il en est de même des richesses, qui ne sauraient remplir notre cœur. Et c'est pourquoi, ayant de quoi nous nourrir et nous vêtir, nous devons être contents: *Habentes victum et vestitum, contenti sumus*[4]. Tout le reste est superflu. La santé, la vie même, qui doit être regardée comme un bien superflu par celui qui considère la vie éternelle qui lui est promise : *Ipsa vita cogitantibus æternam vitam ente superflua reputanda est*[5]. Elle ne nous est utile qu'autant que nous l'avons prodiguée pour Dieu.

Ainsi, tout ce qu'on ravit à *saint Gorgon* lui était superflu, puisqu'étant dépouillé de toutes ces choses, il se trouve bien heureux. Qu'a donc fait le tyran par tous les effets de sa cruauté? « En vain sa langue a-t-elle concerté les » moyens de nuire et a-t-elle voulu, par ses tromperies, trancher comme un

---

[1] Psal. LXV. 12.

[2] Corint. XV. 55.

[3] Luc. X. 42.

[4] Thimoth. VI. 8.

[5] St-Augustin, serm. LXIII.

» rasoir bien affilé : *Sicut novacula acuta fecisti dolam* [1]. Que de peines on prend pour aiguiser un rasoir, que de soins pour l'affiler ! Combien de fois le faut-il passer sur la pierre ! Ce n'est, au reste, que pour raser du poil ; c'est-à-dire un excrément inutile. Que ne font pas les méchants ! en combien de soins sont-ils partagés pour dresser des embûches à l'homme de bien ! Que n'a pas fait le tyran pour abattre notre martyr ! Il travaillait à trouver de nouveaux artifices pour le séduire, de nouveaux supplices pour l'épouvanter : *Quid facturus justo, nisi superflua rasurus* [2] Mais que fera-t-il contre le juste ? Il ne lui a rien ôté que de superflu. Qu'est-ce que l'âme a besoin d'un corps qui la charge et la rend pesante ? La mort ne lui a rien ôté que la mortalité, et ceux qui ont voulu conserver la vie l'ont perdue. Et ils vivent, les misérables, ils vivent pour souffrir éternellement. Parce que *saint Gorgon* l'a prodiguée, il l'a mise entre les mains de DIEU, où rien ne se perd, et il la conservera pour jamais.

Ainsi, le moyen de surmonter le monde c'est de tout abandonner à DIEU, autrement tout périt et tout passe avec le monde qui passe lui-même et enveloppe tout dans sa ruine. C'est pourquoi il faut tout donner à Dieu. Saint Paul, possédé de cette pensée, disait : Je donnerai tout, *ego autem impendam*. Ce n'est pas assez ; aussi ajoute-t-il : Et je me livrerai moi-même pour le salut de vos âmes : *Super impendam ipse pro animabus vestris* [3].

— Superbe travail ! mon jeune ami, dit en se levant le curé Oulry; voilà bien le type du vrai panégyrique. Seulement je comprends que vous ne soyez pas complètement satisfait de votre œuvre. Pour ma part, je retrancherais ces argumentations qui sentent un peu trop la scolastique et pas assez l'orateur. Il me semble, en outre, que vous ne feriez pas mal de rendre le panégyrique de notre patron accessible aux intelligences de tous mes paroissiens par des allusions au temps présent. Il est bon de donner du courage aux pauvres et de surexciter la charité des riches par ces temps de misère que nous traversons. Le chapitre de la Cathédrale vient d'ordonner une procession dans toute la ville pour apaiser la colère du Très-Haut; vous entendez d'ici les préparatifs de cette solennité. Les esprits sont préoccupés encore davantage de la guerre qui depuis vingt ans ne cesse de nous décimer. C'est là le beau lot de l'ora-

---

[1] Psalm. LI. 4.
[2] St-Aug. Enar. Psal. LI. § 9.
[3] II. Corinth. XII. 15.

teur chrétien de venir, au nom de Dieu, apporter aux masses des paroles de reconfort et d'espérance.

— C'est tout un remaniement de mon panégyrique que vous me demandez, Monsieur le curé, mais pour vous témoigner combien je tiens en haute estime votre vieille expérience et vos conseils, je vous remets à la fête de Saint-Gorgon pour entendre le profit que j'aurai tiré de vos bons offices.

— Je ne veux plus vous entendre que du haut de la chaire, mon jeune et savant ami, pour n'avoir plus la pensée de vous adresser la moindre observation. Voici la mutte qui gronde, allons prendre notre place dans la procession et supplier Dieu de nous envoyer la paix et la fertilité dont notre pauvre pays a si besoin.

Ch. Abel.

(*La fin à la prochaine livraison.*)



DOCUMENTS HISTORIQUES.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en publiant les deux lettres de défi qu'on va lire et qui font revivre tout d'une pièce les deux plus grandes figures du 16e siècle. Elles sont à la fois un document historique peu connu et un trait de mœurs vivement accentué.

Copie du Cartel de François premier Roy de France en date du 28me Mars 1527 avant Pâques.

Nous François par la grace de Dieu Roi de France Seigneur de Gennes etc. à Vous Charles par la même grace esleu en Empereur des Romains et Roy des Espaignes faisons scavoir que nous estans advertiz que en aucunes responces qu'avez faictes à nos ambassadeurs et héraulx envoiez devers vous pour le bien de la paix vous voulant sans raison excuser nous avez accuse en disant qu'aviez notre foy, et que sur jcelle oultre notre promesse nous en estions allez et partiz de vos mains et de votre puissance, pour defendre notre honneur lequel en ce cas seroit trop chargé contre verité, avons bien voulu vous envoyer ce Cartel par lequel encores que tout homme gardé ne puisse avoir obligation de foy et que cela nous fust excuse assez suffisante ce non obstant voulans satisfaire à ung chacun et à notre honneur lequel nous avons voulu garder et garderons se Dieu plaist jusques a la mort vous faisons entendre que si vous nous avez voulu ou voulez charger non pas de notre foy et delivrance seullement, mais que nous ayons jamais fait chose qung gentilhomme aymant son honneur ne doive faire, Nous disons que vous avez menty par la gorge et que autant de foiz que vous le direz vous mentirez estans deliberez de déffendre nre honneur jusques au dorrenier bout de nre vie parquoy puisque contre vérité vous nous avez voulu (comme dit est) charger doresenavant ne nous escripvez aucune chose

mais nous asseurez le camp, et nous vous porterons les armes protestans que si apres ceste declaration en autres lieux vous escripvez ou dictes parolles qui soient contre nostre bonneur que la honte du delay du combat en sera votre, veu que venant aud[t] combat c'est la fin de toutes escriptures fait en notre bonne ville et cité de Paris le xxviij[me] Jour de mars l'an mil cinq cens vingt sept avant Pasques etoit signé François, avec le cachet de ses armes presentement tombé.

Pour copie conforme a l'original reposant a la Chambre des Comptes en Brabant collationnée par moy commis à la recherche et garde des archives et documents de ladite chambre fait a Bruxelles ce 10 décembre 1796.

J.-F. Delvaux.

Reponse de l'Empereur Charles V. au cartel de François I[er] Roy de France en date du 24 Juin 1528.

Charles par la divine clemence, E. Empereur des Romains, Roy des Allemaignes des Espaignes &[a] A vous François par la grace de Dieu Roy de France, fais sçavoir, comme par Guyenne votre herault, j'ay le huytiesme de ce mois de Jung reçeû votre cartel du xxviij[e] de mars, lequel de plus loing que de Paris en ce lieu eust peu plustost venir, et ensuivant ce que de ma part fût dit à votre d. herault, je vous responds à ce que dictes que en aucunes responces par moy faictes à voz ambassadeurs et heraulx envoyez devers moy pour bien de paix, me vuillant sans raison excuser vous ay accusé, que je n'ay jamais veû herault venant de votre part synon celluy qui vint à Bourgos me jntimer la guerre, et quant à moy, ne vous ayant en riens failly, je n'ay nul mestier de me excuser, mais votre faculte est celle que vous accuse, et en ce que dictes que j'avoye votre foy, vray est, entendant de celle que vous avez donné, par le traicté de Madril, selon qu'il appart par escriptures signées de votre main, que retourneriés en ma puissance, comme prisonnier de bonne guerre, en cas que n'accomplissiez ce que par le d. traicté m'avez promis, mais que j'aye dit comme aud. cartel dites que sur jcelle et oultre votre promesse vous estiez allé et party de mes mains et de ma puissance, ce sont motz

que oncques ne diz, car jamais n'ay pretendu d'avoir votre foy de non partir, mais bien celle de retourner, en la forme traictée; et s'il eussiez ainsi fait, n'eussiez failli à vos enfans ny à l'acquit de votre honneur, et à ce que dictes que pour deffendre votre d. honneur, lequel en ce cas seroit trop chargé contre verité, vous avez bien voulu envoyer votre cartel, par lequel dictes, que encoires que tout homme gardé ne puisse avoir obligacion de foy, et que cela vous fust excuse assez souffisante, ce nonobstant veuillant satisfaire à ung chacun et à votre d. honneur, lequel dictes vouloir garder et que garderez, si Dieu plait, jusques à la mort, me faictes entendre que si vous ay voulu, ou veulx charger, non pas de votre foy et delivrance seullement, mais que vous ayez fait chose que ung gentilhomme aymant son honneur ne doyve faire, dictes que j'ay manty par la gorge, et que austant de fois que le diray que mantiray, estant deliberé de deffendre votre honneur jusques au dernier bout de votre vye, je vous respondz que ensuivant la forme traictée, votre excuse d'avoir esté gardé, ne peut avoir lieu, et puis g tant peu extimez votre honneur, ne m'est merveille, que nyez estre obligé d'acomplyr votre promesse, voz parolles ne souffisent pour satisfaire à votre d. honneur, car j'ay dit et diray sans mentir que vous avez fait laschement et meschamment de non m'avoir gardé la foy et promesse que j'ay de vous Selon le d. traicté de Madril, et en ce disant je ne vous charge des choses secretes ou non possibles de prouver, puisqu'il en appart par escriptures signées de votre main, desquelles ne vous povez excuser ny les nyer, et si vous voulez affermer le contraire, puis seullement en ce cas je vous tiens habillite pour combatre, je vous diz que pour le bien de la xpienté et eviter effusion de sang et meetre par ce fin à ceste guerre, et pour deffendre ma juste querelle, je maintiendray ce que dit est de ma personne à la votre estre veritable, et neveulx user envers vous de telz motz que vous faictes, veu que vos euvres mesmes sont celles, sans ce que je, ne aultre le dye, qui vous desmantent, et aussi que chacun peut user de telz propos plus seheurement de loing que de prez, à ce que dictes, que je puis contre verité vous ay voulu charger, doresenavant ne vous escripve aucune chose, mais que je vous asseure le camp, et vous me pourterez les armes, vous fault avoir pacience, que l'on dye ce que vous faictes et que je vous escripve ceste responce, par laquelle je vous diz que je accepte de vous lyvrer le

camp, et suis contant, pour ma part, le vous asseurer par tous les moyens raisonnables que sur ce seront advisez; et à cest effet et pour plus prompt expedient, je vous nomme des maintenant le lieu dud. combat, sur la ryviere qui passe entre Fontarabie et Andaya, en tel endroit et de la maniere, que de comung consentement sera advisé plus seheur et plus convenable, et me semble que par raison ne le povez aucunement reffuzer, ne dire de non estre bien asseuré puisque y fustes délivré en recevant voz enfans pour hostaiges, et moyennant votre foy paravant baillée pour votre retour comme dit est, et veu aussi que sur la mesme ryviere fiastes votre personne et celles de voz enfans, pouvez bien fier la votre seulle, puis que je y mectray la myenne, et que non obstant la situacion dud. lieu, se trouvera bon moyen qu'il n'y aura avantaige plus à l'ung que à l'autre, et à l'effect que dessus, et pour appoincter sur l'election des armes, que je pretendz me appertenir, et non à vous, et afin qu'il n'y ait longueur ni dilacion en la conclusion, pourrons envoyer sur le d. lieu gentilz hommes de chascun cousté, avec souffisant pouvoir, et d'aviser et conclure, tant de la seheurté esgale du d. camp, que de l'election des d. armes, jour du d. combat, et du surplus touchant à ce cas, et si deans quarante jours après la presentacion de ceste, ne me respondez et ne me advisez de votre jntencion sur ce, l'on pourra bien veoir, que le delay du combat sera votre, que vous sera jmputé et adjoinct avec la faulte de non avoir accomply ce que promistes à Madril, et quant à ce que protestez que si après votre declaracion en aultres lieux je diz ou escriptz parolles qui soyent contre votre honneur, que la honte du delay du combat en sera myenne, veu que venant aud. combat est la fin de toutes escriptures, votre d. protestation est chose bien excusée, car ce n'est à vous me garder que ne dye verité, encoires qui vous griefve, et aussi je suis bien seheur que par raison ne puis recepvoir honte du delay du combat, puisque tout le monde peut congnoistre l'affection que j'ay d'en veoir l'effect, donné à Mouson en mon Royaulme d'Arragon le xxiiij[e] jour du d. mois de jung l'an mil cincq cens vings huyt.

Pour copie conforme a la minute reposant a la Chambre des Comptes en Brabant collationnée par moy commis à la recherche et garde des archives et documens de la dite Chambre fait à Bruxelles ce 10 décembre 1796.

J.-F. Delvaux.

CHRONIQUE DU MOIS.

Le droit de tout chroniqueur, droit sacré et imprescriptible, est de parler de la pluie et du beau temps. Pour ce qui est de la pluie, de la neige, du verglas, des frimas sous toutes les formes, des misères hivernales dans tous leurs raffinements, je pourrais largement user de mon privilége; mais en ce qui concerne le beau temps, c'est une autre affaire, et je ne puis guère qu'en regretter l'absence et en appeler l'avènement. Pas un matin joyeux, pas une après-midi clémente!.. Quand la bourrasque cesse, pendant quelques heures, c'est pour recueillir ses forces et exécuter avec plus de furie encore un retour offensif. On est tenté de ranger au nombre des fables des poètes, ou de reléguer dans le lointain vaporeux des temps héroïques, cette température spéciale du présent mois qu'on a pu appeler « le hâle de mars » en des temps plus heureux. Le hâle... grands dieux! mais ce vocable ambitieux suppose la présence du soleil; il fait plus, il en admet, il en consacre l'abus, et depuis trop longtemps l'astre-roi ne brille guère, hélas! dans nos parages, que par son absence. Au jour où j'écris ces lignes mélancoliques, au 7 mars, les flocons neigeux grésillent sur ma vitre et rayent au loin l'espace, les déclivités des toits versent l'avalanche comme les pentes alpestres, et les rues sont transformées en infranchissables cloaques. Hiver, impitoyable hiver, que nous veux-tu?... Un espoir me reste. J'ai toujours remarqué que quand un journal parle de la pluie, le beau temps est revenu quand l'article parait, n'y eut-il que deux heures d'intervalle entre l'épreuve corrigée et l'apparition du numéro. Je vous souhaite donc, ô lecteur, de voir resplendir le beau soleil printanier au moment où l'*Austrasie* immaculée vous apportera ces doléances météorologiques!..

Il ne faut abuser de rien et surtout des choses tristes. Laissons donc là l'hiver extérieur et froid et voyons ce qu'il a été dans les salons; hélas! il ne s'y est guère montré moins triste et moins maussade. A part les réceptions obligées, les fêtes officielles, le carnaval messin a montré une réserve excessive, il s'est retranché dans une abstention presque générale. J'ai vu le temps où le pavé de Metz, le plus rude et le plus sonore des pavés, retentissait chaque soir, dans la saison privilégiée du plaisir, sous les roues des voitures rapides transportant un monde de danseurs au pied des orchestres en permanence. Malheur, alors, malheur à l'indiscret qui prétendait dormir quand chacun prétendait s'amuser. Cette année, les échos nocturnes sont restés le plus souvent muets, et la

folie, à la fin du carnaval, n'aura pas à renouveler ses grelots restés intacts. Ne mettons pas les choses au pire, toutefois. Ainsi, l'hôtel-de-ville n'a jamais vu un bal de charité plus fructueux que celui de cette année. Chose étrange! de l'aveu de tous les assistants, il était moins nombreux que la fête de l'an dernier et il a produit cependant une recette d'un millier de francs plus considérable; or, mille francs de plus sur trois mille francs de recette totale, suppose une augmentation notable dans le chiffre des souscripteurs. Ainsi, les souscriptions étaient plus nombreuses et les assistants plus clairsemés. N'est-ce pas merveilleux? Non, et c'est tout naturel. La vertu dominante à Metz, l'esprit de charité, donne facilement le mot de cette prétendue anomalie. Beaucoup de gens ont voulu apporter leur obole à une œuvre de bienfaisance, tout en se décidant à laisser danser sans eux les intrépides. Certes, je n'aurai pas le courage de les blâmer d'une générosité gratuite, mais il me sera pourtant permis de regretter, au moins à un point de vue spécial, cette détermination négative. Beaucoup d'industries vivent des dépenses de luxe, des raffinemens de l'élégance et de la coquetterie. Quand le luxe reste chez lui, quand l'élégance donne sa démission et se retranche dans l'exclusivisme du foyer, ces industries chôment, beaucoup d'ouvriers ont des loisirs forcés et il se produit une lacune dans l'équilibre des transactions. La charité directe, celle qui va droit à la misère constatée et à la faim qui crie, est grande, féconde et tutélaire; mais la prévoyance aussi est une vertu et c'est se montrer prévoyant et avisé que d'enchaîner les misères à venir en assurant par le travail le pain de chaque jour aux classes nécessiteuses. Ceci est vrai en général et je ne prétends nullement blâmer ceux que des impressions pénibles, des deuils récents, des appréhensions d'avenir éloignent des plaisirs bruyants... Aussi je termine en faisant des vœux pour que les préoccupations qui ont jeté une ombre fâcheuse sur la saison traditionnellement vouée aux distractions et aux entraînements permis, soient assez atténuées l'an prochain pour permettre au futur carnaval de reprendre ses droits, aux marchands d'écouler leurs produits, aux ouvriers de retrouver le travail d'hiver, le plus rare et le plus précieux de tous!...

Parlons un peu de la querelle des arcadiens et des anti-arcadiens... Vous ouvrez de grands yeux? C'est pourtant bien le moins qu'à défaut de choses nouvelles, l'*Austrasie* mette en circulation des désignations inédites. Mais c'est toute une histoire que j'ai à raconter. Dans l'une de ses récentes séances, la Société d'archéologie de la Moselle a entendu la lecture d'une sorte de Mémoire rédigé par M. Prost avec talent et conviction, et qui concluait: 1° à la conservation du portail de Blondel et des arcades de la place Napoléon adossées à la cathédrale; 2° à l'appropria-

tion de l'espace qu'enferment ces arcades, à un musée lapidaire et archéologique dont la ville a grand besoin. Le portail de Blondel et les susdites arcades sont-ils immédiatement menacés dans leur existence? C'est ce qu'il ne parait pas absolument démontré. Mais enfin, les esprits prévoyants peuvent légitimement s'occuper des intérêts artistiques et autres de l'avenir, et la question a pu être valablement introduite dans le cénacle archéologique. Toujours est-il que le Mémoire de M. Prost a reçu un excellent accueil de la part des auditeurs choisis qui en ont entendu la lecture, et que d'après le compte rendu officiel de la Société « les conclusions en ont été adoptées à la presque unanimité. » Presque est peut-être ici un peu élastique, et je voudrais, pour ma part, être édifié plus complètement sur le chiffre précis de la majorité, et savoir au juste jusqu'à quel point elle touchait à l'unanimité. Vous me direz que je suis bien curieux, mais je vous répondrai que je suis chroniqueur, et à cette déclaration je ne vois pas de réplique possible. Enfin, le vote, unanime ou non, de la Société d'archéologie, a fait grand bruit, ce dont je félicite de bon cœur l'honorable compagnie qui doit beaucoup désirer et qui est digne, d'ailleurs, qu'on s'occupe d'elle; et non-seulement ce vote a eu du retentissement, mais encore il a éveillé des susceptibilités infiniment respectables et légitimes à plusieurs points de vue. M Racine, architecte diocésain, archéologue-sociétaire lui-même, s'est fait l'interprète des sentiments contraires au vote de la Société d'archéologie, et à son tour il a rédigé un Mémoire destiné à combattre les arguments qui ont emporté les adhésions de la majorité. Ce Mémoire, accueilli par tous les organes de la presse locale, ne demande pas la destruction du portail actuel de la cathédrale, mais il semble conclure à la suppression des arcades qui font partie constitutive de la décoration architecturale de la place Napoléon. Voilà donc bien et dûment en présence les partisans et les contempteurs des fameuses arcades, ce qui m'autorise parfaitement à les désigner sous le nom d'arcadiens et d'anti-arcadiens. L'écrit de M. Racine, le chef des anti-arcadiens, est écrit avec une grande vivacité d'allures, et il témoigne en faveur des talents professionnels de son auteur. Comme l'impartialité est une de mes vertus, modestement parlant, je dois convenir que le plaidoyer a ébranlé quelques convictions arcadiennes, et a été accueilli du public avec une vraie sympathie. Mais il y a un contradicteur, et, j'ose le dire, un contradicteur éloquent, et, en sa qualité d'orateur des arcadiens, il prépare, je crois, une réplique qu'il sera intéressant de connaître. Quoiqu'il en soit, notons ce point important qu'arcadiens et anti-arcadiens — *arcades ambo* — sont d'accord pour demander, au nom de la décence publique, au nom des convenances religieuses, que les habitations formant corps avec les arcades, cessent de donner asile à des industries bruyantes dont le voisinage immédiat porte

atteinte au respect dû à la majesté du culte. Quand il ne devrait sortir de la polémique engagée que cette communauté d'opinions et cette déclaration collective, les honorables adversaires n'auraient pas encore perdu leurs peines et leur encre. Car c'est toujours une bonne chose que d'élucider une polémique de décence publique. Quant au fond même de la question, je me permettrai d'émettre une opinion radicale dans sa forme, mais qui, sans doute, ne contristera personne. Je crois qu'il serait désirable que notre magnifique cathédrale fût débarrassée complètement des constructions parasites qui en obstruent les abords et apparût dans la majesté de son isolement; mais j'ajoute qu'il vaut mieux laisser les choses telles qu'on les voit que de tenter des suppressions partielles qui pourraient bien ne pas produire l'effet qu'on en attend. En attendant, qu'on s'efforce de rendre à notre basilique la dignité de sa destination en éloignant d'elle les marchands et les buveurs, et un grand pas aura été fait dans la voie désirable des améliorations.

De la Société d'archéologie à l'Académie impériale, il n'y a que la différence de la partie au tout, de l'essaim à la ruche, du simple au composé. J'ai donc une transition sous la main, et j'en profite pour rappeler les vœux que je formais, il y a un mois, relativement à l'extension de la publicité de la docte compagnie. Je disais que l'Académie était entrée dans la voie des communications aux journaux, et qu'un ou deux comptes rendus des séances avaient paru dans les feuilles locales. D'autres insertions ont eu lieu depuis un mois, et j'en conclus que l'envoi de ces documents et leur publicité périodique sont désormais un fait acquis. Je le signale comme un progrès incontestable, comme une conquête précieuse. Quant à certaine autre demande indiscrète ayant pour but de faire admettre quelques profanes aux séances de la Société, aucune solution, cela va sans dire, n'a pu encore y être donnée. Il m'est même revenu que l'insinuation avait paru exorbitante à quelques âmes timorées qui lui auraient presque répondu par un énergique : *vade retro*... mais on dit tant de choses!... Après tout, on peut bien, non pas frapper d'autorité, mais gratter poliment à la porte des gens sans être mis hors la loi, et je crois qu'il n'y a pas d'offense à vouloir contempler de plus près la majesté des cénacles. Je ne retire donc pas le vœu que je me suis permis de formuler, laissant à l'avenir le soin d'en amener la réalisation. Le temps qui d'un gland fait un chêne, finira peut-être par entrebâiller une porte derrière laquelle il se dit tant de choses belles et utiles. Nous avons le *de visu*, je persiste à réclamer le *de auditu !*

Pendant le mois qui vient de finir, nos dilettanti ont assisté à deux concerts de bienfaisance : le premier par l'*Orphéon* messin, au bénéfice de la souscription des orphelines ; le second par la

Société de Sainte-Cécile au profit de la caisse des Écoles. Tous deux ont été brillants et témoignent des progrès réalisés par nos deux Sociétés chorales. Les virtuoses de la *Sainte-Cécile* ont exécuté, entre autres morceaux de chant le chœur des soldats du *Faust*, de Gounod, lequel chœur est un chef-d'œuvre, ou peu s'en faut. Une jeune personne, professeur de chant à Strasbourg, s'est fait entendre au concert de Sainte-Cécile dans deux morceaux dont le choix a paru généralement un peu ambitieux, en raison des lacunes qu'on a pu remarquer encore dans l'éducation musicale de la cantatrice. On peut dire d'elle que c'est une belle voix, mais que ce n'est pas encore une chanteuse. Toute la pléïade de nos artistes messins du chant et de l'instrument avaient prêté, en compagnie de l'excellente musique du génie, leur concours désintéressé à ces deux solennités de l'art. MM. Génin et Pruvot, violoncellistes, M. Marc, hauboïste, M. Carré, pianiste, s'y sont fait particulièrement applaudir. Notons, en passant, que pour chacune de ces deux soirées, les noms des concertants étaient différents, ce qui constitue à l'actif de notre bilan artistique un avoir que bien des villes peuvent nous envier.

L'*Orphéon* et l'École de musique préparent en ce moment les éléments d'une nouvelle soirée musicale, d'un concert spirituel qui sera donné le lundi de la semaine sainte.

Notre théâtre poursuit le cours de ses succès. Bien que dirigeant une Compagnie très-recommandable, le directeur ne se croit pourtant pas quitte encore avec les exigences ou du moins les désirs du public, et il ajoute à son programme ordinaire l'attrait des représentations données par des artistes parisiens. Nous avons entendu, il y a quelques semaines, le baryton Merly, du théâtre italien, qui a obtenu un grand succès dans le rôle de Guillaume Tell, qu'il détaille avec tout le prestige d'un art consommé. Le rôle de St-Bris, des *Huguenots*, lui a valu un beau triomphe et... une chute tout à la fois. Entendons-nous; il est tombé par mégarde dans le trou du souffleur, insuffisamment fermé; mais il s'est relevé frais et dispos pour recueillir les bravos de toute la salle Au moment où j'écris ces lignes, un autre artiste de Paris, M. Dufrêné, premier ténor du grand opéra, est en représentation à Metz. Il a fait applaudir une voix charmante, une vocalise finement ciselée, un grand charme de diction et d'élégance. Il paraît ce soir même dans le rôle du comte Almaviva, du *Barbier de Séville*, et certainement il produira un grand effet. Ainsi se consolident et s'étendent les destinées de notre scène qui n'a jamais été dans une meilleure voie. V.

Le Gérant, A. Rousseau.

Metz. — Imp de Rousseau-Pallez.

BOSSUET ET SAINT GORGON.

La seconde édition d'un Panégyrique [1].

— C'est un peu trop fort!
— Oui, mes bonnes femmes, c'est notre consigne.
— Il nous traite de bonnes femmes à présent.
— Si cela vous désoblige je retire la qualification.
— Sachez, jeune malséant, que nous ne sommes pour vous ni hommes ni femmes, nous sommes paroissiennes de Saint-Gorgon, ayant de fondation des bancs de famille, et nous les payons ces places dans notre église, tandis que toutes vos belles dames dites-moi un peu ce qu'elles ont payé pour s'asseoir à nos places.
— Bien! madame Mouillebouche.
— Mais oui, ma chère, regarde donc ces mijaurées qui s'étalent dans la maison du bon Dieu comme si elles étaient chez elles. Cela fait pitié.
— Il est un fait, Madame Brisepain, qu'elles n'ont pas comme nous des livres de messe, preuve des bons sentiments qui les poussent à l'église.

Tout ce babillage se débitait à la porte de l'église Saint-Gorgon, le 9 septembre 1658, devant laquelle un grand nombre de femmes de la bourgeoisie piétinaient avec impatience et même avec colère. Le lieu-saint était rempli de ce qu'on a appelé de tout temps le beau monde, c'est-à-dire des personnes privilégiées. La plupart des places avaient été réservées par les échevins de la paroisse, et M. le général Moussy de La Contour avait envoyé un poste de mousquetaires avec un officier pour faire respecter ces places réservées. C'était cet officier que nous venons de voir aux prises

[1] Voir *Austrasie* 1860, page 80.

avec Mesdames Mouillebouche la tavernière, Brisepain la boulangère, deux bonnes bourgeoises au verbe très-élevé, et qui ne comprenaient pas qu'on pût les mettre à la porte de leur propre paroisse.

Elles virent venir plusieurs personnes de leur intimité et elles les hêlèrent pour leur raconter leur déconvenue, à grand renfort de gestes et d'épithètes, se lamentant d'être privées du plaisir d'ouïr ce beau discours dont on parlait dans la paroisse depuis un mois. Elles qui avaient fait réparer leur petit banc et cirer leur place pour être plus confortablement assises !

Sur ces entrefaites, plusieurs hommes se présentèrent, et il leur fallut s'arrêter devant l'outrageante consigne. Ils attendirent en causant dans le cimetière près de la chapelle Sainte-Anne. Parmi ces nouveaux venus, nous retrouvons Bouchard, Antoine, les imprimeurs messins, et Sébastien Leclerc. L'officier leur expliqua que sur la nouvelle que Bossuet devait prêcher, le nouvel intendant avait témoigné le désir de l'entendre, et que la moitié de l'église avait été réservée à ce grand personnage et aux nobles de sa suite.

— L'autre moitié est réservée au clergé ; en sorte, dit Bouchard, que nous sommes classés comme aux assemblées des Trois-Ordres, seulement le Tiers-Etat est à la porte.

— Que dirait notre noblesse, que dirait notre clergé si la bourgeoisie les mettait à la porte à leur tour ?

Cette question était posée par un nouvel arrivant, par Paul Ferry.

— Tiens, dit la foule, un ministre protestant à l'église !

— Oui, Messieurs, je suis, comme vous, curieux d'entendre le panégyrique de saint Gorgon ; mais pourquoi ne peut-on entrer dans votre temple ?

On lui expliqua la consigne, et la conversation roula sur ce grand personnage, cause innocente de tout ce brouhaha. Il se nommait Colbert.

— Mon père, dit Bouchard, a beaucoup connu sa famille à Reims. Les Colbert étaient d'honnêtes marchands de drap et de vin de cette ville. L'un d'eux devint M. de Saint-Pouanges. Il laissa un fils que nous avons vu une année conseiller dans notre Parlement, en 1637.

— Ce qui ne l'a pas empêché de mourir aumônier du roi, répartit Ferry.

— Ce M. de Saint-Pouanges était très-bien en cour par le mariage de sa sœur avec M. Letellier.

— Le ministre d'Etat? interrompit Leclerc.

— En bon parent, l'aumônier du roi plaça en 1648, dans les bureaux de son beau-frère, un petit-cousin, J.-B. Colbert, de Reims, qui est en passe de faire fortune. Il est très-estimé de monseigneur le cardinal, qui en a fait son intendant. Et comme un bienfait n'est jamais perdu, il a fait donner au frère de l'aumônier du roi le poste d'intendant de Lorraine, Barrois et Trois-Évêchés.

— A ces renseignements, dit Sébastien Leclerc, je dois ajouter que notre intendant est un homme fort instruit, se connaissant fort bien en peinture. Il est en train de composer un gros ouvrage sur l'histoire des Trois-Évêchés. Je lui en ai déjà esquissé le frontispice.

— Quel est-il?

— Des amours qui déroulent le croquis de la place forte de Thionville; au second plan est l'entrée grillée d'un parc au-dessus de laquelle j'ai dessiné les armoiries de Colbert: une couleuvre. Notre intendant est grand antiquaire, il se passionne pour les vieux monuments et pour leur conservation. Il admire surtout notre cathédrale; s'il ne dépendait que de lui, il jeterait bas le cloître et toutes ces petites chapelles délabrées et maisons dont le chapitre semble assez embarrassé.

— Que ferait-on alors?

— On remplacerait toutes ces constructions par une belle place régulière d'où l'on pourrait contempler à l'aise notre cathédrale depuis la base jusqu'au sommet...

Cette conversation fut interrompue par l'arrivée de M. Colbert et de son escorte ; puis entrèrent les chanoines de la cathédrale, ayant à leur tête leur primicier et le coadjuteur Mgr Meurisse, évêque *in partibus* de Madaure. La foule se précipita sur leurs pas, et l'on comprit alors la sagesse des dispositions prises. Les trois nefs étaient combles. L'intendant fut placé du côté de l'autel Saint-Nicolas, l'évêque du côté de l'autel Notre-Dame. Une grande partie du clergé s'installa sur le jubé près de l'autel Saint-Michel. L'office commença. Quelque temps après Bossuet montait en chaire et s'exprimait ainsi :

> *Quorum intuentes exitum conversationis imitamini fidem.* En regardant la fin de leur conversation, imitez leur foi. (Heb. XIII, 7.)

Après que les bienheureux martyrs avaient rendu l'âme, les fidèles avaient soin de ramasser, au péril de leur vie, ce qui restait de leurs corps, et l'Église conservait si chèrement ce sacré dépôt que les tyrans, pour leur ôter les honneurs qu'on leur rendait, étaient contraints de faire jeter dans la rivière leurs saintes reliques ; que si elle pouvait les dérober à cette dernière cruauté, elle célébrait leurs funérailles avec des cantiques d'actions de grâces, élevant au ciel son cœur et ses yeux pour louer Dieu de les avoir rendus dignes d'un si grand honneur. Au reste, elle ne voulait point qu'on appelât des tombeaux les lieux où elle renfermait leurs saintes dépouilles, elle les nommait d'un nom plus auguste : les *mémoires des martyrs.* Et si les tombeaux des hommes ordinaires sont des marques qu'ils ont succombé aux attaques de la mort, elle témoignait au contraire que les tombeaux des martyrs étaient des trophées qu'elle érigeait à leur nom, pour être un monument éternel de la victoire qu'ils ont remportée glorieusement sur la mort.

Mais, parmi tout cela, les chrétiens ne croyaient point leur pouvoir rendre de plus grands respects qu'en se les proposant pour exemple. « Tout ainsi — » dit *saint Basile*[1] — que les abeilles sortent de leur ruche quand elles » voient le beau temps, et, parcourant les fleurs de quelque belle campagne, » s'en retournent chargées de cette douce liqueur que le ciel y verse tous » les matins avec la rosée ; de même aux jours illustrés par la solennité des » martyrs, nous accourons en foule à *leurs mémoires*, pour y recueillir » comme un don céleste l'exemple de leurs vertus. »

Voilà, Messieurs, ce qui nous assemble aujourd'hui ; *saint Gorgon* a laissé en mourant une sainte odeur de sainteté que l'Église ne manque point de rafraîchir tous les ans ; c'est là sans doute ce qui nous en est demeuré de meilleur. Nous ne pouvons pas appeler ces précieux restes les reliques de son corps ; mais nous ne nous éloignerons pas de la raison quand nous les nom-

[1] Homélie XVIII, n. 1.

merons les reliques de sa sainteté. Conservez-les dans vos cœurs comme dans un saint reliquaire, et faites en sorte que toutes vos affections s'en ressentent. Quelle joie vous sera-ce quand vous ressusciterez avec *saint Gorgon* de reconnaître en cette bienheureuse entrevue les endroits de son corps que vous aurez baisés sur la terre, et les vertus que vous y aurez imitées! Je n'ai que faire de vous demander ni silence ni attention; vous devez le silence à la majesté de ce lieu, vous devez vos attentions au récit d'une histoire si mémorable que je vous ferai simplement et brièvement:

Monseigneur [1],

Si nous ne devions ce jour tout entier à la gloire de *saint Gorgon*, ou si j'étais en un lieu où je puisse vous témoigner la joie que toute la ville a reçue de votre arrivée, je vous dépeindrais si bien et avec tant de naïveté les sentiments de ceux qu'il a plu à Dieu de commettre à votre garde que mes auditeurs ne pourraient s'empêcher de donner sur ce sujet à mon discours une approbation publique. Mais outre que votre vertu a paru suffisamment par vos grands emplois, et que votre science a été assez reconnue dans la plus célèbre compagnie de savants qui soit dans le monde, la dignité de cette chaire, ce temple auguste que Dieu remplit de sa gloire; ces sacrés autels où l'on va célébrer le saint sacrifice, demandent de moi une telle retenue, qu'il faut que je m'abstienne de dire la vérité pour qu'il ne paraisse dans mon discours aucune apparence de flatterie; seulement je vous dirai que l'honneur imprévu de votre présence est pour moi une rencontre si favorable, que je ne puis vous en dissimuler mon ressentiment. Vous venez d'entendre le sujet que je dois traiter devant vous; plus il est important, plus j'ai besoin des lumières d'en haut pour le faire dignement et d'une manière qui puisse tourner à l'édification de cet auditoire. Prosternons-nous tous ensemble devant le trône de Dieu pour lui demander sa grâce, et si nous n'osons approcher une grandeur si terrible, la sainte Vierge, que nous allons saluer par les paroles de l'ange, aura assez de bonté pour se rendre notre avocate auprès de son fils; disons ensemble: *Ave Maria.*

Toute l'assemblée s'agenouille en silence, puis l'orateur reprend :

Ce n'est pas sans raison que l'apôtre nous exhorte à être toujours sous les armes, puisque nous apprenons par les oracles divins que notre vie est une guerre continuelle [2]. L'esprit de Dieu, que nous avons reçu par le baptême, remplit nos âmes de l'idée du souverain bien pour nous faire regarder avec mépris les mouvements éternels qui agitent la vie humaine. Mais, vous le savez, Messieurs, il n'y a point de grande entreprise qui ne trouve de grands obstacles.

Le monde entier s'efforce de combattre ce dessein, et il est tout en armes pour en empêcher l'exécution. *Adversum nos mundus omnis armatur.* Il orne de faux appas toutes les créatures qu'il comprend dans son enceinte pour tâcher de nous surprendre par ce vain éclat. Que si nous sommes assez généreux pour dédaigner ses faveurs, il nous représente un grand appareil de peines et de supplices pour nous émouvoir tellement, qu'il faut que le servi-

---

[1] Colbert de Saint-Pouanges, intendant des Trois-Évêchés.

[2] Ephes. VI, 11.

teur de Dieu soit également sans crainte et sans espérance en la terre, qu'il se rende de tous côtés immobile et inexorable.

Voilà donc les deux batteries que le monde dresse contre nous. Il veut l'emporter de gré ou de force; s'il ne peut se faire aimer, il tâche de se faire craindre, et quoiqu'il semble que la crainte doive avoir un effet plus prompt, j'estime néanmoins que les complaisances du monde sont pour nous plus dangereuses, parce que nous nous trouvons portés d'inclination à nous y laisser entraîner; ce qu'il nous sera facile de conclure si nous comprenons la différence de l'amour et de la crainte que *saint Augustin* nous représente si doctement en divers lieux[1].

Toute la force de la crainte consiste à retenir ou à troubler l'âme, mais il n'est pas possible qu'elle en change jamais les dispositions. Rencontrez-vous par exemple des voleurs qui vous voient en état de leur résister? Ou ils se retirent, ou s'ils vous abordent, c'est avec beaucoup de civilité. Ils n'en sont pas pour cela ni moins voleurs, ni moins avides de carnage et de larcins, mais la crainte les oblige à dissimuler. Vous voyez donc bien qu'elle réprime les sentiments de l'âme, mais qu'elle ne les détruit pas. L'amour seul peut opérer ce changement. C'est lui qui, pour ainsi dire, tient la clef de l'âme, qui l'ouvre et qui la dilate pour y faire entrer les objets. *Os nostrum patet ad vos, o Corinthii! cor nostrum dilatatum est*: « L'amour que j'ai pour vous, ô Corinthiens! ouvre ma bouche et mon cœur » dit le grand apôtre[2], qui veut leur témoigner la tendresse de son affection. Et c'est pour cela que, selon la doctrine du même apôtre, la loi ancienne, qui était une loi de crainte, a été écrite au dehors sur des tables de pierre: *forinsecus in tabulis lapideis*, parce que la crainte ne pénètre pas jusqu'au fond de l'âme pour la transformer au lieu que la loi nouvelle qui est gravée dans le fond du cœur *in tabulis cordis carnalibus*, opère en elle sa conversion parce que c'est la loi d'amour. D'où l'on voit qu'il est bien plus difficile de vaincre un mauvais amour qu'une mauvaise crainte, attendu que l'amour tenant dans l'âme la place principale, il faut, pour le chasser, produire une plus grande révolution, et pourtant ceux que le monde a gagnés par inclination sont bien plus captifs que ceux qu'il abat par la frayeur des supplices.

D'après ces observations, vous pouvez connaître quelle est la nature de la guerre que le monde vous a déclarée, et combien il faut que le soldat de Jésus-Christ soit armé de tous côtés. Car, du reste, il importe peu à la gloire de *saint Gorgon* de savoir laquelle des deux entreprises est la plus difficile, parce qu'il a également triomphé du monde en l'une et en l'autre. C'est le partage de mon discours.

Vous le concevrez encore davantage en considérant, Messieurs, ce qui a animé les puissances de la terre contre les défenseurs de la foi. Ces âmes héroïques n'ont pu plaire au monde, et le monde ne leur a pu plaire; voilà la cause de leurs contrariétés. Le monde ne leur a pas plu, c'est pourquoi ils l'ont méprisé. Ils n'ont pas plu au monde, de là vient que le monde a pris plaisir d'affliger ce qui n'était pas à lui, et le tout est amené par un ordre secret de la Providence, afin d'accomplir cette parole mémorable de notre divin Sauveur: Je ne suis pas venu pour vous donner la paix, mais pour allumer la guerre. *Non veni pacem mittere sed gladium.*

---

[1] Job. VII. 1.

[2] Corinth. VI, 11.

Vous voyez bien par là en quoi consiste le courage d'un véritable martyr. Je vous ai promis de vous en faire avoir une idée excellente en la personne de notre saint; c'est ce que je ferai, s'il plaît à Dieu, dans la suite de ce discours. Je vais tâcher de vous mettre devant les yeux le portrait d'une âme héroïque et d'un courage inflexible que l'espoir des grandeurs n'a point amolli, que la crainte des supplices n'a point ébranlé.

Plaise seulement à cet esprit, qui souffle où il veut, de graver dans nos cœurs l'image de tant de vertus, afin que nous tous, qui sommes assemblés dans ce temple au nom du Seigneur, nous soyons tellement animés d'un si bel exemple, que nous ne vivions et ne respirions plus que par Jésus-Christ.

J'arrive au premier point de mon discours.

Saint Gorgon vivait à la cour des empereurs Dioclétien et Maximien, et avait une charge très-considérable dans leur maison. Chacun sait combien l'on estime ces sortes d'emploi et combien les font valoir ceux qui les possèdent. Quiconque a tant soit peu lu l'histoire romaine y a pu remarquer quel crédit les empereurs donnaient ordinairement à leurs domestiques que leurs offices appelaient plus souvent près de leurs personnes. Mais sans m'amuser à des conjectures, je n'ai qu'à vous produire le témoignage d'*Eusèbe*, évêque de Césarée, qui a vécu dans le siècle de notre saint personnage, grand et recommandable à jamais pour nous avoir donné en si beau style l'histoire des premiers temps de l'Église. Voici donc ce qu'il dit de *saint Gorgon* et des compagnons de son martyre. Ils étaient montés au suprême degré d'honneur auprès de leurs maîtres et leur furent aussi chers que s'ils eussent été leurs enfants.

Certes il ne pouvait nous représenter d'une manière plus sensible le crédit singulier dont ils jouissaient à la cour impériale. Remarquez bien que ces paroles nous font entendre non-seulement qu'ils étaient en très-grande faveur auprès de leurs maîtres, que les empereurs avaient de grands desseins pour les avancer, mais encore qu'ils avaient pour eux une tendresse très-particulière que notre historien n'a pu exprimer qu'en disant qu'ils les aimaient comme leurs propres enfants. *Iis æquè ac germani filii chari erant.*

Mais ce n'est pas mon dessein de vous exagérer beaucoup leur pouvoir, je vous prie seulement de considérer quelle était l'opposition de ces deux qualités de favoris des empereurs et de disciples de Jésus-Christ. L'une les faisait respecter partout où s'étendait l'empire romain, c'est-à-dire partout le monde; l'autre les exposait à la risée, à la haine, aux exécrations de toute la terre. Et pour vous faire concevoir combien cette haine était alors violente et aveugle, il est à propos de vous dépeindre quelle était l'estime que l'on avait en ces temps du christianisme; par là vous connaîtrez mieux jusqu'à quel point Gorgon a méprisé les honneurs du monde.

Les chrétiens étaient à tout l'univers un objet de mépris et de raillerie; chacun les foulait aux pieds et les rejetait « comme les ordures et les excréments de la terre, *tanquam purgamenta hujus mundi,* ainsi que parle l'apôtre. On eut dit que les prisons n'étaient faites que pour eux, aussi étaient-elles tellement remplies de ces innocents coupables qu'il ne restait plus de place dans les cachots pour les malfaiteurs. Dans les crimes les plus énormes, les lois ont ordonné de la qualité du supplice; il n'est pas permis de l'étendre au-delà de ce quelles prescrivent. C'est ainsi quelles ont voulu donner des bornes même à la justice, de peur de lâcher la bride à la cruauté. Les chrétiens étaient seuls une espèce de criminels à l'égard desquels on n'appréhendait d'excéder qu'en les épargnant. Il fallait donner toute licence à la barbarie et leur arracher la vie par tout ce qu'une ingénieuse cruauté peut inventer de plus inhumain. *Per atrociora ingenia pœnarum,* dit le grave *Tertullien*. Quelle fureur! Mais ce n'est encore

rien. Donner un chrétien aux bêtes farouches, c'était le divertissement ordinaire du peuple romain quand il était las des sanglants spectacles des gladiateurs; de là ces clameurs si cruelles dont on a si souvent ouï résonner les amphithéâtres. *Christiani ad bestias! Christiani ad bestias!* Que l'on donne les chrétiens aux bêtes farouches! Après cela est-il étonnant qu'on n'observât contre eux ni formes ni procédures? Cela était bon pour les voleurs et les meurtriers; mais pour les chrétiens, ils ne méritaient pas qu'on prît tant de précautions. Aussi les traînait-on aux gibets comme on mène de pauvres agneaux à la boucherie sans qu'ils ouvrissent la bouche ni aux plaintes ni aux murmures. Et qu'auraient-ils dit pour leur justification qui pût être écouté? C'étaient des incestueux, des magiciens, des parricides qui mangeaient leurs propres enfants dans des sacrifices nocturnes. S'il se trouvait quelqu'un qui voulût les défendre de ces horribles reproches, c'était en les faisant passer pour de pauvres insensés, pour des esprits faibles qui s'amusaient à de vaines superstitions, de sorte qu'on ne les excusait qu'en les chargeant de nouvelles calomnies. Et voilà, Messieurs, sans feinte et sans exagération, qu'elle était l'estime que l'on avait dans le monde des premiers chrétiens.

Ne vous en étonnez pas, mes frères, Jésus-Christ devant être tout ensemble un signe de paix et un signe de contradiction. La vérité était étrangère en ce monde, il n'est pas étonnant qu'elle n'y trouvât point d'appui. Mais voyez par là ce que le zèle du christianisme a fait quitter à *Gorgon* et ce qu'il lui a fait embrasser. Combien ces reproches et cette ignominie doivent-ils être insupportables aux âmes les plus communes et bien plus encore aux hommes généreux, nourris comme notre saint dans la cour et dans le grand monde, qui peuvent espérer d'y faire une si belle fortune? En vérité, Messieurs, n'eussions-nous pas craint de choquer l'Empereur et de faire tort à notre réputation, grâce à la providence divine qui nous a fait naître dans un siècle et dans un royaume où le nom de chrétien est une qualité honorable? Le peu de soin que nous avons de la gloire de notre maître, cette lâcheté qui nous fait abandonner chaque jour son service pour de si légères considérations, la honte que nous avons de remplir les obligations que la religion nous impose, nous fait assez connaître que nous sommes redevables aux circonstances où nous sommes nés de ce que nous ne nous rougissons pas du christianisme. Ah! si nous eussions vécu dans ces premiers temps où être chrétien c'était un crime d'état, nous eussions bien épargné aux tyrans la peine de nous tourmenter! (Mouvement).

Car enfin que peut-on présumer autre chose des déréglements de notre vie, sinon que nous eussions sans peine renoncé au nom de chrétien puisque nous ne craignons point pour si peu de chose de renoncer aux plus saints devoirs du christianisme? Je tremble pour moi quand je considère à combien peu il tient que nous ne devenions infidèles.

Ah! race de tant de millions de martyrs qui nous ont engendrés en Jésus-Christ par leur sang, jamais la vertu de ceux qui nous ont précédés dans la foi ne réveillera-t-elle en nos cœurs les mouvements généreux du christianisme? Jusqu'à quand porterons-nous en vain le titre de chrétiens pour faire blasphémer par les impies le saint nom de Dieu qui a été invoqué sur nous? Que notre esprit, que nos mœurs sont opposés à ceux des saints martyrs qui, faisant profession du christianisme dans un temps où il était odieux à toute la terre, l'ont rendu illustre par la goire de leurs plus belles actions! Et nous qui l'avons embrassé depuis qu'il est devenu vénérable parmi tous les peuples, nous, à qui il serait si facile de suivre ses préceptes, de régler notre conduite sur ses maximes, nous ne cessons de le déshonorer par nos dissolutions. *Obsecro vos Fatres per misericordiam Dei ut dignè ambuletis vocatione qua vocati estis.* Je vous conjure, mes frères, par les entrailles de la miséricorde de Dieu, de vous

conduire d'une manière convenable à votre vocation. Relevons un peu notre courage; osons du moins mépriser les faveurs du monde, puisque nous ne sommes plus obligés de passer par l'épreuve des tourments.

Saint Gorgon n'a pas été traité avec tant d'indulgence. Qu'il lui en a coûté pour conserver le don de la foi qu'il avait reçu! Il n'a pas suffi qu'il méprisât les grandeurs humaines. L'empereur, indigné de sa fermeté, sut se venger cruellement de l'injure que l'indifférence du saint martyr semblait faire à l'amitié dont il l'avait honoré. Outre la haine qu'il avait généralement pour tous les chrétiens, haine si violente qu'il quitta l'empire, désespéré de n'en pouvoir éteindre la race, il était encore rongé d'un secret dépit d'avoir nourri en sa maison un ennemi de l'empire, et même de lui avoir donné part en sa confiance. Il se promet donc d'en faire un exemple qui pourra inspirer de la terreur aux plus déterminés, et voici par où il commence l'exécution de son dessein: d'abord il commande au saint martyr de sacrifier aux idoles, mais *Gorgon* le refuse généreusement, disant qu'il n'a garde de rendre cet honneur à un métal insensible; qu'il avait appris dans l'école de Jésus-Christ à adorer en esprit et en vérité un seul Dieu créateur du ciel et de la terre, dont la beauté pure ne pouvait être vue par ces yeux mortels ni représentée par une matière vile et fragile. Le peuple ignorant à qui Dieu n'avait point fait entendre dans le cœur ces vérités précieuses, prit pour un blasphème cette céleste philosophie et s'écria qu'il fallait punir l'ennemi des dieux. Aussitôt on le dépouille, on l'élève avec des cordes pour le faire voir à toute la ville qui était accourue à ce spectacle; on le bat ensuite de verges si cruellement qu'en peu de temps il ne reste plus sur son corps aucune partie entière.

Déjà le sang ruisselait de tous côtés sur la face des bourreaux. « Les nerfs et » les os étaient découverts et la peau était toute déchirée, ce qui n'était plus » ses membres mais ses plaies que l'on tourmentait. *Rupta compage visce- » rum, torquebantur in servo Dei non jam membra sed vulnera.* » Cependant *Gorgon*, glorieux de confesser par tant de bouches la vérité, se réjouit avec l'apôtre de voir qu'il n'y a aucun endroit sur son corps où la passion de son maître crucifié ne soit imprimée. Et en effet il était de tous côtés tellement meurtri, la douleur l'avait réduit dans un état si pitoyable, qu'on ne pouvait lui donner un plus grand soulagement que de le laisser ainsi suspendu dans le lieu de son supplice. O funeste extrémité! et néanmoins on lui refuse ce cruel adoucissement. Le tyran ordonne qu'on le descende, et ce pauvre corps tout déchiré, à qui les plus doux onguents eussent causé des douleurs insupportables, est frotté de sel et de vinaigre. Il reçut ce nouveau supplice comme une nouvelle grâce que Dieu lui faisait pour accomplir en sa personne aussi bien qu'en Jésus-Christ, cette prophétie de psalmiste:[1] *Super dolorem vulnera meorum addiderunt.* « Ils ont ajouté d'autres tourments à la douleur de mes » plaies. »

Mais ce n'est pas tout; la cruauté, furieuse de son impuisssance, cherche quelques autres supplices pour l'abattre; et si elle ne peut le vaincre par la grandeur des tourments, elle tâche au moins de l'étonner par la nouveauté de ses inventions. Ce sel et ce vinaigre n'ont fait pour ainsi dire que lui éveiller l'appétit. Il lui faut pour le rassasier quelque assaisonnement plus barbare. Le tyran fait coucher le saint martyr sur un gril de fer déjà tout rouge par la véhémence de la chaleur qui aussitôt rétrécit ses nerfs dépouillés, avec

---

[1] Psaumes LXVIII. 27.

une douleur que je ne puis vous exprimer. Quel horrible spectable! *Gorgon* étendu sur un lit de charbons ardents, son corps fondant de tous côtés par la force du feu et vomissant de ses entrailles la flamme qui le dévorait. Autour de lui s'élevait une vapeur noire, produite par l'exhalaison des graisses de sa chair, qui le suffoquait et que le tyran humait pour assouvir sa fureur insatiable. Mais enfin rebuté de la constance du saint martyr et ne pouvant plus ni supporter ses reproches, ni écouter les louanges qu'il donnait à *Jésus-Christ* d'une voix mourante il lui fit promptement arracher les restes d'une vie qui s'éteignait. C'est ainsi qu'en achevant de rompre ses liens il lui procura une parfaite délivrance et envoya sa belle âme jouir à jamais des embrassements de son bien-aimé. (Sensation).

Voilà, Messieurs, quelle a été la fin de notre martyr, qui a méprisé le monde dans ses promesses et dans ses menaces, dans ses délices et dans ses tourments, laissant par sa mort un reproche éternel à la mollesse et au peu de foi de ces derniers siècles. Après cela puis-je mieux faire que de conclure, comme j'ai commencé, par les paroles de l'apôtre : « Imitez la foi de ce généreux martyr dont vous venez d'admirer la fin glorieuse. » *Quorum intuentes exitum imitamini fidem.* Vous avez vu en esprit quelle a été la constance de *Gorgon*, sa fidélité jusqu'à la mort, dont il a goûté à longs traits toute l'amertume. Que reste-t-il maintenant si ce n'est que vous imitiez sa foi, cette foi ardente qui lui a fait préférer à tous les honneurs l'opprobre de Jésus-Christ, et qui rendu son esprit ferme et inébranlable, pendant que son corps s'en allait pièce à pièce comme une vieille masure? Le développement de cette pensée va faire l'objet du second point de notre discours.

L'assemblée, encore tout émue, respira un peu. Bossuet continua en ces termes :

Si, après avoir vu quelles impressions la douleur a faite à son corps, une louable curiosité vous porte à savoir ce que Dieu opérait invisiblement dans son âme et d'où lui venait parmi une telle agitation une si grande tranquillité; en un mot, si vous désirez connaître quelles étaient les pensées dont s'entretenait un chrétien souffrant, je vous les exposerai en peu de mots pour votre édification, et je tâcherai, avec la lumière de l'Esprit-Saint, de pénétrer dans le cœur du saint martyr pour vous découvrir tous les sentiments dont il était animé parmi des tourments si excessifs.

Les martyrs, mes Frères, étaient bien éloignés des dispositions de ces âmes basses qui se croient à l'instant délaissées de Dieu aussitôt qu'elles ressentent quelqu'affliction. Rien, au contraire, n'affermissait si bien leur espérance que la considération de leurs supplices, « car la tribulation produit la souffrance et la souffrance fait l'épreuve, comme dit l'apôtre [1]. » Or, il est évident que quand on prend quelqu'un pour le mettre à l'épreuve, c'est une marque que l'on a dessein de s'en servir. Ainsi les martyrs que Dieu avait instruits du secret de sa conduite, se persuadaient par une confiance très-salutaire que Dieu les réservait à quelque chose de grand puisqu'il voulait bien avoir la bonté de les éprouver, et c'est, à mon avis, la raison pour laquelle l'apôtre ajoute : « Que l'épreuve produit l'espérance, *probatio vera spes.* Saint Cyprien, dans le

---

[1] Rome V. 41.

livre qu'il a fait de l'*Exhortation des Martyrs*, nous en fournit encore cette belle raison : « Notre Sauveur, dit-il [1], prophétise en plusieurs endroits que la vie de ceux qui écouteront sa parole sera continuellement traversée, mais aussi, il leur promet, après leurs travaux, un soulagement éternel. « Et voyez comme le SAINT-ESPRIT se sert de toutes choses pour relever nos courages. C'est pourquoi le saint martyr fait entendre à ses frères, par un discours digne de lui, que DIEU, dont on ne peut compter les miséricordes, n'est pas moins fidèle dans les biens qu'il promet que dans les maux qu'il annonce et que l'accomplissement de la moitié de la prophétie leur est un témoignage indubitable de la vérité de l'autre. Aussi prenaient-ils leur disgrâce présente pour un gage certain de leur future félicité ; et mesurant leurs consolations à venir sur leurs peines présentes, ils croyaient qu'elles ne leur étaient pas tant envoyées pour les tourmenter dans le temps que pour leur donner de nouvelles assurances d'un bonheur sans fin.

Ces pensées ne sont-elles pas pleines d'une grande consolation ? Mais leur esprit, nourri depuis longtemps de la parole divine, en concevait encore de bien plus sublimes. Comme ils ne jugeaient pas des choses par l'extérieur, ils considéraient que l'homme n'était pas ce qu'il nous paraît, mais que DIEU, pour le former, avait fait sortir de sa bouche un esprit de vie qu'il avait caché comme un trésor céleste dans cette masse du corps ; que cet esprit, quoiqu'il fût d'une race divine, comme le dit si bien l'apôtre au milieu de l'Aréopage [2], quoiqu'il portât imprimé sur soi l'image de son créateur, était néanmoins accablé d'un amas de pourriture où il contractait par nécessité quelque chose de mortel et de terrestre dégénérant de la pureté de son origine. Dans cette pensée, ils croyaient que les tourments ne faisaient qu'en détacher ce qu'il y avait d'étranger, « tout ainsi que le feu sépare de lui ce qui s'y mêle d'impur. » *Tanquam aurum in fornace* [3]. En effet, on eût dit à les voir qu'à mesure qu'on leur emportait quelque lambeau de leur chair, leur âme s'en serait trouvée beaucoup allégée, comme si on les eût déchargés d'un pesant fardeau. Et ils espéraient qu'à force d'arracher leur chair pièce à pièce elle resterait toute pure et toute céleste et en cet état serait présentée au nom de JÉSUS-CHRIST devant le trône de DIEU.

Dans ces considérations, vous les eussiez vus d'un cœur brûlant de charité s'animer eux-mêmes contre leurs supplices. Tantôt ils se plaignaient de ce qu'ils étaient trop lents, ne souhaitant rien que de voir bientôt abattue cette masure ruineuse de leur corps qui les séparait de leur maître et s'écriant avec l'apôtre : « Je désire d'être dégagé des liens du corps pour vivre avec JÉSUS-CHRIST : *Cupiò dissolvi et esse cum Christo*. Tantôt, ravis d'une certaine douceur que ressentent les grands courages lorsqu'il s'agit de souffrir pour ce qu'ils aiment, ils se réjouissaient de se voir enveloppés d'une chair mortelle qui pût fournir matière à la cruauté des bourreaux. De telles et semblables réflexions consolaient les martyrs en attendant avec patience qu'il plût à DIEU de les appeler à lui. Et *saint Gorgon* sut si bien prendre ces sentimens de ceux qui l'avaient précédé qu'il devint lui-même, pour la postérité, un exemple digne d'être proposé à la piété des fidèles.

---

[1] De exh. Mart. p. 203.

[2] Act. Apost. XVII. 29.

[3] Sapientia III. 6.

C'est vous particulièrement, Messieurs, que cet exemple regarde, puisque vous avez pris *saint Gorgon* pour votre patron. Vous n'êtes pas obligés de souffrir les mêmes peines, mais comme vous participez à la même foi, vous devez entrer dans les mêmes sentimens. Il faut que votre paroisse, illustrée par tant de titres, mais surtout pour être sous la protection d'un si grand martyr, se rende encore plus recommandable en imitant sa foi après avoir considéré sa mort si attentivement. Or, il en est des martyrs comme d'un excellent original dont chaque peintre cherche à copier quelques traits pour embellir son ouvrage. Nous voyons dans leurs actions la vie de notre Sauveur si bien exprimée qu'il n'y a presque rien qui ne nous y doive servir d'exemple. Mais dans un si grand éclat de vertus il nous faut choisir celles qui nous sont plus nécessaires selon les occurrences où nous nous trouvons.

Martyr et témoin c'est la même chose. On appelle martyr de Jésus-Christ ceux qui souffrant pour la foi en ont témoigné la vérité par leur patience et l'ont scellée de leur sang. Maintenant il n'y a plus de tyrans qui nous persécutent, mais nous sommes instruits par l'Evangile que Dieu, qui est notre père, distribue à ses enfants les biens et les maux selon les conseils de sa providence [1]. Ainsi quand nous sommes affligés, si nous prenons nos afflictions de la main de Dieu avec humilité, ne déclarons-nous pas par cette soumission qu'il y a une intelligence première et universelle, qui, par des raisons secrètes mais équitables, nous rend ici-bas heureux ou malheureux? Et n'est-ce pas alors nous montrer les témoins ou les martyrs de la Providence?

Nous vivons dans un temps et dans une ville où nous avons sujet de mériter cet honneur. Il y a près de vingt ans qu'elle porte presque tout le fardeau de la guerre! (Mouvement dans l'assemblée.) Sa situation trop importante semble ne lui avoir servi que pour l'exposer en proie à tous ceux qui l'avoisinent: *Diripuerunt eam omnes transeuntes viam* [2]. Et comme si ce n'était pas assez de tant de misères, Dieu, cette année, ayant trompé l'espérance de nos moissons, a frappé la terre de stérilité: car il ne faut pas douter que tous ces maux ne soient arrivés par son ordre. Il punit par la guerre celle que nous lui faisons tous les jours. La terre, par son commandement, nous refuse le fruit de nos travaux parce que nos âmes ne lui en rapportent aucun, quoiqu'il les ait si soigneusement cultivées. Ah! Messieurs, humilions-nous sous la puissante main de Dieu, de peur qu'après avoir tout perdu nous ne perdions encore le fruit de l'affliction que nos calamités nous causent, au lieu de la faire profiter à notre salut.

Il ne faut point nous flatter, nous voyons assez de personnes qui plaignent les malheurs des temps. Mais qui sont ceux qui travaillent sérieusement à faire cesser la vraie cause de tous ces maux? Le ciel ne nous a fait encore que les premières menaces; et déjà le pauvre tâche d'amasser de quoi vivre par des tromperies, se défiant de la Providence, pendant que le riche prépare ses greniers pour engloutir la nourriture du pauvre qu'il lui fera acheter bien cher en son indigence! (Sensation). Les plus sages pensent à pourvoir à la nécessité du pays: leur zèle est louable, mais nous n'avançons rien par ces soins. (Stupeur). S'il est vrai que Dieu soit irrité contre nous comme il nous le fait paraître par les fléaux qu'il nous envoie, pensons-nous pouvoir arrêter le torrent de sa colère par de vaines précautions [3]? Si tu montes jusqu'au ciel, dit le Seigneur,

---

[1] Matthieu, v. 45.
[2] Psalm. LXXXVIII. 42.
[3] Abd. 4.

je t'en saurai bien tirer, et ma colère t'ira trouver jusqu'au plus profond des abimes. Il faut aller à la source du mal, puisqu'aussi bien nos prévoyances toujours incertaines ne peuvent rien contre ses ordres inévitables.

Mais si, reconnaissant nos péchés, nous confessons qu'ils ont justement attiré son indignation sur nos têtes, qu'attendons-nous à faire pénitence? que ne prévenons-nous sa fureur par un sacrifice de larmes? que ne mettons-nous fin au long désordre de notre vie? que ne rachetons-nous nos iniquités par nos aumônes, ouvrant nos cœurs sur la misère du peuple?

Ah! Seigneur, nous vous avons grandement offensé; nous ne sommes pas dignes d'être appelés vos enfants. Détournez votre colère de dessus nous de peur que nous ne disparaissions de votre face, comme la poudre qui est emportée par un tourbillon. Nous vous en prions par Jésus-Christ votre Fils, qui s'est offert pour nous en odeur de suavité!

C'est ainsi, Messieurs, qu'il nous faut fléchir sa miséricorde; c'est par là qu'il nous faut obtenir cette paix que nous attendons il y a si longtemps! Il semble à tout moment que Dieu veuille nous la donner: et si elle a été retardée n'attribuons ce délai à aucune raison humaine. C'est lui qui attend de nous que nous commencions de bonne foi à satisfaire à sa justice. La paix qu'il nous prépare semble être prête à descendre vers nous; on dirait qu'il dispose toutes choses à son établissement. Arrachons-la lui par la ferveur de nos prières, et surtout si nous voulons qu'il nous fasse miséricorde, ayons compassion de nos pauvres frères que la misère du temps réduira peut-être à d'étranges extrémités. Aussi pussions-nous recevoir abondamment les faveurs du ciel et mériter que Dieu rende le premier lustre à cette ville autrefois si florissante! (Sensation). Qu'il rétablisse les campagnes désolées! Qu'il fasse revivre partout aux environs le repos et la douceur d'une paix bien affermie! Mais ne bornons pas là nos vœux; et pour voir régner une concorde éternelle entre ses citoyens désirons qu'il ramène à l'union de la sainte Eglise ceux qui s'en sont séparés par le prétexte d'une réformation illusoire (Mouvement); afin que les forces du christianisme étant réunies, nous chantions d'une même voix les grandeurs de notre Dieu et les bontés de notre Sauveur Jésus-Christ par qui nous espérons triompher à jamais de tous nos ennemis et jouir du repos éternel qui nous est promis. *Amen.*

Pendant longtemps on causa dans Metz du beau panégyrique de saint Gorgon et des allusions dont la péroraison fourmillait à propos de la guerre, de la paix qui ne se concluait jamais, de la disette de grains qui faisait que certaines personnes, même des fonctionnaires, monopolisaient les denrées. Dans toutes les classes on loua l'éloquence du jeune orateur, mais dans le peuple on exalta singulièrement son courage.

Un siècle s'écoula; les deux éditions du panégyrique de saint Gorgon furent englobées dans les œuvres de Bossuet, sans aucun commentaire, sans indication de date ni de lieu. Les éditeurs crurent faire assez pour la gloire de leur auteur.

Tout fut dit; le panégyrique était enterré. Le 14 mars 1754, le maréchal de Belle-Isle obtenait un arrêt au conseil d'État qui ordonnait l'élargissement de la *place d'Armes* de Metz, et sa communication avec le *Pont-Saint-Georges* d'un côté et de l'autre avec la *place de Chambre*.

Le chapitre de la cathédrale fut exproprié de son cloître, de ses chapelles, de ses greniers, de ses maisons, de ses hangars, de ses jardins qui formaient les dépendances de l'ancien cloître diocésain. Tout fut démoli, le sol fut baissé de près de cinq mètres, et un beau parallélogramme fut formé sur toute la façade orientale de la cathédrale. Le déblaiement des terres servit à former les rues des *Jardins* et *d'Estrées*.

Le parvis de Saint-Gorgon fut compris dans cette expropriation; l'église, qui avait retenti de la parole de Bossuet, avait été conservée. Mais comme elle gênait un peu l'irrégularité de la *place d'Armes,* les architectes de M. de Belle-Isle avaient enveloppé l'église de nouvelles constructions. Tous ces travaux n'avaient pas peu contribué à lézarder l'édifice religieux. L'administration, en 1764, voulut forcer le curé de Saint-Gorgon a faire les travaux de réparation en lui abandonnant les terrains compris entre l'église et le nouvel hôtel de ville. Il y eut résistance. Le maréchal d'Estrées écrivit à la municipalité, le 12 septembre 1767, pour se plaindre du mauvais vouloir général. On parla de réunir la paroisse Saint-Gorgon à celle de Saint-Victor; mais en vain. Les femmes de Saint-Victor se mutinèrent. Le 3 juin 1769, Mgr de Montmorency interdit l'usage de l'église et permit d'officier momentanément en l'église abandonnée de Sainte-Élisabeth, en face des Trinitaires. Le 4 août 1769, la paroisse Saint-Gorgon était dissoute et incorporée dans les paroisses voisines. Quelque temps après il ne restait plus que des décombres de l'église ogivale, et à sa place on élevait un bâtiment destiné à servir de dépendance à l'hôtel de ville. Nous y avons vu déjà les archives municipales, le secrétariat

de la mairie, le bureau de police et le poste des sapeurs-pompiers.

Que sont devenues les reliques de saint Gorgon ? qu'a-t-on fait des sépultures qui se voyaient dans l'église? qu'a-t-on fait de ses tableaux, de ses joyaux ? En 1770, un moine parcourait le cimetière de Saint-Gorgon, et il remarquait avec quel mépris l'incurie de ses contemporains laissait entassées dans un coin toutes les tombes pour en faire ensuite des pierres de taille et des moëllons. Aussi Dieudonné avoue-t-il n'avoir pas pu relever les épitaphes de cette paroisse [1].

Le souvenir de saint Gorgon est complètement effacé à Metz après y avoir été si vivace. Au dehors, le culte de ce généreux martyr est encore conservé dans les églises de Gorze, Lessy, Moyeuvre (grande), Richemont, Labry, Beux et Enversing. Mais allez en ces localités, demandez aux habitants ce qu'ils savent de la vie de leur saint patron ? Et dites-moi combien il y a de personnes à Metz qui savent que Bossuet y a parlé de saint Gorgon ?

CH. ABEL.

---

[1] Biblioth. de Metz. Ms. 160.

LE POÈME D'ALEXANDRE

Par Juan Lorenzo Segura.[1]

Un des premiers ouvrages de la littérature espagnole auquel on puisse appliquer avec une certaine certitude un nom d'auteur, est le poème d'Alexandre [2]. C'est ce livre bien peu connu en France, dont nous allons nous occuper [3]. Mais avant de parler de Juan Lorenzo et de son œuvre, nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de rechercher quels matériaux a employés l'auteur castillan, d'examiner par quelles transformations Alexandre-le-Grand devint un véritable paladin.

Il arriva à la mort de ce conquérant ce qui arriva à la mort de Charlemagne, ce qui se produit presque toujours à la disparition des grands hommes. Le peuple qui ne les connaît que par le bruit de leur gloire, qui ne sait que vaguement ce qui la leur a méritée, s'efforce de les entourer de détails dignes de leur renommée. Les récits qui ont pu descendre jusqu'à lui ne lui suffisent pas; la vérité, si admirable qu'elle soit, ne saurait le satisfaire. Attribuer à ces héros des actions possibles, ce n'est pas assez, c'est presque les outrager. Le peuple les met trop au-dessus des autres mortels pour ne pas leur prêter une vie presque surnaturelle ; il se lance alors dans la carrière des fictions, entoure ses personnages favoris de fables merveilleuses, s'empare à leur profit de tout ce que les légendes ont de plus extraordinaire, dépouille, pour les en parer, d'autres héros de leurs hauts faits, et se crée, à côté de l'histoire, un roman auquel chaque siècle vient ajouter de nouveaux chapitres.

Alexandre était à peine mort que déjà son histoire était étrangement travestie. A leur retour dans leur patrie, des soldats grecs débitèrent sur le conquérant des contes qui remplirent bientôt l'occident et qui, plus tard, se condensèrent dans une prétendue vie d'Alexandre très-faussement attribuée à Callisthène.

---

[1] Extrait d'un ouvrage inédit sur l'ancienne littérature espagnole.

[2] *Poema de Alejandro Magno. — Poesias Castellanas anteriores al signo XV* (Paris, Baudry, 1842), p. 283.

[3] Non-seulement ce poème n'a pas été traduit en français mais il n'a même été l'objet d'aucune analyse.

Lorsque le persan Firdousi [1], né vers l'an 917 de notre ère, composa le *Livre des Rois* [2], cet immense poème ou mieux cette série de poèmes qui embrasse une période de plus de treize siècles, il ne trouva pas de matériaux persans sur le règne d'Alexandre-le-Grand, ce qui se comprend aisément. « Les peuples, comme l'a dit M. Molh, ne chantent pas leurs propres défaites. » Firdousi eut recours aux fables dont nous parlions tout à l'heure ; ces fables avaient été rédigées en latin et en grec ; un recueil, écrit dans cette dernière langue, avait été traduit en arabe. Cette version fournit au poète les matériaux avec lesquels il combla la lacune qui existait dans les traditions de son pays [3]. Mais, par un sentiment national, Firdousi fit d'Alexandre un chef de race persane en lui donnant pour mère une fille de Philippe, roi de Macédoine, et pour père, Darab, roi de Perse. Le *Livre des Rois* rendit une nouvelle célébrité au conquérant, et d'autres poètes persans ou arabes, qu'aurait dû décourager le génie de Firdousi, chantèrent après lui le héros macédonien. Nizami, qui mourut en 576 de l'hégire (1180), écrivit un ouvrage en vers sur Alexandre, ouvrage appelé Iskender Nameh ou Scharaf Nameh [4]. L'Arabe Abou-Thaher composa, sur le même personnage, le Darab-Nameh ; un autre Arabe, Abd-al-Salam, écrivit encore l'Iskender-Nameh. D'Alexandre il fit non-seulement un insatiable guerrier, mais un prophète, et comme dans les idées musulmanes il faut être de race sémitique pour avoir la faculté de lire dans l'avenir, Abd-al-Salam mit Esaü au nombre des ancêtres de son héros et le fit naître d'une vierge devenue enceinte miraculeusement. Cette vierge mourut en mettant Alexandre au monde, et Philippe, roi des Grecs et des Francs, ayant trouvé le petit enfant près de sa mère qui venait d'expirer, prit soin de lui et l'adopta [5].

Alexandre remplit encore de ses prouesses d'autres ouvrages orientaux, poèmes, contes ou romans. Cardonne [6], dans un intéressant article, a donné quelques détails curieux sur la manière dont les Arabes ont compris le personnage de l'illustre macédonien. Ils lui ont prêté tant d'aventures qu'ils ont fini par faire de lui plusieurs Alexandre. Ils ont appelé le principal, *Roumi*, c'est-à-dire Grec. Les uns l'ont fait fils de Philippe, les autres, comme Firdousi, petit-

---

[1] *Biographie universelle*. Firdoucy, par Lenglet, t. XIV.

[2] *Collection orientale*, *Livre des Rois*, traduit par J. Molh.

[3] Même ouvrage, préface, t. I, p. XLIX.

[4] *Biographie univ.*, Nizami, par M. Silvestre de Sacy, p. 302, t. XXXI.

[5] *Livre des Rois*, préface p. LXXIII et suiv.

[6] *Bibliothèque des romans*, juillet 1777, 1er volume, p. 24 et suiv. ; même recueil, même année, oct. 1er volume. — Extrait du roman d'Alexandre-le-Grand, p. 7 et suiv.

fils de ce roi par sa fille qui avait, disaient-ils, épousé Darius. Le monarque persan, suivant eux, répudia la fille de Philippe, et Alexandre ayant appris quels étaient ses droits à l'empire attaqua Darius Codoman, qui s'en était emparé, et le vainquit[1].

Une autre version faisait naître Alexandre de Nectanebus, roi d'Egypte, ou plutôt de la femme de ce prince et d'un amant sorcier. Nous rencontrerons ce nom de Nectanebus dans nos poèmes du moyen âge où nous verrons que, transposant les rôles, on le représente comme l'amant d'Olympias. C'est de cette dernière façon que plusieurs historiens grecs ont aussi parlé de Nectanebus. Amoureux d'Olympias, il s'introduisit près d'elle sous la forme d'un serpent, et Philippe fut, par un songe, averti que sa femme donnerait la vie à un grand homme. Ben Gorion, le continuateur de Joseph, a débité ces fables qu'a rappelées Freinshemius[2], et a raconté que Nectanebus devint le maître de magie d'Alexandre, que tous deux se retirèrent dans un lieu désert où l'élève finit par tuer son professeur. Suivant Plutarque[3], le serpent qui pénétra près d'Olympias n'était autre que Jupiter lui-même. Les prétentions à une origine divine, que le conquérant macédonien manifesta plusieurs fois, durent être la cause première de ces légendes dont nous retrouverons des traces assez nombreuses au moyen-âge.

Revenons aux traditions orientales. A les en croire, Alexandre poussa ses conquêtes jusqu'à la montagne de Kaf qui, selon le Coran, est le bout du monde. Il chercha l'anneau et le tombeau de Salomon[4], il se mit aussi en quête de la fontaine de Jouvence, mais ne la découvrit pas; un philosophe qui lui était attaché, Kender suivant les uns, Aristote selon les autres, fut plus heureux, et dans le Kathay trouva la source merveilleuse. En s'avançant à sa recherche, Alexandre rencontra de terribles obstacles, des lions, des panthères, d'autres animaux féroces, des aigles, des vautours, des torrents furieux, des fantômes gigantesques. ... On remarque les souvenirs de ces divers épisodes dans les poèmes français et dans le poème espagnol.

---

[1] *Bibliothèque orientale*, par d'Herbelot (Paris, Comp. des Libraires, M.DC.XCVII), p. 319.

[2] *Suppléments sur Quinte-Curce*, livre I[er], ch. I[er].

[3] Trad. Ricard, t. VI, p. 9.

[4] Un démon ravit à Salomon l'anneau auquel il devait la sagesse, et le jeta dans la mer. Salomon le retrouva dans le ventre d'un poisson qu'on servit à sa table. — Saint Arnould, gémissant au bord de la Moselle sur la grandeur de ses fautes, jeta son anneau dans la rivière en disant qu'il se croirait pardonné si cet anneau lui était rapporté. Quelque temps après, son cuisinier trouva la bague dans les entrailles d'un poisson et la remit à son maître. — On se rappellera encore l'histoire de l'émeraude de Polycrate, tyran de Samos, et un conte recueilli par Grimm, *la Frauensand*.

Quelles que soient les voies par lesquelles ces fables arrivèrent à l'Occident, elles y pénétrèrent au douzième siècle.

M. Wolf a indiqué avec sa sagacité ordinaire tout ce que le personnage d'Alexandre pouvait avoir de séductions pour les poëtes du moyen âge ; ses lointaines conquêtes le mettaient au nombre des chevaliers et rappelaient ce mystérieux Orient vers lequel se tournaient tous les esprits et qui attirait à lui les croisés [1]. Son histoire devint populaire. Chaucer, cité par M. Wolf, disait :

Alisaundres storie is so commune,
That everie wigth that hath discrecionne,
Hath herde somevath or al of his fortune.

« L'histoire d'Alexandre est si commune, qu'il n'est pas un homme si ignorant qu'il soit qui ne connaisse ses aventures. » Cette histoire ne fut pas du reste racontée d'une manière uniforme. Deux sortes de traditions se répandirent sur ce conquérant. L'une, orientale, partait du pseudo-Callisthène et de son paraphraste Julius Valerius ; en Italie Qualichino d'Arezzo, en Allemagne Rudolf de Monfort et Seifrit, en France Lambert li Tors, Alexandre de Bernay et bien d'autres encore la repétèrent. L'autre tradition, qui fut pour ainsi dire classique, dérivait de Quinte-Curce ; elle eut pour interprètes Ulrich d'Eschenbach, Jacob de Mærlant et Gaultier de l'Isle, appelé aussi de Chatillon [2]. L'œuvre qu'a laissée ce poëte latin est intitulée : *Alexandreis sive gesta Alexandri Magni*. Elle se compose de dix livres en vers hexamètres. On pourrait indiquer dans ce poëme de légères traces des traditions orientales, mais l'ensemble de l'œuvre est inspiré par Quinte-Curce ; c'est sa narration que suit Gaultier de Chatillon, il ne l'interrompt que par quelques longs discours, que par des épisodes d'un intérêt médiocre. Au nombre de ces créations il faut placer ce que le poëte dit d'une île dans laquelle on trouve ces froids personnages allégoriques dont trop longtemps on a fait une machine épique : l'Ambition, la Clémence, la Gloire, la Richesse. La fin du poëme présente encore des personnages du même genre. Au livre X, indignée qu'Alexandre veuille, en allant aux antipodes, pénétrer tous ses secrets, la Nature s'enveloppe d'un nuage, descend au bord du Styx et charge Léviathan d'arrêter les

[1] *Studien zur Geschichte der spanischen und portugiesischen National-Literatur*, von F. Wolf. — Berlin, Asher, 1859. S. 67.

[2] *Studien*, S. 72—73. On donna à Gaultier de l'Isle le surnom de Chatillon pour le distinguer d'un autre Gaultier de l'Isle, *Gualterus de Insulis*, qui fut évêque de Maguelone et avec lequel Sanchez l'a confondu.

courses du roi de Macédoine. La Trahison se propose et ses odieux services sont acceptés.

Si, comme plan, le poëme de Gaultier n'offre rien de très-remarquable, par le style il mérite jusqu'à un certain point la réputation dont il jouit longtemps. Les vers de Gaultier sont très-supérieurs à tous les vers latins du même temps. En Belgique on remplaça, dans les écoles, les poëmes anciens par l'Alexandréide, la mettant ainsi au-dessus de l'Enéide. Gaultier de Chatillon a pourtant de grands défauts; il tombe dans des enfantillages poétiques qui rappellent les tours de force d'Ausone, il est plus ampoulé encore que Lucain, qu'il a surtout cherché à imiter, mais il a de l'éclat et des vers heureux. Un de ces vers est resté proverbe :

Incidis in Scyllam cupiens vitare Carybdin [1].

Gaultier fut un des modèles de l'auteur du poëme espagnol. Mais celui-ci, réunissant les traditions classiques et les traditions orientales, fit aussi de nombreux emprunts à l'œuvre commencée par Lambert li Cors ou *li Tors*, et terminée par Alexandre de Bernay.

Cette œuvre est écrite en alexandrins, ce qui a fait dire que ce rhythme avait reçu son nom soit du héros, soit de l'un des auteurs du poëme. Mais bien avant l'apparition du livre d'Alexandre, le vers de douze syllabes avait été employé et notamment dans le *Roman de Rou*. En Espagne aussi on a attribué la création et le nom de l'alexandrin à l'auteur du *Poema de Alejandro Magno* et sans plus de raison qu'en France, puisque, antérieurement à cet écrivain, Gonzalo de Berceo s'était déjà servi de ce mètre.

Le livre de Lambert li Tors a été publié en Allemagne par un de nos savants compatriotes, M. Henri Michelant [2], et a été le sujet d'une notice insérée dans l'histoire littéraire de France [3]. C'est après ces travaux que nous ferons rapidement connaître la marche de ce roman célèbre.

La naissance d'Alexandre fut accompagnée de prodiges qui semblaient prophétiser sa haute destinée. A treize ans, le jeune prince fut armé chevalier et associé à la couronne de Macédoine. Sa première

---

[1] V. sur Gaultier de Chatillon, *Hist. litt. de France*, t. XV, p. 100. — Sanchez, *Poema de Alejandro Magno*, prologo, p. 272. — *Biographie universelle*, art. Gautier, t. XV, p. 583. — *Etat de la poésie française aux XII*e *et XIII*e *siècles*, par Roquefort, p. 7. — La dernière édition de l'*Alexandréide* est de Saint-Gall. 1693.

[2] *Li romans d'Alixandre, par Lambert li Tors et Alexandre de Bernay, nach Handschriften der kœniglichen Büchersammlung zu Paris, herausgegeben von Heinrich Michelant*. Stuttgart, 1846. In-8°.

[3] *Hist. litt.*, t. XV, p. 160.

guerre eut lieu contre le roi Nicolas, qu'il battit et qu'il tua. Il alla ensuite assiéger Athènes. Son ancien précepteur, Aristote, qui demeurait dans cette ville, vint le trouver et lui révéla alors le secret de sa naissance. Alexandre n'était pas le fils de Philippe, mais bien d'un sénéchal. Le jeune prince, indigné de la trahison de sa mère, tua le sénéchal, auquel pourtant il devait la vie. Philippe, qui ne soupçonnait pas que ce meurtre vengeait son honneur, entra contre son fils dans une violente colère, et l'on eut beaucoup de peine à l'apaiser. Alexandre marcha ensuite contre Darius, qui tenta de faire assassiner son jeune adversaire. Celui-ci ne rencontra que des victoires, et le roi de Perse, épouvanté de tant de succès, lui fit offrir la main de sa fille. Alexandre la refusa. Darius fut défait et tué, sa femme mourut de douleur; en généreux adversaire, le prince macédonien fit élever un superbe mausolée à la malheureuse reine.

Ici le poète, s'inspirant surtout des fables réunies sous le nom de Callisthène, fait du poëme un roman digne de continuer les *Aventures de Sindbad le Marin*. Nous ne dirons pas maintenant — parce que nous retrouverons les mêmes épisodes dans le livre espagnol — par quels moyens Alexandre descendit dans la mer, et comment, un peu plus tard, il précéda dans les airs l'hypogriphe de l'Arioste. La guerre contre Porus se retrouve aussi dans le poëme de Lorenzo Segura, mais l'auteur espagnol n'a pas reproduit tous les enchantements qu'ont prodigués Lambert li Cors et Alexandre de Bernay. Poussé par une insatiable curiosité, le conquérant se détermine à aller dans les Indes. Des monstres de toute espèce s'opposent, mais en vain, à ses voyages; Alexandre les combat, triomphe d'eux et s'égare dans une immense forêt. Une voix lui indique son chemin, il finit par retrouver son armée, mais sur le bord de la mer il est attendu par de nouveaux ennemis: par des syrènes, aïeules sans doute de celles que l'Arioste a placées dans le jardin d'Alcine, de celles que le Tasse a fait se jouer dans les limpides eaux du Jardin d'Armide:

E schezando sen van per l'acqua chiara
Due donzellette garrule e lascive.

Alexandre triomphe encore de cette nouvelle aventure et fait la rencontre de quatre vieillards. L'un d'eux lui apprend qu'il existe trois fontaines dans les environs: l'une est celle de Jouvence, l'autre rend immortel, la troisième ressuscite les morts. Alexandre, à la recherche de ces sources merveilleuses, parcourt encore une fois des pays enchantés. Il se trouve dans une forêt remplie de plantes rares et dont les propriétés étaient parfois trop extraordinaires pour que nous puissions les indiquer. Sous chaque arbre se trouvaient de séduisantes damoiselles. Il y en avait au moins autant que de

soldats dans l'armée d'Alexandre. Le roi de Macédoine pénétra ensuite dans un autre bois dont les arbres avaient le don de la parole. Ils firent entendre au conquérant que sa dernière heure était proche. Cette heure fut cependant assez retardée pour qu'Alexandre eût encore des aventures singulières, s'emparât de Babylone et reçût la reine des Amazones qu'avait émue le bruit de sa gloire.

Après Lambert li Tors et Alexandre de Bernay, un auteur né en Angleterre voulut aussi célébrer le héros macédonien; cet auteur s'appelait Thomas de Kent. Dans son poëme, Alexandre naît d'Olympias et de Nectanebus, grand guerrier et grand magicien chassé de l'Egypte. Un dragon transformé en autour alla apprendre au bon roi Philippe que sa femme mettrait au monde un glorieux conquérant. Alexandre naquit en effet et reçut des leçons de magie de Nectanebus son père. A quatorze ans, il fut armé chevalier, et l'année suivante il commença à se signaler par ses exploits. Pendant qu'il guerroyait, Philippe renvoya la reine Olympias et la remplaça par Cléopâtre. A cette nouvelle, Alexandre accourut près de sa mère et réussit à la réconcilier avec Philippe. Mais la paix du ménage fut troublée de nouveau. Olympias fut enlevée par Pausanias, que le mari outragé finit par tuer. Le reste du poëme paraît rentrer dans le plan et les détails que nous avons indiqués tout à l'heure [1].

D'autres trouvères écrivirent encore sur Alexandre [2]. Jehan le Nivelet composa la *Vengeance d'Alexandre* [3]*;* Guy de Cambray traita le même sujet; Pierre de Saint-Clout écrivit le *Testament d'Alexandre;* Jacques de Longuyon les *Vœux du Paon*, Jean Brisbarre le *Restor du Paon*. Un autre poëte, le clerc Simon, que l'*Histoire littéraire de France* regarde comme ayant précédé Lambert, dont Roquefort fait un de ses successeurs [4], composa sur le conquérant un autre poëme qui paraît s'être perdu. L'abbé de la Rue [5] indique comme se trouvant au muséum de Londres, bibliothèque harléienne, n° 2488, un manuscrit renfermant sur Alexandre un certain nombre de pièces en latin: 1° le testament d'Alexandre; 2° une lettre du roi des Indes à Alexandre; 3° le voyage d'Alexandre aux arbres du soleil et de la lune, et la réponse prophétique de ces arbres, etc. Le titre de ce dernier morceau rappelle un épisode du poëme d'Alexandre, de Lambert li Cors, épisode que nous retrou-

---

[1] Voyez l'*Histoire littéraire de France*, t. XIX, et *Glossaire de la langue romane*. (Paris, Warée 1808, p. 55.)

[2] *Hist. litt. de France*, t. XIX, p. 74, note.

[3] On peut voir sur Jehan le Nivelet, *Poëtes de Champagne antérieurs au siècle de François Ier*, par M. Tarbé Reims 1851, p. XXXIII.

[4] *Biogr. universelle*, article Alexandre de Bernay, t. I.

[5] Cité dans l'*Hist. littéraire de France*, t. XIX.

verons dans l'Alexandre espagnol. J'ajouterai à ces détails qu'Alexandre joue encore un grand rôle dans le roman de *Perceforet*, où la belle Sébille le met au nombre des aïeux du grand Artus.

Maintenant que le lecteur connaît, peut-être trop minutieusement, les sources où a puisé Juan Lorenzo Segura, occupons-nous de son œuvre. Et d'abord cette œuvre a-t-elle bien pour auteur le personnage que nous venons de nommer? Elle a été attribuée assez longtemps au roi Alphonse X, Alphonse-le-Savant, et à Gonzalo de Berceo. Le manuscrit qu'a publié Sanchez ne semble pas devoir laisser d'incertitude à ce sujet, puisqu'il est dit dans le dernier quatrain que l'auteur du poème est Juan Lorenzo Segura d'Astorga. Quel était ce Juan Lorenzo? A cette question on ne peut guère répondre que par les rares détails biographiques que renferme son livre. L'auteur annonce à ses lecteurs qu'il n'est pas un jongleur, mais un clerc; et ailleurs il donne à entendre qu'il était prêtre. Ces particularités s'accordent avec le quatrain final dont nous avons parlé et qui pourrait avoir été tracé par un copiste. Le surnom d'Astorga ajouté à celui de Juan Lorenzo Segura nous apprend tout ce que nous pouvons savoir sur la patrie du poëte. Dans quel temps florit-il? comme dit Sanchez. C'est ce que le patient éditeur finit par établir, grâce à de judicieuses inductions. Juan Lorenzo parle dans son livre du papier, et le papier ne fut connu en Espagne que vers 1260; il parle aussi d'une pièce de monnaie appelée *pepione;* or, on cessa de frapper des *pepiones* durant le règne d'Alphonse X. Voilà réduites à leur plus simple expression et dégagées de tout leur attirail scientifique, les observations qui permettent de penser que Juan Lorenzo vivait dans la seconde moitié du XIII[e] siècle.

Sanchez, qui ne connaissait que le poème de Gaultier, a cru que Juan Lorenzo avait été doué du talent d'inventer; mais ce que Lorenzo n'a pas pris dans l'*Alexandreide*, il l'a presque toujours trouvé dans le livre de Lambert li Cors continué par Alexandre de Bernay, et peut-être dans le poème de Thomas de Kent. Ces romans en vers ne sont, il est vrai, que la reproduction des fables orientales sur Alexandre, fables réunies pour la plupart dans la vie du héros attribuée faussement à Callisthène. On pourrait donc penser que Juan Lorenzo s'inspira directement de cette histoire apocryphe; mais plusieurs traits, qui ne peuvent être empruntés qu'aux poèmes français, s'opposent à cette conjecture. Nous ne pouvons prolonger cette digression en citant toutes les traces d'imitations qui nous semblent probantes à cet égard; rapportons-en une seule. Dans le roman de Lambert li Cors, Artistote engage son élève à choisir douze pairs parmi ses plus valeureux guerriers :

> Elisez doze pers qui soient compaignon
> Si mainront vos batailles tosjors par division...

Dans le poème de Lorenzo, Clitus donne à son maître le même conseil. Alexandre le suit et désigne les chefs que dit Lorenzo : « On nomma les douze pairs. » Ce passage et ce nom de pair indiquent très-visiblement que Juan Lorenzo avait connaissance de l'œuvre de Lambert li Cors, et s'il l'a mise à contribution dans cette circonstance, on peut penser qu'il a dû en profiter dans tous les endroits si nombreux où il y a analogie entre le livre espagnol et le livre français. Le premier de ces ouvrages n'est cependant pas une imitation servile du second; bien des emprunts ont été faits certainement, mais souvent les épisodes ont été disposés dans un ordre différent et ils varient par les détails. Enfin Juan Lorenzo a su, il faut le reconnaître, s'approprier les idées de ses devanciers par la manière heureuse dont il les exprime. Il y a beaucoup plus de poésie dans l'imitation que dans les modèles.

« Seigneurs, si vous voulez agréer mon service, je veux vous servir suivant mon métier. L'homme, de ce qu'il sait, doit être généreux, sinon il pourrait tomber dans une faute et mériter d'être repris. Mon métier est honorable, il n'est pas de *jonglerie*, c'est un métier exempt de péché, il est de clergie, je veux faire un ouvrage rimé en quatrains, à syllabes comptées, ce qui est une grande science... » Tel est le début de l'auteur, l'ouvrage qu'il se propose d'écrire est l'histoire d'un roi païen qui conquit tout le monde; ce prince c'est le roi Alexandre qui fut franc et hardi (*franc e ardit*) et de grand savoir. Dès sa plus tendre enfance il montra ses nobles penchants; il ne voulut jamais, étant en bas-âge, prendre le sein de femmes qui ne fussent de haut lignage. Des prodiges précédèrent sa naissance : entre autres choses extraordinaires, il naquit le même jour que lui plus de cent fils de puissants comtes, ce fut pour le servir plus tard dans toutes ses guerres. Son père Philippe et sa mère Olympias s'aperçurent avec joie de toutes les heureuses dispositions qu'il annonçait. Quand il eut sept ans, son père commença à lui faire apprendre à lire et le confia aux meilleurs maîtres qui pour lors fussent en Grèce. Ceux-ci furent chargés de lui enseigner les sept arts. On trouva que pour son esprit Alexandre ressemblait à Nectanebus (Natanao), et le bruit courut même qu'il était son fils [1]; cette rumeur par-

---

[1] Li plusior disoient sens nule legerie
Que Alixandres est nés de bastarderie
Car è l'tans k'il fut nés si com la letre dic
Ert I clercs de l'pais plains de grande voisdie
Natabus ot a non en la langue arabie
Al nestre aida l'enfans, coi que nus li en die.
(*Romans d'Alix.*, p. 5.)

vint jusqu'au jeune Alexandre qui, de dépit, se précipita d'une tour et faillit mourir.

Dans ce temps-là les rois de Grèce étaient vassaux du roi de Babylone et devaient des tributs à Darius. Quand Alexandre apprit cela il entra dans une grande fureur. Son précepteur, Aristote[1], eut beaucoup de peine à le calmer, et lui donna à cette occasion de sages conseils dont le prince profita par la suite. Bientôt Alexandre fut en âge d'être armé chevalier. Ce fut une belle cérémonie qui eut lieu le jour de la fête de saint Anthère, pape et martyr. Chaque pièce de l'habillement et de l'armure dont on revêtit le poursuivant d'armes est longuement décrite, et en effet mérite de l'être. Sa ceinture était l'œuvre de dame Philosophie, ses souliers valaient chacun une ville, ses hauts-de-chausses ne valaient pas moins; quiconque aurait eu ses gants n'aurait jamais eu à craindre la misère. Son épée, qui était enchantée, avait été forgée par don Vulcain en personne. Deux fées de la mer avaient travaillé à sa chemise, celui qui la portait devait être toujours loyal et à l'abri des impérieux désirs des sens; ses éperons étaient inestimables, son bouclier était une œuvre magnifique, plus brillant que le soleil et la lune, et si bien travaillé qu'Apelles, qui s'y connaissait, ne se lassait pas de l'admirer... Quant à son cheval, fils d'un éléphant et *d'une dromadaire*,

---

[1] M. le comte Albert de Circourt, le savant auteur de l'*Histoire des Mores Mudéjares*, a bien voulu me communiquer des variantes au passage du poëme d'Alexandre dans lequel Aristote adresse des conseils à son royal élève. Elles sont tirées les unes de la citation faite par don Eugenio de Llaguno y Amirola, dans le *Victorial cronica de D. Pero Niño*, les autres de la copie d'un manuscrit sur lequel M. de Circourt a entrepris une traduction du *Victorial*. Ce morceau du poëme est introduit dans la légende d'Alexandre qui, avec trois autres légendes, celles de Salomon, de Nabuchodonosor et de Jules-César, sert d'illustration au traité de chevalerie placé en tête de la chronique. Il y aurait un grand profit à tirer de ces variantes si l'on donnait une nouvelle édition du poëme d'Alexandre dont le texte est si souvent défectueux; elles offrent plusieurs vers qui manquent dans la version de Sanchez, tels sont entre autres les suivants :

A los de mas alexos tiren los ballesteros,
A los de mas cerca fieran los caballeros,
A los algareadores e a los adargueros,
Aquestos hechares siempre pos de lanteros.

« Que les arbalétriers tirent sur ceux qui sont le plus loin; sur ceux qui sont plus près que frappent les cavaliers; tu mettras toujours devant les *algareadores* (*algarada*, attaque imprévue), et ceux qui portent des boucliers (*adarguero*). » Ce petit détail sur la manière de combattre peut avoir quelque intérêt.

c'était le fameux Bucéphale. Ayant hâte de montrer sa valeur, Alexandre s'en alla chercher les aventures, il s'attaqua d'abord à un roi très-puissant qui s'appelait Nicolas : il le vainquit et le tua dans un combat singulier. Il revint triomphant en Macédoine et y arriva au moment où les messagers de Darius venaient réclamer les tributs dus à leur maître. Alexandre repoussa avec hauteur leurs prétentions, puis s'en alla conquérir l'Arménie ; pendant ce temps un grand seigneur, nommé Pausanias, devint très-amoureux de la reine Olympias : dans le désir de la posséder il prit les armes contre Philippe. Le roi de Macédoine fut défait ; heureusement Alexandre fut averti de ce qui se passait ; il accourut, marcha contre Pausanias, mit les troupes de celui-ci en déroute et le tua. Alexandre alla ensuite à la recherche de son père et le trouva mourant.

Après avoir adressé à son fils de sages exhortations, Philippe trépassa. Son corps, suivant l'usage, fut mené à Corinthe. « Corinthe était une noble cité ; saint Paul la convertit plus tard à la vérité. Sur toute autre ville elle avait grande bonté ; elle fut la tête du catholicisme dans l'antiquité. » Ce fut à Corinthe, où son père venait d'être enseveli, qu'Alexandre fut enfin couronné. Il tint là une sorte de cour plénière. Aristote voyait avec bonheur la puissance de son élève. Cependant toutes les villes de la Grèce ne s'empressaient pas de reconnaître le nouveau roi. Athènes, mal conseillée par le comte don Démosthènes, essaya de résister, de même que Thébès. La première de ces cités se soumit cependant ; quant à la seconde, qui avait prolongé la lutte, elle fut impitoyablement détruite, malgré les discours d'un jongleur qui intercédait pour elle. Dans les traditions orientales, un philosophe implore à peu près de même la pitié du conquérant, qui pardonne à une ville dont il vient de se rendre maître [1]. Le poëte raconte ensuite, citant Gaultier de Châtillon, les préparatifs de l'expédition d'Alexandre contre Darius, et décrit assez heureusement l'embarquement de l'armée d'Alexandre. « Dès qu'ils perdirent la terre, ils se calmèrent un peu ; les larmes se séchèrent, les discours changèrent de sujet, et bientôt toutes les têtes se tournèrent vers l'Asie. » Au sujet de l'arrivée d'Alexandre dans cette contrée, l'auteur étale assez intempestivement ses connaissances en géographie et écrit un vers fort étrange : « Tous les pays doivent révérence et honneur à l'Asie, *car là naquit don Baccus qui est notre rédempteur.* » Dante, dans son *Purgatoire*, a mêlé aussi les réminiscence mythologiques et les souvenirs divins. « Et

---

[1] *Bibl. orientale*, p. 317.

si cela m'est permis, ô grand Jupiter qui fus pour nous crucifié sur la terre, est-ce que tes justes regards sont tournés ailleurs ? »

> E se licito m'è o sommo Giove
> Che fosti'n terra per noi crocifisso
> Son li giusti occhi tuoi rivolti altrove.
> (*Canto* VI.)

Mais le nom de Jupiter, rappelant plus celui de Jehova, la puissance suprême, est moins choquant que celui de Bacchus.

> Ca hi nacio don Baccus que es nuestro redentor.

Qu'a voulu dire Juan Lorenzo? Peut-être faut-il voir ici la trace de quelque lointaine influence de l'Inde qui, sous le nom de Siva, assignait à Bacchus un rang si important, qui faisait de lui la troisième personne de la Trimourti hindoue? Peut-être aussi l'auteur, par ces mots : *don Bacchus*, a-t-il voulu personnifier le vin auquel le mystère de l'Eucharistie donne un sens mystique, qui avec le pain forme le corps et le sang du Sauveur?

Alexandre gravit une haute montagne d'où il voit d'immenses pays, et en revenant vers son camp il tue une lionne, ce qui semble à ses soldats un heureux présage. Ce fut vers ce temps que Clitus, un des plus fidèles vassaux d'Alexandre, engagea son maître à choisir parmi ses chevaliers douze hommes dévoués qui seraient toujours prêts à lui obéir et à l'accompagner. Alexandre trouva le conseil bon et choisit parmi sa suite douze seigneurs auxquels il donna le nom de pairs.

La vue de Troie intéressa vivement Alexandre. L'épitaphe d'Achille l'émut; il fit faire une procession en l'honneur de ce héros, puis dans un discours qui ne contient pas moins de 1,688 vers, et que nous nous dispenserons d'analyser, — il vaut beaucoup mieux relire Homère ou Virgile, — Alexandre raconte à son armée toute l'histoire de la prise de Troie. Les Macédoniens, enflammés par tous ces grands souvenirs, sont prêts à seconder leur roi qui s'avance vers l'empire de Darius. Celui-ci rassemble une immense armée, et — étranges préliminaires de la guerre qui va s'engager — les deux souverains échangent divers objets allégoriques. C'est ainsi que Darius, pour donner au roi macédonien une idée du nombre de ses soldats, lui envoie un sac plein de graines de pavots. Le roi de Macédoine en prend quelques-unes, les met dans sa bouche, les mâche et dit : « Elles sont douces et molles, faciles à manger, tels sont les peuples de la Perse. »

> Il la trouve moult douce et bonne pour maschier,

dit notre poëme d'Alexandre en parlant de graines de millet qui y remplacent la semence de pavots; et encore, comme dans notre

vieux poëme, l'Alexandre de Juan Lorenzo envoie à Darius un sac plein de grains de poivre destinés à peindre allégoriquement au roi de Perse la force et le courage des Macédoniens [1]. L'auteur suit assez fidèlement l'histoire. Alexandre est vainqueur de Mamon, l'un des meilleurs généraux de Darius; il s'empare de Sardes, passe le Sagaris, tranche le nœud gordien et arrive enfin en présence de Darius. Juan Lorenzo fait une longue description de l'armée persane; il profite des détails donnés par Quinte-Curce et de quelques tableaux de Gaultier de l'Isle. Toutefois il est moins ampoulé que ce dernier. Selon celui-ci: « Les casques brillent à l'envi des étoiles, l'éther est surpris de voir des feux pareils aux siens réfléchis par les boucliers; il craint que la terre ne s'efforce de devenir le ciel, et la nuit se réjouit d'être aussi brillante que le jour.

> Sideribus certant galeae clypeisque retusis
> Invenisse pares flammas stupet arduis æther
> Et metuit cœlum fieri ne terra laboret
> Nec minimum gaudet nox instar habere diei.

La description de Juan Lorenzo est beaucoup moins pompeuse, mais s'il n'emploie pas d'hyperboles comme son prédécesseur, il n'épargne pas les détails et parfois ils sont naïfs, comme par exemple quand il parle de l'escorte qui accompagne les femmes de Darius. En décrivant la garde d'honneur de Darius, Juan Lorenzo rencontre un vers assez heureux; cette garde se composait de beaux jeunes hommes tous parents et amis du roi; il semblait que tous fussent nés le même jour.

> Semeiaba que fueron en ein dia nacidos.

Un bain pris dans le Cydnus faillit sauver cette brillante armée de la défaite qui l'attendait. Juan Lorenzo raconte la maladie qui attaqua Alexandre pour s'être plongé dans des eaux trop froides, et la confiance qu'il témoigna à son médecin Philippe. Il arrive ensuite aux préléminaires de la grande bataille que vont se livrer les deux monarques, rapporte leurs discours, s'arrête devant les magnifiques armes de Darius, qu'il décrit avec complaisance, et se décide enfin à sonner la charge. Les bataillons se meuvent, les archers bandent leurs arcs, les cavaliers inclinent leurs têtes, les coursiers dressent leurs oreilles, les coups se précipitent avec une telle fureur que le son des clairons est étouffé par le bruit du fer; les flèches volent dans les airs en telle quantité qu'elles cachent la lumière du soleil,

---

[1] Les Arabes racontent un échange du même genre; seulement, suivant eux, Darius envoya à Alexandre un muid de graines de sésame, et Alexandre riposta par un sac de graines de sénevé.

ce sont des nuages de dards et de pierres, les traits sont plus nombreux dans l'air que des essaims d'abeilles. Dans cette bataille, Darius blessé est obligé de prendre la fuite, laissant au vainqueur un immense butin et sa famille qu'Alexandre traite avec respect. Le jeune conquérant poursuit sa marche victorieuse et s'avance vers Jérusalem. Le grand-prêtre, l'archevêque, comme dit le poète, vient au-devant du vainqueur. Celui-ci s'agenouille, et cet acte d'humilité excite le mécontentement des Grecs. Mais si Alexandre s'est ainsi prosterné devant un homme, c'est que dans cet homme il a reconnu un personnage supérieur dont une vision lui a offert les traits au moment de son avènement au trône. L'être qui lui apparut alors l'encouragea à ses audacieuses entreprises; il annonça aussi que quand un homme ayant sa ressemblance se présenterait au jeune prince, la fortune de ce dernier serait à son apogée. Or, Alexandre a reconnu les traits de l'être mystérieux, il s'est incliné devant lui, il a adoré plus qu'un évêque, qu'un abbé ou qu'un prieur, il a adoré le créateur de toutes choses.

Le poète continue son œuvre en mêlant au récit de l'histoire quelques épisodes d'un médiocre intérêt. Il raconte ensuite que Darius réunit une autre armée, et peint la consternation que cette nouvelle répandit dans l'armée d'Alexandre. Les appréhensions des Macédoniens furent encore augmentées par une éclipse; mais le sage Aristander réussit à diminuer ces craintes en expliquant le phénomène de manière à rassurer les troupes. L'événement donna raison aux prophéties d'Aristander, les Perses furent défaits dans une terrible bataille dont l'auteur raconte trop longuement toutes les particularités.

Après cette victoire, Alexandre se présenta devant Babylone, dont le poète décrit minutieusement les merveilles[1]. Alexandre fut reçu avec solennité dans cette ville; les rues étaient pleines de peuple, ornées de fleurs; une immense foule, précédée par d'excellents musiciens et dirigée par le clergé, se porta au-devant du conquérant. Le jeune roi prit quelque repos à Babylone; il y donna de l'avancement à ses officiers et « ordonna divers changements que l'on trouva très-bons quand ils furent faits. » Cependant, bientôt las de repos, Alexandre continua le cours de ses triomphes. Ici l'auteur se conforme à l'histoire et raconte, sans trop les dénaturer quant aux faits, la trahison dont Darius fut victime. Darius, se confiant encore aux traîtres qui l'entourent, leur adresse quelques mots sur la fidélité. Tous gardent le silence, excepté Narbazane qui, loin

---

[1] Ces merveilles ont beaucoup frappé les poètes du moyen âge; dans *Floire et Blanceflor* — publié par M. du Ménil Janet, 1856 — on trouve aussi une description de Babylone (p. 63).

d'être touché par les paroles de son roi, engage brusquement Darius à abdiquer en faveur de Bessus. Ce morceau est bien écrit, mais il n'y faut pas rechercher le caractère de l'antiquité, c'est un tableau du moyen âge. Narbazane et Bessus sont de grands vassaux du 13e siècle. Darius, avant le repas qu'il donne aux misérables qui l'entourent, dit le *benedicite*. La prière qu'il adresse à Dieu, quand il ne peut plus douter de sa perte, est tout à fait chrétienne. Saint Ferdinand pouvait prier ainsi.

Alexandre apprit avec indignation la manière dont Darius avait été trahi; il rassembla ses hommes et marcha à son secours. Les satrapes, vivement poursuivis, voulurent contraindre Darius à quitter la cage dans laquelle ils le conduisaient captif; ils exigeaient de lui que pour ne pas ralentir leur marche il montât à cheval; mais Darius s'y refusa, il préférait tomber au pouvoir d'Alexandre. Alors les satrapes le frappèrent et le laissèrent mourant. Le corps de l'infortuné roi fut plus tard retrouvé par Alexandre; il pleura sur le sort de Darius et lui fit rendre de grands honneurs. Apelles fut chargé de lui élever un monument. Il le couvrit de superbes bas-reliefs représentant divers sujets historiques, et comme il était un clerc bien lettré, il composa aussi l'épitaphe de Darius. Cette épitaphe, que Juan Lorenzo rapporte en latin, se compose de deux vers empruntés presque textuellement à Gaultier de l'Isle.

A propos de la mort de Darius, le poète fait des réflexions assez peu neuves sur la brièveté de l'existence et sur la nécessité de mourir. Il parle de diverses classes de la société et de la mauvaise vie que l'on mène dans toutes ces classes. Personne n'est épargné dans cette espèce de danse macabre : rois, princes, prêtres, religieuses, ont leur part de réprimande; mais il ne règne dans ce passage aucune poésie. C'est un plat sermon, c'est de plus un trop long hors d'œuvre; il occupe depuis le quatrain 1,642 jusqu'au quatrain 1,670, c'est-à-dire 104 vers.

Après la triste fin de Darius, les Grecs demandèrent impérieusement à retourner dans leur pays, et leur roi eut beaucoup de peine à les retenir; il leur dit que leur tâche n'était pas finie, que la conquête des états de Darius n'était pas assurée, qu'enfin il ne pouvait laisser impunis les meurtriers de ce roi. Alexandre parvint ainsi à inspirer d'autres sentiments à ses soldats et les entraîna à la poursuite des traîtres. Il venait d'infliger à Narbazane un châtiment trop mérité, quand arriva au camp macédonien une reine maîtresse de la terre qu'on appelle *Féminine*. Cette reine, que Juan Lorenzo nomme Calestrix et Quinte-Curce Thalestris, se présenta devant Alexandre; elle était accompagnée de trois cents vierges montées sur de légers chevaux et toutes expertes au maniement des armes. Leur costume était élégant et rappelait celui des jeunes garçons. Elles portaient une tunique descendant à mi-jambe, des pantalons

serrés à la taille et un carquois. Calestrix parut devant Alexandre richement couverte de précieux habits de soie et tenant un faucon sur le poing. Son front était blanc, uni, plus clair que la lune dans son plein; ses sourcils semblaient deux bandes de soie; ses yeux, quand se relevaient ses longs cils, avaient une noble fierté. Apelles n'aurait pas pu faire un nez plus beau; ses lèvres étaient charmantes, sa bouche petite, ses dents égales semblaient des gouttes de lait; la rose sur l'épine n'est pas une plus jolie fleur, la rosée du matin ne paraît pas plus fraîche. Ce portrait, que nous avons un peu abrégé, est fort gracieux dans le texte. Alexandre fit à Calestrix l'accueil que méritait une si belle personne, et lui demanda ce qu'elle désirait, s'engageant à le lui octroyer. Le reste se passe à peu près comme dans Quinte-Curce: « Interrogata nunc aliquid petere vellet, haud dubitavit fateri, ad communicandos cum rege liberos se venisse dignam ex qua ipse regni generet hæredes [1]. »

Après le départ de Calestrix, Alexandre continua à poursuivre Bessus. Ici encore l'auteur s'éloigne peu de la vérité historique; il raconte la mort de Philotas, la manière dont Bessus fut enfin pris par Alexandre et livré par lui à Oxatres, frère de Darius. Maître du plus vaste empire, le roi de Macédoine voulut tenir une promesse que, suivant Juan Lorenzo, il avait faite aux restes de Darius: épouser Razena, la fille de son ancien ennemi. Juan Lorenzo, en parlant de l'époque choisie pour le mariage de son héros, trouve de charmants vers. Conserveront-ils quelque chose de leur fraîcheur dans la traduction suivante [2]:

« On était au mois de mai, douce saison où les oiseaux font un délicieux concert, où les vertes prairies sont vêtues de frais habits, où soupire la femme qui n'a point d'époux.

» Temps doux et savoureux pour former des unions, car les fleurs le parfument et les souffles suaves le rafraîchissent. Alors les jeunes filles chantent et vont par troupes en s'adressant de gaies paroles. Au printemps tombent les bonnes rosées et entrent en fleurs les moissons. Au printemps se marient plusieurs qui ensuite s'arrachent la barbe de dépit. Au printemps, les femmes, la robe flottante, font claquer leurs doigts [3]. Jeunes et vieilles..... [4],

---

[1] Quinti-Curci, liber sextus, cap. V.

[2] *Alejandro magno*, du quatrain 1,788 à 1,793 de l'édit. de Baudry, p. 378, 379.

[3] Facen las duennas triscas en camisas delgadas. (*Triscas*, dit Sanchez, *accion de triscar*. — *Triscar*, dit le Glossaire des mots anciens: Produire avec les doigts un certain bruit comme pour danser. — *Triscar*, disent les dictionnaires modernes: Faire du bruit avec les pieds. D'une manière comme de l'autre, il doit s'agir de danse, — peut-être de castagnettes — mais nous avons traduit mot à mot.)

[4] Andan mozas e viejas cobiertas en amores.

à l'heure de la sieste, vont dans les prés cueillir des fleurs et se disent les unes aux autres : Bons sont les amours, et les plus tendres sont les meilleurs. Les jours sont grands, les champs sont verts, les oiseaux ont quitté leurs nids, les taons qui mordent ne sont pas encore venus, les enfants en braies et sans habits luttent ensemble. »

Voilà une jolie description faite, on le sent, par un poète du midi qui retrace ce qu'il a vu et qui parle du printemps non sur des ouï dire, comme cela est arrivé trop souvent aux poètes du nord. Ce fut à l'époque si heureusement décrite par Lorenzo, au mois de mai, qu'Alexandre épousa la fille de Darius. Ce mariage donna lieu à des fêtes qui durèrent quinze jours. Les jongleurs n'y manquèrent pas. Les uns jouaient de divers instruments, les autres conduisaient des singes. Quand le mariage fut célébré, Alexandre envoya à sa mère, à ses sœurs, au bon philosophe qui l'avait élevé, des lettres par lesquelles il leur annonçait son union. Ce fut une grande joie en Grèce, les femmes y fêtèrent son mariage et mirent en chansons ses prouesses ; elles seront chantées jusqu'à ce que revienne Hélie.

(*La fin à la prochaine livraison*).

Cte DE PUYMAIGRE.



COURTE RÉPLIQUE

POUR LA

CONSERVATION DE L'ŒUVRE DE BLONDEL.

Au mois de novembre dernier, j'ai écrit une note * relative à la conservation de l'œuvre architecturale de Blondel **, et à l'emploi qu'on pourrait faire un jour des édifices qui en dépendent sur la place d'Armes. Depuis lors et pendant mon absence, un mémoire a été publié par M. Racine, architecte diocésain, pour combattre quelques-unes des considérations que j'avais présentées à ce sujet. Les objections qui sont développées dans ce travail empruntent au caractère de leur auteur une importance qu'on ne peut méconnaître. Je ne crois pas cependant qu'elles soient sans réplique.

On m'attaque sur quatre points. On me reproche: 1° de présenter l'architecture comme une affaire de mode; 2° de paraître croire que la base de la cathédrale a été faite pour être cachée, parce que jusqu'au dix-huitième siècle le flanc oriental de l'édifice aurait été en grande partie masqué par des constructions d'origine plus ancienne que lui; 3° de prétendre gratuitement qu'il existe une solidarité constitutive entre les diverses parties de l'œuvre de Blondel, notamment entre le portail dorique et les arcades décoratives de la place d'Armes; 4° enfin, d'affirmer sans raison que

* *Revue d'Austrasie*, 1859, page 611.

** Depuis que j'ai écrit ma première note, j'ai reconnu que j'avais commis une erreur en disant que les plans de Blondel avaient été choisis par le maréchal de Belle-Isle, parmi ceux qui lui furent présentés lorsqu'il fit entreprendre les travaux de la place d'Armes. C'est à d'autres mains, que ceux-ci furent alors remis ; et ce n'est qu'après la mort du maréchal (janvier 1761), que Blondel vint à Metz et y donna ses plans. Il était donc dans la plénitude de son talent et de son crédit, et, depuis plusieurs années déjà, membre de l'académie d'architecture, quand les grands travaux de Metz lui furent confiés.

la décoration de la place d'Armes est régulière, et qu'on détruira sa régularité en supprimant la partie de cette décoration qui longe la cathédrale.

Voilà ce que mon contradicteur a entendu relever dans ma note, pour la combattre. Il a joint à sa critique diverses considérations qui lui sont propres, sur un grand nombre de sujets, tels que: le développement de l'architecture nationale; les tendances éclectiques de notre époque, et l'heureux privilége qu'elle a d'échapper aux entraînements de la mode et de l'engouement que subissaient les hommes d'autrefois; le goût de nos architectes pour les travaux de restauration; le choix judicieux qu'ils savent faire dans leurs constructions nouvelles, du style le plus convenable, suivant la nature de l'édifice, église, théâtre, gare de chemin de fer; la classification des monuments de la France par ordre de mérite; le badigeon; les enseignes; la statue du maréchal Fabert; les trophées de la place d'Armes; le comité des inspecteurs généraux; les places monumentales de Rocroi et de Sarrelouis; les hautes régions où se décident les questions de démolition, etc., etc. Il y a dans tout cela beaucoup de choses auxquelles je n'ai nulle envie de toucher, et je veux d'ailleurs réduire ici la discussion à ce qui me regarde personnellement.

Le premier reproche qui m'est fait repose sur une simple méprise. Je ne saurais vouloir rabaisser l'architecture à n'être qu'une affaire de mode. Si j'avais énoncé par mégarde une pareille proposition, je n'éprouverais aucun embarras à reconnaître que j'ai eu tort. Quelques libertés dans les formes du langage ont-elles pu rendre méconnaissable à ce point ma pensée? Non, l'architecture n'est pas affaire de mode; mais la mode se mêle souvent de décider des questions qui la concernent, et je prétends qu'il est bon de résister à ses caprices. Je pense que là-dessus tout le monde est de mon avis.

Le second reproche qu'on m'adresse vient également d'un malentendu. Peut-être me suis-je mal expliqué? Ce que je veux dire, c'est que les constructeurs de la cathédrale avaient élevé les parties basses de la nef sur le flanc oriental, non pas *pour qu*'elles fussent cachées, mais *quoiqu'*elles le fussent en effet, et quoique tout dût leur faire croire qu'elles le seraient toujours, à cause du caractère des édifices qui les masquaient de ce côté. Qui pouvait penser, au treizième et au quatorzième siècles qu'un jour on verrait tomber

à la fois le cloître de la cathédrale et les vénérables nefs de Saint-Pierre-le-Vieux et de Saint-Pierre-aux-Images? Au reste, si j'ai parlé de cela, ce n'est pas pour insinuer que suivant moi les parties inférieures de la cathédrale dussent nécessairement être cachées, mais simplement pour établir qu'elles l'avaient toujours été plus ou moins, et qu'on ne devait pas accuser Blondel d'avoir créé pour elles cette condition, acceptée par les premiers constructeurs eux-mêmes, dans des termes bien plus défavorables encore que ceux auxquels nous la voyons réduite aujourd'hui. On ne contestera pas, je l'espère, la légitimité de ces considérations. Mais sur la question de fait on paraît désirer que je justifie mes assertions. J'invoquerai pour cela le témoignage des Bénédictins qui ont donné dans le tome Ier de leur *Histoire de Metz* un ancien plan de la cathédrale et de ses annexes *, et celui de Baltus qui a vu les lieux avant la destruction du cloître et des églises voisines, et en a fait la description dans ses annales.

D'après ces documents, le flanc oriental de la cathédrale, sauf le portail angulaire qui s'ouvrait au bas du collatéral, était entièrement couvert par plusieurs édifices qui en étaient assez rapprochés, et dont les plus importants étaient l'église de Saint-Pierre-aux-Images et le cloître. Saint-Pierre-aux-Images était constitué par l'ensemble de diverses constructions, dont la succession et l'enchaînement remontaient originairement, suivant la tradition, au septième siècle. Quant au cloître, il existait au moins dès le huitième siècle, époque à laquelle les chanoines y vivaient en commun, selon la règle de l'évêque Chrodegand. Depuis lors, le cloître n'avait jamais cessé d'exister, quoique certaines parties en eussent été renouvelées en différents temps. Une portion de ses galeries était même encore romane, c'est-à-dire remontait au moins au onzième ou au douzième siècle, lorsque Baltus les vit détruire en 1755. Ainsi tout cela subsistait depuis plus ou moins longtemps, quand on commença à élever notre cathédrale actuelle, dont les parties les plus anciennes ne remontent vraisemblablement pas au-delà du treizième

* Le plan gravé des Bénédictins est conforme à un ancien plan manuscrit existant aux archives de l'Évêché. Un autre plan manuscrit se trouve aux archives de la ville, mais il présente dans son exécution une lacune pour l'espace compris entre les murs du cloître et ceux de la cathédrale.

siècle. J'ai donc pu dire avec quelque raison que de ce côté, l'immense nef avait été construite derrière des édifices plus anciens qu'elle. J'aurais pu ajouter que sa base était cachée alors non-seulement par ces édifices, mais encore par la surélévation du sol qui les portait; car le niveau actuel de la place, lequel est encore plus élevé de quelques marches que celui du pavé de la cathédrale, n'a été obtenu que par des déblais qui, dans quelques endroits, atteignirent jusqu'à quinze et vingt pieds. Auparavant il fallait descendre, nous dit Baltus, huit ou dix marches pour passer du cloître dans la petite cour sur laquelle s'ouvrait alors comme aujourd'hui le portail de la tour de mutte. Baltus dit aussi que cette petite cour donnait alors accès à l'escalier de la tour et à des logis occupés par quelques-uns des bas-officiers de la cathédrale. Sa description est tout à fait d'accord avec les détails du plan gravé des bénédictins.

J'arrive à la troisième objection qui m'est faite. J'ai dit que Blondel n'ayant pas hésité à dessiner un portail d'un style qui fait le plus absolu contraste avec celui de la cathédrale, avait eu au moins le mérite de reconnaître qu'il devait le détacher franchement de la basilique, et qu'en réalité il avait fait un second édifice auprès du premier; car, au point de vue décoratif, qui est celui des questions de style, c'est bien ainsi qu'il faut le considérer, et non pas comme appartenant à un ensemble dans lequel l'un serait la partie et l'autre le tout. J'ai dit encore que ce second édifice, détaché ainsi de l'autre, avait nécessairement dû être soutenu par des parties accessoires sans lesquelles il ne se serait relié à rien, et que ces parties accessoires étaient les pavillons latéraux et les arcades décoratives de la place d'Armes qui viennent s'y rattacher. Tout cela constitue, à mon avis, un ensemble homogène dont tous les éléments dépendent solidairement les uns des autres, et cette considération me paraît être un argument à faire valoir en faveur de leur conservation. On me répond que cette solidarité du portail et des arcades décoratives de la place d'Armes est plus spécieuse que réelle, attendu qu'on ne peut les embrasser complètement d'un seul coup-d'œil, et que quand on voit le portail en face, on ne voit pas les arcades de la place, et réciproquement. Il me semble que cette objection ne suffit pas pour ôter toute valeur à ma proposition; car jamais la solidarité des éléments d'un ensemble architectural n'a dépendu de la circonstance qu'on pût, oui ou non, embrasser d'un seul coup-d'œil

ses diverses parties à la fois. On ne contestera pas que cette solidarité existe, sans aucun doute, pour les quatre faces d'un édifice comme le Parthénon, par exemple; et jamais personne n'a embrassé à la fois d'un seul regard les quatre faces du Parthénon.

Quant à la quatrième objection qu'on m'oppose, elle est dirigée contre la décoration architecturale de la place d'Armes, dont je demande la conservation. On me dit que cette décoration n'est pas régulière; on allègue la position qui y est donnée à la façade de l'hôtel de ville, laquelle n'est pas, comme on le fait remarquer, au milieu du grand côté de la place, mais est reportée sensiblement vers une de ses extrémites, de même que les arcades décoratives qui lui font symétrie le long de la cathédrale. Cette disposition n'empêche pas la régularité de la décoration de la place d'Armes, mais elle lui donne pour caractère particulier de n'avoir qu'un seul axe de symétrie au lieu d'en avoir deux, comme elle les aurait si l'hôtel de ville et les parties qui le regardent occupaient le milieu de ses grands côtés.

Il n'y a pas de régularité pour une figure sans symétrie, et toute symétrie réside dans la relation et l'équilibre de formes qui se correspondent et se balancent en quelque sorte de chaque côté d'une ligne imaginaire, qui est comme l'axe de cette symétrie. Je ne veux pas m'arrêter à l'exposition développée d'une théorie; je me contenterai de citer comme exemple de l'application qu'on peut en faire ici, deux figures ayant l'une un seul axe, l'autre deux axes de symétrie. La croix latine est une figure régulière qui n'a qu'un axe de symétrie exprimé par la ligne qui la partage d'un bout à l'autre, dans le sens de sa longue branche. Modifiez la croix latine de manière à ce que sa longue branche soit coupée en deux parties égales par la rencontre des petites, et se prolonge autant au-dessus qu'au-dessous de celles-ci, vous obtenez une seconde figure qui est presqu'une croix grecque, et dont les quatre branches dessinent à l'œil deux axes de symétrie perpendiculaires entre eux. Il suffit à une figure d'avoir un axe de symétrie pour être régulière; si elle en a deux, on peut à la rigueur en supprimer un. La régularité primitive de la figure se trouve modifiée, mais elle n'est pas détruite; comme on peut l'observer dans une croix grecque à laquelle on a retranché une de ses quatre branches. Il n'en est pas de même d'une figure qui n'aurait qu'un seul axe de symétrie. Enlevez à la croix latine une de ses petites branches latérales, il vous reste une figure qui n'a plus aucune régularité. C'est aussi ce qui arriverait à la décoration de la place d'Armes si on détruisait

un des éléments symétriques qui la composent. Elle n'a qu'un seul axe de symétrie, dirigé dans le sens de sa longueur; et sa régularité dépend absolument du maintien des parties qui forment ses grands côtés, c'est-à-dire de la conservation des arcades, qui, le long de la cathédrale, font face à celles de l'hôtel-de-ville.

Je viens de répondre aux objections qui portent sur les quatre points de ma note critiqués par mon contradicteur. Ce n'est pas tout. J'ai encore à m'expliquer sur un autre reproche qui, sans être formulé d'une manière aussi explicite, ressort évidemment de l'ensemble de son travail. Je veux aussi tâcher de me justifier sur ce dernier point.

Une des choses qu'on semble vouloir le moins me pardonner, est d'accepter le contraste de style qui existe entre les édifices de Blondel et la cathédrale, et d'oser qualifier de préjugé l'opinion qui le déclare intolérable. Ce n'est pas que cette opinion ne soit adoptée par de très bons esprits, je le reconnais, et je le regrette; mais c'est que c'est celle aussi que suivent aveuglément le grand nombre des gens qui, sans réfléchir, s'arrêtent à la première impression, et reçoivent, sans même chercher à s'en rendre compte, les propositions toutes faites qu'on leur présente.

Je ne m'étonne pas, au reste, qu'il en soit ainsi. Je le comprends d'autant mieux que j'ai aussi commencé moi-même par subir l'influence de ces idées en quelque sorte banales. Comme un autre j'ai vu le contraste que présente l'austère sévérité des formes doriques à côté de la riche variété des combinaisons ogivales; comme un autre j'ai entendu dire et j'ai répété : le contraste est fâcheux, la cathédrale est légère, le portail est lourd; mais on a ajouté : il faut le détruire; et je me suis arrêté quand j'ai vu qu'on voulait frapper. Je me suis demandé si l'œuvre du dix-huitième siècle était en effet dénuée de toute valeur; si le jugement qui la condamnait était exempt de toute prévention; s'il était assez éclairé et assez impartial pour qu'on pût sans injustice fermer toute voie d'appel à son verdict rigoureux. J'ai étudié Blondel dans ses édifices et dans ses écrits. J'ai vu en lui un homme sérieux et réfléchi, épris de son art, et sachant en raisonner d'une manière judicieuse. Il m'a semblé qu'on ne pouvait refuser toute considération à son œuvre*; qu'avant de la supprimer pour donner sa place

* Je prépare un travail dans lequel j'ai l'intention de présenter une appréciation de l'œuvre de Blondel.

à une autre, on devait être complètement édifié et sur sa valeur, et sur le mérite de celle qu'on voulait lui substituer. J'ai pu dire qu'en tout cas, la *mutiler provisoirement* était un acte de barbarie.

Je l'ai dit, je le répète, et j'ajoute : Si la création de Blondel doit tomber sous vos coups, attendez au moins pour la renverser qu'on vous ait fait connaître le chef-d'œuvre qui doit la remplacer ; attendez que vos ressources soient assurées, sinon entièrement réalisées, pour entreprendre et mener jusqu'au bout l'exécution de l'œuvre nouvelle. Jusque-là, contenez-vous et prenez patience ; allez à des travaux plus urgents, ils ne manquent pas ; épargnez-vous la peine de faire vous-mêmes des ruines pour vous donner ensuite la tâche de les réparer. Si les modestes mais utiles œuvres de consolidation et d'entretien ne vous suffisent pas ; si vous voulez frapper les yeux et parer l'édifice après avoir assuré sa conservation, laissez là le flanc oriental de la cathédrale et sa façade ; voyez ailleurs le déplorable état de délabrement où est réduite l'élégante élévation du flanc occidental sur la place Saint-Étienne. Donnez vos soins de ce côté aux deux portails dont la ruine s'étale honteusement aux regards, tandis que celle des autres est, au moins pour l'œil, couverte par les édifices en bon état de Blondel, et appelle par conséquent moins instamment les travaux immédiats de réparation. Restaurez ce flanc occidental du monument, il offre un champ honorable au jeu de votre activité et de votre talent. Faites plus : si votre unique but est réellement et sans arrière-pensée l'isolement de la cathédrale ; si ce n'est pas, comme on a pu le croire, une simple satisfaction à donner au préjugé qui attaque les édifices de Blondel, ou, moins encore, à la fantaisie qui demande le remplacement des arcades de la place d'Armes par une grille ; si vous voulez véritablement le dégagement complet de notre vieille basilique, commencez par faire disparaître les maisons sans caractère qui couvrent, sur la place de Chambre, la base de la cathédrale que vous voulez voir.

Mais si vous consentiez à vous en tenir à des idées plus sages, entreprenez la restauration que je vous propose sur le flanc occidental de l'édifice ; réalisez pour la compléter certains plans tracés par Blondel lui-même, qui n'était pas aussi aveugle qu'on le dit sur les mérites de notre belle cathédrale ; supprimez, comme il le demandait, la terrasse qui termine la place Saint-Étienne ; rétablissez sur toute sa largeur les degrés qui montent à la basilique ;

obtenez de l'édilité de faire entrer dans ses projets de voirie l'ouverture dans leur axe, d'une large rue débouchant sur le quai à établir, un jour ou l'autre, dans cet endroit; et fournissez ainsi sur la face que vous aurez restaurée une admirable et grandiose perspective prise de la place même de la Comédie. Tout cela avait été indiqué par Blondel. Consacrez à l'exécution de ce plan vraiment intéressant vos ressources actuelles, attachez-y votre nom, et vous aurez plus fait pour la cathédrale et pour la décoration de la cité, qu'en vous jetant aveuglément dans une voie stérile de triste réaction contre des formes d'art que vous ne goûtez pas, mais qui ont eu pour elles l'assentiment général en d'autres temps, et dans lesquelles, il ne faut pas l'oublier, des hommes sérieux, des artistes habiles, ont fait passer la sève de leur esprit avec le fruit de leurs studieuses recherches et de leurs laborieux efforts.

Artistes de notre temps, dirai-je en finissant, vous condamnez vos devanciers et vous allez frapper ceux que vous condamnez. Puissiez-vous un jour trouver à votre tour des juges moins impitoyables que vous ne l'aurez été vous-mêmes.

Aug. Prost.



PROFILS CAMPAGNARDS.

UN MARIAGE AU PAYS MESSIN.

L'ABSENCE (*Suite*).

Les voyageurs étaient arrivés à destination. De toutes parts les chars champêtres, menés au galop, amenaient dans le bourg de Manerville des essains de curieux et de visiteurs rustiques. Des chars-à-bancs, des cabriolets, voire des équipages de maîtres, sillonnaient également les rues, apportant à la fête un large contingent de citadins. Tous ces véhicules, grands et petits, aussi bien que les flots de promeneurs pédestres, passaient sous un arc de triomphe improvisé pendant la nuit et qui, s'il n'aspirait pas à la majesté des proportions monumentales, offrait cependant un coup-d'œil gracieux avec ses torsades de verdure et ses revêtemens de mousse relevés d'oriflammes aux brillantes couleurs. C'était partout une animation de bon augure, un empressement auxquels les paisibles habitans de Manerville n'étaient pas habitués.

Nos amis descendirent de voiture dans une ferme spacieuse dont les écuries et la maison d'habitation respiraient un air d'aisance et de bien-être. Un gros homme, haut en couleur, vint recevoir ses hôtes.

— C'est vous!. cria-t-il du plus loin qu'il les aperçut; c'est vous! vive la joie!...

Et un gros rire, aux trilles crépitants, vint accentuer son amicale bienvenue.

Le papa Chauleur, seigneur et maître de quatre-vingts beaux hectares de terre à lui appartenant, était l'homme le

plus joyeux, le plus heureux et le plus épanoui qu'on pût voir à dix lieues à la ronde. Impossible à lui d'achever une phrase sans l'accompagner d'un éclat de gaîté. C'était Falstaff pour l'encolure et Roger Bontemps pour l'insouciance et la saillie facile. Passable fermier, d'ailleurs, et dirigeant sa maison en homme qui connaît son métier, mais patron trop débonnaire et laissant un peu trop faire à ses gens ce qu'il n'eût pu empêcher sans montrer les dents. Or, quand il lui arrivait de se fâcher, c'était toujours en riant, et ce genre de fâcherie-là n'a jamais fait charrier droit les domestiques d'une ferme. Heureusement le père Chauleur était si bon pour tout le monde qu'il y avait conscience à le désobliger et que souvent sa longanimité obtenait ce qu'on eût refusé peut-être aux reproches ou à la mauvaise humeur.

Le maître de céans conduisit sans plus de formalités les invités dans la grande salle de la ferme, et en attendant le dîner, il leur offrit des rafraîchissements.

— Je crois qu'il faut nous hâter... dit-il. Mons Chailloux est sur les épines... il voudrait bien revoir son étalon et son tonquin... qui est une tonquine!... Et le brave fermier riait de bon cœur, persuadé dans sa candeur qu'il avait été très-plaisant. Le père Chauleur, on le sait, n'était pas très-difficile sur le choix et la qualité de ses bons mots.

— Ah! vous voilà jeunes gens... dit-il à Eustache et à Catherine qui se tenaient par la main. On ne se déteste pas à ce qu'il paraît... Ah! ça, cousin, tu crois que tu vas prendre tout et que tu laisseras le reste aux autres? Part à nous deux, mon garçon!...

Et il embrassa bel et bien Catherine sur les deux joues.

Cet accueil, auquel on s'attendait, du reste, ne pouvait que mettre tout le monde en gaîté. Mais avant de se rendre dans la plaine où les concours avaient lieu, il y eut une présentation inattendue. Madame Chauleur vint souhaiter le bonjour à la compagnie; elle était accompagnée d'une

jeune personne, médiocrement jolie, pour ne rien dire de plus et qu'elle appela sa nièce. C'était, comme on dit au village et même ailleurs, une de ses nièces à la mode de Bretagne, une enfant de dix-sept ans, orpheline de père et de mère. M. Chauleur l'avait recueillie depuis six mois et l'aimait comme sa fille.

— C'est une bonne enfant, dit-il; il n'y a pas sa pareille pour faire les confitures... Oh! son mari en aura des douceurs!...

Et de rire.

— Comprenez-vous, continua le fermier, que Mme Chauleur que vous voyez là, et qui ne donne pour rien sa part aux chiens, ne m'ait pas baillé un héritier?... C'est de sa faute, au moins?...

— Chauleur, tu seras donc toujours le même?... minauda Mme Chauleur en se livrant à des efforts inutiles pour rougir...

— Tu me demandes si je serai toujours le même?... Tu me prends donc pour un autre?...

Ce mot parut si spirituel au digne fermier qu'il crut devoir lui accorder les honneurs d'un triple éclat de rire auquel, bien entendu, la compagnie fit largement chorus.

On se mit en route pour le théâtre de la fête. Chemin faisant, le père Grandpart, qui avait tout observé sans chercher à placer un mot, s'approcha de M. Chauleur pour lier conversation.

— Savez-vous que c'est beau à vous, dit-il avec une componction bien jouée, d'avoir recueilli cette pauvre orpheline!...

— Pauvre! dit joyeusement le papa Chauleur; qu'en savez-vous?... est-elle même une orpheline?... une dot de quarante mille francs... ça peut compter pour une belle et bonne maman!...

Hélas! le papa Chauleur plaisantait sur tous les sujets, gais ou tristes; c'était là son seul défaut. Il eût certaine-

ment trouvé moyen de rire dans son cercueil, s'il avait pu s'y voir.

Le père Grandpart n'insista pas. Il avait appris ce qu'il voulait savoir. Il s'approcha vivement de son fils.

— Tu as entendu? lui dit-il à l'oreille. La nièce a quarante mille francs de dot, nets et liquides. Mets-toi bien avec elle; on ne sait pas ce qui peut arriver. Ces Chailloux font les fiers, montre-leur que tu peux te passer d'eux.

— Mais, père...

— Fais ce que je te dis, ça ne t'engage à rien; quand tu rendrais un brin Catherine jalouse?... elle ne t'en aimera que mieux!.. Allons donc!.. tu devrais déjà être près de mam'zelle Gertrude... si tu tardes, Grégoire va prendre son bras.

Eustache obéit, non dans une pensée de trahison, mais parce qu'il y a dans bien des cœurs un mauvais levain qui fait accepter avec une joie malsaine les douleurs d'un être aimé et qui nous aime. La jalousie qu'on inspire c'est le morceau de choix que la méchanceté offre à l'amour-propre.

Le père Grandpart ne songeait pas non plus à changer de visées pour le futur mariage de son fils, mais il était bien aise d'éveiller la susceptibilité des Chailloux en leur rappelant que leur Catherine n'était pas la seule héritière à marier, et qu'un si beau garçon et si madré et si plein d'avenir qu'Eustache, méritait bien qu'on fît les premiers pas pour l'avoir. Ces premiers pas, le père Grandpart espérait bien les escompter quand il s'agirait de fixer la dot de Mademoiselle Chailloux. Au pis aller, quarante mille francs sont un joli denier pour entrer en ménage, et Eustache pourrait toujours se rabattre sur la nièce de madame Chauleur. Comparée à Catherine, la pauvre Gertrude était le souci à côté du lys brillant; mais le père Grandpart ne s'occupait pas de ces questions oiseuses, et on l'eût fort étonné si on lui avait dit que son fils aimait dans Catherine les

grâces juvéniles, le sourire plein de nacre et le doux et limpide regard. Son fils, heureusement, n'en était pas encore là; mais il était, il faut l'avouer, en bon chemin pour ressembler, même en ce point, à monsieur son père.

Catherine, d'abord, ne s'effaroucha pas de la préférence accordée à Gertrude par son fiancé. Elle se dit que c'était par politesse qu'il avait offert son bras à la fille de leur hôte. Il est probable, toutefois, qu'elle eût pris la chose plus à cœur si Gertrude avait été une plus jolie fille. Quand aux quarante mille francs de l'orpheline, son ingénuité ne leur fit même pas l'honneur de les redouter. Elle avait plus de confiance que cela en ses jeunes attraits.

Le bureau où siégeait le comice s'apercevait au loin dans la plaine sous un portique élégamment orné, entre deux faisceaux de drapeaux, et accosté de deux ailes qui servaient de tribune à de nombreux spectateurs. Des mâts, portant des cartouches à inscriptions de circonstance, jalonnaient le chemin conduisant du bourg à l'estrade officielle; à quelque distance, un massif de verdure et des tentes à vaste envergure abritaient une double et immense table qui attendait les convives du festin par souscription qui suit toute bonne fête agricole. L'aspect d'ensemble ne manquait ni de grâce ni même de grandeur.

Les discours étaient prononcés, on procédait à la proclamation des lauréats, mais la place n'était pas tenable pour l'assistance qui se pressait au pied de la tribune. Un soleil de juillet dardait sur elle ses plus implacables rayons.

— Le soleil nous aveugle, dit un fermier beau parleur; les matadors du comice auraient bien dû le mettre en fourrière pour aujourd'hui!...

— Au contraire, dit le papa Chauleur en épongeant son vaste front ruisselant, ils l'ont commandé de corvée... c'est comme ça qu'ils espèrent nous éblouir!... eh! eh!...

— Silence, là-bas! cria une grosse voix, peut-être celle d'un gendarme.

— Du moment qu'il faut se taire, je m'en vais !... ricana le père Chauleur. Mais je ne vois pas Grégoire ?..

— Je te préviens, Chauleur, dit M. Chailloux, qu'il a ta femme au bras et qu'il lui fait la cour...

— Eh bien ! ça doit te rassurer... du moment qu'il en conte aux femmes d'âge, ça prouve qu'il se range !

Papa Chauleur était en veine. Mais nous ne nous attarderons pas davantage à narrer ses facéties un peu rustiques, cela nous conduirait trop loin.

On alla visiter le lieu du banquet, puis les préparatifs du bal champêtre. M. Chailloux, qui était au nombre des concurrents, était resté près de l'estrade avec sa fille. Eustache n'avait pas quitté la jeune orpheline et s'épuisait avec elle en frais d'amabilités. Mais la jeune fille n'était pas d'humeur folâtre ; deux années, il est vrai, s'étaient écoulées depuis la mort de son père qui avait survécu dix ans à la perte de sa femme, et bien que son deuil ne fût pas très-récent, ses traits et son caractère avaient conservé une empreinte de tristesse que son séjour à la ferme et dans l'intimité de M. Chauleur n'avait pu encore effacer.

Le père Grandpart était introuvable. On en demanda des nouvelles à Eustache.

— Nous le trouverons peut-être, dit-il, près des animaux.

— Près des animaux ! dit le fermier bel esprit, alors il doit être sur l'estrade !..

— Bien obligé, papa Chauleur .. dit un membre du comice qui, en fumant son cigare, avait entendu le propos.

— Mais vous n'êtes pas sur l'estrade, sans ça je n'aurais rien dit, riposta le fermier.

Il se faisait tard, tous les estomacs battaient la chamade. Tandis que les convives du festin officiel se dirigeaient vers la tente où les tables étaient dressées, papa Chauleur cherchait son monde par la plaine et ne trouvait toujours pas l'invisible père Grandpart. Il fallut rentrer sans lui à la ferme. On le trouva enfin dans les rues du village, s'épui-

sant à faire trotter devant lui un porc récalcitrant. Il le marchandait depuis deux heures à un pauvre diable qui l'avait amené de loin au concours dans l'espoir d'y trouver pour sa bête, non une prime, mais un bel et bon acheteur. Le vendeur avait besoin d'argent et il ne se souciait pas de ramener chez lui ce représentant peu brillant, d'ailleurs, de la race porcine. Le père Grandpart trouva donc moyen de faire un bon marché très-pratique pendant cette journée consacrée à la théorie agricole.

Le père Chauleur ne pouvait décemment laisser passer une si belle occasion sans épancher sa verve, mais à propos de porc et de père Grandpart, il se laissa aller, par voie de rapprochement, à un excès de jovialité dont il faut bien renoncer à reproduire la crudité.

Une demi-heure après, les visiteurs de Damécourt et de Wouilly, renforcés par quelques autres invités, se mettaient à table dans la grande salle de la ferme. Eustache fut placé entre Gertrude et sa cousine. Mme Chauleur accorda à Grégoire Chailloux une place d'honneur auprès d'elle. Quant aux autres convives, nous n'avons pas à nous en occuper. Comme abondance et comme luxe, ce repas fut à peu près le pendant du festin auquel nous avons déjà assisté chez M. Chailloux; mais celui-ci fut plus bruyant et plus expansif peut-être, car le joyeux maître de céans jetait incessamment dans la mêlée bachique l'aliment de sa verve inépuisable.

Catherine avait bien pris d'abord l'offre que son fiancé avait faite de son bras à la jeune Gertrude ; mais elle avait fini par se dire que pendant une promenade de deux heures il aurait bien pu chercher et trouver l'occasion de se rapprocher d'elle pour lui dire un mot aimable. Mon Dieu! un regard d'intelligence eût suffi à la jeune fille; mais le cruel Eustache n'avait pas daigné lui adresser la parole, et c'était un manque d'égards qu'elle ressentait vivement.

— On m'a placé près de vous... mais si je vous gêne... je m'en irai, dit-elle sèchement au jeune homme.

Il ne répliqua pas; il était occupé à passer le potage à son autre voisine qu'il servit avant Catherine.

On a pu voir que le papa Chauleur était un adversaire déclaré des comices. Peut-être avait-il ses raisons pour cela. Au début de l'institution, il avait envoyé aux concours un produit médiocre qui n'avait été l'objet d'aucune récompense, pas même d'une mention honorable. Peut-être le souvenir de cet échec, très-légitime d'ailleurs, avait-il contribué à lui inspirer pour la société d'agriculture un éloignement partagé, du reste, par bon nombre de ses confrères. Seulement, comme la haine ou le ressentiment eussent été des notes fausses dans l'harmonie sereine de son loyal et jovial caractère, son opposition ne se manifestait guère que par un débordement de quolibets très-innocents et très-inoffensifs. Bien qu'il ne s'avisât plus d'entrer en lice, et pour cause, il ne manqait pourtant pas une solennité publique des comices, et c'était un de ses plaisirs de choix.

— Eh bien! Chailloux, dit un des invités, on t'a donc fait une injustice... comme à tant d'autres?...

— Comment ça?...

— Il me semble que ton étalon...

— N'a eu que le second prix, c'est vrai... Qu'est-ce que ça prouve?... dit loyalement M. Chailloux. C'est qu'il y avait mieux au concours.

— Je ne savais pas ça, dit le maître de céans. Mon pauvre Chailloux, tu n'en dormiras pas.

— Farceur, dit M. Chailloux en riant, quand tu as présenté ta génisse et qu'elle a eu un si beau succès... ça t'a-t-il empêché de dormir?...

— Jamais!... ni de boire et de rire encore moins. Vive la joie!...

— Mais on a préféré à l'étalon de M. Chailloux un cheval qui ne le valait pas, dit un des convives. Ils s'entendent tous comme larrons en foire... C'est le fermier d'un gros bourgeois de Metz qui a été primé...

— Et toi, Chailloux, toi, tu as été opprimé!... dit papa Chauleur en éclatant de rire.

— Taisez-vous, vous autres, dit M. Chailloux. Ce qu'on a fait est bien fait.

— Il dit ça pour sa tonquine qui a eu un prix.

— Je dis ça pour mon étalon comme pour ma tonquine!... Les commissaires peuvent se tromper, j'en conviens... mais ils jugent en conscience, voilà mon opinion. D'ailleurs, est-ce qu'il n'y a pas des cultivateurs parmi les commissaires?

— Oui, des savants, des beaux parleurs, qui cultivent mieux les phrases que le blé.

— Et quand cela serait?... depuis quand la science et le talent sont-ils un obstacle au bon jugement? Soyons donc plus justes. Quand les commissions prennent une décision... j'en ai été témoin et vous aussi... ils y récoltent toutes les herbes de la Saint-Jean... Ainsi, mon étalon n'a eu que le second prix, c'est vrai, mais la bête qui lui a été préférée était tout bonnement supérieure à lui... Savez-vous en quoi?.. Eh bien! je vais vous le dire; mon animal a un défaut... léger, c'est vrai, mais que je connais bien: il a la jambe droite plus faible que l'autre... j'espérais qu'on ne le verrait pas... ils l'ont vu... est-ce que je puis leur en vouloir pour ça?..

— Bon! dit joyeusement le père Chauleur, à propos de son étalon, il va monter sur ses grands chevaux!..

Cette boutade, saluée par un éclat de rire général, mit fin pour le moment à la discussion. Mais elle ne tarda pas à se raviver en détail et de convive à convive. M. Chailloux et quelques autres défendaient avec animation et un vif sentiment d'équité les travaux des comices, attaqués ordinairement, il faut en convenir, par les hommes du métier qui désespèrent d'avoir part à ses récompenses.

Grégoire Chailloux faisait beaucoup de frais pour plaire à Mme Chauleur et y réussissait visiblement. A quarante

ans sonnés, une femme, surtout une fermière, ne compte plus guère ses années par ses printemps; mais les étés de Mme Chauleur étaient plantureux encore et laissaient s'épanouir, sur ses joues dodues, quelques roses remontantes. Il est positif, néanmoins, que Grégoire n'avait pas conçu le noir projet de mettre à mal la vertu de la dame et que ses attentions s'adressaient moins à l'épouse respectable de M. Chauleur qu'à la tante de Mlle Gertrude. Le jeune fermier songeait sérieusement à faire une fin.

Eustache était toujours empressé près de la nièce de Chauleur, mais il adressait de temps en temps la parole à sa jolie fiancée. Il avait même essayé de lui serrer le bout de son petit doigt égaré sur sa serviette, mais elle avait vivement retiré sa main.

— Vous vous trompez de côté!.. dit-elle au messin avec un sourire mi-partie content et fâché.

— Toujours méchante!.. lui dit Eustache bas; mais il faut bien vous aimer comme vous êtes!..

— Je vois ça, dit-elle, vous revenez à moi... parce que mamzelle Gertrude vous fait grise mine!..

— On ne revient aux gens que quand on les a quittés!.. répondit Eustache piqué à son tour, peut-être parce que sa cousine avait deviné juste.

On était au dessert. Les détonations du champagne donnaient la réplique aux explosions de la plus bruyante gaîté. La porte de la salle s'ouvrit; un campagnard entra la pipe à la bouche et le chapeau incliné crânement sur le côté de la tête.

— C'est M. Vauquelard!... dit le papa Chauleur. A la bonne heure!... il vaut mieux tard que jamais... D'où sors-tu donc?...

— Du banquet, pardi... et vous en êtes encore là, vous autres!... excusez du peu... champagne et tout ce qui s'en suit!... Mon brave Chauleur, je n'ai pas pu dîner avec toi... j'avais promis au maître... c'est lui qui m'a emmené au

banquet et il régalait, comme de juste... Tu comprends, le renouvellement approche... il faut des égards!... C'est égal, vous avez manqué un fameux discours, vous autres, un discours premier numéro et qualité supérieure, quoi!... Parlent-ils bien à Metz, mais parlent-ils bien!... on les écouterait pendant deux jours sans boire ni manger!..

— Jugez de ce que ce doit-être, dit le père Chauleur, quand on les écoute en buvant et en mangeant!...

— Je te dis moi, Chauleur, que c'était magnifique, ce discours-là... et que si tu l'avais entendu...

— Mais je l'ai entendu, mon fils, tout ce qu'il y a de plus entendu. C'est-à-dire que je le sais par cœur... Tiens, je vas te le redire... en abrégé... mais tu verras si ce n'est pas ça...

— Ah! bien oui, là, père Chauleur... dégoisez-nous la chose... dit en chœur la majorité des convives, ça nous amusera!...

Le père Chauleur se leva et s'efforça de prendre un air digne.

— Je bois aux cultivateurs!.. dit-il en tendant son verre que chacun choqua à la ronde. Vous entendez bien que c'est un toast ou un tòste... comment qu'ils disent donc?.. m'y voici: « Mes bons amis, je vous porte tous dans mon cœur, mais il faut convenir que vous êtes un tas de gâte-métier et de pas grand chose. Je suis de la ville, moi, et je n'ai jamais fait venir une laitue; mais c'est égal, ça ne m'empêchera pas de vous dire que vous ne savez rien de rien, et qu'en fait d'agriculture, vous avez tout à apprendre de gens qui n'en savent pas plus long que moi... »

Ici l'orateur fut interrompu par un tonnerre d'applaudissements suivi d'une rasade générale.

Le père Chauleur reprit:

« Voyez-vous, mes bons amis, tous les ânes ne sont pas au moulin. Vous croyez savoir conduire une charrue, mais la vérité est que c'est nous seuls qui pouvons dire quand vous creusez droit et profond. Vous vous imaginez que vos

chevaux sont bons et que vos vaches laitières vous rapportent beaucoup, mais il y a gros à parier que vous vous faites des illusions. Nous décidons en dernier ressort et à première vue quand un cheval a du jarret et quand une vache donne de la crême; c'est dans les livres, voyez-vous, qu'on apprend à diriger une ferme et on ne sait rien de rien quand on met la main à la pâte. C'est pour cela que nous daignons nous mêler de vos affaires et que nous venons vous enseigner ce que nous n'avons jamais appris. Ces vérités sont peut-être dures à entendre, mais elles sont bonnes à méditer. L'expérience est une vieille radoteuse dont nous avons fait justice; et rappelez-vous toujours que le meilleur juge en agriculture est celui qui n'a jamais fait pousser un épi de blé. Telle est la loi du vrai progrès agricole et le résumé de mes sincères conseils. Je bois à l'agriculture et aux agriculteurs !... »

Une seconde salve d'applaudissements, mêlée de gros rires, accueillit cette péroraison. Mais M. Chailloux était devenu sérieux, et quelques-uns des convives ne s'étaient pas associés à l'ovation décernée à l'orateur.

— Chauleur, tu as tort, dit M. Chailloux. Si je ne te savais pas bon enfant et incapable de rancune, je croirais que tu as encore sur le cœur l'histoire de ta génisse... Tu te moques des messieurs de la ville qui s'occupent de nous et qui prétendent nous donner des avis; mais il me semble que leur intention est bonne et qu'ils ont droit tout au moins à ce qu'on leur sache gré de leur sollicitude pour nous. Presque tous, c'est vrai, ne sauraient pas diriger une charrue, mais il n'est pas nécessaire de vivre à la campagne pour savoir distinguer une belle récolte d'une mauvaise, et un épi bien garni d'un autre qui ne l'est pas. D'ailleurs, si les savants, comme tu les appelles, ne mettent pas la main à la pâte, ils comparent les procédés employés par les vrais agriculteurs et c'est le résultat de ces comparaisons qu'il nous importe de connaître. Vois-tu, à chacun sa partie. Ils

ont la science, nous avons la pratique; eh bien! il me semble que de l'alliance de l'une et de l'autre il peut sortir quelque chose de bon pour nous. Ce sont les savants, après tout, qui nous ont donné la betterave, la luzerne, le trèfle, et surtout les pommes de terre... ce qui prouve qu'ils sont bons à quelque chose. Fais-moi le plaisir de me dire ce qui force ces messieurs de Metz à donner leurs soins, leur temps et leur argent à nos affaires?.. Tu leur reproches de vouloir nous donner des leçons? que dirais-tu s'ils ne s'occupaient pas plus de nous que si nous n'existions pas?.. Vois-tu, le vrai, le voici : c'est que s'ils ont besoin de nous, pour les nourrir, nous avons besoin d'eux pour en obtenir de l'aide, des conseils et des encouragements. L'isolement n'est bon à personne et il n'est pas juste de répondre par des injures et par des quolibets à ceux qui nous tendent la main et les bras!..

Ces observations, toutes de bon sens, firent de l'impression sur l'assistance.

— Comme tu prends les choses... dit le papa Chauleur un peu décontenancé. Tu sais bien que j'aime à rire, mon vieux!..

— Je te l'ai bien dit, Chailloux, que tu avais ton petit discours tout prêt!.. ricana le père Grandpart.

— Ce n'est pas tout ça, dit le père Chauleur désireux peut-être de faire diversion à la scène que nous venons de raconter, voilà le soir qui vient et les lampions qui s'allument... je suis sûr que la jeunesse grille de se trémousser... donc, aux danses, mes enfants, et vivement!..

On retourna dans la plaine dont les échos répétaient de joyeux quadrilles très-citadins. Une splendide illumination désignait au loin la salle de danse, dont le gazon de la plaine était le rustique parquet. Les danses étaient déjà très-animées. Eustache avait repris le bras de la jeune Gertrude qui fit quelque façon pour figurer au quadrille. Jeune et jolie, Catherine trouva bien vite un danseur et s'en donna à

cœur joie tout en lorgnant du coin de l'œil le volage cousin qui papillonnait et se rengorgeait. Au moment où il se dirigeait vers Catherine pour lui demander une valse, un monsieur, tout de noir habillé, le saisit vivement par le bras et le prit à l'écart. C'était un client ; il dut lui donner audience en plein champ. Mais le temps s'écoulait et il fallait songer au départ. A dix heures les Grandpart et les Chailloux montaient en voiture pour retourner à Damécourt. Soit hasard, soit intention, Eustache ne fut pas placé près de Catherine; il dut s'asseoir aux chastes côtés de Mme Chailloux, sur le siége de derrière. Néanmoins, jamais Catherine ne fut plus joyeuse, elle chanta pendant la route et à gorge déployée toutes les chansons de son répertoire. Pourquoi cette folle gaieté?... Nos lectrices le savent bien et c'est l'essentiel... n'est-ce pas, mesdames?...

III.

Jean, dit Chant, avait un frère de lait, nous l'avons dit, mais la rapidité de notre récit nous a permis seulement d'en révéler l'existence. D'ailleurs, Anastase Chenu n'était plus au pays depuis un an, au moment où nous avons mis nos personnages en scène. Les Chenu n'avaient jamais eu que ce rejeton et ce serait le cas de dire de la Chenute ce que le beau poëme patois *Chant Heurlin* dit de la grand' Ginon.

All' s'ateut tant d'greulé qu'ils n'avaient qu'in afant...

Seulement la citation doit s'arrêter là, et nous ne saurions ajouter avec Brondex :

Ma qual afant, grand dieu!.. l'en valait ben i cent!..

Le fait est que le gars avait mal tourné. Comme tant d'autres campagnards alléchés par l'espoir des salaires plus élevés et surtout d'une existence moins frugale que celle du village, Anastase à dix-neuf ans, malgré les représentations

maternelles, avait pris sa volée vers Paris où il était employé, comme homme de peine, dans une manufacture de papiers peints. Il y pouvait gagner, sinon largement, au moins honorablement sa vie. Mais des goûts de plaisir l'avaient livré sans défense aux suggestions du vice. De mauvaises fréquentations avaient bientôt achevé l'œuvre de sa perversion, et après deux ans de séjour dans la grande ville, il était devenu l'un des habitués les plus ponctuels des cabarets de la barrière St-Antoine. Car il habitait le faubourg de ce nom, dans un garni sordide dont un méchant lit de sangle et un angle de miroir cassé constituaient le plus bel ornement. Plusieurs fois à bout d'argent, de crédit et de santé, il avait dû recourir à la bourse paternelle, et sans s'en vanter à son mari, la Chenute, faible et bonne comme toutes les mères, avait fait argent de quelque denrée ou de quelque nippe pour en envoyer le produit à son vaurien de fils. Mais comme il arrive toujours, ces subsides, demandés, bien entendu, sous couleur de chômage forcé ou de maladie subite, n'avaient fait qu'engager plus avant le jeune homme dans la voie du désordre et de l'inconduite. Un beau matin, après une orgie batailleuse, il se trouva, grelottant la fièvre et blessé à la suite d'une rixe, au corps-de-garde où une patrouille l'avait amené à peu près ivre-mort, et du corps-de-garde il avait fallu le diriger sur l'hôpital Lariboissière où il reçut des soins qui, après trois semaines, l'avaient remis sur pied. Mais le coup était porté. Des excès persistants avaient miné peu à peu sa robuste constitution, et quoique convalescent, il se sentit si faible qu'il jugea impossible de se remettre au travail. Alors il songea à sa famille, à sa bonne mère. Un dernier sacrifice de ses pauvres parents lui permit de prendre le chemin de fer et de revenir au bercail. Mais le papa Chenu ne jugea pas à propos de tuer le veau gras au retour de l'enfant prodigue. Des gens du pays qui connaissaient l'existence crapuleuse que menait Anastase à Paris, l'avaient édifié sur le compte de son fils. Il arriva pâle, chétif, exténué à Damécourt.

— Te voilà, propre à rien!.. lui dit le vieux soldat pour tout compliment... va te coucher... c'est ce que tu as de mieux à faire.

Mais si le père Chenu savait dire leur fait aux gens, même à son fils, en revanche il avait le cœur sur la main. Il soigna donc Anastase comme s'il était le plus brillant sujet du pays et ne ménagea pas ses pauvres écus pour appeler le médecin et payer les médicaments. Nous n'avons pas besoin de dire ce que fut la Chenute près du chevet du malade. Elle était mère, et c'est tout dire. Mais le jeune homme devait porter la peine de son inconduite. Une maladie de poitrine se déclara et l'affreuse phthysie dévora une proie de plus. Anastase, revenu à de meilleurs sentiments, consentit à recevoir le curé du village, ou plutôt l'accueillit les larmes aux yeux, et sa réconciliation avec le bon Dieu fut sincère et complète. La paix de son âme rendit pour un instant quelques forces à son corps, et il mourut doucement en espérant sa guérison.

— Nous n'avons plus de fils! sanglota la pauvre Chenute en étreignant avec désespoir la tête pâle du mort. Le bon Dieu nous a abandonné!...

— Tais-toi femme!... dit le paysan avec une foi et une résignation exemplaires. Le bon Dieu nous a enlevé Anastase, mais il nous laisse un enfant... nous avons encore un fils, puisque Chant est toujours de ce monde!...

Quinze jours se passèrent et le père Chenu eut la preuve qu'en effet Dieu est toujours plein de bonté, même quand il nous frappe. Une consolation particulièrement chère au vieux soldat vint donner un cours moins sombre à ses idées. Un soir, M. Chailloux en personne franchit le seuil des Chenu, ce qui était assez contraire à ses habitudes, et le vieux paysan se dit qu'il était bien sûr arrivé quelque chose d'extraordinaire.

— Flairez-moi ça, dit le fermier en mettant sous le nez du père Chenu un journal qu'il tenait à la main... est-ce que ça ne sent pas bon?...

— Je n'y suis pas du tout, M. Chailloux, fit le père Chenu ébahi....Que diable voulez-vous que ce papier sente?..

— Une bonne odeur de poudre, parbleu... un vieux troupier comme vous doit la connaître!..

— Est-il Dieu possible! fit la Chenute, il s'agit de notre Chant...

Comme toujours, l'instinct de la mère et de la femme avait deviné juste.

— Vous y êtes, la Chenute,.. dit M. Chailloux en dépliant le numéro d'un journal du département.

— Comment, notre fieu serait mis sur les papiers!.. dit le père Chenu en ouvrant de grands yeux.

— Lui-même, mon vieux... écoutez-moi ça.

Et M. Chailloux lut à haute voix la note suivante:

« Nous sommes heureux d'annoncer qu'un enfant du pays, un jeune homme de Damécourt, le caporal Jean Chenu...

— Notre nom!.. la Chenute, et il est caporal!.. interrompit le vieux paysan d'une voix vibrante.

— Laissez-moi donc lire, vous, gronda M. Chailloux. Ces vieux braves ça ne peut pas retenir leur langue!... Où en étais-je?... Ah! « nommé Jean Chenu avait été mis à l'ordre du jour de son régiment pour sa belle conduite à la bataille d'Inkermann. Une lettre particulière qu'on veut bien nous communiquer nous donne quelques détails sur l'action vraiment héroïque qui a valu cet honneur à notre jeune et brave concitoyen. On sait qu'une bonne partie de l'armée russe, refoulée par la charge victorieuse des zouaves, fut acculée à un ravin qu'elle remplit littéralement de ses tués et de ses blessés. Espérant se dégager par un effort désespéré, l'ennemi tenta un retour offensif au moment où le 52e régiment de ligne arrivait au pas de course sur le théâtre de la lutte. Le 3e bataillon, dont Chenu fait partie, était en tête et il reçut le premier choc de l'infanterie russe. Mais les forces étaient si disproportionnées qu'un mouvement d'hésitation se manifesta dans les rangs et que l'officier qui

commandait le bataillon dut s'élancer en avant pour faire serrer les rangs et donner l'élan à ses soldats. En ce moment, quatre ou cinq soldats russes se précipitèrent sur lui, tandis qu'il faisait tête à ses hommes, et l'enlevèrent en un clin-d'œil « A moi, chasseurs ! ..» cria le commandant. Alors Chenu, n'écoutant que son courage, s'élança l'arme haute, frappa de sa baïonnette l'un des deux soldats qui tenaient l'officier français par l'habit; d'un coup de crosse écarta l'autre et parvint à dégager son chef qui put à son tour faire usage de son arme. Cette lutte, toute courte qu'elle avait été, avait permis au bataillon de reprendre l'offensive, et le commandant ainsi que son sauveur purent échapper à la mort et à la captivité. Jean Chenu, félicité par son colonel, fut nommé sergent le lendemain, il est désigné pour la médaille militaire. Encore un brave qui fait honneur à notre Moselle, si féconde en héros!... »

Pendant ce récit le père Chenu pleurait comme un enfant; il est vrai que la Chenute lui donnait libéralement la réplique.

— Eh bien! vous me croirez si vous voulez, M. Chailloux, dit le vieux soldat en s'essuyant les yeux du revers de sa main calleuse. Quand j'ai quitté notre gars, je lui ai dit: surtout ne boude pas devant l'ennemi... Ce qu'il m'a promis... et pardienne... ça me fait plaisir d'apprendre qu'il a tenu parole!...

Le père Chenu demanda à M. Chailloux comme une grande faveur de conserver le numéro du journal qui contenait le récit héroïque. Monsieur Chailloux y consentit, et la feuille imprimée lue et relue cent fois, alla dans le vieux bahut prendre une place d'honneur, auprès du bonnet de police, parmi les chères reliques du vieux soldat.

...

(*La suite à la prochaine livraison*).

CHRONIQUE DU MOIS.

Voilà un titre bientôt écrit, mais il s'agit de trouver un programme, et jamais cycle mensuel n'a été plus pauvre, en faits artistiques et autres, que celui qui vient de finir. En revanche, il à été fécond en giboulées, bourrasques et averses. De mémoire d'homme et de caniche on n'a vu tomber du ciel un tel déchaînement pluvial. Les canards on dû être contents, mais les chroniqueurs ne peuvent pas, en conscience, abuser du mauvais temps; ils auraient trop à craindre d'être ennuyeux..... comme la pluie. On m'a laissé seulement une marge de deux pages, et pour ce que j'ai à dire c'est encore trop de générosité. Battons le rappel, et voyons ce qu'il y a à l'ordre du jour.

Il y a d'abord une stupéfaction profonde dans tous les rangs dè la société. Notre population, essentiellement guerrière, connaît au plus juste l'heure de la retraite militaire. Le fait est qu'elle manquerait d'oreilles si elle avait des doutes à cet égard, car les tambours et les clairons la renseignent suffisamment chaque soir. Elle aime d'ailleurs ce bruit éclatant, cette musique retentissante qui flatte ses goûts si elle agace ses nerfs. Il lui manquerait quelque chose si son tympan n'en était frappé à l'heure dite et sacramentelle. Or, deux fois la semaine dernière, à sept heures précises, les échos de la place d'Armes sont restés muets. Ce fut d'abord de l'étonnement, puis un prurit curieux, puis de l'anxiété. On s'informa, on chercha et chacun donna son explication. Seulement, à huit heures, un soir, à huit heures et demie, un autre, la fanfare aimée retentit et se répercuta dans nos rues. Qu'était-il arrivé? Le voici, et je réponds de mes informations. Une prédication a lieu à l'église Saint-Clément deux fois par semaine, et un grand nombre de militaires de la garnison en sont les auditeurs. Par une résolution qui l'honore, l'autorité militaire a décidé que ces jours-là la retraite serait reculée d'une heure. Quelques instants de liberté de plus et le profit de la parole de Dieu, tels sont les fruits de cet ordre libéral. J'en félicite nos braves soldats et leurs excellents chefs.

Que disais-je donc, qu'il n'y a rien à l'ordre du jour... artistiquement parlant? Deux peintres verriers, élèves de M. Maréchal, MM. Lejaille et Thiriat, ont exposé ces jours-ci, dans leurs ateliers de la rue Coislin, un ensemble de compositions vraiment intéressantes. Cette exhibition se compose de deux médaillons représentant la tête du Christ et de la Vierge. Ils sont conçus dans un excellent sentiment. Je n'hésite pas à les considérer comme les œuvres les mieux réussies des deux jeunes artistes. Les autres

verrières sont de grandes figures de saints: celles de saint Joseph, de saint Clément, de saint Martin et de saint Etienne. La tête de saint Martin est remarquablement étudiée et offre une belle et profonde expression. Les vêtements, les accessoires sont d'une grande richesse et d'une bonne exécution. Dans l'ensemble le dessin laisse un peu à désirer; les lignes des mains ne sont pas irréprochables, et c'est dans cette direction que ces deux artistes devront surtout redoubler d'efforts. Mais je n'ai que des éloges à leur donner au point de vue du coloris qui est à la fois sobre et splendide. Des vitrines d'ornementation offrant des fleurs, des arabesques, des dessins courants, complètent cette belle exposition qui nous promet des artistes d'une véritable valeur. Décidément le talent de notre célèbre verrier fait souche parmi nous.

Les verrières exposées sont destinées à l'église de Sillegny.

Le théâtre déploie plus d'activité que jamais. Artistes de Paris, pièces nouvelles, il met toutes voiles dehors pour varier son répertoire. Nous avons eu une série de représentations auxquelles M. Dufrêne, ténor de l'académie impériale de musique, a attaché son nom. Cet artiste a produit à Metz un grand effet, au moins sur les véritables amateurs. Il possède une voix d'une très-belle étendue, d'un timbre flatteur et qui a l'immense avantage d'atteindre, sans aucun effort apparent, aux notes les plus élevées. C'est ainsi que dans la *Favorite,* notamment, il a donné avec aisance un *si* de poitrine du meilleur aloi. Mais ce n'est pas à ce point de vue que M. Dufrêne a surtout conquis la sympathie de votre serviteur. Ce que j'admire le plus en lui c'est une méthode sage, prudente, toute soigneuse des détails et des effets secondaires. C'est surtout une faculté d'émission et d'articulation que je prise d'autant plus qu'elle est malheureusement assez peu commune. Sous prétexte qu'ils interprètent un opéra, la plupart des artistes ne daignent pas se préoccuper de la question de savoir s'ils chantent en français, en chinois ou en topinambou. Impossible de saisir un membre de phrase, de comprendre un mot, une syllabe. De là, sans doute, quand on ne comprend pas un interlocuteur, l'habitude populaire de dire: que diable nous *chante*-t-il là?... Trouvez-moi, si vous pouvez, une plus naïve et plus sanglante critique de certaines écoles et de certains chanteurs?... Au moins, M. Dufrêne, devant les citoyens de la noble France, se croit obligé de chanter en français, et l'oreille saisit tout ce qu'il articule. C'est une des plus précieuses qualités dans un artiste, et je fais mon compliment à M. Dufrêne de la posséder. V.

Le Gérant, A. Rousseau.

Metz. — Imp. de Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

LES RUES DE METZ,

ÉTYMOLOGIE DES NOMS ET NOTES HISTORIQUES.

Quai Saint-Louis.

Ce quai fut commencé en 1740. Pour faire élever la partie de la muraille qui s'étend du moyen Pont-des-Morts au pont de la Comédie, la ville profita de l'interruption du cours de la Moselle, due à l'existence des deux bâtardeaux formés, l'un dans le bras de la rivière à la Basse-Montigny, l'autre au-dessus de Wadrineau, dans l'embranchement supérieur qui borde le pré de l'Hôpital, où les chantiers de bois et de marnage avaient été établis en 1738[1]. La même année (1740), on pratiqua le passage voûté qui conduit, en passant sous le quai, à l'abreuvoir du petit Saint-Jean, à la droite de l'entrée du Moyen-Pont.

Les travaux, demeurés interrompus, furent repris avec activité en 1755. « Pour mettre en état le quai qui avait été projeté, dit Baltus, le roi a fait construire et élever dans la partie basse de ce quai, près le pont dit de la place de Chambre (pont de la Comédie), un grand caveau éclairé par des soupiraux sur la Moselle, et destiné à servir de débouché aux caves des différentes maisons de la place de Chambre, ayant des issues sur l'ancien quai, qui, étant très-

[1] On bâtissait le mur depuis le Moyen-Pont jusqu'au jardin public, derrière l'hôtel du gouvernement. Pour la fondation de cet ouvrage, il avait fallu mettre le terrain à sec et détourner le cours d'eau qui entre dans la ville. Pendant deux mois, la rivière coula sur la digue de Wadrineau. En même temps on revêtit de murs sur la Moselle le terrain où est placé le moulin à poudre. (*Annales de Metz*, p. 82.)

bas, formait un cloaque presque impraticable. On fit conduire des terres et des blocailles pour combler les autres parties de ce quai, depuis le caveau et à la hauteur de sa voûte, jusqu'au moyen Pont-des-Morts, en pratiquant deux pentes assez douces d'un bout à l'autre, vers le milieu de ce quai, où les eaux pluviales se réunissent pour se jeter par un aqueduc dans la Moselle. En même temps on a exhaussé le mur d'appui du quai sur la Moselle; il a été recouvert des anciens carreaux de pierre de taille, et on a pratiqué une issue au bout de ce même quai pour aborder au pont de Chambre, et un escalier pour descendre à la rue des Roches.

« Ce quai procure une communication commode, aussi utile qu'agréable, du quartier du gouvernement à celui de l'intendance. »

L'achèvement des travaux ne se fit point sans une vive opposition de la part des propriétaires des maisons donnant sur le quai. Mais M. de Belleisle, de retour à Metz, sut rapidement vaincre leur résistance, plus encore par la persuasion que par la force. Le quai fut terminé et pavé en 1756. Il prit le nom de *quai Sainte-Marie,* de l'abbaye qui l'avoisinait. [1] Il changea cette dénomination contre celle de *quai Saint-Louis*, lorsqu'en 1760 Louis XV eut *réuni les deux abbayes de Sainte-Marie et de Saint-Pierre, pour en composer une seule abbaye et un seul chapitre*, sous le titre *d'*ABBAYE ET INSIGNE ÉGLISE COLLÉGIALE, ROYALE ET SÉCULIÈRE DE SAINT-LOUIS [2].

Celle-ci fut mise en possession de l'ancienne maison abbatiale de Sainte-Marie. Comme elle était soumise immédiatement au Saint-Siége, Léopold-Charles de Choiseul-

---

[1] Une partie des cellules des chanoinesses donnaient sur la Moselle.

[2] Cette réunion fut effectuée au mois de janvier 1762, par l'enregistrement des lettres-patentes accordées par le roi, sur le décret de fulmination du pape Clément XIII, du 17 des calendes d'octobre 1761.

Stainville, archevêque d'Alby, fit, le 20 septembre 1764, la visite des bâtiments et des églises de Sainte-Marie et de Saint-Pierre, et publia les statuts et règlements qu'il avait reçu pouvoir de faire, avec l'agrément du roi, en vertu d'un bref donné par le Souverain Pontife le 12 juillet de la même année. Une ordonnance du 20 mai 1765, du prélat visiteur, prescrivit le transport dans l'église de Sainte-Marie de tous les effets de celle de Saint-Pierre, pour y être conservés jusqu'à l'achèvement de la construction de la nouvelle église de Saint-Louis.

Les règlements donnés aux dames chanoinesses par l'archevêque délégué pour remplir cette mission, apprennent que « l'Église de Saint-Louis de la ville de Metz était une Société de Demoiselles d'une naissance distinguée, qui, sans perdre la liberté de rentrer dans le monde, s'en séparaient pour vaquer à la prière, aux exercices de piété, aux œuvres de la charité chrétienne. » L'abbesse était à la nomination du roi; elle devait obtenir des bulles de la cour de Rome. Sa Majesté ayant bien voulu s'engager à ne choisir la Dame Abbesse que dans le Chapitre de Saint-Louis, aucune autre qu'une des Dames chanoinesses du Chapitre ne pouvait être nommée à l'abbaye de Saint-Louis. Le chapitre, outre l'abbaye qui le présidait, était composé d'une dame doyenne, de douze chanoinesses et de quatorze dames destinées à succéder aux prébendes vacantes. Il y avait en conséquence une maison abbatiale, une maison affectée au doyenné et douze maisons canoniales. *Le Chapitre avait pour armes, sous le bon plaisir du roi, l'écu de France, avec un petit écu en surtout, sur lequel était le chiffre ou la figure de Saint-Louis; la couronne était de fleur de lis* [1].

---

[1] Consultez pour les détails le livre suivant: *Statuts et réglements de l'Abbaye et Insigne Église Collégiale, Royale et Séculière de Saint-Louis de Metz. — Paris, de l'imprimerie de P. Alex. Le Prieur, Imprimeur du Roi.* M. DCC. LXVII. — In-8°.

Madame Charlotte-Eugénie de Choiseul-Stainville, dernière abbesse de Saint-Pierre, élue en 1762 abbesse du Chapitre royal de Saint-Louis, émigra pendant la Révolution, et revint habiter Metz après les mauvais jours passés. Présentée à l'empereur Napoléon Ier, de passage en notre ville, elle fut reçue de Sa Majesté avec les plus grands égards. L'ancienne abbesse mourut à Metz le 5 février 1816; son corps reçut la sépulture à la cathédrale: une inscription [1], placée à l'aîle gauche du transept, rappelle le souvenir de Madame la comtesse de Choiseul.

Quelques mois plus tard [2], l'administration municipale, qu'elle avait vivememcnt sollicitée pour faire restituer au quai appelé alors de Sainte-Marie, le nom de l'abbaye qu'elle avait honorée, prenait enfin une décision conforme à son désir. Le quai, qui communique de la place de Chambre au Moyen-Pont, est encore aujourd'hui désigné sous la dénomination de quai *Saint-Louis*.

Pour compléter cette notice, nous mentionnerons qu'en l'année 1840, le baron Dufour, alors maire de Metz, se proposa de ne donner qu'un même nom de rue à la communication existant depuis le quai Saint-Louis jusqu'à la place portant le même nom.

Rue Neuve-Saint-Louis.

Cette rue fait suite à la rue de la Tête-d'Or et a été ouverte en 1749. Dès le 15 juillet 1733, un arrêt du conseil d'État du roi avait ordonné la démolition de trois maisons en la ville de Metz, pour pratiquer une rue qui communiquât de celle de la Tête-d'Or à la place Saint-Louis ou du Marché-au-Blé, en conformité d'un jugement du bureau des

---

[1] Voir *place de la Cathédrale*.
[2] Arrêté du maire de Metz du 1er juillet 1816.

finances du 25 juin de la même année, rendu sur la délibération de l'assemblée des Trois-Etats. Deux de ces immeubles appartenaient au chapitre de la cathédrale, et le troisième à un particulier; ils étaient situés rue de la Chèvre, et faisaient face sur cette rue et sur la place Saint-Louis. Les travaux ne furent terminés qu'en 1749.

L'ouvrage de Baltus, imprimé par les soins de Tabouillot, fournit les renseignements ci-après sur l'établissement de la percée qui nous occupe :

« Pour donner, dit l'annaliste, un débouché au bas de la rue de la Tête-d'Or, et y pratiquer une rue nouvelle qui communique de celle de la Chèvre à la place Saint-Louis, vis-à-vis le portail de la paroisse Saint-Simplice, le roi a acheté trois maisons qui ont été démolies, et on a fait un retranchement sur toute la longueur d'une quatrième maison à la gauche en descendant; en travaillant aux fondations de nouveaux murs de face sur cette nouvelle rue, vers le milieu, à la gauche, on a trouvé à quinze pieds environ de profondeur dans terre, quantité de blocs de pierres blanches, avec architecture et bas-relief; l'un desquels présentait une figure d'Apollon, et les trois inscriptions qui suivent:

Première inscription qui est mutilée dans la partie supérieure.

P. HELV. PERTINACIS
AUG. P. P. PONTIF. MAX.
TRIB . POTESTAT. COS. II.
P. HELV. PERTINACIS CAES.
ET FL. TITIANAE AVGVST.
OCEANVS SER. VERNA.

Sur le retour,

OCEANVS SER. VERNA
DISPENS. FRVMENTO.

Seconde inscription.

DEO
APOLLINI
C. CENSONIVS
LILLIVS
CAL . CLARIVS
V. S. L. M.

Troisième inscription.

T. IVLIAE.
ORI . L. IVL.
VL . LVNARI
V. S.

» En creusant pour cette fondation, l'on a aperçu plusieurs autres pierres, de même espèce, que les ouvriers n'ont pas pris la peine de tirer.

» De l'autre côté, à droite, et vers le milieu de cette nouvelle rue, dans l'endroit où est un puits, on a trouvé, rapporte aussi Baltus, à douze pieds environ dans terre, un aqueduc de deux pieds six pouces environ de largeur, en maçonnerie, dans lequel il coule une eau vive assez abondante. Il a paru que cet aqueduc vient un peu en biais de la rue de la Tête-d'Or, qu'il descend vers le milieu de cette nouvelle rue, qu'il passe dans le puits dont on vient de parler, tourne ensuite à la droite, et vient sortir sous la place de Saint-Louis[1], sans qu'on ait pris la peine de chercher l'origine ni le débouché de ces eaux.

---

[1] Cette description nous a été confirmée par deux personnes qui, profitant des travaux entrepris sous le pavé de la rue Neuve-Saint-Louis, dans les premières années de ce siècle, eurent l'idée de parcourir l'ancien aqueduc sur une grande partie de son étendue. Ce cours se rattachait vraisemblablement au principal aqueduc, de construction romaine, qui existait rue Tête-d'Or, à proximité de la rue des Bons-Enfants et de la Cour-de-Ranzières, et dont des tronçons importants ont été mis au jour à différentes époques.

» Pour aligner la nouvelle rue, on a retranché une partie de la maison faisant, sur la gauche d'icelle en descendant, le coin des arcades de la place de Saint-Louis, dans laquelle portion de maison retranchée il y avait un ancien puits qui a été comblé ; ce qui a produit, sur la fin de 1750, un écoulement d'eau assez considérable dans la cave de cette maison reconstruite à neuf. Pour dessécher cette cave, qui était remplie totalement d'eau, sans qu'il ait été possible de l'épuiser, la ville a fait construire, en 1751, un peu plus bas que le fond de cette cave, un cours ou aqueduc destiné à recevoir ces eaux et à les conduire à l'égoût public qui est au bout de cette place et de la rue du Change.

» Il y a apparence que ces eaux provenaient de l'ancien aqueduc dont nous venons de parler, et qu'avec une légère dépense on aurait pu en former une fontaine dans la partie basse de la place Saint-Louis. »

La rue Neuve-Saint-Louis est garnie actuellement, de chaque côté, d'un trottoir en bitume. La pente en a été beaucoup diminuée depuis sa création.

F.-M. Chabert.



LE POÈME D'ALEXANDRE

Par Juan Lorenzo Segura.

(*Suite et fin.*)

Après avoir parlé du mariage du roi de Macédoine, Juan Lorenzo raconte la mort de Clitus et les victoires de son héros dans sa guerre contre Porus. Nous passons rapidement sur cette partie du poëme qui nous offre encore des descriptions d'armées et de batailles. Alexandre finit par triompher de Porus dans un combat terrible où les deux adversaires se portent des coups dignes de Samson [1]. Porus, vaincu, crie merci à son vainqueur et se reconnaît son vassal. Alexandre, aussi généreux qu'intrépide, rend à Porus plus d'états qu'il n'en possédait, et n'a qu'à se louer de la fidélité de son ancien adversaire. Ces récits de guerre sont mêlés à quelques épisodes : telle est l'audacieuse entreprise de Nicanor et de Simacos, le Nisus et l'Euryale de Juan Lorenzo ; tels sont la mort de Bucéphale, la description d'un magnifique palais, la rencontre d'affreux serpents qui gardent les abords d'une fontaine, de monstres fantastiques de toute espèce qui veulent, comme dans le poëme de Gaultier de Châtillon, empêcher Alexandre de pénétrer dans l'Inde.

Une seule ville résistait encore au conquérant, c'était Subdracana. Le héros s'en empara par des prouesses dignes de lui ; mais il fut grièvement blessé. Les soins que lui donna Aristobule le rendirent à la santé, et à peine rétabli il voulut poursuivre le cours de ses exploits ; il se décida à s'embarquer avec son armée pour aller conquérir de nouveaux mondes. Les Grecs furent fort mécontents de ce projet ; ils représentèrent à Alexandre qu'il avait assez fait pour sa gloire et lui donnèrent de sages conseils. « Je ne compte pas, leur dit-il, ma vie par années ou par jours, mais par exploits et gestes de chevalerie. Homère n'a pas écrit les mois que vécut Achille, mais les prouesses qu'il fit [2]. »

---

[1] V. *Li romans d'Alixandre*, p. 360, et *El Poëma de Alejandro*, p. 391.

[2] M. de Puibusque, dans son excellente traduction du *comte Lucanor* (Paris, Amyot, 1854), remarque qu'on trouve dans la *Chronique générale* ce passage : « Non cuentan de Alejandre los dias nin los años mas los buenos

Malgré ses répugnances, l'armée fut contrainte d'obéir, cédant à l'ascendant qu'exerçait sur elle son glorieux chef; les Grecs s'embarquèrent avec leur roi. Ce fut alors que celui-ci eut une singulière curiosité, il voulut savoir ce qui se passait au fond de l'eau. On trouve aussi dans le poème français [1] cet épisode qui sans doute a été tiré d'un ouvrage attribué à Aristote et connu sous le nom de *Secreta Secretorum*. Alexandre fit exécuter une espèce de cage en verre bien garnie de bitume, se mit dans cette cage que de fortes chaînes retenaient au navire, ordonna qu'on le descendit dans la mer et qu'on l'y laissât quinze jours. Alexandre ne vit pas, pendant ce voyage étrange, des choses aussi extraordinaires qu'on pourrait le penser, il vit que les grands poissons mangeaient les

---

fechos e las sus caballerias. » Il ajoute que dans le poème de Fernan Gonzales on rencontre cette pensée rimée ainsi qu'il suit :

Non cuentan de Alejandre las noches, nin los dias
Cuentan sus buenos fechos et sus cavallerias.

Il termine en déclarant que les preuves de l'imitation sont flagrantes. — Les deux passages précités proviennent du poème d'Alexandre :

Non conte io mi vida por años nen por dias
Mas por bonas faciendas e por caballerias.

[1] Tout ont acreanté si com il plot au roi
Mult boin ouvrier de voirre avoit ensemble soi
Qui savoient ouvrer le voirre a itel loi
Qu'il ne pooit fausser ains le metent enploi
Li rois li a mandés et si lor dit por coi
. . . .
Si touniaus fu en l'aije a i batel portés
E eu de toutes pars a plom bien sarelés
Alixandres li rois est dedens entrés
E fu as notoniers en haute mer menés
E commande à ses homes qu'en mer soit avalés
Et quand le tounians fu la dedens avalés
Des lampes qui ardoient fu moult grans li clartés
Assez fu li touniaus des poissons esgardés
Ainc ni ot si hardi, ne fust espoantés
Por la grand resplendor dont est enluminés.
Alixandre li rois les a bien avisés
Et vit les grans pissons et li petis mellés
Quant li petits est pris sempres est devorés
Quant ce voit Alixandre sempre est pourpensés
Que tout li siecles est et peri et dampnés.
Alixandres li rois ne fu mie esbahis
Bien a tous les poissons et veus et choisis
Mais ainc n'en est i ki fust isi hardis
Vers le tonniel de voirre osast tourner son vis
Il vit le plus petits de grignors asalis, etc.

(*Li romans d'Alixandre*, p. 265.)

petits, que les petits reconnaissaient les grands pour seigneurs, que ceux qui étaient forts maltraitaient ceux qui l'étaient moins. Il n'était guère nécessaire de quitter la terre pour avoir un spectacle de ce genre. Un critique brillant raconte, en parlant de cette immersion d'Alexandre, que le conquérant rencontra sous les flots un monstre tellement grand qu'il passait depuis vingt-quatre heures sans qu'on eut encore vu le commencement de sa queue. Nous n'avons rien trouvé de tel dans le passage en question, et le poisson monstrueux dont parle M. de Puibusque nous semble tout simplement un poisson d'avril [1].

Cependant la nature commençait à s'irriter de tous les désirs d'investigation d'Alexandre, et Dieu lui-même s'indignait de l'orgueil de ce prince. Dame Nature se décida, à peu près comme dans le poème de Gaultier de Châtillon, à exciter l'enfer contre le héros. Ici se place une longue description des abîmes éternels, de ces abîmes dans lesquels presqu'au moment où écrivait Juan Lorenzo, voyageait un autre poète, mais celui-là immortel : Dante. Reproduisons rapidement quelques détails des descriptions de Juan Lorenzo Jamais la lumière ne pénètre dans les profondeurs de l'enfer que ceignent des murailles de soufre. Sur les rives du gouffre sifflent d'horribles serpents qui enlacent les coupables. Les sept péchés capitaux et les péchés qui en dérivent sont à l'entrée de l'enfer. La Superbe est leur impératrice. Les réprouvés sont châtiés dans des lieux distincts les uns des autres, ce qui rappelle les cercles de Dante. Les Simoniaques boivent du plomb fondu, les luxurieux brûlent dans d'énormes chaudières. Plus loin sont tourmentés ceux qui s'adonnent à la gourmandise, cette compagne de la luxure. « La gourmandise est au milieu se léchant les doigts ; près d'elle, sont la gloutonnerie à l'estomac chargé d'aliments, l'ivresse qui boit et vacille, et qui ne sait plus ce que c'est que la pudeur. » La Société de ces vices se compose de jeunes hommes débauchés, de femmes légères *qui n'aiment pas les sermons*. Si Adam n'eût pas été si gourmand, le Messie n'aurait pas souffert la Passion ; si Loth n'avait pas tant bu, ses filles n'auraient pas eu des fils si privés de raison.

Au milieu de l'enfer fume une fournaise qui ne donne jamais de flamme : c'est là qu'est le roi ennemi de la paix, qu'il prépare les supplices sans répit de ses victimes, dont les unes souffrent moins, d'autres davantage, suivant le mal qu'elles ont fait ; quelques-unes au milieu du feu sentent toutes les tortures d'un froid intolérable. Douze fois par jour Thésée est dévoré par des vautours, et douze fois il reprend sa forme. Les enfants morts sans baptême ne brûlent point, ils sont à l'écart des damnés au milieu des ténèbres : ils sont

---

[1] *Histoire comparée des littératures espagnole et française* (Paris, Dentu, 1843), p. 42.

privés de la vue du Créateur, c'est une assez grande peine. Les justes des anciens temps étaient dans ces mêmes limbes avant la venue de Jésus-Christ. La peinture de l'enfer occupe 340 vers dans le poème d'Alexandre, c'est dire que nous n'avons pas donné une analyse complète de cette longue description, où Juan Lorenzo ne recule pas devant les digressions. C'est ainsi qu'à propos de l'Envie, il cite un conte dont nous retrouvons le sujet dans un de nos fabliaux

Jean de Boves, l'auteur de ce fabliau, raconte qu'il y avait une fois deux compagnons, gens assez pervers: l'un était un *convoiteux* dont rien ne pouvait rassasier les désirs, l'autre un envieux toujours désolé du bien qui arrivait à autrui. Un jour ils rencontrèrent saint Martin qui, en les quittant, se fit connaître, et leur dit: « Que l'un de vous me demande un don, il l'aura à l'instant; mais l'autre aura le double de ce que le premier m'aura demandé. « Ces paroles excitèrent une vive querelle entre les deux compagnons qui, ni l'un ni l'autre, ne voulaient parler le premier. Enfin l'envieux fut poussé à bout: « Eh bien, dit-il au saint, je vous demande de perdre un œil afin que mon compagnon en perde deux. » Ce souhait fut aussitôt exaucé, et les deux malheureux ne tirèrent de la rencontre du saint d'autre profit que d'être l'un borgne et l'autre aveugle [1].

En arrivant dans les enfers dame Nature fit appeler Belzébuth. Celui-ci, fort surpris de la savoir en enfer, se hâta, pour ne pas l'effrayer, de quitter sa forme ordinaire, et prit une apparence angélique. Puis, accourant au-devant de l'auguste visiteuse: « Belle dame, lui dit-il, qu'y a-t-il? Je n'aurais jamais cru vous voir en un tel lieu. » La Nature, peu désireuse de rester longtemps en enfer, s'empressa de dire à Belzébuth ce qui l'amenait. Rien ne résiste à Alexandre, ses exploits surpassent ceux de tous les héros; il a vaincu Darius, il a vaincu Porus, nul ennemi ne peut lutter contre lui, et maintenant dans sa superbe il veut connaître les secrets qui doivent rester cachés aux hommes, il a déjà sondé la profondeur des mers, il est capable de pénétrer même dans les enfers et de vaincre jusqu'aux démons. C'est à Belzébuth qu'il appartient de triompher d'un pareil ennemi. Tel est le sens du discours de dame Nature, après le départ de laquelle Belzébuth s'empresse de réunir son conseil. Il expose ce dont il s'agit; l'embarras est général quand la Trahison prend la parole et propose ses bons offices. L'enfer applaudit au discours de la Trahison et accepte ses propositions. Elle part aussitôt et va trouver le comte Antipater.

Le poète revient à Alexandre qui a terminé son voyage sous les flots, mais qui doit encore avoir bien des aventures. Juan Lorenzo,

---

[1] Le Grand, *Fabliaux*, t. III, p. 91.

qui semble pressé d'en finir avec son œuvre, et qui veut profiter des romans français, entasse épisodes sur épisodes. Alexandre rencontre des hommes sauvages, il voit le merveilleux oiseau appelé Phénix, il arrive dans un palais situé au milieu d'une île, palais qui appartient à Phébus et à Diane, sa sœur; là un vieillard l'accueille fort courtoisement et lui apprend que sur une montagne des environs poussent deux arbres magiques qui parlent et qui peuvent révéler l'avenir. C'est du moins ainsi que nous interprétons ce passage dont Sanchez donne une autre explication. Il prétend, dans une note, qu'il faut lire non *árboles*, arbres, mais *arioles*, du mot latin ariolus ou plutôt Hariolus, devin. Nous nous permettons de contester cette interprétation. Il nous paraît tout naturel de croire que le poète s'est rappelé la forêt du roman français et le voyage aux arbres du soleil et de la lune; que, par conséquent, c'est bien *árboles* que Juan Lorenzo a voulu écrire [1].

Alexandre se rend sur la montagne et apprend des arbres magiques qu'il ne reverra pas la Grèce, que sa fin est prochaine et qu'il périra empoisonné. Alexandre fait encore diverses rencontres extraordinaires, puis, comme il avait voulu visiter la mer, il voulut visiter les airs. *Un monstre ailé ne le transporte pas au sommet des cieux*, quoiqu'en ait dit un élégant critique, mais il a recours à deux griffons, comme dans le poème français. Après les avoir fait jeûner pendant trois jours, il les attèle à une espèce de cage de cuir très-solide, dans laquelle il se place. Il s'est armé d'une lance à laquelle est fixé un morceau de viande; la vue de cette viande, promenée à distance du bec des griffons, les engage à s'élever ou à s'abaisser suivant la volonté du héros. Alexandre avait sans doute emprunté cette manière de voyager à Nembrod qui, après avoir essayé de monter au ciel par la tour de Babel, tenta de s'y faire conduire par quatre griffons [2]. Le roi de Macédoine parcourt ainsi les airs; mais le bon Juan Lorenzo, qui reprochait tout à l'heure à son principal modèle, Gaultier de l'Isle, d'être las et de négliger de nombreux détails, paraît lui-même assez fatigué et ne tire pas tout le parti désirable de cette course dans l'espace. Il décrit assez rapidement les pays au-dessus desquels il plane et finit par comparer le monde à un homme; sa chair c'est

---

[1] Dans li romans d'Alixandre, comme je l'ai déjà indiqué, il est aussi question des arbres prophètes : « Ci dist comme Alixandres et dix de ses homes et un prestre estoient devant II arbres qui lor donnoient respons. » p. 355. — On peut lire dans le *Magasin pittoresque* (année 1855, p. 136), un article curieux sur les arbres du soleil et de la lune et leurs prédictions à Alexandre.

[2] Henri-le-Lion voyage enveloppé dans la peau d'un bœuf qu'un griffon a enlevé dans les airs. — *Traditions allemandes par les frères Grimm*, traduites par M. Theil. (Paris, Alph. Levasseur, 1838, t. II, p. 289).

la terre, les rivières sont ses veines, les rochers ses os, les plantes ses cheveux, et les animaux qui y vivent *les ennuyeuses bêtes que nous devons supporter par mortification* [1].

Au retour de son expédition aérienne, Alexandre se rend à Babylone, où il reçoit des députations de tous les pays. La France, l'Espagne, l'Allemagne, l'Afrique, la Sicile, lui envoient les plus riches présents; la gloire du héros est à son comble, mais la trahison a réussi dans ses affreux projets. Alexandre est empoisonné, il songe aussitôt au partage de ses vastes états, dicte les clauses de son testament à un notaire, maître Simon, et expire dans les bras de sa veuve éplorée.

Cette conclusion amenait tout naturellement une moralité: « Seigneurs, celui qui veut sauver son âme doit peu se fier au siècle, il doit, s'il ne veut pas la laisser au pouvoir du monde, bien servir Dieu et le prier. La gloire de ce monde, qu'on ambitionne tant, n'est pas plus à estimer que la fleur des champs [2]; c'est quand l'homme se croit le plus en sûreté qu'il tombe tout à coup dans la plus mauvaise position. Alexandre, qui était un roi de tant de puissance, Alexandre, si grand que la mer et la terre ne le pouvaient contenir, finit par être mis dans une fosse qui n'avait pas douze pieds de longueur [3]. Je veux, seigneurs, vous remercier de ce que vous avez bien voulu m'écouter; si j'ai manqué en quelque chose, vous devez me le pardonner, je suis de peu de science. Je veux pourtant vous demander quelque chose avant de finir: je veux un salaire pour mon œuvre et vous prier de dire un *Pater* pour moi. Vous me ferez profit et vous n'y perdrez rien. »

Vient ensuite une stance dont nous avons déjà parlé et qui contient le nom de l'auteur.

Le poème est suivi de deux pièces: *le testament d'Alexandre*, et une lettre dans laquelle Alexandre, sur le point de mourir, cherche à consoler sa mère. Ces morceaux, d'assez peu d'étendue, sont en prose et en bonne prose. La première pièce se termine ainsi: « Vous savez, ma mère, que toutes les choses que fait Dieu naissent petites et vont en croissant, excepté les douleurs, qui, très-grandes d'abord,

---

[1] Dans les traditions scandinaves, Ymer est tué par Odin, Til et Loder; son corps forma le monde, sa chair se changea en terre, son sang en eau, ses ossements en montagnes; sa chevelure en plantes, son crâne produisit la voûte céleste, sa cervelle les nuages, ses yeux les étoiles (*Tableau de la littérature du nord* par Eichhoff, Paris, Didier, 1857. *Poème de l'Edda*, p. 59).

[2] La vostra nominanza e color d'erba
Che viene e va, e quei la discolora
Per cui ell' esce della terra acerba.
Dante (*Purg.*, canto XI).

[3] Il est là... sous trois pas un enfant le mesure...
Lamartine (*Bonaparte*).

vont en diminuant... Ma mère, faites construire une vaste maison de campagne, et quand vous viendra la nouvelle de ma mort que cette maison soit faite, et ordonnez qu'on y prépare un grand festin, et faites dire par toute la terre que tous ceux qui n'ont point de chagrin, qui n'ont pas eu de pertes à pleurer, viennent pour y manger, afin que le deuil d'Alexandre soit plus grand que celui de tous les autres rois. Et elle fit ainsi; et quand arriva la nouvelle de la mort de son fils Alexandre, la maison était achevée et elle ordonna de préparer le repas selon l'ordre d'Alexandre, et il n'y vint personne pour manger. Puis elle dit: « Qu'ont donc les hommes qu'ils ne viennent pas à notre festin? » Et on lui répondit: « Madame, vous avez ordonné qu'il ne vînt ici personne que ceux qui n'ont pas de peines, qui n'ont pas de pertes à pleurer, et Madame il n'y a pas un homme dans le monde qui n'ait eu peine et deuil, et c'est pour cela qu'il n'est arrivé personne. »

Il nous semble que dans cette sorte d'apologue il y a un souvenir oriental, de même que dans les images et dans les comparaisons qui remplissent la seconde lettre: « Mère, comprenez ma lettre et pensez à ce qu'elle renferme, et prenez courage avec bon confort et bonne patience, et ne ressemblez pas aux autres femmes par la faiblesse qu'elles montrent en toute occasion, pas plus que votre fils ne ressemblait aux hommes par sa sagesse et ses actions. Mère, voyez-vous rien dans ce monde qui soit dans un état durable? Ne voyez-vous pas que les arbres verts et beaux qui ont des feuilles épaisses et portent beaucoup de fruits, en peu de temps leurs branches se cassent et leurs fruits tombent? Mère, ne voyez-vous pas que les herbes qui, le matin sont fleuries et fraîches, le soir sont séchées? Mère, ne voyez-vous pas la lune qui, quand elle est la plus pleine et la plus brillante, est le plus près de l'éclipse [1] ... Mère, pensez à tous les hommes qui vivent en ce siècle, qui peuplent le monde; à tout ce qui frappe nos yeux où nos sens; tout ce qui s'engendre, tout ce qui naît est uni par la mort et par la destruction. Mère, avez-vous jamais vu qui donne et ne prend point, qui emprunte et ne paie point, qui confie un dépôt et ne le réclame point? Mère, si quelqu'un doit pleurer, que le ciel pleure ses étoiles, les mers leurs poissons, les airs leurs oiseaux, la terre ses plantes et tout ce qu'elle renferme; que l'homme pleure sur lui qui est mortel, qui est la mort, dont chaque jour, chaque heure abrègent la vie...... »

Je le répète, il y a, dans le testament et la lettre d'Alexandre,

---

[1] Don Sentob semble s'être souvenu de ce passage dans ses *Consejos y documentos.*

à saisir quelques traces de l'influence des Arabes [1], traces qui sont bien rares dans l'ancienne littérature espagnole

Le marquis de Sentillana, dans sa lettre au connétable de Portugal, cite le poëme d'Alexandre et une autre œuvre qui s'y rattache : *les vœux du Paon* [2]. Cette dernière production paraît être perdue. Le titre qu'elle portait peut faire supposer qu'elle était une imitation du poëme français de Jacques de Longuyon, qui est désigné par le même intitulé.

Bien que nous n'ayons pas fait une analyse minutieuse du livre de Juan Lorenzo, on aura pu, nous le croyons, se former une idée de cette compilation poétique. Peut-être ce mot choquera-t-il quelques amateurs de la vieille littérature espagnole, et pourtant nous croyons qu'il est juste. Nous l'avons déjà dit, Juan Lorenzo manque d'invention. Son récit, tissu de lambeaux d'histoire et de fables empruntés de tous les côtés, tronqué ici, là développé outre mesure, n'a ni proportion ni plan. Mais si Juan Lorenzo n'a pas su inventer le fond, il a su très souvent créer la forme avec bonheur. Il fait les vers facilement, trop facilement, il en a aligné par quatrains monorimés dix mille au moins; nombre de ces vers sont traînants, incolores, mais d'autres portent réellement la marque du vrai poète et se détachent, brillants et en relief, sur une masse monotone de lignes rimées. Lorenzo décrit avec de rares bonnes fortunes d'expression. Nous avons cité sa fraîche peinture du printemps, nous indiquerons encore le tableau qu'il fait de Babylone, et nous donnerons la traduction, qui ailleurs eut trop entravé notre analyse, de ce qu'il dit de la représentation allégorique des douze mois dont était ornée la tente d'Alexandre. Ce morceau, inspiré peut-être par Ausone : *De mensibus monosticha*, *Disticha de iisdem*

---

[1] Je trouve la confirmation de cette opinion dans l'ouvrage de M. Wolf, *Studien zur Geschichte*, etc., qui vient de paraître ; l'érudit critique allemand remarque (page 80, note) que dans l'*Iskender nameh*, Alexandre adresse à sa mère les mêmes consolations que l'Alexandre de Juan Lorenzo. M. Wolf ajoute que dans un ouvrage d'Abulfaradsch, *Histoire des dynasties*, on rencontre aussi l'idée d'un banquet auquel ne sont conviés que les hommes heureux. Il est possible que les deux pièces de Lorenzo y aient été directement inspirées par la littérature orientale. Je rappellerai pourtant que Pierre de Saint-Cloud écrivit aussi un *Testament d'Alexandre* et que l'abbé de la Rue a trouvé un morceau en latin et portant ce titre au Muséum de Londres. L'œuvre de Juan Lorenzo, dont je viens de parler, n'est peut-être qu'une imitation de l'une ou de l'autre de ces pièces. — D'anciens auteurs grecs et latins, et entre autres saint Augustin, ont parlé d'une lettre écrite par Alexandre à Olympias. (V. Fabricius *Bibl. Græca*, t. II, lib. II, ch. 10, § 19, p. 421, et Sanchez qui cite Fabricius, p. 416, note.)

[2] *Tesoro de los prosadores*. Proemio al cond. de Port., p. 46.

mensibus [1] fut imité plus tard par l'archiprêtre de Hita, le poète le plus original de l'Espagne du moyen âge [2].

« On voyait don Janvier furetant avec soin de toutes parts entouré de cendres et traînant ses bûches ; il tenait de grosses poules qu'il s'occupait à rôtir et décrochait les saucisses de la perche.

« Don Février se chauffait les mains ; tantôt le soleil luisait, tantôt l'été et l'hiver se livraient bataille ; il venait les séparer, se plaignant de ce qu'il était le plus petit [3].

» Mars avait grande hâte de travailler ses vignes, hâte de les tailler, hâte de les piocher ; il rendait égaux le jours et les nuits, et faisait entrer en amour les oiseaux et les bêtes.

» Avril mettait en marche les armées pour aller guerroyer, car il y avait déjà de grands blés verts à moissonner. Il faisait bourgeonner les vignes pour produire le vin, croître les herbes et les moissons, et allongeait les jours.

» Le mois de mai siégait couronné de fleurs, fardant les campagnes de couleurs variées, habillant de fête les *Mayas* et chantant les amours, faisant poindre l'épi des moissons qu'ont semées les laboureurs [4].

» Don Juin mûrissait les moissons et les prairies ; il avait autour de lui de la paille d'orge coupée, il chargeait les cerisiers de fruits mûrs, il donnait la chaleur aux jours plus longs.

» Don Juillet rassemblait les moissonneurs, leur couvrait le visage de sueurs, lançait les taons piquants à la poursuite des bêtes et donnait au vin d'amères saveurs.

» Don Août battait le blé dans les granges, le vannait et serrait les grains. Il changeait en vrais raisins des grappes encore aigres, l'automne le chargeait de ses premiers ordres.

» Septembre, armé de gaules, frappait les noyers ; il apprêtait les cuves, il émondait les saules, il vendangeait avec des serpettes et chassait les oiseaux des figuiers.

» Don Octobre se mettait à labourer, faisant comme une chose nouvelle ce qu'il avait déjà fait ; il se préparait pour semer quand l'hiver viendrait, et goûtait les vins qui avaient déjà fermenté.

» Novembre donnait des glands aux porcs, rentrait du bois sur

---

[1] *Poetæ latini veteres* (Florentiæ Molini, 1829), p. 1038.

[2] M. Viardot a donné la traduction des seize premiers vers de ce passage ; nous la lui empruntons. (*Essai sur l'Espagne*, Paris, Paulin, 1836, p. 124).

« [3] Cette strophe renfermant plusieurs mots tout à fait oubliés et que les Espagnols n'entendent plus, je lui donne le sens qui me paraît le plus probable, mais je n'ose le garantir. » (Note de M. Viardot).

[4] Ici finit la traduction de M. Viardot.

des civières [1] et éclairait à la lampe les hommes actifs, car les nuits sont longues et courts les jours.

» Décembre tuait les porcs pour en faire des provisions, offrait leurs foies pour premier repas et le matin remplissait l'air d'un brouillard épais. »

Bien que nous n'aimions pas les allégories, nous devons convenir que le passage dont nous venons de donner la traduction a un charme très-réel dans les vieux vers de Juan Lorenzo. Puisse ce charme ne pas avoir tout à fait disparu dans notre prose! Puissions-nous avoir réussi à rendre exactement les idées du poëte, cela n'est pas une œuvre aisée. Le poëme d'Alexandre est parfois peu intelligible, le sens y disparaît fréquemment sous des mots inconnus ou dont il faut demander l'explication au *Lexique Roman* de Raynouad. Ce sont là du reste des embarras qu'offrent toutes les productions de l'ancienne littérature espagnole, mais ici elles sont encore augmentées par les incorrections, les défectuosités du manuscrit qu'a publié Sanchez.

Juan Lorenzo n'était pas un ignorant, loin de là. Son œuvre appartient à cette classe de poèmes ayant des prétentions à *la clergie* et qui indiquent un déclin dans la littérature chevaleresque, un déclin qui, dans des contrées différentes, se manifeste par les mêmes signes, par la création d'êtres allégoriques destinés à remplacer les paladins qui vieillissaient. C'est ainsi qu'en France, Bel accueil, Franchise, Faux-Semblant succédaient à Roland, à Tristan, à Ganelon. En Italie, les personnages des *Centi novelle* ou des *Reali di francia* allaient perdre leur popularité. On allait oublier Iseult ou Berthe au-Grand-Pied pour Béatrice, dans laquelle on devait reconnaître la théologie. Le monde moral s'anima et se mit à vivre; les vertus, les vices revêtirent des formes matérielles et constituèrent une nouvelle mythologie. La droiture, la tempérance, la générosité ne sont plus des qualités abstraites, impalpables, invisibles, ce sont trois nobles femmes, trois proscrites, qui ne savent où trouver un refuge; comme on vient à la maison d'un ami, elles viennent au cœur de Dante, et l'Amour qui habite ce cœur les accueille favorablement. La Rose, célébrée par Jean de Meung, n'est plus, au dire de quelques glossateurs, un symbole érotique; selon tel commentaire, elle signifie le grand œuvre, ce rêve des alchimistes; selon tel autre, elle a un sens mystique et rivalise avec Béatrice. Juan Lorenzo, on l'a vu, a prodigué les personnages allégoriques, personnages que des traditions classiques altérées avaient légués d'ailleurs à son modèle Gaultier de Châtillon, et dont l'épopée n'était pas encore déblayée quand Voltaire écrivit la

---

[1] Caera d'un robre levabanlo en andes.

La traduction littérale de ce vers n'aurait point de sens, j'ai tâché de deviner quelle avait pu être la pensée du poète.

Henriade. Juan Lorenzo voulait composer une œuvre savante, on le reconnaît à d'autres indices encore. A l'en croire, il avait lu non-seulement l'Enéide mais même l'Illiade. Il aime à faire parade de tout ce qu'il s'imagine savoir; il montre ses notions en géographie, il ne craint pas les digressions pédantesques. Tout ce qu'il a appris, il faut qu'il le fasse entrer dans son œuvre; que cette érudition incomplète se trouve ou non à sa place, peu importe. A propos de Babylone, il consacre une centaine de vers à parler des propriétés imaginaires des pierres précieuses, propriétés sur lesquelles un de nos vieux rimeurs, un poète de Metz, dit-on, Omont, a écrit le *Lapidaire*, croyances superstitieuses que l'antiquité avait transmises au moyen âge. Cette science si souvent et si intempestivement étalée par Juan Lorenzo, ne l'a pas empêché de commettre des anachronismes de toute espèce. Cela n'a rien d'étonnant, ce qui l'est beaucoup plus, c'est de voir des critiques se montrer si scandalisés de ce que l'on eût appelé, il y a quelques années, une absence de couleur locale. Il ne faut avoir aucune connaissance du moyen âge pour jeter les hauts cris à ce sujet, pour vouloir représenter comme une erreur particulière ce qui était une erreur générale. Que l'on veuille bien se rappeler tous les anachronismes de Shakespear et de Calderon, et l'on pardonnera au pauvre Juan Lorenzo les bévues qu'il a faites. Le vieux poète nous raconte que la mère d'Achille fit mettre son fils dans un couvent de religieuses pour le préserver des dangers qui le menaçaient; il nous montre Hector parlant de vigiles et d'églises; il fait chanter le *Te Deum* par l'armée des Grecs. Son Alexandre, armé chevalier le jour de la fête de saint Anthère, aurait pu monter sur le trône de Castille; le comte don Démosthène, les satrapes de Darius sont de véritables ricos-hombres. Des naïvetés de ce genre se retrouvent plus ou moins chez tous les poètes et chez tous les peintres du moyen âge. Ce manque du costume de l'antiquité, il ne faut pas le déplorer; en peignant Alexandre et ses généraux, comme s'ils eussent été ses contemporains, Juan Lorenzo a donné à son œuvre plus de vie que s'il eût essayé de décrire des mœurs étrangères et mal connues. Le poëme d'Alexandre, comme plusieurs livres de la même date, doit à cette transposition d'hommes et d'événements anciens dans un monde moderne, une certaine part de l'intérêt qu'il peut exciter. Il en doit une autre pour nous, Français, aux imitations qu'il offre de notre littérature. Il est une preuve très-éclatante de l'influence qu'exerçait cette littérature, influence qu'on a de la peine à se figurer aussi vive à une époque où les communications devaient être difficiles, périlleuses, et dont nous avons ailleurs cherché à expliquer les causes.

On laisserait du reste de côté ces deux motifs d'intérêt, intérêt de curiosité, intérêt de vanité nationale, qu'il resterait encore à Juan Lorenzo assez de talent pour qu'il méritât d'être distingué. On n'a

pas toujours rendu justice au vieil auteur, qui, s'il ne se montra pas poète par l'invention, se montra très-souvent poète par le style. Bouterwek en a parlé fort légèrement et en homme qui ne l'a pas lu. Après avoir cité le poème du Cid, il ajoute: « Il y a moins de poésie encore dans la chronique fabuleuse d'Alexandre-le-Grand.... à peine entrevoit-on quelques traits de la véritable histoire du héros grec à travers ce grotesque mélange d'inventions insipides et de ridicules travestissements [1]. »

On regrette que M. de Puibusque n'ait écrit que deux petites pages sur le poème d'Alexandre [2], et qu'il semble l'avoir considéré avec peu d'attention; il commet quelques inexactitudes que l'on retrouve aussi dans le *Manual de Literatura* de don Antonio Gil de Zarate [3]. M. Ticknor, dans son *Histoire de la littérature espagnole* [4], est presque aussi bref que M. de Puibusque, mais il définit mieux l'œuvre dont il parle; il en donne une idée juste et reconnaît à l'auteur un véritable esprit poétique.

M. Viardot consacre les deux côtés d'un feuillet au poème d'Alexandre, où il signale « au milieu, des plus risibles anachronismes, quelques beautés vraiment épiques [5]. »

La *Biographie universelle* [6] ajoute une erreur à une paraphrase des jugements de Bouterwek. Parlant des anachronismes du poète, elle dit qu'Alexandre dans son enfance fut mis dans un couvent de Bénédictins. Il n'est pas question de cela. La *Biographie* a confondu sans doute ce que le poète dit de l'enfance d'Achille et de l'enfance d'Alexandre. L'auteur de cette notice termine ainsi son article: « Mais c'est assez de détails au sujet d'un poème dont personne ne parle et que personne ne lit. » Pas même trop souvent ceux qui le jugent, on le voit bien.

Clarus s'est occupé consciencieusement du poème d'Alexandre dans sa *Darstellung der spanischen literatur im Mittelalter* [7], et dans son récent ouvrage *Studien zur Geschichte der spanischen und portugiesischen nationalliteratur* [8] M. Wolf a donné quelques précieuses indications sur l'œuvre de Lorenzo Segura.

Cte DE PUYMAIGRE.

---

[1] *Hist. de la Littérature espagnole.* (Paris. Bernard, 1812), t. Ier, p. 87.
[2] *Hist. comparée*, etc, p. 41.
[3] Paris 1853. *Segunda parte*, p. 11.
[4] Tome I, p. 61.
[5] *Etude sur l'Espagne*, p. 123.
[6] Tome 82, p. 65.
[7] Erster Band, 271—305.
[8] T. 67—81.

PROFILS CAMPAGNARDS.

UN MARIAGE AU PAYS MESSIN.

L'ABSENCE (*Suite*).

Grégoire Chailloux était bien changé depuis quelques mois; il avait perdu cette gaieté franche et communicative qui était pourtant le fond de son caractère. On ne le voyait plus que rarement à Damécourt, et quand son frère allait le visiter et s'informait des détails de son exploitation, il semblait contraint et embarrassé. Il en était venu à dissimuler à Chailloux aîné sa véritable situation, et s'efforçait de lui donner le change sur les pertes trop réelles qu'il avait subies. Son frère s'apercevait de ces réticences et s'efforçait d'obtenir du jeune homme la vérité tout entière. Mais Grégoire, comme tous ceux qui n'ont pas suivi les bons conseils qu'on leur a donnés, craignait les reproches et le terrible : Je te l'avais bien dit !...

Le fait est que la position de Grégoire était plus qu'embarrassée. Son fameux marché avec le père Grandpart et quelques autres opérations aussi désastreuses avaient non-seulement compromis son petit avoir, mais déjà considérablement ébréché son crédit. Un retard de deux mois dans le paiement de son canon — on appelle ainsi au pays messin le prix du fermage — avait éveillé les inquiétudes de son propriétaire, qui avait bien voulu consentir à lui louer sa ferme, mais n'avait voulu signer qu'un bail de trois, six ou

neuf années, résiliable, dans ces délais, au choix des parties. La jeunesse et, il faut le dire, l'esprit un peu évaporé de Grégoire n'avaient inspiré au maître qu'une confiance douteuse, et jamais ce jeune homme n'aurait obtenu sa ferme sans la recommandation chaleureuse de Chailloux aîné. Or, bientôt le second terme allait échoir, et Grégoire avait quelque raison de penser que son maître ne voudrait pas lui continuer son bail. D'un autre côté, la dernière récolte avait été médiocre, et le jeune fermier avait dû en vendre le produit dans de mauvaises conditions, pour ne pas augmenter le retard qu'il avait mis à s'acquitter envers son propriétaire. Le pauvre Grégoire se trouvait donc aux prises avec les réalités de la vie; mais son courage n'était pas à la hauteur de ces épreuves auxquelles son insouciante jeunesse n'avait pas été préparée, et il se laissait aller à des prostrations morales, à des découragements qui ne faisaient qu'empirer sa situation. Tantôt, pendant un mois entier, il s'enfermait dans sa ferme, renonçant à tout travail, ou du moins à toute surveillance, et laissait ses domestiques agir à leur guise, ce qui est le plus mauvais moyen d'obtenir d'eux de bonne besogne. Puis, pendant quelques jours, il semblait secouer son chagrin, comme le chien qui sort de la rivière secoue l'eau qui l'aveugle, et faisait de longues stations au cabaret, où il affectait les démonstrations de la plus bruyante gaieté. Mais son rire faisait mal, et ses compagnons de bouteille savaient à quoi s'en tenir sur sa feinte gaieté. On sait tout au village. On n'ignorait pas qu'après la sixième année, comme après la troisième, son bail était révocable, et que bientôt peut-être un autre le remplacerait dans la belle ferme qu'il avait si mal exploitée. Déjà les candidats s'étaient mis en campagne, du moins on se le disait à l'oreille, et la chronique, à tort ou à raison, citait les noms de ceux qui avaient le plus de chance d'obtenir son héritage. Un soir, une humiliation inattendue enfonça plus avant dans le cœur du malheureux Grégoire l'épine du doute et de l'inquiétude. Pendant deux

ou trois jours il avait bu chez un débitant et avait même, suivant son habitude, payé pour des amis, sans régler la dépense. Depuis six ans qu'il était au pays, il avait toujours agi de même, acquittant en bloc, souvent au bout de plusieurs mois, ce qu'il devait au cabaret. Ce soir-là, le cabaretier ne parut pas d'aussi bonne composition. Quand, échauffé par les libations et les chants, il quitta le débit, cet homme l'arrêta par le pan de sa blouse, et lui dit moitié figue, moitié raisin :

— Ah ça ! qu'est-ce qui paye, ici ?...

— Moi, parbleu ! fit Grégoire. Vous mettrez ça sur mon compte.

— Sur votre compte, sur votre compte... on en dit de drôles sur votre compte !... Etes-vous bien sûr de rester fermier ?...

Ce mot tomba sur l'infortuné comme une douche de glace. Il rentra chez lui dégrisé et pleurant.

Sept mois le séparaient de l'échéance de la sixième année, mais le bail stipulait que dans le cas ou l'une des deux parties voudrait y renoncer, il devrait avertir l'autre une demi-année à l'avance. Grégoire n'avait donc plus qu'un mois à attendre le bon plaisir du maître, et déjà, n'ayant de lui aucune nouvelle, il commençait à se rassurer et à croire qu'un répit de trois ans lui serait accordé. Mais telle n'était pas l'intention du propriétaire. Celui-ci avait fait prendre sous main des informations, et les avait obtenues telles qu'il s'était promis de prendre ses sûretés avec son fermier, qui, du train dont il allait, marchait tout droit à l'insolvabilité. Cependant si le maître de Grégoire était un homme prudent, c'était aussi un cœur affectueux et bon, et il lui répugnait d'agir avec trop de rigueur envers un jeune homme qui, après tout, pouvait prendre des habitudes meilleures. En un mot, le maître voulait concilier son indulgence avec ses intérêts, et la lettre suivante qu'il adressa à Grégoire fait comprendre à quel sage parti il s'arrêta :

« Mon cher Grégoire, lui manda-t-il, je crois que je vous ai rendu un mauvais service en vous confiant une ferme à un âge ou vous manquiez encore d'expérience et d'esprit de conduite. Je ne vous ferai pas de reproches, mais je connais l'état de vos affaires et vous ne trouverez pas mauvais que je sauvegarde l'avenir en mettant des conditions à la continuation de notre contrat. J'ai grande confiance dans la maturité et le savoir de votre frère aîné ; obtenez sa garantie pour le montant de votre canon et vous resterez mon fermier. Sinon je serai forcé, dans mon intérêt comme dans le vôtre, de vous retirer une gestion qui, en compromettant mon avoir, ne fera qu'élargir le gouffre où vous êtes tombé. Ce gouffre, la prudence et l'habileté de Chailloux aîné sauront le combler, car il sera aussi et plus intéressé que vous à faire prospérer votre entreprise. Ce n'est donc plus de moi, c'est de lui que vous pouvez obtenir le maintien de votre position. Si dans huit jours je n'ai pas de vos nouvelles, c'est-à-dire une belle et bonne garantie notariée, vous ne vous étonnerez pas si je me vois forcé de vous choisir un successeur. En attendant, etc. »

La lettre tomba des mains du malheureux fermier. Désormais il ne s'appartenait plus, et son frère était l'arbitre de sa destinée. Il n'y avait pas un instant à perdre, il fallait agir. Il s'habilla à la hâte, ramassa l'ultimatum de son maître d'une main fébrile et se mit à courir dans la direction de Damécourt. Il ne se demanda pas si son frère acquiescerait aux exigences du propriétaire de la ferme, s'il le pouvait en conscience, ayant une femme et un enfant. Mais son cœur était plein, il voulait en verser l'amertume dans le sein d'un ami qui avait été jusqu'à présent moins son frère que son protecteur et son égide. Et puis, dans les peines extrêmes, il vient un moment où le besoin le plus irrésistible est d'en finir avec les appréhensions et de mesurer le fond de l'abîme où l'on est entraîné. Alors, la certitude du malheur est moins amère que l'attente du coup

dont on est menacé. Elle emporte du moins avec elle l'âcre saveur du fait accompli et irrévocable. Ce que Chailloux aîné dirait serait bien dit; ce serait l'arrêt devant lequel tomberaient tous ses doutes et aussi toutes ses résistances. Dans son infortune, Grégoire avait au moins cette consolation de pouvoir faire appel à la tendresse vigilante de son frère et de trouver en lui un guide sinon un appui. Le malheur complet est celui qui ne peut s'appuyer sur aucune commisération, qui reste le secret dévorant et aussi le tombeau de l'homme qui en est frappé. Grégoire courait donc à son frère comme le malade au remède. Ce remède, héroïque ou non, fatal ou non, c'était encore un allégement, car c'était une solution.

Grégoire trouva Chailloux aîné dans ses écuries. En voyant le visage décomposé de son frère, le tremblement de ses lèvres blêmes, le fermier de Damécourt comprit qu'une crise était imminente, et sous différents prétextes il renvoya ses domestiques pour rester seul avec Grégoire.

— Nous sommes seuls, Grégoire, dit-il, voyons qu'y a-t-il?

Grégoire ne répondit point, évita les yeux de son frère, et chercha obstinément dans ses poches. Ce qu'il cherchait c'était la missive fatale; mais il fut longtemps à la trouver, la frôlant sous ses doigts dans sa recherche et ne s'apercevant pas qu'elle était à sa portée.

— Tu as la tête perdue, mon pauvre Grégoire, dit M. Chailloux avec douceur. Allons, remets-toi, tu cherches...

— Un lettre, une mauvaise lettre qui t'expliquera tout. Moi je n'ai pas le courage de te dire la chose...

— Une lettre? de qui... de ton propriétaire, sans doute?

— Ça va sans dire... Mais où ai-je pu la mettre?... Ah! enfin la voici... Lis, frère... lis bien vite.

M. Chailloux s'approcha de la lucarne la plus voisine et prit connaissance de la lettre si tristement annoncée. Il la remit dans ses plis et ne dit pas un mot; mais il saisit la

crinière d'un cheval et pendant quelques secondes il en tordit les crins avec une sorte de tremblement convulsif.

— Ce que tu me demandes... n'est pas juste! dit-il enfin froidement.

— Mais je ne te demande rien, frère...

— Je te dis que tu me demandes... ce que je ne puis accorder sans faire tort à ma femme et à ma fille... répéta Chailloux aîné avec autorité.

— C'est un conseil que je veux, bégaya Grégoire.

— Ma garantie!... Ah! çà, Grégoire, ce n'est plus le moment de faire le caché avec moi, et il faut tout me dire.

— Oui, tout... répéta machinalement Grégoire.

— Où en es-tu de ton avoir?... Tu as eu de notre père sept mille cinq cents francs, et trois mille quatre cents de notre mère... c'est le chiffre du partage, et je ne l'ai pas oublié... Que te reste-t-il?...

— Mais... j'ai mon train... dix chevaux, quatre vaches...

— En denrées?

— J'ai tout vendu pour le canon.

— En écus?

Grégoire hésita; les larmes lui vinrent aux yeux.

— En écus?... insista M. Chailloux en élevant la voix.

— Rien... mais là, rien de rien!... fit Grégoire en éclatant en sanglots.

— Je ne te croyais pas si bas... dit enfin M. Chailloux. En somme, pour que tu restes fermier, il me faudrait faire les frais de tout, et par-dessus le marché cautionner ton canon... au risque de me ruiner, moi et les miens!... Et quel fonds puis-je faire sur toi?... as-tu été sobre?... économe?... toujours bon travailleur?... Tu as bombancé, et, ce qui est pis, tu as fainéandé plus souvent qu'à ton tour... Qui me répondrait que tu ne bombancerais et ne fainéanderais plus?... Te voilà au pied du mur, mon pauvre Grégoire... et je n'ai qu'une place de valet à t'offrir dans ma ferme, et encore à condition que tu piocheras dur... Tu t'es dis: J'ai

un frère, et il faudra bien qu'il réponde pour moi... Je n'ai pas écouté ses avis, c'est vrai; j'ai souvent voulu en faire à ma tête, j'en conviens... mais c'est égal, il paiera... est-ce qu'il n'est pas là pour ça?... Quant à sa femme et à sa fille, ça pourra peut-être bien écorner leur avoir... Ça pourra aussi le ruiner lui-même de fond en comble... car un canon, ça se paie!... mais deux... c'est trop lourd pour les meilleures épaules... Bah! on continuera à m'appeler fermier gros comme le bras, et je pourrai tout de même aller au cabaret... Est-ce cela, Grégoire?

Mais Grégoire n'avait garde de répondre. Il pleurait à chaudes larmes; comme toutes les natures faibles, en présence d'une catastrophe, il s'amollissait dans le désespoir, sans pouvoir se retremper dans une mâle résolution.

— Et maintenant, assez causé, mon garçon!.. dit Chailloux; tu vas me faire le plaisir de retourner chez toi au plus vite. Je veux bien être ton frère, mais pas ta dupe. J'ai des affaires pour le moment, et moi je ne recule pas devant la besogne. Serviteur.

— Chailloux! Chailloux! dit désespérément Grégoire. Mais déjà son frère aîné avait quitté l'écurie et se dirigeait vers les champs.

Ainsi Grégoire ne devait plus désormais compter que sur lui-même pour se tirer d'affaire. Une verte semonce, bien méritée, il est vrai, avait été tout le fruit de sa démarche. Il revint plus mort que vif à la ferme et ne dormit pas de deux nuits.

Le troisième jour, au matin, Grégoire vit entrer Chailloux aîné dans la cour de la ferme. Le visage du fermier de Damécourt était froid et sévère.

— Habille-toi et partons... dit-il laconiquement.

— Nous allons?... dit Grégoire partagé entre la crainte et l'espoir.

— Tu le verras bien... Allons, en route!

Les deux frères quittèrent la ferme et firent une lieue

à pied sans proférer une parole. Ils s'arrêtèrent à la porte du notaire de la famille.

— Chez le notaire! fit Grégoire avec élan.

— Oui, entre toujours... dit Chailloux aîné.

Ils étaient évidemment attendus dans l'étude. Ils passèrent dans le cabinet particulier du notaire.

— L'acte est rédigé, dit celui-ci, et il n'y a plus qu'à apposer les signatures.

— Un instant, dit Chailloux aîné. Monsieur le notaire, avant de signer cette pièce, j'ai deux mots à dire à mon frère devant vous. Grégoire, ajouta-t-il avec une véritable solennité, je commets peut-être une mauvaise action en garantissant tes fermages pour que tu ne deviennes pas un va-nu-pieds et un misérable. Mais c'est mon affaire et je tâcherai de faire en sorte de souffrir seul de ce que je fais en ce moment. Toutefois, avant d'aller plus loin, je te demande ici, devant M. le notaire, de me faire deux serments. Si tu les tiens tu es sauvé, et moi... aussi, sinon je paierai pour toi, comme je vais m'y engager, mais je te renierai pour mon frère... tu entends bien?... je te renierai!...

— Quels serments, frère?.. dit Grégoire en tremblant.

— D'abord, de ne parler de cet arrangement à personne au monde; deuxièmement, de ne plus boire, de ne plus mettre les pieds au cabaret... qu'avec moi, si les circonstances m'y obligent. Le jures-tu?

— Je te le jure, Chailloux... dit Grégoire d'un ton vivement ému et pénétré; et que ma langue se sèche dans ma bouche si je manque à la parole qu'elle vient de te donner!...

Et les deux frères signèrent l'acte dans lequel Chailloux aîné prenait toutes les précautions possibles pour être utilement à la tête des affaires de Grégoire, qui, par le fait, devenait véritablement son sous-fermier. A la lecture de ces clauses, Grégoire avait bien un peu fait la grimace, mais il avait dû se résigner à accepter une situation de dé-

pendance qui, du moins, n'était pas la ruine et lui conservait d'ailleurs le prestige de sa position.

Chailloux aîné, en apprenant le désastre de son frère, s'était rapidement décidé à lui venir en aide; mais en le renvoyant de chez lui, en lui infligeant trois jours d'amères réflexions, il avait voulu lui donner une leçon qui lui fût profitable.

Deux jours après, le maître de Grégoire se déclarait satisfait de l'acte de garantie, et laissait à son fermier l'exploitation de son immeuble d'une importance de soixante et dix hectares. Ainsi se termina cette crise, qui, il faut le dire, produisit sur l'esprit de Grégoire une salutaire impression.



TROISIÈME PARTIE.

LE RETOUR.

I.

Cinq ans et quelques mois s'étaient écoulés depuis le départ du jeune soldat. Chant n'était plus le conscrit que nous avons vu timide, hésitant, et en affaires de cœur ne concevant pas de plus suprême audace que de glisser quelques morceaux de sucre dans le verre de sa belle... sauf à rougir jusqu'aux oreilles de sa témérité. Cinq ans sous les drapeaux modifient singulièrement les allures et le caractère d'un jeune homme, surtout d'un Français. L'armée est une seconde mère, et le régiment une nouvelle famille, mais les leçons et les exemples y sont rudes, dépourvus des mièvres tempéraments, et l'enfant gauche et timoré y apprend vite à devenir un homme. Le jeune soldat, pour peu qu'il soit bien doué, comprend vite qu'il ne peut plus compter que sur lui-même, et que le bien-être qu'il espère, l'avenir qu'il se promet, ne dépendent absolument que de sa conduite et de sa volonté. C'est dans ce sens que la vie en commun des camps forme les caractères et les élève en les assouplissant. Le régiment est la meilleure et peut-être la seule école de l'égalité, précisément parce que la hiérarchie pèse constamment sur le soldat et donne à chacun selon ses œuvres. Sans doute, au régiment comme ailleurs, des préférences se produisent, certains priviléges sont accordés, mais ces préférences et ces priviléges ont toujours une raison d'être. Le régiment prend les hommes tels qu'ils lui arrivent : il utilise les mé-

rites acquis, les connaissances obtenues, les aptitudes prouvées, car ce sont des forces qui le servent. Mais tous ces avantages sont au concours, et c'est le plus digne qui est toujours le préféré, car le choix qu'on fait de lui correspond à l'étendue des services qu'on peut en tirer. De là une émulation très-caractéristique qui a pour résultat de mettre en relief les qualités et les défauts de chacun, et qui, par surcroît, surexcite les bonnes intentions, stimule l'intelligence et retrempe les cœurs et les consciences. Il plane sur l'armée un sentiment viril et élevé qui naît de la solidarité et des traditions de l'honneur, et dont tous les membres s'imprègnent plus ou moins. Les intelligences les plus modestes grandissent dans ce milieu supérieur, elles s'en assimilent les aspirations, en comprennent instinctivement les grandeurs, et le soldat rendu à ses foyers y rapporte des idées plus saines sur le monde, sur les lois sociales, sur les responsabilités de la conscience. C'est à ce point de vue que l'existence des armées permanentes, même en dehors des devoirs et de la nécessité de la défense du pays, est un véritable bienfait social. Entrez dans le plus modeste village, informez-vous... le champ le mieux cultivé, la récolte la plus féconde appartiennent d'ordinaire au vieux soldat. Demandez quels sont les habitants les plus industrieux, les plus fidèles aux lois de la propreté, cette dignité de la vie physique, quels sont aussi les plus moraux et même les plus religieux... on vous répondra que ce sont les anciens militaires de la commune. C'est qu'au régiment ils ont aiguisé, nourri, agrandi leur intelligence; c'est que sous le joug salutaire de la discipline, ils ont appris les conditions vraies de l'existence sociale, les bienfaits du respect, les nécessités de la hiérarchie. Aussi sont-ils les meilleurs producteurs, les meilleurs pères de famille, les meilleurs citoyens, et ce qu'ils savent ils le propagent autour d'eux; leur influence est réelle et elle est ordinairement acquise à ce qui est bon et désirable. Ils élèvent au

village la tonique morale, intellectuelle; ils sont les représentants de l'honnêteté et les agents du progrès!

Pardon de cette digression, mais l'hommage rendu à l'ascendant civilisateur et social de l'armée ne paraîtra pas un hors-d'œuvre dans un récit qui met en scène nos mœurs si foncièrement nationales et militaires. Notre héros, d'ailleurs, est un guerrier, et qui plus est, un vieux soldat; c'est donc bien le moins que son retour au pays soit dignement salué par son historien.

On était au mois d'octobre. Une rumeur légère avait déjà couru de foyer en foyer, à Damécourt. Le régiment de Chant était de retour en France; puis il était en marche pour prendre garnison dans nos environs... qui sait? au chef-lieu, peut-être!

En écoutant tous ces bruits, le père Chenu branlait philosophiquement la tête. Il en désirait trop la réalité pour y croire. Un beau dimanche pourtant son incrédulité fut quelque peu ébranlée; le légionnaire, en personne, vint le trouver après la messe.

— Eh bien, sournois, dit-il au père Chenu, tu gardes pour toi les bonnes nouvelles, à ce qu'il paraît?

— Ah! ça, l'ancien, sauf le respect que je vous dois, m'est avis que vous divaguez un tantinet... fit le père Chenu en se grattant le front, mais en commençant à ouvrir de grands yeux.

— C'est bien! c'est bien! vieux faiseur de mystères... on en sait aussi long que vous...

— Voyons, légionnaire, parlons raison... Est-ce de Chant qu'il est question?...

— Pardi!... est-ce qu'on ignore qu'il est au pays, qu'on l'a vu à Metz?...

— A Metz!... éclata le père Chenu en se levant comme un ressort... à Metz!...

— Et pas plus tard qu'hier, encore!...

— Mais c'est impossible!... depuis trois mois je n'ai pas

reçu de lettre de lui... Et il serait à Metz!... Que diable, il m'aurait écrit... il me doit bien ça!...

— Bath! ces jeunes gens, ça aime mieux mettre le briquet que la plume à la main... Toujours est-il que votre fieu est à Metz... qu'il est beau comme un saint Georges avec ses galons tout neufs... et que la Thérèse Noirond lui a parlé, comme je vous parle... voilà!... Maintenant, ma vieille, demi-tour à gauche, je vas à la soupe.

Le légionnaire aurait pu parler une heure encore sans courir la chance d'être interrompu par le père Chenu qui, à force de se gratter le front, avait fini par enfler la peau.

— Allons donc!... Chant ici!... ça n'est pas possible... Qu'en penses-tu, la Chenute?...

Mais la Chenute ne lui répondit pas et pour cause. Au premier mot du légionnaire, la bonne femme avait couru aux nouvelles, et pour le moment elle en était déjà à sa quatrième visite à une quatrième commère, recueillant avidement tous les bruits, quémandant les moindres détails sans en écouter, toutefois, tous les développements. Elle aurait fait le tour du village si le troisième coup des vêpres n'était venu interrompre le cours de ses pérégrinations. Bon gré mal gré elle se rendit à l'église vers laquelle se dirigeaient tous les fidèles. Suivant l'usage antique et solennel, des groupes nombreux stationnaient à la porte du saint lieu et laissaient les chantres entonner sans eux les premières litanies. Le père Chenu, d'un air moitié fâché, moitié content, recevait les félicitations qu'on lui adressait de toutes parts.

— Il viendra bien sûr aujourd'hui, père Chenu... disait-on à la ronde.

— Allez-vous être content!... Dame! c'est un beau gars, maintenant... et des moustaches!... La Thérèse dit que ses moustaches menacent le ciel!...

Finalement il fallut franchir le seuil de l'église, et les conversations en restèrent là, mais elles reprirent de plus

belle à la sortie des vêpres et on reconduisit le père Chenu chez lui pour lui faire honneur, car le retour de son fils adoptif, sergent à vingt-cinq ans, le grandissait énormément dans l'estime publique. Il fuma trois pipes sans désemparer, creusant dans toutes ses directions la grande nouvelle du jour, mais sans être plus avancé que le matin dans ses conjectures. La Chenute, elle, croyait à la prochaine arrivée de Chant comme au bon Dieu, et elle gourmandait son mari de sa demi-incrédulité.

— Voilà comme les hommes sont tous... grommelait la vieille femme; ils n'ont rien là qui leur dise ce qui va arriver. Moi qui te parle, j'ai été de porte en porte demander des nouvelles, j'en conviens... mais c'était pour entendre parler de Chant... ça me réjouissait, ça me gaudissait... Mais au fond, vois-tu, je suis sûr de son retour comme de mon existence... il y a des voix qui vous disent ça...

— Mais il n'a pas écrit, Chenute, songes-y donc?... Tiens, je n'y croirai que quand il sera là... devant moi...

— Eh! bien, père, le voilà!... cria du seuil une voix jeune et accentuée. J'ai voulu vous surprendre... il n'y a pas d'offense!...

Jean était déjà dans les bras de ses parents nourriciers. La Chenute, cela va sans dire, pleurait à chaudes larmes. Quant au vieux soldat, il se livrait à une mimique désespérée pour refouler une larme qui voulait à toute force s'arrondir sur sa joue parcheminée. De guerre lasse, le vieillard la laissa couler, et la première effusion un peu passée, on se mit à causer.

On était aux premiers jours d'octobre, et une pluie récente avait un peu refroidi l'atmosphère, aussi Chant avait-il revêtu sa capote militaire qui cachait la vue de son uniforme. Devant le foyer rustique, le jeune homme sentit bientôt le besoin de dépouiller le vêtement supplémentaire, et quand, après l'avoir déposé sur le lit, il se retourna vers ses parents adoptifs, un cri de joie et d'admiration sortit de leur poi-

trine. Ils voyaient briller sur la poitrine de leur fils le signe de l'honneur auquel faisaient cortége la médaille militaire et celle de Crimée à l'effigie de la reine d'Angleterre, et les embrassades et les congrulations de recommencer de plus belle.

— Tu ne nous avais pas dit ça !... répétait en pleurant le vieux soldat. Et cette fois il ne s'efforçait plus de retenir ses larmes. Décoré !... toi !... à vingt-cinq ans !... c'est beau... Tiens... j'ai peur de mourir de joie !..

La Chenute ne dit rien. Mais la bonne vieille femme s'approcha du sergent, lui prît le cou entre ses mains amaigries et hâlées, et déposa un baiser respectueux sur la croix d'honneur. L'heureux jeune homme serra à son tour la bonne femme dans ses bras et baisa pieusement ses cheveux gris.

Cette scène si simple et si naturelle atteignait cependant au plus sublime pathétique.

— Ce n'est pas tout ça... dit enfin le père Chenu. Monsieur fait le discret, il n'écrit pas seulement à ceux qui l'aiment les bonheurs qui lui arrivent... mais le père Chenu est curieux, et puisque nous te tenons, mon gaillard, tu vas nous conter comment tu as attrapé ce brimborion-là.

— Nous avons le temps, papa Chenu.

— Je n'entends pas de cette oreille-là, Chant... Qu'est-ce que c'est qu'un conscrit comme ça qui résiste à son ancien ?...

— Allons, ne vous fâchez pas, je vais vous dire la chose. Oh ! c'est bien simple, allez !... et vous allez voir que j'ai eu plus de bonheur que de mal.

— Bien simple ! bien simple !... Ah ça ! je veux que tu me racontes l'aventure en grand... et sans rien passer... Je suis du métier, que diable !... ça va me ragaillardir...

— Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de la tour Malakoff... une grosse maman qui nous a donné pas mal de fil à retordre ?... Et je vous prie de croire qu'elle était un

peu sur son trente et un, la gaillarde... et les tous les jours comme les dimanches et fêtes... des joyaux à n'en plus finir!.. ça brillait sur toutes les coutures, et ça ronflait à empêcher de dormir un bataillon de sapeurs porte-hache. Le maréchal Pélissier, qui n'a pas froid aux yeux, comme on dit, n'en avait pas moins beaucoup de respect pour la particulière... et pendant des mois nous avons fait le pied de grue à ses gros vilains pieds. Il fallait pourtant en finir, et un beau matin, il y a de cela un peu plus d'un an, on nous a lâchés dessus en nous recommandant de ne pas crier gare. La drôlesse n'y allait pas de main-morte, j'en conviens. Ce quelle a craché, ce jour-là, Dieu le sait, et beaucoup de pauvres diables aussi. J'étais heureusement aux premières loges pour mieux voir, car c'est mon régiment qui a commencé la danse. On nous forma en colonne d'attaque, et nous voilà partis... à fond de train, car la mitraille grésillait comme quand l'orage blanc fauche la moisson. Plus vîte on arrivait aux murs, moins on avait de chance d'attraper une prune. Nous voilà ma compagnie et moi sur les premiers talus; mais, patatra !... une batterie se démasque, nos hommes tombent comme des moineaux sous la cendrée, et nous sommes ramenés comme des conscrits. On nous reforme, et en avant...

— Tiens, Chant, il me semble que j'y suis !... ça devait être beau... Et le père Chenu dévorait son fils du regard, tandis qu'involontairement sa main gauche battait la charge sur la table voisine.

— En avant ! Nous voilà lancés, et cette fois nous dépassons le talus et nous descendons dans les fossés. Il y faisait un peu moins chaud que sur les glacis et nous pouvions un peu serrer les rangs et voir de quoi il retournait. Feü partout et branle-bas général !.. Je crois bien que depuis que le monde est monde on n'a entendu pareille musique !.. Ce jour-là le brutal a abusé de ses droits. Il peut tuer les gens, mais les rendre sourds, c'est trop. Il

n'y avait pas à dire, il fallait escalader la muraille ou se faire descendre en détail, comme à l'abattoir. Notre commandant ne fait ni une ni deux, il plante son képi sur la pointe de son épée qu'il brandit, et voilà les échelles qui se dressent contre le mur... Pauvre commandant!.. à peine au deuxième échelon, il dégringolait dans le fossé! Nous perdions du monde, mais nous avancions. Pour ma part, j'aperçois une belle gueule de canon béante au-dessus de ma tête ; je me dis : c'est bon, quand tu auras poussé ton venin, moi je ferai mon affaire! Ça n'a pas été long. Le coup parti, je me jette dans l'embrasure : je suis mince, j'arrive en un clin-d'œil sur les artilleurs; trois de mes camarades me suivent, nous sabrons les Russes et nous enclouons la pièce. Dix, vingt, cinquante de nos hommes nous suivent et nous nous formons en carré la baïonnette en avant; mais en ce moment l'assaut était encore une fois repoussé. Notre régiment dut battre en retraite, et nous restâmes, moi et ceux qui m'entouraient, sur la brèche, abandonnés à nos propres forces. J'avoue que je me crus perdu et que je me recommandai au grand chef de file qui est là-haut dans le ciel. On nous tirait dessus à trente pas, et déjà une masse de longues capotes se dirigeait de notre côté, pensant faire de nous un bon coup de filet; le fait est que nous étions dans la nasse comme de pauvres goujons. Heureusement, sur notre droite, j'aperçois une espèce de corps-de-garde casematé, formant l'angle du bastion. Une fois dedans, nous pouvions respirer, ou du moins vendre chèrement notre vie. Je criai : En avant!... Le poste était gardé, comme bien vous pensez. Nous nous jetons en désespérés sur ses défenseurs, nous perdons du monde, mais en un clin-d'œil la place est déblayée et nous sommes maîtres du fortin. Je prends le premier guidon qui me tombe sous la main et je le hisse à l'embrasure de la fenêtre. Mais on nous entoure, on nous crie en français de nous rendre, à quoi nous répondons, en non

moins bon français, par des coups de fusil. Ah ! ça chauffait dur ! papa Chenu... Encore cinq minutes de tremblement, et l'armée française, outre une trentaine de braves gens que nous restions, perdait en ma personne un de ses plus aimables caporaux, je m'en vante. Depuis on m'a dit que notre escapade avait amené une diversion utile à l'attaque en forçant les assiégés à dégarnir les talus pour nous tomber dessus. Toujours est-il que le régiment reprit l'offensive, escalada les murailles et s'établit sur la plateforme. Après la danse, mon capitaine, qui n'avait qu'un bras cassé, vint à moi ; c'est un brave homme qui me veut du bien : Bravo, mon garçon, me dit-il, je te revaudrai ça !... Et vous voyez qu'il a tenu parole.

— Et tu n'as rien attrapé dans la bagarre ?... dit le père Chenu, dont les traits rayonnaient, dont les yeux lançaient des éclairs.

— Tiens, j'oubliais ! J'ai trouvé trois balles dans ma capote et un biscaïen m'en a malhonnêtement emporté un pan. Et puis... j'ai eu la poitrine un peu trouée par un coup de feu et le crâne un peu endommagé par un coup de sabre... si bien qu'après la bonne parole de mon capitaine... ni vu ni connu... plus personne ! Deux heures après, je me retrouvais à l'ambulance sans savoir comment j'y avais été porté. Mais la fameuse tour était prise... et je ne sais pas de meilleur remède aux blessures que la victoire !... D'ailleurs on n'est pas une femmelette, on a mangé dans sa jeunesse de bonne soupe chez le père Chenu et on a la place d'armes solide. Bref, au bout d'un mois j'étais sur pied et... décoré !... Voilà.

Le père Chenu ne tint pas son fils adoptif quitte à si bon marché. Il fallut revenir sur les moindres détails, préciser les situations, connaître le nombre des Russes mis à mort par le brave enfant. Bientôt les voisins et amis arrivèrent à la file, et la maison du père Chenu fut trop petite pour contenir le flot des visiteurs. Inutile d'ajouter

que pour chaque nouveau venu Chant dut donner une nouvelle édition de ses exploits. A dix heures du soir, le guerrier, sérieusement enroué, se déclara hors de combat, lui, l'invincible, et chacun s'en retourna chez soi.

Mais qu'on ne juge pas notre héros sur le récit de son épopée. Sans être un modèle de beau langage, sa conversation pouvait être beaucoup plus civilisée et plus élégante. Mais il connaissait le papa Chenu. Il savait que les formes raffinées avaient peu de succès auprès de lui, et il mit une sorte de coquetterie à employer un style soldatesque qui le posait près du vieux soldat en troupier fini, et sous ce rapport, disons-le, son succès fut complet.

(*La suite prochainement*).



ARMORIAL

DES

NOBLES ET PRIVILÉGIÉS DU BARROIS

(SECONDE MOITIÉ DU XVIe SIÈCLE).

Iean GEOFFROY :	d'azur, au lion passant d'or, surmonté de trois glands de chêne rangés du même.
Humbert CLERET :	de sable, à la croix d'argent cantonnée, aux 1, 3, 4, d'un annelet du même; au 2, d'une étoile à six rais d'or.
Iean MOMEDY :	écartelé : aux 1 et 4, d'azur à trois brosses *aliàs* gerbes d'or ; aux 2 et 3, d'argent à trois merlettes de sable.
Gérard DE BLANSEY :	de gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre griffes de lion du même; celles de dextre placées en bande, celles de sénestre en barre.

SAINT-MIHIEL. — Quatorzième page.

Perrin BERNARD :	d'or à deux bandes de gueules ; parti de gueules, au sauvage tenant une massue épaulée à dextre et un merle dans la main gauche, le tout d'argent.
Perrin DE GORCY :	d'hermine 3, 2, au chef de gueules chargé de trois annelets d'or.
Henry DE LUCY :	d'azur, à la fasce d'argent surmontée d'une couronne à l'antique d'or.
Iean GUILLAUME :	d'azur à la croix d'or remplie de gueules.
Didier DE FILLIERS :	de gueules à l'étoile d'or en pointe, au chef d'azur chargé d'un filet dentelé et tortillé d'argent en fasce.

Henry LE PEUQUE :	d'hermine 4, 3.
Errard L'ALLEMAND :	d'azur à la croix d'or remplie de gueules.
Iean MARGUEIL :	de gueules coupé d'argent.
Philippe DE LA FONTAINE :	d'or à deux bourdons d'azur en sautoir, à l'étoile de gueules en chef.
Guillaume LA CAILLE :	d'argent à trois merlettes de sable, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.
Pierre DASSENOY :	tiercé en fasce : au 1, d'argent à trois corbins rangés de sable ; au 2, de sinople ; au 3, de gueules au croissant d'argent.
Pierre DE SAULIS :	cinq points de gueules équipolés à quatre d'argent.
Iacques DE MOUZAY :	d'argent à deux bandes d'azur, au canton sénestre de sable chargé de deux annelets d'or.
Iean DE HERBEMONT :	écartelé : au 1, d'or à trois bandes d'azur ; au 2, d'argent à deux merlettes de sable ; au 3, d'azur au rameau de chêne en fasce, feuillé et glandé, en chef et en pointe, de deux feuilles et de deux glands, le tout d'or, — les feuilles placées en bande et les glands en barre ; au 4, d'or plein.
François DE CHAPI :	d'or, au chevron d'azur chargé de trois besants du champ.
Rodich DE TONNELETY :	d'azur à trois bandes d'or, au canton sénestre d'argent chargé d'un rameau arraché et feuillé de trois feuilles de gueules.
Florentin DE BUCQUOIS :	d'argent, au chêne arraché de sinople, chargé en tête d'un oiseau du champ, accosté de deux lions affrontés de gueules.
Anthoine DE SIN :	de gueules à trois fasces vairées d'argent et du champ, au cygne du second entre la première et la deuxième fasce.
Nicaise DE TIGE :	d'or à la croix engrêlée de gueules, au premier canton de même.
Nicolas DE NONANCOURT :	d'argent, à trois merlettes de sable, cantonnées de quatre étoiles de gueules ; au croissant d'azur en pointe.

Claude MAHIEU : d'argent, à la merlette de sable, surmontée de deux roses de gueules.

Ioachin DE BRIAUL : d'argent, au chevron d'azur chargé de trois larmes du champ, accompagné de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe.

Guillaume D'ASSY : d'azur, au chevron d'argent accompagné de trois moulinets du même, deux en chef et une en pointe.

Claude DE CRANNE : de gueules au lion d'argent, les griffes dextres et la queue sommées chacune d'un trèfle de sable.

Ferry DE FAILLY, de Marville : d'argent au rameau arraché et feuillé de cinq feuilles de gueules en pal, à la bordure engrêlée de sable.

SAINT-MIHIEL. — Quinzième page.

Iean MICHAULT : d'azur, à la croix d'or remplie de gueules, cantonnée de quatre annelets du second.

Robert LA LANCE : d'azur à trois annelets d'argent.

François DOLLEY : d'azur à la tour d'or; écartelé du premier à trois griffes de lion du second, les deux du chef contre-onglées, la troisième mouvante de la pointe.

Christophe DES ANCHERINS : d'or à trois pals fichés de sable.

Pierre DE LA BUXIÈRE : de sable à trois roses d'argent.

Perrin BERTRAND : d'azur, à deux étoiles d'or accompagnées en pointe d'une rose d'argent, surmontées d'un lambel du même.

Ferry CAILLOU : d'azur, à la bande d'argent cotoyée de quatre roses d'or, deux en chef et deux en pointe.

Iean DE BLANSEY : de gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre griffes de lion du même, celles de dextre placées en bande et celles de sénestre en barre.

Rais DE LA MINE : de gueules à la bande d'hermine.

François DE CIRCOURT : d'argent à une demi-croix de gueules défaillante à sénestre, chargé, au canton du chef, d'une tête de bouc de sable, et au canton de la pointe, de deux pals du second; parti d'argent, au rosier de sinople fleuri de deux roses de gueules, sommé d'un oiseau de sable.

Robert DE BLAVILLE : d'argent, à la croix de gueules cantonnée de quatre merlettes de sable.

Iean DES COLLESSONS : écartelé : aux 1 et 4, d'azur à trois lionceaux d'or ; aux 2 et 3, de gueules au cygne d'argent.

Iean DE BETTAINVILLER : de gueules à la bande d'argent, à la rose du même au canton sénestre du chef.

Iean DE LA HAUZE : de gueules à la fleur de lys d'or, coupé d'argent à deux étoiles d'azur.

Iean DE LA HAULT : d'azur à trois membres d'aigle en fasces, l'un sur l'autre.

Didier DE WISENICH : de gueules, à la fasce d'argent accompagnée de 3 besants du même.

George DES BERNARDS : de gueules au lion d'or ; au chevron d'argent brochant, chargé à dextre d'un rameau de sinople, et à sénestre, de trois angemmes ? de gueules.

Pierre DETH : de gueules à trois pals d'argent, au chef d'azur chargé de deux étoiles d'or.

Iean KAUFFAIRE : d'azur, à la croix d'or cantonnée, aux 1 et 4, de dix losanges d'argent 1, 3, 3, 3 ; au 2, d'un croissant accompagné, en chef et en pointe, d'une merlette, et sénestré de trois autres merlettes en pal, le tout du second émail ; au 3, d'argent au lambel de gueules en chef.

Pierre DES CHAMPS : de gueules, parti d'un trait ; au premier, trois tours d'or, — au second, trois annelets du même ; parti d'argent à l'aigle éployée de sable, au canton sénestre aussi de sable chargé de trois coquilles d'argent.

Iean DE GOUDAINCOURT : d'argent, à la demi-croix de gueules défaillante à sénestre ; cantonnée, en chef, de trois étoiles rangées de sable, et d'une tête de bouc du même en pointe ; parti d'argent à trois mouchetures d'hermine en pal.

Iean DE HEUMONT : d'argent à trois chevrons de gueules, à la quintefeuille du même au canton dextre du chef.

Iean D'ARIMONT : d'azur, à l'anille d'argent, cantonnée en croix de quatre étoiles d'or.

Perrin DE BOSUAL : d'azur, à la fasce d'or accompagnée de quatre annelets du même, trois en che et un en pointe.

Gille DE BLANCHY : d'argent à trois hermines de sable; parti de gueules, à la tour du premier maçonnée du second.

FIN DU MANUSCRIT.



ERRATA :

DES ANDROUINS : 1858, p. 535; lièvres, *lisez* conils.

BROISSART : id. id. sur un perchoir d'or, *lisez* perchée d'or.

BEURNONVILLE : 1858, p. 536; il faut sans doute lire BOURNONVILLE.

LE MASSON : 1858, p. 537; de gueules bordée d'or, *lisez* d'or remplie de gueules.

WILLAUME : 1858, p. 538 ; bouts de chaîne, *lisez* redortes.

WILLERMET et GRESSET : 1858, p. 538; de gueules bordée d'or, *lisez* d'or remplie de gueules.

Austrasie de 1859 : *Une erreur de mise en page a fait coter 75 la page 76 et réciproquement.*

MIRCOURT : 1859, p. 553; de glands de chêne, *lisez* de glands de chêne d'or.

La Table alphabétique des noms sera donnée avec la livraison de décembre 1860.

H. DE SAILLY.

BIBLIOGRAPHIE.

RECUEIL JOURNALIER DE CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS MÉMORABLE DANS LA CITÉ DE METZ, PAYS MESSIN ET AUX ENVIRONS, DE 1656 A 1674, FAIT PAR JOSEPH ANCILLON.

Publié pour la première fois par M. F.-M. CHABERT, *membre titulaire de l'Académie impériale.*

Vol. in-12. Prix : 5 fr.

L'édition de cet ouvrage, qui fait suite aux publications du même auteur, appelées certainement à former une série, aussi complète que possible, des anciens mémoires ou chroniques de la ville de Metz, est déjà presque épuisée. La *deuxième partie* est sous presse.

L'impression de ce journal, rédigé par un homme instruit, honnête, consciencieux et témoin des événements qu'il rapporte, a été d'autant plus appréciée par les personnes qui s'occupent de notre histoire, qu'on ne connaît aucun Recueil du même genre sur les faits intéressants qui se sont accomplis dans la ville de Metz pendant la seconde moitié du dix-septième siècle.

L'écrivain est Joseph Ancillon, né à Metz, le 10 novembre 1629, célèbre avocat au Parlement de cette ville, qui mérita la réputation d'un homme intègre, et était considéré comme le meilleur jurisconsulte de la province.

L'impression a été collationnée non-seulement sur le manuscrit original, mais encore sur plusieurs copies faites du temps de Joseph Ancillon, et qui ont fourni des notes complémentaires qui devaient naturellement trouver place, à cause de leur authenticité, dans une édition revue avec tout le soin désirable.

CHRONIQUE DU MOIS.

Durant les quatre semaines qui viennent de s'écouler, c'est encore, c'est toujours l'impétueux Borée qui a régné en maître. Il a continué l'hiver dans la saison vouée par les poëtes, mais par eux seulement, aux tièdes zéphirs et aux mille émanations des sèves grandissantes. Printemps, tu n'es qu'un nom, qu'une vaine étiquette! il y a longtemps, d'ailleurs, que j'ai renié ce trompeur, ce mythe insaisissable qui n'a que des promesses et pas de réalité. Hélas! n'est-il pas l'image de la vie qui, pour l'homme, commence dans les vagissements, continue dans les déceptions, et finit dans les angoisses, mais aussi dans les espoirs de la mort? A bien y réfléchir, c'est encore une Providence de Dieu que ces incertitudes, ces sévices périodiques, ces déchaînements de la température qui ne permettent pas de fonder, sur la clémence de l'heure présente, la certitude d'un beau lendemain, et qui nous avertissent qu'en ce monde il n'y a rien de stable et rien d'assuré. Bonheur du jour, tu nous fais frissonner sous la crainte des malheurs du réveil, soleil de l'heure présente, tu nous présages l'orage de la nuit!..

Mais c'est trop donner cours à mes amertumes et à mes désespérances. Ai-je donc le droit d'attrister ceux qui viennent chercher une fugitive distraction dans ces pages éphémères? Non, n'en croyez pas ces lignes, reflets de sombres et impitoyables impressions; aussi bien, au moment où je les trace, je vois le doux soleil printanier qui luit dans un ciel de pervenche, entouré comme un roi de son cortége de nuages revêtus de leurs blancs et ondoyants habits de cour. Il a chassé les souffles glacés du nord, il fait ses premières confidences aux jeunes pousses des arbres, et les abeilles, déjà affairées, disent à l'oreille des plus jeunes fleurs qu'elles sont belles et qu'elles sont bonnes. Vous qui me lisez, jouissez de ces harmonies de la nature à ses premiers frémissements, laissez loin de vous, s'il se peut, les ressouvenirs douloureux et les sombres pressentiments. Espérer c'est vivre; vivez donc et croyez que de ces bourgeons vous verrez les feuilles, que de ces fleurs vous goûterez les fruits. Voilà la vraie philosophie de l'existence. Heureux qui peut en faire le code de son esprit et de son cœur!..

Les fêtes de Pâques ont donné lieu à quelques manifestations de musique religieuse. Le lundi-saint, une nombreuse assistance se pressait dans les salons de l'hôtel de ville, où l'infatigable M. Mouzin et son Ecole de musique avaient réuni les éléments d'un concert spirituel. En dehors des élèves et des professeurs, il n'y avait d'étranger que M. Warnots, ténor léger du théâtre, dont le concours s'est révélé au double point de vue de compositeur et de chanteur. M. Warnots à dit quelques pages de la *Création* d'Haydn avec un sentiment élevé ; mais les limites de sa voix lui interdisent les qualités d'ampleur qui sont nécessaires dans l'interprétation d'une si grande œuvre. Sous le titre de *Prière*, si j'ai bonne mémoire, il a fait exécuter une sorte de concerto, dont l'harmonium faisait le fond, et qui se recommandait par un caractère religieux bien réussi. Quelques-uns des motifs m'ont paru être des réminiscences, mais des réminiscences heureuses et habilement encadrées. Je n'ai que des éloges à donner aux chœurs de l'Orphéon qui, ce soir-là, se sont positivement surpassés. Rossini, qu'il faut toujours citer quand on parle de belle et bonne musique, a composé trois pages d'une grande valeur sous ces titres : *Espérance*, *Foi*, *Charité*, morceaux séparés et pourtant ensemble complet sous l'invocation des vertus théologales. Le lundi-saint, l'Orphéon a chanté la *Charité* avec une puissance de moyens, une justesse d'intonation et un bonheur de nuances qui ont ravi les connaisseurs. Nos orphéonistes commencent à rendre les intentions du compositeur, à se les assimiler avec une intelligence et un charme de réussite très-recommandable. Sous ce rapport il y a, j'ose le dire, un monde entre le résultat actuellement acquis et les premiers et insuffisants efforts de ces artistes. Sous l'habile direction du maître, beaucoup de travail a dû passer par là. On peut dire que les Orphéons français, et en tête l'Orphéon de Metz, répondent victorieusement aux détracteurs du génie musical de la France qui n'avaient pas craint d'ériger en axiôme incontesté la prétendue supériorité de la race germanique sur la race française au point de vue du sentiment de l'harmonie. A l'heure actuelle, je dois l'avouer, les Allemands sont, en général, plus aptes que nous à discipliner les masses chorales, et l'on trouve parmi eux, plus que de ce côté-ci du Rhin, des éléments vocaux à mettre en œuvre. Ce que cela prouve, le voici : c'est qu'ils doivent ces qualités à une éducation plus généralement musicale, à un ensemble de traditions qui ont créé une sorte d'hérédité dans les conditions artistiques du pays. Introduisez cette éducation dans nos mœurs, créez ces traditions dans nos jeunes générations, et un nouveau milieu musical sera formé en France, et le goût artistique, et les facultés harmoniques de nos voisins deviendront notre partage. Mais la France n'est nullement inférieure à l'Allemagne sous

le rapport de l'aptitude native. C'est l'éducation seule qui lui a manqué jusqu'ici. Déjà, au surplus, un grand pas a été fait, les Orphéons, qui se propagent rapidement dans tous nos centres grands et petits, offrent déjà un ensemble de résultats qui font bien augurer de l'avenir. En un mot, la musique chorale devient populaire, et à tous les points de vue c'est un bienfait, car il y a là plus qu'une question d'art, il y a une question de dignité, de moralité, de civilisation! Nous enregistrons donc le succès de nos orphéonistes avec un vif sentiment de satisfaction et de sympathie.

Le Concert spirituel donné le 9 avril, a eu en quelque sorte son écho le lendemain dans les salons de M. Mouzin. Il y avait réuni l'élite de la population dilettante... et autre de la cité. Les principaux morceaux applaudis la veille ont été recommencés avec le même succès par les exécutants, avec le même plaisir pour les auditeurs. Mais ce qui n'avait pas figuré au programme du lundi, c'est un duo italien pour ténor et soprano, qui a été chanté avec expression et charme par deux amateurs que je ne puis, avec convenance, désigner autrement. La voix du tenorino est agréable, bien timbrée, soumise au joug d'une méthode distinguée. La voix du soprano est étendue, d'une belle sonorité, et peut arriver à de grands effets. Ce duo a dignement terminé cette agréable soirée.

Le dimanche de Pâques, les élèves et les professeurs du collége... pardon, de l'institution Saint-Clément, ont chanté dans l'église des R. P. une messe en musique du R. P. Lambillote. Et ici, une fois pour toutes, une explication est nécessaire. Beaucoup de personnes ignorent qu'il a existé trois Pères Jésuites qui portent ce nom cher à l'art religieux. Les Pères Louis, Joseph et François Lambillotte étaient frères et appartenaient tous trois à l'ordre fondé par saint Ignace de Loyola. A ma connaissance, deux de ces frères n'existent plus. Je crois que le troisième est encore de ce monde. La musique du R. P. Louis Lambillotte est d'une prodigalité mélodique bien rare, et cette splendeur d'inspiration lui a été souvent reprochée par les aristarques qui estiment qu'on ne peut dignement chanter qu'en faux-bourdon les louanges du Seigneur; le Père Joseph Lambillotte a des accents plus graves, plus sévères; ses œuvres portent l'empreinte d'une science harmonique plus achevée, peut-être, que celle de son frère. C'est une messe du P. Joseph qui a été chantée le jour de Pâques. Elle renferme de très-belles parties.

Le même jour, à la cathédrale, où se pressait une foule immense, l'un des chanteurs montagnards qui ont un renom populaire en France, a chanté un *Credo*, non pas précisément de sa composition, mais arrangé par lui, et qui a produit un grand effet. Sa voix, qui est celle d'un baryton, a beaucoup d'ampleur et de vibration. Il est désormais attaché au lutrin de la cathédrale de Metz. Il se nomme Joseph-André Vignix et s'intitule « professeur de chant et de vocalises. » C'est une excellente recrue pour notre musique religieuse, c'est un heureux concours pour la solennité de nos fêtes.

Après le *Trouvère* de Verdi, l'administration de notre théâtre a monté à grands frais, et avec un luxe splendide de mise en scène, le *Faust* de Gounod. Je ne puis en parler en détail, ne l'ayant pas entendu, mais je suis l'écho de tous les connaisseurs en vantant la beauté de cette musique, conçue dans des conditions neuves d'agencement et d'inspiration, en rendant hommage au mérite des interprètes messins qui se sont montrés à la hauteur de cette belle œuvre. V.

Le Gérant, A. Rousseau.

Metz. — Imp. de Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

LES RUES DE METZ,

ÉTYMOLOGIE DES NOMS ET NOTES HISTORIQUES.

Place aux Fèvres[1].

On sait qu'autrefois les artisans étaient communément divisés en corporations. A Metz, ville tout à la fois industrielle et guerrière, chaque état formait un corps particulier qui avait ses règlements et ses prérogatives, et qui était gouverné par les *maître et six*, c'est-à-dire par sept de ses membres élus. Parmi les plus importantes de ces corporations, était celle des ouvriers façonnant le fer; elle comprenait les serruriers, les maréchaux, les taillandiers et les cloutiers, qui tous étaient connus sous la dénomination générique de *Fèvres*. Une partie occupait la place qui a retenu leur nom et quelques-uns des lieux environnants.

La confrérie des Fèvres était l'une des dix[2] soumises à la juridiction d'un magistrat qu'on appelait le *grand-maistre des mestiers*, et dont la création était déjà ancienne en 1335[3].

Il était élu le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, et avait dix assesseurs représentans des dix métiers. Le grand-maître exerçait une haute discipline et devait corriger les *faulcises* (contraventions). La justice des Treize rati-

---

[1] Fèvre, *feure* (style ancien), du latin *faber*, signifie ouvrier ou artisan travaillant avec le marteau. Ce même mot se présente par extension dans *orfèvre* (ouvrier qui travaille l'or avec le marteau).

[2] Les neuf autres étaient: les boulangers, les *pauxeurs* (pêcheurs), les *léniers* (drapiers), les charpentiers, les maçons, les bouchers, les *vignours* (vignerons), les *tennours* (tanneurs) et les *corvixiers* (cordonniers).

[3] *Preuves de l'histoire de Metz*. T. IV, p. 73.

fiait les décisions et tenait la main à ce qu'elles fussent exécutées. Cette magistrature, constituée pour certains métiers seulement [1], suscita parfois de graves inconvénients et devint un objet de jalousie. Un atour de l'année 1336, en ordonna la suppression.

Au douzième siècle, lorsque l'évêque de Metz allait « devant forte maison pour abaitre, chescun des feives de ceste ville qui forge tient à son conduit, li doit, disent les chroniques [2], ung pymarteil : si en doit on chairger le seneschal monsignour l'evesque : et au revenir de la chevaulchée doit rendre à chascun le sien ; et si aucun y ait à qui il ne le rende, ne li redoit : aultre foys li redoit. »

Les plus anciens atours donnés aux Fèvres sont communs aux diverses professions d'ouvriers travaillant le fer, que nous avons précédemment indiquées, et remontent aux années 1382 et 1412. Le premier ayant pour titre *du Mestier des Feiures, Muréchaulz, Serriers et autres Feiures de Mes*, établit comment et sous quelles conditions ces artisans peuvent exercer leur état dans la cité. Il ordonne notamment que tout élève, à son entrée en apprentissage, paie dix sous messins, sous la responsabilité du patron qui l'a reçu, et fait défense expresse au chef, de même qu'au simple ouvrier, de

---

[1] Les autres métiers avaient chacun un maître tiré de leur sein.

Parmi ces derniers, neuf étaient désignés comme francs. C'étaient : les *merciers qui portent tablette et les paniers au colz* (qui colportent la marchandise avec des tablettes et des paniers pendus à leur cou) ; les *clowetours* (couturiers) *qui cloient* (clouent) lez conroye dez hommes, de femmes et d'enfants; les *bourciers* qui font bources de cuyr; les *conrours* qui *conrent* (préparent) le *courion* (cuir) blanc ; les *braichiers* (culottiers) qui font des *brayes de keur* (culottes de cuir) ; les *gantiés* qui font les gants de peaux de cerf et de courion ; les *parmenthiers* (passementiers), *qui tiennent et œuvrent en creigne* (qui teignent et travaillent le crin) ; les *viciers et couturiers* (frippiers et tailleurs), *qui achettent et revandent vieilles robes et vieille panne* (étoffe).

Ces neuf métiers payaient un droit de tonneu à l'hospice Saint-Nicolas. (V. les *Preuves de l'histoire de Metz*. T. III, p. 176).

[2] Edit. Huguenin, p. 2.

fabriquer une clef quelconque sur des empreintes, sous peine d'acquitter une amende de dix sous et d'être poursuivi en justice. L'élection *dou Maistre et dez seix Juriez doudit mestier dez Feiures*, avait lieu le 13 juin, ou le lendemain si ce jour était un dimanche, en l'église de Saint-Pierre. Ces administrateurs devaient redresser les contraventions aux règles établies et rapporter, chaque mois, à l'un des clercs de la justice des Treize, les sommes ou amendes prescrites par l'atour[1].

La seconde ordonnance, datée du 28 janvier 1412, est aussi rendue par le maître-échevin, les treize, les comtes-jurés, les paraiges et toute la communauté de la cité de Metz. Elle est intitulée : *Atour des Feiures, Mairichaulz et Serrierz de Mez*. Ce deuxième atour confirme le décret précédent et y ajoute quelques dispositions nouvelles, principalement à l'égard des veuves qui veulent continuer l'établissement de leur mari, et des artisans de pareille profession, étrangers à la ville et aux faubourgs[2].

Au dix-septième siècle, d'importantes modifications furent apportées aux règlements des fèvres, des serruriers et autres gens qui formaient encore une seule et même corporation. Les maîtres serruriers se séparèrent des fèvres, des taillandiers et des cloutiers : cette désunion fut prononcée le 20 novembre 1643. Le 19 décembre suivant, le parlement de Metz, alors résidant à Toul, rendit un arrêt qui homologua les statuts donnés aux serruriers par le bailliage de notre ville, le 24 novembre de la même année. Les maître et six jurés du métier des serruriers avaient exposé

---

[1] Cet argent était ainsi partagé : une moitié revenait, savoir : à la ville deux tiers, et l'autre tiers aux Treize ; l'autre moitié appartenait aux maître et six jurés du métier. Ceux-ci étaient tenus d'en rendre compte à leur sortie de charge.

[2] Ces deux atours sont insérés dans le *Recueil des Edits, etc., enregistrés au Parlement de Metz*, t. Ier, p. 711 et suiv..

à l'appui de la demande portée par eux devant les *Gens tenant le Bailliage et Siège Royal de Metz*, que « la confusion et assemblage de leur dit métier avec ceux des Febvres, Taillandiers et Cloutiers, avoient causé et introduit plusieurs abus dans les ouvrages tant des uns que des autres desdits métiers, les uns s'immisçant ès fonctions des autres, quoiqu'ils ne soient point capables, ce qui alloit au grand préjudice du Public et contre la réputation desdits Serruriers, » et en conséquence avaient supplié « que leur métier fût déclaré désuni et séparé desdits Febvres, Taillandiers et Cloutiers. »

Les statuts particuliers octroyés aux serruriers, mentionnent les points principaux ci-après :

1. Interdiction, à qui que ce soit, de s'immiscer dans les fonctions et aux ouvrages de leur métier avant d'avoir produit son chef-d'œuvre et payé son *établi*.

2. Obligation à celui qui se présentera pour faire sa pièce de réception, de la confectionner au logis de l'un des jurés, et de faire l'une des quatre pièces suivantes, savoir : une serrure à quatre fermetures, à double fermeture et garniture à façon de vilebrequin, ou autre meilleure, *lesdites* serrures se démontant à *vis sans aucune faulcisse;* une seconde serrure à trois fermetures *avec la clef à tire-point, et pleine croix hastée*, ou autres bonnes garnitures; une troisième à deux tours et demi, la clef *avec un petit tire-point ou trèfle, un rouet hasté portant sa pleine croix hastée avec tout ce qui suit,* comme dessus; et la quatrième, une autre serrure à deux tours et deux entrées, *avec deux clefs garnies comme l'une des autres ci-dessus, le tout se démontant à vis et poussé au net.*

3. Réduction de somme à verser pour leur *établi*, en faveur des fils et des gendres de maîtres du métier.

4. Fixation de la durée de l'apprentissage à trois années au moins, et obligation pour l'apprenti de verser vingt sous messins aux maître et six jurés, à leur entrée chez son patron.

5. Défense à tous maîtres serruriers et autres du métier d'ouvrir portes, cabinets ou autres fermetures, pour enfants de famille, serviteurs, servantes ou autres domestiques, sans la permission du maître ou de la maîtresse de la maison; à peine d'amende arbitraire.

Ces statuts attribuaient aux serruriers, à l'exclusion des fèvres, taillandiers et cloutiers, la fabrication *de toutes sortes de serrures, de tous cadenas, de quincaillerie, des Winceres et horloges, des fers à lisser et serrures de toutes sortes de menuiserie, comme aussi des clous enrichis et à river, avec les gonds et crampons à plomb, et de toutes autres sortes de crampons, ferrailles de bâtiments et ustensiles, hormis les taillans.*

La fabrique des pertuisanes, hallebardes et fers de piques, de même que les ferrures de cloches et leurs dépendances, ensemble les ferrures des pontons, pressoirs et moulins, demeura toutefois commune aux serruriers, aux fèvres, taillandiers et cloutiers. Il fut aussi loisible à tous d'acheter et de revendre toutes vieilles ferrailles, pourvu qu'ils n'y missent point la main [1]. Enfin des quatre officiers charbonniers qui étaient tenus au corps entier des métiers précités, deux furent joints aux serruriers, et les deux autres aux fèvres, taillandiers et cloutiers.

Les maréchaux-ferrants et les taillandiers voulurent maintenir à leur profit l'ancienne coutume; mais celle-ci étant tombée bientôt en désuétude, force fut, dans l'intérêt de la discipline parmi eux, de se former un nouveau règlement destiné à servir de statuts et d'atours invariables.

Mais l'exécution de cette mesure prévoyante ne se réalisa pas immédiatement. En 1675 intervint un arrêt du parlement de Metz qui les sépara des cloutiers. Près d'un siècle

[1] C'étaient les quatre courtiers prud'hommes et raisonnables dont le choix appartenait aux maître et six jurés de tout le métier, d'après l'atour de 1382, pour fournir et transporter le charbon nécessaire à tous les compagnons.

s'écoula avant que les maréchaux-ferrants et les taillandiers eussent réussi à adopter, d'un commun accord, une délibération, *sous le titre de Résultat sur les Statuts, Atours et Règlemens de leurs Maître, Six, Corps et Communautés* (2 juin 1771). Un arrêt de la Cour souveraine, daté de Nancy du 16 mars 1775, homologua ce résultat, mais sous certaines modifications.

Vers cette époque, le mot *Fèvres* disparut des énonciations portées aux statuts des métiers : il n'avait plus raison d'être maintenu, puisque, employé au moyen âge dans un sens général, ensuite quelque peu restreint, il avait désigné toutes les espèces d'artisans travaillant le fer, ou au moins une partie d'entre eux.

La petite place aux Fèvres, qui conserve le nom de l'une des plus anciennes et des plus importantes corporations ouvrières du vieux Metz, n'a rien de remarquable. Au temps du célèbre antiquaire Boissard[1], l'une des maisons à larges devantures qui donnaient sur cette place, était ornée d'une œuvre d'art, en fer, délicatement ouvragée et reposant sur deux pesants marteaux, avec un heaume et les chiffres 1498.

Une pompe couvre maintenant un puits public ainsi mentionné dans un rapport de police, daté du 7 brumaire an IX : *le puits très-ancien qui est en la petite place, voisine du passage des Serruriers* (Bonne-Ruelle), *conduisant à la rue Marat* (rue des Clercs). Le propriétaire de la maison à l'angle de la place aux Fèvres et de la rue Serpenoise, a fait preuve de bon goût en replaçant au premier et au deuxième étages de la nouvelle façade élevée sur cette rue, deux jolis balcons avec médaillon et guirlandes. Ces remarquables travaux de serrurerie ont été façonnés par l'habile serrurier Leclerc, qui vivait au dix-huitième siècle.

F.-M. CHABERT.

---

[1] Voyez *rue Fournirue*.

PROFILS CAMPAGNARDS.

UN MARIAGE AU PAYS MESSIN.

LE RETOUR (*Suite*).

II.

Le lendemain le jeune sergent commença le cours de ses visites. En guerrier bien appris, il alla tout d'abord rendre ses devoirs à son ancien, au légionnaire qui s'était toujours informé avec sollicitude de la destinée du jeune conscrit. Le vieux brave le reçut à merveille et lui rappela avec à propos l'horoscope dont il l'avait gratifié le jour du tirage et qui s'était jusqu'ici si fidèlement accompli. Après d'amples poignées de main, précédées, accompagnées et suivies du récit de maintes campagnes, Chant quitta le vieillard et se dirigea vers la ferme des Chailloux. Il leur devait tout au moins sa seconde visite. Je n'affirmerais pas qu'en franchissant le seuil hospitalier qui avait abrité sa première jeunesse et qu'habitait l'objet de son premier amour, le cœur du jeune soldat ne battit pas au moins aussi vite qu'au premier coup de canon devant Sébastopol. Pour se donner une contenance, il passa son index entre son col et son menton, aiguisa militairement la pointe de sa moustache et cambra sa taille que l'habitude de la ceinture avait élégamment amincie. Ses yeux noirs brillaient d'un feu juvénile et éclairaient une de ces belles figures martiales et douces à la fois, qui sont le type toujours aimé de nos soldats un peu dégrossis par le contact de la vie civilisée. Si la

taille de notre héros s'était assouplie, ses épaules et son buste avaient pris une belle carrure et il ne lui restait absolument rien de ces airs un peu trop rustiques qui, jadis, donnaient à rire même aux simples filles des champs. Aussi son entrée fit-elle incontestablement sensation chez les Chailloux. Peut-être même, en souvenir de certaines prétentions qui s'étaient révélées au dîner d'adieux, le maître de céans trouva-t-il trop changé à son avantage l'ancien amoureux de mademoiselle sa fille : ce qu'il y a de certain, c'est qu'à la vue du jeune homme, il dissimula mal une grimace où l'étonnement se mêlait à doses égales avec une certaine appréhension. Mme Chailloux fut plus expansive. Elle embrassa le nouveau venu à la bonne franquette. Son mari ne pouvait, à coup sûr, se dispenser d'en faire autant, mais il y eut un trait marqué dans la nuance de l'effusion. Ce détail n'échappa point au jeune guerrier. Aussi, loin de réclamer de la belle Catherine la faveur de l'accolade, il s'inclina cérémonieusement devant elle en la gratifiant pour tout compliment d'un assez sec « comment vous portez-vous, mam'-zelle ? »

Cette attitude négative parut être du goût de M. Chailloux qui dès lors se montra un peu plus cordial envers son ancien valet. On causa, quelques personnes survinrent.

— Eh bien! voilà un gaillard qui a fait son chemin... dit M. Chailloux. Les galons! la croix d'honneur!... Continue, mon garçon, et avant deux ans je te promets l'épaulette. Je t'avais mal jugé, ajouta loyalement M. Chailloux. Je ne croyais pas *monsieur Jean* du bois dont on fait les officiers et même les sergents.

Le jeune soldat était publiquement traité de Monsieur par les gros hères du village; de plus, le fermier lui restituait son vrai nom et renonçait à employer le sobriquet villageois qui jusqu'ici l'avait désigné. Cet hommage rendu à la fortune militaire du jeune homme acheva de lui attirer la considération générale, et à partir de ce moment, en s'adressant à

lui, on ne l'appela plus que monsieur Jean ou Jean tout court, suivant le degré d'intimité.

Pendant la conversation, Jean — par respect pour ses galons nous le désignerons désormais ainsi — ne paraissait pas s'apercevoir de la présence de Catherine, et c'est à peine s'il lui adressa deux ou trois fois la parole ; mais le sournois n'en observait pas moins à la dérobée l'attitude de la jeune fille, et en plusieurs rencontres il sentit pour ainsi dire son regard se fixer sur lui et interroger curieusement ses traits. Catherine ne savait pas, comme les demoiselles de la ville, cacher ses impressions à tous les yeux, et son visage exprimait avec naïveté ses impressions intimes. Il faut croire que ces impressions ne furent pas absolument défavorables au jeune soldat, et qu'il sut en surprendre le secret, car un sourire d'orgueil se dessina sur ses lèvres et quand il prit congé des hôtes de la ferme il ne sut pas se défendre de petits airs triomphateurs qui, du reste, lui allaient à merveille. En regagnant la maison de son père nourricier, il ne pésait pas une once, comme on dit au village, et il ne perdait pas un pouce de sa taille. Il était content de lui, d'elle et de tout le monde.

Peut-être l'amour-propre de mons Jean exagérait-il un peu l'effet qu'il avait produit. La vérité oblige à dire que Catherine l'avait trouvé beau garçon et incroyablement différent de ce qu'elle l'avait jadis connu, mais il y a loin de là à un sentiment tendre. Seulement, en voyant ce jeune homme élégant qu'elle avait quitté presque laid et presque ridicule, et qui lui revenait avec une moustache bien taillée, des yeux expressifs et l'étoile de l'honneur sur la poitrine, paré des grâces de son âge et des prestiges de la gloire militaire toujours puissants sur le cœur d'une femme, elle n'avait pu se défendre d'un mouvement de vanité assez légitime en songeant que ce beau militaire avait été son adorateur, et qui plus est, son adorateur malheureux. Elle s'étonna bien un peu de sa froideur au retour, en la comparant à ses protestations du départ, mais ce fut tout et le cou-

sin Eustache, s'il avait pu lire dans la conscience de sa fiancée, n'eût pas eu raisonnablement de reproches sérieux à lui adresser.

Pendant plusieurs jours Jean continua à voir les habitants du village dont il se faisait généralement aimer, parce qu'il était franc, jovial et bon enfant, mais il s'abstint de retourner à la ferme. De temps à autre il rencontrait Catherine, échangeait quelques propos oiseux avec elle, et la quittait d'un air dégagé, sans faire la moindre allusion au passé. Bientôt la chronique du village lui fit plus ou moins gratuitement l'honneur de quelques bonnes fortunes avec deux ou trois Célimènes rurales. Il laissa dire. Le fait est qu'il se montra empressé pendant huit grands jours près de Marguerite, fille majeure du garde champêtre de Damécourt. Mais la semaine suivante il parut adresser ses hommages à Mlle Nichon Laverdure, beauté grassouillette, bras dodus, cheveux au vent, avec qui on le vit par deux fois en grande conversation dans les prés. Et les langues, bien entendu, d'aller leur train.

Le premier valet de M. Chailloux, qui savait sur le bout du doigt la scène du verre d'eau sucrée au repas donné en l'honneur du conscrit, affecta un beau matin un air narquois en voyant passer le jeune sergent et il dit à Catherine :

— Tiens! voilà M. Jean. Je parie qu'il va au rendez-vous avec la grosse Nichon. C'est un gaillard, le sergent... Dans le temps, il vous a fait la cour, Catherine... on sait ça... Mais le militaire est volage!

Catherine se mordit les lèvres et ne répondit rien; mais quelque chose d'aigre et d'inexpliqué, une épine invisible s'enfonça dans sa poitrine. La sensation fut cruelle, mais fugitive. Depuis ce jour elle imposa silence aux commères qui lui parlaient des amours de M. Jean. Elle n'avait que faire de savoir tout cela... disait-elle, non sans un secret mouvement de dépit. Tantôt, rencontrant le jeune homme dans une ruelle étroite, elle détournait la tête, affectant de ne

le pas voir ; tantôt elle s'arrêtait au contraire près de lui et cherchait, en souriant, à vouloir prolonger la conversation. Eustache n'eût pas été peut-être entièrement satisfait de ces sourires-là.

Une fois Catherine se hasarda à dire à Jean en le regardant entre les yeux : — Est-ce vrai que la Nichon est de votre goût? Elle a le gros dos et c'est une mal fagotée...

— C'est une bonne fille... se borna à répondre M. Jean. Et il tira sa révérence à la fille du fermier.

Par une belle après-midi d'octobre, Catherine était aux champs. Elle surveillait des ouvrières qui *arruchaient aux pommes de terre*, pour employer l'expression peu grammaticale du pays. Le hasard, sans doute, amena Jean près des jeunes filles. Il arrivait de Metz et était en grand uniforme, toutes croix et galons dehors. La course avait animé son teint, il portait crânement son képi incliné sur l'oreille, il était avenant. En le voyant approcher, Catherine rougit prodigieusement, et je crois bien que c'était de plaisir, car le beau sous-officier n'avait jamais eu l'idée de tenir compagnie aux champs à la fille de son ancien maître.

— Je vous apporte des nouvelles de votre papa... dit-il pour expliquer sa venue et en atténuer la portée. Je l'ai vu à Metz ; il m'a offert une place dans son char-à-bancs, mais j'ai préféré faire la route à pied... le temps est si beau ! Fameuses pommes de terre ! ajouta-t-il en soupesant un ou deux tubercules d'une belle venue. Les poules auront de bonnes pâtées !

— Il y en a encore de plus belles par ici... dit Catherine. Tiens, je ne retrouve plus le tas. Oh ! je finirai bien par le découvrir... Ce sont des faulquemonnes !

Et de tas en tas la jeune fille, suivie du sergent, arriva au bout du champ déjà récolté, c'est-à-dire à cinquante pas des ouvrières. Était-ce préméditation? ou Catherine s'isolait-elle ainsi en toute innocence? Je ne sais.

— Quand je pense qu'il y a déjà cinq ans que vous êtes

parti !.. dit la fillette sans plus songer aux faulquemonnes monstres.

— Il y a même plus de cinq ans, mademoiselle Catherine, dit tranquillement le jeune homme.

— Je vous vois encore... la veille de votre départ... continua la fille d'Ève en baissant ses grands yeux.

— Ah ! oui, parlons-en ! ricana M. Jean. J'étais bien godiche alors, et je vous ai donné à rire. Je crois, Dieu me pardonne, que je vous ai fait ce soir-là un doigt de cour... Après çà, je l'ai peut-être rêvé.

— Mais... non... vous ne l'avez pas rêvé... monsieur Jean !

— Alors, je peux me vanter d'avoir été au moins une fois en ma vie un fier imbécile. Ah ! mais vous avez raison !... Attendez donc... ne vous ai-je pas dit que j'avais de l'amitié pour vous, que je penserais à mam'zelle Catherine au régiment... et autres fadaises ! Ce que c'est pourtant que d'être jeune !

— Mais, monsieur Jean... fit Catherine qui ne savait trop quelle contenance tenir.

— Je sais ce que vous allez me dire... que vous m'avez remis à ma place et rudement...

— Je vous ai dit seulement, monsieur Jean, que vous veniez trop tard... que mon cousin...

— Ah ! oui, le cousin Eustache... ce gratte-papier, ce plumitif vieillot... Je l'ai rencontré justement ce matin... Savez-vous qu'il grisonne votre amoureux ? A propos, à quand la noce ? A votre place j'en finirais tout de suite. Il n'est pas déjà si beau ni si jeune, et vous ne gagnerez rien à attendre ! Après ça, ce ne sont pas là mes affaires... et à chacun son goût...

— Monsieur Jean, ce n'est pas bien de mal parler des absens... dit Catherine avec fermeté... si vous n'aimez pas M. Eustache...

— Et pourquoi ne l'aimerai-je pas, ce garçon ?... Il me

semble qu'en vous conseillant de l'épouser bientôt, je ne lui veux pas trop de mal.

Catherine ne répondit rien et resta pensive. Jean prit insoucieusement deux pommes de terre avec lesquelles il jongla tout en se rapprochant des ouvrières.

Il n'adressa plus la parole à Catherine, raconta mille plaisanteries à ces demoiselles, qu'il fit rire aux éclats, et finit par se retirer en saluant la société en bloc et sans adresser un regard à Catherine.

La pauvre fille souffrait réellement, elle souffrait et dans ses sentiments anciens et dans ses émotions nouvelles. Si elle n'aimait pas encore le cruel Jean, du moins son cœur était en proie à un grand trouble et à une inexprimable confusion. Elle s'en voulait de n'avoir pas protesté contre le dédain avec lequel le brillant sous-officier avait parlé de son fiancé. Mais ce dédain avait trouvé en elle un écho douloureux. Elle sentait qu'elle en était dès lors la complice et elle s'en indignait en vain.

Quelques jours après cette scène, l'huissier en herbe vint faire une visite à la ferme. Peut-être pouvait-il encore regagner le terrain perdu et reconquérir l'affection de Catherine, jadis si entière et si désintéressée. Après tout, cette affection avait des racines profondes et il ne tenait qu'à lui de la faire refleurir. Mais il croyait ses droits inattaquables, et il ne les soupçonnait pas menacés. Il venait, pour ainsi dire, désarmé, livrer une bataille décisive. Catherine, pourtant, lui fit la part belle et lui offrit les chances les plus favorables dans la lutte qui commençait et dont il n'avait pas conscience. Les hommes, en pareil cas, sont atteints presque toujours d'une myopie incurable. Il n'était pas sans ignorer la tendresse des adieux du conscrit à sa fiancée, et plusieurs fois il en avait plaisanté avec elle. Mais les cinq années écoulées depuis le départ de ce jeune homme avaient étrangement changé les situations. L'amoureux nigaud du passé s'était transformé en un gai, aimable et séduisant mi-

litaire, et Eustache aurait dû comprendre qu'il avait désormais à compter avec lui. Mais si le Messin était un praticien consommé en fait de protêts et d'assignations, ce livre mystérieux, qu'on appelle un cœur de jeune fille, était pour lui lettre close.

Catherine sentait bien qu'elle avait quelque chose à se faire pardonner de lui, aussi le reçut-elle avec un vif empressement et une sorte de soulagement intime. Elle comprenait que si elle pouvait être sauvée d'un amour sinon coupable au moins irrégulier, le salut ne pouvait venir que d'Eustache lui-même. Elle vint à lui comme on accourt vers son sauveur. La pauvre enfant se réfugiait à l'ombre des tendresses du passé comme sous une égide protectrice. Mais Eustache était à cent lieues de discerner ces nuances. Il conclut de l'accueil de la jeune fille qu'il en était toujours et suprêmement adoré. Les femmes, parfois, doivent prendre en bien profonde pitié les stupidités et les aveuglements de notre suffisance !

Eustache ne fut ni plus ni moins aimable que de coutume. L'infortuné fut même assez mal inspiré pour risquer une plaisanterie sur les airs importants de ce petit sergent qui ne se souvenait pas assez qu'il avait été troisième valet de ferme. Chose étrange, Catherine fut plus choquée de ce sarcasme à l'adresse de Jean qu'elle ne l'avait été des paroles railleuses du sergent à l'endroit de son fiancé. Celui-ci, d'ailleurs, s'obstina à parler affaires avec M. Chailloux; il fit étalage d'érudition à propos d'un cheval acheté par le fermier et atteint de vices rédhibitoires. Il ennuya Catherine, tort impardonnable. Ce que les femmes demandent avant tout à l'homme qu'elles distinguent, c'est de savoir les amuser. Il est vrai que celui qui les amuse est ordinairement l'homme qu'elles sont prêtes à aimer.

Mais Eustache ne resta pas en si beau chemin. En fait de maladresse, il fut complet. Que voulez-vous? il y a des prédestinations! Catherine, à bout de patience après trois heures

de dissertations médico-légales, quitta sans bruit la ferme, et comme on était au dimanche et qu'un clair soleil d'hiver brillait au ciel, elle se rendit sur la place du village où quelques jeunes filles et quelques garçons étaient réunis. Jean était de la partie. Il avait vu entrer Eustache à la ferme, il sut gré à Catherine de l'avoir quittée, ne fût-ce que pour un instant, et il se montra aimable avec elle. Elle en fut surprise et touchée. Jean, amoureux surnuméraire, jouait sur la place la contre-partie du rôle dans lequel Eustache, amant en titre, s'était montré si maladroit à la ferme. Du reste, le sergent ne fut empressé près de Catherine que tout juste ce qui était nécessaire pour causer une douce et sympathique surprise à la jeune fille. Il persista d'ailleurs dans la réserve dont il s'était fait une loi.

Après une heure de causerie, on vit s'ouvrir la porte des Chailloux et Eustache parut sur le seuil. Après quelques hésitations, il se dirigea vers le groupe des jeunes gens. Le malheureux crut de bon goût d'affecter un ton rogue et de trancher du maître. Sans daigner mettre la main à son chapeau, les poings rivés dans les poches de son pantalon, il promena sur l'assistance un regard de supériorité et dit à la fille de M. Chailloux :

— Toi, ici... Catherine ! Ce n'est pas ta place, ma chère. Tu vas me suivre, n'est-ce pas ?

Ainsi Eustache n'avait pu résister à la très-sotte tentation de faire parade, en public, de ses droits sur Catherine. Il avait trouvé joli de parler en futur mari devant le beau sous-officier, sans deviner ce qu'il y avait d'infiniment dangereux dans cette attitude olympienne. Les femmes, même celles qui veulent rester fidèles à leurs devoirs, n'aiment pas qu'on les leur rappelle. A plus forte raison se révoltent-elles contre une démonstration autocratique que ne justifient pas encore des droits acquis. Catherine trouva donc souverainement inconvenante cette intervention brutale de son fiancé et surtout le reproche hautain qu'elle comportait.

— Je reste où je m'amuse !... dit-elle sèchement.

— Eh bien ! tu vas t'amuser avec moi... reprit tranquillement, mais d'un ton absolu, le Messin.

Et saisissant par un geste vif le bras de Catherine, il s'éloigna avec elle. Elle n'osa ni ne voulut d'ailleurs faire résistance, mais elle se retourna, adressant à Jean le plus éloquent des regards. Le fait est qu'à tous les points de vues le Messin avait eu tort de s'offrir ainsi devant sa fiancée en parallèle avec le jeune sergent. Il avait trente ans sonnés, Eustache ; les travaux de cabinet lui avaient valu un commencement de calvitie déjà accusé, et deux ou trois poils de sa moustache grisonnaient décidément sans parler de ce stygmate des tempes, avant-coureur de la décadence et qui, sous le nom terrible de patte-d'oie, est l'enseigne de la maturité, cette bête noire des jeunes filles !... C'était assez d'être brutal, c'était trop d'être chauve devant un gaillard dans l'épanouissement de la jeunesse virile, devant un garçon

.....Grand friseur de moustache,
Beau dameret, sur qui l'œil des femmes s'attache !..

Le regard de Catherine à Jean disait tout cela et bien d'autres choses encore. Quant à notre héros, l'impolitesse d'Eustache lui avait fait monter le rouge au visage ; mais il n'entrait nullement dans ses plans de chercher querelle au futur gendre de M. Chailloux, et il fut assez maître de lui pour rester silencieux ; un sourire de froid dédain plissait l'arc énergique de ses lèvres, et il protesta par un haussement prolongé des épaules qu'Eustache aperçut très-bien. Mais Catherine ne vit que le sourire et son regard ne vengea que trop le beau sergent.

Certes, la cause d'Eustache était la juste cause, après tout ; mais il faut convenir qu'il la défendait très mal. Il va sans dire qu'il couronna ses maladresses par une querelle en régle qu'il chercha à Catherine ; il l'accusa bêtement de trop rechercher la société des paysans. Cette fois, la jeune fille n'y tint plus ; elle regarda Eustache bien en face, et éclatant de rire :

— Des paysans... dit-elle ; qu'est-ce que tu as à dire contre eux ?... Eh ! mon cher, le plus beau de ton nez en est fait !

Pardon pour cette répartie un peu vive et assez peu poétique. Mais Catherine est une jeune fille des champs, elle est du bois dont Molière a fait les Dorine et les Marton, qui n'ont pas, suivant l'expression villageoise, leur langue dans leur poche.

Une conversation aigre-douce s'en suivit entre les deux fiancés. Catherine prenait de l'âge et de l'assurance, par conséquent elle n'était plus la fillette de quinze ans, sans volonté et sans initiative.

— Voyez-vous, la petite révoltée !... dit enfin Eustache moitié figue, moitié raisin. Une fois mariés, comme je te vais la mettre à la raison !...

— Mariés !... s'écria Catherine. Oh ! ce n'est pas encore fait !...

On se sépara sur ce mot qui partit comme un bouquet d'artifice. Mais ce mot n'éclaira pas Eustache.

III.

Il ne faudrait pas croire que Jean perdît ainsi tout son temps en rendez-vous galants avec Nichon la dodue, ou en stratégies amoureuses dont la belle Catherine était l'attrayant objectif. Pardon pour ce mot technique qui est de mise peut-être en parlant de notre jeune héros qui venait de prendre Sébastopol, cet autre objectif gigantesque. Bravement, le jeune homme mettait bas son uniforme pendant la semaine pour ne le reprendre que le dimanche, et, revêtant la blouse gauloise, il aidait le père Chenu dans ses travaux champêtres. En octobre il lui avait donné un fort coup de main pour la cueillette des fruits du jardin et l'arrachage des légumes tardifs. L'hiver était venu et, armé de la cognée et de la serpe, il trapait les buissons à fagots, abattait les arbres

morts, étêtait les saules et ébranchait les peupliers. Il lui arriva même d'accepter divers travaux que lui confia M. Chailloux et pour lesquels il reçut une légitime rémunération. Il n'avait pas à faire le délicat envers son ancien maître, et il n'était pas assez riche pour refuser les bonnes aubaines. Il n'était pas faché, d'ailleurs, de prouver qu'il avait conservé les habitudes et les goûts du travail. M. Chailloux put même se convaincre qu'il en avait acquis l'intelligence à un degré supérieur à celui qu'il montrait avant que le sort ne fit de l'humble domestique un sous-officier d'avenir.

On touchait à la mi-février, et depuis quelques jours Jean s'apercevait qu'un nuage était amassé sur le front de son père nourricier. Celui-ci, symptôme grave, s'abstenait depuis quelque temps de fréquenter le cabaret le soir du dimanche, et dans ces momens-là, surtout, la taciturnité du vieux soldat devenait plus évidente et plus expressive. Enfin, la Chenute avait parfois les yeux rouges, et Jean sentait bien qu'on lui cachait quelque chose. A toutes ses questions on répondait par des fins de non-recevoir ou par des dénégations. Cette situation devenait anxieuse et Jean se creusait la tête pour deviner de quel point de l'horizon venait l'orage.

Hélas! ce point de l'horizon était marqué sur la carte du pays par le nom d'un village voisin, du village précisément qui avait l'honneur de servir de résidence à un notaire impérial. Les Chenu devaient à cet officier ministériel des arrérages assez considérables et ils n'étaient pas en situation de les acquitter. De retards en retards, la somme était devenue rondelette, et déjà les malheureux débiteurs avaient reçu maints avis officieux concluant avec une désespérante précision au paiement immédiat. Les dépenses occasionnées par le retour de défunt Anastase, les frais qu'avait entraînés sa maladie, avaient mis en désarroi les finances du chétif ménage. Il était plus que temps d'aviser. De là les préoccupations du vieux couple.

Le père Chenu, poussé à bout, songeait à prendre un parti héroïque. Le plus clair de ses ressources réalisables beuglait, mangeait et ruminait dans son écurie, sous la forme d'une vache laitière de belle venue et de très-bon rapport. Mais vendre cette brave bête était un coup de désespoir équivalent pour tout le monde à une déclaration de ruine. Se défaire de la nourricière du logis, c'est l'extrémité la plus dure à laquelle puisse être réduit un ménage campagnard. Aussi, les deux époux y songeaient depuis un mois, chacun de son côté, sans que l'un eût fait part à l'autre de ses projets et de ses douleurs. Il fallait pourtant en finir. Une sommation par huissier vint trancher le nœud gordien.

— Nous la vendrons!... dit le père Chenu en étouffant un soupir capable de courber un champ de maïs.

— Vendons-la, et tout de suite!... articula la pauvre Chenute en dévorant ses larmes.

Remarquons que ni le père Chenu ni sa femme ne désignèrent l'objet de la vente à effectuer, c'était inutile. Tous deux ne faisaient que continuer tout haut un entretien commencé tout bas depuis de longs jours.

Le père Chenu se rendit ce jour-là dans un bourg voisin. Le lendemain, il pria Jean de profiter d'un demi-soleil pour donner un coup de bêche dans une petite pièce de terre assez éloignée du village. Le vieillard voulait recevoir les chalands de sa vache en l'absence de son fils.

Les Israélites sont en possession, dans nos campagnes, du commerce des bestiaux. Comme dans toutes les directions qui ont le trafic pour base, ils déploient dans ce métier une habileté inouie. Pour gagner vingt francs, la plupart d'entre eux dépensent autant et plus de ruse, de calculs, de génie mercantile, que M. le baron de Rothschild pour acquérir un million de plus. Ils ont réglementé la concurrence et l'ont soumise aux lois d'une sorte de franc-maçonnerie que connaissent vaguement tous les campagnards un

peu madrés et qui produit pourtant presque toujours ses résultats. Il y aurait une étude curieuse à faire des mœurs et des habitudes de négoce de ces Israélites voyageurs.

Le premier enfant de Jacob qui se présenta pour acheter la vache en offrit deux cent dix francs ; elle en valait deux cent cinquante environ. Le père Chenu refusa. Le marchand lui dit qu'il avait tort et qu'il reviendrait à lui, mais il n'insista pas et se retira.

Un autre vint et proposa deux cent cinq francs, un troisième dix francs de moins. Le père Chenu lui fit de gros yeux et lui montra le poing. Il se retira sans mot dire. Le lendemain la Chenute se rendit au bourg et proposa sa bête au premier marchand pour le prix qu'il en avait offert. Il fit des difficultés, la viande sur pied avait baissé de prix la veille, beaucoup baissé ; puisqu'il avait fait une offre il ne voulait pas se dédire, mais à la condition qu'on lui ferait un rabais de cent sous pour sa double course. La Chenute lui dit qu'elle ne pouvait engager la parole de son mari, mais que s'il revenait le lendemain à Damécourt l'affaire se conclurait probablement.

Mais il arriva ceci. Jean, tout en bêchant son lopin, avait vu ces allées et venues des Israélites au village. Le lendemain il aperçut au loin la Chenute se dirigeant vers le bourg habité par les marchands de bestiaux, un soupçon lui vint. Le soir, à Damécourt, il s'informa et il n'eut pas de peine à apprendre que c'était bien chez son père nourricier que les trois hommes avaient fait visite en compagnie de leurs chiens, ces chiens d'une race spéciale qui, en guise de collier, ont une corde d'écurie enroulée autour du cou. Jean ne dit rien à ses parents adoptifs, mais il savait à quoi s'en tenir.

Il se leva dès l'aube et s'en alla flâner sur la route du bourg. A moitié chemin il rencontra l'Israélite qui venait conclure le marché.

— Ah ! c'est vous, Samuel... dit Jean d'un air affairé.

Vous venez pour la vache. Mais le père Chenu a changé d'idée... et je venais...

— Changé d'idée!... mais ça ne fait pas mon compte, ça... il y a marché fait...

— Vous avez donné des arrhes?...

— Je ne dis pas ça... mais...

— Au revoir, M. Samuel... à une autre fois... au premier veau à vendre, vous aurez la préférence!...

Le juif retourna sur ses pas en grommelant, tandis qu'il était attendu avec anxiété chez les Chenu.

Jean prit un chemin de traverse et se dirigea allégrement sur Véricourt, le village ou résidait le notaire, créancier du père Chenu. Quand l'étude fut ouverte, il se présenta au nom de son père nourricier et paya jusqu'au dernier centime la somme due. On lui donna quittance.

A son retour de Crimée, Jean avait un petit pécule résultant de ses économies, car il était sobre et la cantine ne le voyait guère. De plus, comme membre de la Légion d'honneur et titulaire de la médaille, il avait récemment touché l'arriéré du semestre et il se trouvait à la tête d'une somme d'environ quatre cents francs, grossie encore par ce qu'il avait reçu du fermier. Mais il avait laissé cent écus chez le notaire.

Il trouva les Chenu affairés, visiblement inquiets. Ils ne purent réprimer un mouvement de désappointement en le voyant revenir. Ils le croyaient occupé au travail commencé la veille et ne l'attendaient qu'à midi.

— Tu ne vas pas aux *petites raies*, Chant?... dit la Chenute en tracassant avec activité dans la maison pour se donner une contenance.

— Ma foi non, mère... pas pour l'instant. Le mal de tête m'a pris... plus tard j'achèverai la besogne...

Et Jean alluma gravement une pipe.

La Chenute ne répliqua pas, mais elle courut à la porte de la rue pour voir si le juif arrivait; elle craignait maintenant sa venue tandis que Jean était à la maison.

— La Chenute a quelque chose, dit Jean, et vous aussi père...

— J'ai quelque chose, moi?...

— Oui, et je sais bien ce que vous avez... Je parie que la mère est allée voir si... si le marchand n'arrive pas...

Et le brave garçon, tout en voulant tirer ses pauvres parents de peine, se troublait à la pensée de leur dévoiler sa généreuse et pourtant toute naturelle intervention.

— Qui t'a dit ça?... fit le père Chenu en se levant avec vivacité et en se frottant le front d'une main tremblante.

— Je le sais, voilà tout...

Ici la Chenute opéra sa rentrée et entendit le dernier mot de Jean.

— Vous voulez vendre votre pauvre vache, votre seule ressource... Est-ce cela?

— Eh bien! oui, dit le père Chenu en retombant sur sa chaise d'un air accablé. Les eaux sont basses, garçon... et il faut ce qu'il faut.

— C'est-à-dire, intervint la Chenute avec volubilité, que nous n'avons pas le sou, et que le notaire veut être payé... Oh! ça crie vengeance!... un si bon lait! une si brave bête!...

— Le notaire? fit Jean avec un sourire.

— Je n'ai rien à dire contre lui, dit la Chenute... On doit, il faut payer. Ce n'est que juste... mais...

— Mais quand on ne doit rien? demanda Jean.

— Mon pauvre Chant, tu ne connais pas nos affaires... soupira le père Chenu.

— Mieux que vous, père... sans me flatter. Je vous dis moi que vous ne devez rien au notaire, pas un rouge liard... et la preuve c'est que voilà sa quittance.

Le père Chenu prit avidement le papier et le retourna dans tous les sens; la Chenute en fit autant.

— Je n'y vois pas un traître mot, dit la Chenute avec une gesticulation animée.

— Ni moi non plus... fit le père Chenu qui étranglait.

Je crois bien, tous deux avaient les larmes aux yeux.

— Et voilà pourquoi le juif ne viendra pas... conclut Jean avec tranquillité.

Le jeune homme fut embrassé, félicité, et même un peu rabroué pour sa générosité prodigue, et tout cela à la fois et du meilleur cœur et avec les meilleures larmes. Cette scène, assurément, payait largement les cent écus. Le père Grandpart seul n'eut pas été de cet avis.

Quand les premiers transports furent un peu calmés, la Chenute s'éclipsa doucement et laissa le père et le fils en tête à tête. La brave femme qui, en général, ne pouvait rien avoir sur la conscience sans en faire part aussitôt à ses amis et connaissances, cédait à un irrésistible besoin de raconter à qui voulait l'entendre la belle action du jeune sergent. Elle en avait pour deux heures bien comptées de commérage et d'amplification, et la soupe de midi était sérieusement menacée dans son existence ou du moins dans sa confection à l'heure ponctuelle.

— Ah çà! mon garçon, dit le père Chenu un peu remis de son émotion... tu t'es ruiné pour nous, c'est clair. Ce n'est pas que ça m'étonne, car je crois que j'en aurais fait autant à ta place. Mais voyons, parlons raison. Quels sont tes projets... tu ne m'as jamais répondu franchement à cette question. Retournes-tu bientôt à ton régiment?.. Sans reproche, il y a cinq mois que te voilà à Damécourt, et...

— D'abord, père, je ne pouvais pas vous dire ce que j'ignorais moi-même. Ma réponse dépendait de circonstances qui... mais bath!.. je vais tout vous dire, là... militairement... En arrivant ici, je ne savais pas si je me déciderais à me fixer près de vous ou à continuer le métier. Le régiment a du bon, et comme un autre je pourrais arriver à changer mes galons contre une épaulette... mais voyez-vous, père Chenu, il faut être raisonnable, il faut savoir se rendre justice. Je ne suis pas un savant, non, il s'en faut: je sais lire, je n'écris pas mal un bout de lettre,

et on dit que j'ai de l'orthographe. Joignez à ça les quatre régles de l'arithmétique, quelques bribes d'histoire, sans parler du code du fantassin, et j'aurai montré le fond du sac. C'est assez pour faire venir du blé et des pommes de terre, mais ce n'est guère pour faire figure dans le monde. Et d'ailleurs me fera-t-on officier aussitôt que je l'espère, que vous le supposez?... c'est au moins très-douteux. Je ne boude pas sur le champ de bataille, c'est vrai, mais il y a dans l'armée, il y a dans mon régiment, une foule de jeunes gens beaucoup mieux éduqués et tout aussi braves que moi et qui feraient meilleure figure dans les salons que le pauvre enfant trouvé. On leur donne naturellement la préférence et on fait bien. J'arriverais... oh! je n'en doute pas! mais quand?.. et une fois arrivé, une fois forcé de tenir mon rang, je sentirais trop tout ce qui me manque, et je n'aime pas les humiliations. Vous me croyez un aigle et un prodige parce que nous sommes tous à Damécourt de bonnes pâtes de campagnards dont on fait d'excellents soldats et même de gentils sous-officiers, mais on ne se doute pas ici de tout ce qu'il faut pour être à la hauteur d'une situation qui nous met de pair avec les beaux messieurs et les belles dames. Vous me direz que beaucoup de nos généraux, même de nos maréchaux ont commencé comme moi et fini avec toutes les étoiles du ciel sur leurs grosses épaulettes. Mais, voyez-vous! les grandes guerres ne se recommencent pas tous les vingt ans, et j'imagine, d'ailleurs, que ces enfants gâtés de la fortune en savaient plus long qu'ils ne voulaient bien le dire. Et puis on n'était pas si difficile, autrefois, sur le chapitre de l'instruction, tandis qu'aujourd'hui... aujourd'hui, père, je connais dans le régiment cinquante jeunes gens, sous-officiers comme moi ou simples soldats, qui ont fait toutes leurs classes et qui savent autant de latin que monsieur le curé!.. Malgré tout, j'aurais persévéré, sauf à piocher dur à l'école du régiment... si je n'avais

un espoir... ça va vous paraître drôle... oui, si je ne comptais... c'est singulier, ça ne peut pas me sortir du gosier, quoi !

— Tu te gênes avec le papa Chenu, maintenant?... fit le vieux soldat qui avait écouté attentivement et paru approuver la rhétorique du jeune homme.

— Eh bien! voici la chose... mon espoir, c'est de m'établir ici... avec une femme que j'aime... Tant pis, le mot est lâché !

— Ah! voilà une bonne parole, Chant! dit le père Chenu épanoui... Quant à la *basselle* — le mot patois de demoiselle — j'ai beau ouvrir des yeux comme une porte cochère... du diable si je la vois d'ici !..

— Cherchez bien, père...

— Ah ça ! ce n'est pas la grosse Victoire, je suppose?.. je sais bien qu'on a dit...

— Allons donc !..

— Ni la basselle au garde champêtre... je te refuserais mon consentement, d'abord...

— Vous n'y êtes pas...

— Dans tous les cas... j'en connais une... certes, ce n'est pas celle-là qui...

— Je crois que vous brûlez, père, dit Jean en rougissant malgré lui.

— Comment, je brûle? mais je parle d'une donzelle à qui tu ne parles tant seulement pas une fois en huit jours... Dans le temps, c'est vrai, tu as risqué un doigt de cour... on sait çà... mais maintenant... une chaîne de puits et toi c'est la même chose près d'elle. D'ailleurs elle est trop riche pour toi... et enfin...

— Enfin?

— Elle est la promise d'un autre... Donc, je cherche ailleurs...

— Si vous cherchez ailleurs, vous n'aurez pas de chance de trouver, père.

— Comment?.. Ah ça, rêves-tu, garçon... la Catherine?..

— Elle-même. La Catherine en personne... malgré son papa et malgré son Eustache, malgré les Chailloux, les Grandpart et toute la séquelle. J'ai mis ça dans ma tête et un peu dans mon cœur, père, et ce sera... Oh! ça date de loin...

— Mais tu es pauvre comme un rat d'église, et elle est riche...

— Et depuis quand donc, pour se marier, faut-il uniquement réunir deux sacs d'écus? un seul sac, c'est bien assez... et quand on s'aime, ça fait contrepoids.

— Au fait, tu as raison, réfléchit le père Chenu... avec ta croix, ta médaille... et puis... et puis le peu que tu auras de moi... tous ces peu là, ça fait quelque chose...

— Comment, ce que j'aurai de vous! s'écria Jean.

— Tiens, ça va sans dire, ça... on fera son testament comme un gros hère... et tu auras la cassine et le lopin, quoi!.. Est-ce que j'ai un plus proche parent que toi, par hasard? à peine des petits-cousins, et tu es mon enfant!

Ce fut au tour de Jean de remercier son père adoptif, mais celui-ci coupa court aux effusions.

— Tout ça ne m'explique pas, continua le père Chenu en se grattant le front de plus belle, pourquoi ayant des vues sur la Catherine, tu fais le beau avec celle-ci, avec celle-là... sans avoir l'air de t'occuper d'elle...

— Eh! père Chenu, ceci est mon affaire... Vous entendez bien que quand le maréchal Pélissier a voulu prendre Malakoff, il a tiré un plan et dressé des batteries... eh bien! je fais comme lui... et morbleu! je n'ai pas vaincu à Sébastopol pour être dégommé à Damécourt.

— Mais quand on aime une fillette on lui fait les doux yeux... on est empressé... on la guette le soir sur le pas de la porte pour causer un brin...

— Ça se faisait peut-être comme ça de votre temps; mais aujourd'hui on y met un peu plus de cérémonie...

Vous me disiez tout à l'heure que Catherine était promise au fils Grandpart?

— Raison de plus pour faire le doucereux.

— Tenez, père Chenu, je vois que vous n'entendez rien aux affaires de cœur. Si je m'étais montré amoureux, je serais éconduit à l'heure qu'il est... raide comme balle... tandis que... enfin, suffit!.. Sachez seulement que les femmes se font toujours un malin plaisir de refuser ce qu'on leur offre et ont la fureur d'obtenir ce qu'on leur refuse. Pas un mot de tout ceci à la Chenute, au moins, un coup de langue pourrait tout faire manquer.

— Diable! le gars est madré, dit le père Chenu avec admiration. Tiens, je crois décidément que tu as tort... tu ferais un si bel officier, et si malin!

— J'aime mieux faire un bon fermier avec Catherine, père; que voulez-vous? je l'aime!

— A la bonne heure! et voilà qui m'explique tes beaux raisonnements de tout à l'heure pour ne plus retourner au régiment. Mais, j'y pense, ton congé est expiré?

— Non, pére... je suis en congé renouvelable. Et voilà ce que je n'ai pas encore voulu vous dire, et ce que je vous prie de ne pas répandre. Si je ne réussis pas dans ce que vous savez... eh bien! je rejoins mon corps... et tout sera dit... Mais...

— Mais quoi?

— Je crois que je resterai!.. dit le jeune homme avec un sourire passablement avantageux.

En ce moment l'angelus de midi sonnait, et la Chenute, hors d'haleine et un peu confuse, revenait au logis. Le père Chenu fut discret: il avait reçu une consigne de son cher sergent, le vieux soldat n'était pas homme à y manquer.

LE DÉNOUEMENT.

I.

Dès les premiers jours de mars, le temps se mit au beau. Les cultivateurs commencèrent à l'envi le labourage et les semailles de printemps. Un incident fâcheux vint contrarier, à leur début, les travaux de la ferme de M. Chailloux. Le second valet tomba sérieusement malade, il fallut le renvoyer à sa famille; le fermier proposa alors à Jean de prendre sa place jusqu'à son rétablissement. Jean n'hésita pas à accepter, mais il ne se départit pas de la prudence qui, jusqu'ici, avait présidé à ses rapports avec la fille de la maison. Quand Catherine apprit le parti auquel on s'était arrêté, elle s'arrangea pour rencontrer Jean dans une allée du jardin.

— Eh bien! monsieur Jean, dit-elle d'un ton qu'elle s'efforça de rendre indifférent mais qui contrastait avec l'émotion que révélaient les soulèvements de son corsage, vous voilà donc de nouveau chez nous?..

— Oui, mam'zelle, pour quelques jours, et parce que M. Chailloux m'a fait venir.

Il dit et passa outre. Catherine étouffa un joli petit soupir.

Après quelques jours, pendant lesquels Jean évita soigneusement de se trouver seul avec Catherine, on toucha à l'extrême limite du carnaval. Les labeurs ne furent pas interrompus le mardi-gras, mais M. Chailloux invita pour le soir quelques amis, et naturellement Jean fut de la partie. Après la seconde attelée qui fut plus courte que d'habitude, le sergent trouva à la ferme une bande joyeuse déjà occupée à la confection des beignets, pâtisserie toute lor-

raine, et qui constitue le régal obligé du carnaval. Madame Grandpart, Eustache et sa sœur Rosalie, étaient à la ferme, ainsi que le frère de M. Chailloux. Le sergent alla faire un bout de toilette et il reparut rasé de frais, vêtu d'une blouse bien coupée, le col blanc rabattu sur un foulard dont les bouts de couleurs véhémentes volaient au vent. Dans ce costume élégamment champêtre, c'était vraiment un fort beau garçon.

Il fit l'empressé près des jeunes filles et montra une grande aisance dans ses rapports avec le fiancé de Catherine. Celui-ci prit cette bonhomie pour des avances pusillanimes et trancha de l'homme supérieur. Jean n'y prit garde, et rien ne vint troubler les ébats de cette heureuse jeunesse. Rosalie avait grandi, s'était formée, et c'était, à tout prendre, un assez beau brin de fille. Jean parut être de cet avis et adressa des compliments à Mme Grandpart sur sa fille. Une mère écoute toujours avec complaisance les éloges qu'on fait de son enfant, et malgré les regards de hauteur du Messin, Jean, Mme Grandpart et Rosalie ne tardèrent pas à être au mieux. Catherine voyait tout cela du coin de l'œil et en souffrait peut-être un peu. Une impulsion naturelle et toute conforme au génie féminin la rapprocha d'Eustache envers qui elle se montra presque tendre et expansive. Ces démonstrations, sous forme de représailles, firent sourire M. Jean. Il y eut un moment où Catherine passa familièrement son bras sous celui de M. Eustache qui, sans regarder sa jolie fiancée, prit une pose de triomphateur. Quand Catherine tourna les yeux vers le sergent qui était éloigné d'elle de quelques pas, Jean lui adressa un clin-d'œil approbateur, en même temps que ses deux mains, en se rapprochant discrètement et à plusieurs reprises, lui disaient bravo.

La jeune fille, décontenancée, baissa les yeux et quitta brusquement Eustache. Elle avait le cœur gros. Jean s'approcha d'elle :

— Je vois avec plaisir, dit-il, que vous êtes disposée à suivre mon conseil... A quand la noce?

Catherine, outrée de dépit, rejoignit le groupe principal des invités; elle chanta un couplet de chanson avec un entrain fébrile, puis, sans transition, elle resta morne et silencieuse.

Jean se rapprocha de Rosalie et parut fort occupé d'elle. Cette jeune fille brillait assez peu par l'intelligence, mais sa beauté était réelle, ses yeux bien fendus, sa bouche un nid de perles. Je ne sais si le sergent lui dit toutes ces belles choses, mais ce qu'il y a de certain c'est qu'elle l'écouta avec une complaisance visible. Elle était très-légitimement flattée des attentions du beau militaire, car elle n'ignorait pas qu'il était la coqueluche des belles de l'alentour. Les hommes, si fiers de leurs succès amoureux, ne savent pas assez que presque toujours ils les doivent bien plutôt à la vanité des femmes qu'aux mérites qu'ils s'attribuent.

On joua à tous les jeux de circonstance. Le village s'est emparé des jeux dits innocents, par antithèse sans doute, depuis que le rigorisme des mœurs de la ville les a bannis de nos salons. Transplantés dans les réunions champêtres, ils y prospérent et y fleurissent avec leur cortége de gages tendres ou moqueurs, de confidences et d'embrassades. Seulement, le sans-façon des habitudes campagnardes leur a communiqué des allures un peu risquées qui ne sont pas toujours exactement conformes aux règles de la plus stricte convenance. Les bouquets à Chloris n'y sont pas toujours d'un goût parfait, la règle de leurs couvents n'y est pas toujours très-rigide, et les baisers cueillis sur les joues rurales y ont d'indiscrets retentissements.

Plusieurs fois M. Jean, au premier gage touché, invoqua le droit d'aller choisir des fleurs avec Mlle Rosalie, et Mlle Rosalie ne se fit pas trop prier pour l'accompagner dans les angles à demi-sombres où s'exercent d'ordinaire ces horticultures de fantaisie.

Eustache paraissait assez contrarié de ces privautés qui constituaient mademoiselle sa sœur en coquetterie réglée avec le beau sergent, mais il comprit que chacun lui jeterait la pierre s'il prenait l'attitude d'un trouble-fête, et sagement il se tut. Quant à Catherine, elle fit bonne contenance. Pendant un instant où les deux cousines se trouvaient côte à côte, Rosalie glissa, sans penser à mal, dans l'oreille de la fiancée d'Eustache :

— Comme il est bien, M. Jean ! n'est-ce pas, Catherine ?

— Tu trouves ? fit la pauvre enfant. Alors, méfie-toi.

Rosalie ouvrit de grands yeux. Le fait est qu'elle ne pouvait deviner le sens de cette recommandation, dont bien décidément la pauvre Catherine n'avait pas assez tenu compte.

De sévères aristarques pourront ne pas approuver peut-être en ces conjonctures la conduite de notre héros, mais c'était après tout dans un intérêt dont on sait maintenant le secret que M. Jean avait cru pouvoir tenir rigueur à la fille de M. Chailloux, et bien évidemment il serait difficile de le condamner sur ce chef. Il crut pouvoir flatter la coquetterie de la jeune Rosalie, et on le trouvera sans doute répréhensible en ce point. Mais la fille du père Grandpart n'était pas précisément de complexion tendre, et ces expérimentations la laissèrent, au fond, dans le calme inaltérable de sa placide nature. Notre héros avait très-bien discerné l'innocuité de ses trames en ce qui concernait Rosalie, et pas plus qu'elle-même il n'attachait d'importance à ses rustiques galanteries. Après tout, M. Jean n'était pas un Grandisson et le beau renom des sept sages de la Grèce, dont il n'avait jamais entendu parler, d'ailleurs, n'excitait en lui aucune espèce d'émulation.

Mais voyons quelles ressources de stratégie il employa dans ces mémorables circonstances.

Après un gage racheté par lui, Jean, conformément à son droit, se leva et dit :

— J'ordonne au premier gage touché, c'est-à-dire à celui ou à celle qui le réclamera, d'aller au fond du jardin, d'y embrasser la serrure et de se faire accompagner par un garçon ou une fille qu'il désignera.

Jean avait fait en sorte que le gage qui allait être choisi fût l'un des siens; ce qui arriva, en effet, grâce à une facile et ordinaire complicité.

Catherine, le sein oppressé, les lèvres frémissantes, se leva et quitta la salle sans mot dire, mais en jetant un demi-regard chargé d'angoisses sur Jean.

Celui ci se leva à son tour et prit la main de Rosalie pour accomplir le programme que lui-même avait tracé.

Pour arriver au jardin, il fallait traverser un couloir éclairé par une lampe rustique et qui régnait à droite et à gauche des écuries. A la porte extérieure, les deux jeunes gens trouvèrent Catherine qui les attendait dans une immobilité de statue.

— Rosalie vous n'irez pas avec Jean au jardin, dit-elle résolument. Je ne le veux pas.

— Mon Dieu! je n'y tiens pas! dit la jeune fille étonnée de l'expression qui accentua ces mots. D'ailleurs, je n'aime pas de me promener la nuit et j'avais déjà peur...

— Vous nous êtes confiée, cousine, continua Catherine, et si votre père apprenait ceci, il vous gronderait. Tu diras que j'ai racheté le gage pour toi et pour te faire plaisir... ajouta Catherine en reprenant le tutoiement quasi fraternel.

Rosalie prit sa cousine au mot et pensa qu'elle avait voulu lui éviter une mercuriale de son père qui n'était pas précisément tendre pour elle. La jeune fille s'éloigna en chantant.

— Maintenant, dit Jean avec sévérité, m'expliquerez-vous, Catherine...

Il n'acheva pas.

Catherine était devant lui, pâle comme l'astre de la nuit

qui éclairait cette scène, inondée de larmes, tremblante comme la feuille de mai au vent du soir.

— Si vous ne me comprenez pas, Jean, dit-elle, c'est que vous ne le voulez pas...

En un clin-d'œil tout fut changé dans l'attitude de Jean, dans son geste, dans son regard.

Il prit la main de Catherine...

— Je pleure aussi, vois... dit-il tout frémissant. Pardon, ma Catherine, pardon pour tout le mal que je t'ai fait... mais c'était nécessaire, vois-tu... mon serment du départ, mon serment que tu as repoussé, je l'ai tenu... je le tenais encore en évitant de te rencontrer; j'y étais fidèle en courtisant celle-ci ou celle-là, car c'était encore pour me faire aimer de toi. Vois-tu, tu es tout mon amour et tout mon espoir... tu es ma vie même, Catherine... car si tu ne deviens ma femme, je retourne au régiment et je me fais tuer à la première affaire...

Catherine tomba plutôt qu'elle ne s'assit sur un banc voisin. Elle ne pouvait porter le doux fardeau de la joie pure qui animait tout son être. Sans voix et sans regard, elle était perdue dans cette béatitude des vraies tendresses auxquelles Dieu sourit du haut du ciel.

— J'ai peut-être tort de vous dire cela si vite... ajouta Jean avec plus de calme. Mais moi aussi j'avais le cœur tout plein... Me pardonnez-vous Catherine?

— Oui, Jean, puisque je vous aime. Mon père est bon, il ne voudra pas nous séparer.

— Ceci est moins sûr, Catherine. Laissez-moi vous guider. Faites l'indifférente avec moi, il le faut... jusqu'au moment où nous nous déclarerons... Quant à Eustache, ce n'est pas vous qu'il aime, ce sont vos écus. Il se consolera avec une autre dot. Sachez bien que ce qui nous arrive, c'est le rêve de ma vie, mais c'est un rêve qui devait s'accomplir. Pour moi, j'y ai toujours cru. Le bon Dieu aime la tendresse fidèle.

— Ah ! comme vous m'avez changée, Jean... moi qui croyais aimer... le cousin. C'est à présent que je comprends la vraie amitié, l'amitié pour toujours.

— Merci, Catherine, et maintenant rentrons. Il ne faut pas qu'il y ait des soupçons sur nous. Tu seras ma femme, quel bonheur !

— Jean !

Et avant de rentrer, les deux jeunes gens échangèrent le baiser des fiançailles. Jean prit un petit air indifférent. Catherine ne put aussi bien commander à ses sentiments. Ils éclataient sur son doux visage en sourires heureux, en regards où brillaient les délices de l'apaisement et des longs espoirs.

La salle basse comptait un hôte de plus. Le père Grandpart, ses affaires terminées, avait voulu prendre sa part du souper, sous prétexte de venir chercher sa maisonnée. Au moment où Jean et Catherine reparurent, il était en grande conversation avec le Messin. Celui-ci lui racontait les incidents de la journée, les attentions de Jean pour Rosalie, le dépit qu'il en avait éprouvé.

— C'est au point, acheva-t-il, que sans Catherine ce mauvais soldat emmenait Rosalie au fond du jardin. Cette petite fille n'aurait qu'à écouter ce beau merle.

— Je lui ferais chanter une drôle de chanson, dit le père Grandpart. Ce n'est pas que Rosalie soit folâtre et quelle se soucie des garçons ; mais on doit garder son rang, et tu as bien fait de me prévenir.

Eustache se frottait les mains. Sans voir positivement un rival dans le jeune militaire, il nourrissait contre lui la rancune des cœurs vulgaires contre les supériorités incontestables. Et puis, il y a des pressentiments !

Les jeux innocents étaient terminés. Rosalie, qui avait reçu un coup de boutoir de son aimable père, boudait dans un coin. Eustache avait été rejoindre M. Chailloux qui fumait sa pipe dans la cuisine. Le premier valet et Grégoire

étaient aux écuries avec Jean. Le père Grandpart quitta la salle basse à son tour et se dirigea vers le sergent qui examinait la litière des chevaux. Sans façon, le vieillard tira Jean par sa blouse, pour qu'il se retournât, puis il croisa ses mains crochues sur sa poitrine,

— Ah ! çà, toi... dit-il brutalement.

Mais Jean l'interrompit.

— Pardon, monsieur Grandpart, est-ce à moi que vous parlez ? dit-il froidement.

— Tu le sais bien, faraud, et...

— D'abord, je n'ai jamais gardé vos vaches, je crois, et je vous prie d'être plus honnête envers moi.

— Vous verrez qu'il faudra mettre des mitaines pour parler à monsieur ! ricana le père Grandpart.

En ce moment, Eustache s'avançait sur la pointe du pied; mais par prudence il se tint sur le pas de la porte conduisant à l'étage. Il assistait ainsi, sans y prendre part, à la scène qui s'annonçait.

— Ah ! ça, qu'est-ce qui vous prend, monsieur Grandpart ?

— Il me prend que vous avez rôdé ce soir autour de Rosalie et que ça ne me convient pas. Les filles comme elle n'écoutent pas les galants de votre espèce, entendez-vous ?

— Monsieur Grandpart, les galants de mon espèce font toujours honneur aux filles à qui ils font la cour. Vous avez parfaitement le droit d'empêcher votre demoiselle de m'écouter, mais moi j'ai l'habitude d'être galant avec les filles que je trouve jolies. Vous connaissez le proverbe patois: « Je lâche mes coqs, surveillez vos poules. » On n'a pas vingt-cinq ans pour rester dans un coin comme un saint dans sa niche !

— Les coqs comme toi on en fait des fricassées ! dit le père Grandpart dont les oreilles commençaient à s'échauffer. Je vous demande un peu, ce sergent de deux liards qui en conte aux filles de fermier. Et un enfant d'hospice, encore !

— Taisez-vous ! dit Jean avec autorité en saisissant le

bras du vieillard. Vous êtes un vieux et je vous respecte... Mais si vous ajoutez un mot, si vous recommencez cette querelle d'Allemand, ce n'est pas à vous que je m'en prendrai, c'est à votre nigaud de fils... qui est là bas... qui nous écoute et qui ne croit pas que je le vois. Il est jeune, lui, et il est de taille à se défendre. D'ailleurs, il a déjà pris envers moi des airs qui ne m'ont pas convenu... Il paiera le tout en bloc et je lui ferai rentrer dans le ventre les mots mal sonnants qui sortiront de votre bouche...

— Oh! parce que vous avez des galons... fit le père Grandpart subitement radouci.

— Galons ou non, j'entends qu'on me respecte et on me respectera. Sinon, gare dessous !

Eustache s'esquiva sans mot dire. Le père Grandpart furieux alla conter la scène à M. Chailloux qui lui donna à peu près tort. Il essaya de lui faire comprendre que, pauvre ou non, Jean était devenu un personnage et que l'homme sur la poitrine duquel brillait le signe de l'honneur n'était plus un garçon de ferme qu'on pouvait rudoyer. Cependant le père de Catherine fronça les sourcils en apprenant l'épisode du jardin, et le lendemain Jean était congédié.

***

(La fin à la prochaine livraison).



LE CIGARE DE MANILLE.

> La fumée de ma gloire ne vaut pas
> la fumée de ma pipe.

De tabac, blonde feuille,
Rapide allume-toi,
En ami je t'accueille,
Dans ton parfum j'ai foi.
T'élevant si légère,
Enivrante vapeur,
Comme un rêve du cœur
Tu sembles fuir la terre.
J'aime à suivre dans l'air
Ta spirale embaumée;
Va, monte vers l'éther,
Monte, chère fumée,
Aux choses d'ici-bas,
Non, ne te mêles pas.
Grâce à toi toujours vite
Coule chaque moment,
L'espace est sans limite...
Dans un rêve charmant
On croit voir du Bosphore
Les flots diamantés,
Des minarets encore
En l'onde répétés.
Un jet d'eau, des cascades
Dont les sveltes arcades,
Aux brillantes couleurs,
Versent comme une pluie
De rubis et de fleurs
Sur la terre éblouie!

Salut, divin séjour,
Etincelante Asie,
Eden de poésie,
Beaux lieux, berceau du jour!

Comme dans l'atmosphère
D'une idéale sphère,
Porté sur l'aile d'or
De la riante ivresse,
Redoublant de vitesse
Et bénissant le sort,
A Bornéo je passe,
Mon œil avide embrasse,
Délicieux moments,
Les heureuses demeures
Où l'on redit les heures
Au son des instruments.
Puis, avec indolence,
Rêveuse somnolence,
Mollement transporté
Dans un site enchanté,
Sous la fraîche avenue
D'églantiers odorants,
C'est un essaim d'enfants
Qui se jette à ma vue.
Papillons gracieux
De ces plages fleuries,
Mésanges bien chéries
Au vol capricieux,
Doux anges de la terre
Qui passez ici-bas,
Etreignez votre mère
Tendrement dans vos bras,
Et par une caresse,
Un sourire d'amour,
Atténuez sans cesse
Les soins de chaque jour.
Tableaux remplis de grâce,
Mensonge étincelant,

Fleurs, enfants, tout s'efface....
Du Manille excellent
S'éteint la feuille blonde.
Car, je revois du monde
L'orgueil, la vanité,
Et mon âme est de suite
Ramenée au plus vite
A la réalité.

Ed. Carbault.



CHRONIQUE DU MOIS.

Il paraît que j'avais calomnié le printemps. Le mois dernier je lui ai dit crûment son fait, mais il s'est montré sensible à mes reproches, ce qui de sa part est la preuve d'un bon naturel. Ce n'est pas pour rien qu'il s'appelle la douce saison ! Il est venu tard, il est vrai ; il a laissé empiéter sur ses droits par le dur et implacable hiver. Mais enfin il nous est arrivé un beau matin et, maître de la tuation, il ne nous a plus quitté. Nous lui devons un des plus radieux mois de mai qu'ait pu, depuis longtemps, enregistrer l'histoire météorologique de nos contrées ; un mois de mai dans toutes les conditions du genre, escorté des doux zéphyrs, embaumé d'enivrantes senteurs, composant un sublime poème avec son brillant collaborateur le soleil ! Bref, un printemps classique et ayant le physique de l'emploi !

Mais, pour nous autres Messins, ce n'est pas le cas de dire que le plaisant mois de mai nous est venu sans tambours ni trompettes. Jamais les échos de la place Royale n'ont retenti de plus de vacarmes et d'appels de grosse caisse. Jamais aussi ce champ de foire, peut-être unique au monde, n'a offert, sous l'influence de ces beaux jours, un plus ravissant tableau. Sur cet emplacement bisannuel offert aux forains et aux promeneurs, tout est à sa place, tout est distribué pour la commodité des vendeurs et des acheteurs, rien ne manque de ce qui fait l'agrément et le charme d'un public enthousiaste. Sur la grande place, espace rare par son immensité dans une ville de guerre, les exhibitions curieuses, les cirques, les ménageries, toute la famille des polichinelles et autres pantins ; sous les tilleuls, la vente foraine, les prix fixes retentissants, les amoncellements inouis de pains d'épices, les débauches de stérécscopie et autres photographies. Plus loin, à l'ombre des marronniers, les fabriques de gaufres, les rafraîchissements, les cafés-concerts. Et ces divers éléments forains, séparés les uns des autres et réunis pourtant par un plain-pied d'où le rude pavé est partout exilé, apparaissent dans un milieu enchanté, au sein d'une décoration de verdure, dans un paradis où la flore mosellane fait naître ses plus brillants produits, exhale ses plus doux parfums. Le jour, l'aspect des boulingrins

fleuris, des quinconces où chatoyent, dans la ferveur du renouveau, les éclatants panaches de leur splendide parure; puis au loin, comme dans un tableau de fantaisie, la vue imposante du bassin de la Moselle, les blanches villas de Longeville, les lignes safranées des colzas en fleurs dans l'île Saint-Symphorien, le ruban moiré de la rivière où se joue le triangle latin d'une blanche voile, et à l'horizon la dentelure fuyante des hauts monts. Le soir, les joyeux accords des orchestres, les retentissements des tam-tam, l'ombre et le demi-silence sous les couverts majestueux du jardin de Boufflers, la perspective agrandie au rayonnement des lumières et prenant des proportions mystérieuses et grandioses, sans oublier les accents vifs et purs du rossignol confiant qui lutte victorieusement contre ces bruits et que n'effarouchent pas l'éclat du gaz et l'affluence des promeneurs.

Tout est donc réuni pour faire de la foire, quand elle est installée sur notre Esplanade, le plus brillant épisode de l'année messine; tout concourt à la rendre attrayante pour nos concitoyens, incomparable pour les étrangers.

Et cependant, on est confondu de le constater, il y a des gens qui regrettent que nos promenades en soient dotées une année sur deux et qui expriment tout haut le désir qu'un autre emplacement en soit le permanent théâtre. Oui, ils préfèrent au doux marcher des allées de l'Esplanade le quartz aux dures arêtes qui pave la place de la Comédie, le quinconce étranglé d'un jardin qui n'a d'amoureux que le nom et qui renferme les promeneurs comme dans une boîte, aux larges et plantureux espaces de nos promenades où toute la population peut se mouvoir à l'aise. Ont-ils donc, ces aristarques, des yeux pour ne point voir, des poumons pour ne pas aimer l'air libre, des pieds pour aimer les injures du pavé?

Pour moi, si j'avais un vœu à émettre en cette matière, j'avoue qu'il serait diamétralement opposé à l'étrange aspiration que je signale. Il me semble que si la foire doit être établie d'une manière permanente quelque part, c'est là où elle est vraiment belle, où elle n'entasse pas ses visiteurs, où elle a le mérite d'être un point plus central, où elle peut offrir, en un mot, à ses fidèles, ces trois grandes choses: l'air, l'espace, la vue.

Ce qui a dû frapper les promeneurs du champ de foire, cette année, c'est le nombre véritablement prodigieux de tirs au pistolet et à la carabine qui sollicitaient l'ardeur belliqueuse des Messins. Jadis ces exercices d'adresse étaient représentés par une vénérable et unique arbalète qui, pour tout projectile, ne vomissait de son canon innocent qu'un carreau de terre cuite qui n'atteignait le but que quand le tireur avait mal visé. Aujourd'hui ce sont véritable-

ment des armes de précision qui sont offertes aux amateurs, et à en juger par le luxe de ces établissements, par le nombre et la richesse de leurs pistolets et carabines de choix, leurs propriétaires doivent prélever sur nos goûts guerriers un assez beau tribut. Après la guerre de Crimée, cette industrie foraine avait déjà pris un certain essor; la guerre d'Italie en a fait un plaisir décidément populaire. « La France est un soldat! » a dit Chateaubriand.

Après le tir à la carabine, la stéréoscopie peut revendiquer la plus large part des succès forains. Cette invention est devenue une annexe importante de l'industrie des opticiens, laquelle a sur la foire de nombreux représentants. Il en était jusqu'à cinq ou six qu'on y pouvait compter, et tous munis d'un formidable assortiment d'objectifs de tous les formats et de toutes les puissances. Devant un tel déchaînement de lunettes on se demande si notre belle patrie est myope ou presbyte en masse. Dans tous les cas, la curiosité est son péché mignon, puisqu'elle montre un goût si effrené et si suspect pour la stéréoscopie, cette fille grivoise née du commerce coupable de la photographie et du microscope. Je n'en dis pas plus et pour cause. A bon entendeur, salut.

Ainsi, le viril exercice du tir et l'amour malsain du stéréoscope ont joué un grand rôle, et obtenu un succès de vogue à la foire de 1860. Mais ce sont là des succès de hasard, des victoires de transition. La vente assurée, le débit grandiose, le triomphe immuable, c'est le pain d'épice qui peut en revendiquer la gloire et le profit. Metz aime le pain d'épice, c'est son faible, je pourrais dire sa toquade, sa passion, sa gastronomie traditionnelle. Et voyez le contraste, voyez la contradiction... Il dédaigne de le préparer. Dijon le fabrique et Metz le mange!

Un cirque de haute volée, dirigé par M. Lalanne, a fait les beaux jours ou plutôt les beaux soirs du mois de mai. Il a dû sa vogue moins peut-être à la voltige médiocrement hardie de ses pensionnaires, aux exercices de haute école de ses chevaux danseurs et mélomanes, qu'aux attraits incontestables de ses écuyères. L'une d'entre elles, surtout, a fait fanatisme parmi nos amateurs... d'hippiatrique. Elle dédaignait, il est vrai, les grâces périlleuses de la course debout et s'en tenait prudemment aux exercices des amazones ordinaires; c'est tout au plus même si elle savait diriger un coursier selon les transcendances de l'art, mais son incontestable beauté, surfaite quelque peu par ses admirateurs, la dispensait de ces mérites vulgaires, et comme César elle venait, elle chevauchait, elle vainquait. Heureux privilége! au bruit des applaudissements enthousiastes elle broyait les cœurs sous les sabots de son cheval!.. Une pléïade de clowns

appartenant à toutes les nationalités, partageaient avec elle les honneurs du triomphe. Certes, je ne nierai pas la vigueur gracieuse de M. Amoros, — un nom de bonne augure, — la force herculéenne des Américains, l'audace inouïe des Anglais, la souplesse des Italiens. Mais, franchement, ces désossements sous prétexte de trapèze à trente pieds du sol, ce solo de violon sur une grande échelle par un virtuose équilibriste, ces éternels sauts périlleux qui font toujours appréhender une chute et une agonie, ne sont pas invinciblement de mon goût, bien qu'ils excitent des tonnerres d'applaudissements comme au contre-ut de Tamberlick. Au moins avec un chanteur je n'ai à craindre qu'une extinction de voix ; au cirque, je tremble toujours que ces contempteurs de la loi de gravitation ne se cassent bras et jambes. Que voulez-vous ? je préfère la fausse note au faux-pas !

Mais le cirque Lalanne ne s'est pas borné à ses représentations ordinaires ; il en a étendu le cercle *extra-muros*. Le dimanche 20 mai, il a offert, au polygone Chambière, un spectacle hippique qui était une nouveauté pour notre ville. Nous aussi nous avons eu notre turf, nos coureurs, nos courses de haies, nos prix aux vainqueurs. Seulement je n'ai pas ouï dire que des paris aient été tenus pour ou contre les chevaux engagés ; je suis même tenté de croire que les vainqueurs ont été médiocrement charmés d'un triomphe qui avait été la veille l'objet d'une répétition en règle. A cela près, nous avons eu le pastiche d'une course de bon aloi, et, l'imagination aidant, nous avons pu nous faire une idée des émotions qu'excitent ces intéressantes solennités. Notez qu'une course d'amateurs, qui, celle-là, eût été sincère, était expressément promise par le programme et en devait clore les splendeurs. Mais aucun centaure messin ne s'est hasardé dans l'hippodrome, à la grande déconvenue du public frémissant. Je sais des curiosités persistantes qui auraient éteint les lustres si la fête n'avait eu lieu en plein soleil, mais le combat n'a pas même commencé, faute de combattants.

Toujours est-il que le cirque Lalanne, pendant toute la durée de la foire, a fixé la foule autour de ses écuyers et de ses clowns, et cela dans une ville où, en dehors de la garnison, il n'y a pas trente jeunes gens qui aient le culte du cheval et qui pratiquent l'art de l'équitation. J'indique le contraste, je ne le paraphrase pas !..

Tandis que le cirque faisait chaque soir chambrée complète, l'infortuné théâtre chantait, hurlait et vaudevillisait devant les banquettes. Spectacle navrant ! contre-sens inoui !.. la foule préférait aux accents de Donizetti, de Verdi, de Gounod, de Meyerbeer, le cheval savant se trémoussant sous l'éperon de son

maître, moins aigu que l'orchestre qui réglait ses danses sans mesure! Au lieu de la musique, le tremplin !... Fi des plaisirs de l'esprit, et vive le saut périlleux !

Je comprendrais le partage, car enfin on a le théâtre pendant huit mois de l'année, et on n'a le cirque — quand on l'a, — qu'un demi-mois sur douze. Mais une désertion générale, mais une préférence absolue, mais tout pour la voltige, tout pour l'acrobatisme, pour l'homme-singe, l'homme-grenouille, que sais-je encore! et rien ou presque rien pour le plus charmant des arts, pour le plus humain des plaisirs de l'intelligence, voilà ce que je ne puis comprendre, voilà ce qui légitime mes plaintes. Mais peut-être que c'est moi qui ai tort et que c'est le cheval qui a raison. M. Lalanne, en tous cas, sera de cet avis.

Je serais désolé d'oublier, dans cette revue sommaire des merveilles foraines, le théâtre du grand Loramus et de la célèbre Lodoïska, ces dignes rivaux des Carton et des Robert-Houdin. Et d'abord remarquez ces heureuses désinences de noms. Lodoïska! quel bon petit flair tartare!.. Loramus! comme ce vocable ouvre des perspectives germaniques et mystérieuses!.. C'est tout à fait Gœthesque et Méphistophélétique. C'est de la couleur locale à pleine brosse, ou je ne m'y connais pas. Magicienne ou non, Mlle Lodoïska ne peut plus guère, peut-être, se prévaloir de ses charmes, mais ses adroites mains sont toujours prodigues de prestiges. Il faut la voir extrayant un cochon d'Inde d'une bouteille. Je déclare que c'est son triomphe. Mais que dirai-je de son éminent collaborateur, du gigantesque Loramus? Hélas! j'aurais trop à en narrer et il faut savoir se borner. Je me contenterai donc du récit d'un tour qui a obtenu le plus prodigieux succès et qui mériterait d'être inscrit en lettres d'or dans les annales foraines, si la foire messine avait un historiographe. Je serais même d'avis d'en perpétuer le souvenir par une inscription sur une colonne qui serait posée solennellement sur l'emplacement de la baraque Loramus. Mais je réfléchis que si j'en faisais officiellement la proposition, il est probable que notre édilité n'y donnerait pas de suite. Renfermons donc notre enthousiasme dans des bornes pratiques, et contentons-nous d'une simple mention à l'encre noire. Un beau soir, je dis beau par pure habitude, une nombreuse société se pressait sur les bancs très-peu rembourrés de l'établissement; tout à coup un bruit spécial, le bruit que produit une averse soudaine, vient jeter l'inquiétude parmi les admirateurs du nécromancien. Bientôt quelques gouttières se déclarant dans les planches mal jointes du palais enchanté, ne leur laissent plus aucun doute sur le genre de surprise qui les attend au dehors.

Cependant l'habile sorcier était presque au bout de son programme, un seul tour restait à faire. Il s'agissait, je crois, de tirer d'un compartiment rempli ostensiblement de son, une foule de merveilles dont le détail serait trop long. Or, le prodigieux Loramus, dessinant son plus gracieux sourire, tint à peu près ce langage à l'honorable compagnie: « Messieurs et mesdames, je me proposais, pour clore cette soirée embellie par votre présence, de faire sortir de cette petite boîte des fleurs à votre adresse, mesdames, car les fleurs, votre image, n'éclosent jamais que pour vous; des cigares qui vous étaient destinés, messieurs, car il ne faut pas être sorcier pour deviner vos goûts et vos préférences... mais décidément je change d'idée, car ces cadeaux futiles manqueraient du seul mérite qui pût leur donner de la valeur, le mérite de l'à-propos. Hélas! j'ai une fâcheuse nouvelle à vous annoncer. Le ciel, en ce moment, lâche ses cataractes sur nos têtes, et j'avoue humblement que je n'ai pu parvenir encore à escamoter les nuages. Ça viendra peut-être; mais en attendant je ne puis m'habituer à la pensée que de si fraîches, de si délicieuses toilettes, vont être exposées aux injures des orages, et au lieu de fleurs, ce sont des voitures que ma baguette va faire surgir. »

Et en effet, une foule de véhicules d'un format microscopique s'échappèrent des doigts de l'opérateur. Mais un mouvement involontaire et significatif trahit le désappointement des dames.

« Je vous comprends, mesdames, continua le galant prestidigitateur, vous trouvez que ces équipages sont un peu petits pour la circonstance; mais rassurez-vous! Je les ai fait apparaître à vos yeux sous cette forme exiguë uniquement parce qu'ils n'eussent pu trouver place dans cette enceinte à l'état naturel. Vous les retrouverez à la porte de la loge et ils seront assez spacieux et en assez grand nombre pour que chacune de vous y trouve une place. J'ai dit, le tour est fait. A demain, mesdames! »

Les belles spectatrices crurent naturellement que cette annonce était une plaisanterie pure. Mais à leur vif étonnement elles trouvèrent au dehors une vingtaine de voitures dans lesquelles elles furent bel et bien reconduites gratis à leur domicile respectif. Cette galanterie fit couler des doigts du sorcier une vingtaine de pièces de cinq francs qui firent brèche à la recette du jour, mais qui vaudront à l'habile Loramus une réputation méritée d'ingénieuse courtoisie. En conscience, ce trait, qui est parfaitement authentique, ne méritait-il pas d'être cité?

Je demande humblement pardon à l'Académie de ne m'occuper d'elle qu'après avoir parlé de la pluie, du beau temps et de la foire. Mais je me retranche poliment derrière la sagesse des nations qui

dit en ses aphorismes : Aux derniers les bons! C'est le dimanche, 13 mai, que la docte compagnie conviait ses fidèles à la solennité de sa séance annuelle. Ce fut une après-midi vouée à la physiologie médicale et à la chimie fantaisiste et transcendante. M. le docteur Scoutetten nous entretint une heure durant des conditions de la longévité humaine, du nombre d'atmosphères qui pèsent sur nos épaules, de la quantité de sang qui coule dans nos artères, et comme il était en... veine, il se livra à une dissertation des plus palpitantes sur les différences d'un sexe à l'autre au point de vue du sang artériel, du gaz oxigène et de la puissance d'absorption des poumons. Peut-être était-ce là le résumé d'une thèse pour le doctorat, dont M. le docteur Scoutetten a eu la galanterie de favoriser ses belles auditrices. Mais il n'a pas poussé le raffinement jusqu'à leur offrir le régal d'une belle dissection. En quoi il a su résister à l'entraînement d'un illustre exemple.

M. le colonel d'artillerie Suzanne est de l'école de Dalembert. Le célèbre philosophe voulait mettre l'astronomie à la portée de toutes les intelligences; son émule a trouvé moyen de rendre la chimie attrayante et spirituelle. Il a lu un travail qui est l'historique complet des destinées de la poudre à travers les âges, et ce qui est plus difficile peut-être que de l'inventer, il a fait jaillir sur cette longue traînée de salpêtre assez d'étincelles pour déterminer une légitime explosion d'applaudissements après une lecture de cinq quarts d'heure. Malheureusement, la voix de l'orateur s'affaiblissait progressivement et son débit se précipitait en raison de sa fatigue, ce qui fit certainement faire long feu à maints bouquets d'artifice. Je crois que quelques coupures n'eussent pas nui au mérite de l'œuvre, tout en ménageant les forces de l'orateur.

M. de Bouteiller, secrétaire de l'Académie, a trouvé moyen de faire d'un rapport sur les travaux académiques, une véritable œuvre de style. Compliments et sévérités, il a tout fait passer dans un langage savoureux comme forme, solide comme fond, et qui restera comme le spécimen d'un compte rendu bien réussi.

Il a déploré en excellents termes la pauvreté des communications adressées à l'Académie pour son concours littéraire et poétique. Deux pièces de vers et un morceau de critique en prose ont été seuls envoyés au secrétariat; et ce qu'il y a de plus triste c'est que pas un concurrent n'a été jugé digne d'une récompense. Leurs noms sont restés ensevelis dans l'angle de leur manuscrit comme dans un tombeau. Espérons que, comme Lazare, ils en sortiront un jour proclamés et triomphants. Le consciencieux rapporteur a signalé aussi l'absence des travaux purement littéraires au sein de l'Académie, et il a exprimé à cet égard des regrets auxquels je m'associerais si ce n'était là une affaire d'intérieur et s'il n'était malséant de mettre un doigt taché d'encre entre l'écorce et l'arbre. Le

fait est que le menu de la séance publique résumait éloquemment les dispositions de l'assemblée à un exclusivisme flagrant. La science en a fait tous les frais ; parée il est vrai de ses plus beaux atours, ornée de ses plus riches joyaux de périphrase, provocante même par l'agression de ses aperçus et de ses allusions, mais exhalant, malgré sa grâce d'emprunt, comme un arrière-goût d'alambic et de laboratoire. Le moindre grain de poésie eût bien mieux fait votre affaire, n'est-ce pas, mesdames? Une autre fois nous serons plus heureux. L'Académie comprendra qu'il ne faut pas qu'on dise d'elle que la plus belle fille ne peut donner que ce qu'elle a.

Je n'avais pas fini d'écrire cette chronique, que la pluie, la grêle et l'ouragan revendiquaient énergiquement leurs droits. Mais j'entends pousser des cris de joie sous prétexte que la terre avait un impérieux besoin de rafraîchissement. Il paraît que les avoines étaient dans le marasme et que les jeunes pommes de terre devenaient hydrophobes. Bénie soit donc la pluie qui vient féconder ces intéressants produits et qui agrandira la corne d'abondance de la moisson prochaine. Mais que le soleil revienne au plus vite planer sous la vaste tente bleue du ciel et que le mois de juin qui commence soit le digne émule du radieux mois de mai.

La statue du maréchal Ney, due au talent de notre concitoyen, M. Pêtre, va décidément être inaugurée. Elle occupera, sur l'Esplanade, l'emplacement du cheval de bronze de Fratin. Déjà les pierres sont amenées sur place et des ouvriers sont occupés à construire le socle. On assure que l'inauguration aura lieu le 15 août, jour de la fête de l'Empereur. Maintenant que va-t-on faire du cheval de Fratin? L'enverra-t-on en fourrière jusqu'à ce qu'un autre lieu ait été jugé digne de le recevoir, ou le mettra-t-on tout bonnement au vert, dans l'un des boulingrins de l'Esplanade? J'avoue humblement ne rien savoir de positif à cet égard ; mais je crois que la meilleure solution serait encore de ne pas lui faire quitter les parages qu'il habite depuis plusieurs années. La partie de l'Esplanade qui regarde la place Royale aura la statue du maréchal, le grand boulingrin du même côté possède le groupe, toujours en bronze, du cerf aux abois et des aigles, vers le palais de justice il y a les deux chiens, de plus en plus en bronze, du même Fratin. Il me semble dès lors que le carré de verdure de la partie nord de la promenade est l'emplacement qui revient de droit au coursier dépossédé. Il sera en vue de la vallée de la Moselle; plus heureux que jamais, il planera ainsi sur la terre et sur l'onde!

Une fête imposante a eu lieu le mercredi 7, à l'institution des RR. PP. Jésuites de Metz. Mgr l'Evêque a consacré solennellement l'église Saint-Clément. Les cérémonies ont duré depuis sept heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi. Elles constituent l'une des plus grandioses démonstrations du symbolisme catholique. L'élite de la magistrature, de l'armée, de l'administration, une foule de notabilités ont assisté à la messe de la dédicace, dans laquelle Monseigneur a officié pontificalement. Le R. P. Fessart, père provincial de la circonscription de Paris, assistait à cette belle inauguration. Après la messe, un déjeuner, présidé par Monseigneur, réunit la plus grande partie des invités ecclésiastiques et laïques. Des chœurs chantés par la jeunesse, des couplets de circonstance d'un à-propos heureux et spirituel, épisodes charmants et fort applaudis, vinrent encore embellir cette fête de famille qui prouve la vivacité des sympathies que les RR. PP. Jésuites ont rencontrées à Metz. La journée fut terminée par la lecture d'une sorte de procès-verbal de la cérémonie de la dédicace, et cette pièce fut signée avec empressement par toutes les personnes présentes. C'était une sorte de consécration nouvelle des liens qui unissent nos plus éminents concitoyens aux dignes religieux qui ont bien voulu faire de notre ville le séjour de leur pieux et utile apostolat.

V.



Le Gérant, A. Rousseau.

Metz. — Imprimerie de Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

SOUVENIRS DE LOUIS XVI A METZ.

Que le lecteur nous permette de le conduire *place des Charrons*, à Metz (*ancienne rue des Cherriers*), dans le gothique hôtel de Bretagne[1], au milieu d'un salon que décorent de beaux tableaux de l'école flamande et française, et une étagère portant des ivoires sculptés, romains et italiens, ainsi que des émaux de Bernard de Palissy. Au milieu de ce salon se trouve pendue au plafond une cage en bois doré dont la base est formée par un cadran d'horloge; dans l'intérieur est un petit canari immobile. Tout à coup l'heure sonne, l'oiseau s'agite, étire ses ailes, caresse ses plumes, entr'ouvre son bec effilé pour nous chanter un charmant petit air de turlutaine à la mode du temps passé. Nous sommes dans le beau cabinet d'antiquités que M. Paguet a légué à son jeune parent, M. Colchen fils, qui depuis a endossé le froc des disciples de saint Dominique, à l'instar des Pères Lacordaire et Souaillard, ces orateurs qui ont illustré de leur parole la chaire de la cathédrale de Metz.

---

[1] Dans son intéressant travail sur les documents archéologiques du département de la Moselle, M Victor Simon cite cette maison de la *place des Charrons* n° 4, pour sa façade ornée de bâtons rompus et d'animaux fantastiques. (*Mém. de la Société d'arch. de la Moselle*, 1860). Nos chroniques nous parlent de la *maison de Burtaigne*, à propos de la splendide noce de Claude de Gournais avec Catherine de Créhange, qui eut lieu en 1531 dans cet hôtel, propriété alors de Michel de Gournais, oncle du jeune époux. (*Chronique de Philippe de Vigneulles*, édit. Huguenin, p. 838.)

Cette cage dorée, avec son serin automate, a été composée par l'ordre du roi-mécanicien Louis XVI, et ces airs vieillis que roucoule le canari sont les dernières distractions qui aient charmé les oreilles et rasséréné le cœur de celui qu'attendait l'échafaud du 21 janvier 1793. Salut donc à cette relique qui, sous son aspect frivole, n'en est pas moins un document historique inédit. Ami lecteur, quittons cette remarquable collection d'antiquités dont vous me permettrez de vous faire encore une autre fois les honneurs, grâce à l'affabilité du maître de la maison; gravissons ensemble la tortueuse rue Jurue, jetons un regard sur cette fenêtre ogivale à laquelle a plus d'une fois apparu la face sardonique de l'auteur de Gargantua, et pénétrons dans le sanctuaire scientifique de Metz qui étale à tous les yeux son enseigne en ces termes : *Bibliothèque et Musées*. Parmi les différents débris de tous les âges et de tous les pays qui constituent notre musée archéologique, laissez-moi appeler votre attention sur un pauvre ruban bien fané, jadis rose tendre, passé au jaune sale; il est replié sur lui-même et laisse apercevoir entre des branches de laurier un L et le chiffre romain XVI tissés à intervalles égaux et répétés plusieurs fois. Cet objet est accompagné du bulletin explicatif : *Fontange que Louis XVI portait au Temple durant sa captivité* (don des héritiers Vernier). Ce ruban, qui a été en contact avec cette tête infortunée que devait quelque temps après toucher le bourreau, M. de Paris, ce ruban pourrait nous dire les douleurs inouïes, les incertitudes, les désolations auxquelles il a assisté. Il y aurait sur ce sujet de quoi se laisser aller à des réflexions aussi philosophiques que politiques; mais, ô lecteur, rassurez-vous, je veux seulement vous exposer les circonstances qui ont amené cette cage et ce ruban à passer des mains de Louis XVI dans celles d'habitants de Metz. C'est un épisode inédit de l'Histoire de Metz dont j'ai puisé les éléments dans les papiers

de ma famille [1], et dont j'ai trouvé la confirmation par des documents authentiques puisés aux archives de notre cité.

En 1789, vivaient à Metz deux braves bourgeois qui étaient renommés par leur amour pour l'ordre de choses actuel; en style du temps, c'étaient deux chauds royalistes. L'un était un mercier habitant la maison nº 216 de la *place des Maréchaux*, à l'angle de la *rue des Grands-Carmes;* il se nommait Jean-Nicolas Vernier. L'autre demeurait *place Saint-Jacques*, où il avait établi une fabrique de cartes. Son nom était Lanchère. Fils [2] d'un ouvrier en cartes d'Angoulême, il s'était enrôlé pour partir à la place de son frère, s'était distingué dans la guerre du Hanovre, avait été blessé au siége de Bergopzoom et avait été élevé au grade de tambour-major dans les grenadiers royaux. Il vint tenir garnison à Thionville avec son régiment, et il y épousa la fille d'un cabaretier, Marie Very, qui ne lui apporta en dot que ses attraits et sa vertu. Sans autre appui que leur travail et leur bonne volonté, ils vinrent créer à Metz une fabrique de cartes, et bientôt, par leur activité et leur industrie, leur manufacture ne tarda pas à être citée comme le premier établissement de la ville de Metz. Lanchère, encouragé par ce succès, eut l'idée de doter notre cité d'une entreprise alors inconnue, de louage de chevaux et de voitures. Heureux encore dans cette innovation, en 1786 il prenait à ferme les droits sur les halles et boucheries messines, et ceux de l'octroi de la ville. Il fit le commerce de chevaux sur une grande échelle, fournit les régiments en garnison à Metz, et entra ainsi en relations avec M. de Calonne, alors intendant des Trois-Évêchés, en résidence à Metz (place de la Préfecture actuelle), et par l'influence de ce haut personnage, Lanchère obtint

---

[1] Notes manuscrites sur N. Vernier, par sa fille Appoline, veuve Pascal.

[2] Plaidoyer pour Lanchère père, par Delamalle. — Nancy, 1804. — in-4º.

Ch. Leseure, imp.

l'entreprise des transports de l'armée. Ce que nous appelons aujourd'hui le train des équipages, ressortait alors uniquement de l'industrie privée.

Lanchère avait connu à l'armée Vernier, qu'il est temps de mettre en scène comme le principal acteur des événements qui vont suivre. Vernier, fils d'un mercier [1] de la place *Saint-Jacques*, voisin des Lanchère, s'était engagé dans le régiment de cavalerie Royal-Champagne, y devint sous-officier, et en cette qualité il prit part aux dernières campagnes de la guerre de sept ans. Rentré du service, il se maria à Metz avec une demoiselle Sido, fut choisi pour être capitaine de la compagnie St-Gorgon, de la milice bourgeoise de Metz, s'établit *place des Maréchaux*, et ne tarda pas à devenir le syndic de la communauté des merciers. En 1763, il était député pour trois ans, par la paroisse Sainte-Ségolène, à l'assemblée des Trois-Ordres du pays messin. Il s'assit dans la salle de l'hôtel de ville, à côté de son père, ancien échevin de la ville, et à côté de son parent, Vernier de Cousgré, notaire, et de Potot, avocat, député de la paroisse Saint-Jean et Saint-Vit. Depuis cette époque, Vernier jeune ne cessa de faire partie des Trois-Ordres du pays messin, ce qui était un des plus grands honneurs qui pût advenir à un bourgeois de la cité. Il ne tarda pas à en être un des membres les plus actifs, ce qui lui valut d'être choisi comme conseiller-échevin de l'hôtel de ville. Puis, en 1788, N. Vernier était élu, par les com-

---

[1] N. Vernier père après avoir passé plusieurs années comme apprenti avait été reçu en 1735, au nombre des marchands merciers de Metz, en 1754, il était élu jeune six, en 1761 vieux six, et en 1764, ses confrères le nommaient maître de la corporation ; en 1765 il en était le vieux maître ; et en 1766 le syndic. Nous donnons ces renseignements pour montrer quelle était la carrière qui était assignée à l'ambition d'un commerçant avant la révolution. (*Répertoire général contenant tous messieurs les marchands merciers de la ville de Metz depuis* 1667 *jusqu'en* 1786. (Cabinet de M. Cailly, avocat).

merçants ses confrères, premier consul du tribunal de commerce, dont était président Dominique Bodart.

Cette année fut excessivement douloureuse pour la province des Trois-Evêchés. Une sécheresse extraordinaire, qui avait tari les fontaines et les ruisseaux, avait presque annulé la récolte du blé et entravé la mouture de la farine. La panique fut très-grande : on crut à une famine. Aussi voyons-nous le journal de la province, les *Affiches des Trois-Évêchés*, ne remplir ses colonnes que de moyens d'utiliser certaines denrées délaissées jusqu'à ce jour, et annoncer avec affectation les abondantes aumônes des évêques, des abbés, des religieux, notamment de Rettel et de Gorze. L'assemblée des Trois-Ordres, le Parlement, le maître-échevin, M. Maujean, le gouverneur de la province, le marquis de Bouillé, se consultaient pour parer aux tristes éventualités dont était menacé le pays qu'arrose la Moselle. L'assemblée des Trois-Ordres, le 29 novembre 1788, nomme dans son sein une commission chargée de faire acheter du blé sur les bords du Rhin, dans les électorats de Cologne et de Trèves. Déjà le 27 octobre 1788, elle avait chargé N. Vernier du soin de visiter tous les greniers, les moulins de la ville, et d'indiquer quelles étaient les exigences de l'approvisionnement de Metz et du pays messin. Elle avait entendu son rapport qui concluait à réparer les usines laissées la plupart dans un très grand état de délabrement et surtout le moulin de la porte aux chevaux, appelé aujourd'hui le moulin du pont de la Préfecture. La pénurie d'eau, suite de la gelée et de la sécheresse, était cause que les meuniers se disputaient l'eau de la Moselle et se nuisaient mutuellement. La boulangerie locale était menacée de chômage. Il fallut que, le 10 décembre 1788, l'assemblée des Trois-Ordres fît fermer deux tournants par usine. Le 13 janvier 1789, la ville fut réduite à faire administrer pour son propre compte les moulins de la porte aux chevaux et des Thermes. Le 14

mai 1789, nouvelle décision en vertu de laquelle on dispensait les boulangers de payer la maletôte pendant trois mois.

Le 9 juin on appose à tous les coins de rue de Metz et des villages environnants, un placard annonçant qu'à chaque jour de marché, c'est-à-dire trois fois la semaine, la municipalité ferait vendre pour 3,000 livres de pain, à raison de 18 deniers, aux gens de Metz, et pour 6,000 livres aux gens nécessiteux de la campagne.

Le même jour, Vernier avertissait l'assemblée que la régie des moulins était très-onéreuse pour la ville. On avisa, mais persônne ne voulut se présenter pour affermer le moulin de la porte aux chevaux, qui fonctionna tant bien que mal sous la surveillance municipale. Un meunier du nom de Watrin se présenta pour gérer l'usine des Thermes; l'infortuné vit bientôt dans quelle galère il s'était embarqué.

Le 8 juin il faisait diriger sur son moulin une voiture de 21 quartes de blé, mélange de seigle et de froment appelé *meteil* ou *moittange*. A la vue de cette voiture, le peuple s'attroupe et ne veut pas qu'elle prenne la direction de la *rue du Pontifroid*, parce qu'elle est — selon lui — destinée à l'étranger pour nourrir les Autrichiens du Luxembourg. L'émeute gronde, le malheureux meunier vient en aide à son voiturier; il parlemente, mais la foule ne veut pas l'écouter: c'est un accapareur déguisé, dit-elle; et de toutes parts on réclame l'exécution de l'ordonnance du 23 avril sur les accaparements. On va chercher l'échevin préposé aux moulins. N. Vernier accourt et ne parvient à apaiser cette alerte qu'en faisant conduire les sacs de méteil sur les greniers de la ville, aux Clairvaux. Quelque temps après[1] les Trois-Ordres les envoyaient vendre sur le marché et en faisaient remettre le prix au meunier.

---

[1] Arch. municip. Metz. — Registres des Trois-Ordres, 1789.

On conçoit qu'après de telles avanies les marchés de Metz furent déserts, et les greniers des particuliers de plus en plus fermés. Le 10 juin, les vingt-cinq boulangers de Metz déclarèrent qu'il leur était impossible de trouver de la farine. Le pain allait manquer pour toute la population. On parlait des bandes de brigands qui dévastaient les campagnes. L'assemblée dépêche Vernier près du marquis de Bouillé pour lui faire part de la perplexité générale. Il se rendit place de la Comédie. Il trouva l'officier-général dans son hôtel, aujourd'hui *le café Parisien*, occupé avec Lanchère à disposer le départ de grains des magasins de l'Etat vers les troupes échelonnées en Lorraine, en Champagne, pour courir sus aux bandes de pillards.

— Gardez-vous, Monseigneur, d'exécuter aujourd'hui même ce projet, s'écria Vernier ; les murmures du peuple vont toujours croissant et je crains bien qu'il ne laisse point partir du blé de Metz quand nos boulangers n'en ont point.

Bouillé comprit aussitôt où était le danger ; il fit annoncer par toute la ville qu'il mettait à la disposition de la municipalité 100 sacs de blé par semaine, à la condition de les réintégrer dans les greniers de l'État vers l'époque de la moisson. Lanchère partit la nuit même avec un convoi de plusieurs centaines de sacs de blé sous bonne escorte militaire, et il ne fut pas inquiété dans son départ. Mais, le 15 juin, arrivaient au port Chambière deux bateaux chargés de grains du Palatinat. Le peuple messin accourt joyeux, croyant que c'est un premier chargement des blés achetés pour le compte de la ville. Les bateaux sont à peine amarrés qu'on apprend que ces blés sont destinés à la ville de Nancy. A cette nouvelle, les femmes se précipitent sur les 450 sacs, les chargent sur leurs épaules et les débarquent. Pour prévenir un pillage qui semblait imminent, Vernier, amené par ses fâcheuses fonctions au milieu de ces bagarres, donne l'ordre de voiturer les sacs dans les greniers de la ville, aux Clairvaux, sauf à s'en

référer à l'assemblée des Trois-Ordres, qui tenait ses séances à l'hôpital Saint-Nicolas, pour être à portée à la fois du grenier des Clairvaux et du marché de la place Coislin. L'assemblée décida que la tranquillité publique exigeait que les sacs restassent à Metz, sauf à en délivrer une quantité identique sur les prochains arrivages de Cologne, où de nouveaux achats furent commandés.

Les besoins de la population de Metz devenaient de plus en plus pressants, les ressources des particuliers s'épuisaient, et les greniers de l'Etat se vidaient. Il en était de même par toute la France, et dans une des premières réunions des Etats généraux, le 16 juin, la noblesse nommait dans son sein une commission chargée d'examiner les moyens de remédier à la cherté des grains et à la misère publique.

Ne voyant pas amener les blés de Cologne, l'assemblée des Trois-Ordres dépêcha de nouveau Vernier près du gouverneur pour demander de nouveaux subsides en céréales. Le marquis de Bouillé était encore en pourparlers avec Lanchère pour discuter les moyens de transport de 4000 sacs de blé que Bouillé avait fait acheter dans le Palatinat et qu'il faisait venir par Landau. Le gouverneur des Trois-Evêchés s'excusa de ne pouvoir faire davantage pour les bourgeois de Metz, avouant que le secours qu'il donnait chaque semaine était peu en proportion avec les ressources du magasin militaire, d'autant plus qu'un camp allait être créé près de Versailles pour protéger le roi.

— Les jours de Sa Majesté seraient-ils en danger? interrompit Vernier.

Lanchère laissa échapper un sourire imprégné de tristesse.

— A vous, que je sais dévoué à Sa Majesté comme moi-même, dit Bouillé, je puis tout vous dire: d'après les nouvelles que m'apporte votre ami Lanchère, il n'y a plus d'Etats généraux, et à cette heure le roi est dé-

pouillé de son autorité par une poignée de factieux qui, un certain Mirabeau en tête, veut se mêler de nous gouverner. L'armée seule peut remettre les choses en état et les hommes à la raison. Sa Majesté le sait bien, et elle va s'en servir. Aussi j'ai ordre de pourvoir à l'approvisionnement d'une agglomération de troupes. Vous comprenez dès lors, monsieur Vernier, que la ville de Metz ne peut compter sur les blés que je viens d'acheter, et que M. Lanchère doit au plus tôt faire diriger sur les corps d'armée campés au Champ-de-Mars, à Saint-Denis et à Versailles.

Vernier retourna calmer comme il put ses concitoyens qui s'estimèrent bien heureux d'acheter, à 12 fr. la quarte, les 150 sacs de blé que fournissait l'Etat à chaque marché, sur la place Coislin, entre deux rangées de soldats.

Le 11 juillet circula de par la ville une nouvelle accablante: les blés attendus si impatiemment à Metz étaient retenus par les autorités de Cologne, et le marquis de Bouillé était absent de Metz, s'étant rendu subitement près du roi.

Le 16 juillet, M. de Bouillé était de retour à Metz, et il demanda que Vernier lui fût envoyé pour lui exposer en détail toute l'affaire des subsistances de la ville de Metz. Vernier se rendit à Trèves porteur d'une lettre du général, et le départ des grains fut obtenu. Pendant ce temps, les Etats généraux avaient fait place à l'Assemblée nationale, où Mirabeau dominait de tout le poids de sa parole éloquente et passionnée. Le 8 juillet il s'écriait du haut de la tribune[1] :

Déjà un grand nombre de troupes nous environnait. Il en est arrivé davantage, il en arrive chaque jour, elles arrivent de toutes parts. Trente-cinq mille hommes sont déjà répartis entre Paris et Versailles. On en attend vingt mille. Des trains d'artillerie les

---

[1] *Moniteur universel.*

suivent. Des points sont désignés pour les batteries. On s'assure de toutes les communications. On intercepte tous les passages, nos chemins, nos ponts, nos promenades sont changés en postes militaires. Des événements publics, des ordres secrets, des contre-ordres précipités, des préparatifs de guerre, en un mot, frappent tous les yeux et remplissent d'indignation tous les cœurs... Enfin ont-ils prévu, les conseillers de ces mesures, ont-ils prévu les suites qu'elles entraînent pour la sécurité même du trône?

Il y avait toute une prophétie dans cette menace, et les doléances de l'Assemblée nationale étaient très-fondées. « Le maréchal de Broglie, — dit Bezenval dans ses Mé» moires — avait fait du château de Versailles un camp.
» Il avait mis un régiment dans l'Orangerie. Il affectait
» des appréhensions pour la personne du roi, pour la
» famille royale, aussi déplacées que dangereuses. Il fallait
» certainement en avoir, mais ne pas y mettre tant de
» jactance. »

Le 10 juillet, Louis XVI répondait à la députation de l'Assemblée qui lui demandait le renvoi des troupes : « Elles
» ne sont destinées qu'à réprimer ou plutôt à prévenir
» de nouveaux désordres, à maintenir le bon ordre et
» l'exercice des lois... Si pourtant la présence nécessaire
» des troupes dans les environs de Paris causait encore de
» l'ombrage, je me porterais, sur la demande des Etats
» généraux, à les transférer à Noyon ou à Soissons, et
» alors je me rendrais moi-même à Compiègne pour main-
» tenir la communication qui doit avoir lieu entre l'assem-
» blée et moi. »

Cette réponse, communiquée à l'assemblée, loin d'être applaudie, excita des murmures. On y vit l'intention plus ou moins déguisée de se retirer dans une place forte de la frontière pour s'y entourer de troupes et venir ensuite à leur tête dissiper l'Assemblée constituante. C'était bien là le projet que Bouillé venait de soumettre à Louis XVI, lui proposant la citadelle de Metz ou de Sedan comme

lieu de refuge inattaquable, et se chargeant de commander l'armée qui agirait autour de ces places fortes. A partir de ce moment, il dirigea des troupes vers la Flandre, et Lanchère fit transporter, le long de la frontière, une grande quantité de munitions et de vivres sortis de la citadelle de Metz. Le bruit de la prise de la Bastille se répandit bientôt. Les campagnes commencèrent à s'agiter à la vue de ces transports; il fallut les faire escorter par des troupes à cheval.

La municipalité de Metz, voyant le mauvais vouloir des boulangers qui augmentait, fit cuire pour 14 mille livres de pain à la manutention militaire de Chambière. Le 25 juillet, les gens de la campagne se soulevèrent; ils jetèrent les pains au nez des employés pendant que, sur la place Coislin, les habitants de Metz voulaient forcer Vernier à leur laisser le blé à 13 francs 10 sols la quarte, tandis qu'il le leur fit vendre à raison de 14 francs 10 sols. Toute la ville était en effervescence; aussitôt le marquis de Bouillé donne l'ordre au colonel du Mesnil de venir avec ses hussards mettre le holà.

Le 30 juillet, le populaire était tellement peu calme, qu'il arrêta des blés en partance pour Sedan, et les reconduisit dans les greniers de la ville, où il força Vernier à les recevoir. Le lendemain, sur la proposition de ce dernier, la ville envoya au marché Coislin 300 sacs de blé, qui furent vendus en un clin-d'œil à la population affamée.

Le 1er août, lors de la vente du blé, il y eut des démêlés entre le commandant de place de Metz et M. Gilbrin, avocat, chargé de surveiller cette vente.

— Allons, lui dit de Lavarenne, commissaire aux liards, plus de promptitude et moins de lenteur; qu'on expédie lestement ces malheureux paysans.

Les Trois-Ordres protestèrent près de Bouillé.

Le 3 août, M. Maujean, se fondant sur le mauvais état de sa santé, donnait sa démission. Le 4 août, cet exemple était imité par les six échevins, qui se plaignaient au roi des

désagréments que le bureau municipal éprouvait depuis plusieurs années, dans ces temps orageux et difficiles,. des inculpations injurieuses et peu méritées que leurs ennemis avaient répandues et disséminées contre eux-mêmes dans des écrits imprimés. Mais le roi n'accepta pas cette dernière démission. Parmi les signataires, se trouve Vernier, que ses relations de plus en plus suivies avec Bouillé avaient rendu suspect au parti de la révolution.

Il était soupçonné d'être de connivence avec Bouillé et Lanchère pour amener en secret le roi à Metz. On ne savait de quelle manière devait s'effectuer cette entreprise, mais le bruit circulait que cela devait avoir lieu à la faveur des équipages de l'artillerie de Metz, sur les ordres de Lanchère, qui avait aussi l'entreprise des postes de Paris et Versailles.

Ce qui n'était qu'un soupçon était une réalité. Bouillé avait à envoyer sous bonne escorte du blé à Paris, et à en ramener des marchandises et des draps pour les troupes du pays messin. Lanchère devait conduire les blés, et Vernier devait aller à Paris acheter les marchandises et en ramener le roi et la famille royale, sous le déguisement de marchands merciers qui accompagneraient le convoi de marchandises. On n'a jamais su comment ce projet transpira dans le public. Le 17 août, arrivaient au port de *Chambière*, plusieurs bateaux amenant les 2,000 sacs de blé achetés à Cologne; sur ce chargement l'État devait prélever une partie des sacs avancés par Bouillé depuis deux mois, et les faire diriger sur Paris où les troupes étaient toujours agglomérées. Cette mesure menaçait d'être très mal accueillie du public, qui voyait dans cette restitution une connivence coupable de ses administrateurs. Le même jour, au milieu de la matinée, une voiture de blé venue de Strasbourg à la destination de Sedan, fut arrêtée, *place de Chambre*, par la populace qui la reconduisit au grenier des Clairvaux. Vernier la fit recharger, démontrant que le blé était échauffé et ne pouvait être employé qu'après un voyage. Aussitôt la populace s'exalte,

injurie l'échevin, et crie: « Vernier à la lanterne! mort à l'accapareur! mort à l'aristocrate! mort à l'ennemi de la nation qui spécule sur les blés avec les ministres et le roi de France pour affamer le pauvre peuple! » Deux brigands s'étaient déjà emparés de Vernier et le poussaient près du reverbère, lorsque la garde bourgeoise accourut, ainsi que des magistrats de police; et pour arracher Vernier à cette foule menaçante, on le conduisit dans la prison civile. Toute la ville se soulève comme un seul homme, on dit que Vernier a sa maison remplie de grains, et que c'est pour le vendre plus cher qu'il veut faire partir de Metz tout le blé qui y arrive.

Cette monstruosité fait l'effet d'une étincelle jetée sur un baril de poudre. Toute la populace, les femmes en tête, se rue dans la demeure de Vernier, pendant que sa femme et ses enfants se sauvent chez le curé de Sainte-Ségolène. Tout y est pillé, saccagé et jeté par les fenêtres; ce que cette maison renferme de meubles, de marchandises, tout cela gît épars sur le pavé de la place des Maréchaux, au milieu des huées stupides et des rires approbateurs de la foule. On ne trouva pas un atôme de grains, et la populace, honteuse de sa conduite, se retira consternée en disant bien haut qu'elle assommerait le premier qui toucherait à ces débris.

Pendant ces saturnales, l'assemblée des Trois-Ordres était en permanence à l'hôpital Saint-Nicolas et procédait à une enquête sur ces faits déplorables. Le jour même, une grande affiche était placardée à tous les carrefours, portant ces mots :

AVIS.

Le peuple s'est laissé prévenir contre un de ses magistrats, M. Vernier. Il n'y a pas de doute qu'instruit de la vérité, si juste comme est le peuple messin, il ne s'empresse de rendre à M. Vernier l'estime que lui ont mérité de ses concitoyens le zèle et une activité infatigable à remplir les devoirs de sa place, tant pour la manuten-

tion des blés que pour la revente sur les marchés, la conversion en farine et la fabrication du pain destiné aux habitants nécessiteux de la ville et de la campagne. La malignité s'est portée jusqu'à annoncer au peuple que ses magistrats (qui sont obligés par état de veiller à sa subsistance) avaient trahi leurs devoirs, tandis qu'il est de notoriété générale que Metz est une des villes qui s'est le moins ressenti de la calamité des temps. Il est nécessaire, pour calmer totalement le peuple en disculpant un magistrat irréprochable, de lui donner avis que le convoi de Cologne, arrivé le 17, sera déposé aux *Clairvaux*, et le surplus dans les greniers au-dessus du corps-de-garde de la *place d'Armes*, mesurés et pesés, puis seulement cédés aux boulangers de la ville, et vendus place Coislin, à raison de quatorze francs la quarte.

Cette affiche fut ensuite lue dans toutes les rues au son de la trompette.

Le lendemain matin, dès l'aurore, la place Coislin était inondée de gens de la ville et de la campagne, que la troupe sous les armes eut bien du mal de faire aligner le long des barrières, pour leur faire faire queue comme de nos jours à l'entrée d'un théâtre. Lorsque l'heure de la vente est sonnée, on se presse, on se heurte, les femmes se montrent les plus exigeantes. Les employés ne savent comment lutter contre cette marée qui monte sans cesse et menace de les engloutir. Les barrières sont brisées, et le blé est vendu à raison de huit francs la quarte. La populace considérant ce fait comme un triomphe, vient en chantant dans la *rue derrière le Palais*, où se trouvaient les prisons, menacer Vernier de le conduire à la potence.

Les Trois-Ordres protestèrent contre la faiblesse du comité d'approvisionnement. Ils regrettèrent l'énergie démontrée par Vernier, mais l'emprisonnement de celui-ci n'était pas fait pour pousser à l'imiter. Les Trois-Ordres réclamèrent son élargissement le 19 août, et il fut opéré à l'instant même. Mais Vernier avait vu ses cheveux blanchir presque subitement, et la secousse morale qu'il avait ressentie avait été tellement forte, qu'il fut transporté, excessivement malade

d'une fièvre cérébrale, dans sa maison de campagne de Marange.

Le 21 août, l'assemblée prenait une délibération pour remercier toutes les personnes qui avaient concouru à l'approvisionnement de Metz, et la faisait afficher dans la ville et dans les villages circonvoisins. Nous y lisons que :

Sur le compte rendu des services signalés, savoir : de la part de M. Vernier, ce magistrat au-dessus de tout éloge, victime du plus pur patriotisme, qui, depuis qu'il est en place, a, de la connaissance de tous les membres de cette assemblée, oublié toutes ses affaires personnelles, et n'a épargné ni veilles, ni sollicitudes pour s'occuper uniquement de la chose publique, notamment dans la partie des greniers dont il est spécialement chargé, l'assemblée a arrêté que Messieurs..... seront chargés d'exprimer toute la vivacité de la reconnaissance de l'assemblée à M. Vernier, lorsqu'il sera rendu à ses concitoyens, et que la présente délibération sera rendue publique pour exciter dans le cœur de tous les Messins, les sentiments de reconnaissance et d'admiration dont l'assemblée est pénétrée par tant de vertus; qu'il en sera distribué des exemplaires [1] à tous Messieurs dénommés en la présente délibération pour leur servir de titre d'honneur.

Le 24 août, porte le procès-verbal, P. Thiébaut, conseiller-échevin, commissaire suppléant M. Vernier *en ce moment empêché*, fit procéder au débarquement des blés de Cologne. Vernier reprit, au mois de septembre, sa place à l'assemblée des Trois-Ordres; mais sa santé délabrée ne lui permit plus de s'occuper de l'approvisionnement municipal, quoique l'en prièrent l'assemblée et M. de Bouillé.

Ce général persistait toujours dans son plan d'évasion du roi à Metz. Ce n'était plus un secret pour personne. Le 22

[1] Je possède celui de mon bisaïeul maternel Vernier.

septembre les journaux de Paris annonçaient [1] formellement que des troupes venaient d'arriver à Versailles qui devaient favoriser le départ du roi pour la ville de Metz et que de là il rentrerait dans son royaume à la tête de l'armée des confédérés et tenterait ainsi de l'asservir par droit de conquête. Dans la nuit [2] du 5 octobre cette évasion était toute préparée. Elle échoua par l'hésitation de Louis XVI lui-même Il devait être escorté par les chasseurs de Lorraine qui se tenaient tout prêts à le conduire dans Metz.

Lors des émeutes dans les provinces du midi et de l'ouest, le 28 février 1790, Bouillé [3] insista de nouveau près de la reine pour une fuite à Metz; mais Louis XVI hésitait toujours. Seulement, après l'affaire de la soldatesque de Nancy, il écrivit au gouverneur des Trois-Evêchés: [4]

Soignez votre popularité, elle peut m'être utile et au royaume; je la regarde comme l'ancre de salut, et que ce sera elle qui pourra servir un jour à rétablir l'ordre.

Louis XVI n'était pas éloigné cependant de se retirer à Metz, et il dit un jour au comte de Fersen (qu'Alexandre Dumas a rendu célèbre sous le nom du chevalier de Maison-Rouge): « J'aimerais mieux être *roi de Metz* que de demeurer roi de France; mais cela finira bientôt. »

Sur ces entrefaites, la municipalité de Metz avait été complètement renouvelée; Vernier avait tenu à ne plus en faire partie, essayant de rétablir péniblement son commerce et ses affaires privées, que le pillage du 17 août avait très-compromis. Il ne voulut plus s'occuper ni de politique, ni d'affaires municipales, se contentant d'accepter la place de président du tribunal de commerce qui lui fut offerte par les notables en 1790, et qui lui fut continuée en 1791 et même en 1792 par tous les commerçants messins.

---

[1] [2] Buchez. — *Histoire parlementaire de la Révolution*. T. II. p. 85.
[3] *Mémoires du marquis de Bouillé père*. — Lettre à l'Assemblée.
[4] *Mémoires du marquis de Bouillé fils*.

M. de Bouillé, au contraire, tenait de plus en plus à son projet de faire évader le roi dans la citadelle de Metz. Mais la bourgeoisie messine, excitée par Rœderer, magistrat, Emery, avocat, et surtout par Guelle, notaire, était-très peu disposée à concourir à l'exécution de ce projet. La nouvelle municipalité se montra très méfiante contre Bouillé, et, profitant d'une tournée que ce général fit dans les différentes places fortes de son gouvernement, ordre fut donné d'occuper les pauvres de Metz à combler les fossés de la citadelle, du côté de la ville. Ses subordonnés écrivirent aussitôt à Bouillé, qui répondit, le 8 octobre 1790, par une lettre datée de Sarrelouis, y déclarant qu'il ne s'opposait point à l'établissement d'ateliers de charité en ce lieu.

Le 18 octobre 1790, la municipalité fit saisir d'énormes caisses suspectes venues de Montmédy à l'adresse de M. de Bouillé. On les ouvrit et on n'y trouva que de la parfumerie et des vêtements appartenant à M. de Broglie.

Les bourgeois messins redoutaient des envois d'armes et de poudre, et ils craignaient qu'une fois le roi refugié dans la citadelle, leur ville ne fût incendiée par un bombardement. Ils s'appuyèrent sur un projet[1] déjà ancien, puisqu'il reremontait à 1762, et qui consistait à combler les fossés regardant la ville pour y créer une place faisant terrasse sur la Moselle, qu'on eût appelée *place Royale* (où est l'Esplanade actuelle). Sur le terrain avoisinant la ville (place Royale actuelle), on devait transporter l'abbaye de Saint-Louis. Les Messins avaient réclamé l'exécution de ce projet par un mémoire[2] du 9 avril 1790, et le 29 novembre de la

[1] Mémoire sur le projet de caserne du génie ayant pour objet de signaler l'usurpation d'un terrain appartenant à la ville de Metz et dépendant de la place Royale, avec plan, 1833, par E. Sérot, avocat.

[2] Le cabinet de M. Chartener renferme le plan de Gardeur Lebrun, du 28 février 1790, qui accompagnait ce mémoire. Sur ce plan, qui se trouvait à vendre chez un bouquiniste de Metz, il n'est plus question d'abbaye St-Louis, mais de maisons particulières à bâtir sur la *place Royale* actuelle.

même année ils s'y faisaient autoriser par le gouvernement. M. Duportail écrivait à M. de Bouillé :

Sa Majesté accorde aux officiers municipaux la permission qu'ils ont demandée de faire démolir les deux fronts de la citadelle de Metz qui la sépare de la ville.

Les travaux de démolition ne commencèrent cependant que le 1er janvier 1791.

Louis XVI avait d'autant mieux consenti à cette demande, que depuis le pillage de la maison de Vernier il ne tenait plus à venir chercher un refuge dans Metz, et le choix de ses conseillers s'était reporté sur Besançon. Le 26 octobre 1790, M. d'Agoult, évêque de Pamiers, agent de Louis XVI et du baron de Breteuil, venait trouver à Metz M. de Bouillé, muni d'une lettre de créance de la main du roi, ainsi conçue :

Saint-Cloud, ce 23 octobre 1790.

J'espère, Monsieur, que vous continuez à être content de votre position avec les troupes dans ce moment-ci. Je saisis avec plaisir les occasions de vous renouveler l'assurance de tous mes sentiments d'estime pour vous. LOUIS.

Le 26 décembre, le général envoya à Paris son fils Louis de Bouillé, son aide-de-camp, pour proposer à Louis XVI le camp de Thonnelle, près Montmédy, comme lieu de refuge, et demander les troupes autrichiennes du Luxembourg « tant[1] pour servir d'asile au roi en cas de malheur » que pour soutenir et même contenir les troupes françaises » si elles chancelaient. M. de Bouillé eut à tromper la sur» veillance des uns, à vaincre la méfiance des autres, pour » faire traverser Metz par les troupes qu'il rassemblait sur » la route que devait parcourir le roi. Il eut surtout à » calmer les inquiétudes de la municipalité très-soupçon-

[1] *Mémoires du marquis de Bouillé fils*, p. 60.

» neuse de Metz, et il y parvint en lui persuadant tellement
» que l'ennemi allait envahir la frontière, qu'elle dépêcha
» le plus ardent de ses membres, M. Guelle, notaire, pour
» demander des secours à Paris. M. de Bouillé éloigna
» par cette mission cet observateur trop clairvoyant. »

Le 16 juin 1791, Bouillé quittait Metz pour aller à Longwy, et de là à Stenay avec M. de Klinglin, venu de Thionville. Ils attendaient le roi et la famille royale pour le 21 juin. Tout le monde connaît les incidents devenus historiques[1] du départ du roi pour Varennes, et de son arrestation.

Le 22 juin 1791, les scellés étaient apposés sur tous les papiers de l'hôtel de Bouillé et du général Heyman, par le procureur-syndic, M. Pyrot, et l'officier municipal, M. Pécheur.

Le 26 juin, M. de Bouillé envoyait de Luxembourg sa fameuse lettre à l'Assemblée nationale, s'attribuant toute la responsabilité de l'affaire de Varennes.

Le 8 juillet, des commissaires envoyés par l'Assemblée venaient à Metz s'emparer des papiers saisis, et M. de Montesquiou, quelques jours après, communiquait son raport à l'Assemblée, qui décréta que Bouillé et ses complices seraient poursuivis devant la haute cour d'Orléans. Il mourut en exil à Londres, dans l'année 1800, après avoir longtemps séjourné à Coblentz et tenté d'inutiles démarches près des différentes cours de l'Europe pour obtenir la délivrance du roi, lorsqu'à partir du 21 septembre 1792, la Convention eût déclaré la royauté abolie, et se fût donné pour mission de juger et de condamner Louis XVI comme coupable de haute trahison envers le peuple français.

Sur le seuil de la mort, celui qu'on a appelé le roi-

---

[1] **Voir les mémoires sur l'affaire de Varennes, de MM. de Bouillé, de Raigecourt, de Damas, Deslon, de Choiseul, de Valory. — Imp. Paris, 1823.**

martyr, se remémora tous ceux qui s'étaient dévoués pour lui. Il n'oublia point les deux Messins Vernier et Lanchère. Ce dernier avait déjà été récomp nsé par la croix de Saint-Louis en 1791. Louis XVI demanda qu'à Vernier fut remis le ruban qui lui servait de fontange, et à Lanchère la cage dorée qui ornait sa prison du Temple. Cette pieuse commission ne put se remplir que longtemps après le 21 janvier à l'égard de Vernier, qui mourut à Marange en 1795. Ce fut sa veuve qui reçut cette précieuse relique, en même temps qu'un des derniers écus frappés à l'effigie de Louis XVI, en 1792. Elle les plaça dans un papier sur lequel elle écrivit: « Précieux ruban de nuit que l'infortuné Louis XVI portait dans sa malheureuse captivité, qui a été donné à madame veuve Vernier, qu'elle conserve religieusement jusqu'au moment où elle pourra avoir le bonheur de l'offrir à l'auguste princesse. » Elle apposa sur l'extrémité du ruban l'empreinte du sceau de son mari. Madame Vernier transmit ce ruban à sa fille, Marguerite-Appoline épouse de M. Pascal, cette dame apposa à son tour son cachet sur l'autre extrémité du ruban. Elle écrivit la biographie de son père pour raconter à ses neveux les malheurs de sa famille. Ses héritiers dont les uns habitent à l'étranger, les autres en divers lieux de la France, au lieu de voir ce ruban quitter Metz, ont préféré le donner à la Bibliothèque, comme étant un objet qui a trait à l'histoire locale. De même, M. Lanchère qui fut incarcéré comme suspect en l'an II, donna la cage dorée à M. Paguet. C'est ainsi que Metz possède deux émouvants souvenirs de Louis XVI. C. Abel.



LES RUES DE METZ,

ÉTYMOLOGIE DES NOMS ET NOTES HISTORIQUES.

Place Saint-Vincent.

L'île de Saint-Vincent, connue primitivement sous la dénomination de l'*Ile de Metz*, était située hors de l'enceinte des murs [1]. Elle fut mise en communication avec la ville par le pont St-Georges et plus tard par le Moyen-Pont.

L'abbaye des Bénédictins, qui a laissé son nom à une partie du vaste quartier sur lequel elle s'étendait, avait été placée sous l'invocation de Saint-Vincent, diacre et martyr, par l'évêque Théodoric ou Thierry Ier, son fondateur. C'est, disent les auteurs de l'histoire de Metz, la seule des abbayes de cette ville qui n'ait point été déplacée [2]. Un diplôme accordé le 20 juin 983, par Otton II, à la demande du prélat, confirme les donations que Thierry et d'autres personnes avaient faites à la nouvelle abbaye, et atteste que cet empereur l'avait prise sous sa protection spéciale. Précédemment, le même évêque avait obtenu du pape Jean XIII, pour l'abbé de Saint-Vincent, le droit d'aller officier à la cathédrale

---

[1] « Les murs de ce côté prenaient au jardin Boufflers, passaient auprès du pont des Pucelles, d'où ils allaient à la Porte-aux-Chevaux, situé vis-à-vis le pont du Saulcy, aujourd'hui pont de la Préfecture, et de là continuaient le long du quai St-Pierre et celui des Juifs. » (*Histoire générale de Metz*. T. 2, p. 77).

[2] Lorsque les trois autres abbayes d'hommes de l'ordre de Saint-Benoît, situées au dehors de Metz, eurent été relogées à l'intérieur, celle de Saint-Vincent, quoique la plus jeune des quatre, eut le premier rang dans les assemblées et les cérémonies publiques. (Ms. 153 de la bib. municip., p. 337).

les jours de fêtes, et d'y célébrer la messe avec la dalmatique et les sandales [1].

On rapporte également à Thierry Ier la dédicace d'un oratoire particulier à sainte Lucie, dans l'église de Saint-Vincent, et la translation dans la même église des reliques de saint Livier, qui, quelque temps après, furent transportées dans l'église paroissiale de Saint-Polyeucte [2].

L'abbaye de Saint-Vincent s'installa largement dans la seconde île alors inhabitée, formée par la Moselle, au couchant de la ville. Les bâtiments furent groupés autour de l'emplacement occupé par l'église; la place, qui est maintenant devant le portail, appartenait à la grande cour de l'abbaye, dont la porte principale se trouvait à peu près à la hauteur de la rue d'Eltz. Les maisons des domestiques du couvent allaient presque joindre la chapelle de Saint-Marcel. Les grands enclos, dépendances du monastère, se développaient au-delà de la rue dont le nom actuel rappelle le souvenir des anciens propriétaires (rue des Bénédictins).

Il paraît que les religieux eurent à lutter contre les exigences de la population rurale, qui n'avait pas tardé à venir s'implanter dans le voisinage de leurs possessions spacieuses. Un extrait du nécrologe de Saint-Vincent, parvenu jusqu'à nous, constate quelques-uns de ces empiétements assez légitimes, il faut en convenir, particulièrement sous l'administration de l'abbé Pierre de Baudoche (1355—1370).

L'église, bâtie par Théodoric Ier, subsista moins de trois cents ans; Warin, dix-neuvième abbé de Saint-Vincent, la fit démolir en 1248, et jeta les fondements de celle qui existe aujourd'hui.

Quoique sa construction appartienne en grande partie

---

[1] Ce droit, confirmé par Léon IX (1051), par Urbain II (1096) et par Pie II (1460), demeura aux abbés de Saint-Vincent jusqu'au temps des commendes.

[2] Voir *place Croix-outre-Moselle*.

au treizième siècle, comme le prouve le caractère ogival primitif de son architecture, elle fut consacrée seulement l'année 1376, par l'évêque de Metz, Thierry de Boppart [1], et alors dédiée sous l'invocation de saint Vincent [2] et de sainte Lucie [3].

L'église originairement avait trois tours et un portail du même style que le reste de l'édifice; la troisième tour, beaucoup plus élevée, se dressait sur la travée inférieure de la grande nef, et renfermait, indépendamment du beffroi [4], quatre cloches de forte dimension qui complétaient, avec quatre autres cloches suspendues aux voûtes des deux tours postérieures, une octave de la plus belle harmonie. On remarquait, aux croisées principales, des vitraux de couleur d'une exécution aussi soignée que ceux du chœur de la cathédrale [5],

---

[1] Plusieurs des prédécesseurs de ce prélat avaient confirmé les biens et les priviléges de l'abbaye de Saint-Vincent, notamment Etienne de Bar, en 1140.

Les Bénédictins de Saint-Vincent étaient grands décimateurs des églises d'Ancy-sur-Moselle, de Saint-Germain, etc...

[2] Le patron des vignerons ne pouvait manquer d'obtenir un culte spécial dans la grande île plantée en vignes, qui forme maintenant une partie considérable de la ville.

[3] Les reliques de cette sainte avaient d'abord été placées, par l'évêque Thierry II, dans une chapelle isolée. En 1094, elles furent mises dans une châsse d'argent et déposées sur l'autel dédié à Dieu sous l'invocation de Sainte-Lucie, et bâti l'année précédente aux frais de l'abbé Lauzon, dans l'église même.

La bienheureuse passait pour jouir du don de grâce de guérir ceux qui étaient attaqués de la fièvre chaude, ou du mal vulgaire dit *apriasson*.

[4] Sur la grande tour de Saint-Vincent, comme sur le clocher de la cathédrale, se faisait le service des guetteurs chargés de signaler l'incendie et d'observer la campagne en cas d'alerte.

Détruit une première fois par le feu du ciel (1395), et reconstruit au milieu du quinzième siècle, le haut clocher de Saint-Vincent, dont les murs menaçaient ruine après le vaste incendie qui, en 1705, avait consumé la plus grande partie du monastère, fut rasé en 1711.

[5] Il existait encore à Saint-Vincent, en 1793, des vitraux de Didier, verrier, et du célèbre V. Bousch.

Le 14 juillet 1466, une tempête désastreuse, éclatant sur la ville, avait brisé *principalement toute la vairenne de la grande église de Saint Vincent.*

et des peintures à la plupart des piliers et des cintres [1].

Plusieurs monuments funéraires passaient pour des chefs-d'œuvre d'art. Nous citerons : dans le collatéral de saint Joseph, le tombeau de l'abbé Pierre Baudoche, mort en 1370 ; il était représenté revêtu des habits pontificaux, joignant les mains, ayant la tête nue, et couché sur un superbe sarcophage gothique ; — près du quatrième pilier de la nef, à droite en entrant, la tombe du *R. P. en Dieu maistre Jehan Huot* [2], *jadis évêque basilitain, suffragant de Metz,* représenté à genoux ; — le monument placé derrière les stalles, près de la croisée de la Vierge et de sainte Lucie, de l'abbé Jean Saulnier [3], *qui avait fait réparer et orner l'église, fait élever le beau jubé et construire les siéges du chœur.* Le portrait du défunt *était en pierre blanche, les habits peints en violet, avec camail ; il était agenouillé, portait la barbe et des cheveux courts avec une très-forte tonsure. Quatre colonnes d'ordre corinthien soutenaient l'entablement avec fronton brisé* [4].

On lisait sur une lame de cuivre doré, qui était attachée au pilier du sanctuaire, près le côté de l'épître du grand

---

[1] La chapelle de sainte Lucie possédait des peintures non pas sans valeur artistique, dès la première moitié du quinzième siècle. La vie, la passion et la translation de l'illustre martyre de Syracuse, y étaient représentées et aussi décrites en vers, *ou plutôt en ritmes mesurés de syllabes.*

Au côté de l'évangile du grand autel se trouvait une fort belle inscription en caractères enluminés du treizième siècle, qui rappelait le souvenir de l'abbé Warin, fondateur de l'église. Elle était ainsi conçue :

Domini Warini bonæ memoriæ abbatis sancti Vincentii qui hujus templi fundamenta jacit Anno 1248. Ces chiffres, en vieux caractères, étaient fortement en relief.

[2] Mort le 10 décembre 1560.

[3] Décédé le 28 mars 1618.

[4] Ms. 257. Bibl. municipale.

autel, l'inscription suivante, dont la gravure était justement admirée, dit D. Dieudonné :

Cy gist le boin abbé Nicole
dit le Gronay, que Dieu absole,
qu'a fait plusieurs édifices
ceans faire utils et propices,
le cloistre volter tout autour
fist et le traval de la tour
du clochier, les cloches refaire,
les greniers plusieurs tous nuefs fist faire.
Quant abbé devint pou avoit
de biens l'église, et moult debvoit,
mais par son boin gouvernement,
au jour de son trespassement,
de tous biens, etoit tres garnie,
bien acquittée et affranchie.
Les anciens cens a rachesté,
et plusieurs nouvels acquesté,
preudome fut preudant et piteux
reconforteur des souffreteux.
En l'an devant qu'il trespassa
à Rome fut, la mer passa,
Jerusalem le devot lieu
visita, pour l'amour de Dieu
auquel prions qu'il ly perdone
ses maux et paradis ly done.
Il morut lan Nostre Signour
en may le 24e jour
1452. Dieu lui soit à l'ame piteux.

Amen.

Dans une chapelle élevée entre les deux piliers, derrière le maître-autel, et dédiée à sainte Anne et aux saints Anges, on voyait un tableau de grand prix, représentant la sainte faisant lire la bible à la Vierge.

Au-dessus de cet autel était enfermé dans le mur un

coffre de bois contenant les ossements de Théodoric Ier, évêque de Metz, fondateur de l'abbaye de Saint-Vincent[1].

Lorsque la révolution éclata, il existait encore dans l'Église Saint-Vincent un grand nombre d'anciens tombeaux, surtout dans le collatéral gauche dont les cintres allongés avaient été destinés à de nobles sépultures.

Cette église, convertie en une écurie de bœufs pendant la terreur, a été réconciliée et érigée en paroisse en 1803. La foule des malheureux atteints du typhus à la suite des guerres désastreuses de l'empire, et qui était dirigée sur Metz, obligea de transformer en hôpitaux plusieurs édifices de notre ville, spécialement une partie du lycée et l'église Saint-Vincent. L'intérieur du monument, quoiqu'ayant été l'objet de soins presque incessants de la part de restaurateurs habiles et dévoués, surtout dans ces dernières années, porte encore des traces de déplorables outrages... On aimerait notamment à voir tomber la double couche de l'ignoble badigeon dont les murs, les piliers et les chapiteaux délicats de l'édifice ont été couverts en 1805 et en 1814.

L'église, jadis abbatiale et aujourd'hui paroissiale de Saint-Vincent, mérite le nom de basilique par son importance monumentale et par son étendue. Assurément de grandes cités se glorifieraient d'avoir un temple épiscopal de cette dimension et de cette beauté; ses deux clochers jumeaux s'aperçoivent de loin; sa façade devant la place solitaire ombragée d'arbres, quoiqu'en désaccord complet avec l'architecture générale de l'édifice, ne doit pas être dédaignée: c'est une des plus grandioses épreuves de façades du 18e siècle. Elle est d'un luxe sage, où l'ornementation s'ajuste avec beaucoup de goût sur la masse, et se compose de trois ordres superposés: le dorique à la base, le toscan à la partie moyenne, le composite à la partie supérieure.

---

[1] La chasuble que ce prélat avait portée pendant son voyage à Rome, était religieusement conservée à l'abbaye Saint-Vincent. Le célébrant revêtait cette chasuble le jour anniversaire de la mort de Thierry II (7 septembre).

En entrant dans l'intérieur du vaisseau, on est frappé de l'unité parfaite de son plan, de la justesse de ses proportions, de l'harmonie de ses lignes. Tout excite l'admiration: l'élancement de la nef majeure, la majestueuse régularité du chœur, l'élévation des croisées géminées, l'encadrement des chapelles en ogives, en un mot cet ensemble rare d'une construction gothique, conçu dans le même esprit, sans que le plan ait varié, comme cela se remarque dans la plupart des édifices du même genre. Le temple semble avoir été coulé d'un seul jet dans le moule du 14e siècle commençant (première période de l'école ogivale, où elle concilie encore l'austérité du 13e siècle à la chaste ornementation du 14e). Les deux travées inférieures de la nef, quoique ne datant que de l'année 1756, ont été élevées consciencieusement d'après les modèles fournis par le reste de l'édifice; la galerie de la tribune des orgues doit être citée à cause de la riche délicatesse du travail. Le portail est malheureusement dépourvu des bustes et statues qui décoraient sa façade avant 1793.

La grosse et belle cloche de l'Église saint-Vincent sort des ateliers de M. Jaclard, fondeur à Metz, et a reçu les prénoms de Marie-Josephine (31 janvier 1858) [1].

La place Saint-Vincent forme un rectangle et renferme l'espace compris entre deux groupes de maisons d'une part, et de l'autre entre l'église et le saillant du bastion dont le terre-plein la termine au couchant, dans le rempart Belle-Isle. Les arbres qu'on avait plantés vis-à-vis du portail ont été récemment arrachés de manière à ménager plus avantageusement le coup-d'œil de la façade de l'église. La croix que la mission avait élevée, en 1825, sur cette place, y resta jusqu'au mois de juillet 1830.

F.-M. Chabert.

---

[1] Voyez *Annales du département de la Moselle*, in-f°, p. 97.

CE QUE PARLER VEUT DIRE.

Reprenons, s'il vous plaît, — et même s'il ne vous plaît pas — nos études de linguistique, au point de vue des mœurs et de la conversation. Je crois bien que la présente livraison a quelques pages disponibles à leur service. Profitons-en, car c'est une rare bonne fortune. L'*Austrasie* est un peu comme la fourmi de la fable, elle n'est guère prêteuse... de ses colonnes. Ce n'est pas, à coup sûr, que j'accorde une portée exagérée à ces esquisses innocentes. Elles auraient certainement un but de curiosité si elles étaient tracées par une main plus ferme et plus expérimentée, mais ce qui leur fait du tort c'est qu'elles ont aussi une intention moralisatrice, et c'est un faible des tristes humains de ne vouloir pas être moralisés. Pour être franc, je dois convenir que ce n'est pas précisément dans l'intention unique d'améliorer le genre humain que je scrute ainsi le pourquoi et le comment des expressions usuelles. C'est un peu, c'est même beaucoup pour ma satisfaction particulière. C'est une jouissance analogue à celle de l'apprenti médecin qui plonge avec délices — dit-on — son scalpel dans les chaires vives pour leur demander le secret de la vie et de la mort. La comparaison est peut-être ambitieuse, mais le plaisir est très-réel, qu'il s'agisse du scalpel ou de la plume. Ce qui m'amène à conclure que le lecteur en général se fait des illusions quand il s'imagine que l'écrivain s'impose un travail pénible et sue sang et eau, uniquement dans l'espoir de lui plaire et en vue d'une rémunération sonnante. C'est parbleu bien un plaisir que l'écrivain va chercher et qu'il trouve dans la conception et dans l'expression écrite de sa pensée, bien que le lecteur ne lui accorde pas toujours le bénéfice de la réciprocité. On écrit un peu comme l'on chasse. C'est fatigant d'écrire et c'est fatigant de chasser,

et pourtant on écrit et on chasse bien moins pour le résultat que pour le plaisir d'aligner des phrases et de battre la campagne. Je me souviens qu'un paysan s'émerveillait un jour de me voir arpenter les guérets au mois de septembre, par une température sénégalienne, et me disait à peu près : « Comment pouvez-vous, Monsieur, vous fatiguer dans la plaine plus que je ne le fais, moi qui y suis forcé, quand vous pourriez vous reposer tranquillement chez vous, et chercher des perdreaux absents quand votre dîner est prêt à la maison ? » Le paysan est comme le lecteur ; tous deux comptent sans le plaisir de la fatigue et la savoureuse fatigue du plaisir. Témoins les nombreuses bredouilles qui ne découragent pas les chasseurs, et les livres plus nombreux encore qui paraissent tous les jours et qui restent chez le libraire !

Mais quittons le préambule et permettez-moi de vous introduire dans un salon où quelques personnes sont réunies. Il y a une table de jeu, mais le whist est le prétexte ; le véritable motif de la réunion est une présentation. Un ami de la maison a promis d'amener un inconnu qui brûle de faire connaissance avec les maîtres de céans. Le cas est grave. Je vois là, à proximité du piano, une jeune demoiselle en passe de songer à l'hymen. Ses estimables parents, du moins, y ont pensé pour elle ; car il n'est pas séant qu'une jeune fille ait de ces préméditations. Je la soupçonne pourtant d'en être quelque peu la complice, car chaque fois que s'ouvre la porte du salon, elle croit devoir baisser à tout hasard ses yeux ni petits ni grands. Je la surprends même tapotant ses doigts un peu rouges sur les bras de son fauteuil. Hôtes infortunés !.. Elle répète mentalement la sonate de rigueur — rigueur est le mot cruel mais juste — dont elle doit les régaler quand *il* sera là. Vous voyez d'ici le tableau. Vous pouvez même constater l'évidente mauvaise humeur de quelques-uns des joueurs qui s'indignent des distractions inconcevables de leurs partenaires. D'où résultent des reproches aigres-doux à la suite d'un second trèfle non coupé et d'un troisième pique qui ne l'a été que

trop. Les plaignants, hélas! ne savent pas qu'il retourne cœur autour d'eux!.. Ils jouent bon jeu bon argent, tandis que les distraits sont dans la confidence de l'événement. Mais cette fois c'est bien la personne attendue qui a fait son entrée. Les mains de la demoiselle tournent au cramoisi et un peu aussi le bout de son nez. Tant mieux, ses flatteurs, je veux dire ses prôneurs, en prendront occasion de dire qu'elle a les plus délicieuses narines roses du monde. Le nouveau venu est installé. Tandis qu'il égrène le chapelet de la conversation usitée en pareil cas, à savoir des considérations sur la météorologie du jour, et des réflexions profondes sur l'entrain du dernier bal de la préfecture, deux hommes causent à l'écart dans un coin du salon. Saisissons seulement quelques mots au passage:

— Vous êtes bien sûr que c'est le prétendu...

— Parbleu! je ne connais que lui... Il était au tu et au toi avec mon chenapan de neveu...

— Bah!..

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire!

— Mais alors...

— A qui le dites-vous?... J'ai été obligé de couper court à ces fréquentations. Mon neveu allait grand train... en compagnie de ce monsieur... Ceci entre nous.

— Ça va sans dire... Le futur est sujet à caution, à ce qu'il paraît.

— Après ça, je vous parle de cinq ou six ans.

— Soit, mais ce n'en est pas moins, à ce qu'il paraît, un homme qui a beaucoup vécu!..

« Un homme qui a beaucoup vécu!.. » Retenons le mot. La grammaire à la main, vous auriez le droit de croire qu'il s'agit d'un vieillard, et vous êtes autorisé à chercher sous ce vocable des rides et des cheveux blancs. Mais la plupart du temps il n'en est rien. On peut avoir beaucoup vécu à tout âge dans le vocabulaire du monde. Il arrive même très-souvent que c'est à trente et même à vingt-cinq ans qu'on a le plus vécu. J'en concluerai que l'expression

employée par l'un des interlocuteurs est un de ces euphémismes agréables qui dispensent d'appeler les choses par leur nom. Une femme bien élevée dira couramment d'un homme « qu'il a beaucoup vécu, » et j'ajoute que s'il était possible de remonter aux origines de l'expression, on la verrait discrètement éclore sur des lèvres féminines en compagnie d'un sourire analogue à la circonstance. Une femme, en effet, pourra penser d'un homme qu'il est un libertin, mais il est certain que la pruderie moderne l'empêchera d'employer ce substantif brutal.

Mais continuons à écouter l'instructive conversation dont nous avons entendu le début. Justement, la jeune demoiselle, après une belle défense, rigoureusement conforme aux lois de la modestie, vient de capituler, et elle a rendu loyalement à Madame sa mère les clefs... du piano. Elle est en train d'exécuter l'op. 13 de Beethoven; ce qui ne diminue pas la rougeur de ses mains. Le moment est bien choisi pour causer.

— A quoi pensent ces gens-là de jeter leur fille à la tête de ce mauvais sujet?..

— Eh! eh! mon cher, vous en parlez bien à votre aise. On voit bien que vous n'avez pas de fille à marier... Vous n'imaginez pas ce qu'il faut de diplomatie pour caser ces péronelles. Les maris sont de plus en plus demandés. Celui-ci, après tout, n'est pas plus mal qu'un autre...

— Oui, mais songez à ses précédents... Si le papa les connaissait...

— Vous êtes naïf, il les connaît aussi bien que moi. Mais il dit à cela qu'il n'a pas la prétention d'avoir un petit saint pour gendre et qu'après tout, il faut bien que jeunesse se passe.

Remarquons cette phrase gonflée de mansuétude, d'indulgence et de pardon. « Il faut bien que jeunesse se passe. » Que de choses dans ces quelques mots! que de travers ils excitent!... à quels débordements n'ont-ils pas servi d'enseigne!... C'est la provocation permanente, car

c'est l'excuse banale. Le jeune homme se l'applique avec enthousiasme ; les papas, les mamans, les tuteurs en prennent texte pour lâcher la bride sur le cou à leurs vauriens de fils ou de pupilles. On ne sait pas assez quelle est l'influence d'un mot sur la conduite de la vie, sur la destinée de l'homme. Celui-ci est certainement l'un des plus dangereux, des plus perfides et des plus captieux qui puissent aider à notre perdition. Les conseils de la raison, il les étouffe ; les sévérités de la répression, il les empêche ; les regrets qui régénèrent et arrêtent, il les annule. J'y vois à la fois un encouragement, une fin de non recevoir et une excitation. Certainement il est le point de départ de bien des crimes. Chose étrange !... Un mot vrai peut sauver un homme, un paradoxe complaisant le perd !... Mais trêve à la morale, et voyons la suite.

— Savez-vous ce qu'est la dot ?...

— Ah ! voilà le point délicat. On n'a pas lâché le chiffre, et c'est toujours mauvais signe. S'il y a cinquante mille francs, c'est le bout du monde.

— Mais le beau-fils aura vite grignoté ça.

— Un instant. Je crois qu'on proposera des rentes et qu'on gardera le capital, où plutôt on veut voir venir. Après tout, le garçon sera riche un jour. Je me suis laissé dire qu'il lui reste quelque chose comme quatre-vingt ou cent mille francs, sans compter les espérances.

En conscience, nous ne pouvons laisser passer ces espérances-là sans protestation. « Sans compter les espérances ! » Je n'hésite pas à déclarer que ce mot est le plus féroce peut-être de notre langue raffinée. Et remarquez le contraste. Rien de plus doux comme forme, rien de plus suave, rien de plus véritablement humain comme fond, que ce mot caressant « espérance » et les civilisés en ont fait un substantif abominable, pouvant cacher dans ses profondeurs toutes les turpitudes, toutes les convoitises ; autorisant, en tous cas, tous les petits calculs malsains qui rabaissent l'homme au-dessous du niveau de la brute. Ces « espé-

rances » sont des lettres de change payables à une échéance mortuaire. On a « l'espérance » d'hériter de son père, de sa mère, d'un être cher! Castaing « espérait » hériter de son ami, Marie Capelle de M. Lafarge. Ces espérances-là s'exhalaient avec les miasmes empoisonnés du pilon où se broyait la fameuse poudre de succession!...

— D'après ce que vous m'apprenez, il y a une chose qui m'étonne... Ce garçon aime le plaisir... pourquoi diable tient-il tant à prendre femme?... C'est contradictoire.

— Pas tant que vous croyez... il faut vous dire...

Mais ici les deux causeurs furent interrompus par un chut! chut!... expressément modulé sur le ton de l'impatience. Le veto émanait d'un ami intime de la maison, et avait été formulé après un court échange de paroles, d'oreille à oreille, entre lui et la mère de la jeune virtuose. L'orage s'était annoncé par deux regards impatientés, jetés par la demoiselle en manière de *quos ego* aux interrupteurs, et corroborés par les œillades furibondes de la maman à la même adresse. Mais nos deux complices, tout à la médisance, n'y prenaient pas garde et allaient leur train. Il fallut le coup d'état du chut pour les décider au silence. C'est que la situation devenait perplexe. La jeune fille avait déjà manqué deux passages, et croqué infiniment de doubles croches. Comme l'appétit vient en mangeant, elle commençait à dévorer des portées entières pour en finir plus vite. Le feu de ses joues couvrait déjà son front, le cou lui-même était envahi. C'était un buisson ardent que cette fille!... une infirmité qu'elle avait. Or, la maman voyait venir avec effroi certaine phrase que sa fille ne réussissait que devant son professeur... et encore!... Elle avait manqué les passages dont elle était sûre, c'était d'un triste augure pour le succès de la phrase rebelle. Le chut! en question avait le double avantage de faire taire les causeurs, et de rejeter sur eux la responsabilité du non-succès. Quand le morceau fut terminé, tant bien que mal, et plutôt mal que bien, les compliments

tombèrent dru comme grêle sur la délicieuse pianiste. Les deux bavards ne furent pas des derniers à les lui prodiguer; ils les exagérèrent même pour se faire pardonner leur conduite. Mais cette petite lâcheté reçut le prix qu'elle méritait.

— Vous m'avez donc entendue?... dit aigrement la demoiselle. C'est étonnant, vous causiez si haut!...

— Nous échangions, Mademoiselle, nos réflexions sur l'immensité de votre talent!...

Et quand le whist recommença :

— Que dites-vous de la petite masque ? fit l'un des bavards à l'autre. C'est déjà âpre comme une lime...

— Ma foi, dit l'autre, j'aurais un conseil à donner à son futur... c'est de faire mettre dans le contrat que l'épouse renonce à perpétuité au piano, sinon, rien de fait... Mais que vouliez-vous dire relativement à la matrimoniomanie du jeune homme?...

— C'est juste, je n'ai pas eu le temps de vous expliquer la chose. Eh bien! je crois que son oncle, qui est sans enfants, lui a signifié qu'il ait à enrayer au plus vite, en se mariant... ou qu'il s'attende à être déshérité... Il veut obéir, voilà tout... Vous comprenez, un oncle « à succession. »

Me sera-t-il permis d'ouvrir une petite parenthèse sur ce mot?... ce sera court. Il prouve qu'il y a des parents de deux catégories, les proches dont on doit où l'on peut hériter, et ceux dont on n'attend rien. Les premiers ont quelques droits et surtout quelques chances d'être obéis. Les seconds... voyons?... Sont-ils l'objet de la même soumission, des mêmes soins, des mêmes égards que les autres?... La question est délicate. Je laisse décidément le soin de la trancher aux personnes qui possèdent des parents de l'une et l'autre catégorie, et aussi aux expérimentés qui ont vu le monde autrement qu'à travers les romans de Ducray-Dumesnil et ceux de ce bon M. de Bouilly. Mais il faut laisser conclure nos deux causeurs.

— Comme cela, tout s'explique. Alors, la noce est imminente. Espérons que le jeune homme se rangera !...

— Pourquoi pas ?... Il faut bien « faire une fin !... »

Encore une expression adorable et dont je recommande le sens exquis aux jeunes demoiselles, sans les engager pourtant à trop l'approfondir. Je demande s'il devrait être permis de dire qu'on est un homme fini quand on devient un homme marié. Donner son cœur, donner sa foi à une belle et innocente enfant qui fait de cette union l'espoir, le but, les joies de sa vie. Connaître enfin, les félicités, les grandeurs, les noblesses des tendresses pures et saintes ; se voir revivre dans ses enfants, se sentir régénéré dans la dignité de la conduite et le respect de soi-même. Mais ce n'est pas là déchoir, c'est grandir ; ce n'est pas mourir, c'est renaître ; ce n'est pas finir, c'est commencer... n'est-ce pas, Mademoiselle ?... et certainement vous serez de mon avis quand j'ajouterai que la phrase si tristement consacrée « faire une fin » est une suprême impertinence à votre adresse. Hélas !... nous venons de voir ce que le mariage devrait être, voyons maintenant ce que notre civilisation l'a fait. Un homme s'est beaucoup amusé, il a laissé un lambeau de sa robe prétexte à toutes les épines d'une voie semée de roses fanées ; il a risqué sa santé dans tous les hasards des plaisirs frelatés. Le ventre est un peu venu et les cheveux sont un peu partis ; les généreux essors se sont calmés très-fort, mais les aspirations tendres se sont très-généralement envolées ; les drôlesses ont eu son amour, l'ambition a déjà pris possession de sa maturité, sa femme aura le reste. Mais quoi !... il a fait une fin et tout est pour le mieux. En somme, notre époux aspirant est à cette heure sous le joug de l'hymen. Je le connais, il s'appelle Légion. Sous prétexte que sa femme a les mains trop rouges, il retournera peut-être dans les chemins de traverse qui sont pour lui des sentiers battus. Je fais des vœux sincères pour que sa douce moitié ne se console pas autrement qu'en se perfectionnant sur le piano.

***

PROFILS CAMPAGNARDS.

UN MARIAGE AU PAYS MESSIN.

LE RETOUR (*Suite*).

III.

La campagne avait pris franchement sa parure du printemps. Les seigles balançaient déjà, au souffle des brises nocturnes, leurs tiges gracieusement inclinées. La caille verte avait fait son apparition dans les jeunes blés et les pariades de perdreaux aventuraient leurs nids, espoir de la chasse prochaine, dans les luzernes déjà hautes. On était à la fin d'avril, et la grande solennité annuelle se préparait à Damécourt. La Saint-Pierre approchait et ce glorieux saint était le patron du village; c'est-à-dire que la fête était fixée au dernier dimanche du mois.

Pendant les six semaines qui venaient de s'écouler, Jean n'avait pas adressé une seule fois la parole à Catherine. Mais tous les matins, en se rendant à son travail, le jeune homme passait près de la ferme et toujours Catherine, déjà habillée et fraîche comme le printemps qui brillait au ciel, attendait à sa fenêtre la venue du bien-aimé. Un sourire à deux s'échangeait et c'était pour eux assez de bonheur pour la journée entière. Le soir encore ils pouvaient se voir de loin, et parfois, suivant le hasard des rencontres, s'adressaient un bonsoir qui était un appel au courage, à la persévérance, à l'espoir.

Le vendredi avant la fête, Catherine travaillait au jardin de son père, piochant les carreaux, les bras nus au vent, rouge comme une cerise de juin. Un peu avant midi et lorsque les journaliers qui l'accompagnaient se furent retirés pour le dîner, Catherine entendit un léger bruit de pas en dehors de l'enclos. A travers la haie elle reconnut Jean, et sans hésiter s'avança vers lui. Cette haie était en fleurs, comme le cœur de nos amoureux, et la neige odorante de l'aubépine tomba sur deux mains frémissantes qui se rencontrèrent entre les intervalles des branches. La conversation fut courte, elle fut décisive. Légère comme la fauvette du nid voisin, Catherine regagna la ferme en tournant sa tête que le travail avait échevelée et épanouie, pour voir plus longtemps l'ami de son cœur.

Le dimanche matin tous les Grandpart étaient arrivés à Damécourt. De nombreux invités descendaient de moment en moment dans la cour de la ferme. Il y avait gala chez les Chailloux, mais cette fois Jean n'y était pas. Avant la messe, les garçons du village se réunissent d'ordinaire pour l'adjudication de ce qu'on nomme la première danse. On sait que plusieurs jours à l'avance, le droit d'exploiter les profits de la fête, qui consistent dans les redevances perçues sur les danseurs, est adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur. Le titulaire vend quelquefois à un prix élevé le privilége de la première danse, dont le galant acquéreur fait hommage à la fille qu'il préfère. Cet honneur est très-recherché par les garçons assez riches pour payer leur gloire, et assez galants pour la partager avec une amie ou une fiancée. Mais l'offre de cette contredanse d'honneur a une grande signification, et son acceptation a plus d'importance encore. C'est véritablement une publique déclaration d'amour acceptée ou refusée par la jeune fille qui en est l'objet. Aussi, ce beau privilége donne-t-il lieu à de véritables enchères, et c'est le garçon qui a la bourse la mieux garnie qui l'emporte sur ses concurrents.

Eustache, tout de noir habillé, le cou enfermé dans des cols assassins, les pieds comprimés dans une brillante prison de cuir verni, se rendit dans la salle du cabaret où la première danse allait être adjugée. Il s'était naturellement aperçu de la froideur avec laquelle Catherine l'accueillait depuis plusieurs mois et il songeait à regagner ses bonnes grâces en se signalant par une retentissante galanterie. En ouvrant le bal avec sa belle fiancée, il lui donnerait une irrésistible preuve de ses sentiments et les déclarerait ainsi à la face de la terre. Il espérait en être quitte pour une pièce ronde de cent sous, mais il était décidé à ne pas reculer devant une folie de dix francs. Il offrit donc... trois francs pour engager l'action. Mais toute la belle jeunesse du lieu était là, réunie en cercle, et il était clair que le feu allait être mis aux enchères. La modestie de la mise d'Eustache fut accueillie par un murmure désapprobateur, et un beau fils de l'endroit, faisant sonner avec affectation les pièces de monnaie qui garnissaient à même son gousset, proposa six francs d'un air capable. Eustache, dissimulant une grimace, couvrit l'enchère ; un autre prétendant découvrit alors ses batteries et cria : dix francs ! d'un ton superbe. Les répliques continuèrent. Eustache suait à grosses gouttes. A quinze francs il s'arrêta anxieux, mais croyant voir de l'incertitude dans la contenance de ses antagonistes, il offrit un franc de plus, avec un soupir par dessus le marché. Le silence se fit. Eustache se croyait vainqueur, lorsqu'un nouveau joûteur entra en lice. C'était Jean !

— Vingt francs !... dit-il d'une voix brève.

— Vingt-deux !... cria avec rage le pauvre Messin en reconnaissant le sergent qu'il n'aimait guère.

— Allons, vingt-cinq !...

Eustache était exaspéré. Pour la première fois de sa vie il sentit s'agiter en lui le démon de la prodigalité. Mais avant de répliquer il tourna la tête du côté de la porte ; il craignait d'avoir son père pour témoin de ses folies.

— Vingt-sept !... cria-t-il les yeux hors de la tête.

— Allons, trente ! et que ça finisse ! prononça Jean imperturbable.

En ce moment le père Grandpart faisait son apparition dans la salle. Il avait entendu le chiffre de la dernière mise risquée par son fils et sur ses traits la colère et l'étonnement se livraient une lutte acharnée. Il apparut à son fils comme la statue vivante du remords.

— Es-tu fou ? fit le grigou les dents serrées.

Eustache s'enfuit plutôt qu'il ne se retira.

— Adjugé à trente francs ! dit joyeusement le garçon de la fête.

Un quart d'heure après, tout le village savait que le sergent avait acheté la première danse. Mais à quelle fille réservait-il l'honneur de la danser avec lui ?

A l'issue de la messe, le village tout entier se mit à table. A la ferme, le festin fut digne de la réputation d'hospitalité splendide des Chailloux. Le papa Chauleur, le joyeux fermier de Manerville, apportait à la fête son contingent d'esprit rustique et d'inaltérable entrain. Il était accompagné de sa femme et de sa nièce ; mais cette fois Eustache ne jugea pas à propos de se placer près de la jeune Rosalie. Il réclama le voisinage immédiat de sa jolie cousine. Il est à croire cependant que celle-ci eût accepté sans réclamation une résolution contraire. A peine au potage, Catherine lui dit avec malice :

— Eh bien ! cousin, j'espère que vous allez m'offrir la première danse ?

— La... première danse ! balbutia le Messin en rougissant comme un écolier pris en faute. Mais ça ne se fait plus... cousine... c'est bon pour les blouses !

— Oui, les pantalons noirs n'ont pas le gousset assez bien garni pour se passer cette fantaisie, n'est-ce pas ? C'est dommage. Je m'étais imaginé qu'on me ferait cet honneur... et je ne vous cache pas que j'y tenais beaucoup.

— Si j'avais su, croyez bien, cousine... que...

— Oh ! je sais ce que je dois croire, cousin !

La conversation en resta là entre les deux fiancés ; mais le père Chauleur avait entendu les répliques, et, ce lièvre levé, il n'était pas homme à le laisser courir sans le saluer par un mot de sa façon.

— On parle de première danse... Ah ça ! je pense que nos jeunes gens ne laisseront pas à d'autres le plaisir d'ouvrir le bal avec l'une de ces belles filles ?

— Excusez ! grommela le père Grandpart, trente francs pour un entrechat... faudrait avoir l'argent mignon !

Mais un regard suppliant d'Eustache arrêta court une révélation plus complète.

— Peste ! trente francs !... fit M. Chauleur, ça ne se trouve pas sous le pas d'un âne... d'autant qu'à ce prix-là... on peut acheter un porc maigre sur la voie publique. N'est-ce pas, Grandpart ?

Cette allusion à certain épisode de la fête agricole de Manerville fut accueillie par un bruyant et général éclat de rire.

— Oui, riez ! fit le grigou sans perdre un coup de dent. Le verrat en question, je l'ai acheté trente francs, c'est vrai, mais je l'ai revendu cent cinquante.

— Eh bien ! Grandpart, continua l'impitoyable Chauleur, avec cent cinquante francs on peut pincer bien des rigodons... et je suppose que vous allez faire danser ces dames... Madame Chauleur, M. Grandpart vous retient pour la première !

— Laisse donc... fit le grigou en avalant un plein verre de vin, madame est déjà retenue par M. Grégoire.

— C'est dit ! s'écria joyeusement Grégoire. N'est-ce pas, madame Chauleur ?

— En fait de danse, reprit le père d'Eustache, à la fête, je dîne et je joue à la bête.

— Vous l'entendez ! ricana le père Chauleur, il mange et il joue à la bête... et il ne sort pas de là !

Eustache, pendant cet échange de plaisanteries rustiques, était au supplice. Catherine riait sous cape.

Au dessert, la porte de la salle s'ouvrit avec fracas, et les garçons de la fête, musique en tête, firent leur entrée. Ils venaient apporter des rubans et recevoir une offrande en échange.

— Cousine, prenez de ma main cette belle faveur rouge, dit le galant Eustache à sa voisine.

— Merci! j'ai déjà fait mon choix, dit Catherine. Seulement le rouge eût peut-être été trop cher pour vous!

Et elle attacha à son corsage deux petites faveurs de couleurs vertes.

Eustache furieux jeta solennellement et bruyamment une pièce de cinq francs dans le plat porté par l'un des garçons.

— Peste! dit le papa Chauleur, Eustache est le plus généreux de nous tous, pour la première fois de sa vie. Excusez du peu! Un gros écu!... C'est clair, il veut nous jouer pièce!

Témoin de cette prodigalité, le papa Grandpart faillit étouffer en dévorant sa colère et une énorme cuisse de dindon.

Au dernier coup des vêpres, la jeunesse se leva pour assister à l'office; mais les hommes murs et les vieillards restèrent à haute table. C'est ainsi que les choses se passent. Du reste, le repas devait se prolonger longtemps encore pour eux et de manière à gagner l'heure du souper sans transition appréciable. C'est encore la coutume.

Les vêpres dites, les accords du violon, corroborés des sons aigre-doux du cornet à piston, donnèrent le signal du bal champêtre. Le cornet à piston est d'importation récente au village, mais il y a désormais acquis droit de cité. Il y a trente ans, l'adjonction d'une clarinette au *beuion* traditionnel — pardon, c'est le mot du pays — était considérée comme un raffinement de luxe chorégraphique; aujourd'hui, c'est le cornet à piston qui a le privilége de charmer les oreilles

villageoises. Sans lui, il n'y a plus de bonne fête dans nos environs. Violon, clarinette, cornet à piston, telles sont les étapes du progrès musical dans nos campagnes !

Le moment solennel était arrivé. Le cœur de maintes fillettes battait en songeant que le beau sous-officier allait faire une heureuse. La grosse Nichon se flattait d'avoir quelque droit à la faveur tant souhaitée, mais, de son côté, la fille du garde champêtre ne désespérait pas de l'obtenir. Toutes deux, cependant, étaient forcées de s'avouer que depuis bien des semaines notre héros les avait singulièrement négligées. Oui, mais n'était-ce pas pour rendre plus éclatantes, en ce moment solennel, les tendres préférences du beau sergent ?

Les instruments s'accordaient, ou en faisaient le semblant. Les jeunes filles étaient rangées en cercle ; les garçons folâtraient autour d'elles, faisant résonner leurs gros sous dans leurs poches, chantant à tue-tête en fumant leur pipe dont le foyer était renversé. Quelques-uns pourtant avaient aux lèvres un aristocratique cigare, autre importation du luxe des cités.

Jean se promenait en grand uniforme ; ses trois croix brillaient au soleil, tous les yeux étaient tournés vers lui. Il s'avança avec aisance vers Catherine et lui offrit la main. Une rumeur où l'étonnement, le dépit et la satisfaction se confondaient dans une harmonie en sourdine, accueillit ce choix inattendu. Jean, en effet, n'avait jamais adressé des hommages publics à la fille de M. Chailloux.

— Voulez-vous me faire l'honneur de danser avec moi ? dit-il en s'inclinant avec courtoisie devant la jeune fille.

— Avec plaisir, Jean... dit-elle d'une voix assurée, mais en rougissant prodigieusement.

— Cela ne sera pas !... s'écria Eustache avec colère.

— Pourquoi, mon cousin ? dit doucement Catherine. Monsieur est plus galant et moins avare que vous. Pourquoi le refuserai-je ?

Mais déjà Eustache faisait mine d'attirer Catherine en dehors du cercle des danseurs. Jean, conservant le plus superbe sang-froid, saisit le bras d'Eustache qu'il repoussa d'une main vigoureuse, et se plaçant devant la jeune fille :

— Si monsieur Grandpart, dit-il, croit avoir une explication à me demander... je suis tout à lui... après la danse!

Et il entraîna Catherine. Le quadrille commençait, si l'on peut appeler quadrille les figures anarchiques qui constituent la danse au village.

Pendant la contredanse, Eustache s'était éclipsé. Il était retourné à la ferme et s'était empressé de raconter l'incident à M. Chailloux. Le fermier s'était hâté de quitter la salle en disant à Eustache :

— C'est une étourderie de petite fille. Mais aussi pourquoi te laisser damer le pion par ce sergent. A tout prix, il fallait avoir la première danse!

Eustache baissa la tête et ne répondit rien.

M. Chailloux fit appeler sa fille par un domestique de la ferme. Elle comprit bien qu'une explication allait lui être demandée, et elle se prépara à tenir bravement tête à l'orage.

M. Chailloux l'attendait sur le pas de la porte. Sans lui dire un mot, il l'entraîna au jardin... Mais son front était soucieux et sa main tremblait.

— Est-ce vrai ce qu'on me dit... que Jean a osé t'offrir la première danse et que tu as acceptée?

— C'est vrai, père...

— Tu es une malheureuse! tu veux donc nous brouiller avec les Grandpart! Eustache est furieux.

— Tant pis pour lui... s'il l'avait voulu... c'est avec lui que j'aurais dansé... il n'avait qu'à...

— Tais-toi! Te voilà la fable du village... tu es une indigne!

— Ecoutez, père, il y a assez longtemps que M. Eustache se moque de nous. J'ai vingt-un ans passés, il ne tenait qu'à

lui de me demander et ça depuis longtemps... Dieu sait que j'avais pour lui de l'amitié... Mais comment m'a-t-il traitée? C'est à peine s'il faisait attention à moi... A la longue, voyez-vous, ça devient humiliant... et...

— C'est bien! tout cela va cesser, et dans quinze jours vous serez mariés, je te le promets...

— Ah! je n'y tiens plus! il a trop attendu...

— C'est un mariage arrangé depuis cinq ans. Ta mère le désire et moi aussi... il se fera, je le veux...

— Et si je n'aime plus le cousin?

— Caprice auquel je mettrai bon ordre!

— Et si c'est un autre qui a mon amitié?

— Le sergent! éclata M. Chailloux, avec un éclair dans les yeux...

— Eh! bien oui, le...

Mais Catherine n'acheva pas. Un soufflet paternel avait appelé sur ses joues un notable supplément aux roses qui s'y épanouissaient. Seulement, au rose tendre avait succédé le rouge foncé.

La pauvre fille éclata en sanglots.

— Montez dans votre chambre, effrontée... dit M. Chailloux terrible... et qu'on ne reparaisse pas aux danses... Je vous apprendrai, moi, à écouter les beaux fils qui n'ont ni sou ni maille!...

(*La suite prochainement*).



CHRONIQUE DU MOIS.

Les savants sont en émoi, j'entends ceux qui lisent aux astres. Ils ont, cet été, l'apparition très-inattendue d'une comète fantaisiste et le régal d'une éclipse totale de soleil. Pour ce qui est de l'éclipse, elle a choisi un théâtre un peu lointain et les premières stalles ne sont guère accessibles aux amateurs des catégories vulgaires. Les savants patentés n'en seront pas quittes à moins d'un léger voyage en Espagne ou en Afrique, au choix. Mais aussi quelle joie, quel triomphe!... Le brillant acteur apparaîtra dans les frises bleues du ciel, dans l'incandescence du mois le plus torride, et peu à peu sa face lumineuse commencera à se voiler; un moment viendra où mi-partie obscurité et lumière, il semblera, le grand artiste, revêtir le demi-masque d'Arlequin. Puis la rampe entière disparaîtra dans le troisième dessous, ce sera la scène mystérieuse du drame, les évolutions à tâtons, les émotions noires et enténébrées. Alors, les Diogène de la météorologie devront allumer leur lanterne pour tracer les jalons de leur compte-rendu. Enfin, le règne de la clarté reprendra son cours et

Le dieu poursuivant sa carrière
Aura des torrents de lumière
Pour ses... doctes contemplateurs!...

Tel sera le drame, telle sera la mise en scène!... et remarquez, s'il vous plaît, que tous les phénomènes célestes n'appartiennent pas à la même école. Là-haut comme sur la terre, il y a le genre classique et le génre romantique Les éclipses représentent évidemment les formes solennelles, pompeuses et prévues de l'antique tragédie; elles ont l'unité de temps, l'unité de lieu, l'unité de personnages. Les scènes sont indiquées à l'avance, les répliques sont stéréotypées, et les acteurs ne manquent pas d'une seconde leur entrée; les comètes, quelle différence!...

Elles arrivent sans dire gare, elles ont une marche désordonnée, elles n'apparaissent que dans l'horreur des ténèbres; elles symbolysent le romantisme céleste, les échevelées!... aussi, la représentation est-elle beaucoup plus longue; autant de nuits, autant de tableaux. Avec elles c'est l'imprévu, le fantastique, les grincements de dents, le désespoir, et je n'exagère rien; demandez plutôt aux astrologues du monde entier. A l'heure qu'il est, ils ne peuvent se pardonner de n'avoir pas prévu le retour de la comète

de Donati dans notre ciel; ils s'arracheraient les cheveux, s'il leur en restait; ils se jeteraient dans leur puits, creusé par La Fontaine, s'ils n'avaient heureusement la consolation suprême de l'éclipse! Puisse-t-elle être une compensation suffisante pour ces lumineux esprits!...

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'observatoire de Paris est dans une légitime consternation. Lui qui, par état, ne dormait guère, il ne dort plus. M. Chacornaç est humilié, M. Leverrier est stupéfié. Ces Vatels de la science ont failli se passer leur longue-vue traîtresse à travers le corps!

Le fait est que l'héroïne en question est une sournoise qui a profité des horizons voilés de juin pour se produire dans notre ciel. Elle s'est faufilée de nuage en nuage jusqu'au-dessus de notre tête, en véritable traîtresse de mélodrame. Puis un beau jour, je veux dire un beau soir, elle nous est apparue dans le septentrion, comme si elle avait le droit de se montrer sans le congé de la science. Au moment où j'écris, beaucoup de gens ont déjà fait sa connaissance; moi-même je crois l'avoir constatée dans la région nord-nord-est du firmament. Du moins, un complaisant cicérone m'a fait remarquer une étoile de moyenne grandeur et m'a assuré qu'elle était pourvue d'un appareil caudal suffisamment apparent. Mon naturel accommodant ne m'a pas permis de contester la chose, mais la vérité m'oblige à dire que c'est un peu avec les yeux de la foi que j'ai vu la filleule de Donati. Je serais peut-être plus heureux un autre soir, si toutefois elle n'a pas quitté définitivement nos parages!

Toujours est-il que la susdite comète est en train de démentir complètement la bonne opinion que les gourmets avaient pour elle et ses sœurs. Celles-ci semblaient annoncer un vin de choix et le préparer par des incandescences dont on leur faisait honneur. Cette année, à coup sûr, donnera un démenti décisif à l'influence qu'on supposait à ces filles vagabondes du ciel. Jamais le mois de juillet n'a été moins conforme à ses traditions. Jamais il n'a été plus maussade et contrariant. A cette époque de l'année, on s'arrange pour avoir trop chaud, c'est une chose convenue qu'on y doit pâmer ou étouffer. Or, au lieu de s'essuyer le front, on grelotte; au lieu d'arborer le coutil, on exhibe le pardessus de drap; je sais des gens qui ont le courage de leur opinion et qui ayant franchement froid, ont allumé franchement du feu. Et cela en plein juillet!.. Il y a plus :

On dit... et sans horreur je ne puis le redire...

que dans la nuit du 6 au 7 il a gelé... gelé blanc, il est vrai; mais ici la couleur n'y fait rien et le trait n'en paraîtra pas moins noir aux générations futures!..

Aussi la vigne est dans l'atonie; elle tourne ses grappes vengeresses et non fleuries vers l'indigne comète qui la sert si mal. En apprenant cette conduite, ses sœurs de 1811 et de 1858 se voileront la face de douleur dans les profondeurs infinies du ciel!..

Maintenant redescendons sur terre. J'émettais, le mois dernier, un vœu relatif au cheval de bronze de Fratin. Je demandais qu'il fût mis au vert dans le boulingrin nord de l'Esplanade. Il s'est trouvé qu'on l'y installait juste au moment où j'exprimais le désir qu'il y fût. C'est assez bien rencontré, mais il faut bien avouer que mes conseils ne sont pour rien dans la détermination prise. Si pourtant cette translation avait eu lieu quelques jours plus tard, j'étais capable d'imaginer que c'était à moi qu'en revenait l'honneur. Remercions la providence qui a laissé intacte ma modestie!

L'important est de savoir si ce cheval errant fait bonne figure là où il est. Je crois, et pour cause, qu'il ne pouvait pas trouver une meilleure place. Il est bien plus en vue que près de la place Royale où il était écrasé par les grandes lignes architecturales qui l'entouraient; et puis il est au pâturage, il est au milieu de la verdure, il est dans son milieu naturel. Seulement je trouve le piédestal un peu trop élevé. De l'allée de tilleuls il apparaît au-dessus de l'horizon, ce qui lui donne un air fantastique auquel le statuaire n'aspirait pas, à coup sûr. Il a l'air d'être là pour jouer la dernière scène du premier acte de certain opéra, et l'on attend toujours le Chinois qui va avec lui s'élancer dans les airs. En un mot, c'est le cheval de bronze de Fratin que je veux voir et non le cheval de bronze d'Auber. A cela près, je maintiens qu'il a trouvé sa véritable place, et j'espère bien que cette place est la dernière qu'il occupera. Encore un mot. On exécute en ce moment, autour du socle, des mouvements, des gonflements de terre qui m'inquiètent. Est-ce qu'on songerait par hasard à l'entourer d'un cercle de fleurs et d'arbustes?.. Ce serait un contre-sens. Qu'on mette des roses autour de la statue du petit dieu badin ou de toute autre figure non moins érotique que mythologique, à la bonne heure. Mais encore une fois, notre coursier est au vert. Il doit être à même au beau milieu de l'herbe. Il aspire au fourrage non aux produits de Flore.

Dix-sept de nos concitoyens, membres de l'Orphéon et de la Société de Sainte-Cécile, ont représenté notre ville au congrès musical de Londres. J'ignore quelle impression ils en ont rapportée, mais d'après diverses relations, Messieurs les Anglais ne leur ont pas offert, paraît-il, une hospitalité absolument écossaisse. C'est

à peine si les chanteurs français ont pu trouver un gîte dans l'immense Londres, et beaucoup, après la fatigue d'un voyage de plusieurs jours, ont dû se contenter d'une couche de paille. C'est trop spartiate pour une cité autant civilisée! Du reste, si le mercantilisme anglais s'est signalé dans cette circonstance, en revanche la mélomanie de nos voisins s'est donnée carrière dans le palais de cristal et a réservé pour nos virtuoses ses hurrahs les plus enthousiastes et ses applaudissements les plus frénétiques. Ainsi, les succès du jour les ont consolés des avanies de la nuit et des lacunes regrettables qui ont été constatées dans leur réception officielle à leur arrivée. Tous sont de retour dans la patrie; et la descente pacifique des Français, sur le sol britannique, est déjà de l'histoire!...

Avant le départ des chanteurs messins, nos orphéonistes ont donné une soirée musicale au théâtre. L'affiche disait « à leur bénéfice » mais le résultat n'a guère répondu à cette légitime prétention. Ils ont chanté les plus beaux airs, les plus harmonieux chants de leur répertoire devant les banquettes à peu près vides. C'est regrettable sans doute, mais à quoi bon des récriminations?... Nos concitoyens sont ainsi faits, ils n'aiment la musique que dans la froide saison et rien ne peut modifier à cet égard leurs habitudes. Dès que le soleil brille au ciel, l'art a invariablement tort. Nous n'aimons pas à Metz à nous enfouir dans une salle fermée quand l'herbe grandit dans les prés et que les oiseaux gazouillent sous la feuillée. Je ne doute pas qu'un concert donné en plein air, avec les mêmes éléments, n'ait eu une fortune différente. Ceci est un conseil; à bon entendeur, salut!

J'ai entendu dans cette soirée si peu peuplée, un violoniste qui méritait certes d'être entendu par la ville entière. Je parle de M. Piedeleu, premier violon du théâtre, artiste très-jeune qui promet un talent de premier ordre. Largeur du son, distinction du style, sentiment expressif, agilité du doigté, il possède toutes les grandes qualités. L'espace me manque pour en dire plus aujourd'hui, mais je compte bien rendre à cet artiste un autre et plus complet hommage.

On annonce pour la fin de juillet un concert qui sera une bonne œuvre, il sera donné au bénéfice des Orphelines de Metz par la Société de Sainte-Cécile avec le concours de l'Orphéon. Je lui souhaite tous les genres de succès. V.

L'Administrateur-Gérant,
A. Rousseau.

Metz. — Imp. de Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

J.-F. BLONDEL ET SON ŒUVRE.[1]

I. Ses ouvrages, son école, son influence sur l'art de son temps. — II. Sa doctrine. — III. Champ ouvert à Metz à ses travaux. — IV. Ses travaux de Metz. — V. Ses dernières œuvres, sa mort.

I.

Je vais parler d'un artiste jadis considéré, aujourd'hui presque oublié, d'un de ces hommes qui, voués à la théorie bien plus qu'à la pratique de l'art, se sont attachés à fixer ses préceptes plutôt qu'ils n'ont cherché les occasions d'en faire eux-mêmes l'application. Animés d'un esprit essentiellement spéculatif, ceux-là recommandent, moins efficacement peut-être que d'autres, leur souvenir à la postérité, mais ils exercent ordinairement une influence d'autant plus grande sur leur temps, et leur mémoire mérite à cause de cela d'être conservée. Quant à leurs écrits et à leurs travaux, il faut les étudier au moins comme des témoignages historiques, si l'on veut suivre la succession des idées dans le domaine des arts.

Jacques-François Blondel, dont il est ici question, appartient au XVIIIe siècle, et quoiqu'il soit, par son origine et par les données générales de sa carrière, étranger à notre province, il s'y rattache cependant par une de ses œuvres principales destinée à la ville de Metz, vaste projet d'ensemble dont la réalisation est restée incomplète, mais qu'on peut apprécier en étudiant ce qu'il en dit dans ses écrits et en voyant les parties considérables qui en ont été exé-

---

(1) Éloge de J.-F. Blondel par M. Franque, membre de l'académie royale d'architecture (Journal des Beaux-Arts et des Sciences, 1774). — Biographies de J.-F. Blondel: par M. Patte (tome V du Cours d'architecture, 1777); par M. D... (Vies des fameux architectes, 1787); par Durdent (Biogr. univ. de Michaud, 1843); par P. Chéron (Biogr. univ. de Didot, 1853). — Ouvrages de J.-F. Blondel, de 1737 à 1773. — Archives de l'hôtel de ville de Metz.

cutées, et qui subsistent encore aujourd'hui. Blondel était surtout un théoricien, et il s'était principalement adonné à la partie de l'architecture qui relève des beaux-arts, à l'architecture décorative. La partie technique, l'industrie du constructeur, sans lui être étrangère, était restée pour lui un objet secondaire, car il s'appliqua peu aux travaux du chantier, qui en font surtout reconnaître l'importance et en livrent les secrets. Il écrivit cependant pour l'enseignement quelques traités relatifs à la construction proprement dite; mais il ne semble pas que, sauf au début de sa carrière peut-être, il ait élevé lui-même les édifices dont il a donné les dessins.

J.-F. Blondel était né en 1705 (8 ou 9 janv.) à Rouen. Au siècle précédent, son nom avait été déjà illustré par le célèbre auteur de la porte Saint-Denys, François Blondel, qui vécut de 1617 à 1686, et qui était originaire de Picardie. Jacques-François n'était point parent de son célèbre homonyme. C'est par erreur que des biographes le donnent pour son neveu et ajoutent même qu'il fut son élève, sans s'apercevoir que le prétendu disciple ne vint au monde que près de vingt ans après la mort de celui qu'on dit avoir été son maître. Du reste, s'il ne fut pas son élève dans le sens rigoureux du mot, il put au moins profiter de ses exemples et de ses préceptes ; il le cite souvent dans ses écrits ; et la manière dont il le mentionne suffirait, il faut le dire en passant, pour démontrer qu'il n'existait aucune parenté entre eux. Ce qui a pu tromper les biographes sur ce point, c'est que Jacques-François était en effet le disciple d'un de ses oncles, architecte peu connu d'ailleurs, qui se nommait François comme le grand artiste du XVIIe siècle, mais qui vécut plus tard, de 1683 à 1756. Nous avons, pour garants de ce que nous avançons à cet égard, Franque, ami de Jacques-François Blondel et son collègue à l'académie royale d'architecture, qui a écrit l'éloge publié à sa mort dans le *Journal des Beaux-Arts* (1774), et l'anonyme contemporain qui a donné les *Vies des fameux architectes*, imprimées en 1787. Le premier avait connu particulièrement Blondel, et il dit qu'il était élève de son oncle; l'autre assigne à cet oncle le nom de François, le donne comme originaire de Rouen où il serait né en 1683, et déclare formellement qu'il était d'une autre famille que le célèbre architecte mort en 1686.

Ce qu'on sait de la vie de Blondel se réduit à fort peu de chose. Il paraît avoir été de ces heureux qui n'ont pas d'histoire parce qu'ils n'ont pas connu les grandes aventures. Tout nous le montre comme ayant mené une existence unie, facile et favorisée par des succès à

peu près constants. Entouré de considération, il vécut honoré au sein d'une aisance modeste et ne connut, ce semble, le chagrin qu'à la fin de sa vie, dans une vieillesse qu'assombrirent malheureusement, à son déclin, quelques disgrâces de fortune et les souffrances des dernières années.

On ne sait pas à quelle époque précise Blondel quitta sa ville natale pour venir à Paris; on ne sait pas non plus quand il reçut les leçons de l'oncle à qui on nous dit qu'il dut sa première éducation d'architecte. Du reste, il ne semble pas avoir conservé un souvenir bien vif de cet enseignement auquel il ne fait jamais allusion, ni de son oncle qu'il ne nomme nulle part dans ses nombreux écrits, quoiqu'il y parle quelquefois de ses maîtres. Ce silence peu naturel pourrait indiquer entre l'oncle et le neveu quelque chose comme une rupture accompagnée de ménagements. Le caractère de réformateur que prit de bonne heure Jacques-François fournirait au besoin l'explication de cette situation entre lui et un parent qui n'était, dit-on, qu'un artiste médiocre livré très-vraisemblablement au mauvais goût régnant contre lequel s'élevait le jeune architecte.

Blondel avait plus de trente ans quand il publia son premier ouvrage en 1737-1738 (1), voulant, dit-il dans sa préface, rendre compte de ses études aux personnes qui avaient bien voulu l'y seconder. Il a consacré le premier volume de son livre à la description de cinq grands projets d'architecture qu'il avait donnés précédemment pour diverses destinations: un palais en Italie, deux châteaux en Bourgogne et en Bretagne, et deux maisons de campagne. Dans le second volume il a traité de l'architecture décorative en général, appliquée tant à l'extérieur des édifices et aux jardins qu'à l'intérieur des appartements. L'ouvrage est intitulé: *Traité d'architecture dans le*

---

(1) On a faussement attribué à J.-F. Blondel un ouvrage intitulé: « Architecture moderne » publié sans nom d'auteur en 1728, et comprenant 2 vol. in-4°. Cette erreur a été redressée dans la nouvelle édition de la Biographie universelle de Michaud (1843), où l'ouvrage en question est renvoyé à Briseux, auteur de deux autres traités, l'un sur les maisons de campagne (1743), l'autre sur le beau dans les arts (1752). Je ferai remarquer que Blondel, en parlant quelque part des travaux de Briseux qui était son contemporain, cite ces deux derniers ouvrages seulement, et que dans le même passage il mentionne l'architecture moderne de 1728 comme étant de Tiercelet.

goût moderne, ou de la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices (1). Il est imprimé avec un certain luxe dans le format in-4°, et accompagné de planches qui sont pour la plupart gravées avec beaucoup de talent par l'auteur lui-même.

En même temps (1738) Blondel donnait les planches (2) de la quatrième édition de l'*Architecture de Daviler* publiée pour la première fois en 1691, et depuis lors, avec des additions de Leblond, vers 1710 et en 1720. Le nouvel éditeur se proposait surtout de rajeunir les parties de l'ouvrage qui concernaient la décoration intérieure des appartements, en supprimant comme étant hors d'usage ce que Daviler et Leblond avaient fait sur ce sujet, pour y substituer, disait-il, des modèles fournis par les bâtiments nouveaux qui avaient le plus de réputation, et donner, d'après leurs exemples, des dessins de plafonds, de lambris, de portes, de fenêtres, de trumeaux, de cheminées « qui sont, ajoute-t-il, les parties de la décoration qui ont souffert le plus de changements. » On voit ce qu'on demandait à Blondel dans cette circonstance. Le programme qu'on

---

(1) Le faux titre de l'ouvrage porte : « Traité d'architecture dans le goût moderne » et le titre : « De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général » 2 vol. in-4°, Paris 1737-1738. L'auteur après une introduction consacrée à des considérations générales sur l'architecture, donne dans le premier volume la description très détaillée de cinq grands projets de maisons de plaisance composés par lui pour différents pays. Le second volume, divisé en deux livres, traite 1° de la décoration extérieure, des jardins et de leurs dépendances, des ordres et des différentes parties des édifices, 2° de la décoration intérieure des appartements et de ses détails : cheminées, portes, boiseries. Les planches de cet ouvrage sont presque toutes signées par Blondel lui-même (B. inv. et f.); elles sont gravées avec beaucoup de souplesse ; quelques-unes, dans des indications de trumeaux peints, dénotent un véritable talent pour le dessin de la figure.

(2) Les planches de la quatrième édition de Daviler ne sont pas signées, mais elles sont indiquées dans la préface comme étant de Blondel, et celui-ci dit d'ailleurs, dans son Discours sur la nécessité de l'étude de l'architecture (1754), qu'il en est l'auteur. Ces planches ont à peu près le même caractère que celles du deuxième volume du Traité d'architecture dans le goût moderne, que publiait Blondel à la même époque, mais elles en diffèrent cependant et présentent un peu moins de délicatesse de travail ; elles dénotent, ce semble, moins d'habileté, et il est permis de croire, à cause de cela, que, bien qu'elles portent la même date, elles ont pu être exécutées avant les autres.

lui présentait n'était pas sans difficulté pour un esprit déjà préoccupé d'idées de réforme et tourné vers les principes sévères d'un art sérieux. Il le remplit cependant d'une manière satisfaisante en remarquant judicieusement, il le dit dans son Traité, que, si on ne doit jamais dans la décoration des bâtiments s'écarter du ton élevé de la grande architecture, on peut, jusqu'à un certain point, dans l'ornementation des appartements, qui touche de si près aux habitudes intimes de la vie, suivre, en quelque sorte comme on le fait pour le costume, le goût du temps où l'on vit. Mais il proteste avec une extrême vivacité contre les ridicules écarts du système de décoration récemment introduit par les caprices de la mode; et la tendance marquée de son esprit réformateur se montre dans les fréquents hommages qu'il rend à la manière et au style des anciens maîtres, et dans ses instantes exhortations aux jeunes architectes de résister à l'esprit d'innovation et de ne jamais perdre de vue les vrais principes que recommandent les grands modèles.

Dans la préface de son traité, Blondel se fait connaître comme exclusivement livré depuis plusieurs années aux habitudes d'une existence studieuse et retirée. Il est remarquable de voir ainsi un jeune artiste quitter le champ de la pratique pour s'appliquer de bonne heure à la méditation et aux recherches théoriques. L'homme se révèle ainsi tout entier dès son début. La réflexion, l'étude seront le partage de sa vie; loin du bruit des chantiers, cultivant son esprit en théoricien, il perfectionnera et augmentera ses connaissances; leur exposition par la parole et par les livres sera l'occupation de son choix; l'enseignement sera sa tendance la plus prononcée; et dans la pratique de son art, il se bornera à l'étude des plans et à la proposition des projets. Telle fut en effet la carrière de Blondel.

Il n'y avait pas alors à Paris d'école où un jeune architecte pût recevoir l'ensemble des connaissances variées nécessaires à son éducation. Il devait aller chercher, d'un côté les leçons de mathématiques, de l'autre celles de dessin, ailleurs les notions de sciences et d'histoire. Blondel eut l'idée de réunir ces différentes branches d'enseignement dans un établissement qu'il institua vers 1740, et où il obtint en 1743 l'autorisation de faire des cours publics. *L'école des arts*, créée ainsi par Blondel, était destinée à prendre un grand développement; sa réputation se forma rapidement, et d'excellents élèves sortirent de son sein. Quoiqu'il soit difficile peut-être de se faire une idée de ce qu'était à son début une institution de ce genre

par le tableau de ce qu'elle devint après une certaine durée, nous citerons ici le programme de ses cours publié quelques années plus tard. On y voit figurer avec l'architecture proprement dite, les mathématiques, la coupe des pierres, le dessin, l'art de modeler, la perspective, l'optique. Cet enseignement était donné par des professeurs spéciaux ; des leçons expérimentales de physique et la pratique des toisés, des devis et des estimations s'y ajoutaient encore, avec l'escrime, la musique et la danse ; car, dit quelque part Blondel, l'architecte, destiné à vivre près des grands, doit, par une éducation libérale, se mettre en état de paraître convenablement dans ce monde distingué.

Ce programme était déjà presque complétement réalisé dès l'année 1747. Deux ans après, Blondel, qui voyait affluer dans son école les jeunes artistes de la France et ceux même de l'étranger, y accorda douze places gratuites à des jeunes gens sans fortune ; enfin, en 1750, le ministre décida que les élèves des ponts et chaussées viendraient y recevoir l'enseignement de l'architecture, et en 1753 le roi pourvut à l'entretien de six jeunes architectes qui y étaient instruits à ses frais (1).

Blondel, dans son école, préparait pour l'avenir des architectes nourris des saines doctrines qui devaient, suivant lui, relever l'art menacé de tomber en décadence ; mais il comprit bientôt que cela ne suffisait pas, et qu'il fallait, sans tarder, s'opposer au débordement du mauvais goût, en s'adressant directement aux artistes déjà en crédit et même aux gens du monde, dont il était urgent de combattre les préjugés et d'éclairer l'esprit. C'est pour arriver à ce résultat que, peu après la création de son école, il sollicita l'autorisation d'y faire des cours publics. Elle lui fut accordée en 1743 par le ministre, avec l'agrément de l'Académie royale d'architecture.

Le jeune professeur n'hésita pas à tracer vigoureusement le programme de cet enseignement nouveau, en attaquant avec résolution les licences qui défiguraient l'architecture livrée aux caprices de la mode. Il condamnait hautement les combinaisons chimériques, les bizarreries dont l'Italie avait fourni dans le siècle précédent les premiers exemples, et qui chez nous n'avaient trouvé que trop de faveur dans les derniers temps ; il proscrivait l'abus des ornements

---

(1) L'école des arts de Blondel était, en 1754, dans la rue de la Harpe.

frivoles qui, de la décoration des appartements, débordaient jusque sur les ordonnances extérieures, et la profusion des figures sculptées qui surchargeaient les lignes d'architecture et ôtaient aux édifices leurs formes et leur repos ; il repoussait enfin l'invasion et les excès du style pittoresque qui enivrait toutes les têtes. « Quand une fois » ce poison des arts a séduit, disait-il, les anciens paraissent stériles, » les grands hommes froids, les préceptes trop resserrés, et l'on » décore souvent du beau nom d'invention des singularités extrava- » gantes. »

De 1743 à 1748, Blondel fit quatre cours publics consacrés à une sorte d'enseignement supérieur destiné aux artistes. On comprend que, dans cette croisade contre les préjugés et les erreurs de son temps, le courageux professeur dut rencontrer de grandes résistances et de redoutables difficultés. Aussi, après ce début, dut-il s'arrêter ; mais c'était pour se recueillir et continuer bientôt, avec les avantages de l'expérience, sa grande entreprise. En 1754 il reprend ses leçons publiques et ouvre à la fois trois cours simultanés : un cours élémentaire, un cours de théorie et un cours de pratique. Le premier, comprenant à un point de vue purement spéculatif l'exposition des diverses parties de l'architecture, était fait pour les personnes qui ne voulaient connaître que les principes de l'art ; il devait servir à éclairer le goût et le jugement des gens du monde et des hommes destinés aux emplois de l'Etat. Le second cours embrassait les mêmes matières que le premier, mais à un point de vue plus élevé et plus scientifique, et il comportait la discussion des sujets dont il traitait par ceux qui y assistaient. Il s'adressait particulièrement aux artistes, architectes, peintres, sculpteurs, qu'une ignorance désastreuse encourage, disait Blondel, à ces hardiesses condamnables, à ces licences odieuses d'où procèdent les vicissitudes déplorables du goût, qu'on voit passer journellement d'une mode baroque à une autre non moins bizarre. Blondel appelait aussi les entrepreneurs à suivre les leçons de ce second cours. Le troisième, enfin, était destiné aux artisans et aux ouvriers ; il avait pour objet l'enseignement du dessin et celui de la géométrie appliquée aux arts mécaniques relatifs à la construction des bâtiments. Ces dernières leçons et celles du second cours, s'adressant à des hommes occupés, étaient données le dimanche ; celles du premier, faites pour les gens de loisir, avaient lieu le jeudi et le samedi.

On voit avec quelle largeur Blondel avait conçu l'idée de ses cours

publics, et avec quelle fermeté il la réalisait. Les indications que nous venons de donner sur ce qui les concerne, nous sont fournies par deux opuscules qu'il a écrits à leur occasion. Ce sont *deux discours* prononcés pour leur ouverture en 1747 et en 1754 (1) sur la manière d'étudier l'architecture et sur la nécessité de cette étude (2).

---

(1) Il faut peut-être assigner la même origine à deux autres opuscules de Blondel, que je n'ai pas vus et qui sont signalés par un de ses biographes : « Discours sur l'utilité de joindre à l'étude de l'architecture celle des sciences et des arts qui lui sont relatifs, » publié en 1771 ; « Discours sur l'homme du monde éclairé par les arts, » publié après sa mort, en 1774, par M. Bastide.

(2) Les titres de ces deux petits ouvrages sont : 1° « Discours sur la manière » d'étudier l'architecture et les arts qui sont relatifs à celui de bâtir, pro- » noncé par M. Blondel, architecte à Paris, à l'ouverture de son deuxième » cours public sur l'architecture, le 16 juin 1747. » 2° « Discours sur la » nécessité de l'étude de l'architecture, dans lequel on essaie de prouver » combien il est important pour le progrès des arts que les hommes en place » en acquièrent les connaissances élémentaires, que les artistes en approfon- » dissent la théorie et que les artisans s'appliquent aux développements du » ressort de leur profession; prononcé à l'ouverture du cinquième cours pu- » blic donné par le sieur Blondel, architecte, professeur et directeur de l'école » des arts, rue de la Harpe, à Paris. 1754. »

Dans le premier discours, Blondel signale la variété des connaissances indispensables à l'architecte, dont la considération l'a conduit à la création de son école des arts; il donne le programme des cours qui y sont faits; il mentionne particulièrement les leçons où il a réuni le fruit de ses lectures de quinze années dans les ouvrages des meilleurs auteurs anciens et modernes et de ses conversations avec les hommes les plus habiles du temps. En parlant des modèles qu'il mettra sous les yeux des élèves, soit en leur ouvrant ses cartons, soit en les conduisant au milieu des monuments eux-mêmes construits par les grands maîtres, il se prononce avec force contre les écarts du goût dominant, les licences qui compromettent l'art, et les abus du système de décoration à la mode. Dans le second discours, Blondel ajoute à des propositions du même genre, des développements nouveaux sur l'histoire et la condition de l'architecture moderne, sur la décadence dont elle est menacée et sur le rôle qui appartient dans ces circonstances aux hommes qui dirigent l'administration de l'État, aux artistes et aux artisans eux-mêmes. Il joint à ces réflexions l'histoire de son école, le programme de ses leçons et de nombreux et intéressants renseignements sur les académies, les cours publics, les musées, les collections et les monuments les plus dignes d'attention; il donne enfin l'énumération des ouvrages à étudier et les noms des principaux artistes et amateurs de son temps. Il avait voulu faire, il le dit formellement, de ce petit livre une espèce de manuel qui pût servir de guide à ses élèves dans le plan de leurs études et de leurs travaux.

« Nous ne prétendons pas, y dit Blondel, nous ériger en législa-
» teur de l'architecture, en critique de ses règles fondamentales, en
» juge souverain des productions de ses maîtres; c'est au contraire
» les principes qu'ils ont suivis que nous tâcherons de développer;
» nous nous autoriserons des lois, des écrits et des exemples des
» anciens et des modernes. Faire naître un désir ardent de s'instruire
» et de voir élever des chefs-d'œuvre dignes de notre siècle et de
» notre nation, voilà l'objet de nos travaux, la plus digne récom-
» pense de nos soins. »

Nous sommes entré dans quelques détails au sujet des cours publics de Blondel, parce qu'ils nous semblent faire tout particulièrement honneur à son caractère et à son esprit. Là ne se bornait pas, au reste, l'exercice de son activité. Dans l'intervalle de six années, compris entre la série de ses quatre premiers cours et le cinquième, il avait entrepris un travail considérable et fort utile aux artistes: c'était la description détaillée des principaux monuments de la France. Blondel avait donné le titre d'*architecture française* (1) à cet ouvrage dont il écrivait le texte et gravait lui-même les planches. Il avait annoncé que l'œuvre comprendrait huit volumes in-folio. Les quatre premiers volumes consacrés aux monuments de Paris et de Versailles furent imprimés de 1752 à 1756; malheureusement leur coûteuse publication avait obéré Blondel, et les volumes suivants ne parurent pas. Le cinquième devait contenir la description des maisons royales et des principaux édifices des environs de Paris; le sixième aurait été consacré aux monuments de la province; les septième et huitième enfin étaient destinés à un traité d'architecture.

La matière de ce dernier travail, non exécuté, a pu passer ultérieurement dans le *cours d'architecture civile* donné par Blondel à la fin de sa vie, pour fixer, comme il le dit dans le titre du

(1) « Architecture française, ou Recueil des plans, élévations, coupes et
» profils des églises, maisons royales, palais, hôtels et édifices les plus
» considérables de Paris, ainsi que des châteaux et maisons de plaisance
» situés aux environs de cette ville ou en d'autres endroits de la France, bâtis
» par les plus célèbres architectes et mesurés exactement sur les lieux, avec la
» description de ces édifices et des dissertations utiles et intéressantes sur
» chaque espèce de bâtiment; par Jacques-François Blondel, professeur d'ar-
» chitecture, » 4 vol. in-folio. Paris, 1752-1756. Au commencement de l'ou-

livre, les leçons qu'il avait faites à son école des arts (2). Blondel, prévenu par la mort, ne put pas non plus terminer cet ouvrage. M. Patte, qui l'a continué après lui, déclare qu'un traité comme celui-là manquait encore, et reconnaît la difficulté que présentait son exécution, ajoutant que « il ne pouvait être produit que par un » homme consacré par état, comme l'était Blondel, à tout voir, à » tout examiner, tout comparer, et qui eût lu ou médité tout ce qui » avait été écrit sur ces différentes matières. » Le cours d'architecture, d'après le plan qui en est tracé dans la préface du tome premier, devait comprendre en six volumes trois parties touchant la décoration, la distribution et la construction des édifices. Les deux premiers volumes parurent en 1771, le troisième en 1772, le

---

vrage se trouve, en forme d'introduction, une histoire abrégée de l'architecture, des considérations sur les arts qui se lient à sa pratique, des préceptes généraux touchant la distribution, la décoration et la construction des édifices, et une description historique de la ville de Paris. Les notices qui concernent les monuments décrits dans le corps de l'ouvrage, sont extrêmement intéressantes et abondent en renseignements de toutes sortes; les grandes planches qui les accompagnent sont magnifiques.

(2) « Cours d'architecture ou traité de la décoration, distribution et cons» truction des bâtiments, contenant les leçons données en 1750 et les années » suivantes, par J.-F. Blondel architecte, dans son école des arts, publié de » l'aveu de l'auteur par M. R... » 4 vol. in-8°. Paris, 1771, 1773. Deux autres volumes, faisant suite aux quatre premiers, sont intitulés: « Cours d'archi» tecture.... commencé par feu J.-F. Blondel, architecte du roi et profes» seur de l'académie royale d'architecture, et continué par M. Patte, archi» tecte de S. A. S. Mgr. le prince palatin duc régnant de Deux-Ponts. » 2 vol. in-8°. Paris, 1777. C'est pour être plus libre dans ses appréciations, nous dit M. Patte, que dans le titre de son ouvrage, Blondel feignit d'avoir donné seulement son aveu à sa publication, comme si elle était faite par un autre que par lui. « Il a mieux aimé aussi, est-il dit encore, renoncer à se » parer du titre d'académicien dans son frontispice, que de soumettre l'ouvrage » à sa compagnie, conformément aux statuts qui la régissent. » Le cours d'architecture contient des considérations générales sur l'histoire et l'essence de l'art, des dissertations et observations très-intéressantes sur divers objets qui le concernent, et des notions particulières sur la décoration, les ordres, les diverses sortes de bâtiments, leur distribution et leurs parties, les jardins, les plans d'ensemble. Les deux derniers volumes donnés par Patte traitent de la décoration intérieure et de la construction proprement dite. Des planches nombreuses accompagnent l'ouvrage.

quatrième en 1773. L'année suivante aurait probablement vu imprimer le tome cinquième, mais la mort de Blondel, arrivée au commencement de janvier 1774, arrêta sa publication, pour laquelle il ne laissait que des notes éparses, une cinquantaine de pages rédigées, et 36 planches sans classification ni table qui pussent en faciliter l'emploi. Il avait donné jusque-là ce qui était relatif à l'art de la décoration, objet spécial de ses études. Ce qu'il devait y ajouter aurait concerné surtout les procédés techniques de la construction dont il s'était beaucoup moins occupé. Cette considération doit diminuer les regrets qu'on pourrait avoir de l'interruption de l'ouvrage, lequel au reste, comme je viens de le dire, reçut plus tard de M. Patte le complément qui lui manquait. En effet, cet architecte, justement estimé, donna en 1777 deux nouveaux volumes pour faire suite aux quatre premiers, et le cours d'architecture fut ainsi achevé conformément au programme que l'auteur avait tracé en le commençant.

Nous ajouterons, pour compléter ce que nous savons des ouvrages (1) de Blondel, que sa réputation avait engagé les célèbres éditeurs de l'*Encyclopédie* (2) à lui demander pour leur grand ouvrage

---

(1) Les ouvrages de J.-F. Blondel sont, par ordre chronologique : — 1° Traité d'architecture dans le goût moderne ; 2 vol. in-4° : Tome I, 1737, les Maisons de plaisance ; Tome II, 1738, la Décoration des Édifices. — 2° Planches du Cours d'architecture de C.-A. Daviler ; 1 vol. in-4°, Paris, 1738. — 3° Discours sur la manière d'étudier l'architecture et les arts qui sont relatifs à celui de bâtir ; brochure in-16, 1747. — 4° Articles divers sur l'architecture dans l'Encyclopédie ; 1751-1765. — 5° Architecture française ou Recueil de plans, élévations, coupes et profils, etc. ; 4 vol. in-folio, Paris, 1752-1756. — 6° Discours sur la nécessité de l'étude de l'architecture, etc. ; in-8°, Paris, 1754. — 7° Fragments d'architecture et dessins des croisées qui décorent les façades du Louvre ; in-folio sans date (vers 1755). — 8° Discours sur l'utilité de joindre l'étude de l'architecture à celle des sciences et des arts qui lui sont relatifs ; in-8°, Paris, 1771. — 9° Cours d'architecture civile ; 4 vol. in-8°, Paris, 1771-1773. (Les tom. V et VI ont été donnés par Patte ; in-8°, Paris, 1777). — 10° Discours sur l'homme du monde éclairé par les arts, publié par M. Bastide ; in-8°, Paris, Amsterdam, 1774.

(2) L'Encyclopédie, publiée par Diderot et d'Alembert, a paru en 17 vol. in-f°, de 1751 à 1765 ; les planches en 11 vol., de 1762 à 1772 ; le supplément en 4 vol., de 1776 à 1777. Les articles de J.-F. Blondel y sont signés : P. Les éditeurs, dans le discours préliminaire, disent qu'ils se sont adressés

les articles relatifs à son art, lesquels sont en effet de sa main; et qu'après la publication du tome troisième de son *Architecture française*, il avait exécuté et dédié au marquis de Marigny, vers 1755, un cahier de 12 planches destinées à illustrer les principaux détails d'architecture du Louvre dont le roi venait de décider l'achèvement. Blondel avait intitulé ce recueil : *Fragments d'architecture*, et avait signé son épître dédicatoire en accompagnant son nom du titre d'architecte du roi. Il venait d'être nommé *membre de l'académie d'architecture* (novembre 1755) (1).

à lui comme à un « architecte célèbre, non-seulement par plusieurs ouvra-
» ges qu'il a fait exécuter à Paris, et par ceux dont il a donné les dessins
» et qui ont été exécutés chez différents souverains, mais encore par son
» Traité de décoration des édifices, dont il a gravé lui-même les planches
» qui sont très-estimées; par celles de la dernière édition de Daviler, et par
» son architecture française. On ne pouvait, ajoutent-ils, à toutes sortes d'é-
» gards, faire un meilleur choix pour l'Encyclopédie. »

(1) L'académie royale d'architecture, instituée en 1671, avait succédé alors au conseil des bâtiments établi précédemment comme elle par Colbert, à l'occasion des constructions du Louvre. Le célèbre François Blondel en fut alors nommé directeur et professeur. Les protecteurs de l'académie furent successivement les divers surintendants des bâtiments du roi : Colbert, le marquis de Blainville, Louvois, le marquis de Seignelay, J. Hardouin-Mansard; et après la suppression de la charge de surintendant des bâtiments, le duc d'Antin, directeur des bâtiments du roi. En 1717, l'académie fut mise par lettres-patentes sous la protection directe du roi, dont elle recevait les ordres par le directeur général des bâtiments. Ses membres étaient partagés en deux classes et leur nombre a souvent varié. Il venait d'être porté de 24 à 30 quand J.-F. Blondel fut admis parmi eux (novembre 1755). L'académie d'architecture qui, au commencement, se réunissait dans une annexe du Palais-Royal, comme celles de peinture et de sculpture, fut transférée au Louvre en même temps que ces dernières, vers la fin du dix-septième siècle. Ses conférences revenaient une fois par semaine, et avaient pour objet de résoudre les difficultés survenant dans les constructions; de déterminer les proportions d'architecture; de décider des us et coutumes du bâtiment; de constater enfin les découvertes utiles à la pratique de l'art. Outre cela, deux de ses membres revêtus du titre de professeur royal, faisaient des cours publics de mathématiques et d'architecture. Chaque mois elle distribuait des médailles d'encouragement aux élèves; et, depuis 1723, elle en décernait annuellement trois plus importantes, dont la première assurait à celui qui l'avait obtenue le droit d'être entretenu à Rome aux frais du roi, pendant trois ou quatre ans, avec les élèves de peinture et de sculpture.

Cette faveur montre assez quelle place importante Blondel avait prise dans les régions de l'art. Une nouvelle distinction l'attendait bientôt au sein de l'académie. Elle faisait faire par deux de ses membres des cours publics de mathématiques et d'architecture. Blondel était tout naturellement indiqué pour ce dernier enseignement, et en 1762 (octobre) il fut nommé *professeur royal de l'académie au Louvre*, condition dans laquelle il resta jusqu'à la fin de sa vie. « C'est là, dit M. Patte le continuateur de son dernier ouvrage, » qu'il déploya son talent pour enseigner, et toutes les connaissances » qu'il avait acquises dans le silence du cabinet ; c'est là qu'il prépara » une heureuse révolution dans le goût de notre architecture, en ne » cessant de faire sentir la frivolité des formes capricieuses qui avaient » commencé à s'y introduire, par opposition aux beautés mâles des » chefs-d'œuvre des grands maîtres. Il est important, ajoute-t-il, de » ne pas laisser ignorer qu'on lui a cette obligation. » Ce témoignage d'un contemporain montre que nous ne nous sommes pas trompés en reconnaissant Blondel pour un des réformateurs du goût au XVIII[e] siècle. Un si grand service rendu à l'architecture et aux arts en général, est un de ses plus beaux titres de gloire ; il convient de s'arrêter un instant pour en mesurer l'importance.

Il faut se rappeler ce qu'étaient devenus au milieu du XVIII[e] siècle les arts du dessin, sous l'influence d'un besoin effréné de nouveauté et d'une tendance extravagante vers la singularité. Le goût de la rocaille et du contourné y régnait sous l'égide de la mode ; les exagérations de la richesse et les recherches du pittoresque y avaient produit l'écrasante profusion des ornements, et leur emprunt inattendu aux objets les plus extraordinaires. En même temps, l'oubli de toute logique faisait passer ces figures étranges de leur rôle de pur ornement à la condition de membre essentiel de la structure ; la coquille devenait corps, la palme et le rinceau devenaient supports. Ces formes elles-mêmes subissaient des modifications bizarres qui les rendaient méconnaissables ; les éléments décoratifs n'étaient plus que des figures chimériques et monstrueuses, enfantées par des imaginations égarées. Ces abus dominaient dans la décoration des appartements, dans l'ameublement, dans l'ornementation en général, et gagnaient l'architecture, constituée alors par les savantes et heureuses combinaisons d'un art formé sous l'influence d'un retour, qui datait de la renaissance, vers les traditions de l'antiquité.

On a contesté la légitimité et la valeur de cet art moderne qu'on

s'est efforcé quelquefois de réduire à la condition de simple pastiche de l'art antique. C'est un tort. L'art des peuples modernes, comme leur littérature, comme leur civilisation elle-même, se rattache il est vrai par la tradition aux usages et aux pratiques des anciens, mais il a une valeur originale, et dans son domaine propre il représente une phase distincte du long développement d'idées qui de l'antiquité s'étend jusqu'à nous (1).

On ne peut dire quels efforts précédèrent et déterminèrent l'enfantement de l'architecture grecque; on ne sait pas quels tâtonnements conduisirent l'art de construire, de l'humble maison de bois au temple magnifique. Cette filiation est pourtant certaine. A l'époque de la plus grande splendeur de l'art grec, quand depuis longtemps la pierre et le marbre sont devenus ses matériaux à peu près exclusifs, le souvenir de l'édifice en bois s'y perpétue encore par l'autorité de la tradition. Les pièces verticales sont devenues piliers et colonnes; les pièces horizontales qui les surmontent se retrouvent dans les architraves et les frises; les pièces inclinées de la toiture dans les rampants des frontons. Je ne m'arrêterai pas à ces rapprochements qui sont connus et dont personne ne conteste l'exactitude. Les détails élémentaires du plus ancien des trois ordres grecs, l'ordre dorique, les font toucher au doigt. Dire que les autres ordres, l'ionique et le corinthien, ne sont que des modifications de l'ordre dorique enfantées par les raffinements du goût et par la recherche de l'élégance et de la richesse, c'est répéter ce que sait tout le monde; et on ne sort pas non plus du domaine des opinions générales les plus accréditées, en rappelant que cette architecture des Grecs, amenée de bonne heure par eux à une rare perfection, fournit à tous les systèmes de construction et de décoration imaginés depuis lors, leurs principaux éléments constitutifs, auxquels les Romains n'eurent plus qu'à ajouter, dans les pratiques usuelles, l'arc en plein cintre et la voûte, et les peuples du moyen âge l'arc en ogive.

Après cette dernière découverte, la série complète des combinaisons de formes possibles en architecture était-elle parcourue, et les hommes devaient-ils dorénavant, sans pouvoir en inventer de nouvelles, se

(1) Je trouve la justification de ces considérations dans le savant traité d'architecture de M. L. Reynaud, ingénieur en chef des ponts et chaussées, professeur d'architecture à l'école polytechnique, 2 vol. in-4°. Paris 1850-1858.

borner à l'étude et à l'application de celles qui avaient été trouvées antérieurement ? C'est ce que je n'oserais dire. Toujours est-il qu'à partir de ce point, l'esprit humain prend une direction nouvelle.dans la carrière de l'invention architecturale, et se livre à un travail presqu'exclusif d'organisation et de développement des éléments architectoniques employés aux époques antérieures. Cette ère de rénovation qui dure pour les peuples de l'Europe depuis trois ou quatre siècles, ne pouvait pas être consacrée seulement à l'imitation pure et simple des choses du passé. L'humanité progressait ; des idées nouvelles, des besoins nouveaux ne pouvaient pas s'arranger des formes anciennes sans les modifier profondément. En reprenant, au quinzième et au seizième siècles les traditions de l'architecture antique, on dut faire subir aux éléments qui la constituaient des changements considérables pour les appliquer à des édifices entièrement différents de ceux pour lesquels ils avaient été inventés. On fit alors sur l'architecture des Romains, la seule dont on connût un peu les monuments à cette époque, un travail de transformation analogue à celui que les Romains eux-mêmes avaient autrefois appliqué à l'art des Grecs ; et les heureuses combinaisons érigées en système d'abord par ceux-ci, puis, après un remaniement complet, par les Romains, effacées ensuite un instant en Occident par le règne brillant de l'architecture ogivale, furent de nouveau mises au creuset de l'invention pour fournir un troisième système, celui de *l'Architecture moderne.*

Tel est l'enchaînement des phases diverses de l'art pratiqué chez les peuples de l'Europe, à partir des Grecs et en passant par les Romains, pour arriver aux modernes après l'intéressante période qui, pendant le moyen-âge, a interrompu cette succession et a vu s'épanouir l'art ogival, produit charmant et inattendu dérivé du roman et du bysantin qu'avaient enfantés les caprices de la dégénérescence romaine. L'architecture ogivale qui rompt en quelque sorte en Europe la chaîne des traditions d'art de l'antiquité, devait retarder la reprise de celles-ci dans les pays où elle avait eu son plus grand développement, en France, en Angleterre, en Allemagne. Ecartée par cette influence, l'architecture moderne devait naître ailleurs. Elle commence en Italie, où l'architecture ogivale ne s'était produite que d'une manière incomplète. D'autres circonstances devaient encore y favoriser son avénement : c'est d'abord le mouvement des esprits qui se fit plus particulièrement dans son sein vers l'antiquité grecque et romaine par la renaissance des lettres, ensuite la présence sur ce sol privilégié d'un nombre plus

grand qu'ailleurs de monuments antiques, propres à servir de guides aux inventeurs et aux propagateurs de l'art nouveau. Dès la fin du quatorzième siècle, et dans le courant du quinzième, on voit naître et se développer la tendance d'où il allait sortir. Les artistes florentins, ceux de Rome, ceux de la Lombardie prennent la direction de ce mouvement ; et quand viennent au seizième siècle les Bramante, les San Gallo, les Michel-Ange, les Palladio, l'architecture moderne est constituée et a déjà produit des chefs-d'œuvre. Tous ces artistes sont Italiens. Les Français prennent aussi une part notable à l'enfantement de l'art moderne. En effet, les rapports intimes nés à la fin du quinzième siècle des événements établissent entre le génie des deux peuples une communication dans laquelle les Français, après avoir d'abord joué le rôle de disciples, donnent des maîtres à leur tour. Dès le seizième siècle, les Pierre Lescot, les Philibert Delorme, les Jean Bullant, sont chez nous de véritables créateurs; et au dix-septième la voie ouverte par eux est brillamment parcourue par les de Brosse, les Lemercier, les Perrault, les Blondel, les Mansart.

Qu'était-ce que l'architecture moderne enfantée par ces maîtres? qu'avait-elle emprunté à l'art greco-romain dont elle reprenait la tradition? En quoi en différait-elle? quels étaient les caractères originaux qui lui appartenaient en propre? Je ne parle ici, bien entendu, que de la partie de l'architecture qui est du domaine des beaux-arts, c'est-à-dire de l'architecture décorative.

Chez les anciens Grecs, la décoration et la structure avaient été d'abord une seule et même chose, la décoration résultant primitivement des proportions et de l'élégance des membres eux-mêmes de de la construction: la colonne, l'entablement, les frontons. Plus tard ces éléments avaient dû être appliqués à l'ornementation des surfaces dans des édifices qu'ils ne constituaient plus. C'est ainsi que la décoration s'était séparée de la structure, en ne conservant plus avec elle que des rapports purement rationnels, au lieu de la liaison plus intime qui d'abord les avait unies. Les constructions purent bien, dès l'époque grecque, se prêter dans quelques circonstances à l'application de ce système; mais c'est surtout chez les Romains qu'il se développa pour l'ornementation d'édifices conçus dans des données inconnues jusqu'alors, et spécialement consacrés aux besoins de la société nouvelle : des basiliques, des thermes, des amphithéâtres, des palais. Ces constructions étaient généralement plus vastes, plus élevées que celles qui étaient en usage chez les Grecs; et la super-

position des ordres ou séries de membres décoratifs, qui n'était peut-être pas entièrement inconnue à ces derniers, devint chez les Romains une pratique fréquente. En même temps les exigences d'un état social différent, combinées avec certains progrès de l'industrie des constructeurs, firent naître, ou du moins rendirent usuelles parmi les peuples de l'Italie, quelques combinaisons spéciales : l'arc en plein cintre par exemple, qui bientôt, se dégageant aussi de la structure proprement dite, fournit à son tour, comme l'avaient déjà fait la colonne et l'entablement, un nouvel élément aux arrangements purement décoratifs. D'un autre côté, les grands édifices entièrement fermés, qui semblent avoir été inconnus aux Grecs, donnaient une importance inusitée aux voûtes et nécessitaient la multiplication des ouvertures destinées à fournir de l'air et de la lumière aux vastes intérieurs. Ces vides et les pleins qui les accompagnaient devinrent eux-mêmes des motifs de décoration par leurs proportions et leurs rapports, aussi bien que par les ornements spéciaux qu'ils ne tardèrent pas à recevoir.

On voit quelles différences profondes séparaient l'architecture romaine de l'architecture grecque, malgré les relations intimes de filiation qui liaient l'une à l'autre. Entre l'architecture romaine et l'architecture moderne, unies par des rapports analogues, la distance des temps, la diversité des régimes devaient établir une différence peut-être plus grande encore. Des Romains aux peuples modernes, les idées générales, la religion, la police sociale, les usages, tout a changé, tout, jusqu'au climat en quelque sorte, parce que la civilisation se déplaçant a quitté les chaudes régions du midi et de l'orient, pour remonter vers le nord et se porter à l'occident. Plus que jamais les édifices publics doivent, dans les nouvelles conditions qui leur sont faites, présenter une grande capacité, et fournir des abris entièrement clos, en ménageant cependant l'entrée de la lumière. A côté d'eux, les développements de la vie privée font naître dans des conditions nouvelles et multiplient les vastes constructions à l'usage des particuliers, les grandes maisons, les châteaux, les palais.

Dans les sociétés du moyen âge, l'architecture ogivale s'était trouvée en parfait accord avec ces nouveaux besoins, et avait dû certainement à cette circonstance son brillant développement ; elle lui avait dû surtout de s'identifier avec la religion qu'on y pratiquait, à ce point que l'art ogival nous semble plus qu'aucun autre capable de fournir

un type vrai à l'Église chrétienne. Du moins l'autorité de la tradition, dont l'importance est très grande dans les questions d'art, en décide-t-elle ainsi, à peu près sans contestation, chez les peuples de l'Europe occidentale. En Italie et dans quelques autres contrées méridionales, il n'en est peut-être pas tout à fait de même, parce que l'architecture ogivale y a été moins cultivée, et que par conséquent elle ne s'y lie pas aussi étroitement qu'ailleurs aux souvenirs et aux usages religieux. Après le moyen âge la renaissance renoue la chaîne brisée des traditions de l'antiquité, et l'art moderne commence.

J'ai indiqué en deux mots à quelles circonstances principales l'architecture moderne a emprunté les caractères qui devaient constituer son originalité, en la distinguant profondément de l'architecture romaine et de l'architecture grecque. On ne saurait confondre sa physionomie avec celle de ses aînées. Après les grands traits déterminés par les conditions générales des édifices nouveaux civils et religieux, on y entrevoit une multitude de détails significatifs engendrés par les usages tout spéciaux auxquels ces édifices étaient consacrés, et par les dispositions particulières qui en résultaient : la multiplicité habituelle des étages; l'arrangement des ouvertures et des trumeaux; le mode d'établissement des toitures, des cheminées, des escaliers; enfin le système entier de la décoration intérieure. C'est dans les combinaisons nouvelles de distribution et d'ornementation de tous ces éléments, que l'architecture moderne devait trouver le champ particulier de son développement; c'est de là qu'elle devait recevoir en quelque sorte son cachet propre. La vue la plus superficielle en apprend assez à cet égard, et montre suffisamment que l'art moderne est en lui-même un art vraiment original; quoique, suivant les lois d'enchaînement qui lient entre eux tous les faits humains, il ne soit qu'une des phases, mais une phase complète et bien distincte, du long développement de l'art pratiqué au sein des nations européennes depuis les Grecs, qui, dans les limites de nos connaissances historiques, forment comme la tête de cette grande famille au point de vue des choses de l'esprit.

Il est impossible de faire ici l'histoire de l'architecture moderne. Il faudrait suivre ses premiers essais et assister en quelque sorte à son enfance dans la période proprement appelée de la renaissance; il faudrait décrire les églises et les palais de l'Italie, les châteaux, les hôtels de la France au XVIe et au XVIIe siècles; il faudrait signaler les productions que recommande un goût pur et élevé, marquer les

progrès, montrer ensuite les défaillances, les écarts de l'imagination, l'exagération, l'enflure, la puérilité qui en sont la suite; il faudrait enfin indiquer le rôle que jouent dans la période de décadence les artistes italiens dès le dix-septième siècle, et bientôt à leur tour les artistes français dans la première moitié du dix-huitième. Arrivé à ce dernier point on verrait l'art compromis par la recherche du nouveau à tout prix et l'introduction des combinaisons bizarres, par l'abandon des rapports rationnels entre les divers éléments de la structure et de la décoration, par l'effacement de la forme constitutive sous l'ornementation exagérée, par l'empiètement de la décoration pittoresque sur la décoration architectonique qu'elle vient masquer et parfois briser, par la confusion des détails et le caractère grêle et efféminé des membres de l'édifice; on verrait en un mot s'accentuer la perversion générale du goût.

Blondel lui-même, à ses débuts, ne put pas échapper complétement à l'influence pernicieuse qu'il allait bientôt combattre. Son premier ouvrage dont nous avons parlé précédemment, le Traité de la distribution et de la décoration des édifices publié en 1737 et 1738, en offre quelques traces. Dans les projets de décoration qu'il y propose, surtout pour l'intérieur des appartements, on rencontre quelques spécimens du style maniéré et contourné qui régnait alors. Mais tout à côté, on trouve aussi des conceptions d'un goût plus pur dans lesquelles on sent l'étude et comme l'inspiration des ordonnances régulières dessinées par les grands maîtres. Ce mélange donne à cette production de la première moitié du dix-huitième siècle à peu près le caractère des œuvres d'art du temps de Louis XVI, époque à laquelle la généralité des esprits s'était enfin prononcée contre les errements antérieurs, et était entrée dans la réaction salutaire que Blondel avait préconisée, et à laquelle il a contribué pour une grande part.

Cette heureuse tendance, qui devait chez Blondel se confirmer de plus en plus et s'accroître jusqu'à devenir une protestation formelle, est évidemment le résultat de ses études et de ses réflexions sur la théorie de son art. L'enseignement auquel il avait, dès 1740, commencé à se livrer dans son école des arts, et qu'il continua jusqu'à la fin de sa vie dans ses classes du Louvre, dut en favoriser le développement. Ces études, ces réflexions, ces leçons ont passé dans le cours d'architecture qu'il a publié à la fin de sa vie; c'est là surtout que nous pouvons en saisir aujourd'hui la trace.

II.

A la lecture des ouvrages de Blondel on reconnaît en lui, outre un caractère distingué, un esprit vraiment philosophique dans ses considérations générales, un goût sûr et éclairé dans ses jugements particuliers sur les choses de l'art. Ces qualités procédaient d'une intelligence heureusement douée et développée par une culture constante dont l'étendue dépassait de beaucoup les horizons plus resserrés, où on comprendrait qu'elle eût pu être enfermée par un homme voué à des occupations toutes spéciales. Ses travaux, ses réflexions sur son art avaient pour complément habituel la lecture, qu'il signale quelque part comme un des devoirs de l'honnête homme. Horace, Plutarque, Montesquieu, Buffon, voilà les auteurs qu'il pratiquait et qu'il recommande; il savait quelles ressources on tire de la variété des études, et avec quelle facilité on y pourvoit par l'habitude de la lecture. De là les conseils qu'il donne sur ce point à ses élèves. Indépendamment des branches diverses des beaux-arts dont aucune ne doit rester étrangère à l'architecte, « les belles-lettres, » l'éloquence de la chaire, le barreau, le théâtre même l'éclaireront, » dit-il, sur une infinité d'objets relatifs à son art. » Quant à l'histoire, à la géographie, à la physique, aux sciences enfin, qui ne lui semblent pas être moins nécessaires à l'artiste, la lecture lui en livrera également les secrets. « Ce travail, dit Blondel, devient un véritable » agrément, et on parvient ainsi à préférer un jour l'étude à la fri- » volité des plaisirs bruyants et tumultueux. Au reste, ajoute-t-il, » ces diverses connaissances s'acquièrent pendant toute la vie. Les » plus grands hommes étudiaient encore lorsqu'ils ont produit leurs » chefs-d'œuvre. » On ne fait pas mieux l'éloge de la vie studieuse; rien n'est plus capable qu'un pareil témoignage de recommander le caractère de Blondel.

J'ai parlé de la tournure philosophique de son esprit; il la révèle en plus d'un endroit en touchant aux questions métaphysiques qui concernent l'art, son essence, ses lois, la manière dont il met en jeu nos facultés. Son essence, il la reconnaît dans les liens secrets qui unissent entre eux ses divers modes de manifestation; dans l'harmonie et l'expression, qui appartiennent, dit-il, à l'architecture comme à la musique et à la poésie. Quant à sa loi fondamentale, il l'a devinée et

il la signale dans l'unité et les proportions que les anciens, il le fait remarquer, avaient de bonne heure jugé devoir être comme la base des œuvres qui en relèvent. Enfin il analyse avec sagacité le jeu de nos facultés dans le domaine des arts, en appréciant les rôles différents qui y reviennent au raisonnement et au sentiment.

Le raisonnement donne ce qu'il appelle le goût acquis; quant au sentiment, c'est le goût naturel lui-même, le goût par excellence. « Chose réelle, dit-il, mais difficile à définir, le goût est le juge-né » des beaux-arts, qui n'ont été réduits à des principes constants » et positifs que pour lui plaire. Il n'est point factice; il est en nous » et il peut se perfectionner. C'est comme un sentiment des règles » mêmes que l'on ne connaît pas. C'est lui qui nous cause le plaisir » que nous éprouvons à l'aspect d'un bon ouvrage. Quant au goût » acquis, il procure aussi à l'âme des sensations dont l'esprit peut » se rendre compte; et pour se perfectionner il a besoin du goût » naturel. » Rapprochant ensuite les inspirations du goût des lois de la nature, il dit: « La nature et le goût observent les mêmes » règles; celles de la justesse et de la proportion qui produisent les » beautés de convenance, d'harmonie et de symétrie. » Enfin il montre comment le goût fait sortir l'art lui-même de l'observation de la nature, en rappelant que celle-ci a été le premier modèle des anciens, parmi lesquels « les Grecs, doués d'un heureux génie, » avaient, dit-il, saisi avec justesse les traits essentiels qui la caractérisent, et ne tardèrent pas à comprendre que devant elle il ne » suffisait pas d'imiter, mais qu'il fallait encore choisir. »

Le goût naturel, le sentiment, fournit à l'artiste l'inspiration première; mais la raison, d'où procède le goût acquis, lui donne en quelque sorte la règle modératrice qui doit le guider ensuite. C'est ce que Blondel marque en vingt endroits, où il recommande avec insistance la logique dans la pratique de l'art, c'est-à-dire le contrôle et la direction du goût par le raisonnement, seul moyen de reconnaître les écarts du sentiment, lequel est susceptible d'être perverti par l'erreur, comme il est capable d'être perfectionné par l'éducation. C'est sur ce fondement solide que Blondel réformateur s'appuyait pour protester contre les caprices de la mode, et pour rappeler « la » logique de l'art mise en usage par les anciens architectes, et qu'il » était, disait-il, important de rétablir. »

Je n'insisterai pas sur les considérations philosophiques par lesquelles Blondel éclairait les parties les plus élevées de son ensei-

gnement. Je ne m'y suis arrêté un instant que pour indiquer les qualités distinguées de son esprit, pour montrer surtout à quelle source il prenait son inspiration, et sur quelles bases il établissait l'autorité de ses doctrines. Maintenant c'est dans le domaine propre de l'art qu'il cultivait spécialement que je veux l'observer. Je laisse le philosophe, j'arrive à l'architecte.

Sans méconnaître le rôle considérable dévolu pendant le moyen-âge à l'architecture ogivale, Blondel n'hésitait pas à la mettre en dehors de l'enchaînement qui rattache l'antiquité aux âges modernes, dans l'ordre des faits auxquels elle appartient. Il regardait son règne comme une interruption dans la suite des traditions d'où relevait légitimement l'art de son temps. C'est aux anciens eux-mêmes qu'il allait directement demander des inspirations et des modèles. Le goût antique, il le dit en maint passage, doit être le régulateur du goût moderne. Blondel était, au reste, d'accord avec le savant d'Agincourt quand il établissait que l'art si parfait de l'antiquité avait commencé à décliner dès les premiers temps de l'Empire et avait bientôt complétement disparu, jusqu'à ce que, vers la fin du XVe siècle, il eût été en quelque sorte ressuscité en Italie par l'étude de ce qu'avaient laissé de plus excellent les anciens monuments.

Voilà les sources auxquelles le génie moderne devait, suivant lui, puiser ses inspirations. Mais s'il entendait lui donner un guide, il prétendait cependant ne pas l'asservir, et il reconnaissait son droit à une certaine originalité dans l'invention d'un art qui lui fût vraiment propre. Il étudiait l'architecture antique, mais il pratiquait l'architecture moderne. Écoutez ses paroles : « La différence de nos mœurs, de notre » religion, de notre politique, de nos climats, de nos matériaux, » semblent nous avoir forcés à créer, pour ainsi dire, un nouvel art » pour élever des édifices relatifs à nos besoins. C'est pourquoi il » serait peut-être déraisonnable de vouloir aujourd'hui élever chez » nous des édifices précisément dans le goût de l'antique. Une pareille » imitation serait presqu'une censure de nos productions... » Cette manière d'envisager les choses est très juste assurément. Peut-être cependant Blondel resserre-t-il encore un peu trop la liberté des modernes vis-à-vis des anciens, quand il ajoute : « On a tout tenté, » il ne s'agit plus que de chercher à approprier à nos besoins ce que » nos prédécesseurs ont produit d'estimable. »

On blâmera sans doute les restrictions que Blondel semble apporter ainsi à l'indépendance qu'il conseille ailleurs aux artistes modernes.

Mais il ne faut pas oublier le rôle de modérateur qu'il avait adopté en face de la licence, ni se méprendre sur la signification de la réserve qu'il était, à cause de cela, forcé d'observer, même en excitant à un essor indispensable l'art qu'il voulait régénérer. Il prononce le mot de liberté; il le fait, sans doute, avec beaucoup de mesure, mais le peu qu'il en dit montre suffisamment, eu égard aux circonstances, ce qu'au fond il en pensait.

Incontestablement jaloux d'assurer l'indépendance de l'art, Blondel n'est pas moins soigneux à protéger celle de l'artiste. Il insiste, il est vrai, sans cesse sur l'étude des maîtres, et il a passé sa vie à déduire de l'observation de leurs ouvrages les plus accrédités les préceptes d'une sage pratique, mais il se refuse cependant à enchaîner la liberté de l'architecte dans la stricte observation d'une sorte de code rigoureux des lois de l'art. Les fréquents encouragements qu'il donne à l'usage du sentiment et de la raison seraient des garants suffisants du caractère libéral de sa doctrine. Mais outre cela, en maint passage il déclare hautement que les formules qu'il propose n'ont rien d'absolu. « Suivez les règles, écrit-il, mais évitez la servitude. » Il engage à consulter dans la pratique les convenances spéciales de chaque cas particulier, et il recommande enfin la liberté du style comme la marque de l'aisance dans la conception, et de l'absence d'effort ou de recherche, « par où il semblera, dit-il, que dans » la composition tout résulte naturellement des conséquences lo- » giques fournies par les données du sujet. » En même temps cependant il prescrit la modération dans l'usage de cette liberté, et en disant que les plus grands architectes se sont permis certaines licences, il rappelle qu'elles ne sont supportables qu'à la condition d'offrir un caractère d'originalité, qui nécessairement dégénère entre les mains des copistes, et il déclare que prendre inconsidérément pour des autorités les exemples qu'on en trouve, sans avoir les mêmes besoins, « c'est ne plus présenter que des compo- » sitions imparfaites et désassorties; car, dit-il, il ne suffit pas de » faire ce que les autres ont fait, il faut réfléchir à ce qu'on doit » imiter. »

Mais ce n'était pas assez d'assurer la liberté de l'art moderne vis-à-vis de l'art antique, ni celle de l'artiste vis-à-vis des préceptes et des modèles fournis par les maîtres. Ailleurs était le péril le plus redoutable pour l'indépendance de l'un et de l'autre. Blondel le signale sans relâche, c'est à l'odieuse tyrannie de la mode qu'il veut

les arracher tous les deux. La mode, suivant lui, avait, depuis le commencement du siècle, fait perdre à l'art ses vraies beautés. « Sous » l'empire de ses caprices, l'architecture est, disait-il, aujourd'hui » massive sans motif, demain légère sans objet, grave sans nécessité, » simple sans convenance, mais seulement parce que c'est le ton du » jour, et sans autre raison déterminée de la part de l'ordonnateur, » que ses caprices ou ses doutes sur les règles de l'art. La mode, » ajoutait-il, est le tyran du goût et le partage des artistes subal- » ternes. Malheureusement, disait-il encore, ce sont ceux-ci qui, » se trouvant en plus grand nombre, contribuent par leur exemple » à détruire ou au moins à éloigner nos jeunes élèves de l'imitation » des chefs-d'œuvre des anciens, et de ce qu'ont fait de meilleur » les modernes. »

Dans l'influence de la mode était donc le vrai péril, et il fallait une réaction vigoureuse pour en débarrasser l'architecture. Il y allait du salut comme de la dignité de l'art. « Le goût acquis, » dit Blondel, et il ne faut pas oublier qu'il désigne ainsi le sentiment raisonné ou la science, « le goût acquis exclut toute espèce de mode dans l'archi- » tecture, comme un obstacle à sa perfection et à ses progrès. C'est » la mode, ce tyran du goût, qui a fait varier à l'infini la forme des » ornements, les a fait placer sans discernement et a fait employer » jusqu'à l'excès ce mélange confus de lignes sinueuses et de lignes » droites, écarts d'autant plus dangereux qu'ils ont eu des imitateurs » pires que leurs modèles. » Il en appelle ensuite au goût naturel, dont l'effet doit être « de nous ramener par la voie du sentiment aux » premiers préceptes de l'art, et de réclamer contre tout ce que la » vraisemblance et l'esprit de convenance désavouent. »

Malheureusement la déviation avait été si grande que des artistes considérables eux-mêmes s'y étaient laissé entraîner. C'est contre la dangereuse autorité de leurs exemples qu'il fallait surtout s'élever. Blondel ne craint pas de signaler leurs fautes avec fermeté et franchise; il cite et les hommes et les œuvres, et il le fait sans faux ménagements. « Ces vérités, quoique impartiales, sont dures sans doute, » dit-il à cette occasion, « mais on ne doit pas s'attendre à ne trouver » que des éloges dans un ouvrage tel que celui-ci, parce que si le » jeune artiste n'apprend de bonne heure à connaître les défauts, il » deviendra incapable d'imiter les beautés de l'art. Il y a plusieurs » années, ajoute Blondel, il semblait que notre siècle était celui des » rocailles; le goût grec nous paraissait froid, monotone; longtemps

» le genre des Cuvilier, des Lajoue a été préféré aux productions des » Mansart et des Perrault; les tableaux des Watteau ont été subs- » titués aux chefs-d'œuvre des Lebrun. Il ne nous reste plus qu'à » introduire le goût gothique dans notre architecture, et peut-être » n'en sommes-nous pas éloignés. »

Ces derniers mots de Blondel ne doivent pas être pris comme une prophétie; il était loin de prévoir, assurément, le retour qui, un demi-siècle après lui, devait ramener les esprits à une juste admiration pour l'art éminemmment religieux du moyen-âge. Blondel ici prononce du ton pur et simple de la réprobation le nom de l'architecture gothique. L'appréciant ailleurs avec plus de détails il lui reproche l'apparent désordre de ses ordonnances, la confusion et le mauvais goût de ses ornements. Il ignorait les mystères de sa signification symbolique; et quand il comparait à la simplicité, à la clarté des agencements de l'architecture antique les capricieuses combinaisons de la gothique la plus ingénieuse, comme il le dit, il lui semblait que seule « la première, plus » régulière et plus conséquente, occupe l'âme sans partager l'atten- » tion, et ne laisse pas cependant d'être susceptible de variété. Ce » n'est pas, » ajoutait-il en parlant des constructeurs du moyen-âge, « que, s'ils eussent montré plus de choix dans leurs ordonnances, » et surtout plus de goût dans leurs ornements, ils n'eussent mérité » d'être imités par leurs successeurs; mais leurs productions sont » presque toujours une sorte d'énigme pour l'œil qui les examine; » en sorte que le spectateur se trouve embarrassé pour en démêler » les beautés; défaut qui certainement ne se rencontre pas dans » l'architecture des Grecs et des Romains. Ce n'est pas, dit-il encore, » que nous prétendions blâmer tous les ouvrages gothiques; c'est » de leur décoration seule que nous entendons parler; nous rendons » justice à leur ingénieuse structure, à certaines parties de leur » disposition, et à leur forme presque toujours pyramidale, que la » plupart du temps nous saisissons mal, ce qui ne nous fait pro- » duire en ce genre que de mauvaises imitations. »

Ce dernier passage fait honneur à la sincérité de Blondel. Il montre qu'en présence de la réprobation générale, poussée jusqu'au dédain, pour un art qu'on regardait alors comme le produit de la barbarie, il n'hésitait pas à mettre, en partie au moins, cette disposition sur le compte d'une ignorance dont il s'accuse lui-même. Il allait plus loin; il avouait le secret instinct qui lui faisait deviner, malgré les plus aveugles préventions, le mérite réel de cette architecture ogivale,

devant laquelle il se sentait impressionné comme par l'évidence irrésistible d'une vérité. Il y avait de sa part quelque mérite à démêler en lui-même ce sentiment ; il y avait de la hardiesse à oser le proclamer au milieu du dix-huitième siècle, dans une école où tous les efforts étaient dirigés vers la réhabilitation du goût de la pure antiquité. Encore une fois, c'est là un trait de sincérité dont il faut tenir compte à Blondel. « Combien de monuments de la première » beauté quoique gothiques ! » s'écrie-t-il avec élan. Et il ne peut s'empêcher d'admirer ces églises, « dont la grandeur » ce sont ses propres paroles, « est surprenante, aussi bien que leur solidité et » la délicatesse de leur architecture singulière. La cathédrale de » Paris, ajoute-t-il, présente un ensemble intéressant et une di» mension si heureuse qu'il serait peut-être plus utile qu'on ne » se l'imagine d'en saisir l'ensemble lorsqu'il s'agit de composer » un monument de cette espèce ; car on ne peut disconvenir que » les formes générales des monuments gothiques, leur structure, leur » grande hauteur, leur étendue et les rapports que les architectes » de ces monuments ont observés entre le tout et les parties, ne » nous causent autant de plaisir que de surprise, et ne nous donnent » une idée de la sublimité du motif qui les faisait élever. Les églises » gothiques, quoiqu'on en dise, n'ont rien de vulgaire, et, imitation » pour imitation, il serait peut-être intéressant de conserver, surtout » dans les métropoles, ce caractère d'originalité qui les empêcherait » de ressembler à nos édifices d'habitation, comme cela se remarque » trop souvent dans nos églises modernes. »

Nous l'avons déjà dit, il existe pour nous une relation intime entre l'architecture ogivale et la religion. Ce sentiment trouve certainement une de ses causes dans l'autorité de l'usage et de la tradition, mais peut-être est-il dû aussi au rapport mystérieux qui rattache la forme à l'idée ; peut-être ce qui en décide est-il le caractère sacré lui-même qui animerait l'une comme il inspire l'autre, et qui les marquerait toutes les deux d'une commune empreinte. « Qu'on y prenne garde, » disait Blondel sous le coup de cette impression, « certaines églises gothiques portent cette empreinte. » Une grande hauteur de voûte qui n'a rien de vulgaire, des nefs, » des bas-côtés spacieux, une lumière modérée et analogue aux mys» tères, des façades élevées et pyramidales, une symétrie intérieure » dans les côtés respectifs, enfin des dimensions qui annoncent des » préceptes suivis, quoiqu'ils nous soient pour la plupart inconnus,

» sont autant de beautés qu'on remarque dans quelques ouvrages de » ce genre, et qui devraient au moins nous servir de modèles pour » la structure de nos temples. » Remarquables aveux arrachés par la force de la vérité à la franchise de Blondel. Ne semble-t-il pas qu'il va copier nos églises ogivales? Non, Blondel faisait de l'architecture moderne; il ne pouvait pas penser à copier l'architecture du moyen-âge; celle même de l'antiquité n'était pour lui l'objet que d'un travail d'inspiration ou d'appropriation plutôt que d'imitation. Il demandait aux Grecs et aux Romains certaines pratiques applicables à son art. Le sentiment vrai de la valeur des églises ogivales lui suggérait la pensée de faire de même à leur égard. « Peut-être, dit-il, serait-il bien de » se rapprocher de leur genre lorsqu'il s'agit de la construction » de nos temples; peut-être suffirait-il de changer le style de leur » ordonnance en y conservant d'ailleurs tout ce qui paraît tenir » au genre sacré. » Dans un autre passage il indique avec plus de précision ses vues à cet égard; l'élévation des nefs, la suppression de la plus grande partie des entablements lui semblent des traits propres à donner à l'édifice une légèreté et une élégance analogues à celles des églises gothiques; les colonnes de la nef, dans ces combinaisons nouvelles, supporteraient seulement des fragments d'entablement recevant, en guise d'impostes, la retombée des arcs. « Nous en avons vu, ajoute-il, des exemples en Flandre et dans » le pays messin; il ne leur manquerait peut-être qu'un meilleur » goût pour réussir au gré des vrais connaisseurs. »

L'attention que Blondel accorde à l'architecture ogivale, malgré les préjugés de son temps, est-elle un premier pas vers la réhabilitation de cet art si injustement décrié alors? Les vues qu'il manifeste à son occasion pourraient bien n'avoir pas été étrangères aux études plus précises que fit bientôt sur le même sujet le continuateur de sa doctrine, l'architecte Patte, qui a donné après lui les deux derniers volumes de son cours, et qui y expose de remarquables appréciations sur les constructions ogivales, et des observations pleines de justesse sur l'établissement de leurs principales parties.

Je signalais tout à l'heure l'action réformatrice de Blondel sur l'architecture de son temps, lorsque rencontrant dans un de ses jugements le nom du gothique, je me suis arrêté pour indiquer en passant les réflexions que lui suggérait la vue de nos anciennes églises ogivales. Je reviens à l'objet principal de ses études, à l'architecture moderne, dont il avait reconnu avec sagacité l'origine, le caractère

et le but; marquant son origine dans les liens de filiation qui la rattachent à l'art antique, son caractère dans les profondes différences qui l'en distinguent, son but dans la satisfaction qu'elle a pour mission de donner à nos idées, à nos mœurs, à nos besoins.

Je ne saurais entrer dans le détail complet des doctrines architectoniques de Blondel. Je ne puis que toucher ici les généralités et noter, en passant, quelques points particuliers. Ses vues sur la pratique de l'art sont aussi élevées que doivent le faire supposer les qualités et l'intelligente culture de son esprit. « N'oubliez pas, » dit-il à ses élèves, que dans la décoration des édifices, l'architecture » ne doit jamais abandonner le premier rang, et qu'il lui appartient » de donner le ton à toutes les productions des arts qu'elle s'associe. » Tout ornement qui n'est qu'ornement est de trop. » Il assigne ainsi indirectement à la sculpture et à la peinture leur rôle véritable dans la décoration monumentale, et, en signalant la condition secondaire d'où il ne leur permet pas de sortir, il montre l'influence prépondérante qui est la part de l'architecture dans les vicissitudes des arts de la forme.

A côté des nombreux préceptes qu'il donne sur les délicatesses de la composition et les finesses de l'exécution, Blondel ne néglige pas les grands traits de l'invention architecturale. Là sont les secrets les plus élevés de l'art : c'est l'accord et la liaison de ce qui constitue la structure avec ce qui regarde la distribution et la décoration ; c'est la relation si nécessaire des dehors avec les dedans ; c'est le caractère d'unité qui doit planer sur l'œuvre tout entière, et cette harmonie générale qui, sans avoir besoin d'être démêlée par l'analyse, frappe nécessairement l'esprit même inattentif ; c'est encore, dans ce qui concerne spécialement la décoration, la parfaite concordance de ses divers éléments et leur concours à l'effet général par l'uniformité de leur expression ; c'est enfin tout ce qui tend à établir entre les diverses parties de l'ensemble l'intime solidarité qui en fait un seul corps, et sur laquelle Blondel insiste avec raison en toute occasion. Il n'est pas moins pressant quand il recommande le style comme la poésie en quelque sorte de l'architecture, et comme un des premiers mérites de l'art. Il le place notamment, dans le choix judicieux du système décoratif le mieux approprié au caractère de chaque genre d'édifice, point essentiel, un de ceux, dit-il, auxquels il est le plus nécessaire de s'attacher dans une composition.

Descendant aux questions particulières de décoration qui sont

comme l'âme de l'architecture, Blondel recommande de ne pas s'arrêter dans la conception d'un plan aux beautés de détail, mais de considérer d'abord celles des grandes parties et des masses; il engage à viser au grand et au simple, sans perdre de vue les convenances qui prescrivent un caractère différent de décoration suivant la nature de l'édifice, public ou privé, religieux ou civil; il conseille de rejeter les proportions gigantesques et les ordonnances colossales qu'il ne permet que dans les édifices sacrés, d'éviter une abondance d'où peut résulter la confusion, de ne pas multiplier sans raison les membres de la décoration et les ornements, d'écarter ceux qui sont sans motif, de chercher l'élégance dans les profils, de ne sacrifier qu'avec discernement et mesure la simplicité à une richesse quelquefois nécessaire, d'être exact dans les conceptions en éloignant avec soin tout ce qui aurait besoin d'excuse; il rappelle enfin qu'un architecte ne cause pas impunément de l'embarras au spectateur, et que la régularité et la symétrie qui forment les principales beautés de l'édifice dédommagent amplement de la simplicité au prix de laquelle on les obtient ordinairement. La régularité et la symétrie, dit-il à cette occasion, sont les qualités qui trouveront le plus facilement des appréciateurs; tout le monde peut décider de ce qui les concerne, « mais il n'y a qu'un petit nombre de personnes qui » jugent avec discernement des autres parties de l'architecture. »

J'omettrais un des points importants de l'œuvre théorique de Blondel si je ne mentionnais pas, au moins en quelques mots, ses travaux sur les ordres décoratifs. L'ordre, cette combinaison si heureuse des éléments primitifs de la structure: la colonne avec le soubassement qu'elle surmonte et l'entablement qu'elle supporte; l'ordre, qui est comme la réalisation la plus simple des lois de l'harmonie dans le domaine de la forme architecturale; l'ordre, trouvé à l'origine de l'art par les Grecs, qui, après en avoir fixé les premières règles, l'ont transmis aux Romains, puis aux modernes, comme le motif élémentaire et la source de toute décoration en architecture; l'ordre est le champ naturel des études les plus propres à former la science et le goût de l'artiste. « C'est dans l'étude » des ordres, dit Blondel, que les grands hommes qui nous ont » précédés ont, comme dans une source féconde, puisé le germe des » chefs-d'œuvres qu'ils ont produits. »

De tout temps, les efforts des plus purs esprits ont tendu à perfectionner les proportions des éléments constitutifs de l'ordre. Cette

recherche est, il est vrai, tout empirique, et on ne doit pas s'étonner des variations incessantes qu'on observe dans ses résultats. Cependant, il faut le reconnaître, ces variations sont généralement renfermées dans des limites assez resserrées. Tous les grands architectes du seizième et du dix-septième siècle ont successivement produit leurs canons, en combinant les données très-variées fournies par les monuments et les préceptes de l'antiquité, avec ce que leur propre goût et leur raison leur paraissaient recommander. Blondel, à son tour, examine, discute et fixe des règles ; mais en même temps il proclame le droit de l'artiste à jouir sur ce point d'une liberté qu'il soumet seulement à quelques restrictions : comme celle par exemple de ne modifier qu'avec une extrême réserve le rapport de la hauteur de la colonne à son diamètre, sous peine de la priver de sa beauté et de son caractère. Du reste, il indique succinctement de quelle manière il entend qu'on en use à cet égard, lorsqu'il rappelle qu'en maniant l'ordre architectural, il ne faut jamais perdre de vue son origine et sa signification, afin de bien reconnaître, suivant l'application qu'on veut en faire, si c'est avec la physionomie spéciale qui lui est propre, ou bien avec quelque modification tendant soit à le simplifier, soit à l'enrichir, qu'il convient de l'employer. Il ajoute que ces changements peuvent être féconds en résultats, et qu'ils sont peut-être propres à fournir des signes distinctifs susceptibles de caractériser le genre de l'édifice, ce qui serait un des objets les plus sérieux qu'on pût se proposer dans les combinaisons de la décoration.

Blondel croit convenable que les ordres ne soient employés qu'à la décoration des monuments de quelqu'importance, à celle par exemple des édifices publics ; il les interdit dans l'ornementation des maisons privées, où la distribution et la multiplicité des étages en rend l'emploi difficile, et où il n'admet que ce qu'il appelle leur expression. En traitant de ce qui les concerne, il blâme une combinaison connue de l'antiquité et fort usitée chez les modernes, pour la décoration des surfaces très élevées d'édifices devenus considérables ; il se prononce contre la superposition en étages des ordres différents. Il fonde son opinion à cet égard sur la considération du caractère varié des divers ordres, et sur l'atteinte que leur mélange portera suivant lui à l'unité de l'ensemble décoratif où on les aura réunis. Son sentiment sur ce point peut sembler exagéré, et il y a plus de fondement dans la remarque qu'il fait en outre à cette occasion, que les différences dans les proportions en largeur de chaque ordre particulier forment un

obstacle à ce que leur superposition puisse se faire régulièrement sans altérer d'une manière plus ou moins grave leurs dispositions constitutives. Il dit aussi que c'est peut-être une erreur de les admettre là où la colonne n'a pas un certain diamètre et par conséquent une certaine hauteur. Il conseille enfin l'emploi de l'ordre unique dans les façades. Mais en même temps il ne veut pas que le nombre des étages vienne contrarier celui des grandes subdivisions de l'ordonnance, et il n'en permet que deux, à la décoration desquels doivent s'appliquer le soubassement d'une part, la colonne avec l'entablemement de l'autre. Tout au plus en tolère-t-il quelquefois un troisième décoré, au-dessus des deux autres, au moyen d'une ordonnance attique. Il condamne au reste, je l'ai déjà dit, les proportions gigantesques et n'autorise l'ordre colossal que dans la décoration des monuments religieux. Ces restrictions rendent l'emploi des ordres d'architecture très-difficile et même impossible dans beaucoup de cas. Blondel, qui les proposait aux autres, n'a pas hésité à se les imposer à lui-même. C'est ce qui donne à ses compositions un caractère de simplicité qui peut paraître excessif quelquefois, mais qui n'est pas sans un certain charme d'austérité.

La propension de Blondel aux combinaisons sévères, propension conforme à ses dispositions naturelles sans doute, mais peut-être aussi augmentée encore par l'entraînement de son rôle de réformateur, explique le développement qu'il a donné dans le corps de ses études à un point spécial que je ne puis passer sous silence à cause de ses rapports étroits avec les grands travaux de Metz à l'appréciation desquels je veux arriver. Cette étude spéciale est celle que Blondel a faite de l'ordre dorique. Cet ordre primitif des anciens Grecs, qui nous en ont laissé les admirables spécimens dans leurs plus beaux monuments, cet ordre qui, arrivé à la perfection, accuse encore dans le naïf agencement de ses éléments la saine logique de l'invention première; cet ordre si simple, si vrai, si sévère et si beau, devait naturellement séduire l'esprit et captiver l'attention de Blondel.

Il ne pouvait pas être question, cela n'a pas besoin d'être dit, d'introduire dans l'architecture moderne le dorien archaïque des temples de Sélinonte, d'Agrigente ou de Pestum, ni même celui du Parthénon. Ce type excellent avait au reste déjà subi de profondes modifications en passant dans l'architecture romaine. Les modernes, pour en faire un utile emploi, devaient à leur tour s'en rendre maîtres et l'assouplir à leurs usages. Tous les grands architectes du

seizième et du dix-septième siècle s'y étaient appliqués; cependant certaines parties du problème n'étaient pas encore résolues quand Blondel le saisit à son tour. Pour se rendre compte, comme il convient de le faire ici, de ses travaux sur ce sujet, il faut entrer dans quelques détails techniques.

L'ordre dorique, la première et la plus belle invention architecturale des Grecs, emprunte, je l'ai déjà rappelé, ses éléments décoratifs aux lois elles-mêmes de la structure. La logique de sa composition explique sa beauté: c'est le type primitif d'où les autres ordres devaient sortir par de simples modifications de détails. Une colonne sans base, au fût pyramidal orné de cannelures larges et peu profondes, avec un chapiteau très-saillant composé d'un tore écrasé sous un tailloir aplati, puis un entablement dans la frise duquel les triglyphes se montrent au-dessus de l'architrave, comme les extrémités des solives du plafond, séparés les uns des autres par des espacements réguliers aussi larges que hauts formant les métopes, le tout couronné par une corniche vigoureuse composée d'un petit nombre d'éléments très-simples et portée sur des mutules; voilà la vieille ordonnance dorique des temples de l'ancienne Grèce.

En s'appropriant cet ordre primitif, les Romains l'avaient déjà beaucoup modifié. Dans leurs mains la colonne avait acquis une base et s'était même quelquefois élevée sur un soubassement régulier; le fût, en se rapprochant de la forme cylindrique, avait perdu dans quelques cas ses cannelures, ou bien en avait reçu parfois de plus serrées et plus profondément gravées; le chapiteau, en faisant rentrer la saillie de son profil, avait pris un caractère plus svelte. Quant à l'entablement, il avait conservé ses principaux éléments; mais dans quelques circonstances les difficultés d'agencement résultant des modifications apportées aux entre-colonnements, avaient fait supprimer les membres les plus significatifs de sa décoration: les triglyphes et les métopes avaient parfois disparu de sa frise; et la corniche perdant en même temps les mutules, avait reçu en échange pour ornementation une rangée de denticules. On avait obtenu ainsi l'entablement denticulaire plus facile à traiter que l'ancien entablement à mutules. Je ne parle pas des petits changements apportés, dans des termes très-variés, aux proportions des divers éléments de l'ordonnance. Après les Romains, les modernes à leur tour en avaient proposé un grand nombre.

Chez les Romains les principales modifications de l'ordre dorique

avaient eu pour cause des rapports nouveaux d'espacement entre les colonnes. Ces dispositions particulières procédaient de la nature spéciale des édifices qu'ils construisaient dans des conditions précédemment inusitées. Chez les modernes aussi, d'autres mœurs, d'autres édifices devaient encore apporter des changements à l'emploi des membres de l'architecture. Ces changements en quelque sorte nécessaires auraient pu amener dans l'ordre dorique la substitution définitive de l'entablement denticulaire à l'entablement mutulaire primitif, si les grands artistes de l'Italie et de la France, frappés avec raison du caractère de mâle beauté de ce dernier, ne s'étaient comme à l'envi appliqués à le conserver, malgré les difficultés de son emploi, et à se l'approprier en le modifiant. Les mutules y semblaient particulièrement nécessaires pour soutenir la saillie du larmier qui est considérable et vraiment caractéristique dans cet ordre. Palladio, Vignole, Delorme, Bullant, de Brosse, Mansart, Levau, Bruant, d'autres encore avaient imaginé des proportions et des combinaisons nouvelles. Pour ne parler que de celles-ci, les uns supprimant les métopes régulières, réduisaient les triglyphes à ceux qui surmontent les colonnes et n'en plaçaient pas au-dessus des entre-colonnements; les autres mêlaient aux métopes carrées des métopes oblongues; dans certains cas ils réservaient les mutules aux seuls avant-corps, et leur substituaient les denticules sur les arrière-corps; ou bien dans ces mêmes dispositions, soutenant la corniche par des parties de mutule dans les angles rentrants, ils lui refusaient cet appui sur les angles saillants.

Ces licences faisaient dire à Blondel que le dorique n'avait été qu'imparfaitement employé par nos grands architectes français. Il voulait pour y rétablir la sévère beauté de l'ordonnance, détacher d'abord franchement les membres les uns des autres, supprimer les moindres, et donner à ceux qu'il conservait un relief capable d'assurer l'expression virile nécessaire à un ordre qui, suivant lui, était surtout convenable pour la décoration des dehors de nos bâtiments, et devait, à cause de cela, se composer exclusivement de grandes parties. Je n'entre pas dans le détail des calculs et des combinaisons délicates de son travail. Il discute avec soin dans son traité tous les points de la question, et en donne la solution exprimée par des chiffres exacts et par des figures dessinées avec précision.

D'un autre côté, parmi les changements apportés aux dispositions anciennes par les usages nouveaux, il faut mentionner

comme un des plus notables l'accouplement des colonnes. A peu près inconnue aux Grecs, peu usitée chez les Romains, qui en ont laissé cependant quelques exemples, cette pratique était devenue très ordinaire chez les modernes, à qui elle avait paru propre à introduire plus de variété dans l'ordonnance des façades, à procurer une plus grande apparence de solidité aux angles des avant-corps, et à permettre, dans beaucoup de cas, d'élargir considérablement les entre-colonnements pour donner de l'espace aux ouvertures de tous genres nécessaires à leurs édifices. « Ce n'est pas, dit Blondel, que nous » voulions blâmer l'espacement des colonnes des édifices antiques dont » la disposition et la symétrie continue produisaient le plus grand » effet, mais cette manière, quelque intéressante qu'elle soit, s'ajuste » difficilement avec la relation que nous cherchons à mettre entre » l'extérieur et l'intérieur de nos édifices. » Blondel avait ainsi rencontré dans ses études la question de l'accouplement des colonnes. Il avait beaucoup travaillé ce problème à peine posé par les anciens et non encore résolu chez les modernes, et il semble avoir réussi, à force de persévérance, à triompher des difficultés très-réelles qu'il présentait particulièrement dans l'ordre dorique. Il fallait obtenir des métopes régulières sans supprimer les triglyphes des entre-colonnements, sans faire pénétrer ni les bases ni les chapiteaux, sans diminuer la saillie de leur profil, et sans donner à la frise une hauteur exagérée qui eût entraîné celle de la colonne; car tout cela se tient, parce que le diamètre de celle-ci est la dimension génératrice de l'ordonnance entière.

Les prédécesseurs de Blondel avaient échoué dans cette entreprise. Jacques de Brosse, au portail de Saint-Gervais et au Luxembourg, avait admis indistinctement les formes carrées et les formes oblongues dans ses métopes. Fr. Mansart, au portail des Minimes et au château de Maisons, avait obtenu des métopes carrées et régulières, mais en faisant pénétrer les unes dans les autres les bases et les chapiteaux. L. Bruant, au frontispice du bureau des marchands, n'avait évité ce dernier inconvénient qu'en faisant rentrer les profils de ses bases par l'amincissement inférieur des colonnes dont le fût se trouvait dès lors renflé avec excès. L. Levau, au portique de la cour royale de Vincennes, avait conservé les écartements convenables, mais pour avoir des métopes carrées il avait dû augmenter la hauteur de sa frise et par conséquent aussi celle de sa colonne qui était devenue trop grêle pour le caractère de fermeté de l'ordre dorique. La solution de

Blondel passe entre tous ces écueils par d'habiles combinaisons dans les proportions des divers éléments de l'ordonnance.

Blondel donne en outre un soin tout particulier à l'étude de cet accouplement des colonnes doriques dans les angles rentrants formés par les avant-corps ; et il propose deux solutions du problème, dont la difficulté gît encore dans la distribution régulière des métopes, des triglyphes et des mutules. La question de l'espacement de ces membres d'architecture dans les entre-colonnements est aussi résolue par lui dans son travail sur le dessin du portique, où ses propositions les plus heureuses consistent à asseoir la colonne sur un socle sans moulures et à l'adosser non pas directement au pied-droit de l'arcade, mais à une alette qui encadre celle-ci et sauve la légèreté de la figure tout en permettant de développer autant qu'il est nécessaire les parties qui composent le pilier, et de donner en même temps de bonnes proportions à l'ouverture de la baie qu'il accompagne. Quant au socle, son avantage est d'assurer une certaine virilité à l'ordonnance en évitant l'amoindrissement de ses proportions que pourrait entraîner l'emploi du piédestal, ou bien leur exagération dans un sens presque colossal qui résulterait de la suppression absolue de ce dernier. Le socle introduit un moyen terme entre ces deux excès.

J'ai osé entrer dans ces détails minutieux sur les travaux que Blondel a consacrés à l'ordre dorique, au risque de réduire peut-être aux yeux de quelques-uns l'importance de son œuvre. Sont-ce là, dira-t-on, les graves sujets d'étude d'un esprit élevé? Quoi, la hauteur d'un entablement, la largeur d'une métope, la substitution d'un socle à un piédestal, ce sont là les grands secrets de l'architecture?

Oui, la beauté, l'harmonie dans les œuvres de l'art sont au prix de ces combinaisons délicates. Demandez aux maîtres de la peinture comment ils obtiennent pour leurs meilleures pages ces grandes qualités. Après les puissantes inspirations de l'imagination qui sont la part du génie, et à côté des ressources de l'imitation que règle une science particulière, c'est le travail patient de la composition qui les leur livre ; c'est, pour ne parler que du dessin, la distribution et l'arrangement des groupes, l'étude des relations de tout genre entre les parties, la recherche de leur équilibre, le développement ou le retrécissement des masses, le mouvement des profils. Dans ces combinaisons variées, la modification la plus minime en apparence détermine quelquefois d'une manière décisive

la valeur d'un rapport et l'exactitude d'une proportion d'où naîtront dans l'œuvre l'harmonie et la beauté. C'est avec la craie qu'on fait les tableaux, ai-je entendu dire à un grand peintre [1]. En effet, serrer de plus en plus la forme au milieu des traits confus qui l'embrassent; poursuivre le contour fugitif parmi les lignes incertaines qu'on fait jouer autour de lui; repousser d'un côté, faire rentrer de l'autre; ôter, remettre, effacer pour recommencer, jusqu'à ce que l'œil se déclare satisfait, tel est le procédé de l'artiste devant sa toile. C'est aussi celui de l'architecte. Pour lui le problème à résoudre est le même; mais pour lui la solution en est compliquée de la nécessité de faire, la règle et le compas à la main, les recherches minutieuses qu'elle exige. Pour l'architecte, en un mot, le champ de l'invention est resserré dans les limites rigoureuses des formes géométriques; sa tâche peut paraître impossible, elle exige l'union du calcul à la fantaisie.

Aug. Prost.

(*La fin prochainement*).



[1] C'est par M. Ingres que j'ai entendu formuler cette proposition. Elle est parfaitement d'accord avec ce qu'on connaît du talent de l'éminent artiste. Le procédé de travail qu'elle indique a pu être révélé aux yeux du public par l'exposition faite l'an passé des dernières toiles restées inachevées d'Arry Scheffer.

LES RUES DE METZ

ETYMOLOGIE DES NOMS ET NOTES HISTORIQUES.

Rue des Piques.

Cette communication de la place de chambre au quai Saint-Pierre était appelée autrefois rue de la Fleur-de-Lis, sans doute parce que c'était l'emblème de l'autorité royale et qu'une partie du terrain avait été donnée à des particuliers, à charge par eux d'y bâtir.

En 1793, lorsque les armoiries de nos rois furent partout effacées avec le lis qui y figurait, toute trace apparente qui rappelait l'emblème héraldique de la maison de France, dut nécessairement disparaître aussi. L'agence municipale révolutionnaire s'empressa d'échanger la dénomination de rue de la Fleur-de-Lis contre celle de rue des Piques (du nom de cette arme de main dont on fit un fréquent usage à cette époque). Il exista même un magasin de piques dans la *Grange Saint-Antoine*, dont les dépendances offrent encore des restes intéressants [1].

Un arrêté du 1er juillet 1816 avait rendu au passage dont il s'agit, son ancien nom qu'il a perdu de nouveau pour celui de rue des Piques, aux termes d'un autre arrêté du 23 mars 1831.

Rue des Cloutiers.

Ce quartier, qu'affectionnaient les fabricants qui lui ont laissé leur nom, possède à peine de nos jours deux clouteries.

---

[1] Voir *Quai Saint-Pierre*.

Le changement de la population de la rue est vivement accusé par le début de la pétition présentée à l'administration municipale, en 1820, par les propriétaires des maisons qui forment la rue actuelle de la Glacière. Nous en citerons un extrait :

« Le nom de la rue des Cloutiers, disaient les signataires, s'étend plus loin que la localité ne le comporte. Une rue est ordinairement le chemin bordé d'habitations qui va, non point jusqu'où les maisons cessent, mais jusqu'à la coupure produite par la rencontre, soit d'une place, soit simplement d'une autre rue. La rue des Cloutiers, du côté de celle des Murs, prend son commencement au haut de l'escalier par les maisons à droite, et à gauche, par les bâtiments qui forment le coin de la rue de la Fonderie. Elle se prolonge jusqu'à une maison qui a son entrée par la rue des Récollets, et qui, de la sorte, ne fait point partie de la rue des Cloutiers. Cette dernière n'a donc pas raison d'aller au-delà.... Dès avant la Révolution, la rue dite des Cloutiers ne jouissait pas d'une réputation intacte ; depuis, la démoralisation s'est augmentée... Aussi l'autorité militaire fait-elle poser vers la rue de la Fonderie, une sentinelle pour empêcher, autant que possible, les soldats de s'introduire de ce côté dans la rue des Cloutiers...[1] »

Rue Saint-Vincent.

Il y a près d'un siècle, la rue Saint-Vincent était considérée pour sa régularité et sa largeur, comme une des plus belles communications de notre ville. La beauté des maisons toutes couvertes d'ardoises et alors à deux étages seulement, ajoutait encore à l'alignement parfait sur lequel elle a été

---

[1] Il y a aujourd'hui un poste permanent dans le but de prévenir les querelles et d'arrêter au passage les militaires après la retraite sonnée.

tracée. Plusieurs vastes bâtiments datent de ces dernières années. L'un est occupé par l'école libre, dite de Saint-Vincent, que dirigent des Frères de la doctrine chrétienne.

Pont d'Iéna.

Avant la construction de ce pont, il n'existait d'autre communication entre la rue Mazelle et la place Saint-Simplice *(place Friedland),* que le petit pont en bois élevé sur la Seille et qui aboutissait à la ruelle du Poncé, réduite maintenant à l'état d'impasse. Le percement de la rue des Antonistes *(rue de la Grande-Armée)* donna lieu à la bâtisse du pont en pierre à l'extrémité de cette nouvelle voie. Il reçut, suivant le caprice de l'époque, la dénomination pompeuse de pont d'Iéna [1], en souvenir de la célèbre bataille connue sous ce nom dans nos fastes militaires. On sait au reste que cette bataille d'Iéna (13 octobre 1806) fut le commencement de cette longue suite de triomphes qui, dans les deux campagnes de Prusse et de Pologne, portèrent si haut la gloire de la Grande-Armée.

Par décision municipale du 1er juillet 1816, le nom de pont des Antonistes avait été substitué à celui de pont d'Iéna ; un autre arrêté du 8 août 1830 lui a rendu cette dernière dénomination.

Place de Coislin.

Quelques rues de Metz portent les noms d'hommes distingués, soit dans les sciences, les lettres et les arts, soit par leur dévouement sans bornes au bien public ou par une administration digne d'être citée comme exemple. Dans la manière de répartir ces dénominations on a eu généralement

---

[1] Il fut longtemps appelé par le peuple le *Pont de la place de Saint-Simplice.*

le bon goût de suivre les convenances et d'établir ainsi un rapport entre les lieux et les personnages.

Certes personne ne contestera à une ville le droit de multiplier ces rues dont les noms évoquent le souvenir de grandes illustrations sorties de son sein, ou ayant acquis chez elles des droits légitimes à la reconnaissance par des services éminents rendus au pays. Aujourd'hui d'ailleurs les grandes villes réalisent plus ou moins cette généreuse pensée. C'est en effet une question d'intérêt public, et c'est aux administrations municipales à en prendre l'initiative, à combler les vides et à faire revivre les oubliés. Toute place, toute rue d'une ville devrait avoir une inscription ou un monument là où il y a eu un grand citoyen. Cet hommage nous semble un culte obligé. N'est-ce pas une dette sacrée du pays vis-à-vis de ceux qui lui ont si noblement payé la leur? Ne serait-ce pas encore un énergique stimulant au bien que ces marques multipliées de gratitude données par la cité ou par l'État à ceux qui lui ont prodigué leur sang, leur génie, leur vie? Ne serait-ce pas un embellissement remarquable, une satisfaction réelle et sérieuse donnée aux populations, enfin un commencement d'enseignement artistique qui mettrait sous les yeux du présent la glorieuse et vivante image du passé ?...

Parmi les lieux de la ville de Metz dont les appellations consacrent la mémoire d'administrateurs bienfaisants ou de grands hommes de l'humanité', nous nommons avec une noble satisfaction le quartier de Coislin.

F.-M. CHABERT.

(*La suite à la prochaine livraison*).



PROFILS CAMPAGNARDS.

UN MARIAGE AU PAYS MESSIN.

LE RETOUR (*Suite*).

M. Chailloux rentra dans la salle à manger. Le père Grandpart fumait tranquillement sa pipe, en humant son café et ce qui s'ensuit. Eustache n'avait pas manqué de lui conter ce qu'il appelait l'affront que lui avait infligé sa cousine. Mais le grigou était un vieux philosophe, et il ne s'émouvait pas pour si peu.

— C'est jeune ! se contenta-t-il de dire... Ça croit qu'on a comme ça des écus à jeter par les fenêtres... Mais un bon averti en vaut deux... et si tu l'épouses... veille bien à tes sous !...

M. Chailloux prit le grigou à part et voulut entamer le récit de l'équipée qui avait si fort allumé sa bile.

— Je sais tout ça... dit tranquillement le vieillard en frappant le foyer de sa pipe sur son pouce pour en faire tomber la cendre. Il paraît que la petite est volage... Je m'en suis toujours douté !...

— Volage ou non, il faut en finir... dit M. Chailloux avec fermeté. Il y a assez longtemps que les choses traînent. Si vous me l'aviez demandée plus tôt, l'algarade d'aujourd'hui ne serait pas arrivée... Allons, Grandpart, écoute la raison... veux-tu ou non terminer cette affaire ?... Ce sergent, que le diable emporte, nous donnera du fil à retordre. Il fallait que ce petit drôle vînt tout gâter !... Ce n'est pas que je le redoute pour ma fille...

— Il paraît que si, puisque tu veux précipiter les choses, interrompit le père Grandpart en dardant le jet malicieux de son petit œil gris sur M. Chailloux, dont l'embarras était visible.

— Dame ! les filles sont fantasques... et ton Eustache n'est pas déjà si beau ni si prévenant, au moins ; tandis que le sergent...

— Le sergent est plaisant, je ne dis pas non... Eh bien ! donne lui ta Catherine si tu le trouves plus à ton goût que le Messin !...

— Il ne s'agit pas de cela... veux-tu convenir de nos faits ?...

— Ça dépend , dit le père Grandpart nettement. La Catherine est dépensière, elle commence à avoir des allures équivoques... soit dit sans t'offenser !... tandis que le Messin s'arrondit tous les jours... et pour la conduite, il n'a pas son pareil... c'est un beau parti ; de ton côté, tu dois...

— Je te vois venir !... dit M. Chailloux en se mordant vigoureusement les lèvres ; tu es homme à exploiter, dans l'intérêt d'Eustache, la sotte aventure d'aujourd'hui.

— Eh ! eh ! m'est avis que les avantages doivent être égaux, et les inconvénients compensés...

— Jouons cartes sur table. J'ai promis trente mille francs de dot, dont la moitié comptant, et je paierai les rentes du reste pendant dix ans... Ça te va-t-il ?...

— Mais ça, c'est l'ancien compte, Chailloux !... Quelque chose de plus, au jour d'aujourd'hui, ça ne serait pas de trop ..

— Je ne puis rien donner de plus, et ce que je promets c'est déjà beaucoup. Est-ce dit ?

— Je réfléchirai... fit le père Grandpart en rallumant sa pipe.

— Mais je te dis qu'il faut absolument en finir, tu dois bien le comprendre... Allons !.., ta main , et concluons ?

— Nous verrons ça... un autre jour !...

M. Chailloux n'en put rien tirer de plus.

Le souper fut assez triste ; Catherine n'y parut pas, et le maître de la maison essaya en vain de dérider son front. De son côté, le compère Chauleur fit des frais inouis pour arriver à fondre cette glace. Ses plaisanteries restaient sans écho. Chacun comprenait qu'un grave sujet d'ennui, qu'un secret de famille plus ou moins deviné planait sur l'assistance.

— Ah ça ! Chailloux, dit enfin le père Chauleur décontenancé, j'ai assisté l'autre jour à un repas d'enterrement qui était une fois plus gai que ton souper.

La maîtresse de la maison elle-même quitta la table de bonne heure, et monta dans la chambre de sa fille. La scène du bal qu'on lui avait racontée avec plus ou moins d'amplifications, l'avait mise au courant de la situation. Elle s'était déjà aperçue de la froideur de Catherine envers son cousin, mais elle l'avait attribuée à quelques brouilles d'amoureux, à quelque calcul de coquetterie féminine, et elle ne s'en était pas autrement préoccupée. Mais la préférence publique accordée par la fille au jeune sergent, lui avait ouvert les yeux, ou du moins l'avait mise sur la voie de la vérité. Ainsi que M. Chailloux l'avait dit à Catherine, sa mère tenait beaucoup à son mariage avec le fils de sa sœur, et cet obstacle qui se dressait tout-à-coup devant des projets depuis si longtemps caressés, était pour elle un vif désappointement. Mais avant tout elle était mère, et le bonheur de Catherine passait avant toute autre considération. Aussi quand aux premiers reproches qu'elle adressa à la jeune fille, celle-ci ne répondit que par des larmes amères, elle l'attira sur son cœur et obéissant à un entraînement invincible, elle couvrit de ses baisers ce pauvre visage si doux et si éploré. Une mère qui embrasse sa fille coupable est bien près de lui pardonner sa faute !...

Catherine fit à Mme Chailloux des aveux complets. Elle convint même qu'elle était d'accord avec Jean pour lui

donner une marque publique de sa préférence, et amener avec les Grandpart une explication qui devait aboutir à une rupture.

— Ma pauvre enfant, ton père ne m'a rien dit... mais je vois bien qu'il est tourmenté, malheureux... M. Jean est un aimable garçon, je ne dis pas non, mais il n'a rien... et c'est un grand défaut..

— Pas pour moi, mère... M. Eustache m'a dégoûtée de l'argent... il l'aime trop et il ne m'a pas assez aimée, vous le savez bien! Si mon père ne veut pas me donner Jean, eh bien! je resterai fille... près de vous, mère... et je ne m'en plaindrai pas...

— Propos de fillette amoureuse!... fit Mme Chailloux rêveuse. Allons, il faudra tâcher d'arranger ça. Ah! j'en désespère presque, car M. Chailloux est le maître, vois-tu, et il n'en fera qu'à sa tête... C'est égal, j'emploierai tout pour te rendre heureuse, je te le promets...

— Que vous êtes bonne! et que je vous aime!...

Et la mère et la fille confondirent leurs larmes et leurs caresses. Ce soir-là Jean comptait un allié de plus sous le toit de M. Chailloux.

Le lendemain, les Grandpart partirent de bonne heure. Le grigou n'ayant pas jugé à propos de fatiguer ses chevaux, toute la famille s'était rendue à pied à Damécourt et s'en retournait de même. Eustache, profondément humilié, ne demanda pas à voir sa cousine, et celle-ci ne se montra d'ailleurs qu'après le départ de ses parents de Wouilly. Chemin faisant, le père Grandpart, sous prétexte d'allumer sa pipe, laissa sa femme et ses enfants prendre les devants, mais il fit signe à Eustache de se rapprocher de lui.

— Garçon, dit-il, je crois que les Chailloux veulent te mettre dedans. Le père m'a pressé hier de conclure, et ça me paraît louche.

— Mais c'est assez clair!... Mlle Catherine s'en laisse conter par le sergent, et M. Chailloux veut couper court à tout en nous mariant à bref délai...

— Oh ! si ce n'était que ça, ce ne serait rien !... dit le grigou en grattant le derrière de son oreille du bout de son index crochu, mais il doit y avoir quelqu'autre anguille sous roche...

— Qu'est-ce que vous voulez qu'il y ait, père ?

— Comment, un malin comme toi ne soupçonne rien ? Au fond, vois-tu, la première danse avec le sergent, je m'en moque comme de Colin-Tampon ; mais je crains que ce ne soit un coup monté pour nous engrainer définitivement. Les Chailloux ont fait des pertes, cette année... il y a deux ou trois chevaux de moins dans l'écurie. Je veux bien que la maladie s'en soit mêlée, mais je ne vois pas qu'ils soient remplacés... D'ailleurs, il doit y avoir, il y a autre chose... Comme je connais le Chailloux, je le crois capable d'une sottise qui le ruinerait comme voilà le soleil qui nous éclaire. Grégoire était à fin de bail, il y a trois mois, et dans le pays on disait que son maître ne renouvellerait certainement pas avec lui... Je le crois bien, il est ivrogne, dépensier... et bête en affaire... que ce n'est pas croyable. Cependant son bail continue... Est-ce que le Chailloux ne l'aurait pas cautionné par hasard ?... Oh ! je le saurai... et si j'ai flairé juste, j'aimerais mieux te marier avec Bibiche la vachère qu'avec cette péronnelle de Catherine. Merci, une fille ruinée au blanc et toc !...

— Diable ! je n'avais pas envisagé les choses sous cet aspect, dit Eustache soucieux à son tour ; mais ce sont des suppositions, après tout !...

— Soit, mais je suis un fin renard, et je ne soupçonne que ce qui est possible, que ce qui est probable. Chailloux est trop faible pour son frère, il se sacrifierait pour lui... Ça peut être très-beau, mais ça ne fait pas notre compte... Au surplus, je tirerai tout cela au clair !... Toi, vas aux hypothèques... c'est ta partie, ça... il y a peut-être là quelque chose qui nous mettra sur la voie. Moi, je tâcherai de savoir le fin mot d'un autre côté... et je le saurai, je t'en

réponds. Chailloux n'offre que trente mille francs, dont moitié payable dans dix ans. Ceci ne me va guère, et à toi non plus. La nièce à Chauleur a dix mille francs de plus, et tout prêts et tout sonnants, mais rien à espérer pour plus tard!... Il faudra voir!...

— Père, entendons-nous... j'aimerais mieux Catherine que Gertrude, même après sa conduite d'hier. D'ailleurs elle m'aimait il y a trois mois, une fois mariés elle m'aimerait encore... aussi... argent à part...

— Qu'est-ce que c'est?... argent à part!... Je te renierais si tu ne mettais pas l'argent avant tout!...

Eustache soupira et se tut. Il avait trente ans de moins que son père.

IV.

Le lendemain, M. Chailloux eut une explication avec sa femme au sujet des incidents de la veille. La mère de Catherine plaida chaleureusement la cause de sa fille, mais avec cette nuance de respectueuse soumission aux volontés du maître, qui se retrouve encore dans nos traditions campagnardes. C'est aux champs, en effet, que certains apôtres de l'avenir trouveront le plus difficilement ce qu'ils appellent la femme libre. M. Chailloux essaya de faire comprendre à sa femme qu'un père ne pouvait ainsi rompre des projets de mariage réunissant tant de convenances de famille et en quelque sorte consacrés dans l'opinion et dans l'attente de tout le pays; que le coup de tête de Catherine était un manque de respect envers ses parents, et que le caprice d'un père ne pouvait défaire ce qui était arrangé depuis des années. Enfin le nouvel amoureux de Catherine n'avait ni feu ni lieu, et il se ferait montrer au doigt, lui Chailloux, s'il donnait sa fille à un pauvre enfant de l'hospice. Qu'au surplus il avait dit un mot de tout ceci au père Grandpart, et qu'il attendait ses propositions.

Au fond, tout ce qu'avait dit M. Chailloux était raison-

ıable, et sa femme ne put que faire appel à ses sentiments de père et parler à son cœur. Mais elle comprit que le succès était douteux, et que nos amoureux avaient encore à subir bien des chances contraires à leurs doux projets.

Vers dix heures du matin, M. Chailloux quitta la ferme pour aller faire le tour de ses blés, promenade qu'il ne manquait pas d'accomplir chaque dimanche. Mais si son œil de praticien se fixait sur les jeunes pousses pour leur demander le secret de leur fécondité future, sa pensée se reportait malgré lui sur les événemennts qui venaient de troubler sa quiétude et d'introduire dans sa famille un germe de division, il ne pouvait se dissimuler que Catherine, dans le court entretien qu'il avait eu avec elle, n'avait pas laissé d'émettre des considérations empreintes d'une certaine justesse, notamment quand elle avait dit que si son cousin Eustache l'avait aimée, il l'eût demandée et certainement obtenue bien avant le retour au village du jeune sergent. Eustache ne devait donc s'en prendre qu'à lui-même de ses récentes tribulations.

— C'est de sa faute aussi !... se disait M. Chailloux en abattant avec une sorte d'irritation, de la gaule flexible qu'il tenait à la main, la tige naissante du chardon qui bordait le sentier; s'il l'avait voulu tout serait fini maintenant. Mais non, c'est ce fieffé ladre de Grandpart qui a tout fait; il a lanterné dans l'unique espoir que je ferais un pont d'or à son fils !... Ces gaillards-là, comme je les connais, endureraient de ne me laisser que les yeux pour pleurer... Ma foi, si ce Jean n'était pas un meure-de-faim, je comprendrais la préférence de Catherine... Après tout, on ne marchande pas à ce point une jolie fille comme elle... Que diable! les fillettes ont aussi leur fierté... Mais bath! c'est impossible! un valet !... et sans un rouge liard !...

Et c'est ainsi que pensait tout haut le triste M. Chailloux.

Au détour d'un sentier, le promeneur se trouva face à face avec le père nourricier de Jean, que sa préoccupation l'avait empêché de voir venir à lui. Le père Chenu, pour se

donner une contenance et aussi par une sorte de superstition touchante, avait orné son vieux chef blanchi de son ancien bonnet de police, l'un de ses précieux talismans ..

En apercevant le vieillard, M. Chailloux avait vigoureusement froncé les sourcils et même, dans l'essor imprimé à sa badine rustique, avait haché deux ou trois tuyaux de jeune blé qui grandissaient à l'ombre des plantes parasites auxquelles le fermier faisait la guerre.

— Ah c'est vous, père Chenu? dit M. Chailloux avec une nuance d'irritation contenue dans la voix... Votre Jean en fait de belles!... Vous savez ce qui s'est passé?...

— Sans doute, Monsieur Chailloux, et c'est parce que je ne l'ignore pas que me voilà...

— Vous me cherchiez donc?...

— Comme vous dites, M. Chailloux. Je suis chargé d'une commission pour vous... Pour lors donc, Jean m'a dit comme ça: Comme je respecte le père de Catherine, allez le trouver de ma part, et assurez-le de mes sentiments pour lui...

— Ah! voilà qui est curieux!... dit le fermier en croisant ses deux mains robustes sur sa poitrine. Il a une singulière façon, votre fils, de prouver le respect qu'il a pour les gens... en les insultant, en les livrant à la risée d'un chacun!...

— Pour ce qui est de ça, vous faites erreur, Monsieur Chailloux... En quoi Jean vous a-t-il insulté?... C'est vrai qu'il trouve la demoiselle Catherine à son goût, mais d'autres sont dans le même cas, et c'est en tout bien tout honneur, entendez-vous?... Il l'a engagée à danser, c'est vrai... mais elle pouvait le refuser...

— Je vous dis, père Chenu, que tout cela était arrangé entre eux d'avance... et voilà ce qui est mal.

— En quoi? Voilà deux jeunesses qui se conviennent, qui se l'avouent, je ne dis pas non. Mais avant qu'un jeune homme ne parle aux parents d'une fille, est-ce qu'il ne peut pas s'assurer si on a de l'amitié pour lui?.

— M. Jean devait bien savoir, en tout cas, que jamais ma fille ne serait pour lui...

— Nous y voilà, Monsieur Chailloux. Et pourquoi donc mon fils ne pourrait-il pas devenir votre gendre?... Je sais ce que vous allez me dire : Jean est un enfant de l'hôpital... Mais si je l'adopte, m'est avis qu'il aura un nom, et honorable, je m'en flatte. Il n'est pas si riche que vous... ça c'est vrai... Mais il est jeune, il est adroit, il entend le labourage comme pas un... Et puis il n'est pas si pauvre qu'il en a l'air, notre fieu!... Il a sa croix, sa médaille... sans compter que tout ce que j'ai est à lui?...

— Vous le ferez votre héritier? ne put s'empêcher de demander M. Chailloux.

— Vous le demandez?... est-ce qu'il n'est pas notre enfant?... Et un cœur?... Ce n'est pas pour le vanter, mais après ce qu'il a fait... vous ne croiriez pas que c'est lui qui sans rien dire a payé les rentes au notaire... Et je puis dire qu'elle m'ont assez empêché de dormir, les gredines! Le petit a vu ça... et il m'a apporté la quittance, léger comme un pinçon... Cent écus, rubis sur l'ongle!...

— Et où diable a-t-il pris... la somme?

— Il ne l'a pas volée, bien sûr!... fit le père Chenu prêt à se fâcher.

— Est-ce que je dis ça, père Chenu! Voyez-vous, le vieux salpêtre!...

— C'est sur ses économies qu'il a remboursé ça, car s'il a le cœur sur la main, il est rangé et pas dépensier...

— Oui, parlons-en, est-ce lui ou moi qui a payé trente francs la première danse?

— Écoutez-donc... Mademoiselle Catherine vaut bien ça... Sauf votre respect, si votre Eustache avait été plus galant, c'est lui qui aurait invité votre demoiselle!...

— Mais enfin, père Chenu, où voulez-vous en venir?

— Mais il me semble que c'est simple comme bonjour, et je croyais vous l'avoir déjà dit... Mon fieu donc m'a chargé, sauf le respect que nous vous devons, de vous demander pour lui Mlle Catherine. Il dit que s'il ne vous faisait pas cette demande, c'est alors qu'il serait dans son tort.

— Vous savez bien que ma fille est la promise d'un autre.

— Ça, c'est votre affaire, Monsieur Chailloux, mais c'est bien un peu aussi celle de Catherine... Si elle préfère mon fils, pourtant ?...

— Oui, mais je suis là, père Chenu, pour mettre le holà. Vous direz à M. Jean qu'il peut être un beau garçon et un brave sergent, mais que j'ai d'autres projets... Vous ajouterez que j'entends qu'à l'avenir il n'adresse plus la parole à Catherine... sinon...

—Tenez, Monsieur Chailloux, croyez-moi, pas de menaces. Il ne faut pas rudoyer le pauvre monde pour un peu de champs ou d'écus qu'on a de plus que lui !... Ni vous ni moi nous ne descendons de la côte de Charlemagne... A part quelques gros sous de plus ou de moins, nous nous valons... Pour ce qui est de Jean, en tout ceci il a pu employer des manéges d'amoureux, mais il s'est conduit en honnête homme qu'il est. Ne vous en déplaise, le gars est la coqueluche de nos filles, et si la Catherine s'est amourachée de lui, ce n'est pas de votre faute, mais ce n'est pas de la mienne non plus. Croyez-en ma vieille caboche, si vous étiez sage, et vous l'êtes ordinairement, vous marieriez et vite et tôt ces pauvres enfants. Comme je n'avais pas autre chose à vous dire, je suis bien votre serviteur...

Et fier comme Artaban, le père Chenu, après avoir exécuté du revers de sa main un salut militaire dans les bonnes traditions, tourna les talons et revint rendre compte à Jean du résultat d'ailleurs prévu de sa démarche. M. Chailloux avait repris tout rêveur le chemin du village.

(*La fin à la prochaine livraison*).



Le Gérant, A. ROUSSEAU.

Metz. — Imprimerie de Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

LES ENVIRONS DE CORNY[1].



Le pays que nous allons visiter ne présentera pas de ces grandes images de la nature qui étonnent le voyageur et dont le souvenir se grave en caractères ineffaçables dans sa mémoire; mais s'il n'a rien qui étonne, on peut dire que les sites qu'il offre plaisent soit qu'on les considère dans des vues d'ensemble, soit que l'on en examine les détails. Les vallons et les collines dans leur molle courbure y présentent des contrastes bien ménagés, des arbres semés par bouquets ou dont les tiges se dressent çà et là isolément, des vignes qui tapissent les pentes des coteaux, des forêts qui couronnent les cimes de ceux-ci, les peuplent et les embellissent de la couleur de leur feuillage ; des eaux pures s'y promènent; ici elles coulent rapidement à travers les prairies avec mille reflets variés, là elles tracent des courbes gracieuses, plus loin elles s'arrêtent avec calme

(1) On s'est demandé souvent quel est le motif pour lequel on ne fait pas plus fréquemment des promenades dans les environs de Metz; beaucoup de personnes pourraient répondre que c'est à défaut de guide, à défaut de renseignements précis sur ce que ce pays offre d'intéressant.

Pour remplir cette lacune, je donnerai quelques documents sur l'un des pays le plus intéressant du département de la Moselle. Je ne me livre pas à des descriptions vagues et enrichies de citations littéraires, mais en compensation je tâche de donner des renseignements simples et exacts sur toutes les localités que j'indique, afin de conduire pour ainsi dire par la main les personnes qui voudront les visiter. Ce travail est donc analogue aux guides, aux hand-books (a) que publient les Anglais et dont on fait l'éloge dans la revue des sociétés savantes des départements, publiée sous les auspices du ministre de l'instruction publique et des cultes.

(a) *Revue des Sociétés savantes des départements*, janvier 1859, p. 71.

au milieu de vastes massifs de saules et de peupliers qui croissent sur leurs bords; là des sources arrosent les vallons ou se précipitent abondamment sur le penchant des coteaux et la plupart mettent en mouvement des usines qui animent le paysage. Les accidents de l'ombre et de la lumière, les demi-teintes et les nuances plus vives de verdure, l'avance du coteau qui projette son ombre sur les eaux et la prairie voisine, l'échappée de vue qui après avoir éclairé la contrée des rayons pourprés du soleil couchant vous permettent de suivre une perspective où les plans se déroulent avec sagesse; tout cet ensemble offre un caractère de grâce et de beauté séduisantes. Quiconque aura parcouru ces beaux sites y sera rappelé par l'entraînement du beau et par ses souvenirs. Ces lieux charmants ne sont point éloignés de Metz, ils offrent un des plus magnifiques points de vue de son Esplanade. Après avoir depuis cette ville remonté les rives de la Moselle, arrêtons-nous à Corny qui est le point central entre Metz et Pont-à-Mousson et vers lequel débouchent les vallons de Gorze, du Rupt-de-Mad et le chemin qui conduit dans la vallée de la Seille. Corny, situé sur la rive droite de la Moselle à quatorze kilomètres de Metz, sur la route qui conduit de cette ville à Pont-à-Mousson, est distant d'environ un kilomètre de la station du chemin de fer de Novéant. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 178 mètres; placé dans un point où le pays est resserré entre les montagnes, il présente un paysage dont le caractère est particulier à cause du rétrécissement de la vallée. Les points qui dominent ce village sont la côte de Fayé qui est à 329 mètres au-dessus du niveau de la mer; celles de la Frase, de Châtel-Saint-Blaise et de Sommy. Les environs de cette localité sont décorés par de vastes prairies, de nombreuses plantations de vignobles qui couvrent les pentes des coteaux couronnés la plupart par des forêts ; ce bel ensemble est vivifié par un large cours d'eau bordé en partie de plantations et offrant à l'amateur tous les agréments dont on

désire jouir à la campagne ; en effet, si on navigue sur la Moselle ou si l'on parcourt à pied ses rives, on y jouit de charmants points de vue soit que l'on dirige ses regards vers les arches de l'aqueduc romain et vers les villages qui dans le lointain tapissent les coteaux, soit que l'on parcoure des yeux les environs de Novéant, d'Arnaville et de Pont-à-Mousson. Redirai-je aussi tout le plaisir qu'on éprouve par des promenades dans les prairies, dans les saussaies qui bordent la Moselle.

Si on porte ses pas plus au loin, de nombreuses localités s'offrent avec les caractères les plus variés ; ainsi que l'on se dirige sur les pentes de la côte de Châtel-Saint-Blaise et qu'après s'être reposé près d'un joli bois de sapin ou au bord d'une belle source, à quelques pas de ce bois, on continue son ascension, l'on planera bientôt au-dessus de la vallée de la Moselle et du vaste paysage qui se déroule dans la vallée de la Seille. Gravissez ensuite la pente abrupte de la côte et bientôt sur son sommet vous serez ravi à la vue de Metz, des nombreux villages des vallées de la Seille et de la Moselle; vous comparerez la différence d'aspect de des deux vallées : celle de la Moselle offrant des pentes escarpées, tandis qu'au contraire le sol voisin de la Seille présente des pentes douces qui fuient peu à peu vers l'horizon. Après avoir joui de ce charmant point de vue, descendez vers le village de Jouy et regagnez Corny par le chemin qui borde le pied des côtes en passant devant le moulin d'Auché dont le site est très-pittoresque.

Non loin de ce même village une autre promenade plus solitaire plaira davantage aux personnes qui aiment à errer dans les bois et dans les prairies. Entrez dans le vallon de Béva, soit par le grand chemin de Féy, soit par les Tanières ou par le chemin de Plante; parcourez ses prairies en suivant les rives du ruisseau de Verchol ; arrivé près d'une source située sur le chemin de Corny à Vezon, pénétrez dans le bois ; en suivant ce chemin vous arriverez à un magnifique obser-

vatoire nommé la Raque, qui offre des points de vue très-étendus et très-variés, soit que l'on tourne ses regards vers Metz, soit qu'on les porte dans la vallée de la Seille ou de la Moselle ou sur les environs de Féy. Si l'horizon est pur on découvrira dans un profond lointain la chaîne des Vosges dont le Donon forme le premier plan. Le retour de ce point élevé pour regagner Corny, offre des promenades plus ou moins longues et plus ou moins variées; ainsi, pour abréger la course, revenez par Berteaumont et Féy; pour l'allonger suivez la corniche qui domine Vezon et Marieulles, puis tournez à droite; arrivé au-dessus de Lorry, arrêtez-vous un instant, contemplez ce village, son beau site et le château qui rappelle le souvenir de M. le président de Chazelles, bien connu des hommes versés dans la botanique, l'horticulture et la sylviculture; puis dirigeant vos pas vers la vallée de la Moselle, jetez un coup-d'œil sur la côte dite la Moutotte, sur les fers en grains et les cailloux siliceux que les eaux douces ont amenés et enfouis dans le sol que l'on traverse; arrivé à Arry, arrêtez-vous un moment pour admirer le ravissant coup-d'œil qu'offrent les contours de la Moselle, le site de Pagny, les ruines de Preny, Arnaville et ses coteaux à l'entrée de la vallée du Rupt-de-Mad; le vallon de Gorze, Novéant avec ses forges, son pont suspendu, son château et ses maisons placés comme dans une corbeille de verdure; enfin, avant de quitter la côte d'Arry, demandez la permission de visiter les jardins du château, où existe une pièce d'eau qui offre une singulière illusion: en vous plaçant à son extrémité supérieure, vous serez tenté de croire que la Moselle, située au pied de la côte, sort de ce bassin.

Une autre direction, également par le vallon que le ruisseau de Verchol arrose, permet encore de varier agréablement cette promenade. On part de Corny par le chemin de Colombelle; arrivé vers l'extrémité du vallon, on monte à droite dans les bois par un chemin qui offre les accidents

de terrain et les points de vue les plus pittoresques. D'Arry on monte la côte pour gagner la corniche au-dessus de Marieulles et de Vezon, et de là on revient par Berteaumont et Féy, ou par le versant qui, à travers bois, descend de la Raque dans le vallon arrosé par le ruisseau de Verchol.

Après avoir fait ces délicieuses excursions, on se sentira entraîné, je n'en doute pas, à parcourir d'autres localités voisines. Aussi est-ce en vue d'un séjour prolongé ou de l'intention que l'on aurait de revenir dans cette contrée, que je vais indiquer d'autres lieux qui ne méritent pas moins d'être visités. Pour cette fois, traversons la Moselle et gravissons la côte de Novéant, village si heureusement situé et dont le château remarquable par sa position élevée, sa large enceinte flanquée de tours et par ses jardins, offre de jolis points de vue animés par le chemin de fer. Arrivé au sommet de la côte, dirigez-vous vers la Frase; suivez parallèlement à la Moselle la crête de cette côte, bientôt vous aurez à vos pieds de vastes éboulements et un défilé étroit encombré de roches et formé par la rupture de la côte à la suite d'un glissement qui s'est opéré sur les argiles. Là, après s'être rassasié du charmant coup-d'œil qu'offrent la vue de Pont-à-Mousson, le vallon de Gorze, la vallée de la Moselle, Corny avec ses environs et les lointains de la Seille, l'artiste arrêtera ses regards sur le cahos qui est à ses pieds, et il pourra y puiser plus d'un sujet d'étude. Pour revenir de ce lieu à Corny, la voie la plus courte serait de regagner la route en descendant par le versant qui domine Dornot et qui offre un point de vue ravissant vers Metz. Mais suivons le sommet de la côte et nous aurons à observer d'autres lieux dignes d'un intérêt particulier. Sur les hauteurs d'Ancy, une croix érigée entre deux anciens tilleuls, par Mgr Besson, évêque de Metz, rappelle le souvenir d'une ancienne tradition qui nous dit que saint Clément, premier évêque de Metz, ayant aperçu de ce point la ville qui allait devenir sa résidence, s'agenouilla et invoqua en sa faveur la bénédiction du ciel. Près de cette

croix est une pierre brute qui présente deux cavités qui sont, suivant la légende, l'empreinte des genoux de ce saint personnage.

Si de ce lieu on rétrograde vers l'ouest, près de la partie de la côte indiquée sur la carte de l'état-major par le chiffre 343, on voit de vastes carrières de calcaire oolithique actuellement en exploitation et qui furent ouvertes par les Romains, notamment pour en extraire les pierres de revêtement de l'aqueduc qui conduisait les eaux de Gorze à Metz. Après avoir visité ces carrières et avoir joui de la vue qui s'étend sur les bois et sur le pays jusqu'aux côtes de la Meuse, on entre sur la côte à gauche du chemin de Gorze à Ancy, dans le bois de Varieux qui domine la vallée de la Moselle. Là, un chemin remarquable par les nombreux cailloux siliceux que les eaux ont amenés des Vosges sur ce site élevé, offre un très-joli point de vue sur le pays de la rive droite de la Moselle. Lorsque vous aurez visité la roche connue sous le nom de *Pierre qui tourne* [1], descendez par un chemin qui, passant près de la fontaine dite la Joyeuse, traverse des vergers, des vignes, et conduit à l'un des hameaux d'Ancy, connu sous le nom de Rongueville. Ne quittez pas ce village sans avoir vu son église qui est remarquable ; traversez ensuite la Moselle et revenez à Corny, soit par la rive droite de cette rivière, soit par la route ou par le pied des côtes, en passant par le moulin d'Auché.

Une autre promenade non moins intéressante est de prendre à Novéant le chemin qui conduit au sommet de Rudemont, élevé à 301 mètres au-dessus du niveau de la mer. Après y avoir joui du magnifique coup-d'œil qu'offrent la vallée de la Moselle, le Rupt-de-Mad et la vallée de Gorze, descendez

---

[1] Plusieurs localités portent la même indication, on la retrouve au-dessus de Rombas, de Fèves et de Gorze. Cette désignation paraît se rattacher à d'anciennes croyances religieuses.

par le chemin qui gagne la route de Thiaucourt; admirez en passant les eaux des sources de Goulinveau et le site d'où elles partent; gagnez Bayonville dont l'église était dans une enceinte dont il ne reste plus que la porte et une partie de muraille; passez devant les beaux villages de Vandelainville et d'Onville; traversez le Rupt-de-Mad sur le pont d'Onville, puis passant par Villecey et Burey, allez vous reposer près des eaux dites de *Grande-Fontaine*. Pour continuer agréablement votre promenade, visitez l'usine de *Fleur-Moulin*, gracieusement située dans la vallée, et entrez dans l'église de Waville qui est une très-belle construction du treizième siècle. Afin de ne pas revenir sur vos pas, gagnez le sommet de la côte, et à partir de là, vous trouverez deux directions, l'une pour retourner à Novéant, par les fermes de Saint-Louis et de Mazagran, l'autre pour vous diriger vers Gorze. De la plaine qui couronne les hauteurs de Waville, la vue s'étend sur le pays qui est limité par les côtes de la Meuse et qui est vivifié par les étangs de Saint-Benoît et de la Chaussée. Pour aller à Gorze, suivez le chemin qui passe à droite dans les bois, et lorsque vous en sortirez vous aurez la vue du groupe des côtes qui dominent la ville de Gorze et l'ermitage de Saint-Thiébault. Arrivé à Gorze, visitez le château qui servait de résidence à l'abbé de ce lieu, et qui aujourd'hui est converti en dépôt de mendicité. En quittant cet hospice, entrez dans l'église de la ville; elle est grande et son style indique la transition de l'architecture bizantine à l'architecture ogivale.

Pour bien jouir de tous les agréments que Gorze peut offrir, il faudrait y consacrer au moins deux journées entières; on visiterait alors à loisir l'ermitage de Saint-Thiébault, la source des Bouillons qui alimentait l'aqueduc romain de Gorze à Metz; l'emplacement de l'ancienne abbaye occupée aujourd'hui par les jardins pittoresques de M. Collinet, notaire honoraire; la Roche dite *Pucelle*, qui ressemble à un dolmen; la roche de Bellevue, le jardin de

M. Lorquet, situé au milieu des bois et offrant un très-beau point de vue sur la vallée; la source, l'aqueduc romain, du vallon de Parfondval; le vallon de la Gueule, le trou de l'Ermite, qui est une galerie naturelle souterraine, et le trou de Robert-Féy, qui est un enfoncement du sol en forme de puits. M. l'abbé Paramelle a désigné ces sortes de puits naturels par le nom de *bétoires*. La ville de Gorze mérite aussi pour elle-même d'être visitée à cause des changements avantageux qu'elle a subis depuis quelques années, et des restes de l'aqueduc romain qui existent sous les maisons parallèlement à la grande rue.

Telles sont les principales promenades que présentent les environs de Corny; il en est encore deux autres que je ne dois pas passer sous silence. La première est d'aller visiter, vis-à-vis Arnaville, la côte boisée sur les revers abrupts de laquelle Mme de Valhausen, d'honorable mémoire, a établi un chemin très-commode qui conduit à une plate-forme circulaire où l'on trouve un autre chemin qui, après que l'on a joui de la vue qu'offre le point le plus élevé, ramène au llage d'Arnaville en suivant d'autres escarpements de la côte, puis la rive droite du Rupt-de-Mad jusqu'à la route qui conduit au pont sur la Moselle.

La seconde promenade est d'autant plus facile qu'elle peut être faite en grande partie en chemin de fer. Elle consiste à aller à Pagny et à monter ensuite la côte qui conduit aux ruines de Preny. Là le touriste examinera avec plaisir une des principales forteresses du duché de Lorraine. Malgré son mauvais état de conservation, malgré les dégradations qu'on y commet, il verra encore un système complet de fortifications du moyen-âge, une grande et une petite enceinte défendues par de grosses tours, par des fossés et des escarpements très-abrupts, et enfin un donjon qui couronne le tout et qui était destiné à servir de dernier réduit aux défenseurs du château. Une autre localité située à peu de distance de Preny est aussi bien digne d'attirer les

archéologues. Je veux parler des ruines de Sainte-Marie-aux-Bois, ancienne abbaye de Prémontrés, située au milieu des prés de Villecey-sur-Trey, et fondée sous Simon Ier, duc de Lorraine, par saint Norbert, vers 1226. Le site de cet ancien établissement religieux et ses restes d'architecture bizantine, sont un but de promenade qui est d'autant plus agréable qu'on la fait presqu'entièrement dans les bois; mais j'engage les personnes qui désireront visiter ces lieux à prendre un guide qui connaisse bien le pays, afin d'éviter le désagrément de n'être pas de retour pour l'heure à laquelle on désire reprendre le train.

Enfin la communication avec Pont-à-Mousson étant très-prompte au moyen du chemin de fer, je crois qu'une personne qui habiterait pendant quelque temps Corny, aurait de la peine à se priver du plaisir de visiter cette jolie ville et ses monuments, et de faire une ascension au sommet de la côte qui la domine, où l'on est attiré par la vue des ruines qui la couronnent et par la vaste étendue qu'on y découvre. D'ailleurs l'église de Mousson renferme une cuve ancienne servant de fonds baptismaux qui est très-remarquable par les bas-reliefs dont elle est décorée.

Il en sera de même pour Ars ; toute personne qui s'intéresse aux progrès de l'industrie de son pays voudra profiter de l'avantage qu'offre le chemin de fer pour aller visiter les établissements métallurgiques et les papeteries de cette localité ; à quelque distance dans les bois on pourra voir aussi une ancienne construction connue sous le nom de la Citerne. De ce lieu on peut traverser la plaine de Geai pour gagner les hauteurs d'Ancy.

Géologie, agriculture et industrie du pays.

Après avoir indiqué les divers lieux qui peuvent offrir le plus d'intérêt pour la promenade, examinons quels sont

les principaux éléments géologiques auxquels on doit les divers accidents qu'offrent les paysages de cette contrée. D'abord le sol qui constitue ce pays a été formé par des dépôts marins au milieu desquels on trouve un grand nombre de coquilles fossiles et quelques débris de végétaux. Ainsi, pour remonter l'échelle des temps géologiques, je citerai d'abord à l'horizon vers Boulay, le muschelkalk ou calcaire conchylien, et le keuper ou marnes irisées, et plus près le lias inférieur et le calcaire à bélemnites qui se montrent près de Metz et sur les rives de la Seille. Le lias inférieur est caractérisé par une coquille fossile connue sous le nom de *gryphée arquée*. Sur la rive gauche de la Seille et dans la vallée de la Moselle, les marnes du lias moyen qui contiennent des ovoïdes occupent le fond de cette vallée et constituent la base des côtes; elles sont recouvertes par des marnes grises contenant du mica et des fossiles en grand nombre, consistant notamment en ammonites, en bélemnites, térébratules et en une coquille connue sous le nom de *Plicatule pectinoïde* qui caractérise bien ces marnes grises. Ce fossile a son importance comme limite quand on se livre à la recherche du fer oolithique en couches et surtout quand le *marly sandstone*, que l'on peut bien étudier à la côte Saint-Quentin, n'est pas développé dans une contrée, ainsi que cela a lieu dans les environs de Corny, où l'on passe de ces marnes grises au fer en couches. L'on peut étudier le gisement de ce fer et des marnes qui l'accompagnent dans les nombreuses galeries creusées aux environs de Novéant et au-dessus de Vezon. Les uns considèrent ces marnes et ces fers comme appartenant au lias supérieur, d'autres les placent dans la formation oolitique.

A partir des fers oolithiques, le sol présente des pentes très-abruptes qui forment un grand contraste dans le paysage. Ces abruptes sont dues aux coches calcaires qui les recouvrent. Le premier dépôt est le calcaire ferrugineux connu aussi sous le nom de calcaire à *pecten lens* et à

pecten personatus et qui dans sa partie supérieure devient sableux et contient des *gervilies*.

Sur ce calcaire on voit paraître avec plus ou moins de développement un calcaire blanchâtre contenant des débris d'entroques et sur lequel est assis le calcaire à polypiers.

Ce calcaire est recouvert par la grande oolithe que l'on emploie pour pierre de taille. Cette roche se montre en différentes places, sur les hauteurs de Pagny, sur les sommets des côtes du Rupt-de-Mad, au-dessus de Vandelainville, d'Onville, à la carrière Moutone, près de Gorze, et sur les hauteurs d'Ancy où les Romains l'ont exploitée; enfin viennent les marnes connues sous le nom de Bradfort Clay qui couronnent la côte au-dessus de Pagny, les hauteurs des environs de Gorze et du Rupt-de-Mad et vont ensuite s'étendre dans la Wavre.

Après ces dépôts marins qui se sont formés successivement et dont les plus élevés atteignent, au-dessus de Vittonville, la hauteur de 401 mètres au-dessus du niveau de la mer, et celle d'environ 226 mètres au-dessus de la vallée, le sol subit de nombreuses dégradations et de convulsions qui en modifièrent la surface. Ces faits sont attestés par des failles qui s'étendent à des distances plus ou moins éloignées; par de profondes érosions qui formèrent successivement nos vallées; par des glissements plus ou moins considérables dont les côtes d'Onville, de Novéant, d'Ars et des environs de Corny offrent de nombreux exemples.

La présence des eaux douces qui couvrirent la formation oolithique est attestée par les érosions successives des calcaires, par les nappes de sable et de cailloux provenant des Vosges, que l'on trouve sur les sommités et sur les pentes des côtes qui dominent Jussy, Ancy, Gorze et Pagny.

Ces eaux douces séjournèrent longtemps sur les sommets de nos côtes, très-probablement avant leur soulèvement; en effet, leur séjour nous est attesté principalement par des dépôts de calcaire d'eau douce en couche et en concrétions plus ou

moins puissants qui se sont déposés dans des cavités avec des galets siliceux[1], par des fers en grains connus sous le nom de Bohnertz et par la chaux spathique qui a soudé entre eux des fragments de roches et en a formé des brèches dont le volume est quelquefois de dimensions métriques.

Si des sommités des côtes de Vezon et de Marieulles on descend dans la vallée de la Seille, on est non moins surpris de voir qu'un large courant d'eau douce a couvert les locatés qui bordent cette rivière, a entraîné confusément un grand nombre de débris de fossiles, du lias avec des fragments de roches et des argiles, et qu'un grand nombre de ces fragments et de ces fossiles ont été soudés entre eux à l'état de brèches et de poudingues contenant du fer en grains qui se montre aussi à la surface des localités voisines. L'intérêt que ces localités offrent s'augmentera encore si, au milieu de ce vaste champ de destruction, on remarque des armes en pierre, premiers produits de l'industrie humaine, des troncs d'arbres pétrifiés et des restes d'animaux qui ont disparu de nos climats, tels sont les rhinocéros et les éléphans dont on a trouvé aussi des débris dans les alluvions anciennes de la vallée de la Moselle. A combien de réflexions ces divers lieux n'entraînent-ils pas l'homme qui, ami de l'étude, tantôt observe la nature en grand, tantôt l'étudie dans ses plus petits détails.

Après avoir atteint le sommet de la côte d'Arry, qui est à 393 mètres au-dessus du niveau de la mer, je contemplai avec admiration la beauté du paysage qui se déroulait à mes yeux ; puis réfléchissant sur les causes qui ont produit les nombreux accidents que ce pays présente, je songeai aux grands changements subis par nos contrées. En effet, quel important sujet d'observations ces lieux n'offrent-ils pas? On

---

[1] Il est à remarquer que ces galets qui sont d'une nature si résistante au choc du marteau sont la plupart altérés dans leur composition et présente de nombreuses fissures qui permettent de les diviser facilement en divers fragments.

se trouve sur une côte qui offre des abruptes de toutes parts, et cependant des eaux douces y ont séjourné longtemps et y ont déposé des fers en grains, des calcaires et des galets quartzeux; elle n'a primitivement formé qu'un seul tout avec les côtes de la rive opposée de la Moselle et même avec la côte de Delme, qui est un lambeau de la formation oolithique séparé de l'ensemble par l'immense étendue de la vallée de la Seille. Quelle est donc la cause puissante qui a opéré de si grands changements? Quelle est la cause qui a enlevé des dépôts si vastes et si puissants dont les débris ont la plupart disparu? Combien de temps s'est-il écoulé pendant que ces grands faits se sont opérés? A quelle date l'homme est-il venu se fixer sur les rives ou plutôt sur les sommités voisines de la Seille et de la Moselle? Quelles sont enfin les causes qui ont changé le climat et certaines races d'animaux de nos contrées? Combien les idées s'agrandissent encore quand après avoir arrêté un moment ses regards sur ces champs de destruction, on les projette au loin à l'horizon ou sur la vaste étendue des Vosges, qui à leur tour nous étonnent par leur masse, par les révolutions qu'elles ont subies, notamment par les soulèvements qui leur ont donné le relief actuel. Pour moi qui les ai visitées, qui ai admiré les grands faits qu'elles présentent, je me plais à contempler dans le lointain ces cimes élevées, et, sur un plan moins éloigné, le Donon, si remarquable par ses porphyres, ses roches modifiées, ses grenats, ses fers et le grès vosgien qui a été soulevé de telle sorte qu'il forme le sommet de cette montagne. Reportant ensuite mes yeux sur le sol où je me repose, je me demande s'il n'a pas subi des soulèvements, et les faits de détail qu'il présente semblent autoriser à admettre cette opinion qui paraît d'autant mieux fondée que le Jura, dont il dépend, en a éprouvé de considérables, et qu'il existe sur ses hautes cimes, comme sur les hauteurs d'Arry, des dépôts de calcaire et de fer d'eau douce.

Quand je suis sur la crête d'une montagne et que je réfléchis sur les phénomènes qu'elle présente, je me sens toujours entraîné vers des idées religieuses ; je vois que les faits qui paraissent immenses ne sont pour la grandeur infinie du créateur que les faits les plus simples, et que pour produire de si grands changements, le temps est sans limites. Pour quiconque a pu soulever un peu le voile de la nature et a pu en deviner la puissante influence, il est facile de comprendre pourquoi les grands philosophes se sont retirés sur des cimes de montagnes ; leur âme s'y est isolée et épurée pour se mettre plus particulièrement en rapport avec Dieu. En effet, indépendamment des grandes scènes qui élèvent le cœur et l'esprit, ne se détache-t-on pas entièrement des choses humaines, et l'air plus pur et plus léger qu'on respire n'ajoute-t-il pas à la béatitude que l'on y goûte ? Si à cette situation morale je joins un entretien avec un homme profond, un savant naturaliste ; si nous passons ensemble en revue les différentes théories qui ont été faites pour expliquer la formation de la terre et les révolutions qu'elle a subies, je me rappelle alors cette belle pensée exprimée par Kératry dans ses inductions morales et physiologiques [1] : « Quand je lis le livre d'un naturaliste instruit, « je puis me dire que les savants de trente ou quarante « siècles viennent me parler par la bouche d'un seul homme, « après avoir rectifié d'âge en âge leurs aperçus et leurs « jugements. Ces produits accumulés de l'instruction repré- « sentent en lui le génie du genre humain qui l'éternise « comme l'espèce; il a sur elle l'avantage de s'accroître par « l'adjonction des anciens trésors aux nouveaux. » Disons aussi avec Rozet que l'étude de la terre nous démontre l'existence d'une sagesse infinie présidant à tout et dont le principal but a été d'assurer le bonheur et la tranquillité du

[1] Page 83.

genre humain, qui est son dernier ouvrage et celui dans lequel elle paraît avoir mis le plus de soins. *(Cours élémentaire de géognosie. Discours préléminaire, page 10).*

Au point de vue industriel, les terrains qui constituent le sol du pays que nous venons d'examiner ne sont pas moins dignes d'intérêt. Dans la formation oolithique où les produits agricoles sont très-variés et très-abondants, les calcaires ferrugineux et à polypiers fournissent de très-bons matériaux pour les constructions et les pavés ; la grande oolithe donne de très-bonnes pierres de taille, résistant très-bien aux agens atmosphériques, ainsi qu'on peut le voir par les pierres de revêtement des arches de l'aqueduc romain, à Jouy et près d'Ars. Les marnes qui recouvrent la grande oolithe constituent, dans cette formation, le sol le plus convenable pour l'agriculture ; on les emploie aussi pour en fabriquer des tuiles et des briques. Mais la partie la plus importante pour l'industrie est celle qui contient des couches de fer qui alimentent les forges de Hayange, de Moyeuvre, d'Ars, de Novéant, et les autres forges situées dans les vallées de la Moselle et de la Meurthe, entre Pont-à-Mousson et Nancy.

Le lias sur lequel reposent les couches précédentes n'offre pas moins d'intérêt, d'abord au point de vue agricole, étant composé d'argile dans sa partie moyenne et supérieure ; et dans la partie inférieure, le lias à *gryphées arquées* étant recouvert le plus ordinairement d'une couche de terre végétale puissante et de bonne qualité, ce terrain ne peut être que très-favorable à l'agriculture ; aussi y cultive-t-on avec succès la vigne, le blé et les autres céréales, le colza, les pois, les féverolles, les pommes de terre, les prairies artificielles. Si on draine les argiles du lias, elles sont d'autant plus propres à la culture des plantes ci-dessus indiquées et surtout à celle des diverses plantes pivotantes.

Cette formation du lias est aussi recouverte de très-belles prairies, même à une élévation assez grande sur les versants des coteaux argileux. Les forêts y sont généralement belles

et d'essences variées, notamment de charmes, de hêtres, de chênes et de noisetiers, qui sont celles que l'on trouve aussi dans la formation oolithique où l'on voit quelques aliziers, et quelques sorbiers. Des plantations d'arbres résineux ont montré que les marnes du lias sont très-favorables à la végétation de ces arbres.

Le lias, au point de vue industriel, n'est pas moins digne d'intérêt : il donne une excellente chaux hydraulique ; ses argiles sont employées pour la fabrication des tuiles, des briques et de la poterie commune. Les fabriques de tuiles de Corny, de Saulny et de Saint-Julien-lès-Metz peuvent donner une idée de ce genre de produits. Ce terrain contient aussi des ovoïdes de fer disposés en couches, mais ce minerai n'est pas assez abondant pour qu'il puisse être exploité, vu surtout que le plus ordinairement il est recouvert d'une grande masse d'argile. C'est de ces fers que sortent, près de Béva, ban de Corny, deux sources d'eau ferrugineuse qui sont dans les mêmes conditions géologiques que la *Bonne-Fontaine* située sur le chemin de Metz à Lorry-Vigneulles [1].

---

[1] On sait que les eaux ferrugineuses sont considérées comme très-efficaces pour certaines maladies ; telles sont celles de Passy, près de Paris, dont l'emploi est recommandé par les médecins les plus distingués. On considère ces eaux comme astringentes, toniques et propres à remédier à la débilité, à la laxité du tissu muqueux, source des affections dont sont le plus fréquemment atteints les habitants des grandes villes (*a*). Je regrette de ne pouvoir donner l'analyse de l'eau ferrugineuse du vallon de Béva ; à l'aide de cette analyse on pourrait la comparer avec celle d'autres établissements et notamment avec les eaux de Passy. Mais nous avons dans la statistique du département de la Moselle l'analyse de la source qui se trouve sur le chemin de Metz à Lorry. Cette source peut, suivant M. Jacquot, être considérée comme le type des sources qui ont la même origine. Voici ce que M. Langlois y a trouvé par litre d'eau.

Produits gazeux.

Acide carbonique....................................	» »	60 c. cubes
Azote....................................	»	21
Oxigène....................................	»	07

(*a*) Guide du bois de Boulogne. Passy, page 132.

C'est dans ces marnes que végètent la plupart des vignes de la vallée de la Moselle et de la Seille ; mais le sol est souvent modifié par les calcaires qui ont glissé sur les pentes des côtes. Dans les vallées de Gorze et du Rupt-de-Mad, les vignes végètent dans le sol calcaire composé principalement des éboulements provenant des sommités qui les dominent.

Quant aux alluvions elles ont aussi leur importance; celles de la Moselle étant de nature siliceuse procurent d'excellents matériaux pour l'entretien des routes et un sable très-bon pour les constructions. Ce sol, enrichi de l'humus déposé par les eaux d'inondation et reposant sur des argiles, convient très-bien à l'agriculture, aux prairies et aux plantations. Quant aux alluvions calcaires et marneuses de la Seille, elles constituent un sol par excellence pour l'agriculture et les prairies naturelles, surtout quand elles présentent à leur surface une couche de terre sans pierres qui quelquefois atteint près de deux mètres de puissance : aussi y obtient-on des céréales de très-bonne qualité, et c'est dans ce pays que les colzas prospèrent le mieux.

Substances salines.

Carbonate de chaux	"	376 millig.
—— de magnésie	"	008
—— de protoxide de fer	"	025
Sulfate de magnésie	"	086
-- de potasse	"	049
— de chaux	"	340
Chlorure de calcium	"	012
Total	"	896

Le dépôt ocreux que la source de Lorry abandonne en coulant à la surface du sol, contient une quantité notable d'arsenic, mais on n'en trouve point dans l'eau. La source de Béva donne également un dépôt ocreux abondant; il contient probablement aussi de l'arsenic. (Voyez la partie de cette statistique intitulée : *Géologie et Minéralogie*, par M. E. Jacquot, ingénieur au corps impérial des mines, membre de l'Académie de Metz, pages 306 et 307).

Le lias dans lequel la vallée de la Seille est creusée recouvre le terrain salifère connu sous le nom de keuper, ainsi qu'on le voit principalement à Vic, à Dieuze et dans le département de la Moselle. On peut donc concevoir qu'en creusant à une certaine profondeur, on peut pénétrer jusqu'à ce terrain et obtenir des eaux salées.

C'est ce qui est arrivé il y a peu de temps à M. Marly, avocat à Metz, dans la ferme qu'il a créée dans la vallée de la Seille, près de Cheminot, sous le nom de ***Marly-aux-Bois***, sur un sol qui était précédemment recouvert de forêts. Etant privé d'eau, il fit creuser un puits qui traversa le lias inférieur et pénétra dans le terrain keupérien; parvenu à soixante-neuf mètres dix-sept centimètres, il vit, à son grand étonnement, jaillir des eaux très-salées, mais cette salure diminua peu à peu par son mélange avec les eaux douces de ce même puits. Cette salure des eaux existe aussi dans un puits de la ferme de la Hautonnerie, située à peu de distance de là. D'après ces circonstances, il est donc probable que l'on pourrait établir dans ces lieux des salines; elles seraient dans des conditions très-favorables pour l'écoulement de leurs produits, vu que le chemin de fer, qui est à proximité, les transporterait facilement dans les directions de Metz, Nancy, Strasbourg, Epinal, Paris et de l'Allemagne.

Les eaux, qui offrent tant d'agrément dans les paysages et qui sont d'une si grande utilité pour l'homme et pour son industrie, abondent dans la contrée que je décris; les vallons du Rupt-de-Mad, de Gorze et d'Ars sont arrosés par des eaux abondantes et limpides. Les sources les plus intéressantes sont celles des Bouillons et de Parfondval, près de Gorze, qui alimentaient l'aqueduc romain et qui bientôt seront ramenées à Metz; les sources de Grande-Fontaine, près de Villecey; de Lamad, près de Waville; de Goulainveau, entre Bayonville et Arnaville; les eaux qui se précipitent sur les pentes des côtes d'Arnaville et des autres villages qui bordent le Rupt-de-Mad; les sources d'Ancy, celles

qui près de Corny alimentent le moulin d'Auché; le ruisseau de Verchol qui serpente si agréablement dans le vallon de Béva et dans la vallée de la Moselle ; les eaux de la côte d'Arry dont une partie sert à un moulin; et enfin celles formant un ruisseau qui coule au pied de la côte de Preny et va gagner le beau village de Pagny.

D'après l'examen des lieux d'où s'échappent les diverses sources, on voit que les eaux les plus abondantes sortent toutes de la formation oolithique ; en effet, après avoir pénétré parmi ses roches comme à travers un crible, elles se rassemblent souterrainement en plus ou moins grande quantité sur les marnes imperméables du lias, selon que la disposition de ce sol inférieur est favorable pour en réunir une quantité plus ou moins grande, tandis qu'au contraire, dans la formation du lias et surtout dans les argiles de cette formation, les eaux pénètrent difficilement dans le sol et ne forment que rarement des sources un peu importantes.

Terminons cet article par quelques mots sur le ban de Corny. Le sol qui le constitue mérite une mention spéciale ; la variété de ses terrains et les accidents qu'il présente peuvent être dignes de quelque intérêt pour les agronomes. Les terres qui bordent la Moselle sont alluvionnaires et composées de sable et de galets siliceux ; celles situées entre la route et les côtes de Sommy et de Châtel-Saint-Blaise, sont argilo-calcareo-siliceuses. Ces deux élévations ont sur leurs pentes, à l'ouest, des terres très-sableuses. Toutes les côtes sont à leur base composées des marnes bleues du lias, et ces argiles sont recouvertes généralement par des galets descendus des plateaux supérieurs, qui sont calcaires. Enfin, dans le vallon de Béva, qui est arrosé par le ruisseau de Verchol, les marnes bleues argileuses et les marnes grises argilo-calcareo-siliceuses du lias constituent le sol, et le fond du vallon est recouvert d'une terre de

lavage, très-fine, sans galets. On conçoit dès lors que le territoire de cette commune possède des terrains en plaine et en côte, qui conviendraient pour l'établissement d'une ferme-école. En effet, les cultures peuvent y être aussi différentes que le sol. Les alluvions de la vallée de la Moselle sont occupées par les portions communales et par des prairies naturelles. Des prairies occupent aussi le fond et une partie des versants du vallon de Béva. Les côtes ont leur pied couvert par des vergers et des cultures diverses ; leurs pentes sont plantées de vignes et d'arbres fruitiers; enfin les terres situées entre Corny et Jouy, au pied des côtes de Châtel-Saint-Blaise et de Sommy, sont, ainsi que les hauteurs, cultivées en céréales, en prairies artificielles et autres produits agricoles.

Ce pays offre un sujet d'observation qui répond à la question de savoir si la constitution géologique du sol exerce une influence sensible sur les végétaux qui y croissent spontanés ment, et si l'on a remarqué que certaines plantes affectionnent certains sols à l'exception de tous autres. En effet, on remarque que le genêt ne croît dans les environs de Corny que dans les terrains contenant de la silice, et entre autres dans des marnes grises du lias qui en contiennent beaucoup et dans lesquelles on trouve des bois pétrifiés qui sont siliceux et ne donnent aucune effervescence avec l'acide nitrique.

Archéologie.

La contrée que nous venons de parcourir n'est pas moindigne d'intérêt au point de vue des études archéologiques. Je n'ai pas ici la prétention d'entrer dans de grands détails sur cette matière, je me bornerai à signaler les monuments qui méritent le plus de fixer l'attention. Je citerai d'abord les deux routes romaines qui limitent en quelque sorte le

pays dont nous nous occupons : celle de Metz à Verdun qui est dans un très-bon état de conservation sur une grande longueur, près de Vionville, et celle de Metz à Scarpone que l'on peut suivre dans la vallée de la Seille, depuis les environs de Marly-aux-Bois et en se dirigeant vers Metz ; l'aqueduc romain dans le vallon de Gorze et ses arches, avec un bassin situé à leur extrémité Est dans la vallée de la Moselle ; la citerne qui existe dans les bois d'Ars, près de la plaine de Geai ; la maison-forte de Jouy qui est flanquée de deux tours ; les ruines de la forteresse de Preny et celles de l'ancienne abbaye de Sainte-Marie-aux-Bois, dont le portail de l'église, d'architecture bizantine, est bien conservé ; les églises de Gorze, d'Arry, de Bayonville, de Waville et d'Ancy ; celle de Sillegny, remarquable par les peintures dont ses murs sont recouverts ; les jardins de M. Collinet, à Gorze, dans lesquels il existe des restes de l'ancienne abbaye de ce lieu ; le château-fort de Louvigny, qui est entier et a des fossés remarquables par leur largeur et leur profondeur ; un retranchement qui existe, m'a-t-on dit, dans la forêt près de Grande-Fontaine, sur le territoire de Villecey, et peut-être aussi un autre lieu de défense qui aurait existé vis-à-vis Arnaville, sur une hauteur indiquée sous le nom de la côte du Châtelet. Enfin je citerai des sépultures antiques découvertes un peu au-dessous du sommet de la côte qui domine le village d'Ancy. Ces sépultures datent de l'époque où l'on brûlait les morts et où l'on recueillait leurs cendres dans des urnes. Chose bien remarquable, ce lieu, actuellement planté de vignes, se nomme encore le champ Ploré, et ce mot vient sans doute du mot *plorare* (pleurer).

Sur le ban de Villecey, près de Burey, on a découvert des sépultures qui ont paru appartenir à l'époque franque ; des sépultures de la même époque existaient près de la ferme de Hauconville, à deux kilomètres de Gorze, dans un lieu appelé le chemin *des Mortes-gens*. Ce nom est-il contemporain de l'époque à laquelle l'on destina ce lieu à l'inhumation, ou n'aura-t-il été donné que postérieurement

et à l'occasion de la découverte de sépultures? Je l'ignore, mais la localité où l'on fit des découvertes d'un intérêt plus grand est le village de Dommartin près de Dampvitoux. Là il existait un cimetière de l'époque franque où un grand nombre de squelettes gisaient avec des armes, des vases, des agrafes, des bijoux et divers autres objets d'art en bronze et en argent.

Dans le pays que je décris il existe deux localités fréquentées par des pèlerins qui vont implorer l'intercession des saints qu'on y vénère ; l'un est saint Blaise dont une statue existe encore sur le sommet de la côte qui domine Jouy et qui porte le nom de ce saint ; et l'autre est saint Thiébaut auquel une église est dédiée près de Gorze. Quant à saint Blaise, l'église où l'on honorait ce saint n'existant plus et sa statue ayant seulement reçu l'asile dans un jardin qui est clos, le nombre des personnes pieuses qui fréquentaient ce lieu a considérablement diminué. Mais saint Thiébault, dont la statue est placée dans une église construite depuis quelques années en remplacement d'un oratoire, est visité, surtout le jour de sa fête, par un grand nombre de personnes qui sont aussi attirées par la foire qui se tient en ce lieu le même jour. On attribue à ces deux saints la même puissance pour soulager l'humanité, car la légende de saint Blaise dit que *devant saint Blaise, tout mal s'apaise*, et celle de saint Thiébaut est qu'il *guérit de tous maux*. A quelle époque remontent ces pèlerinages? Leur voisinage de sources abondantes n'autoriserait-il pas à penser que là, comme dans tant d'autres lieux, le culte chrétien a été substitué au mérite particulier que l'on accordait à certaines eaux de guérir les pauvres humains qui en buvaient. La côte de Saint-Blaise est encore remarquable par un fossé de défense, par des restes de constructions de diverses époques dont le dernier batiment était un château flanqué de tours qui fut démoli de nos jours[1].

---

[1] Consultez pour plus de détails la notice que j'ai publiée dans l'*Austrasie*, et qui a pour titre : *Châtel-Saint-Blaise et l'aqueduc romain.*

Quant à St-Thiébault, on m'a dit qu'on y avait découvert les restes d'une construction antique circulaire qui furent considérés comme ayant appartenu à un édicule romain. Enfin un grand nombre d'autres localités offrent des indices de constructions antiques attestées surtout par des débris de tuiles romaines. On en a découvert notamment en défrichant la forêt de Cheminot; dans ce même lieu il existait des restes de constructions et des fossés dont le tracé était encore très-reconnaissable. Enfin des débris de poterie, d'une forme et d'une pâte très-grossières, des flèches et des haches en pierre trouvées dans les plaines et sur les côtes, amenèrent à penser que ce pays a dû être habité dans la première période des temps humains.

Tels sont les documents que j'ai pensé devoir mettre sous les yeux des amis de la belle nature, des géologues, des agronomes et des archéologues qui désirent être guidés pour leurs promenades et leurs recherches dans cette partie des environs de Metz.

V. Simon.



J.-F. BLONDEL ET SON ŒUVRE.

I. Ses ouvrages, son école, son influence sur l'art de son temps. — II. Sa doctrine. — III. Champ ouvert à Metz à ses travaux. — IV. Ses travaux de Metz. — V. Ses dernières œuvres, sa mort.

(Suite.)

III.

Jusqu'ici j'ai essayé, dans ce que j'ai dit de Blondel, de faire connaître l'artiste ; je l'ai montré en présence des questions générales et de certaines questions particulières qu'il avait pu rencontrer dans le cours de ses travaux ; j'ai indiqué à grands traits ses idées sur la métaphysique de l'art, et sur le rôle du sentiment et de la raison dans le régime des choses qui le concernent ; j'ai exposé quelques-unes de ses vues sur les liens qui rattachent l'architecture des anciens à celle des modernes, et sur les différences qui distinguent l'une de l'autre ; j'ai mentionné en passant ses remarquables appréciations de l'art ogival ; j'ai analysé enfin quelques-unes de ses doctrines touchant la pratique de l'architecture décorative qui faisait l'objet spécial de ses études et de son enseignement. J'avais dit précédemment dans quelles conditions il vivait au milieu du dix-huitième siècle, connu par des

(1) C'est par M. Ingres que j'ai entendu formuler cette proposition. Elle est parfaitement d'accord avec ce qu'on connaît du talent de l'éminent artiste. Le procédé de travail qu'elle indique a pu être révélé aux yeux du public par l'exposition faite l'an passé des dernières toiles restées inachevées d'Arry Scheffer.

projets intéressants, par la publication de plusieurs grands ouvrages, et surtout par des leçons qui, en raison de la pente naturelle de son esprit vers la théorie, étaient devenues sa principale occupation, et avaient abouti à la création de son école des arts, à l'institution de ses cours publics, et à sa nomination de professeur royal au sein de l'académie d'architecture à laquelle il appartenait.

Ces faits montrent assez l'importance du rang qu'il avait pris parmi les artistes de son temps, et nous donnent une idée de la considération dont il jouissait. Une autre marque de son crédit est le choix que fit alors de lui le puissant ministre du roi Louis XV, le duc de Choiseul, pour lui confier l'étude d'un projet considérable auquel il devait attacher, comme nous allons le voir, un intérêt tout particulier. Il s'agissait d'ériger à Metz les vastes édifices destinés au chapitre royal de St-Louis, récemment institué.

Le nouveau chapitre succédait à deux antiques abbayes de religieuses Bénédictines installées primitivement à Metz, dans des emplacements qu'elles avaient dû, au seizième siècle, céder à la citadelle. Transportées alors dans le centre de la ville, les abbayes de St-Pierre et de Ste-Marie y avaient été logées sur la rive droite de la Moselle, dans des lieux auxquels sont restés attachés leurs noms : la première au-dessous des moulins de la cité, dans un ancien monastère de religieux de St-Antoine ; la seconde dans les édifices d'une commanderie de St-Jean de Jérusalem, auprès du Moyen-Pont. Les deux abbayes étaient tombées dans un état de décadence croissante ; les traditions de la règle de saint Benoît s'y étaient même peu à peu effacées jusqu'au point d'y être systématiquement dédaignées. Le dernier coup venait enfin de leur être porté. Le roi avait résolu de les supprimer et de réunir leurs biens pour en doter un chapitre noble destiné à procurer des établissements à des filles de qualité. Pour cette fin, la sœur du ministre, Charlotte-Eugénie comtesse de Choiseul-Stainville dame du chapitre de Remiremont, avait été, au mois de mai 1760, nommée par le roi aux deux anciennes abbayes de St-Pierre et de Ste-Marie, pour en demander à Rome la réunion sous la forme nouvelle qu'on voulait leur donner, avec le titre de Chapitre royal et séculier de St-Louis. Les bulles papales ne s'étaient pas fait attendre ; elles avaient été fulminées dès le mois de septembre suivant. Plus tard, les lettres-patentes accordées en conséquence par le roi, et leur enregistrement au mois de janvier 1762, effectuèrent définitivement la réunion projetée. On créait par ce moyen une source

précieuse de faveurs pour les familles nobles du pays, et on assurait immédiatement une riche dotation à celle de l'homme d'état qui avait négocié cette affaire. Sa sœur, tirée de Remiremont, possédait donc à Metz les deux abbayes de St-Pierre et de Ste-Marie; en même temps son frère, M. de Choiseul-Stainville, précédemment pourvu de l'évêché d'Evreux et de l'archevêché d'Alby, et à qui était réservé plus tard l'important archevêché de Cambrai, tenait depuis 1759 notre riche abbaye de St-Arnould; et leur cousine, Mme de Choiseul-Beaupré, allait recevoir en 1761 celle de Ste-Glossinde (1). On voit ce qu'était Metz pour le ministre de Louis XV et les siens. De somptueux édifices lui parurent naturellement devoir compléter le magnifique établissement qu'il venait d'y créer à sa sœur. Blondel, architecte du roi, membre de l'Académie, fut chargé sur sa réputation, par M. le duc de Choiseul, de venir à Metz pour en décider l'emplacement et en donner les plans.

Blondel arriva à Metz en 1761 et y trouva un champ de travaux beaucoup plus vaste qu'on ne le lui avait d'abord annoncé. Il n'est pas sans intérêt de rapporter à quel concours de circonstances était due cette situation. Le maréchal de Belle-Isle, gouverneur de la province, venait de mourir (26 janvier 1761), après avoir donné pendant sa longue administration une notable impulsion aux travaux publics dans notre ville. Commandant en chef dans les Trois-Évêchés depuis 1727, pourvu de la charge de gouverneur à la mort du maréchal d'Alègre en 1733, il avait fait entreprendre aux fortifications de la place des travaux considérables qui avaient déterminé la

---

(1) Suivant La Chenaye-Desbois, la famille de Choiseul, originaire du Bassigny, s'était partagée depuis le commencement du treizième siècle en un grand nombre de branches la plupart éteintes au milieu du dix-huitième. A cette époque il n'en restait plus que trois, dont l'aînée, celle de Choiseul-Beaupré, était subdivisée elle-même en trois rameaux : Stainville, Sommeville et Daillecourt. Au rameau de Stainville appartenait le ministre de Louis XV, fait duc en 1758, et ses frères et sœurs : l'archevêque de Cambrai, le comte de Stainville, l'abbesse de Saint-Louis de Metz et la fameuse duchesse de Grammont qui avait été d'abord coadjutrice de l'abbaye de Bouxières. Le rameau de Sommeville était représenté par un marquis de Choiseul qui mourut en 1760, laissant un fils, et par l'abbesse de Sainte-Glossinde de Metz, sœur du marquis; le rameau de Daillecourt par deux frères qui avaient l'un et l'autre plusieurs fils.

création de quartiers nouveaux et des changements importants dans la distribution des anciens.

Les développements de l'enceinte fortifiée avaient ainsi donné naissance à la ville neuve sur la rive gauche de la Moselle (1728-1754), et aux quartiers de Mazelle, de St-Thiébault et de Ste-Glossinde, à l'autre extrémité de la cité (1739-1747). En même temps on avait entrepris le nivellement et l'élargissement des rues du vieux Metz, on avait ouvert sur quelques points des voies nouvelles, et on avait encouragé la construction de nombreux édifices civils et religieux. Quelques-uns de ces travaux avaient été exécutés aux frais de la ville ou des communautés; mais une grande partie, ceux notamment qui concernaient les fortifications et qui étaient de beaucoup les plus considérables, avaient été, comme on disait alors, payés par le roi, c'est-à-dire au moyen d'une imposition jetée sur la généralité. On avait employé ainsi près de deux millions de livres, de 1728 à 1755, soit en constructions soit en indemnités accordées aux propriétaires dépossédés de leurs héritages en vertu des arrêts du conseil qui ordonnaient ces opérations pour le service du roi; car on connaissait déjà très-bien et on appliquait alors ainsi les procédés de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Il régnait à cette époque dans les provinces une ardeur d'embellissements qui prenait sa source dans les exemples de la capitale, et dans l'émulation des gouverneurs et des intendants empressés de se signaler par des travaux susceptibles d'attirer l'attention. Paris avait vu régulariser ses quais, planter ses boulevards, créer les Champs-Élysées et la place Louis XV. Dans les villes de province on dessinait aussi des places environnées d'édifices réguliers destinés à encadrer la statue du roi ou de son prédécesseur. Lyon, Montpellier, Dijon, Rennes, Valenciennes, Bordeaux, Nancy, Reims, avaient élevé des statues à Louis XIV et à Louis XV, au milieu de places monumentales. M. de Tourny avait attaché son nom aux embellissements de Bordeaux, M. de Moras à ceux de Valenciennes, M. de Levignen à ceux d'Alençon. M. de Belle-Isle voulait illustrer aussi son gouvernement en faisant exécuter à Metz de semblables travaux. Un de ceux auxquels il attachait le plus d'importance était la création au milieu de la ville d'une place centrale qui servît de point de réunion aux troupes, et de laquelle la circulation pût rayonner, au moyen de communications faciles, dans toutes les directions. La vieille place d'Armes de la cité, l'ancienne place devant le Moutier, offrait la position cen-

trale qu'il cherchait, mais sous d'autres rapports elle laissait tout à désirer. Ses dimensions étaient extrêmement exiguës et ses abords très-difficiles. Elle n'était accessible aux chevaux et aux voitures que par une de ses extrémités, au carrefour où débouchaient, près de l'église St-Gorgon, la rue Fournirue et quelques autres, non loin d'un endroit où on arrivait aussi par une ruelle percée entre les édifices du palais. Après cela, un passage dirigé sur Chèvremont à travers le cloître et une voie ouverte, au siècle précédent, par dessous la maison épiscopale pour gagner le haut des degrés de la place St-Étienne, voilà à quoi se réduisaient les issues par lesquelles on pouvait encore, mais à pied seulement, y parvenir sur d'autres points. Il fallait donc tout à la fois augmenter son étendue et lui donner des communications directes avec les quartiers environnants.

En parcourant les archives de la ville, nous trouvons dès 1749 un travail relatif à l'agrandissement de cette vieille place aux dépens de quelques-uns des édifices de second ordre qui l'avoisinaient. Mais on ne pouvait obtenir ainsi qu'un résultat insignifiant. La solution complète de la question dépendait de la combinaison de plusieurs opérations considérables qui se présentaient alors avec un véritable caractère d'opportunité. Le vieux palais, siége du parlement, et les antiques manoirs de la cour épiscopale qui se pressaient aux abords de la place d'Armes, exigeaient de prochains travaux de reconstruction ; en même temps, la cité ne pouvait plus guère différer l'érection d'un hôtel de ville, pour lequel elle était réduite à une installation provisoire et insuffisante depuis qu'elle avait dû, au commencement du siècle précédent, abandonner le palais municipal au parlement. Dans ces données se produisirent vraisemblablement des projets qui ont pu ne pas venir jusqu'à nous. Le hasard nous en a cependant fait connaître plusieurs qui furent présentés au maréchal de Belle-Isle en 1752. Les uns étaient dûs à un sieur Cugnot, qualifié capitaine d'infanterie ; un autre était l'œuvre de Jean Antoine, architecte, lequel prenait le titre d'arpenteur général du département de Metz.

Un ingénieur du nom de Cugnot avait été déjà, en 1738 et 1739, employé par M. de Belle-Isle, aux travaux de rectification des rues de Metz. Nos archives municipales contiennent plusieurs pièces relatives à ses études. Il y a quelques raisons de penser, sans que la chose soit certaine cependant, que l'ingénieur de 1738 n'est autre que le capitaine d'infanterie de 1752, dont les projets nous sont connus aussi par divers documents. Il avait présenté (1752) plusieurs plans pour

l'agrandissement de la place d'Armes. Dans l'un il respectait à peu près le cloître fort disputé par le chapitre, et se bornait à prendre, pour une communication avec le haut du Vivier, celle de ses branches qui servait de passage public le long de la cathédrale. Quant à la place elle-même, il se contentait d'y ajouter le terrain de Saint-Pierre-aux-Images et d'une partie de l'église Saint-Gorgon. Dans deux autres plans plus considérables il faisait tomber en outre une grande partie du cloître avec les greniers du chapitre pour dégager une surface d'environ cinquante toises sur trente, ou bien il prenait tout ce qui restait du cloître et de Saint-Gorgon, en y joignant Saint-Pierre-le-Vieux et la Princerie pour obtenir une aire de plus de deux mille toises carrées. Les communications étaient assurées suivant ces projets, d'un côté par l'amélioration de la rue du Vivier et de ses abords, et par l'ouverture en ligne droite d'une rue, exécutée plus tard, entre la place d'Armes et le pont Saint-Georges, à laquelle Cugnot proposait de donner le nom de Fouquet ; de l'autre côté par la création de deux rues nouvelles : la première, avec le nom de Saint-Simon, passant entre l'évêché et le parlement pour aller du portail angulaire de la cathédrale à la rue Nexirue ; la seconde, qu'on aurait nommée rue de l'Evêque, descendant du même point de la place d'Armes à la place de Chambre, au travers des bâtiments de l'évêché, soit en suivant une pente sinueuse sur la place Saint-Étienne dont on aurait déplacé les degrés, soit en tombant directement sur une double rampe qui, à droite et à gauche, aurait gagné le niveau de la place de Chambre, d'une part vers le bas du Vivier, de l'autre vers la rue du Faisan. Des deux rues de Saint-Simon et de l'Évêque proposées par Cugnot, la dernière a été établie ultérieurement avec quelques modifications, mais en 1752 les résistances de Mgr de Saint-Simon en avaient fait abandonner la pensée ; quant à l'autre, qui ne semblait alors devoir soulever aucune difficulté, elle ne sortit jamais de la condition de simple projet. Cugnot ne touchait pas, à ce qu'il semble, au parlement, mais il avait fait des plans pour l'hôtel de ville. Nous avons encore le dessin de la façade qu'il lui destinait, et cette composition, disons-le en passant, ne donne pas une grande idée de son goût et de son talent d'architecte. Il faisait de cet édifice le principal ornement de la nouvelle place, sans que nous sachions précisément où il l'installait. Cependant, d'après ce qu'il dit dans une de ses lettres des inconvénients d'un emplacement qui eût condamné ses bâtiments à être en partie enterrés, il semble qu'il évitait de les adosser aux

escarpements de la Princerie, dans la position qui a été finalement assignée à cette construction.

L'ouverture de la nouvelle rue Saint-Simon, sur le sol de l'Évêché, avait obligé Cugnot à chercher pour celui-ci des compensations ; et il avait été amené ainsi à faire le croquis d'un projet suivant lequel la résidence épiscopale entièrement reconstruite, cédant une bande de son terrain pour la nouvelle rue le long du parlement, aurait reçu en échange, avec avantage de plus de quatre cent cinquante toises carrées, une extension de surface du côté de la place de Chambre sur laquelle ses jardins se seraient avancés en terrasse. En arrière, la masse des bâtiments aurait embrassé deux cours de grande dimension, avec un développement tel qu'il aurait été possible, tout en conservant des logis suffisants pour l'évêché entre les cours et le jardin, de consacrer à l'avantageux établissement de boutiques et de maisons bourgeoises les façades qui se seraient étendues de trois côtés, le long des rues de Pierre-Hardie, de Saint-Simon et de l'Évêque. Ces immenses édifices auraient eu trois entrées principales : d'abord sur la place d'Armes près du portail angulaire de la cathédrale, et du côté opposé sur la rue Pierre-Hardie, vis-à-vis les débouchés des rues aux Ours et de Nexirue. Je ne sais pas si l'étude de ce projet avait dépassé les termes d'une simple esquisse.

Dans une de ses lettres, qui semble adressée au maréchal de Belle-Isle, Cugnot insiste sur la nécessité de persévérer dans les vues d'agrandissement de la place d'Armes. Il entendait sans doute recommander ainsi la destruction des édifices religieux qu'il voulait abattre, et la manière dont il en parle donne lieu de penser qu'il pouvait y avoir quelqu'hésitation sur ce point vraisemblament fort disputé. Au reste, les propositions de Cugnot n'allèrent pas plus loin en 1752, et on ne voit pas qu'ultérieurement rien en ait été repris, sauf, avec certaines modifications, l'ouverture de la place et des deux rues descendant d'un côté au pont Saint-Georges, de l'autre à la place de Chambre. Pour ce qui concerne la place d'Armes, M. de Belle-Isle se décida à conserver l'église Saint-Gorgon que Cugnot attaquait plus ou moins ou détruisait même complétement dans ses diverses combinaisons. Quant à son Évêché et à sa rue Saint-Simon, le principe même de leur conception est entièrement opposé à ce qui fut réalisé depuis lors ; car on déblaya finalement en grande partie l'emplacement que, dans ses arrangements pour ce double objet, il destinait aux bâtiments.

Le plan de Jean Antoine était plus considérable et nous est mieux connu que ceux de Cugnot ; il est exposé en détail dans un traité d'architecture publié par son auteur en 1768 ; et, si nous en croyons celui-ci, l'idée en aurait été approuvée par le maréchal, à qui il l'avait présenté aussi en 1752. Ce projet est vraiment grandiose et mérite d'être décrit. Jean Antoine demandait aussi la destruction du vieux cloître et de ses annexes, mais c'était pour en consacrer l'emplacement à d'autres constructions. La place nouvelle proposée par lui devait être ouverte dans l'axe de la cathédrale, devant sa façade et non pas sur son flanc. Suivant ses plans, elle formait un immense parallélogramme dont les côtés étaient dessinés, vers l'église par la ligne qui coupait le bas de la nef, à l'opposé par celle que donnait approximativement la direction des rues Pierre-Hardie et Derrière-le-Palais, à droite et à gauche à peu près par le prolongement de la rue des Clercs d'une part et de la rue aux Ours de l'autre. La cathédrale s'y trouvait flanquée de deux édifices considérables qui étaient séparés d'elle par des rues et dont les façades formaient avec la sienne la décoration du fond de la place. Ces deux édifices étaient l'hôtel de ville, bâti sur les terrains de la place Saint-Étienne, et le siége du bailliage construit sur ceux de l'ancienne place d'Armes. Vis-à-vis, au débouché des rues aux Ours, Nexirue et des Clercs, la place était bordée par des maisons privées auxquelles on prescrivait une élévation uniforme, aussi bien qu'à celles qui formaient le troisième côté, entre les ouvertures de la rue du Petit-Paris, de la place Saint-Jacques et de la rue Fournirue. A l'angle de cette dernière se trouvait le palais du parlement auquel on donnait l'emplacement de l'église Saint-Gorgon et de quelques constructions voisines qu'a remplacées l'hôtel de ville actuel. Ses bâtiments découverts en partie sur la place, s'élevaient pour le reste le long d'une rue nouvelle qui allait rejoindre celle du Haut-Poirier. Sur le quatrième côté de la place projetée, une rue montant directement du pont des Roches débouchait entre deux façades dont l'une s'étendait vers le bas de la rue aux Ours et couvrait la paroisse royale de Saint-Victor, tandis que l'autre, vers la cathédrale, appartenait au palais épiscopal. Celui-ci était un édifice immense construit en partie sur le sol même de la place de Chambre, et dominant en terrasse le quai des Roches, projeté pour réunir ceux de Sainte-Marie et de Saint-Pierre. Le nouvel évêché était limité d'un côté par la rue qui montait du pont des Roches à la place et dont je viens de parler, de l'autre par le prolonge-

ment de la rue du Vivier descendant au pont des Écluses. Sa façade régnait, comme celle du parlement qui lui faisait symétrie, partie sur la place elle-même, partie sur une rue à créer pour rejoindre le quai Saint-Pierre, après avoir coupé la rue du Vivier au-dessous de la cathédrale. Le projet de J. Antoine comprenait, comme celui de Cugnot, l'importante percée de la rue des Jardins réalisée ultérieurement et montant du pont Saint-Georges à la nouvelle place sur laquelle elle arrivait entre la cathédrale qu'elle longeait et le bailliage installé en partie sur le terrain de St-Pierre-aux-Images. Un remaniement considérable du sol dans les rues adjacentes avait pour point départ le niveau donné à la nouvelle place, à six pouces plus bas que le pavé de la cathédrale, et l'exhaussement de six pieds des parties conservées de la place de Chambre.

Ce magnifique projet, qui n'avait peut-être contre lui que l'excessive largeur de sa conception, réalisait complétement le programme de l'ouverture d'une vaste place centrale accompagnée de nombreuses voies de communication dans toutes les directions, avec l'établissement d'un hôtel de ville et la reconstruction des antiques édifices du parlement et de la cour épiscopale. On comprend qu'il ait pu fixer l'attention du maréchal de Belle-Isle. Son auteur accompagnait la description qu'il en donnait de quelques indications touchant les ressources qui eussent pu assurer sa réalisation. La ville, récemment déchargée des fournitures des casernes, lui semblait en mesure de supporter les frais de construction de l'hôtel de ville, et ceux d'acquisition des héritages compris entre l'ancien palais et la place Saint-Jacques. Quant aux dépenses nécessaires pour le reste, il proposait d'y pourvoir au moyen du produit, considérable suivant lui, des amendes, dommages et intérêts, restitutions et confiscations encourus par l'évêque de Metz et les communautés de la province, pour délits en matière d'eaux et forêts, dans l'exploitation abusive de leurs bois. Il rappelait que des condamnations pour des sommes immenses avaient été prononcées à cette occasion; que les communautés avaient, il est vrai, obtenu en appel des modérations annulant presque le produit des amendes qui les concernaient; mais qu'à l'égard de Mgr de Saint-Simon, qui avait demandé miséricorde au roi, l'affaire était pendante, de sorte qu'on était encore maître de sa solution.

Voilà où en était en 1752 le projet depuis longtemps agité de la place d'Armes, des communications nouvelles et des grandes constructions

qui s'y rattachaient. Primitivement conçu avec les plans généraux d'amélioration qui comprenaient le perfectionnement des fortifications de la ville et l'extension de son enceinte, il avait dû céder le pas à ces derniers travaux qui l'emportaient sur lui en urgente utilité. Mais ceux-ci, entrepris dès l'année 1728, étaient maintenant à peu près terminés; le moment était donc venu de procéder aux grandes modifications que réclamait le régime intérieur de la cité. Plusieurs plans avaient été proposés, comme nous venons de le voir; la reconstruction de l'évêché et du parlement, la suppression du cloître de la cathédrale et l'érection d'un nouvel hôtel de ville étaient, à ce qu'il semble, autant de points admis en principe; mais avant d'en venir à l'exécution, que de difficultés étaient à craindre. Leur prévision avait pu, aussi bien que l'embarras de choisir entre les divers projets, ne pas être étrangère aux retards que l'affaire avait subis. Ces retards cependant étaient près d'avoir enfin leur terme; et par un brusque revirement, à la temporisation allait succéder une sorte de précipitation dont l'emportement, après un début plein d'une ardeur passionnée, devait s'arrêter bien avant le terme, comme cela a lieu souvent quand on a mis trop de vivacité aux premiers efforts.

L'occasion de ce changement paraît avoir été un séjour du maréchal de Belle-Isle à Metz, pendant l'été de 1753. Le gouverneur ne paraissait que rarement dans sa province et vivait habituellement éloigné d'elle soit à la cour, soit aux armées. Baltus, qui a écrit les annales de ce temps pendant plus de trente années de l'administration du maréchal, mentionne à de longs intervalles et comme de grands événements pour la cité, les actes de courte présence qu'il y faisait. Au mois de mai 1753, le fils du duc de Belle-Isle, le comte de Gisors, en considération de son mariage avec la fille du duc de Nivernais, venait d'être nommé, par le roi, gouverneur et lieutenant-général des villes, pays et évêchés de Metz et Verdun. Pour assurer cette faveur à son fils, le maréchal avait dû se démettre de ces charges qu'il tenait depuis vingt années. Mais, disons-le de suite, ce n'était là qu'une pure formalité, car, en même temps, des lettres de retenue de service et appointements le continuaient dans l'exercice des fonctions dont il ne se dessaisissait en apparence que pour procurer au comte de Gisors un titre important. Il n'y eut aucune interruption dans son administration jusqu'à sa mort (1761); et le coup fatal qui vint prématurément frapper cinq ans après le jeune comte sur le champ de bataille de Crevelt (23 juin 1758), mit fin à cette sorte de partage de dignité sans rien

changer au fond des choses. En 1753 on ne prévoyait pas ce destin funeste, et le maréchal, qui considérait son fils au moins comme un successeur désigné, l'accompagna à Metz dans un voyage d'apparat que le nouveau titulaire y fit à l'occasion de sa récente nomination, et y donna pendant le mois de juillet des fêtes brillantes accompagnées de cérémonies inusitées, dont Baltus a consigné les détails dans son journal.

C'est pendant le séjour qu'il fit à Metz dans cette circonstance (juillet 1753), que le maréchal de Belle-Isle paraît avoir résolu définitivement l'exécution des grands projets relatifs à la place d'Armes et aux travaux divers qui s'y rapportaient. Il examina et vérifia, dit-on, alors les plans qui lui avaient été proposés pour cet objet; il fit pratiquer des nivellements et des toisés sur l'ancienne place et dans les rues voisines, et décida que la place nouvelle serait créée moyennant la destruction du cloître de la cathédrale et des églises et édifices qui l'accompagnaient, et que ses communications seraient assurées d'une part avec les quartiers élevés, en abaissant le niveau des rues du Haut-Poirier et du Four-du-Cloître, de l'autre avec les parties basses de la ville en ouvrant une rue à travers les jardins depuis le haut du Vivier jusqu'au pont Saint-Georges, et en prolongeant après l'avoir élargie celle qui, à travers le vieux palais épiscopal, descendait du portail angulaire de la cathédrale à la place St-Étienne, et devait dès lors être poussée jusqu'à la place de Chambre. Il fallait, pour exécuter ces travaux, prendre beaucoup d'héritages, mais il n'y avait à cela aucune difficulté insurmontable; un arrêt du conseil du roi suffisait pour triompher de toutes les résistances, et ensuite les dédommagements jugés convenables étaient fournis aux ayant droit, soit en terrains donnés comme équivalents, soit en indemnités pécuniaires auxquelles il était pourvu au moyen de taxes frappées sur la ville ou la province.

A la suite de son voyage de 1753 à Metz, le maréchal de Belle-Isle avait fait connaître au chapitre de la cathédrale le parti qu'il venait de prendre définitivement de supprimer le cloître et ses annexes pour agrandir la place d'Armes. Le chapitre, que ce projet déjà ancien contrariait vivement et lésait dans ses intérêts, avait présenté quelques objections et avait même osé entrer dans une voie d'opposition aux volontés du gouverneur. L'automne de 1753 s'était écoulé ainsi, et on était arrivé à l'année 1754. Mais la résolution d'en

finir était arrêtée, et on allait passer aux mesures d'exécution. Au mois de mars (1754), le duc de Belle-Isle obtient du conseil du roi un arrêt prescrivant l'adoption de ses projets et ordonnant leur réalisation nonobstant tout empêchement. Au mois de juillet suivant, M. de Caumartin, intendant de la province, rend une ordonnance pour faire exécuter l'arrêt du conseil, et commet à cet effet son subdélégué le sieur Davrange, qu'il charge de faire procéder sans délai à l'estimation des immeubles qu'on va détruire; un mois après on commence les démolitions.

Le premier coup de marteau frappe le mur du cimetière de Saint-Gorgon. On attaque ensuite le cloître et ses dépendances, Saint-Paul et la chapelle des Foës, les greniers du chapitre, ses maisons situées derrière le cloître en haut de la rue du Vivier, et au bas de celle du Four-du-Cloître l'hôtel de la petite Princerie. Ces édifices, Saint-Pierre-le-Vieux, Saint-Pierre-aux-Images avec les logis des chantres, la chapelle des Lorrains souvenir de gloire pour la cité messine, les quatre maisons de la ville sur la vieille place et quelques autres maisons appartenant à des particuliers, tombent successivement. Le sol mis à découvert est entamé par des déblais considérables. Devant le portail angulaire de la cathédrale, on enlève 8 ou 9 pieds de terre; à l'autre extrémité de la place, le niveau est abaissé de 29 ou 30 pieds et le bas des rues du Haut-Poirier et du Four-du-Cloître se trouve coupé par un talus abrupt de toute cette hauteur. En même temps on perce à travers les jardins la voie nouvelle qui va descendre au Pont-Saint-Georges, et d'un autre côté on creuse, au-dessous de l'évêché et du flanc occidental de la cathédrale, celle qui doit gagner la place de Chambre. On démolit enfin les degrés qui montaient de cette dernière place à celle de Saint-Étienne. Ces travaux entraînent un abaissement général de niveau pour toutes les rues aboutissant sur la nouvelle place. Afin de gagner les 30 pieds qu'il faut prendre au bas de celles du Four-du-Cloître et du Haut-Poirier, on commence les déblais, pour la première à partir de Sainte-Croix, pour la seconde à partir de l'église de la Trinité (le temple protestant actuel), en passant devant l'église des petits Carmes (aujourd'hui la bibliothèque) dont la porte principale se trouve comme abandonnée à la hauteur d'une fenêtre de premier étage. Ailleurs, pour obtenir les 6 pieds qu'on doit prendre en déblai près de Saint-Gorgon, on creuse le sol de la rue Fournirue à partir de Taison et celui de la rue de la Vieille-Tape à partir de l'extrémité de la rue des

Clercs; il faut abaisser aussi le niveau d'une grande partie de la place Saint-Jacques où se tenait le marché.

Ces dernières opérations, qui devaient causer un vif mécontentement aux bourgeois dont elles déchaussaient les habitations, sont commencées dans la nuit du 9 au 10 août 1755 et poussées avec activité pendant plusieurs jours jusqu'à leur entier accomplissement. Cinq ou six maisons s'écroulent dans la rue Fournirue, d'autres sont démolies pour éviter de semblables catastrophes, celles qui restent doivent être soutenues par des étais; la plupart des artisans et des marchands qui occupaient le quartier se retirent précipitamment. Quand les tranchées sont terminées, les caves attaquées presque partout restent ouvertes, les portes des rez-de-chaussée se trouvent à plusieurs pieds au-dessus du nouveau sol. Des travaux provisoires obvient autant que possible à ces graves inconvénients. On loge comme on peut des escaliers à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur des maisons; on met des garde-fous devant les boutiques. Sur l'ancienne place d'Armes, le vieux palais au milieu de ces excavations est presque inabordable; on est obligé d'installer un escalier de 17 marches dans l'intérieur de la grande salle pour en permettre l'accès, et une rampe garnie d'une dizaine de marches sert désormais à monter au passage public pratiqué au travers de ces antiques bâtiments. A côté du palais, dix arcades, qui formaient galerie et ouvraient directement sur la place, ont maintenant leur seuil à une hauteur de plusieurs pieds, et leurs fondations déchirées laissent béantes les voûtes brisées de leurs caves. On bouche les brèches de celles-ci, on garnit de balustrades la galerie, mais il n'est plus possible d'y arriver autrement que par un escalier de bois dressé à son extrémité, sur l'angle de la rue de la Vieille-Tape. Pendant qu'on déchaussait les maisons par des déblais et des excavations dans la partie haute de la ville, on enterrait par des remblais celles de la partie basse à la place de Chambre et aux Roches, et on nivelait au moyen d'un exhaussement considérable le sol du quai Sainte-Marie. Les plaintes et la résistance des habitants deviennent telles, que le 17 août les travaux sont suspendus sur une ordonnance du bureau des finances, sorte de corps municipal chargé de l'administration de la cité. A cette nouvelle, le duc de Belle-Isle lui-même accourt. Il arrive à Metz le 22 août, et le lendemain les ouvriers reprennent par ses ordres leur tâche un instant interrompue.

A la fin de 1755 le sol se trouve à peu près déblayé; deux cam-

pagnes de travaux précipités avaient produit ce résultat. En 1754 on avait attaqué et accompli les démolitions qui ouvraient la place et les communications nouvelles; en 1755 on avait procédé aux nivellements. Qu'allait-on faire maintenant? Détruire est facile quand on a tout pouvoir; mais pour remplacer ce qu'on a détruit, il faut autre chose que de l'autorité, il faut de l'invention et le plus souvent aussi de prudents calculs.

Les plans n'avaient pas manqué, nous l'avons vu; ils comprenaient la construction d'édifices nouveaux à substituer aux anciens, et avaient dans ces conditions une étendue nécessaire qui aurait exigé qu'on en fît, avant de rien attaquer, une étude sérieuse, un peu longue peut-être à cause des nombreux points de vue auxquels il fallait la prendre; mais on voulait surtout commencer, et le commencement consistant à détruire, on avait détruit avec ardeur; après quoi on n'avait plus su que faire. On tâtonna quelque peu et finalement on laissa les choses en suspens. Le maréchal de Belle-Isle, pendant une administration qui dura encore cinq ou six années (jusqu'en 1761), n'édifia à peu près rien et ne réussit même pas à terminer la liquidation des indemnités dues pour les démolitions de 1754 et 1755 (1). Ce n'est pas, on doit le penser, qu'il n'ait cru en commençant mener l'affaire jusqu'au bout. Il avait nécessairement un projet en tête, sinon un plan complétement étudié; mais il mit évidemment peu de suite dans sa manière de procéder. « M. le maré-» chal de Belle-Isle avait sans doute de bonnes vues, » écrivait quelques mois après sa mort le marquis d'Armentières au maréchal

---

(1) Les archives de l'hôtel de ville ne contiennent presque rien sur la question pendant cette période (1755-1761). Un plan de 1758 prouve que les lieux étaient encore à cette date à peu près dans l'état où les avaient laissés les démolitions et les déblais de 1754-1755. Des talus escarpés et irréguliers s'y montrent dans le bas de la rue du Four-du-Cloître et sur toute la ligne occupée plus tard par la façade de la princerie et de l'hôtel de ville, ainsi que sur les revers d'une tranchée profonde ouverte entre la cathédrale et les anciens édifices de l'évêché, dans le sol déchiré des cours de cette antique résidence. Il semble résulter en outre de quelques documents, peu explicites au reste, qu'à cette époque (1758) on revint à l'idée de dessiner dans l'axe de la cathédrale une grande place, comme l'avait proposé Jean Antoine en 1752; mais on ne paraît d'ailleurs avoir rien fait alors pour réaliser ce projet, qui plus tard devait être repris encore une troisième fois sans plus de succès.

d'Estrées son successeur, « mais cet homme qui n'a pas planté un » arbre à Bizy qu'après s'être formé un grand plan, n'en a pas usé de » même à Metz où il n'a fait les choses que par pièces et par mor- » ceaux et sans aucun goût, et fait et défait les mêmes trois ou quatre » fois. » Cependant après lui, le maréchal d'Estrées recommandait que sans rien entreprendre de nouveau on s'appliquât à terminer ce qu'il avait commencé, ordonnant surtout de régulariser au plus tôt les dépenses de sa gestion qui étaient restées en souffrance, et de payer aux habitants de la ville les indemnités qui depuis plusieurs années leur étaient encore dues.

Des divers arrangements partiels que le maréchal de Belle-Isle avait pu faire exécuter, il ne reste plus autre chose aujourd'hui que la terrasse substituée par ses ordres au grand escalier qui occupait auparavant toute la largeur de la place St-Étienne pour descendre à celle de Chambre. Encore cette terrasse fut-elle modifiée depuis lors par l'établissement de la seconde rampe de degrés qui l'accompagne, et par la décoration ultérieure du mur qui la soutient et la construction de la fontaine qui y est adossée; mais là ne se bornaient certainement pas les projets du maréchal de Belle-Isle. Nous ne connaissons pas complétement les plans qu'il avait adoptés. Nous avons signalé ceux que lui avaient présentés en 1752 Cugnot et Jean Antoine, et ceux dont il avait décidé l'exécution en 1753. Une indication, peu formelle il est vrai, donne lieu de croire qu'il était revenu, en 1758, à l'idée de la grande place proposée en 1752, dans l'axe de la cathédrale, par Antoine. Les plans de ce dernier, approuvés d'abord, à ce qu'il dit lui-même, par le maréchal, avaient dû être ensuite abandonnés quand celui-ci résolut, en 1753, d'agrandir simplement l'ancienne place d'Armes; mais l'insuffisance des résultats obtenus par ce moyen avait pu ramener ultérieurment le duc de Belle-Isle aux idées qu'il avait accueillies une première fois en 1752. Au reste, les vagues renseignements que nous avons sur cet objet concerneraient tout au plus le tracé même de la place, en laissant tout à fait de côté la question du palais épiscopal et celles du parlement et de l'hôtel de ville. Il est difficile cependant d'admettre que le maréchal n'ait pas eu toujours l'intention de comprendre dans ses plans les grandes œuvres de reconstruction qui se liaient si naturellement à l'ouverture de la place et des rues nouvelles, quoique, pour ce qui concerne par exemple le parlement, nous sachions qu'il nourrissait la pensée d'en transporter

le siége à Nancy, afin de faire de Metz une ville exclusivement militaire. En tout cas, le témoignage du marquis d'Armentières, d'accord avec les faits, montre que les vues du duc de Belle-Isle ne furent jamais bien arrêtées ; et il est permis d'ailleurs de croire que ses projets n'avaient pas été étudiés avec beaucoup de soin, à en juger par l'état d'incertitude et d'abandon où il laissa se traîner l'entreprise pendant les six dernières années de son administration.

Si nous ne connaissons qu'imparfaitement les plans du duc de Belle-Isle, nous connaissons au moins l'homme qui les lui fournissait, celui à qui il s'en remettait de leur exécution en 1754, et ce que nous en savons n'est pas fait pour nous donner l'idée que beaucoup de prudence ait présidé à leur conception, ni qu'une très-grande maturité ait accompagné leur étude. Cet homme se nommait Jean Gautier (1). Baltus nous dit dans ses annales qu'il était alors chargé en chef de la conduite de toutes les démolitions et des nouveaux ouvrages qui se faisaient à Metz au compte du roi, c'est-à-dire sur les ordres du maréchal et aux frais de la province. Gautier était Lorrain, à ce qu'il semble. Il prenait le titre d'ingénieur du roi de Pologne et avait été désigné en 1754, par M. de Caumartin intendant de Metz, pour diriger les estimations qui précédèrent les démolitions.

Dans le testament politique du maréchal de Belle-Isle, ouvrage publié par Chevrier sur des notes et documents provenant, à ce qu'on croit, du duc lui-même, on trouve accidentellement quelques indi-

---

(1) Les biographes lorrains ne disent rien de ce personnage. Je dois à l'obligeance de M. Lepage, archiviste de la Meurthe, les indications suivantes qui, malgré les variations dans l'orthographe du nom, paraissent se rapporter soit à lui, soit à quelqu'autre membre de sa famille. — 1734, paiement fait à Gauthier, architecte, pour travaux exécutés à la saline de Rozières. — 1735 1736, Jean Gautier, secrétaire du bureau des ponts et chaussées de Lorraine. — 1736, nomination par le duc François III dudit Jean Gautier aux fonctions de l'un de ses ingénieurs, préposé à la construction et à l'entretien des chemins ponts et chaussées de ses états. — 1738, nomination par le roi de Pologne du sieur Jean Gauthier fils aux fonctions d'architecte inspecteur des bâtiments et magasins des salines de ses états. — 1742, rapport sur la situation de la seconde église primatiale de Nancy par Jean Gautier. — 1750, Jean Gautier architecte publie à Nancy des projets chimériques mentionnés par Durival dans ses annales du règne de Stanislas.

cations concernant Jean Gautier. « C'était, y dit le maréchal, un archi-
» tecte que j'ai protégé longtemps fort mal à propos, puisque le
» parlement de Nancy l'a condamné à être pendu. » Il ajoute ensuite :
« Cet homme s'était présenté lui-même avec beaucoup de projets
» et une sorte d'esprit qui me plurent. Le désir que j'ai toujours
» eu d'embellir Metz me détermina à lui communiquer mes idées ;
» il les saisit, les fortifia et me donna des plans que je crus bons
» parce que tous les architectes de la province en dirent du mal. »
Ce curieux passage, s'il émanait d'une source parfaitement authentique, ne serait pas moins instructif sur le compte du protecteur que sur celui du protégé; il révélerait chez le premier un fond d'aveugle entêtement, chez le second un esprit d'empressement aventureux, qui pourraient éclairer utilement le tableau des faits accomplis à Metz à cette époque. Laissant de côté pour le moment ce qui regarde ici le duc de Belle-Isle, je m'arrête seulement à ce qui concerne Jean Gautier, parce que j'en trouve ailleurs la justification dans des témoignages significatifs qui confirment cette première impression, et dessinent complétement la physionomie du personnage.

Gautier était un intrigant qui s'était emparé de l'esprit du maréchal de Belle-Isle, et il n'était pas à son coup d'essai quand il était venu se présenter à lui. Durival en ses annales raconte de cet homme un trait qui met en pleine lumière son caractère hasardeux. Il avait, dit-il, donné pour étrennes en 1750 au public de Nancy un écrit singulier sur les abus de la concurrence industrielle et commerciale, avec l'exposition de combinaisons chimériques au moyen desquelles un entrepreneur unique se substituant aux artisans et fournisseurs divers à qui on est ordinairement obligé d'avoir recours, ouvrirait d'immenses magasins où se trouveraient toutes choses, et tiendrait prêts des ouvriers de tout genre pour les employer sur-le-champ. De sorte que les prix baissant, à ce qu'il assurait, par l'absence de concurrence, et tous moyens étant offerts à chacun de réaliser ses fantaisies, un particulier aurait, suivant lui, l'agrément de bâtir à très-bon marché et avec la même facilité qu'on a, disait-il, de se donner une épée, une tabatière, des ajustements et des bijoux. Ces prodigieuses utopies ne restèrent pas, à ce qu'il paraît, à l'état de théorie; elles séduisirent, nous dit Durival qui vivait alors, bien des gens, émurent tous les artisans et causèrent beaucoup de trouble avant qu'on fût complétement désabusé sur leur compte. « Le nom de Gautier, ajoute-t-il, devint trop fameux,

» et ses vastes projets renversèrent les meilleures maisons de com-
» merce de la ville de Nancy et beaucoup d'autres. »

On ne comprendrait pas qu'on eût pu se laisser éblouir par Gautier s'il n'eût jamais offert que des plans aussi extravagants; mais sa féconde imagination était capable d'en concevoir qui eussent l'apparence de projets raisonnables et le vernis de l'utilité publique avec le prestige d'une généreuse hardiesse. Il avait proposé, par exemple, d'amener de cinq à six lieues à Rozières-aux-Salines, au moyen d'une double file de corps et d'une pompe à feu, les eaux salées du puits de Lezey, village situé près de Marsal dans l'évêché de Metz. Une autre fois il réussit à faire agréer par le maréchal de Belle-Isle et par le ministère une immense conception ayant pour objet de substituer la consommation de la houille à celle du bois dans les salines de la Lorraine et des Trois-Évêchés; au moyen de quoi on aurait, suivant lui, fait baisser de moitié le prix du bois dans ces provinces et en même temps à Paris en l'y faisant arriver par un canal qui eût réuni la Moselle à la Marne, et celle-ci à la Seine. « Ce projet,
» dit M. de Belle-Isle, était bien digne d'attacher toute personne
» amie du bien public. Je le communiquai à M. de Machault qui le
» reçut avec transport et qui me promit des fonds pour son exécution. »

Le maréchal accueillit un peu plus tard avec non moins de faveur une autre idée conçue par l'audacieux aventurier, qui cette fois paraît avoir tout simplement tendu un piége à sa crédulité. Gautier lui annonce un jour qu'il a trouvé le secret de dessaler l'eau de la mer.
« L'importance de cette découverte, dit le maréchal, augmenta
» la confiance que j'avais dans cet homme. J'en dis deux mots au
» ministre. Gautier lui parut un artiste essentiel que nous résolûmes
» d'employer utilement. Prévenu de nos desseins, il demanda de l'ar-
» gent pour se rendre au port de Rochefort et y faire, sous les yeux
» de M. Le Normand, l'expérience de son secret. M. de Machault, qui
» ne donnait jamais à la première réquisition, remit cet homme à la
» huitaine. » Le projet se trouvait déjoué par la prudence du ministre. Après avoir vainement attendu l'argent sur lequel il comptait, Gautier change ses batteries; il feint que les Anglais et les Hollandais, informés de sa précieuse découverte, ont voulu s'en emparer, et que, dans l'impossibilité de l'obtenir de lui, ils ont résolu de le faire périr plutôt que de le laisser livrer un pareil secret à la France. Il vient raconter à son protecteur qu'il a été arrêté par des gens qui lui ont fait des menaces affreuses; sa vie est en danger, il de-

mande au moins à être mis en sûreté et obtient d'être reçu à la Bastille, avec liberté d'y être visité par ses amis. Mais le lieutenant de police, qui avait été mêlé à tout cela, réussit à éveiller quelque défiance dans l'esprit du maréchal qui se décide à faire observer Gautier de plus près. « Je venais, dit-il, de prendre à mon service » le chevalier de Mouhy, qui mourait de faim en faisant de mauvais » romans. Ce pauvre diable ne cherchait qu'à m'être utile de toutes » façons; répandu dans Paris et faisant aisément parler les indis- » crets, il m'instruisait assidûment de toutes les nouvelles courantes » et des bruits du jour. J'envoyai Mouhy à la Bastille sans aucune » recommandation. Ce garçon savait son métier et le faisait avec » tant d'intelligence que le lendemain il m'écrivit à Versailles que » mon protégé était un fourbe qui n'était à la Bastille que pour ses » intérêts personnels. Le fait était vrai, et Mouhy, qui l'avait trouvé » environné de ses créanciers, m'apprit que Gautier n'avait abusé » de ma bonne foi et de mon crédit que pour intimider ceux à qui il » devait et avec lesquels il composa à très bon compte, parce » qu'ayant persuadé à ces gens-là qu'il était enfermé pour un » crime, ils crurent tous qu'il n'en sortirait jamais, et lui firent le » meilleur parti possible. »

Jean Gautier était plus qu'un intrigant, c'était un fripon, et on comprend que pour quelque méfait nouveau, il ait pu se voir un peu plus tard condamné par le parlement de Nancy a être pendu, comme nous l'apprend le passage, cité plus haut, du testament du maréchal de Belle-Isle. Quant à ce dernier on ne sait comment qualifier l'incroyable facilité avec laquelle il s'était abandonné à un pareil homme. « Mais, » dit le président Hénault dans ses notes sur le testament politique du maréchal, « Tel était le caractère de » M. de Belle-Isle. Quand il était coiffé de quelqu'un et surtout » d'un aventurier, rien ne pouvait l'arracher à sa prévention. » Le président ajoute, sans s'expliquer davantage, que peu de temps avant sa mort le maréchal eut lieu de se repentir de la confiance aveugle qu'il avait accordée à Gautier.

C'est néanmoins avec une entière bonne foi, on doit le croire, que le maréchal avait livré les travaux de Metz à l'étrange personnage dont nous venons de parler. On comprend qu'il n'avait à attendre de sa part ni des objections en présence des difficultés, ni des hésitations devant les résistances. L'un avait le pouvoir de tout ordonner, l'autre la hardiesse de tout entreprendre; et pourtant ils devaient échouer

dans l'accomplissement de l'œuvre pour laquelle ils étaient associés. Après l'avoir attaquée avec une fougue et une énergie que stimulaient probablement surtout les premiers obstacles, ils s'arrêtèrent vaincus par la force des choses quand ils n'eurent plus devant eux que les difficultés naturelles d'une entreprise compliquée qui eût demandé, avec du talent, de profonds et prudents calculs avant l'action, et une patiente persévérance pendant l'exécution.

C'est ainsi qu'après la mort du duc de Belle-Isle (1761), le marquis d'Armentières put dire au maréchal d'Estrées, à qui venait d'échoir le gouvernement de la province, que son prédécesseur laissant inachevés les grands travaux qu'il avait entrepris dans la ville de Metz, n'avait su y faire que des choses de pièces et de morceaux. C'est encore ainsi qu'arrivant à la même époque dans notre ville, où l'envoyait le duc de Choiseul pour les constructions projetées de l'abbaye royale de Saint-Louis, Blondel put écrire, ne sachant pas toute la vérité, ou bien voulant en adoucir l'expression : « Un homme de » mérite, mais sans doute trop ardent et peut-être mauvais calcula- » teur, à qui M. de Belle-Isle avait donné sa confiance, entama les » opérations avant de faire un plan général, en sorte que plus » occupé d'aller vite que de bien faire, on acquit des terrains, » plusieurs maisons furent abattues, on perça de nouvelles rues, l'au- » torité s'en mêla plus que la prudence, on obtint des fonds de la » bienfaisance de Sa Majesté, et les travaux se continuèrent jusqu'à » la mort du maréchal, qui, avec les vues les plus droites et la meil- » leure intention, laissa des ouvrages mal commencés et des entrepre- » neurs à payer. C'est dans cet état que M. le maréchal d'Estrées » trouva les choses. »

La nouvelle place d'Armes et les deux rues descendant au pont Saint-Georges et à la place de Chambre étaient ouvertes depuis 1755; un projet pour une autre place plus vaste dans l'axe de la cathédrale avait été repris, ce semble, en 1758, mais sans que cela eût abouti à aucun résultat; un plan général d'alignement avait été, dit-on, adopté pour les rues voisines au mois de mars 1759 ; enfin on avait fait quelques travaux à la place Saint-Étienne dont la terrasse, avec un des escaliers qui l'accompagnent, était exécutée.

LÉGENDE DES PLANS.

A *Cathédrale.*
B *Évêché.*
C *Parlement.*
D *Hôtel de ville.*
E *Corps-de-garde.*
F *Abbaye Saint-Louis.*
G — *Saint-Pierre.*
H — *Sainte-Marie.*
I *Eglise Saint-Victor.*
J — *Saint-Gorgon.*
K — *Saint-Pierre-aux-Images.*
L — *St-Paul et chap^{le} des Foës.*
M — *Saint-Pierre-le-Vieux.*
N *Chapelle des Lorrains.*
O *Cloître.*
P *Logis des chantres.*
Q *Princerie.*
R *Greniers du chapitre.*
S *Moulins de la ville.*
T *Maisons de la ville.*
U *Maisons privées.*
a *Place d'Armes.*
b — *Saint-Étienne.*
c — *de Chambre.*
d — *Saint-Jacques.*
e *Place de l'Évêché.*
f *Passage public.*
g *Rue des Clercs.*
h — *Nexirue.*
i — *aux Ours.*
k — *Derrière-le-Palais.*
l — *Pierre-Hardie.*
m — *du Faisan.*
n — *aux Grus* ou *aux Sons.*
o — *de la Vieille-Tape.*
p — *Fournirue.*
q — *de la Princerie.*
r — *du Four-du-Cloître.*
s — *du Haut-Poirier allant à Chèvremont.*
t — *du Vivier.*
u — *des Roches.*
v — *du Pont-des-Roches.*
x — *de l'Évêque* (aujourd. d'Estrées.)
y — *d'Estrées* (aujourd'hui de la Cathédrale.)
z — *des Jardins.*
aa *Quai Saint-Pierre.*
bb — *des Roches.*
cc *Pont des Écluses.*

AUG. PROST.

(*La fin à la prochaine livraison*).



h. i. xx. l. g. m. n. y. d. e. B. o. s. x. p. j. b. xx. c. q. R. bb. Q. A. a. a. r. s. t. cc. E. F. aa.

LES RUES DE METZ

ETYMOLOGIE DES NOMS ET NOTES HISTORIQUES.

Place de Coislin.

(Suite).

Au commencement du dix-huitième siècle, la ville de Metz se trouvait encore dépourvue de caserne: aussi le logement des gens de guerre était, pour les habitants, une source continue de maux insupportables. Un homme bienfaisant et zélé, l'évêque Henry-Charles du Cambout, duc de Coislin, résolut de délivrer les bourgeois de cette charge. Le digne prélat ayant obtenu des magistrats de la cité la vieille *place du Champ-à-Seille*, y fit commencer, à ses dépens, sur les dessins d'Oger, la construction des casernes pour l'infanterie, qui portent son nom.

La première pierre du quartier Coislin, *bâti pour le soulagement des peuples, la tranquillité des familles et la gloire de la religion,* fut posée le 29 novembre 1726. Une inscription consacra cet événement important [1]. La moitié des casernes coûta cent deux mille deux cent quarante livres à M. de Coislin, qui en remit les clefs à la ville le 25 février 1728. La joie de la population entière éclata en de vifs transports. Le maître-échevin, Claude-Philippe d'Auburtin, remercia l'évêque de sa munificence, et rappela dans un discours bien senti les nombreux établissements que le vénérable prélat avait fondés, et tout ce que son

[1] Consultez pour les détails, la notice publiée dans l'*Austrasie*. Année 1855, p. 59 et suiv.

esprit de charité lui avait inspiré dans l'intérêt de la ville de Metz et de son diocèse [1].

La seconde partie de l'édifice fut achevée trois années plus tard, également aux frais de M. de Coislin [2]. Messieurs de l'hôtel de ville, pour perpétuer le souvenir d'un si grand bienfait, rendirent une ordonnance portant que la reconnaissance publique imposait de donner le nom de place de Coislin au terrain renfermé entre les deux pavillons, et les noms [3] de baptême et de famille du prélat aux quatre rues qui l'environnent (8 juin 1731).

L'heureuse révolution provoquée dans le régime intérieur de notre ville par M. de Coislin, fut poursuivie avec un égal dévouement par le gouverneur, M. de Belleisle. D'autres casernes furent rapidement élevées et consolidèrent l'œuvre du généreux évêque. C'est de ce moment que date le bon accord des bourgeois de Metz avec les troupes de la garnison, résultat si important pour une ville forte, dès lors essentiellement militaire.

Les casernes de Coislin se composent de quatre corps de bâtiments disposés en carré long, fermé aux quatre angles [4]

---

[1] Contentons-nous de citer ici un autre acte sublime de générosité du vertueux prélat.

Lors de la cruelle famine qui suivit l'hiver désastreux de 1709, M. de Coislin acheta la plaine de Frescaty, voisine de Metz, et, pour donner du travail et du pain aux pauvres, il y avait fait tracer de vastes jardins et construire un magnifique château, qui devint la maison de plaisance de ses successeurs.

Pendant trente-quatre années (1698—1931), l'évêque de Coislin employa constamment les revenus de son évêché et son riche patrimoine à l'exécution de projets d'une grande utilité.

[2] Le régiment de Navarre (a) occupa la caserne de Coislin. Il avait fait poser à la principale entrée une inscription indiquant que, le premier, il avait habité cet édifice, œuvre de piété et de concorde d'un illustre évêque.

[3] « Lesquels noms, dit l'ordonnance, seront gravés en Lettres d'Or sur des marbres inscrustez dans chacune des Faces desdites Rues. »

[4] Une fontaine, où viennent puiser les habitants du voisinage, existe à l'un des angles du quartier.

(a) Autrefois une partie des régiments d'infanterie portait le nom des provinces du royaume. Le régiment de Navarre, créé en 1558, et connu dans la suite sous le nom de *Vieilles-Bandes*, reçut le numéro 5 lorsque les corps ne furent plus désignés que par le numéro du rang qu'ils occupaient entre eux (1er janvier 1791).

par de grandes grilles en fer, dont les couronnements portaient, avant 1793, les armes du bienfaiteur qui les avait fait élever. Le blason de la ville et la simple mais noble légende *Grata civitas*, que la municipalité avait accolée à ces armoiries, conformément à une délibération des Trois-Ordres, du 29 mars 1731, ne furent pas davantage respectés.

On aimerait à voir restituer ces marques apparentes de la reconnaissance publique. Et certes il serait non moins désirable que, de concert entre les autorités, il fût placé au fronton des casernes de Coislin, une inscription destinée à rappeler les dates historiques du monument et la pensée du généreux donateur.

Les façades des maisons qui bordent les quatre rues de Saint-Charles, de Saint-Henry, du Cambout et de Coislin, formaient à peu près l'étendue de l'ancienne place du Champ-à-Seille. Cette étendue, sans aucun doute, était très-vaste; mais on ne peut admettre raisonnablement, quoi qu'en disent certains chroniqueurs, qu'elle ait pu contenir dix mille personnes.

Le *Champassaille*, ainsi que l'orthographient communément les vieux annalistes, était le lieu de réunion des bourgeois armés [1] et des soldoyeurs de la cité, des joûtes, des tournois, des cavalcades et des réjouissances de toute sorte si multipliées à Metz, alors qu'elle était ville libre. C'était une place presque environnée de toutes parts d'arcades différentes tant pour la forme que pour la hauteur; les maisons étaient à créneaux et percées de petites fenêtres généralement serrées les unes contre les autres. Ces arcades ont été successivement démolies à mesure que les pro-

---

[1] « Le 21 septembre 1515, les bannerets (officiers) de chacune pairoiche vinrent par l'ordonnance de justice huchier aux huis d'une chacune maixon de leur pairoiche, que chacun fut en armes, prest et empoint et qu'il se trowist on Champ à Saille, » à cause des nouvelles qu'on avait eues du dehors, que plusieurs troupes ennemies s'avançaient pour piller les villages aux environs de Metz.

priétaires ont reconstruit ces maisons; il en restait à peine quelques-uns sur la rue de Coislin en 1753.

C'est au milieu de cette ancienne place que Charles IV, roi des Romains, venu à Metz avec l'impératrice et une suite des plus nombreuses et des plus brillantes, publia, le jour de Noël 1356, les sept chapitres additionnels à la Bulle d'Or. Avant que ce célèbre diplôme, dans lequel le fier monarque édictait la loi fondamentale de l'empire, eût été reçu, Charles IV avait tenu cour plénière au même lieu, et avait commencé par faire exécuter le chapitre de la Bulle d'Or, concernant le service dû par les électeurs au souverain quand il mange en public. On avait dressé une table pour l'empereur seul, qui y mangea, revêtu de ses ornements impériaux, et fut servi par les sept électeurs, chacun remplissant son office et portant les mets à cheval.

« On assure, mentionnent les historiens bénédictins [1], que l'empereur changea jusqu'à trois fois de couronne pendant ce repas. Il prit d'abord une couronne de fer, puis une d'argent, enfin une d'or, semblable à celle que l'on conservait à Rome. » L'impératrice fut servie à une table séparée avec le cardinal de Périgord et le duc de Normandie; les autres princes et seigneurs mangèrent à différentes tables, selon leur rang et leur condition. Après le dîner, Charles IV fit des présents magnifiques. Il remit ensuite à chaque électeur un exemplaire de la *Bulle d'Or,* et en destina trois pour être déposés, le premier dans les archives du roi de Bohême, à cause de sa dignité de premier électeur; le second dans le trésor des chartes du comte palatin du Rhin, et le troisième à Francfort-sur-le-Mein, où se faisait l'élection de l'empereur [2].

---

[1] *Histoire générale de Metz*, t. II, p. 583.

[2] Pendant le séjour de Charles IV à Metz, il fit battre « monnoye d'or et d'argent, c'est assavoir : florins d'or, comme petits florins où il y avoit d'ung costel ung empereur et de l'aultre costel ung aigle, et valloient neuf gros et demey, monnoye de Mets. Et la monnoye d'argent estoit à la façon d'ung gros

Le Champ-à-Seille fut souvent témoin de combats singuliers engagés par les champions pour de futiles prétextes ou pour faire preuve de leur valeur. Cette coutume se maintint jusqu'à la fin du quinzième siècle, ainsi qu'on peut en juger par l'exemple rapporté, sous la date 1482, dans le journal de Jean Aubrion[1]. En pareille circonstance, les maîtres et six des charpentiers avaient ordre de clore l'espace réservé comme champ de bataille, et de ficher solidement en terre de gros bois auxquels on attachait de fortes cordes. Vers le milieu, il y avait une entrée d'environ huit pieds de large, que devaient seuls franchir les deux combattants, leurs chefs, le maître-échevin de Metz et trois personnes désignées. Une troupe de compagnons en armes, pris dans les différentes paroisses, et des soldoyeurs se tenaient ordinairement au dehors du lieu parqué. A l'arrivée des champions, le maître-sergent des treize proclamait à son de trompe la défense faite à toute personne autres que celles indiquées ci-dessus, de pénétrer dans la lice, sous peine d'avoir à payer à la justice une somme de cent livres tournois. Tout le temps que durait le combat, les portes de la ville demeuraient fermées.

Hâtons-nous de dire à la louange des magistrats messins que ce genre de duel n'avait pas toujours l'issue déplorable qu'on pouvait redouter. Car la plupart du temps le maître-échevin et ses assesseurs s'interposaient auprès des chefs des champions et obtenaient la cessation de la lutte avant qu'il y eût un trop grand mal. Les combattants se donnaient aussitôt la main et étaient soignés et hébergés convenablement.

---

tournois, où il y avoit d'une part la moitié d'ung empereur armé, tenant son espée en sa main, et d'aultre part ung aigle et son nom escript à l'entour; et valloit ledit groz d'argent douze deniers une maille. Et fist huchier ladicte monnoye par ung sien chevalier, devant le palais de Mets. Et gesta ledit chevalier une poignée de celle monnoye, après ledit huchement fait. » (Voir *Chroniques de Metz*. Edit. Huguenin).

[1] Édit. Larchey. P. 135.

Le pilori se trouvait au Champ-à-Seille. Le 19 septembre 1510, un étranger nommé Bernard, convaincu du crime de fausse monnaie, « fut amené à Champs-paissaille à X heures du matin, et fut au pilorey jusques à deux heures aprez midi [1]. » On avait cousu aux vêtements du coupable des échantillons des monnaies de sa fabrique.

En tout temps le guet de nuit, à pied et à cheval, se tenait sur la place du Champ-à-Seille.

Dans les premières années du seizième siècle, les gens qui composaient ce guet étaient si mal fournis, que les magistrats durent ordonner une réforme complète (1515). Les précautions et l'énergie mises en avant par les délégués d'entre eux pour réussir dans leur tâche valent la peine d'être consignées :

« Pour dessentir l'opinion des bourgeois de la cité et pour leur dire et annoncer la manière comment ils vouloient entendre cellui guet d'une aultre sorte, dit Philippe de Vigneulles, messeigneurs du conseil donnèrent la commission à Nicole Rousse, à Thiébault le Gournaix et à Philippe de Raigecourt, lesquels deux jours après la st. Jehan l'an dessus dit, mandèrent à deux heures après midi en la chambre des comptes on paillais, tous bourgeois ou la pluspart, qui faisoient pourte ou ayde. Et alors les trois seigneurs dessus dits estoient en la chambre des treze et firent appeller la mitte de yceulx bourgeois par nom et par surnom, l'ung aprez l'aultre, à venir en la chambre des treze. Et quand tout fut entré, alors seigneur Nicolle Rousse fist une hairangue bien et honnestement et lui sceut moult bien à le dire et furent ses parolles couchiées sur biaulcopt de choses touchant la gairde de la cité et comment messeigneurs du paissé, dont Dieu en aye les ames, avoient sy bien gouverné le bien public, qu'ils y avoient acquéri grant lowange, et comment messeigneurs, qui estoient à présent se traveilloient nuit à jour pour en faire leur acquit. Et plusieurs aultres choses dit et prepousoit, que je laisse. Puis tout souldain concleut et retournoit tout son prepos sus le fait du guet de nuit et remonstroit à Messieurs les bourgeois, que c'estoit une chose digne de grant recommendation et digne de lowange, que bon guet fut fait, et dit, que après le miracle de Dieu, ce avoit esté ce qui desjay aultre fois avoit salvé la cité d'estre prinse et destruite

---

[1] *Mémoires de Philippe de Vigneulles*. Edit. Michelant, p. 186.

comme il avint du temps, que le duc Nicollays de Lorraine [1] voult entrer furtivement en ycelle; par quoy, tout conclus, messeigneurs du conseil avoient heu le regairt de faire y cellui guet d'ugne aultre sorte et tousjour de mieulx en mieulx; c'est assavoir, que la cité prenroit xlviij hommes, gens de façon et de bonne taille; lesquels gaigneroient bon gaige de la cité, et de ceulx xlviij hommes toutes les nuicts en yauroit xvj pour faire le guet, lesquels ne seroient point endormis, ains seroient bien embaitonnés, airmés et empoints et leur sougneroit la cité des armures et baitons: et d'yceulx xvj en yroient les viij parmi la ville et par les lieux détournés jusques à minuit et après minuit les autres huit en feroient autant. Et ainsy ces xlviij yroient au guet tousjour de trois nuit à aultre et qu'il n'y auroit point de faulte sus leur périls. Et après ce dit, la conclusion dudit seigneur Nicolle Rousse fut telle, que pour paier celle somme, messeigneurs de justice et du conseil avoient esleu environ la mitte de ceulx qui solloient faire le guet à chevaulx et les nommoit l'ung après l'autre par leurs noms et leur dit et desclairoit, que l'intention que messeigneurs estoit qu'ils paieroient chacun ung florin de Mets de xxv sols pour an. Et les aultres, dit-il, qui sont là dehors et qui ne font que le guet à piedz avec aulcuns aultres, qui font ayde, yceulx paieront chacun xv sols pour an; et ainsy, dit-il, parmi celle somme se trovvenront nous gens paiés. Et alors après ce dit, il fit fin à son sermon et demandoit aux auditeurs, se lui et ses compaignons se retireroient hors, afin que les dits bourgeois eussent conseil ensemble et qu'ils en donnaissent leur response. .

« Toutes fois il fut respondu d'aulcuns, que le dit seigneur Nicolle Rousse voulsit lire les noms après l'autre et qu'il demandoit l'opinion à chacun particulièrement alors qn'il liroit son nom. Et ainsy en fut fait et y eust illec quelque peu de murmure, mais toutesfois la pluspart se tint à ce que messeigneurs du conseil en avoient déterminé, et à fait, que, ung chacun avoit parlé, on le faisoit saillir dehors jusques la fin. Et quant ceste première chambrée eust dit, on fist entrer les autres du guet de piedz en les appelant tous l'ung après l'aultre, comme on avoit fait à premier et leur fist le dit seigneur Nicolle Rousse une toute pareille hairangue, qu'il avoit fait à premier et tellement qu'il eust aisseis bonne response, et fut dit de la plus part qu'ils ne feroient pas pire, que les premiers. Et ainsy retournoit chacun en son lieu et n'en fut plus ne dit ne fait pour celle fois. »

A quelque temps de là, cette ordonnance concernant le

---

[1] Voir *rue Serpenoise*.

guet de nuit du Champ-à-Seille, commença à être rigoureusement suivie [1].

Aux souvenirs historiques que nous avons rattachés à l'emplacement occupé de nos jours par les casernes dites épiscopales au dernier siècle, ajoutons enfin que le jour des *plaids-annaux* le maître-échevin se rendait *au haut Palais* et en la *loge du Champ-à-Seille,* en la compagnie de ses échevins, pour y faire proclamer les droits de l'empereur.

La place du Champ-à-Seille, ancien forum de la république messine, depuis un certain temps déjà était convertie en champ de foire à l'époque où M. de Coislin en obtint la concession de la ville pour y faire construire le bel édifice militaire qui rappellera à la postérité la plus reculée, l'un des plus grands bienfaits de l'illustre évêque de Metz.

F.-M. Chabert.

[1] Il était recommandé aux gens du guet de veiller à ce qu'aucun habitant ne parcourût les rues sans lumière, après la retraite sonnée; de les conduire chez eux s'ils ne faisaient point de bruit, et de les mener à l'hôtel de ville s'ils avaient des bâtons de défense; d'accompagner gracieusement à leur logis les étrangers qu'ils rencontraient, etc...

L'Administrateur-Gérant,
A. Rousseau.

Metz. — Imprimerie de Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

J.-F. BLONDEL ET SON ŒUVRE.

I. Ses ouvrages, son école, son influence sur l'art de son temps. — II. Sa doctrine. — III. Champ ouvert à Metz à ses travaux. — IV. Ses travaux de Metz. — V. Ses dernières œuvres, sa mort.

(*Suite et fin.*)

IV.

Le maréchal de Belle-Isle était mort le 26 janvier 1761. Le maréchal d'Estrées avait été, le 30 du même mois, nommé à sa place gouverneur et lieutenant-général ès villes pays et évêchés de Metz et Verdun, par lettres de provision enregistrées au parlement le 2 avril suivant. Il ne paraît pas avoir beaucoup plus résidé dans son gouvernement que ne l'avait fait son prédécesseur, et c'est de Paris qu'il suit les affaires de la ville, par correspondance avec le marquis d'Armentières qui y commandait en son absence. Nous avons dans nos archives municipales quelques-unes des lettres que ce dernier lui écrivait à cette époque (1761).

C'est au marquis d'Armentières que le duc de Choiseul avait adressé Blondel en l'envoyant à Metz. Il ne s'agissait d'abord pour celui-ci que des plans relatifs à l'abbaye de Saint-Louis, mais en présence du champ immense laissé ouvert à l'œuvre de reconstruction par le duc de Belle-Isle, l'imagination de l'artiste s'était enflammée, et il avait entrevu une magnifique et rare occasion de tracer les grandes lignes d'un vaste plan d'ensemble. Il avait dès lors associé au travail spécial qui l'amenait à Metz, des études générales sur ce qu'on pourrait y faire dans un cadre plus étendu, et avait communiqué sa pensée au marquis d'Armentières, qui en avait été charmé et qui avouait dans une de ses lettres au maréchal d'Estrées (22 septembre 1761) que, prévenu d'abord contre Blondel, parce qu'il aurait désiré que Soufflot qu'il aimait fût chargé des bâtiments de Metz, il avait cependant fini par admirer sans réserve ses idées et ses plans, « dans lesquels on

» trouve, disait-il, le crayon d'un grand homme conduit par une tête
» sage. »

Le marquis d'Armentières adoptant pleinement les vues de Blondel, l'avait encouragé à étudier le projet de l'évêché et à faire pour sa reconstruction des plans qu'on pût soumettre au prélat; quoique celui-ci ne l'y eût nullement autorisé, et qu'il se proposât même d'envoyer pour cet objet un architecte à Metz, ce que n'ignorait pas M. d'Armentières à qui le maréchal l'avait écrit vers le même temps (12 sept. 1761). Les antiques manoirs de la résidence épiscopale étaient en effet dans un déplorable état de vétusté, et par les arrangements intervenus entre la famille de M. de Coislin et son successeur, probablement en conséquence de quelqu'obligation résultant des actes de libéralité si connus du célèbre évêque, M. de Saint-Simon s'était engagé à réparer tous les bâtiments dépendant de l'évêché, notamment à reconstruire entièrement le palais épiscopal de Metz. M. de Saint-Simon étant mort au commencement de 1760 (29 février), cette obligation incombait naturellement à M. de Montmorency qui l'avait remplacé. Il était en même temps question de la construction depuis longtemps projetée de l'hôtel de ville, et un ordre du roi (29 août 1761) avait prescrit de réserver pour cette destination un terrain sur la nouvelle place d'Armes (1). Blondel s'empara aussi de ce projet, et bientôt après de celui du nouvel hôtel du parlement dont l'exécution ne pouvait plus guère être différée. C'est ainsi qu'il put écrire que M. le marquis d'Armentières, satisfait des études qu'il avait faites par ordre du duc de Choiseul, l'avait proposé comme architecte à M. le maréchal d'Estrées pour donner les plans d'ensemble des édifices qu'on devait élever à Metz, à Monseigneur l'évêque pour son palais épiscopal, enfin aux officiers municipaux pour l'hôtel de ville, ajoutant qu'il put dès lors s'appliquer à mettre entre ces divers projets une liaison intéressante, et que le maréchal l'ayant dans la suite chargé des plans du nouveau bâtiment destiné au parlement, il avait cru devoir chercher à lui donner aussi une relation générale avec les constructions qui l'environnaient.

La décoration de la place d'Armes résultait des combinaisons

---

(1) On avait parlé aussi de mettre l'hôtel de ville dans les édifices récemment construits pour le théâtre, et de transporter ce dernier sur la place Saint Jacques.

imaginées pour l'agencement des diverses parties de ce grand ensemble, où Blondel conçut la pensée de faire entrer, avec le caractère d'un morceau de première importance, son fameux portail de la cathédrale. Dans un mémoire du mois de décembre 1761 que nous avons encore, et qu'il y a lieu selon toute vraisemblance de lui attribuer, des arrangements sont proposés pour rendre disponible l'emplacement de l'ancien évêché dans lequel étaient compris les terrains nécessaires à l'exécution de cette œuvre considérable, et pour permettre au chapitre de l'effectuer en y appliquant les fonds que Monseigneur l'évêque de Coislin avait laissés, y est-il dit, par son testament, pour cette destination (2). Ce mémoire est un de ceux que Blondel dut rédiger pendant le séjour qu'il fit à Metz en 1761 pour étudier la question de l'abbaye de Saint-Louis, lorsqu'il communiqua à M. d'Armentières l'idée de combiner les travaux qu'elle nécessiterait avec ceux qu'on devait faire bientôt au palais épiscopal.

La nouvelle fondation formée, comme je l'ai dit, de la réunion des anciennes abbayes de St-Pierre et de Ste-Marie récemment supprimées, avait hérité de tous les biens de ces deux maisons, et possédait entre autres les vastes emplacements qu'elles occupaient dans l'intérieur de la ville. La première question à résoudre consistait à choisir entre eux celui qui serait le plus convenable pour les édifices qu'on allait élever. Afin de préparer la décision de ce point, Blondel fit plusieurs projets pour chacune des deux hypothèses, et les appuya de différents mémoires. Nous possédons encore quelques-uns de ces documents aux archives de l'hôtel-de-ville. Dans l'un, Blondel conclut à l'adoption des terrains de Saint-Pierre; dans un autre, il propose les terrains de Sainte-Marie pour la nouvelle maison. C'est dans ce dernier, fort curieux du reste, qu'il est question en même temps de l'Évêché et du portail de la cathédrale. Suivant les considérations qui y sont développées, l'abbaye de Saint-Louis adoptant pour son siége définitif l'an-

---

(2) La mention d'un legs de Monseigneur de Coislin pour cet objet est formellement exprimée dans le mémoire en question qui se trouve aujourd'hui aux archives de la ville (E. 77. 29. 5.) On ne peut cependant pas s'empêcher de remarquer que l'inscription gravée sur le portique et celle de la médaille frappée à l'occasion de sa construction ne mentionnent, comme y ayant contribué, que le chapitre de la cathédrale, et le roi en action de grâces de sa guérison à Metz en 1744.

cienne maison de Sainte-Marie, depuis le bas de la rue Pierre-Hardie et la rue du Faisan jusqu'à la rivière, aurait cédé à l'évêque les terrains de l'abbaye de Saint-Pierre et pris en échange le vieil hôtel épiscopal. Un palais grandiose aurait alors été élevé pour le prélat et ses successeurs sur l'emplacement de Saint-Pierre, d'où il était facile de le relier à la cathédrale par dessus la rue du Vivier, et où un plan indiqué à grands traits le montre s'étendant le long du quai et dominant la rivière par des terrasses d'un grand effet. Quant à la vieille cour épiscopale, elle devenait entre les mains du chapitre de Saint-Louis un domaine utile applicable à divers usages, et on faisait entrevoir la convenance d'en attribuer certaines parties à l'établissement de l'hôtel-de-ville et à celui d'une résidence pour le lieutenant de roi et d'une installation pour l'Académie. Dans ces conditions, on pouvait sans inconvénient en consacrer une notable portion à l'ouverture d'une vaste place dessinée dans l'axe de la cathédrale, où elle dégagerait pour la première fois la façade de la basilique, et permettrait de faire pour le portail les édifices importants que rêvait déjà Blondel (1).

Cette combinaison ne fut pas adoptée. Le palais des évêques dut conserver son ancien emplacement ; mais Blondel réussit à en détacher une partie pour faire la place dont il avait conçu l'idée, moyennant qu'on abandonnât à titre de compensation à l'évêché les terrains de l'ancienne paroisse Saint-Victor qui s'étendaient derrière lui du côté de la place de Chambre. M. de Montmorency, qui était alors évêque de Metz, voulut bien se prêter à ces arrangements, et dès l'année suivante (1762) les principales transactions nécessaires à leur réalisation furent consenties entre lui et la ville, et autorisées par arrêt du conseil.

L'œuvre, laissée en souffrance par l'administration du duc de Belle-Isle, était reprise, corrigée et complétée ; et le maréchal d'Estrées, à qui Blondel en reportait plus tard le mérite, put ainsi, pendant la durée d'une administration malheureusement trop courte (1761-1771), non pas détruire tout le mal fait, dit-on, avant lui, mais du moins tirer le meilleur parti possible de ce qui n'avait pas

---

(1) A partir de cette première pensée (1761), Blondel médita longuement l'idée de son portail ; et ce n'est qu'en 1764, l'année même de l'exécution, il le dit dans ses notes, qu'il en donna définitivement les dessins.

été compromis, et donner aux communications et aux bâtiments dont il ordonna l'exécution un ensemble et un accord capables de faire honneur à sa mémoire. Il ne s'agissait pas là, dit Blondel dans les notes qu'il nous a laissées, de composer un de ces projets à perte de vue que peut enfanter l'imagination libre d'entraves; on était dans le domaine le plus strict du réel, en présence de difficultés de tous genres créées par les travaux antérieurs ou par les convenances particulières de constructions variées ayant chacune leur destination spéciale; on était limité dans la dépense par l'exiguïté des ressources consacrées aux travaux projetés; enfin, au point de vue de l'espace, on se trouvait enfermé dans l'étroite enceinte d'une ville de guerre, situation où l'économie du terrain est une loi de première nécessité pour les monuments publics aussi bien que pour les édifices privés; car on ne peut, dit-il, les détruire d'un côté qu'à la condition de les relever un peu plus loin, sous peine de forcer les habitants de s'exiler et de décider ainsi de la ruine du commerce et de l'abandon d'une ville qu'on aurait rendue déserte en cherchant à l'embellir. Dans les grandes capitales non fortifiées, ajoute Blondel qui ne voulait pas être jugé en dernier ressort sur un plan conçu dans ces conditions défavorables, l'architecte peut librement exercer son génie, donner carrière à son imagination, et dessiner des plans dignes du prince, du ministre, et de ses propres talents. Mais, dit-il encore, on ne fait pas de projets sans entraves, et le grand art de l'architecte est d'obtenir que leur perfection s'en ressente le moins possible.

Blondel, qui trouvait avec raison trop exiguë la place d'Armes préparée par les travaux antérieurs, proposait d'en reculer les limites du côté opposé à la cathédrale jusqu'à l'alignement donné à peu près par le prolongement de la rue des Clercs, en abattant, à l'angle de la rue Fournirue, l'église Saint-Gorgon que l'on voulait alors conserver. La place aurait obtenu à ce prix quelques toises de plus en largeur. Dans ce projet, la nouvelle Princerie se serait élevée sur l'espace réduit donné depuis lors à l'hôtel de ville, et celui-ci aurait pris l'emplacement agrandi du corps-de-garde qui occupe maintenant le fond de la place. Cette partie des plans proposés par Blondel ne fut pas agréée; il ne put pas non plus faire accepter complétement les modifications qu'il demandait pour la place Saint-Étienne. D'après les dispositions antérieures, elle devait être coupée en travers par la rue qui réunissait au moyen d'une pente adoucie la place d'Armes à celle de Chambre en passant devant le portail de la cathédrale. Pour

faciliter cet arrangement, le grand escalier qui occupait autrefois toute la largeur de la place Saint-Étienne, avait été réduit à une rampe étroite reportée du côté de l'évêché, tandis que le reste avait été en partie remplacé par une terrasse qu'on avait déjà exécutée. Blondel voulait que la rue descendît en ligne droite à la place de Chambre ; il demandait en conséquence la suppression de la terrasse et le rétablissement des anciens degrés dont il comprenait le grand air, et qui avaient, disait-il, l'avantage de donner plus de dignité à l'une des entrées de la cathédrale et de l'espace à la place de Chambre. Pour compléter leur effet, il proposait de percer dans leur axe une rue qui ouvrît de ce côté sur la cathédrale une perspective intéressante. Cette rue nouvelle débouchait sur le quai des Roches, dont la construction entre ceux de Sainte-Marie et de Saint-Pierre était comprise aussi dans son projet. En même temps il régularisait la place de Chambre dans la direction du bas de la rue du Vivier, en ramenant au parallélisme ses deux faces latérales, et il la terminait de ce côté par une élévation architecturale qui formait la façade de l'église projetée pour l'abbaye de Saint-Louis. Quant aux bâtiments de cette maison, ils occupaient en arrière tout l'espace compris entre le quai Saint-Pierre redressé et la rue des Jardins, jusqu'à une ancienne ruelle qui descendait de la rue au quai, à la hauteur des casernes Saint-Pierre.

Comme on le voit, Blondel était contrarié dans ses vues sur les dimensions à donner à la place d'Armes où on voulait alors garder l'église Saint-Gorgon, et sur les dispositions à adopter pour la place Saint-Étienne où on conservait la terrasse du duc de Belle-Isle. Il fut seulement chargé de décorer cette terrasse en établissant à celle de ses extrémités où avait dû primitivement passer la rue, une seconde rampe de degrés symétrique à celle qui existait déjà du côté de l'évêché, et en donnant au mur qui la soutenait une ornementation dont le principal motif devait être une fontaine. Suivant ses plans, je viens de le dire, la rue qui passait le long de la façade de la cathédrale, débouchant sur la place d'Armes en face de l'ouverture de Fournirue, descendait d'autre part en ligne droite sur la place de Chambre. Cette rue nouvelle, qui a été exécutée, devait prendre le nom de rue de l'Évêque ; elle a reçu de nos jours celui de rue d'Estrées qui était alors réservé à une autre voie destinée par Blondel à s'ouvrir dans l'axe du futur portail, au bout de la place projetée de l'évêché. Quant à cette place, dessinée sur les terrains mêmes de la cour épiscopale, elle était malheureusement réduite à des dimensions très-restreintes que Blondel

n'avait pas pu éviter, tout en reconnaissant leurs inconvénients. Elle devait malgré cela être magnifique, décorée à droite et à gauche par les façades des deux palais du parlement et de l'évêché dont elle formait comme l'avant-cour, et au fond par le frontispice de la cathédrale devant lequel on assurait par ces combinaisons une perspective suffisante. C'est là surtout ce qu'avait cherché à obtenir Blondel en traçant la nouvelle rue d'Estrées, qui, de plus, à son débouché sur la rue Pierre-Hardie, y découvrait une fontaine monumentale destinée à répondre symétriquement au portique moderne qui lui faisait face aux pieds de la vieille église.

Blondel exprime dans ses notes des regrets fréquents de la parcimonieuse économie avec laquelle on lui avait mesuré l'espace pour la composition de ses plans. Il se plaint souvent des dimensions exiguës imposées à ses places et surtout du peu de largeur accordé à ses rues. Il insiste surtout beaucoup sur ce point dans la critique qu'il a faite lui-même de ses travaux. Pour neutraliser autant que possible quelques-uns des inconvénients qui résultaient de ces conditions défavorables, il avait eu le plus grand soin de combiner géométriquement les lignes de son vaste projet, dans lequel tous les axes étaient parallèles ou perpendiculaires entre eux, sauf ceux de l'abbaye de Saint-Louis et des quais, qui formaient un système particulier dont la direction était fournie par le cours de la rivière. Il comptait sur cette régularité géométrique pour procurer à ses figures, par des effets de perspective, l'apparence d'une étendue qui leur manquait en réalité ; il la regardait en outre comme la base nécessaire des dispositions les plus propres à donner de la liaison et de l'harmonie aux diverses parties de son plan général. D'un autre côté, tout en subordonnant aux grandes combinaisons de l'ensemble les édifices distincts qu'il avait dû y comprendre, il s'était appliqué à réaliser dans chacun d'eux les conditions particulières de distribution et d'ornementation que pouvaient prescrire sa destination et sa nature spéciale.

L'abbaye royale de Saint-Louis dont les projets avaient été l'occasion du voyage de Blondel à Metz, allait s'élever sur le terrain antérieurement occupé au bord de la Moselle par la maison de Saint-Pierre, dont l'emplacement avait été définitivement préféré à celui de Sainte-Marie. Blondel, qui les avait étudiés tous les deux, avait fait pour le dernier deux projets, dont l'un surtout lui semblait présenter un véritable intérêt de nouveauté et, à cause de cela, mériter au moins d'être publié. Pour le terrain de Saint-Pierre, il en

avait présenté trois. L'un d'eux plaçait l'entrée principale de la maison sur le quai. Celui, qui fut choisi la mettait sur la rue des Jardins, dont le sol très-élevé assurait aux appartements de plein pied prenant jour du côté de la rivière, une vue riante embrassant l'île de l'intendance et le cours de la Moselle. Il n'était pas question, comme le fait remarquer Blondel, d'installer dans les conditions de sévérité requises par l'usage une maison cloîtrée, mais de créer un séjour agréable qui convînt à des dames chanoinesses de haute naissance, vivant chacune en particulier. Leurs logements étaient placés au centre des édifices, dont l'hôtel abbatial occupait l'extrémité voisine des casernes Saint-Pierre; le doyenné était du côté opposé, adossé à l'église, et la façade de celle-ci était tournée vers la place de Chambre, dont elle décorait l'extrémité. Cette église, dont nous avons les plans et élévations, avait pour partie principale une rotonde couverte d'un dôme formant le sanctuaire; par derrière était le chœur capitulaire, et en avant se trouvait une nef très-courte accompagnée de deux bas-côtés. A l'extérieur, un péristyle servant de vestibule était formé par un avant-corps élevé de quelques marches au-dessus du sol de la place, et couronné par un fronton triangulaire que portaient quatre colonnes d'ordre corinthien. Ce projet avait été présenté au roi et approuvé par lui à Fontainebleau. Blondel paraît regretter que, parmi ceux qu'il avait proposés, la préférence ait été accordée à celui-là sur les autres qu'il trouvait supérieurs. Dès l'année 1764 on s'était mis en mesure de commencer les travaux. Le 4 août (1764) les châsses et les reliques de saint Pierre et de sainte Valdrée avaient été solennellement transportées à la maison de Sainte-Marie, où les dames s'étaient retirées pour y demeurer pendant la durée des constructions. Je ne sais quelles difficultés mirent après cela obstacle à l'accomplissement de l'œuvre. Le fait est que l'abbaye de Saint-Louis resta presqu'à l'état de projet, et qu'on n'en édifia que des parties insignifiantes.

Il en fut à peu près de même du palais épiscopal, dont on n'exécuta que les substructions et l'étage inférieur, sur la rue de l'Évêque (aujourd'hui d'Estrées) et sur la place de Chambre. Ces parties présentent une suite d'ouvertures en plein cintre d'un grand effet et pourraient justifier ce que Blondel dit à l'occasion de cet édifice, que, soutenu par les idées de magnificence de M. de Laval-Montmorency, évêque de Metz, dont il avait reçu les inspirations, il en avait traité la distribution intérieure dans la plus grande manière,

et avait décoré l'extérieur dans un style noble et orné. Malheureusement ses dessins ne sont point parvenus jusqu'à nous, et nous ne connaissons que les dispositions principales de sa composition, d'après le petit plan d'ensemble qu'il a donné de ses projets de Metz dans son cours d'architecture. L'évêché, diminué de ce qu'on avait dû y prendre pour ouvrir la place nouvelle, avait reçu en dédommagement les terrains occupés par la vieille paroisse Saint-Victor et par l'extrémité de la ruelle aux Grus. Le palais était composé de deux grands bâtiments parallèles dirigés dans le sens de la rue de l'Évêque et d'un troisième corps-de-logis perpendiculaire aux premiers qu'il réunissait en coupant l'espace compris entre eux, de manière à former deux cours, dont l'une donnait de plein pied sur la nouvelle place de l'Évêché, tandis que l'autre dominait en terrasse la place de Chambre. A côté de ces édifices principaux, d'importantes dépendances, avec des cours sur la rue d'Estrées (aujourd'hui rue de la Cathédrale), occupaient tout l'espace compris entre cette rue, celle de Pierre-Hardie et la partie conservée de l'ancienne ruelle aux Grus (1), et communiquaient avec des jardins qui s'étendaient derrière les maisons de la rue du Faisan. La porte principale du palais et sa cour d'honneur donnaient sur la place de l'Évêché, vis-à-vis de l'hôtel du parlement. Le 9 juin 1765 le maréchal d'Estrées, tout en mentionnant quelques difficultés encore pendantes avec Monseigneur de Montmorency, écrivait qu'il n'était plus possible de différer l'entreprise de ces constructions, et que les plans étaient prêts à être mis sous les yeux du roi. On y travaillait en 1771, mais on ne dut pas tarder à suspendre les travaux, car il n'en fut exécuté que très-peu de chose.

L'hôtel du parlement non plus n'a pas été construit. Il comprenait symétriquement au palais épiscopal, tout le terrain qui bordait du côté opposé la place de l'Évêché et la rue d'Estrées (aujourd'hui de la Cathédrale). Comme pour l'évêché, la partie principale était vers

---

(1) La ruelle aux Grus ou aux Sons passait derrière la paroisse Saint-Victor, entre cette église et l'ancien évêché, et allait du bas de la rue aux Ours à la place Saint-Étienne. Ce qui en reste forme la rue au Blé actuelle. Je dois à M. Clercx, bibliothécaire de la ville, la remarque intéressante de la synonymie de ses deux anciens noms : aux Grus et aux Sons. *Gruis* ou *Grus* signifiait *Sons* en vieux français ; la basse latinité en avait fait *Gruelli*. Le mot *Grus* s'est conservé avec la même signification dans le patois messin actuel.

la cathédrale ; les parties accessoires étaient vers la rue Derrière-le-Palais, où on leur avait consacré l'emplacement de l'ancien hôtel de ville près d'être reconstruit dans un autre endroit. L'espace obtenu ainsi était encore trop restreint pour les nombreux services dont il fallait procurer l'installation. Blondel eût bien voulu y ajouter tout celui qui s'étendait jusqu'à la rue de la Vieille-Tape, et jusqu'à la place Saint-Jacques; mais des raisons d'économie n'avaient pas permis qu'il en fût ainsi, et avaient fait préférer, entre plusieurs projets présentés par lui, un plan dont la surface presqu'entière était couverte d'édifices, avec cinq cours intérieures de très-petites dimensions et à peine suffisantes pour donner aux bâtiments le jour et l'air nécessaires. Blondel déplorait surtout l'exiguité mesquine de la cour principale. Elle avait heureusement des sorties sur chacune des deux places entre lesquelles le palais occupait une position d'angle saillant, et qui pouvaient lui servir de part et d'autre d'avant-cours. Blondel n'avait pu, dit-il, conserver dans ce projet, de véritable grandeur que pour un vestibule qui se trouvait du côté de la place d'Armes, et qui conduisait à un péristyle en colonnade régnant sur la cour d'honneur et aboutissant à un escalier à trois rampes. Le premier palier de cet escalier donnait accès à une chapelle circulaire, puis à la grande chambre, à la salle du conseil et à d'autres pièces occupant tout le premier étage. Le reste de la distribution était combiné de manière à assurer une installation suffisante au bailliage, aux prisons, à une conciergerie et enfin à un hôtel particulier pour le premier président. L'auteur convient que le défaut d'espace et l'irrégularité du terrain l'avaient forcé de rester, pour la décoration de cet édifice, dans des conditions de modestie qui n'indiquaient, dit-il, qu'un bâtiment public de second ordre.

De cet hôtel du parlement on n'a exécuté que l'élévation latérale sur la place d'Armes. Elle comprenait un avant-corps central accompagné de deux parties en retraite. Les deux tiers seulement de son étendue correspondaient aux édifices du parlement ; le reste, du côté de la rue de la Vieille-Tape, couvrait des maisons particulières. Cette construction présentait au rez-de-chaussée une rangée d'arcades dont le motif était fourni par le soubassement de l'hôtel de ville ; elle ne fut exécutée qu'assez tard, et elle avait surtout pour objet de compléter la décoration de la place. Il en était de même du pavillon du corps-de-garde construit vis-à-vis, à peu près sur les mêmes dessins, mais avec quelques variantes dans les dimensions et dans les dispo-

sitions décoratives. Le corps-de-garde occupait l'emplacement que Blondel voulait primitivement donner à l'hôtel de ville, après avoir augmenté toutefois ses dimensions au moyen de l'élargissement de la place. Mais cette combinaison avait été repoussée, nous dit-il, parce qu'elle entraînait la destruction de Saint-Gorgon que l'on voulait alors conserver, et qu'on se décida à supprimer quelques années après, trop tard malheureusement pour tirer de ce sacrifice tous les avantages qui en fussent résultés, si on eût pu dès l'origine en tenir compte dans la composition du plan général.

Depuis que le parlement s'était emparé, au commencement du dix-septième siècle, du vieux palais de la cité, l'hôtel de ville était relégué dans un emplacement étroit et insuffisant, derrière le palais lui-même, sur le prolongement de la rue Pierre-Hardie. La construction d'un hôtel de ville plus convenable, décidée en principe depuis longtemps, avait été définitivement résolue en 1761, et la même année (29 août) un ordre du roi avait prescrit de l'élever sur la place d'Armes. C'est d'après ces données que Blondel en avait dressé les projets. Les premiers devis sont de l'an 1763; le 24 février 1764 un arrêt du conseil approuvait les plans; les travaux commencèrent dans le courant de la même année, et leur réception eut lieu à la fin de 1771.

L'hôtel de ville, dans l'emplacement qui lui a été assigné, se trouve adossé à des escarpements qui ne permettaient d'installer au rez-de-chaussée que des dépendances peu importantes. L'architecte y a établi un grand vestibule donnant accès, dans le milieu de l'édifice, à un escalier monumental dont le palier intermédiaire correspond au niveau des parties plus élevées, qui forment le derrière de l'hôtel sur la rue de la Princerie. Le vestibule est en communication directe avec la place par des arcades qui ont décidé de l'ordonnance générale appliquée à la décoration de celle-ci. Ces arcades ornées de refends procurent au monument un soubassement plein de fermeté, au-dessus duquel l'artiste a dessiné au premier étage une rangée uniforme de hautes fenêtres dont les proportions et la décoration ont un grand caractère, et au second une suite de baies plus simples et de moindres dimensions, surmontée d'une corniche mutulaire largement profilée. Le plan de cette façade présente au centre un grand arrière-corps flanqué de deux parties en saillie qui, dans l'élévation, sont couronnées de frontons. L'ordonnance est continuée de part et d'autre, avec quelques modifications qui en diminuent l'accent, sur deux

arrière-corps qui accompagnent les trois parties constitutives du motif principal et dont l'un dépendait alors de l'hôtel particulier du princier de la cathédrale, tandis que l'autre, élevé pour faire symétrie au premier, couvrait l'église ultérieurement supprimée de Saint-Gorgon. Blondel avait suivi dans cette composition sa tendance naturelle à la sévérité du style, à la simplicité des grandes lignes et à la sobriété dans l'ornementation. Il semble s'y être notammment inspiré de la pensée énoncée par lui dans ses leçons, que, pour des considérations d'harmonie générale, il convient de donner une sorte d'austérité à la physionomie des édifices d'une ville de guerre, « où, dit-il, tout » monument doit se ressentir dans son ordonnance d'un certain » genre de fermeté qu'impose l'art militaire. »

Le soubassement de l'hôtel de ville, composé d'arcades à refends fournissait, comme je viens de le dire, le thème décoratif qui était appliqué au pourtour entier de la nouvelle place d'Armes et qui en dessinait l'aire régulière. Il se retrouvait tout naturellement au rez-de-chaussée de la face latérale du parlement et du corps-de-garde qui occupaient ses deux extrémités; et sur le quatrième côté il formait le long de la cathédrale une galerie (1) qui complétait l'ensemble de l'ordonnance générale, en reproduisant symétriquement les divers mouvements de la façade de l'hôtel de ville et des arrière-corps qui l'accompagnaient. Blondel avait construit, nous dit-il, cette gâlerie aux frais du roi, et le chapitre à qui avait été cédé le terrain qu'elle occupait jusqu'aux murs de la cathédrale, y avait installé des boutiques qui s'ouvraient sous ses arcades et auxquelles on reconnaissait alors, entre autres mérites, l'avan-

---

(1) Un débat s'est élevé de nos jours à propos de cette galerie, entre quelques-uns qui veulent sa destruction parce qu'elle les empêche de voir le pied de la cathédrale, et d'autres qui demandent sa conservation parce qu'elle fait partie de l'ensemble décoratif de la place. Telles sont en effet les raisons qu'on fait valoir de part et d'autre. La disposition qui provoque cette contestation n'est pas unique. Il y a quelque intérêt à faire remarquer qu'elle existe à peu près dans les mêmes termes à Paris, dans la cour du palais de justice flanquée par la Sainte-Chapelle, comme la place d'Armes l'est à Metz par la cathédrale. A Paris, la cour du palais a reçu au siècle dernier, de l'architecte J.-D. Antoine, une décoration architecturale du même caractère que celle donnée par Blondel à notre place d'Armes. A Paris comme à Metz, cette décoration se réduit, le long de l'édifice ogival, à une galerie de médiocre

tage de donner de la vie à cette partie de la cité. Tout cela s'éleva peu à peu; une lettre du maréchal d'Estrées, du 23 juin 1765, semble indiquer qu'il était à cette date question de l'entreprise de ces travaux. Les arcades décoratives de la place allaient se rattacher au système d'édifices qui accompagnait le grand portail, et complétaient ainsi la chaîne continue des lignes régulières qui embrassaient le grand corps de constructions composé avec tant d'art par Blondel. Car tout doit marcher d'accord, dit-il, dans un projet de cette importance, où il s'agit d'embellir une ville en combinant avec réflexion l'agencement des monuments sacrés, des édifices publics et des bâtiments particuliers, de manière à former du tout un ensemble satisfaisant.

Blondel avait difficilement pris son parti des étroites dimensions qu'il avait été obligé d'accepter pour la place d'Armes, surtout au pied d'un édifice immense comme la cathédrale. Pour corriger un peu le mauvais effet qui résultait suivant lui de l'extrême longueur de cette place par rapport à sa largeur, il en avait en quelque sorte retranché une partie du côté du parlement, en la séparant du reste par une petite terrasse bordée d'une balustrade et flanquée à ses extrémités de deux larges piédestaux servant de fontaines, et surmontés de trophées d'armes. Mais ce n'était là, il en convient, qu'un palliatif insuffisant pour un défaut qui était très-grave à ses yeux.

J'ai déjà dit avec quel soin Blondel avait combiné les grandes lignes de son plan d'ensemble et avec quel scrupule il avait ménagé la marche

---

largeur primitivement destinée à des boutiques (Quatremère de Quincy, *Histoire des plus célèbres architectes*. Paris, 1830). A Paris, on a reconnu un jour, comme on le fait maintenant à Metz, l'inconvenance de cette attribution eu égard au voisinage. Les marchands ont, en conséquence, été congédiés, mais on n'a pas pour cela démoli la galerie dont les édifices ont tout simplement reçu une autre destination. Personne n'a pensé à détruire la décoration régulière de la cour du palais pour laisser voir le pied de la Sainte-Chapelle. On ne dira pas, cependant, qu'on méconnaît la haute valeur de celle-ci; on sait quelles dépenses considérables ont été faites depuis vingt ans pour sa restauration, et il ne viendra certes à personne la pensée de contester sa supériorité sur la décoration composée par Antoine. On laisse pourtant subsister le moindre édifice à côté du plus important, et on se résigne sagement à ne pas voir le pied de celui-ci pour conserver l'autre dans son intégrité. Pourquoi devrait-il en être différemment à Metz?

parallèle ou la rencontre perpendiculaire des axes de ses diverses parties. J'ai dit quelles précautions il avait prises pour y réunir convenablement des édifices de caractère différent dans la décoration desquels il avait dû conserver des traits propres à marquer leur distinction. Pour exprimer cependant l'étroite liaison qu'il entendait établir entre eux, il avait conçu la pensée de les souder pour ainsi dire à une pièce centrale d'une certaine importance, et c'est au portique destiné à servir de frontispice à la cathédrale qu'il avait réservé ce rôle intéressant, en traçant, comme il le dit, d'un même coup de crayon, quatre pavillons réguliers distribués de telle sorte que le portique lui-même était flanqué de deux d'entre eux, tandis que les deux autres occupaient symétriquement les angles voisins du palais épiscopal et de l'hôtel du parlement. Celui du parlement, qui existe encore, venait en retour, comme son correspondant du côté de la cathédrale, se lier au système décoratif de la place d'Armes auquel appartenait l'hôtel de ville, qui était par ce moyen rattaché à tout le reste. On voit ce que devenaient ainsi les édifices du portail qui, dans la conception de Blondel, devaient en cet endroit couvrir les parties inférieures de la vieille église restées nues jusqu'alors derrière les anciennes dépendances de l'évêché; ils formaient le centre et comme le nœud de l'œuvre tout entière. En touchant à cette partie capitale de sa composition, Blondel s'appliqua à ne pas rester au-dessous de ce qu'exigeait le rôle du premier ordre qu'il lui avait donné.

Le portail n'était pas conçu comme partie accessoire de la cathédrale devant laquelle il était posé, mais comme partie principale dans un grand ensemble de constructions qui allaient envelopper la basilique. C'est à ces constructions que Blondel entendait le rattacher et non à l'église ogivale, dont il fallait cependant ne pas perdre de vue le voisinage. Il était notamment indispensable, dit-il dans ses notes, de ménager le grand vitrail qui faisait dans cette partie toute la décoration de la vieille nef, et on ne pouvait guère donner à cause de cela au nouvel édifice, que la moitié à peine de la hauteur du pignon de l'ancien. Il n'était pas question au reste, pour Blondel, de composer une ordonnance gothique, mais il était nécessaire de trouver des combinaisons qui, en conservant le caractère de sévérité et de grandeur indispensable à un monument de cette nature, permissent à celui-ci d'assouplir en quelque sorte son style pour mieux supporter le contraste des dispositions capricieuses de l'architecture ogivale. La sévérité et la

grandeur, Blondel les trouvait dans une ordonnance dorique qui pouvait parfaitement s'accorder avec le système général de décoration qu'il avait adopté pour ses constructions, où il avait cru devoir conserver une certaine simplicité. Quant aux concessions qu'il lui semblait convenable d'accorder au voisinage des formes ogivales, il les réalisait en diminuant l'accent d'austérité du dorique au moyen de quelques modifications autorisées par les maîtres, et réclamées, à ce qu'il lui semblait, par les exigences particulières de l'œuvre qu'il avait à accomplir. Ainsi, il ornait le fût de ses colonnes en faisant monter dans les cannelures, jusqu'au tiers de leur hauteur, des joncs convexes dont Mansart lui fournissait l'exemple à son célèbre château de Maisons; il décorait en outre les chapiteaux de deux étages de feuilles pour lesquels il s'autorisait des gracieux modèles donnés par Pierre Lescot à la belle salle des antiques du vieux Louvre. Quant à la régularité sévère de l'entablement avec son ordonnance de triglyphes et de métopes, il la coupait par l'introduction d'une table saillante qui couvrait en partie la frise et l'architrave, et qui était réclamée pour l'inscription dédicatoire du monument. Ce sacrifice surtout semblait considérable à Blondel aux yeux de qui l'entablement dorique, qu'il avait tant travaillé, était un des grands traits de beauté de l'ordre. La liberté avec laquelle il en usait ici pour obéir aux circonstances, lui semblait à peine autorisée, il le dit lui-même, par celle qu'avaient prise dans les mêmes termes les Lescot et les Delorme, au Louvre et aux Tuileries. Enfin sous sa main le fronton qui couronnait le portique, abandonnant la raideur un peu sèche des formes rectilignes, se courbait en arc de cercle afin d'adoucir le contraste du nouvel édifice avec l'ancien.

On a pu blâmer les modifications introduites par Blondel dans le dorique de son célèbre portail. Pour être juste, on ne doit pas perdre de vue les motifs qui lui ont semblé les prescrire, et il faut reconnaître au moins qu'elles n'étaient pas le résultat d'un caprice puéril courant à la recherche de la nouveauté à tout prix, mais qu'elles étaient le produit d'un calcul profond et des combinaisons patientes d'un esprit consciencieux. Il semble que c'est pour ses juges, dans cette circonstance, que Blondel a écrit quelque part, à propos de la critique, cette réflexion sensée : que, faisant souvent abstraction des qualités de l'œuvre et s'adressant seulement à ce qu'elle prend pour des défauts, elle a le tort de n'entrer ni dans l'intention de l'artiste, ni dans les difficultés de son entreprise, tandis qu'un

observateur attentif sait trouver, dit-il, les considérations qui parfois justifient ce qui l'a frappé.

Le portail était disposé en avant-corps et composé d'une ordonnance dorique dont l'entablement, surmonté d'un fronton, était porté sur des colonnes accouplées. Pour s'unir à l'ensemble de l'œuvre considérable dont il formait comme le centre, il s'appuyait sur deux arrière-corps accompagnés des pavillons qui, en se rattachant symétriquement à ceux du palais épiscopal et de l'hôtel du parlement, le liaient à ces constructions et à celles de la place d'Armes. Il y avait là une transition intéressante à ménager entre le monument religieux et les édifices civils, entre la majesté du premier et la simplicité marquée des autres. Blondel obtint cette transition en diminuant graduellement l'accent des diverses parties de sa façade. J'ai dit comment il avait traité le portique dans lequel il avait associé la grandeur de l'ordre dorique à quelques dispositions propres à adoucir son caractère d'austérité. Les arrière-corps étaient très-sobrement composés et toute leur ornementation consistait en deux niches d'un dessin grandiose encadrant les statues allégoriques de la Religion et de la France. Quant aux pavillons destinés à l'habitation, tout en conservant les nobles proportions indispensables à leur harmonie, d'un côté avec les parties latérales du portail, de l'autre avec les deux palais voisins, ils avaient déjà un caractère de simplicité suffisant pour leur permettre de s'accorder avec la décoration contenue de la place d'Armes.

Dans la pensée de l'artiste, les deux statues de la Religion et de la France, qui ornaient les arrière-corps, fournissaient l'allégorie des prières adressées au ciel en ce lieu, lorsque vingt ans auparavant le roi passant à Metz y avait été atteint par la dangereuse maladie qui avait alors failli l'enlever. L'inscription gravée sur le portique relatait ce souvenir et ajoutait qu'en action de grâces de cette guérison inespérée, le roi avait voulu contribuer pour une certaine part à l'exécution du monument élevé, y était-il dit, comme un témoignage à l'adresse de la postérité. Les même faits étaient rappelés sur une médaille frappée à l'occasion de cette construction importante pour consacrer la mémoire de son achèvement (1). Le portail dorique de Metz

(1) L'inscription du portique existe encore ; elle est ainsi conçue : « In hoc » templo, Ludovici XV in extremis positi salutem clerus et populus maximo » animi ardore expostulabant. Deo favente revixit Ludovicus. In tanti beneficii » memoriam porticum ædificari decrevit capitulum metense, augeri et ornari

fournissait à Blondel l'occasion d'appliquer ses idées touchant le dessin des alettes sur les pieds droits de l'arcade, et la substitution du socle au piédestal ; il lui permettait aussi de réaliser les combinaisons qu'il avait imaginées pour l'accouplement régulier des colonnes. Il ne manqua pas de le faire, et le succès de l'exécution vint confirmer la justesse de ses patientes et ingénieuses inductions théoriques sur ces points de détail (1).

Les explications qui précèdent montrent suffisamment, ce me semble, qu'aux yeux de Blondel le fameux portail était un édifice parfaitement distinct de la cathédrale, s'en détachant complètement par son caractère, et appartenant bien moins à la vénérable basilique qu'à l'ensemble régulier des nouvelles constructions qui devaient envelopper sa base (2), comme l'avaient fait antérieurement, mais avec moins d'ordre assurément, d'un côté le cloître et ses annexes, de l'autre les antiques manoirs de la vieille résidence des évêques.

» sumptibus suis rex ipse voluit, ut grati animi erga deum perenne monumentum » stet apud posteros. A·R·S· MDCCLXIIII. » La médaille a 4 centimètres de diamètre, elle porte au droit la tête du roi avec ces mots : « Ludovicus XV » Rex christianiss. » Au revers on lit : « Ob restit. in urbem et an. 1744 opt. » princ. salutem porticum ædis S. Steph. ab eccles. meten. decr. et inchoatum » rex opis divinœ memor impensa sua perfecit. Curant. maresc. dux detrees » praef. prov. anno 1764. »

(1) L'édifice du portail est colossal. Suivant les notes publiées par les Bénédictins dans leur histoire de Metz, il a 62 pieds 4 pouces et demi de hauteur sur 110 pieds 10 pouces de largeur; les colonnes ont 4 pieds 1 pouce de diamètre; l'arcade a 35 pieds 2 pouces de hauteur sur 16 pieds 4 pouces de largeur ; les niches des arrière-corps ont 19 pieds 4 pouces de hauteur sur 8 pieds 3 pouces de largeur. Elles portent les inscriptions suivantes : au-dessus de la statue de la France « Domine ecce quem amas infirmatur », au-dessus de la statue de la Religion « Vivet et tota die benedicent ei. »

(2) L'établissement, à la base de la cathédrale, d'une bordure de constructions nouvelles après la destruction des anciennes, semblait nécessité par l'irrégularité du plan extérieur de l'édifice sacré surchargé d'appendices de toutes sortes attachés confusément à ses flancs. C'est ainsi qu'on en jugeait il y a cent ans ; on ferait probablement à peu près de même aujourd'hui. L'ordre d'idées qui a présidé à la construction des églises ogivales a disparu depuis longtemps avec les circonstances qui l'accompagnaient. Les esprits au moyen âge n'étaient nullement choqués, d'innombrables exemples en témoignent, par des manques de symétrie ou d'alignement qu'on n'admettrait plus maintenant

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour juger avec équité la solution qu'il a donnée à la question. On reconnaîtra ainsi qu'il ne s'y montre pas infidèle aux saines doctrines développées dans ses écrits, sur l'unité qui doit régner dans une œuvre d'art et présider aussi bien à la conception d'un ensemble décoratif qu'à l'agencement de ses diverses parties, et sur la prudence dont il faut user lorsque, pour des considérations sagement appréciées, on croit devoir modifier le caractère des ordres réguliers qu'on emploie, et notam-

---

qu'en se faisant violence pour certaines considérations étrangères aux appréciations du goût. Les irrégularités du plan devaient d'ailleurs, on le comprendra, être admises sans grande difficulté, surtout pour l'extérieur des églises, à une époque où on élevait ordinairement celles-ci non dans des lieux isolés et découverts, mais au milieu même de l'épaisse agglomération des habitations, dans des villes dénuées de toute ordonnance régulière. Le sentiment, en cela, différait alors de ce qu'il est aujourd'hui, à ce point que le moindre espace resté libre autour des basiliques, était sans scrupule livré à des constructions accessoires serrées sur ses flancs, de manière à y remplir le plus souvent les intervalles compris entre les parties saillantes du plan, et à masquer en tout cas la figure réelle de celui-ci avec la base elle-même de l'édifice. On ne peut pas dire, sans doute, que ces pratiques fussent de l'essence même de l'architecture ogivale. Non certes ; mais il faut bien reconnaître au moins qu'elles ne paraissaient vraisemblablement pas trop contrarier son esprit, au jugement des hommes d'autrefois ; c'est ce qui explique leur universalité. L'architecture ogivale pouvait, grâce à son caractère tout spécial, s'accommoder, à ce qu'il semble, de ces conditions d'existence, et l'élancement de ses lignes prenait peut-être en quelque sorte une valeur particulière de ce mode d'épanouissement, mystérieusement éclos au milieu même du désordre des constructions de toute espèce gisant aux pieds de nos cathédrales. Au reste, quelqu'explication qu'on en donne, le fait est incontestable : au moyen âge, le plan des églises était très-souvent irrégulier, surtout à l'extérieur, et leur base était ordinairement masquée par l'encombrement d'une foule d'édifices divers, groupés confusément autour d'elles. Quand le régime de nos villes commença à se modifier, et que la régularité s'introduisit dans l'ordonnance de nos places et de nos rues, on ne trouva le plus souvent le long des églises, que les lignes accidentées d'un plan irrégulier ; on avisa naturellement à raccorder ces momuments antiques avec les alignements observés dans les nouveaux arrangements, et pour cela on n'eut parfois qu'à substituer autour de leur base des constructions mieux réglées aux édifices confus que le moyen âge y avait accumulés. On restait ainsi dans l'esprit des usages anciens, en donnant satisfaction aux exigences nouvelles du goût. C'est, on le reconnaîtra, dans ces

ment altérer la simplicité essentielle de l'ordre dorique. En revenant à ses ouvrages, on trouverait le germe de sa création dans quelques-unes des théories qu'il y expose touchant la recherche du simple et du grand, les oppositions qui sont comme l'âme de la symétrie, la proscription des ordres superposés, l'application des ordonnances colossales à la décoration exclusive des édifices sacrés et les données générales de la composition des portails, sur lesquels il a écrit un chapitre particulier.

En analysant le plan d'ensemble de Blondel, j'ai dit que dans l'axe de la cathédrale il avait ouvert une place puis une rue prolongée jusqu'à la rencontre de celle de Pierre-Hardie, et qu'à ce point il avait placé en regard du nouveau portail, et comme pour lui faire symétrie, une fontaine monumentale. Il n'entre dans aucun détail explicatif sur cette composition; mais on serait tenté d'y appliquer ce qu'il dit ailleurs d'un semblable édifice composé par lui, et décrit longuement dans ses leçons comme faisant partie d'un grand projet de décoration pour une de nos villes frontières. Je ne connais de Blondel que deux projets de ce genre : celui de Metz et un autre pour Strasbourg. Or, dans les plans de Strasbourg il n'y a pas de fontaine. Il serait donc possible qu'il s'agît ici de celle qui est indiquée dans le projet de Metz. S'il en était ainsi, il faudrait admettre pour cette construction une importance beaucoup plus grande que ne le fait supposer

---

données que Blondel conçut le projet des constructions dont il enveloppait la base de la cathédrale, et c'est ce qu'il faut considérer pour juger son œuvre au point de vue spécial de la vénérable basilique qu'elle embrasse. Aujourd'hui qu'une louable et soigneuse curiosité préside à toutes les dispositions dont nos vieilles églises sont l'objet, on n'hésite cependant pas pour cela davantage à remédier aussi aux irrégularités du plan extérieur de ces monuments. Si la cathédrale de Metz se trouvait demain isolée, on s'empresserait, n'en doutons pas, de l'enfermer dans les lignes régulières de constructions accessoires, et on se croirait très-probablement obligé de l'envelopper pour le moins, comme on le fait ailleurs, d'un mur et d'une grille. Cet arrangement est à peu près de règle aujourd'hui. Mais de semblables mesures ne doivent, on le comprend, être prises qu'avec discernement. La nature des édifices dont elles entraîneraient la ruine commande parfois, non sans raison, de les rejeter. C'est ce qui a eu lieu notamment, comme je l'ai dit, à Paris, pour la cour du palais sur le flanc de la Sainte-Chapelle. C'est aussi ce qui convient incontestablement à Metz, pour les constructions décoratives de la place d'Armes élevées par Blondel aux pieds de la cathédrale.

le peu qu'en dit l'auteur dans sa description générale. La fontaine destinée à la ville frontière que Blondel ne nomme pas, devait servir de frontispice à un château d'eau placé derrière elle au fond d'une cour. Le monument comportait deux élévations adossées l'une à l'autre ; celle qui donnait sur la cour était composée dans le caractère de l'ordre toscan dont l'expression austère avait paru convenir particulièrement à la décoration du château d'eau avec lequel il fallait mettre en harmonie cette élévation intérieure. Quant à la façade extérieure, elle présentait une ordonnance dorique encadrant une statue en bronze de Neptune. Le mouvement de ses lignes formant deux petits avant-corps saillants était calculé, nous dit Blondel, pour être aperçu d'un point de distance assez éloigné. Des jets abondants s'échappaient du soubassement des deux avant-corps, et au milieu une large ouverture donnait passage à une nappe d'eau d'un volume considérable.

Nous connaissons les plans de Blondel. Pour les apprécier, il faut tenir compte des circonstances dans lesquelles il les a produits et des difficultés qu'il a eu à vaincre ; il faut se représenter la situation de l'artiste souvent obligé de lutter, comme il le dit, contre les intentions parfois mal digérées de ceux qui l'emploient, et penser aux labeurs qu'il en coûte, ajoute-t-il, pour concilier ces intentions avec les préceptes de l'art et le soin d'une célébrité déjà acquise. Blondel avait profondément étudié l'œuvre qui lui avait été confiée; il l'a formulée avec talent. On doit regretter que le bel ensemble qu'il avait conçu n'ait pas été complétement réalisé. Le portail de la cathédrale, la place d'Armes et l'hôtel de ville que nous voyons aujourd'hui n'en sont qu'une portion ; ils forment néanmoins un groupe intéressant, solidement constitué par l'étroite liaison de ses parties. La place Saint-Etienne a conservé la seconde rampe d'escaliers qui est due aussi à Blondel, et la décoration que, bien à contre cœur, il avait été obligé de faire pour le mur de la terrasse, avec la petite fontaine qu'il y a adossée. Il est fâcheux qu'il n'ait pas pu, comme il le demandait, rétablir dans toute leur largeur les degrés qu'avait remplacés cette terrasse et ouvrir devant eux la rue et le quai des Roches que nous attendons encore. On peut espérer voir exécuter un jour cette dernière partie de ses plans ; quant au reste, il n'est plus réalisable et il faut se borner à faire des vœux pour que ce qui en existe actuellement soit respecté. L'abbaye de Saint-Louis à peine commencée n'a laissé que des traces insignifiantes dans le massif de maisons qui s'élève entre la rue des Jardins et le quai Saint-Pierre.

Le palais épiscopal a dû céder au marché couvert une partie notable de l'espace qui lui était réservé, avec la faible portion des constructions commencées pour lui ; le reste de son emplacement aussi bien que celui de l'hôtel du parlement est occupé aujourd'hui par des maisons privées, et de ce dernier édifice nous n'avons comme souvenir, que sa façade latérale sur la place d'Armes, vis-à-vis du corps-de-garde.

Nous devons mentionner encore un dernier projet donné à Metz par Blondel. Il concernait la décoration intérieure de la cathédrale à laquelle le chapitre voulait faire travailler, et dont on avait demandé à l'artiste de s'occuper. « Cette église, dit-il, est un des plus beaux » édifices gothiques que nous connaissions et un des avantages du » lieu est que le sol du sanctuaire et du chœur est plus élevé que » celui de la nef d'environ sept pieds ; disposition qui nous a fait » accepter avec le plus grand plaisir la proposition qui nous fut » faite de donner les dessins de cette décoration, d'en faire faire le » modèle sous nos yeux et de veiller à la conduite de cette restaura- » tion importante. » Ces travaux restèrent au surplus à l'état de projet. Blondel voulait publier la description des plans qu'il avait dessinés pour eux ; malheureusement il se réservait de le faire dans la dernière partie de son cours d'architecture que la mort l'empêcha de terminer.

Blondel, je l'ai déjà dit, n'était pas constructeur, il s'était contenté à Metz d'étudier et de donner des plans; ce qui en a été exécuté est dû à un homme expérimenté, à Gardeur dit Le Brun (1), ingénieur de la ville. C'est par ses soins qu'avait été notamment construit le portail; Blondel en loue l'exécution, assurant qu'à Paris même, il ne connaît guère d'édifice mieux appareillé et montrant une main-d'œuvre plus accomplie. Le Brun avait aussi dirigé la construction ainsi que la distribution et l'ornementation intérieures de l'hôtel de ville, auquel Blondel déclare modestement qu'il n'eût d'autre part que d'en avoir donné les dessins. Le reste de la décoration de la place d'Armes fut vraisemblablement exécuté de la même manière. Les lettres du marquis d'Armentières et du maréchal

---

(1) Le journal de Metz de 1765 mentionne parmi les membres titulaires de la Société royale des sciences et arts de Metz, M. Le Brun, professeur de mathématiques de l'école du corps royal d'artillerie et architecte de la ville ; il demeurait alors rue des Prisons-Militaires.

d'Estrées pendant la période de 1761 à 1768, mentionnent fréquemment Le Brun et montrent l'estime qu'on faisait de lui et l'importance de la part qu'il prit aux grandes constructions du temps.

Quant à Blondel, si l'honneur qui peut résulter de la bonne conduite des travaux de Metz ne lui revient pas, la responsabilité de leur interruption ne lui incombe pas non plus. Son rôle avait dû se borner à en faire les plans, et nous savons qu'il accomplit avec conscience et talent cette grande tâche. A lui l'invention, à d'autres l'exécution. Celle-ci était, pour une partie, le fait du constructeur habile à qui tout le premier il en reportait le mérite; et pour le reste elle dépendait de l'administration qui en avait la haute direction. C'est à celle-ci qu'il faudrait demander compte de la suspension des travaux avant leur entier achèvement, et on pourrait mettre en cause sur ce point le maréchal d'Estrées, si on ne savait que l'accomplissement de l'œuvre se poursuivit avec activité pendant toute la durée de son gouvernement, et si sa mort, arrivée trop tôt en 1771, ne le mettait à l'abri de toute recherche sur ce qui put advenir ultérieurement. Jusqu'à ce moment les plans de Blondel avaient été suivis avec exactitude. On avait terminé le portail, la place Saint-Etienne et la place d'Armes, celle-ci comprenant l'hôtel de ville avec la princerie et l'élévation symétrique qui couvrait Saint-Gorgon, le corps-de-garde, la galerie qui longe la cathédrale, et la face latérale du parlement. Tout cela existe encore aujourd'hui. En 1771 le maréchal de Broglie succéda au maréchal d'Estrées dans le gouvernement de Metz; les plans de Blondel semblent avoir été aussitôt abandonnés. A la date du mois de décembre de cette année (1771), nous trouvons un plan nouveau qui paraît indiquer un retour à la pensée formulée par Jean Antoine en 1752, et reprise une seconde fois, à ce qu'on peut croire, en 1758, d'ouvrir une grande place dans l'axe de la cathédrale entre la façade de celle-ci et les rues Pierre-Hardie et Derrière-le-Palais. Sur le plan de 1771, cette place, qui devait avoir 50 toises environ dans un sens et 60 dans l'autre, présente la figure d'un carré dont les angles sont coupés. Le dessin n'indique d'ailleurs en rien ce qu'on entendait faire dans cette combinaison nouvelle pour l'évêché ni pour le parlement. Au reste, on ne semble pas avoir abordé l'exécution de ce projet. Les travaux de Metz furent alors à peu près arrêtés et retombèrent dans la voie d'hésitation, de tâtonnements et d'abandon où ils s'étaient traînés pendant les dernières années de l'administration du duc de

Belle-Isle, et d'où les avaient fait sortir, pour la période de dix ans qui venait de s'écouler, l'administration éclairée du maréchal d'Estrées et le talent de Blondel.

V.

Les projets de Metz sont l'œuvre capitale de Blondel. Ils plurent beaucoup dans leur temps et valurent à leur auteur l'avantage d'être envoyé un peu plus tard à Strasbourg, pour y étudier encore un plan d'ensemble. L'économie de celui-ci ne résidait plus comme celle du premier dans la réunion sur un point circonscrit des divers éléments d'une grande décoration architecturale ; elle consistait dans la rectification générale des rues de l'antique cité, et principalement dans le réglement et l'ornementation d'une longue ligne de parcours qui la traversait depuis la porte de Saverne, du côté de la France, jusquà celle des Bouchers, du côté de l'Allemagne. Ce plan comprenait l'ouverture de nouvelles voies et l'alignement des anciennes, la régularisation de plusieurs places et carrefours, la construction de casernes, celle d'un théâtre et d'un palais du sénat. Ce dernier édifice avait été de la part de Blondel l'objet d'une étude toute particulière; il avait fait pour lui quatre projets différents, et paraissait estimer comme un de ses meilleurs ouvrages celui qui avait été adopté. Il avait, à ce qu'il dit, trouvé des combinaisons nouvelles et intéressantes pour sa distribution ; au dehors il l'avait décoré d'une ordonnance ionique.

Blondel avait été envoyé à Strasbourg par le duc de Choiseul à qui les magistrats avaient demandé, en 1764, un architecte habile, capable de donner les plans des édifices importants qu'ils voulaient élever dans leur ville. Les études furent commencées en 1767, pendant un voyage préparatoire que Blondel fit pour prendre connaissance des lieux, et pour esquisser et discuter sur place un avant projet qu'il revint soumettre à M. de Choiseul. Le ministre encourageait l'artiste à faire du grand, pendant qu'en Alsace les influences municipales cherchaient à le retenir dans les limites resserrées d'une économie conseillée par la prudence administrative. A la suite de ces travaux préliminaires, un nouveau séjour de cinq mois dans la vieille cité alsacienne fut consacré à la rédaction définitive des projets, qui, après avoir été acceptés, comme le dit Blondel par l'état-major la noblesse le clergé et la bourgeoisie, furent agréés par le ministre, et présentés

à Marly par leur auteur accompagné du maréchal de Contades commandant de Strasbourg et de M. Gayot préteur royal de la ville. L'automne suivant (octobre 1768), ils furent approuvés par le roi, et un arrêt du conseil ordonna leur exécution. Blondel les avait appuyés de nombreux mémoires destinés à en diriger la mise en œuvre. Les magistrats apportèrent d'ailleurs une scrupuleuse attention à tout ce qui pouvait faciliter les opérations et empêcher qu'aucun citoyen ne fût lésé dans ses intérêts ; en sorte que cette entreprise qui partout ailleurs eût paru, dit Blondel, insurmontable, s'exécutait avec une facilité inattendue : « tant il est vrai, ajoute-t-il, que la prudence, » l'aménité et l'urbanité dont usent les chefs, peuvent surmonter les » plus grands obstacles. » Ce n'est pas ainsi qu'on avait procédé une douzaine d'années auparavant à Metz, dans des circonstances analogues.

Cependant à Strasbourg comme à Metz, les plans de Blondel ne furent pas entièrement réalisés ; on accomplit seulement certains travaux de rectification et d'alignement dans les rues et sur les places, on commença les nouvelles casernes, on entreprit même la décoration proposée pour la place d'Armes. Cette décoration consistait en un travail de planimétrie tendant à donner un peu de régularité à la configuration bizarre de la place et en une élévation architecturale uniforme pour les édifices qui l'entouraient. Mais ici Blondel n'avait plus un Le Brun pour donner un corps à sa pensée, pour comprendre ses vues et rendre ses intentions. Il se plaint formellement du manque complet de goût et de connaissances des constructeurs qui entreprirent à Strasbourg l'exécution de ses plans, et il déplore la barbare transformation que subissaient entre leurs mains les détails délicats de ses combinaisons architectoniques et de ses profils. C'est peut-être au souvenir de ces mécomptes que, dans ses écrits et à propos des projets de ce genre qu'un architecte peut être appelé à donner pour une ville de province, il recommande à ses élèves de s'attacher surtout au bon agencement des grandes lignes du plan et au mouvement de ses masses, par la distribution bien calculée des parties symétriques et par le jeu franchement indiqué des corps saillants ou rentrants. Voilà, dit Blondel, les beautés qui se feront surtout remarquer, tandis qu'il faut moins compter sur les effets d'architecture proprement dite, parce que leur valeur résulte surtout de l'exactitude des proportions et de la précision des détails, lesquelles dépendent essentiellement du mérite de l'exécution et de l'habileté des construc-

teurs à qui elle sera confiée; et dans les provinces, ajoute-t-il, on doit s'attendre à trouver peu de ressources de ce genre.

A Cambray comme à Strasbourg, comme à Metz, on désira aussi avoir des plans de Blondel pour les embellissements qu'on se proposait de faire dans cette ville. Le célèbre architecte y avait été appelé par l'archevêque, Mgr de Choiseul, frère du puissant protecteur à qui il devait déjà les grands travaux de Metz et de Strasbourg. Cependant à Cambray Blondel semble s'être borné à donner les dessins du palais archiépiscopal pour lequel l'irrégularité du terrain l'avait, dit-il, conduit à imaginer une forme nouvelle. Il regardait les projets qu'il avait faits à cette occasion comme particulièrement intéressants, et se proposait de les publier; il n'a malheureusement pas réalisé cette pensée.

Blondel parle encore de plans qu'il avait composés pour la Flandre. Ils concernaient, à ce qu'on peut croire, l'antique abbaye de Saint-Amand, aux environs de Valenciennes, pour laquelle il dit ailleurs avoir fait des projets. Ces plans n'ont pas été publiés non plus, malgré l'intention annoncée par leur auteur de les faire connaître; il y a au surplus quelque raison de douter qu'ils aient été réalisés et qu'on doive par conséquent leur rapporter les édifices détruits à Saint-Amand pendant la Révolution, et dont il ne reste plus, dit-on, aujourd'hui qu'une tour fort élevée (1).

A côté de ces grands projets, Blondel avait fourni celui plus modeste d'un système de décoration pour le chœur de la cathédrale de Châlons-sur-Marne. A Paris et dans ses environs, on lui devait encore les plans de plusieurs constructions et quelques compositions, parmi lesquelles on en cite une pour l'arsenal, et une autre, moins positivement connue, pour la place Louis XV, où fut réalisée depuis lors l'élégante création de Gabriel. Ajoutons enfin, d'après son propre témoignage, que c'est sur ses dessins qu'avait été décorée à Paris la galerie de l'hôtel du duc de Choiseul confiée au pinceau de Lafosse, et rappelons les projets donnés par lui, dont la description fait l'objet d'un des volumes de son premier ouvrage, et ceux qu'il avait composés, dit l'introduction de l'Encyclopédie, pour divers souverains étrangers.

---

(1) R. de Hesseln écrivait, en 1771, dans son *Dictionnaire universel de la France*, que les magnifiques bâtiments de l'abbaye de Saint-Amand étaient dûs à M. Dubois qui en était abbé en 1648. Saint-Amand était une abbaye située près du bourg de Saint-Amand-les-Eaux, à trois lieues de Valenciennes.

Nous avons déjà mentionné l'intention où était Blondel de publier les plans qu'il avait composés pour Metz, Cambray, Strasbourg et Saint-Amand. Il comptait les joindre à un choix des monuments les plus remarquables de nos villes de province, pour faire suite à ceux de Paris et de ses environs, dans son recueil de l'*Architecture française*. Mais il fut obligé, nous l'avons dit précédemment, de laisser inachevé cet important ouvrage, dans lequel il aurait fait entrer la description de ses travaux. Quelques mots de ses trop succinctes biographies semblent indiquer que les dépenses occasionnées par l'impression des quatre premiers volumes, le forcèrent à interrompre brusquement cette grande publication et lui causèrent même des embarras d'argent dont il ne put jamais se libérer complétement. A la fin de sa vie, il résolut cependant de donner dans un dernier ouvrage, qui serait comme son testament d'artiste, le tableau complet de ses études; il le fit sous la forme modeste de l'in-octavo. C'est ainsi que parurent en 1771 les deux premiers tomes de son *Cours d'architecture*, dont nous avons déjà parlé. Nous avons dit qu'ils furent suivis des tomes III et IV en 1772 et 1773, et que la mort empêcha l'auteur de donner les derniers qui furent publiés ultérieurement par l'architecte Patte.

Blondel écrivait avec facilité, quelquefois avec chaleur; il avait en outre beaucoup de talent comme dessinateur, et il gravait avec esprit; les planches de ses ouvrages sont en grande partie de sa main. Ses contemporains louent son caractère et affirment qu'étranger à tout sentiment de basse jalousie, il savait applaudir aux succès de ses confrères, de ceux mêmes qui après avoir été ses élèves étaient devenus ses collègues à l'Académie. Nous n'avons, comme nous l'annoncions en commençant, que très peu de chose à dire de sa vie privée qui paraît n'avoir été marquée par aucun incident digne d'être rappelé. Il avait été marié deux fois, et il laissa en mourant un fils âgé de dix ans (1).

---

(1) A la suite de l'article relatif à Jacques-François Blondel, on trouve dans les biographies universelles de Michaud et de Didot, la mention d'un Jean-Baptiste Blondel, dernier rejeton, y est-il dit, de cette illustre famille d'architectes et architecte lui-même. Serait-ce le fils laissé par Jacques-François, et âgé de 10 ans à la mort de son père, en 1774? Jean-Baptiste serait mort, suivant la biographie de Didot, en 1817; suivant celle de Michaud, en 1825; c'est-à-dire qu'il aurait vécu, si notre conjecture est vraie, jusqu'à l'âge de 50 ou 60 ans environ. Il avait été architecte de la ville de Paris, et ses principaux travaux sont ceux de la Rotonde du Temple et du Marché St-Germain.

Nous ne connaissons pas sa première femme ; quant à la seconde, qu'il avait épousée étant déjà vieux, elle était fille de la fameuse Silvia, célèbre comédienne de ce temps (2).

Dans ses dernières années, Blondel fut en proie à de cruelles maladies. En même temps il avait à supporter les difficultés d'une situation de fortune compromise par les dépenses considérables qu'il avait faites pour la publication de ses ouvrages, et même, si l'on s'en rapporte aux insinuations d'un biographe, par les imprudences auxquelles avaient pu l'entraîner un certain penchant à la prodigalité et quelqu'inclination pour les plaisirs. Son humeur était devenue difficile, et elle s'altéra, dit-on, assez pour mettre à une véritable épreuve le mérite généralement reconnu de la jeune femme à laquelle il s'était tardivement uni. Cette fin douloureuse terminait un peu tristement une carrière qui avait été, ce semble, jusqu'alors facile et brillante. Etaient-ce là de ces revers immérités que la fortune associe quelquefois par un jeu cruel à ses faveurs? ou bien était-ce peut-être la peine de quelqu'un de ces écarts de conduite qui ne sont pas toujours incompatibles avec les grands talents de l'artiste, ni même avec l'habitude du travail et le goût de l'étude? Les derniers jours vinrent enfin ; Blondel sentit la mort s'approcher ; il lui sembla digne de la recevoir en quelque sorte dans la chaire qui avait été l'honneur de sa longue vie. Il se fit porter dans son école du Louvre ; c'est là qu'il mourut le 9 janvier 1774. Il était âgé de 69 ans.

L'importance du rôle de Blondel parmi les artistes de son temps est incontestable ; son influence sur les développements de l'art n'est pas moins certaine. Le témoignage formel de ses contemporains, le tableau des évolutions du goût pendant son siècle en font foi. A un certain jour, c'est lui que choisissent, pour l'attacher à leur entreprise, les philosophes qui dirigeaient la vaste publication de l'Encyclopédie avec le concours des hommes les plus éminents de l'époque dans chaque spécialité. Parmi tant d'autres, c'est Blondel qu'ils appellent

---

(2) Zanetta-Rosa Benozzi dite Silvia, était née à Toulouse ; c'était une excellente comédienne dont le talent se révéla surtout dans les pièces de Marivaux, et dont la carrière théâtrale se prolongea, dit-on, pendant près d'un demi-siècle. Elle était arrivée à Paris avec la troupe italienne que le régent y avait appelée en 1716, et elle avait épousé, en 1720, Joseph Balletti dit Mario, qui appartenait à la même compagnie.

à eux ; c'est à lui qu'ils demandent ce qui devait être dit sur l'architecture dans le grand ouvrage. Ailleurs les hommes de son art affirment qu'ils le tiennent pour le champion le plus ferme des saines doctrines, et proclament l'immense service qu'il a rendu à l'architecture moderne en excitant et en dirigeant la vigoureuse réaction qui devait l'arracher à la dégradante tyrannie de la mode. On sait ce qu'était devenu le goût général à ce moment, on connaît aussi les tendances contraires qui commencent alors à se manifester et qui se développent graduellement d'une manière significative à partir de cette époque. Qu'on rapproche ces indices, qu'on réunisse ces traits épars; on se convaincra que Blondel, trop oublié, mérite en réalité de tenir une place honorable dans les annales de l'art, et qu'on ne doit pas, sous prétexte de révolution nouvelle dans les dispositions du goût, refuser considération à ses travaux.

Ne sommes-nous pas d'ailleurs d'un temps où on se pique d'impartialité et d'éclectisme? Soyons donc justes pour tout le monde. L'architecture moderne à la régénération de laquelle Blondel s'est consacré, l'architecture moderne est un art vraiment original et non pas un pastiche, comme quelques-uns ont voulu le dire. A partir de la renaissance, qui lui ouvre la voie, elle s'est constituée progressivement d'après les idées et les besoins du temps; elle existe au même titre que l'architecture du moyen âge et que celle de l'antiquité; comme celles-ci, elle correspond à une des grandes phases de la vie de l'humanité, à une phase à laquelle nous appartenons nous-mêmes et que nous ne méconnaissons peut-être que parce que nous la voyons de trop près. Secouons donc un préjugé qui nous aveugle; répudions un esprit de dédain systématique et de dénigrement inconsidéré qu'on a vu parfois s'attaquer, faut-il le rappeler, aux choses mêmes les plus dignes de respect et qui ne prouve rien contre elles. L'architecture moderne est un art recommandable, n'hésitons pas à le reconnaître ; c'est au nom de la raison et du bon goût qu'on prétend la condamner; souvenons-nous au moins qu'en d'autres temps elle a eu l'approbation de tous, et qu'elle a reçu l'hommage des études que lui ont consacrées des hommes sérieux et sincères; n'oublions pas enfin qu'elle a servi à l'expression de la pensée d'artistes habiles et éclairés.

Non, l'architecture moderne ne saurait être ni méconnue ni dédaignée; elle est l'âme des constructions d'une époque considérable; Blondel y a marqué sa trace; son nom ne doit pas être séparé du

souvenir de l'art qu'il a utilement servi. Ne refusons pas justice à un homme qui a bien mérité; considérons ses titres et reconnaissons leur valeur ; honorons l'artiste, respectons son œuvre.

Juillet 1860.

Le temps, qu'on rend responsable de bien des ravages, n'est peut-être pas, on l'a dit souvent, le plus grand ennemi des ouvrages des hommes. Les hommes eux-mêmes dans leurs caprices, sont d'infatigables faiseurs de ruines. Les édifices élevés à Metz sur les dessins de Blondel, quoiqu'ils ne fissent qu'une partie de l'ensemble de son vaste projet, formaient cependant un groupe bien lié comprenant le portail de la cathédrale avec la décoration complète de la place d'Armes et l'hôtel de ville. Construits pendant les dix années de l'administration du maréchal d'Estrées (1761 — 1771), ils étaient arrivés intacts jusqu'à nous. Quoiqu'en fort bon état, ils se trouvaient cependant sous le coup d'une menace de destruction. Dans le court intervalle qui s'est écoulé entre la rédaction et l'impression de la précédente notice, la menace s'est réalisée ; les démolisseurs ont commencé leur besogne. On nous demandera compte un jour de cet acte de barbare mutilation.



PROFILS CAMPAGNARDS.

UN MARIAGE AU PAYS MESSIN.

LE DÉNOUEMENT (*Suite*).

V.

Revenons au père Grandpart. Le lendemain de la fête, il avait quitté Damécourt, bien décidé à pénétrer ce qu'il nommait la manœuvre des Chailloux, pour brusquer le dénouement des projets de mariage depuis si longtemps convenus entre les deux familles. L'un des traits saillants du caractère de cet homme était la défiance envers tout le monde et à propos de tout. Il se creusait la tête, au cas particulier, pour démêler les véritables motifs qui avaient porté M. Chailloux à lui faire des ouvertures si décisives. Il se disait qu'il devait avoir de bonnes raisons pour jeter ainsi sa fille à la tête de son fils, et comme le grigou ne concevait guère d'autre mobile des déterminations humaines que les motifs d'intérêt, jugeant en cela des autres par lui-même, il s'égarait dans ses suppositions, parce que la vérité vraie que lui avait loyalement dite le père de Catherine appartenait à un ordre d'idées auxquelles il n'était pas accessible. Il allait jusqu'à supposer que l'histoire de la première danse et de ces préférences nouvelles de Catherine avait été habilement préparée pour le faire tomber dans un piége au fond duquel il entrevoyait une question d'argent. Mais le piége, quel était il? Evidemment, le mariage à bref délai, qu'on sollicitait de lui, procédait d'un calcul dont le sens précis lui

échappait, mais qui avait pour but de masquer une situation que lui, Grandpart, avait tout intérêt à approfondir. Après quelques jours d'attente, il reçut d'Eustache une lettre affirmant que les recherches au bureau des hypothèques n'avaient abouti à aucun résultat, et que les Chailloux, par conséquent, n'avaient contracté aucun emprunt notarié. Mais le fermier de Damécourt pouvait avoir engagé sa signature dans des opérations qui compromettaient sa fortune, sans avoir eu besoin, d'ailleurs, de donner une garantie hypothécaire. Précisément parce que ses biens immeubles étaient libres de tout engagement, ils offraient une sûreté qui avait, pour les ayant-cause, le grand mérite de ne pas entamer le crédit des Chailloux. Avec le flair particulier aux gens d'argent et qui est spécialement développé chez les paysans avares, le père d'Eustache, après avoir épuisé toutes les suppositions, en arriva à conclure que, comme il l'avait déjà pensé, Chailloux aîné devait avoir contracté un engagement onéreux pour assurer la position de son frère; mais il s'agissait de savoir si ses soupçons étaient fondés, et il n'était pas homme à s'en tenir aux simples suppositions. Il était donc très-décidé à connaître le dernier mot de cette affaire. C'est dans ces circonstances que son esprit rusé et plein de ressources se donnait carrière. Il n'est pas d'agent d'affaires retors, de diplomate insinuant, de serpent tentateur qui pût lui être comparé pour les habiletés de tactique et les combinaisons de voies et moyens qu'il mettait en œuvre pour arriver à son but. Dès qu'il était sur la piste d'un secret, c'était une affaire faite. Sans prendre change, sans perdre un instant la voie, il finissait par le forcer dans ses derniers retranchements.

Sa première démarche fut pour le propriétaire de la ferme tenue à bail par le frère de M. Chailloux. Le motif pour se présenter chez lui était tout trouvé. Il venait lui proposer de devenir son fermier en offrant mille francs d'augmentation sur le canon.

— Vous venez trop tard, M. Grandpart, dit le propriétaire, je garde mon fermier.

— C'est peut-être bien tant pis pour vous... ce n'est pas que je veuille dire du mal de Grégoire, mais le garçon est un peu jovial et un peu simple ; avec un verre de vin on en fait ce qu'on veut... Après ça, si vous avez une garantie...

Ici le grigou risqua un coup-d'œil sur le maître de Grégoire pour juger de l'effet de son insinuation ; mais le propriétaire avait promis à M. Chailloux un secret absolu sur l'engagement intervenu. Le grigou n'obtint donc pas de réponse.

— C'est égal, ajouta le rusé compère, j'aurais voulu avoir la préférence, et je m'en veux de ne vous avoir pas plus tôt fait mes propositions... c'est que je connais votre ferme, voyez-vous, et mieux que son maître, je m'en vante... terres de choix, monsieur, et faciles à cultiver... Vrai, j'aurais fait des sacrifices pour l'avoir... Voyons, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen...

— Quand je vous dis que le bail est renouvelé...

— J'entends bien, mais quoi ! vous n'êtes pas marié avec Grégoire, je suppose... un bail de trois ans, ça peut se rompre...

— Mais, encore une fois...

— Moyennant indemnité, cela va sans dire. Que diable ! trois ans, ce n'est pas l'éternité !

— Mais le bail n'est plus pour trois ans, dit étourdiment le propriétaire de Grégoire, je l'ai prorogé jusqu'à dix ans, ainsi...

— Ainsi je vois que je n'ai plus qu'à m'en aller avec ma courte honte, fit le grigou en se levant. Dix ans, c'est long... c'est trop long.

Le père Grandpart prit congé. Il n'avait pu arracher le secret de la caution, mais la prorogation du bail à longue échéance fortifiait étrangement ses soupçons. Certainement cette prolongation n'avait été consentie qu'à bonne enseigne, se disait-il.

— Il doit y avoir un acte notarié sous jeu, grommelait-il en retournant à Wouilly. Je le saurai.

Le lendemain les habitants de Véricourt, résidence du notaire du canton, furent dans un étonnement indicible en voyant entrer le père Grandpart dans un cabaret, non loin de l'étude et sur la route que devaient forcément suivre les voyageurs se rendant de Damécourt chez le notaire impérial. La présence du grigou dans un cabaret était chose si unisitée que le survenant, voyant le visage stupéfait de l'hôtelier, dut expliquer sa venue dans son débit.

— Est-ce que Chailloux n'est pas ici? dit-il d'un air affairé.

— Je n'ai pas vu votre beau-frère, dit le cabaretier.

— Diable d'homme!.. il me donne rendez-vous dans votre débit... c'est donc pour me faire croquer le marmot? Du reste, il n'en fait jamais d'autre... Allons! donnez-moi une chopine, je l'attendrai ici.

L'hôtelier s'empressa d'apporter une bouteille et un verre, mais le père Grandpart ne toucha pas à l'âcre breuvage, il empêcha même l'hôte de verser dans le verre.

— Et vous dites que Chailloux n'est pas venu à Véricourt ce matin? fit le grigou en feignant de regarder au dehors par la porte entr'ouverte...

— Ni le matin, ni hier... Du reste, M. Chailloux vient rarement par ici.

— Oh! rarement; il y vient tout de même quelquefois.

— Dans mon cabaret?

— Ou dans le village... il n'y a pas longtemps encore...

— C'est vrai, tenez... il y a approchant deux mois...

— Je le sais, dit négligemment le père Grandpart, il allait chez le notaire...

— Même que M. Grégoire était avec lui, ajouta le cabaretier en toute innocence.

— Ah! son frère était avec lui! dit tout haut le grigou. C'est bon à savoir, ajouta-t-il tout bas.

Le père Grandpart s'était levé tout d'une pièce. Il courut à la porte, prit vivement son chapeau et s'élança dehors en disant :

— Voilà Chailloux ! mais il a l'air de s'en retourner... je cours après lui et je le ramène.

Et le grigou s'esquiva sans payer la bouteille que du reste, — et pour cause, — il n'avait pas entamée.

Le doute n'était plus permis au père Grandpart. Evidemment Chailloux aîné avait cautionné son frère, mais l'avare voulut voir de ses yeux l'acte de garantie : il n'était pas homme à donner quelque chose au hasard. Seulement il avait trop l'habitude des affaires pour ne pas savoir que le notaire lui en refuserait la communication et en dénierait même l'existence. Il s'agissait donc de trouver le moyen de tromper la surveillance de l'officier ministériel. Il connaissait sur le bout du doigt toutes les ventes annoncées dans le canton, c'est-à-dire qu'il savait à l'avance les jours et les heures où le notaire serait certainement absent de son étude. Ces indications étaient rigoureusement nécessaires pour la réussite de son plan de campagne.

Un beau jeudi, l'honnête tabellion quitta Véricourt sur les neuf heures pour effectuer une vente mobilière dans un village voisin. Il s'agissait de meubles garnissant une ferme considérable, de denrées de diverses natures et d'un train de culture important. La journée entière était donc à peine suffisante pour l'achèvement de l'opération.

Au coup de midi le père Grandpart se présenta à l'étude. L'heure était habilement choisie ; c'était le moment du déjeûner, et un seul clerc gardait les bureaux. Le grigou, d'ailleurs, rôdant dans les environs, avait vu s'éloigner le premier clerc et le saute-ruisseau qui prenaient leur repas, le premier à l'auberge du village, le second chez ses parents. Le second clerc était donc seul à son poste, et c'est ce que voulait le père Grandpart. Il demanda le notaire et parut contrarié de la réponse très-prévue que lui fit son jeune représentant.

— Ah ! le patron est absent, c'est contrariant... fit-il en prenant sans façon une chaise; je me fais vieux, jeune homme... les jambes commencent à refuser le service... et de Wouilly à Véricourt, il y a plus que le saut d'une puce... aussi je vas un peu me reposer, avec votre permission !...

— A votre aise, père Grandpart.

— Oh ! mon Dieu, ce n'est pas que j'aurais absolument besoin du patron... et vous pourriez faire l'affaire comme lui...

— De quoi s'agit-il, alors?...

— Rien de plus innocent. Chailloux aîné, vous savez, dont la Catherine va épouser notre Eustache, a cautionné son frère... et Dieu sait qu'il a bien fait, car sans ça le pauvre garçon faisait une jolie culbute !... Si bien donc que Chailloux me disait hier, pas plus tard : J'ai garanti le canon à Grégoire, mais je crains de n'avoir pas assez assuré mes droits et prévu tout ce qui était à prévoir... Dame, vous entendez bien, jeune homme, que ça me regarde un peu, puisque mon fils va devenir le sien !... Aussi Chailloux me disait encore : Tu es un vieux malin, toi, Grandpart, tu pourrais me dire ce que tu en penses... donne un coup de pied jusque chez le notaire... il ne te refusera certainement pas de te montrer l'acte... et me voilà...

— M. Chailloux vous a dit tout cela ? fit le clerc étonné. C'est possible, mais je ne peux pas prendre sur moi... Attendez le patron ; c'est à lui de décider si...

— Comme vous voudrez, jeune homme, comme vous voudrez... Savez-vous que vous voilà fièrement grandi depuis l'année dernière. A l'automne, je vous voyais passer à Wouilly, leste et tout glorieux et je me disais : Comme ça nous pousse cette jeunesse, comme ça nous pousse ! Mais là, de tout cœur voilà un beau garçon... et découplé comme un faon.

— Vous êtes bien honnête, père Grandpart.

— On a des yeux, voilà tout!... C'est égal, faire une course comme ça pour rien, ça vexe...

— Croyez-bien, mon cher monsieur, que si mon devoir ne s'opposait pas...

— A propos, le jour où je vous ai vu à Wouilly vous aviez un chien et un fusil, je crois bien?... On ne parle que de vous dans le pays pour le coup-d'œil... Le père Jérôme, le vieux garde des bois de commune, un râteau dans son temps et qui s'y connaît, me disait que vous iriez loin.

— Oh! je ne suis encore qu'un commençant... articula avec une modestie très-douteuse l'apprenti Nemrod.

— Merci, le lièvre et le perdreau se passeraient bien d'un commençant tel que vous... qui commence comme les autres finissent!... Mais voyons, la main sur la conscience, jeune homme, qu'est-ce qui peut vous empêcher de m'exhiber le papier en question?... Histoire d'y jeter un coup-d'œil, et ce sera fait... D'ailleurs, je n'en dirai rien au patron, là... Comme ça qu'est-ce que vous risquez?...

— Je voudrais vous obliger, père Grandpart, mais...

— J'y pense!... pourquoi vous voit-on si rarement à Wouilly, jeune homme?... D'abord, vous serez toujours le bien venu à la ferme; ensuite je connais toujours les compagnies de perdreaux du ban et je me ferais un vrai plaisir de vous les indiquer.

— Vous êtes trop bon, père Grandpart... beaucoup trop bon...

— Plus que vous n'êtes complaisant, n'est-ce pas?... riposta le grigou avec un sourire candide. Et c'est dans mes bois que les lièvres se plaisent... l'autre soir, à la sortie, j'en ai vu quatre à la file, dans un trèfle... Il faut que vous nous aidiez à expédier ces gaillards-là.

— Avec grand plaisir! fit le jeune chasseur dont les yeux brillaient de convoitise.

— Ainsi, c'est convenu... vous viendrez chasser à Wouilly

tant que vous voudrez. Mais complaisance pour complaisance... vous comprenez...

— Au fait, dit le clerc en se grattant l'oreille pour l'acquit de sa conscience. Puisque vous connaissez l'existence de l'acte et que M. Chailloux vous a autorisé à en prendre lecture, je ne puis pas être plus défiant que lui... Seulement, le patron n'en saura rien, vous me le promettez?...

— Mais ça va sans dire... Allons, jeune homme, vite le papier timbré... me voilà défatigué... et il faut que je rentre de bonne heure à Wouilly...

Le clerc tendit la main, ouvrit un carton, feuilleta un dossier et remit l'acte de garantie au père Grandpart qui le lut avec grande attention ; et quand il eut fini :

— Chailloux est plus malin que je ne croyais !... marmota-t-il entre ses dents. Et tout haut : Pas le plus petit mot à dire... toutes les herbes de la Saint-Jean y sont... En vous remerciant, jeune homme.

Et le père Grandpart satisfait prit son chapeau et son bâton de voyage.

— Ainsi, pour la campagne prochaine vous me permettez de chasser sur votre ferme et dans votre bois? dit le clerc-chasseur avec innocence.

Mais déjà le grigou avait gagné la porte.

— Nous en reparlerons, jeune homme, nous en reparlerons, dit-il avec un mauvais sourire. Dans tous les cas, ce ne sera que pour plus tard, car j'ai loué ma chasse pour trois ans à un monsieur de Metz !...

Et le rusé vieillard disparut, laissant le candide clerc abasourdi de tant de duplicité. Mais la petite scène qui venait de se passer devant lui et dont il avait été la dupe, devait, s'il n'était un sot, éclairer son entendement et profiter à son éducation. Cette leçon valait bien une déconvenue d'amour-propre, sans doute.

Le père Grandpart, pendant le trajet de Véricourt à Wouilly,

envisagea sous toutes ses faces la situation qui lui était faite ainsi qu'à son fils. Chailloux aîné s'était engagé pour dix années à continuer le bail de son frère. Sans doute il s'était arrangé pour avoir la haute main sur la gérance de Chailloux jeune, et l'incontestable habileté dont il avait fait preuve dans la rédaction de l'acte, où tout avait été minutieusement prévu, militait en sa faveur et tellement que la résolution de rompre avec lui en fut quelque peu ébranlée dans l'esprit du vieillard; en somme, c'était une rude charge dont le père de Catherine avait chargé ses épaules, c'était une terrible responsabilité qu'il avait acceptée. Les précautions même qu'il avait accumulées pour n'en être pas victime en attestait éloquemment les périls. Une réflexion d'ailleurs décida le père Grandpart. Il se dit que Chailloux aîné partagerait certainement son temps et sa surveillance entre sa ferme et celle de Grégoire, ce qui était un excellent moyen de compromettre les produits de l'une et de l'autre. En résumé, et en prenant les choses au point de vue le plus raisonnable, Chailloux aîné avait tout au moins des chances à courir et une situation essentiellement aléatoire ne convenait nullement au père Grandpart qui quintessenciait la prudence, et souvent même l'exagérait au point de manquer de bonnes occasions de profits faute d'un peu d'audace et d'initiative.

— Allons, allons, se dit-il en manière de péroraison, la nièce de Chauleur et les quarante mille francs comptant ne sont pas là pour des prunes... un bon tien vaut mieux que deux tu auras!...

La résolution de l'avare était prise. Il ne dit rien de ses projets à sa femme et à ses enfants, et le lendemain il frappait à la porte de la ferme du père Chauleur. Il le trouva fumant sa pipe devant une bouteille de clairet.

— Je ne vois pas là votre Gertrude... dit le grigou prenant un air aimable et un verre de vin par la même occasion.

— Elle tracasse quelque part dans la maison, dit le

maître de céans. La jeunesse, ça ne peut pas tenir en place...

— Vous ne mariez pas cette enfant-là, donc, cousin?... M'est avis qu'il serait temps...

— Ce n'est pas le désir qui lui manque... ni les épouseurs non plus... fit le père Chauleur en demandant une seconde bouteille à la servante... mais, bath! ils en veulent tous à ses écus et moi je prétends choisir... Elle m'a été confiée cette petite fille, et si j'aime à rire, je ne veux pas qu'elle ait lieu de pleurer!...

— Comme ça se trouve!. . Je viens vous la demander...

— Vous?... Tiens, tiens, tiens!... et pour qui, sans être trop curieux?...

— Pour Eustache, donc!...

— Vous voulez rire?... Et le Chailloux...

— N, i, ni... c'est fini... dit tranquillement le père Grandpart en bourrant sa pipe avec le tabac du père Chauleur... la Catherine ne s'est-elle pas amourachée du petit sergent... vous savez...

— Je crois bien... Celui qui lui a payé la première danse à la fête... même que le Chailloux en était comme un bonnet de nuit à souper... Pauvre Chailloux!... il paiera donc les violons de cette fameuse danse-là?...

— Comme vous dites... Il est dans une vilaine passe, le pauvre cousin... ne s'est-il pas avisé de répondre pour le bail de son frère... qui est un mange-tout?...

— Vous m'en direz tant!... fit le père Chaleur. Et c'est pour cela que...

— Je le lâche d'un cran... mon Dieu, oui... Si la Gertrude veut d'Eustache, et si vous êtes de l'avis de la Gertrude... touchez-là... et en avant la noce.

— Ce n'est pas de refus, cousin... Il va bien votre fils... il fera une bonne maison, s'il vous ressemble... Je crains même qu'il ne vous ressemble un peu trop... par rapport à l'argent... il est rond l'argent et vous ne le faites peut-être pas assez rouler!...

— Pardi ! c'est pour mes enfants que je le garde... Ça ne fera pas de peine à votre nièce ! Nous autres les vieux, c'est pour les jeunes que nous travaillons... aussi, j'espère bien que vous n'oublierez pas Gertrude sur votre testament... j'y compte bien un brin !

— Vous pourriez bien compter sans votre hôte, père Grandpart, fit le jovial fermier avec un sourire équivoque... Si vous en faites une condition de l'accord, bien le bonsoir, je n'en suis plus !

— Qu'est-ce qui vous parle de ça ?.. c'est un désir que j'ai, voilà tout.

— A la bonne heure ! et maintenant faisons danser les bouchons, on ne promet pas sa nièce tous les jours !

Le père Grandpart, en parlant de testament, avait dévoilé l'un des mobiles secrets qui l'avaient décidé à demander Geneviève pour son fils. Il est toujours bon de s'allier, pensait-il, à une fille dont l'oncle est sans progéniture. Inutile d'ajouter que le grigou se proposait de revenir à la charge en temps et lieu et se flattait d'obtenir un jour ou l'autre une belle et bonne clause testamentaire en faveur de son fils.

Gertrude, avec son indolence habituelle, ratifia sans répugnance mais sans enthousiasme, la parole conditionnelle donnée au père Grandpart par son oncle, et le lendemain, pour midi, les accords préliminaires étaient réglés.

— Eh bien ! là, franchement, lui dit le papa Chauleur, je crois que nous venons de faire de bonne besogne. Je ne voyais pas d'un trop bon œil ce mariage entre fils et fille de sœur... cousin-germain ! Hum !... ce n'est pas catholique, ça. Et puis chez nous ça ne doit pas se passer de la sorte. En bonne agriculture, il faut croiser les races... eh ! eh !..

Ce fut la saillie du départ avant le coup de l'étrier, et le grigou revint à Wouilly. De retour chez lui, il écrivit à son fils de venir le trouver, toute affaire cessante. Le surlendemain était un dimanche, Eustache arriva de grand matin. Le père Grandpart lui raconta la découverte qu'il

avait faite de la clause de garantie qui avait changé ses visées, et de la proposition qu'il avait fait agréer au fermier de Manerville et à sa nièce. Le père Grandpart rapporta tous ces détails à son fils, comme s'il se fût agi d'un échange de bestiaux. Eustache ne fit pas d'objections, mais pâlit beaucoup. Il prétexta bientôt un grand mal de tête et gagna le jardin sous prétexte de prendre l'air ; il se promena quelque temps sous les fenêtres de la ferme, se rapprocha insensiblement de la haie de clôture, à son extrémité, puis la franchit rapidement, s'assurant que personne ne l'avait suivi. Une fois en plein champ, il prit un sentier détourné et gagna la grand'route qui mène à Damécourt. Il faut dire à sa louange que son cœur n'était pas encore aussi complètement ossifié que celui de l'auteur de ses jours. En apprenant qu'il perdait Catherine pour toujours, sa vieille affection pour elle s'était impérieusement réveillée. Il voulait la voir une fois encore, acceptant même l'éventualité de la révolte contre la volonté paternelle, si les sentiments de sa cousine répondaient aux siens.

Il arriva à Damécourt le visage blême, et pourtant la sueur ruisselait sur son front. Il trouva M. Chailloux dans la salle basse.

— Où est Catherine?.. dit-il tout haletant.

— Te voilà, mon garçon, dit Chailloux avec bonté... tu viens bien tard... les choses vont mal pour toi, ici... et c'est de ta faute !..

— Je vous dis, mon oncle, que je veux voir Catherine... et de suite... Mon père va venir, j'en suis sûr !..

— Catherine est à sa chambre, elle s'habille pour la messe... je vais la prévenir de ton arrivée, et...

— Envoyez-la au jardin, je vous en conjure... je vais l'y attendre...

Catherine consentit sans hésiter à l'entrevue qu'Eustache lui demandait. Elle le trouva arpentant avec animation les allées du jardin.

— Cousine, dit-il en lui prenant la main, parlez-moi

comme au bon Dieu... Est-il bien vrai que vous ne m'aimez plus?... C'est que, voyez-vous, j'ai la tête comme perdue... mon père veut me marier avec la nièce au père Chauleur... mais si j'ai encore votre amitié...

Catherine, devant cette douleur vraie, sentit son cœur se gonfler; mais ce qu'elle éprouvait c'était de la compatissance, ce n'était plus de l'amour. Elle laissa sa main dans celle d'Eustache, mais elle lui dit en s'efforçant d'affermir sa voix :

— Epousez Gertrude, mon cousin. Je vous remercie de ce que vous venez de me dire, mais, voyez-vous, vous avez trop attendu... Maintenant, c'est un autre à qui je pense et dont j'espère devenir la femme... Je ne vous fais pas de reproches de votre indifférence passée... ne m'en adressez pas pour mon changement. Hélas! on n'est pas maître de ses affections; votre visite d'aujourd'hui me touche, elle me prouve que vous valez mieux que moi... mais ce qui est fait est fait... et j'attendrai Jean tant qu'il faudra... Eustache, nous ne serons pas mari et femme, mais nous resterons bons amis, n'est-ce pas, cousin?

Eustache quitta la main de Catherine, détourna les yeux et un frisson douloureux parcourut tout son être, mais ce paroxysme fut court.

— Allons! je vois bien que tout est fini, dit-il. Sans rancune, cousine... Si vous l'aviez voulu, pourtant, j'aurais tenu tête au père Grandpart lui-même.

En ce moment la porte du jardin s'ouvrait, et le grigou en personne s'avançait vers les jeunes gens, entouré de M. Chailloux et de Mme Chailloux.

— Te voilà, toi! dit-il à Eustache avec un sourire narquois. Je pensais bien te trouver ici... Vous ne savez pas, vous autres, ajouta-t-il avec aisance en se tournant vers le maître de céans, je vous apporte une nouvelle qui fera plaisir à quelqu'un ici... Mon fils que voici est accordé avec la Gertrude du père Chauleur... Eustache et moi nous venons vous en faire part.

Chailloux aîné ne sourcilla pas.

— Parbleu! cousin, dit-il les dents un peu serrées, je peux vous rendre la monnaie de votre pièce... j'ai à vous dire aussi que je marie Catherine à Jean, son amoureux de la fête... il faut bien que tout le monde soit content!

Catherine embrassa silencieusement sa mère, en cherchant la main de son père pour la serrer et en lui adressant un de ces regards de tendresse et de gratitude dont l'infinie éloquence défie toute description. Mais par un sentiment de pudeur et de réserve instinctive facile à comprendre, l'heureuse fille ne voulut pas, devant Eustache, rendre sa joie plus démonstrative. Seulement elle s'esquiva sans bruit, et cinq minutes après elle embrassait en pleurant le père Chenu, la Chenute, Jean et le chien de la maison par dessus le marché, en leur annonçant son bonheur qui était aussi le leur. Dans la journée, les accordailles eurent lieu dans toutes les règles. Mais le père Grandpart et son fils avaient quitté la ferme. En route, Eustache s'essuya les yeux une fois ou deux.

— Qu'est-ce que c'est? ricana le père Grandpart, tu pleures, à présent? Voilà donc pourquoi tu quittais Wouilly en sournois, ce matin... Monsieur allait faire ses génuflexions devant la promise du sergent... mais j'ai bien vite éventé la mèche. Ah! tu larmoies! heureusement que tes larmes ne sont pas d'or... apprends, mon fils, qu'au lieu de pleurer, on doit toujours rire quand on quitte des gens ruinés... ou peu s'en faut .. Qui sait! avant qu'il soit longtemps, ces gens-là seront peut-être sur la paille, et je te vois d'ici instrumentant contre eux!...

Mais ces charitables suppositions ne devaient pas se réaliser. Les deux mariages se firent, et la joie fut de beaucoup plus franche à Damécourt qu'à Wouilly. Bien plus, à six mois de là, un événement triste et inattendu vint ravir au père Grandpart l'une de ses plus chères espérances. Le papa Chauleur était obèse, il avait le cou du taureau, large et court Un matin, on le trouva mort dans sa chambre.

L'apoplexie l'avait foudroyé. Or, un testament en bonne et due forme, rédigé, d'ailleurs, dès avant le mariage de Gertrude avec Eustache, livrait à Mme Chauleur toute la fortune de son mari. Il y avait eu réciprocité, d'ailleurs, et chacun des deux époux avait donné respectivement son avoir au survivant. Le père Grandpart en fut pour trente jours malade, mais ses tribulations ne devaient pas s'arrêter là.

Chailloux jeune ne fut pas des derniers à venir présenter à Mme Chauleur ses compliments de condoléance. La digne veuve avait gardé du beau Grégoire un souvenir flatteur. Elle agréa ses soins d'abord, sa recherche pour le bon motif ensuite. Elle n'avait guère que quelque quinze ans de plus que son futur, mais c'est une bagatelle au village. Les mœurs s'y accommodent parfaitement de ces différences d'âge qui ne s'acceptent guère à la ville qu'au profit des maris. En vain le père Grandpart fit rage pour empêcher cette union qui anéantissait définitivement certaines convoitises. Tout fut inutile. Ce que femme veut, Dieu le veut, surtout quand cette femme est une veuve qui convole. Ce coup fut d'autant plus rude pour les Grandpart père et fils, que le mariage de Grégoire l'enrichissait à leurs dépens, et en l'enrichissant annulait la caution de Chailloux aîné. Ce fut une des grandes épreuves de la vie du père Grandpart. Cependant il vit toujours. Il est sec, il est bien portant, et, sauf les franches lippées dans lesquelles il est partie prenante et non payante, il est sobre. Il passe quatre-vingts ans.

Jean et Catherine sont les plus heureux des époux. Quant à M. Chailloux, il se félicite tous les jours d'avoir trouvé dans son gendre un collaborateur actif, laborieux et intelligent. Tous deux sont comptés, à l'heure qu'il est, parmi l'élite des producteurs agricoles du pays messin.

***



CHRONIQUE DU MOIS.

Ce titre est quelque peu menteur. C'est chronique de trois mois qu'il devrait dire. Que voulez-vous? Les manuscrits abondent à la rédaction de l'*Austrasie*, et il est juste de faire les honneurs de nos colonnes aux écrivains de bonne volonté. Cette fois, par grâce spéciale, on me réserve quatre pages de petit texte dont je suis le seigneur et maître... tant que cela peut s'étendre. J'en profite sans autre préambule.

Allons au plus pressé. J'ai des succès nombreux à enregistrer, des succès dont nos sociétés chorales sont les héroïnes. Et d'abord, en août et en septembre, les échos de nos belles promenades ont retenti deux fois des accords de nos musiques de régiments et des chœurs de nos Orphéonistes. Ces soirées musicales, favorisées, par miracle, d'un temps passable dans une année qui restera exceptionnellement et traditionnellement exécrable au point de vue météorologique, ont été organisées dans un but pieux et ont réussi à merveille. Le premier concert, dont l'initiative appartient à la société de Sainte-Cécile, était donné au profit de nos intéressantes orphelines. Tout ce que la ville compte de cœurs sensibles et de mélomanes de passion ou d'occasion s'y étaient donné rendez-vous, si bien que plus de douze cents francs sont venus grossir le pécule de la sainte maison, protectrice de l'innocence, qui donne un toit et une existence aux pauvres enfants qui, sans elle, seraient sans abri et sans pain. La Sainte-Cécile de Nancy s'était réunie à nos artistes et les exécutants se comptaient par quatre centaines. Le succès a été grand et décisif, et les bénéficiaires ont payé en bénédictions leurs bienfaiteurs artistes et auditeurs.

La seconde fête musicale a été organisée en faveur des malheureux chrétiens de Syrie. C'est notre ville, je crois, qui la première est entrée dans cette voie charitable et pour venir en aide à des infortunes inouïes a déployé des efforts jusqu'ici sans précédents. Mais cette initiative n'était-elle pas dévolue à notre cité que la reconnaissance des malheureux a surnommée Metz la charitable?

Le 8 septembre, cinq ou six cents artistes ont mis leur talent au service de nos frères de Syrie. Le Luxembourg lui-même avait fourni son contingent à cette fête de l'art et de la solidarité chrétienne. C'est d'un bel et noble exemple et je voudrais pouvoir redire tout ce qui a été échangé de fraternel dans le banquet international qui a réuni, avant le concert, les artistes des deux nationalités. Qu'il me suffise d'ajouter qu'il est sorti de ce rapprochement, ménagé par la sainte charité, des impressions profondément sympa-

thiques, une estime mutuelle, des promesses, des assurances de bonne et pieuse affection. Tant il est vrai que d'un pur mobile il ne peut sortir que de bons résultats! Le public messin, lui aussi, a fait preuve de dévouement et de zèle charitable. Le temps était sombre, froid, menaçant, il n'a arrêté personne, et combien de jolies et frêles représentantes du sexe frileux ont bravement grelotté au profit des victimes de la rage des Druses? Le concert, du reste, a été splendide, musicalement parlant, et les nombreux spectateurs n'ont pas seulement applaudi et trépigné pour activer la circulation du sang. Le public a été aussi content des artistes que les artistes l'ont été du public; ce concert sera cité dans nos annales comme la plus belle de nos fêtes et le plus touchant de nos souvenirs!...

Nos dignes artistes ne devaient pas tarder à recevoir la récompense de leur pieux dévouement. Un concours d'Orphéons était annoncé à Saint-Dizier pour la fin de septembre. Nos Orphéonistes et nos Céciliens y prirent part avec un éclat qui a définitivement classé notre ville parmi les cités dignes du plus beau renom artistique. La société de Sainte-Cécile a obtenu un premier prix et une médaille d'or; notre Orphéon une médaille d'argent et un troisième prix. Deux récompenses pour une ville seule, c'est glorieux et c'est rare Certes, le mérite des exécutants est la grande raison d'une si éclatante réussite, mais, par surcroît, qu'on me permettre de croire que leurs heureux efforts en faveur des dénués de ce monde ont été pour quelque chose dans leur succès. Il est doux de croire et de répéter qu'une bonne action porte toujours bonheur!...

Le théâtre a rouvert ses portes. Entrons au théâtre, s'il vous plaît. Je préviens mes lecteurs que je n'ai assisté encore qu'à une représentation, rien avant, rien après, mais j'y ai mis une conscience méritoire. J'étais à mon poste dès la première scène, et je n'ai abandonné la partie qu'après le grand morceau du troisième acte de l'opéra. Ceci bien convenu, racontons les belles choses que nous avons vues, entendues ou soupçonnées. C'était jeudi, et l'affiche annonçait: *Un changement de main*, vaudeville, et *Haydée*, opéra comique d'Auber. A tout prendre, il y aura encore là une suffisante galerie d'artistes à passer en revue. Je dis suffisante, en raison du peu d'espace dont je puis disposer.

On connaît le *Tour de main*, c'est un imbroglio assez bien agencé: un faux duc et un vrai sous-lieutenant, un geôlier bon enfant et un ministre de la police jaloux, une jeune fille naïve qui fait évader son

amoureux, et une impératrice qui va choisir le sien en prison. Tout cela relevé par quelques mots heureux et laborieux et condimenté de scènes un peu risquées. Un bon vaudeville, à tout prendre, mais un vaudeville passé à l'état de machine à début..... ce bâton de maréchal des vieux succès !

A la bonne heure ! Dans la jeune fille naïve, mais sensible, je retrouve une ancienne connaissance, Mlle Céleste Valmont, qui a exhalé, je crois, ses premiers soupirs d'amoureuse sur notre scène, et qui est montée en grade depuis deux ans. J'ai là, sous les yeux, la composition de la compagnie qu'un ami m'a prêtée pour la circonstance, et j'y lis avec émerveillement : Céleste Valmont, jeune première, *forte ingénuité*. Jeune première, soit, le terme est consacré, quoique ces deux adjectifs accolés doivent paraître un peu vagues à qui n'est pas initié au langage du théâtre... Mais : forte ingénuité !.. ce vocable me paraît hardi, et cette antithèse inattendue. Je ne me rends pas très-bien compte, je l'avoue, d'une force qui est ingénue, et d'une ingénuité qui est forte, et tout cela me paraît un peu fort. Toujours est-il que Mlle Valmont, quelle que soit sa force sur l'ingénuité, ou l'ingénuité de sa force, m'a paru avoir fait des progrès pendant ces deux années d'absence. Elles n'ont, hélas ! pas fait d'elle une beauté, car tout était à faire à cet égard, mais le travail a aiguisé les répliques, donné de l'intention aux mots choisis, et appris à jeter avec art et sentiment le regard aux frises. Elle est donc très à la hauteur de son emploi, et elle est la bien revenue.

Le laruette, M. Beauquesne, était des nôtres l'an passé. C'est un artiste dont les qualités comiques sont peut-être épicées au gros sel, mais qui occupe bien la scène, et qui a des jeux de physionomie assez réjouissants. Entre nous, le rôle du ministre de la police, dans le *Changement de main*, ne lui va pas comme un gant, et je lui connais de meilleurs emplois. Il peut être un mari trompé, mais il est le comte Schumaloff, et un grand seigneur russe sait être ridicule sans cesser d'être distingué. Je recommande cette nuance à M. Beauquesne. Il va sans dire que M. Beauquesne a été accueilli favorablement par le jury messin.

J'avoue mon faible pour le jeune premier, M. Damsiès, qui a de la figure, de la tournure et quelque style. Son aisance est aimable, et son désir de bien dire et de bien faire incontestable ; pour moi, je suis persuadé qu'en se donnant moins de mouvement, en télégraphiant moins de gestes, en prenant moins d'airs penchés, sautillants ou langoureux, il arriverait plus sûrement à l'effet. J'ajoute qu'il chante agréablement, et avec une voix juste, le couplet. C'est une bonne acquisition.

Mme Fayolle, grand premier rôle en tous genres, — je continue à copier pour les titres le bulletin de la compagnie, — est une

artiste d'un mérite un peu mûr, mais incontestable. Elle a la voix jeune, l'organe agréable, et elle jette bien le mot saisissant. Je lui voudrais peut-être un plus grand air dans ce rôle d'impératrice, mais je suis aussi trop exigeant, et ma prétention est risible d'exiger dans un simple vaudeville ce quelque chose qui rappelle les grandes races historiques. Mme Fayolle a été applaudie modérément, on eût doublé la dose qu'on n'eût été que juste. La justice entière viendra pour elle !..

Quoi encore ? Ah ! un amoureux dans un bout de rôle, le rôle triste et faible, l'amoureux aussi. Un de mes confrères lui donne de la bonne volonté. Moi, je lui souhaite le talent et l'amour du travail qui le donne.

Somme toute, cet ouvrage est mené rondement, et il nous promet pour le vaudeville un ensemble qui n'est pas à dédaigner. La toile tombe sur des applaudissements.

Si mes lecteurs me sont restés fidèles, il leur reste à écouter deux actes de l'opéra, plus le grand morceau du troisième. Après quoi je les licencie, c'est convenu.

L'entr'acte a été rempli par les aparté des profonds connaisseurs des stalles, par les allées et venues du parterre et aussi par les éclats de rire un peu bruyants de la galerie droite des secondes. Hum !... il y a là des dames qui... enfin, elles sont là et il faut se féliciter qu'elles ne soient pas ailleurs. Mais je constate qu'elles tiennent un peu trop à ce qu'on n'ignore pas leur présence là où on les tolère. Chut donc ! chut ! voilà les fanfares de l'ouverture d'*Haydée* et nous devons être tout oreille !...

M. Van Trappe, le ténor léger, ouvre l'acte et révèle, dans des couplets écrits assez haut, une voix souple, étendue, bien timbrée, bien égalisée ; il y a vraiment plaisir à l'entendre, et voilà l'une des perles de la compagnie. Sa méthode est facile et ample, son style pur et accentué ; il articule bien et il est expressif. On me dit que c'est ce soir son troisième debut .. C'est pour la forme, à coup sûr, car il y a longtemps, très-longtemps que nous n'avons pas eu dans cet emploi un artiste de sa valeur. Sa taille est un peu grêle et son geste un peu anguleux ; mais s'il avait encore l'aisance et la séduction du langage parlé, il réunirait trop de qualités, M. Van Trappe, et nous ne l'aurions pas. J'aime donc jusqu'à ses côtés faibles qui font que nous le conservons.

M. Guillot, forte basse en tous genres, a un organe franc, timbré ; il le possède bien et le fait valoir. Néanmoins, je n'insiste pas sur ses mérites, parce que dans son rôle, un peu effacé, il n'a pu donner sa mesure. Je demande donc, pour le juger définitivement, une autre audition dans un ouvrage plus corsé. Au reste, M. Guillot a été, dit-on, admis avec faveur, c'est-à-dire à peu près à l'unanimité. Ce n'est donc que pour ma satisfaction particulière que je tiens à ratifier ailleurs la bonne opinion que j'ai pu concevoir de lui.

Mais il est temps de voir et d'écouter la prima-donna de céans. On me l'avait dite belle, je la trouve charmante. Taille souple, grâce nonchalante et un peu fatiguée, ce que les Italiens appellent de la *morbidezza*, visage long, sous une belle chevelure relevée à l'antique, des yeux admirablement fendus et légèrement relevés vers les tempes, nez droit et fin, bouche mignonne, une figure de trumeau d'après Van Loo ou Boucher... Telle est Mme Salmson, et le portrait n'est pas flatté. Malheureusement les mérites de la cantatrice ne répondent pas aux avantages de la femme. Sa voix, un peu usée dans son ensemble, est faible et sans timbre dans le medium, aigrelette dans les notes élevées. Le registre inférieur est agréable, et Mme Salmson en tire bon parti. L'organe ne manque pas d'agilité; j'ai entendu des vocalises très-réussies, mais l'artiste ne met pas suffisamment en relief ce qu'elle sait, elle ne fait pas valoir ce qu'elle réussit le mieux. Il y a là quelque chose d'absent qu'on désire, qu'on attend... la vigueur, l'entrain, que sais-je? le feu sacré, peut-être!...

J'ignore si Mme Salmson nous restera. Si j'avais un vœu à formuler, mes yeux diraient oui, à coup sûr; mes oreilles, hélas! émettraient un vœu contraire!...

Il y a luxe d'amoureuses dans cet opéra d'Auber. Après *Haydée* voici venir la touchante Rafaella, la belle pupille de Donato. Je dis Donato... est-ce bien ce nom-là? Ma foi, je n'irai pas vérifier la chose. Il paraît que la touchante Rafaella nous représente la première dugazon en personne. J'avoue que je ne m'en serais pas douté. Je rends hommage aux qualités de décence, de réserve et d'yeux baissés de cette jeune personne, mais jamais, au grand jamais on ne trouvera dans cette petite et frêle personnalité l'étoffe d'une dugazon. Savez-vous bien, mademoiselle Prosck, puisque tel est votre nom un peu trop chargé en consonnes, savez-vous bien ce que doit-être une dugazon, ce qu'il est indispensable qu'elle soit? Il lui faut l'agilité, le jeu savant du regard, la pose cambrée, la répartie vive, l'air de tête mutin, ce je ne sais quoi, enfin, qui fait d'une dugazon moins qu'un diable et plus qu'une femme. Je sais bien que c'est là l'idéal de l'emploi et que le modèle en est rare. Mais franchement, y a-t-il en Mlle Prosck, même à l'état rudimentaire, quelques-unes de ces qualités typiques, de ces défauts si l'on aime mieux? Non, la vocation de Mlle Prosck est évidemment ailleurs, elle est dans la modestie et dans le charme ingénu. J'y pense! nous parlions tout à l'heure de Mlle Céleste Valmont. Elle est prête, j'en suis sûr, à céder à Mlle Prosck tous ses droits à la... forte ingénuité, et cette expression aura trouvé enfin une légitime application.

Un mot à propos du second ténor léger. Cet emploi est voué à deux catégories bien différentes de titulaires. Ou bien il est le début de très-jeunes artistes et nos chanteurs y font leur apprentis-

sage, ou bien il devient la proie des ténors exténués, ridés, obèses, fourbus et en état de prochaine et définitive extinction de voix. Il n'y a pas de milieu. Or, cette fois nous sommes tombés en pleine jeunesse, en pleine innocence. J'aime mieux cela, pour mon compte. Mais que M. Gravière qui a de la voix et du bon vouloir, travaille son émission; qu'il se défasse surtout d'un défaut de prononciation qui pourrait dans l'avenir entraver sa carrière, et dans le présent nous faire sauter tous sur nos siéges. Il s'agit de l'articulation des *s* et de tâcher, M. Gravière, de ne pas tant faire fraterniser la langue avec les dents :

Ainsi que vous... ainsi — i — i — i — que vous!

Mais le grand morceau du troisième acte est terminé et j'en ai dit mon sentiment sincère. C'est le moment de prendre congé. Ajoutons que l'orchestre m'a paru meilleur que l'an passé, plus corsé et peut-être mieux conduit. En somme, quelque violence que ma franchise fasse ici à ma galanterie, je dois dire que la partie masculine de la compagnie m'a paru très-supérieure à l'autre. Il faudra évidemment racheter par des changements ce défaut d'équilibre. V.



L'Administrateur-Gérant,

A. Rousseau.

Metz. — Imp. de Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

UNE VISITE
A LA CATHÉDRALE DE SPIRE.

Une excursion est à la portée de nos concitoyens: excursion facile entre toutes, qui n'exige qu'une faible dépense et une absence de moins d'un jour, et à laquelle est attaché un bien vif et bien réel intérêt: c'est celle qui a pour objet la cathédrale de Spire. Tous ceux qui parmi nous ont à cœur la splendeur du culte divin et les magnificences des arts, devraient aller à Spire réaliser ce pèlerinage à la fois artistique et pieux. L'archéologie les y appelle pour leur montrer cette superbe basilique, la perle de l'architecture romane des bords du Rhin; l'histoire les y attend pour leur offrir les souvenirs les plus émouvants, ravivés par la vue des lieux auxquels ils se rattachent; la religion y garde la mémoire vivante d'un des plus grands saints du moyen-âge, de saint Bernard, et y fait resplendir son image auprès de la représentation des vénérables mystères de notre sainte foi.

Quinze heures d'absence, une dépense de trente francs, voilà ce que coûte la journée. Ce qu'on en rapporte en échange, qu'on le demande à ceux qui auront fait cette charmante excursion! Qu'il me soit permis d'en donner une idée sommaire à l'intention de ceux qui pourraient avoir la pensée de la réaliser à leur tour.

Je ne dirai rien de la route de Metz à Sarrebruck. Ce n'est pas que les objets intéressants à plus d'un point de vue y fassent défaut. Mais il serait dommage que ce fût un autre que l'auteur du *Voyage archéologique de Metz à*

Thionville[1] qui en donnât la description. Il faut se garder de déflorer un sujet qu'il saura mieux traiter que personne.

A Sarrebruck, quelques minutes d'arrêt permettent d'examiner la gare, massive construction en grès rouge qui ressemble, avec ses tours carrées et sa couronne de créneaux, au palais du roi Saxon Ethelred, et de jeter de loin un regard à la belle église gothique de Saint-Arnoald, regard d'amour et de regret pour ceux qui l'ont visitée : car cette église, remplie de sépultures princières et de nobles souvenirs que l'abandon des protestants auxquels elle appartient, ne fait que mieux ressortir, produit sur ceux qui viennent la voir une de ces impressions qui ne s'effacent pas. Voilà encore une visite que pas un des curieux de notre ville ne devrait se dispenser de faire.

La route de Sarrebruck à Spire est en plus d'un endroit charmante: presque partout elle est intéressante par le caractère riant ou pittoresque des sites qu'elle traverse, et par les souvenirs qui s'y rattachent. On y voit, à Friedrichstadtt, l'industrie assise en souveraine au milieu d'une jolie vallée dont la fraîcheur et l'ombre contrastent avec les amas de houille, les hautes cheminées fumeuses, les fours embrasés des verreries et des forges. A Neunkirchen encore des usines, encore le travail du fer, noir et retentissant. Puis on descend dans la vallée de la Bliese qui va traverser le duché de Deux-Ponts, et après avoir passé à Bliescastel, l'ancien chef-lieu du comté de Castres, va se jeter dans la Sarre, près de Sarreguemines. On passe ensuite sous les murailles demantelées, mais encore imposantes, de la forteresse de Hombourg qui, après avoir joué dans la guerre de trente ans un rôle considérable, fut rasée au commencement du dernier siècle. On passe devant Landsthul, la forteresse et le dernier asile de ce Frantz de Sickingen,

---

[1] M. Abel, *Austrasie*, 1856, p. 240.

auquel l'*Austrasie* a été si hospitalière, et dont le château en ruines, surmontant une montagne conique, se détache au milieu d'une couronne d'épaisses forêts; on s'arrête devant Kaiserslautern, ville industrieuse et riche, au milieu d'une plaine fertile; puis vient la traversée d'une série de collines appartenant à la chaîne du Hardt, qui donne lieu aux plus charmants, aux plus surprenants effets de perspective. Onze ou douze tunnels consécutifs, franchis en quelques instants, séparés par des vallées ombreuses et pittoresques; ici des rochers à pic, plus loin des ruines surmontées de lierre, là des prairies d'un vert d'émeraude, à côté des arbres centenaires; partout la fraîcheur, partout des eaux jaillissantes, des cascades coulant avec bruit, des petits étangs où la nature se réflète. Puis la présence de l'homme manifestée par des travaux où son intelligence a laissé son empreinte; un vaste système d'irrigations, des moulins, des usines, des œuvres d'art, tranchées à pic, viaducs, ponts d'une seule arche, tout se réunit pour faire de cette partie du voyage quelque chose de ravissant. Ensuite, arrivé dans une plaine immense où la culture du tabac se fait dans de larges proportions, on jette un regard à Neustadt, remarquable par plusieurs clochers gothiques qui s'élèvent légèrement au-dessus de ses maisons, et on quitte, à Schifferstadt, la ligne de Ludwigshafen pour se diriger vers Spire par un petit embranchement long au plus de quatre ou cinq lieues.

Quand on se trouve en présence de Spire, la superbe basilique de Conrad II attire aussitôt les regards. Sa masse imposante, au-dessus de laquelle s'élèvent quatre clochers de pierre et deux vastes coupoles, se détache sur le ciel avec sa belle couleur rouge ravivée par une restauration récente. D'autres clochers et d'autres tours dépassent aussi la hauteur à peu près uniforme des toits de la ville, mais ce sont des pygmées à côté d'un géant.

L'histoire de Spire est intéressante : les temps les plus

reculés y ont écrit leur date. Mais ceci n'est point le récit d'un érudit dépouillant dans ses voyages les chroniques jaunies et les archives poudreuses. Nous ne faisons que passer à Spire, et nous n'avons le temps de nous y servir que de nos yeux. Hâtons-nous donc de porter nos pas vers cette admirable cathédrale, but spécial de notre excursion.

La cathédrale est l'œuvre de trois empereurs de la maison de Franconie : Conrad II, Henry III et Henry IV. Commencée en 1030, sa construction a duré trente ans. L'incendie, qui semblait devoir être impuissant contre une telle masse de pierres, y a plusieurs fois exercé ses ravages. Au douzième, au treizième, au quinzième siècle, il fallut en reconstruire de notables parties détruites par le feu. Puis vinrent les affligeantes conséquences de la guerre qui a rattaché dans l'histoire le nom du Palatinat à celui de la France comme un remords éternel. En 1689, les soldats de Louvois y portèrent l'incendie et la dévastation. Relevée de ses ruines seulement à la fin du dix-huitième siècle, elle eut, peu d'années après, à subir encore les outrages des soldats de la France. Dépouillée et mutilée par eux, elle était sur le point d'être anéantie, car déjà les mines étaient pratiquées sous la crypte pour la détruire par l'explosion, lorsque l'intervention d'un officier supérieur, heureusement inspiré, la fit échapper à ce terrible danger, et elle fut transformée en magasin à fourrages. Lorsque le roi de Bavière, Maximilien, eut été remis en possession de son royaume, il considéra comme un de ses premiers devoirs de reconstruire dignement cet illustre sanctuaire, sépulture de tant d'empereurs; et la restauration continuée par le roi Louis ne s'arrêta que lorsqu'elle fut complète. Rien n'égale la perfection de ce travail à la suite duquel le vénérable édifice, si souvent atteint par la destruction, semble aujourd'hui sortir des mains de l'architecte de l'empereur Henry IV.

Le sacristain vous dira, et vous le croirez sans doute sur parole, que l'église a environ 150 mètres de long et près de

50 de large ; que la hauteur de ses tours est de 78 mètres et sa surface totale de près de 8000 mètres carrés [1].

La nef est supportée par douze gros piliers carrés qui la séparent des collatéraux. Au fond, de chaque côté de l'autel surmonté d'un dais que supportent quatre colonnes de marbre rose, s'ouvrent les entrées des cryptes soutenues par vingt-quatre piliers et dont le monument le plus intéressant est le tombeau de l'empereur Rodolphe de Habsbourg. Sur ce tombeau est couché sa statue dont la tête a été moulée sur la sienne après sa mort, ainsi qu'il l'avait ordonné ; c'est ce que l'on voit aussi à Toulouse dans l'admirable basilique de Saint-Sernin, aux statues des comtes et comtesses de Toulouse, tous représentés avec les traits que la mort leur avait faits. La noble épouse de Rodolphe de Habsbourg ne repose pas auprès de lui ; elle est à Bâle dans le chœur de cette cathédrale romane, si belle aussi, dont les protestants se sont emparés et qui vient d'être l'objet d'une restauration splendide. Rien n'est touchant comme le tombeau de cette princesse, admirablement conservé, sur lequel repose sa statue ayant à côté d'elle celle d'un de ses fils mort, tout jeune encore, en même temps que sa mère.

Derrière un mur épais où s'ouvraient des portes maintenant condamnées, se trouve, au-dessous du *Chœur du Roi,* le caveau funéraire impérial où reposèrent huit empereurs, de Conrad II à Albert d'Autriche, et où ne sont plus maintenant que quelques débris bien incertains recueillis par la pieuse confiance de l'empereur Charles IV. Les soldats

---

[1] Ces chiffres prendront plus d'importance quand on trouvera en regard les dimensions correspondantes de notre belle cathédrale de Metz.

Longueur 121,15.
Largeur 29.
Hauteur de la flèche 121,15.
Surface totale 3850.

(D'après Bégin. *Hist. de la Cath. de Metz.*)

français de 1689 y avaient fait, dans leur fureur aveugle, ce qui, cent quatre ans plus tard, devait, hélas! se revoir à Saint-Denis dans d'autres sépultures royales. Deux bas-reliefs antiques, représentant ces huit empereurs en demi-grandeur naturelle, sont adossés à la paroi du *Kœnigschor*. Deux autres monuments funèbres, œuvres modernes, d'un très-beau caractère, il est vrai, et d'un grand mérite sculptural, sont consacrés aux deux plus illustres de ces princes: Rodolphe de Habsbourg et Adolphe de Nassau. Mais ces monuments, il faut bien l'avouer, sont entièrement dépourvus du style qu'il leur eût fallu pour être là à leur place, et je voudrais les voir dans un musée de sculptures modernes plutôt ue dans l'auguste nécropole des Césars allemands.

Je n'entreprends pas de décrire la cathédrale d'une manière complète et scientifique, ce serait un travail de longue haleine qui exigerait des soins et des détails infinis. Du reste, il est certaines belles choses qui ne se décrivent pas, et les grandes œuvres de l'architecture du moyen âge sont, à mon avis, de ce nombre. Les descriptions les mieux étudiées ne parviennent pas à remplacer l'impression que fait éprouver le premier coup-d'œil jeté sur elle, lorsque leurs proportions pleines de majesté et d'harmonie frappent tout d'abord l'esprit, et que les yeux charmés s'arrêtent, sans jamais se lasser, sur les beautés et les élégances de détail qui y sont prodiguées et variées à l'infini.

Pour bien apprécier la magnificence de l'église de Spire, il faut en faire le tour en passant sur une belle plantation de platanes que borde l'ancienne enceinte de la ville ornée d'une tour crénelée, fine et fluette, encore intacte, à quelques pas du Rhin et des jardins fleuris qui l'avoisinent. Là, si le regard n'est pas distrait par la *montagne des Oliviers*, masse de pierre sculptée et emblématique qui date du quinzième siècle, ou par le *Domnapf*, immense coupe de pierre ciselée que l'évêque remplissait de vin au jour de son intronisation, ou par le musée d'antiquité qui est

rassemblé dans une salle ouverte, d'architecture romaine, il jouit sans interruption d'un spectacle magique; ces tours si élancées et si fortes à la fois, ces coupoles si majestueuses, ces multiples étages de fenêtres si largement ouvertes, tout concourt à lui donner une entière et suave satisfaction; on ne sait ce qui domine dans cet ensemble, de la majesté ou de la grâce.

Mais maintenant rentrons dans l'intérieur de la basilique pour y étudier l'œuvre nouvelle que le dix-neuvième siècle a ajoutée à la restauration de l'œuvre du onzième. Je veux parler de son ornementation picturale, œuvre grandiose a laquelle l'école de Munich a attaché son nom et qui restera une de ses gloires.

Et avant tout disons, en quelques mots, sur quels principes a reposé la décoration des monuments religieux et par quelles phases successives elle a passé avant d'arriver à l'ère de restauration que lui a ouverte notre siècle, ainsi qu'elle l'a fait aux autres parties de l'art architectural.

L'emploi des couleurs dans les monuments est presque contemporain des constructions élevées par l'art humain affranchi des grossières inspirations des besoins primitifs et donnant, pour la première fois, l'essor au sentiment du beau que le Créateur a déposé dans le cœur de l'homme. Les Assyriens faisaient de la peinture murale un usage que les récentes découvertes ont mis en relief. Ninive et Babylone ruisselaient d'images gigantesques empreintes sur leurs murailles. Les Egyptiens prodiguaient ce genre d'ornement dans leurs palais, dans leurs temples, dans leurs hypogées funéraires. Les Grecs, les Romains y recouraient de la manière la plus ordinaire dans toutes les parties de leurs constructions. Les beaux marbres du Parthénon portent encore les traces de couleurs contemporaines de leur élévation. Les ruines d'Herculanum et de Pompei en montrent d'admirables et complets spécimens et enfin la belle restauration, publiée par M. Hittorf aux frais du gouvernement, d'un temple

célèbre de la Grèce, forme un corps de doctrine détaillée des procédés de peinture murale de l'antiquité.

L'art roman ne lui resta pas complétement étranger quoiqu'il faille avouer qu'à cette époque il y eut un obscurcissement sensible dans cette partie du goût public. Le moyen âge y revint non plus d'une manière universelle comme l'avait fait l'antiquité, mais en fit cependant un usage plus fréquent qu'on ne le croit communément. Des arts de ce temps, la peinture est en effet celui dont les monuments sont les plus rares en France, et cependant il est certain que la plupart des églises étaient destinées alors à recevoir des décorations peintes, et que beaucoup en ont reçu qui ont disparu depuis, et que des recherches soigneuses parviennent de loin en loin à faire revivre en tout ou en partie.

La renaissance proscrivit ce système d'embellissement dans lequel le peintre, confondant pour ainsi dire son œuvre avec celle de l'architecte et du sculpteur, semblait se contenter d'un rôle modeste et secondaire. Les peintres élevés par les progrès de leurs talents et par la faveur de la mode, au rang le plus éminent des artistes, ne daignèrent plus accepter ce rôle effacé de décorateurs, et désormais leurs œuvres, indépendantes des conceptions de l'architecte, devinrent des objets à part qu'ils purent isoler dans des cadres, suspendre aux murailles dans leur jour le plus favorable, qui y gagnèrent des chances de durée et de conservation, des conditions de vie individuelle pour ainsi dire. En sorte qu'ils ne formèrent plus qu'un ornement, qui pouvait être précieux sans doute, des temples du Seigneur, mais qui n'en faisait plus partie intégrante comme aux siècles passés.

Dès lors l'action du temps fut rapidement délétère pour des décorations douées de peu de solidité, que la mode abandonnait et qui n'étaient plus l'objet d'un entretien attentif. Les ravages des guerres et surtout des guerres de religion, la fureur des démolisseurs et celle, quelquefois plus déplorable encore dans ses effets, des prétendus réparateurs des

derniers siècles, le vandalisme impie de la révolution, l'impitoyable pinceau du badigeonneur, unirent leur action destructive sur les précieux restes que l'iconographie du moyen âge avait laissés dans beaucoup de sanctuaires. Le Poitou en a conservé un admirable spécimen dans les grandes peintures murales de l'abbaye de St-Savin, au douzième siècle, sauvées comme par miracle et dont M. Mérimée a donné une magnifique monographie. D'une époque un peu postérieure, mais dans un sentiment purement décoratif, la Sainte-Chapelle, superbement restaurée, montre ce qu'était au treizième siècle l'art pictural dans les églises, marié à l'architecture, et la manière merveilleuse dont il pouvait associer harmonieusement ses effets à ceux de la peinture sur verre et aux puissants moyens qu'elle fournissait d'embellir les édifices religieux. Notre pays possède aussi son église peinte, remarquable à bien des titres, celle de Sillegny, dont M. le curé Schnabel vient de terminer la restauration avec un succès égal à sa persévérance et à son dévouement. On y trouve l'art de la première moitié du seizième siècle, adoptant déjà les formes extérieures de la renaissance, quoique ayant conservé dans la composition la naïve piété et l'aimable simplicité des peintres du moyen âge.

La cathédrale de Spire, elle, s'affranchissant de toute préoccupation d'archaïsme, n'a voulu emprunter qu'à l'art en lui-même, dirigé par la foi et indépendant de toute autre science, la disposition et l'ordonnance de ses peintures. L'artiste éminent qui a dirigé sa décoration s'est mis en dehors des indications que l'archéologie tenait à son service, et n'a point visé au pastiche; mais il a cherché à faire un chef-d'œuvre de belle peinture et de sentiment religieux, et à mes yeux il y a réussi.

Pour louer son œuvre d'une manière aussi absolue, il me faut sans doute, pour un moment, renier les vrais principes d'un archéologue; les maîtres de cette science ont eu le courage de fermer les yeux devant la magique beauté de ce

noble édifice; ils ont reproché à la décoration, avec une extrême amertume, des défauts qui, on ne peut le nier en se plaçant à leur point de vue, existent réellement, mais qu'il me semble bien difficile d'oser critiquer en présence d'un aspect si splendide pour les yeux, si satisfaisant pour l'esprit, si touchant pour le cœur. — Les grands tableaux de la nef, séparés par de larges bordures et placés les uns à la suite des autres ont, disent-ils, l'air de former une galerie. — Cela est possible, mais les tableaux sont si beaux et si religieux, les compositions ont tant d'harmonie dans leur diversité, les teintes sont si heureusement ménagées pour laisser les scènes qu'ils représentent produire leur effet, pour ainsi dire, instantanément. — La nuance lilacée des fonds de muraille est un solécisme. Les bandes fleuries qui s'allongent sur eux n'ont aucun caractère antique. — Rien n'est plus vrai, mais cette teinte et les ornements qui l'entourent ont quelque chose de si doux aux yeux et laissent si bien leur valeur aux sujets qui se détachent sur eux!

Enfin, passons sur la critique. Je ne pouvais pas la laisser sous silence, car il est évident qu'elle devait se produire, qu'elle se produit et qu'en théorie elle a raison de le faire; mais je ne me sens pas le courage, malgré tous les principes les plus vénérables de la science archéologique, malgré les protestations de M. Didron et de plusieurs autres des savants qu'elle reconnaît pour ses maîtres, de reprocher à M. Schraudolph de ne pas avoir pris un autre parti que celui qu'il a adopté, en présence du beau succès qu'il y a réalisé et de la complète incertitude du résultat qu'eussent donné des efforts décoratifs maintenus dans les limites des indications de l'archéologie. Grands maîtres de cette science, vous qui avez de si amères paroles pour le peintre de Munich, trouvez un roi qui veuille faire revêtir de cette splendide décoration une cathédrale pareille à celle de Spire, et demandez-vous, en consultant les ressources que vous trouvez dans l'art roman, si vous oserez risquer une pareille entreprise.

Les peintures murales de l'église de Spire réalisent une vaste conception dans lequel l'art, inspiré par la foi, s'attache, sans aller jusqu'au mysticisme, à une grande idée religieuse pour lui faire acquérir tous ses développements. La pensée du fondateur de l'église de Spire y est écrite sur les murailles en caractères enflammés. On sent que la science, la foi et l'art ont été inséparables dans son exécution. C'est un seul esprit qui a conçu ce grand ensemble, et si plusieurs mains ont contribué à son exécution, l'auteur principal, toujours présent, toujours veillant *consilio manuque* à la fidèle reproduction de sa pensée, a mérité qu'à lui seul revînt la gloire de l'avoir entrepris et de l'avoir amené à bonne fin. C'est au professeur Schraudolph, l'un des maîtres de cette illustre école de Munich qui sait si bien allier le mérite de l'idée au talent de l'exécution, que le roi Louis de Bavière a confié cette œuvre à laquelle il devra sans doute son principal titre d'honneur. L'acte de fondation dicté par Conrad II, en 1026, déclare que cette fondation est faite en l'honneur de Dieu tout-puissant et de sa sainte mère. Voilà pour le peintre le point de départ. Plusieurs saints sont honorés d'un culte spécial dans cette église, plusieurs chapelles leur sont consacrées. Un nom d'une incomparable grandeur, celui de saint Bernard, attache à cette église des souvenirs saisissants. Là est contenu le programme de l'artiste. Les différentes parties de l'édifice recevront la reproduction de sa pensée, la grande nef appartiendra au sauveur des hommes et à sa divine mère, le chœur latéral du côté du nord sera consacré aux deux saints Étienne, celui du côté du sud à saint Bernard.

La nef principale contient vingt-quatre grandes compositions où sont représentées les scènes principales de la vie de la sainte Vierge, inséparable de celle de son divin fils. Les grandes scènes de la vie de Notre-Seigneur s'y déroulent dans de vastes tableaux animés par de nombreux personnages de grandeur plus que naturelle. Dans ces tableaux, Notre-Sei-

gneur est représenté vivant sa vie humaine, à la coupole centrale est réservée sa représentation mystique. Là se voit l'agneau pascal entouré de quatre grands prophètes et des quatre évangélistes, gigantesques figures qui se détachent sur le fond d'or de la coupole avec une majesté souveraine.

Le grand chœur contient le couronnement de la vie de la sainte Vierge après sa séparation de son divin fils; sa mort, son inhumation, son assomption et sa gloire. La voûte de cette partie de l'église est resplendissante d'un divin éclat. Là se trouve Dieu le père environné de toute la milice céleste, entouré de la splendeur mystérieuse révélée par saint Jean.

Le chœur du collatéral de droite est dédié au diacre et premier martyr saint Étienne, ainsi qu'au pape et martyr du même nom. L'histoire de ces deux saints est reproduite dans cinq superbes compositions pleines de mouvement et d'éclat. Puis à côté de ces saints dont la gloire a été achetée par le martyre, comme pour montrer qu'il est d'autres voies pour gagner le ciel, brillent les radieuses images de sainte Catherine de Sienne, de sainte Élisabeth de Hongrie, de saint Jean-de-Dieu et de saint Paul, ermite.

Dans l'abside de gauche, la vie de saint Bernard a inspiré des compositions dans lesquelles l'intérêt historique donne la main au sentiment religieux sans qu'on puisse dire lequel des deux dépasse l'autre dans le succès obtenu par l'artiste. Quand on pense que les grandes scènes mystiques ou les grands événements de l'histoire qu'a représentées son pinceau, se sont passées dans ce lieu même où on les admire, le cœur s'ouvre à une irrésistible émotion et ce n'est qu'avec peine qu'on se détache du sanctuaire où il semble encore entendre les échos de cette grande voix du saint fondateur de Clairvaux, la plus puissante peut-être du moyen âge, soit lorsqu'elle appelait les peuples et les rois à la délivrance du Saint Sépulcre, soit lorsqu'elle apprenait au monde à aimer et à invoquer sans relâche la divine Mère, la *douce*, la *pieuse*, la *clémente Vierge Marie.*

Auprès de saint Bernard sont représentés sur la coupole quatre saints illustres : sainte Clotilde, reine ; saint Henry, empereur ; sainte Hildegarde, impératrice ; et saint Jean Chrysostôme. Il semble qu'il y ait là une pensée touchante, comme un encouragement à la confiance pour les majestés humaines dont l'église de Spire devait être la nécropole, dans cette représentation de princes dont la tête a porté la couronne de ce monde, et qui ont mérité d'en recevoir dans le ciel une autre d'un incorruptible éclat.

Voilà en quelques mots l'idée générale qui a présidé à la décoration de l'église de Spire, idée intelligente et vaste au point de vue humain, idée puissante et profondément religieuse au point de vue de la foi. On peut dire que M. Schraudolph a réussi à emprunter aux grands maîtres du moyen âge cet admirable sentiment mystique qui leur a fait élever tant de chefs-d'œuvre ; qu'il a su se soustraire aux appréciations purement positives de notre temps pour se pénétrer de la spiritualité dont il avait besoin dans une œuvre semblable.

Mais quelque effet qu'ait produit sur les hommes de foi le superbe édifice dont nous venons de parler, il est en lui quelque chose qui les touchera plus profondément que tout le reste. Ce sont les trois pierres marquées d'une croix qui indiquent parmi les dalles les trois points où saint Bernard, après avoir chanté l'antienne de la Vierge, s'éloignant de l'autel, mais comme malgré lui et rappelé vers le sanctuaire par une force irrésistible, s'est agenouillé trois fois le visage enflammé, les bras étendus, en ajoutant chaque fois à la louange de Marie une de ces trois exclamations d'amour et de confiance que l'Église a conservées : — *O clemens,* — *O pia !* — *O dulcis Virgo Maria !*

E. de Bouteiller.



HEUREUSEMENT.

Un soir d'automne j'étais accoudé sur la terrasse de mon château de Nordhausen, au retour d'une longue chasse; j'admirais le splendide tableau que présentait à mes pieds notre magnifique vallée dorée par le soleil couchant. Waldmann, mon beau chien favori, mordillait les courts éperons de mes longues bottes, tandis que je le caressais d'une main négligente et que, les yeux noyés dans la poudre d'or qui semblait tomber sur les forêts, je choisissais, pour le lendemain, les coteaux boisés où j'espérais lancer à grandes fanfares le timide chevreuil.

La chasse n'a pas toutes mes amours. A côté de moi ma femme tenait dans ses bras notre fille, notre bien-aimée Gretchen. La folle enfant jouait avec les blondes grappes qui voilent le front de sa mère, tandis qu'un chevreuil, tué le matin, gisant à leurs pieds, la tête renversée et la langue pendante, devenait, entre ma femme et ma mère assise un peu plus en arrière à l'abri du vent du soir, le sujet d'une discussion fort animée. Il s'agissait de décider si le pauvre chevreuil serait mis en un pâté monstrueux le surlendemain, jour de la saint Hubert, sous une croûte dorée qui reproduirait la forme du moindre muscle et de la moindre touffe du pelage, ou s'il fournirait un rôti gigantesque.

Ma mère tenait pour la broche, ma femme pour le pâté; moi, qui m'amusais de cette amicale controverse où chaque adversaire apportait de gais arguments, je refusais de me prononcer et je regardais avec amour ma jolie Gretchen qui jouait sur l'épaule de ma femme.

Tout étonnée de voir sa mère distraite, Gretchen, la folle,

résolut de profiter de ce moment d'inattention : elle déroba adroitement dans un nécessaire une paire de ciseaux à broder à longues pointes, et, saisissant le moment où ma femme dépeignait avec feu la belle apparence qu'offrirait au milieu d'un repas de chasseurs cette magnifique statue, cette nature morte en pâte fine et dorée, ma Gretchen voulut couper sournoisement aux longues boucles de sa mère une boucle blonde et charmante.

Je souriais, je n'avais nulle peur.

Tout à coup l'enfant, par un brusque mouvement pour me montrer sa conquête, rejeta vivement la tête en arrière et... la pointe aiguë des ciseaux s'enfonça tout entière dans l'œil bleu de ma Gretchen, de mes amours, de mon enfant bien-aimée ; elle s'y enfonça jusqu'au manche doré, et l'enfant, sans jeter un seul cri, tourna et retourna le fer dans l'affreuse blessure.

Ma femme ne s'apercevait de rien encore ; pour moi, les cheveux hérissés, l'œil fixe, le front couvert d'une sueur glacée, je voulus crier ; la voix s'étrangla dans mon gosier et ne parvint à se faire jour et à éclater en un affreux sanglot qu'au moment où ma femme se retourna enfin étonnée de l'immobilité de sa fille et vit les ciseaux encore plantés dans l'œil droit de notre bien-aimée...

Heureusement, les yeux de notre Gretchen sont plus bleus et plus limpides que jamais par suite d'un heureux événement qui suivit de près cette affreuse catastrophe.

Un jour, pour suivre la mode, j'avais quitté mes belles chasses du Schwartzwald, et j'étais arrivé pour la première fois à Baden, apportant dans la poche de soie de ma redingote à la mode nouvelle les revenus de toute une année. On m'avait fait comprendre qu'avant de me marier il me fallait quitter un peu mes forêts, mes chiens et mon vieux château, et voir le monde.

J'avais cédé à regret. Je m'ennuyais à Baden de tous ces visages étrangers, de ces toilettes qui, je le sentais bien, l'emportaient sur la mienne autant que mon habit de chasse primait la veste de mon dernier valet de chiens. J'avais essayé d'aller au bal, j'y regrettais encore plus mes forêts; au jeu, je n'y comprenais rien.

Pourtant un jour que je regardais tristement le tapis vert, un vieil officier de mon pays se retourna vers moi. Ses yeux brillaient d'un étrange éclat.

— Baron Frantz, me dit-il, j'ai trouvé la martingale; tenez, comptez!

Et il me présentait sa carte piquée d'une myriade de coups d'épingle.

— Dans trois coups reviendra la *rouge,* reprit-il de sa voix métallique dont le timbre était insupportable, et puis elle suivra cette série; c'est assuré, c'est certain! Voilà vingt ans que je cherche cette combinaison; aujourd'hui je l'ai trouvée, et, baron Frantz, je n'ai plus un florin! Mais je vous aime, ajouta-t-il fort vite, j'ai aimé votre père, je veux vous rendre plus riche que les margraves et les électeurs. Jouez avec moi si vous avez quelque argent.

Je cédai aux instances du vieil officier avec la même indifférence que j'avais apportée jusqu'à ce jour à regarder le tapis vert sans me laisser tenter. Mais bientôt les frédérics d'or ne suffirent plus à mon partenaire, les billets passèrent sur la table ovale, et, chose étrange que je vis distinctement, lorsque la noire sortait et que j'avais posé mon enjeu sur cette couleur, mes billets s'envolaient comme une volée de pigeons sauvages et, franchissant la ligne jaune, se posaient du côté de la rouge où le râteau du croupier venait les saisir et les faire tomber dans le gouffre ouvert devant ses mains.

Il en était de même de mes frédérics: si j'en étalais un régiment bien aligné sur la rouge et que la rouge sortît, mon régiment doré s'élançait comme une troupe réglée et

passait la frontière de la noire où l'attendait le râteau fatal.

Je voyais cela, tout le monde le voyait et semblait le trouver naturel. Je restais immobile et muet; parfois je regardais le vieil officier qui me répondait froidement :

— Que voulez-vous, baron Frantz? c'est un malheur; mais attendez, nous regagnerons tout cela, et le double, et le triple, et mille fois plus.

La passion du jeu s'était peu à peu emparée de moi; elle me dominait tout entier. Cependant mes frédérics d'or s'épuisèrent, je mis le dernier sur la rouge. Il n'attendit pas le râteau et s'en alla, comme un crapeau boîteux, rejoindre ses confrères.

J'étais hors de moi.

— Jouez donc, me dit l'officier adoucissant sa voix; jouez donc, baron Frantz!

— Mais je n'ai plus rien!

— Oh! vous avez Nordhausen, votre terre de famille. Que risquez-vous? vous allez avoir la veine, je vous le prédis. Voulez-vous un millier de frédérics hypothéqués sur votre château?

Et il mit devant moi les mille frédérics.

Je les posai tous à la fois sur le zéro en murmurant je ne sais quelles paroles que j'aurais voulu rendre cabalistiques.

Enfin je gagnai.

— Bravo! me dit mon voisin; cette fois faites paroli.

J'avais à peine déposé mon or et mes billets sur le tapis que le râteau fatal les attira dans le gouffre. J'avais perdu.

— Voulez-vous encore quelque argent, baron Frantz?

— J'allais vous en demander, donnez-moi tout ce que vous avez.

— Tout? me dit-il avec un étrange sourire, tout? Je le veux bien; mais il y a là en or et en billets mille frédérics de plus que ne vaut Nordhausen. N'importe, cher baron Frantz, les voilà sur parole.

Je ne l'écoutais pas. Je jouai, je perdis, et je m'élançai hors de la salle comme un fou.

— Iohann, dis-je à mon valet en rentrant à l'hôtel, prends mes habits pour tes gages et va-t-en. En descendant, prie le maître de l'hôtel de monter.

— Monsieur, dis-je au propriétaire de l'hôtel de Darmstadt, je suis le baron Frantz de Nordhausen ; vous avez besoin d'un cocher de place, voulez-vous m'engager à votre service? Je suis ruiné, et non-seulement je n'ai plus de quoi payer mon dîner, mais je dois mille fréderics d'or sur parole.

L'hôte ne répondit rien, il jeta son tablier blanc sur sa tête et descendit en courant l'escalier, sans prononcer une syllabe.

Heureusement, je suis aussi riche qu'autrefois, et j'ai la même horreur du jeu, grâce à un heureux événement qui suivit de près l'affreuse catastrophe que je viens de raconter fidèlement.

Je m'étais juré de ne jamais revenir à Baden ; cependant un ami de notre famille persuada à ma mère de m'y faire aller pour y être présenté au baron de Kertsfeld et à sa charmante fille, moins âgée que moi de deux ans, et qui est devenue ma Bertha, ma femme bien-aimée. Je l'aimai bien vite autant qu'elle le méritait, non pas de cet amour arrangé et quelque peu théâtral qui convient à la beauté romanesque et légère des Parisiennes, mais comme nous aimons, nous autres Allemands, la mère de nos enfants, qui est à la fois pour nous le modèle d'un tableau à suspendre dans la galerie des aïeux, et la fée que rêve notre jeunesse et qui charme notre vie entière.

Je ne mis pas une seule fois le pied dans la salle de jeu. J'étais reçu chez le baron, mais il ne m'était permis d'y passer que l'après-midi. Les matinées et la plupart des

soirées étaient pour moi horriblement tristes. Le matin, j'arpentais la magnifique galerie de la Trinkhall dans l'espoir d'y rencontrer ma Bertha. Lorsque mon attente était vaine, je regardais longuement les peintures à fresque qui décorent la galerie et qui me rappelaient mes forêts, la chasse et les merveilles que les fils de la Germanie entrevoient, le soir, dans leurs vallées, lorsque les ondines du Mummelsée tournoient gracieusement à la surface du *lacus mirabilis*. Je songeais à ce qu'il peut y avoir de réel au fond de toutes ces légendes, et mon esprit se refusait à croire qu'il n'y eût sous ces gracieuses traditions qu'un symbolisme subtil qui me paraissait tout à fait au-dessus de l'intelligence de nos ancêtres.

Un matin que, le livret à la main, j'avais contemplé longuement le tableau au-dessus duquel on lit *Neuwindeck-Schloss*, je me retirai plus préoccupé que jamais, rêvant des légendes et des traditions de notre pays. Chaque ondine, chaque fée, prenait lès traits et les nattes blondes de ma Bertha, et c'est à ma fiancée que je songeais sans cesse pour l'aimer à chaque instant davantage.

Pour dévorer plus rapidement le temps jusqu'à l'heure où je pourrais aller m'asseoir, sur le balcon du *Victoria-Hôtel*, auprès de ma bien-aimée Bertha, je montai à cheval et, prenant la route de *Lauf*, je m'engageai dans la forêt. Je rêvais à l'avenir qui me paraissait si souriant, à Bertha qu'il me semblait voir trônant à Nordhausen et éclairant par sa présence ce vieux château qui nous est si cher. Je voyais de bruns garçons, de blondes filles se roulant sur le tapis ou jouant avec Waldmann ; je rêvais, j'étais heureux, je ne touchais presque pas à la terre.

Il m'arriva, comme dans un roman, de m'égarer et de ne pouvoir retrouver mon chemin. Pourtant le jour baissait et je songeais avec désespoir qu'on m'attendait à Baden et que ma bien-aimée Bertha devait être surprise, inquiète même, de ne pas me voir arriver. Le soleil se coucha avant

que je pusse rentrer dans la bonne route ; mon cheval était harassé.

Par bonheur, j'aperçus, aux dernières clartés du crépuscule, un château ruiné en partie, dont une aile était encore debout et même habitée, comme le prouvaient les fenêtres éclairées.

Je pénètre hardiment dans une cour où croît une végétation si épaisse et si sauvage, qu'on penserait être dans un cimetière abandonné.

— Ah ! me dis-je, voilà qui commence comme un roman de chevalerie, et je suis dans un château enchanté. Peut-être vais-je toucher du doigt quelqu'une des merveilleuses illusions que le peintre de la *Trinkhall* n'a pas craint de réduire en lignes fixes et en couleurs déterminées.

Mon cheval avait baissé la tête et fauchait avidement d'énormes touffes d'herbe qu'il dévorait avec délices. J'aurais préféré, dans ce moment, je l'avoue, qu'il eût hérissé ses crins et que, renâclant avec effroi, il eût refusé d'avancer. Je lui aurais su gré de trembler sur ses pieds roidis et de se couvrir d'écume. J'avais grand'soif de merveilleux ; mais je paraissais n'avoir nulle chance d'en rencontrer.

Un paysan vieux et court vint à moi.

— Eh ! lui dis-je, mon ami, peut-on souper ici ? Je suis le baron Frantz de Nordhausen, je me suis perdu dans la forêt et j'ai grand'faim. Qui habite cette masure ?

— Mademoiselle Bertha est en haut, me répondit le rustre en me tenant l'étrier. Montez, *Herr Baron.*

Il m'indiquait l'escalier.

En gravissant les larges marches de pierre, je faisais de joyeuses réflexions. « Voilà, disais-je, qui est de bonne augure : la demoiselle de céans porte le même nom que ma fiancée ; je vais trouver quelque aimable quadragénaire qui, je l'espère, me donnera un souper de chasseur. »

L'escalier me conduisit dans une étroite antichambre dont la voûte en corbeille était soutenue par une colonne

torse qui ne faisait qu'un avec la vis de l'escalier. J'eus à peine le temps de jeter un coup-d'œil sur cette pièce. Le même petit vieux paysan qui m'avait reçu en bas m'annonça d'une voix éclatante, en ouvrant la porte d'un salon brillamment éclairé.

Une femme vint au-devant de moi; elle pouvait avoir vingt ans; elle était belle et gracieuse, et rien en elle, je dois le dire, n'était à la hauteur du merveilleux que, dans le secret de mon imagination, je souhaitais si ardemment de rencontrer. C'était une maîtresse de maison qui accueille un hôte imprévu avec une franche cordialité.

— Entrez, baron Frantz, me dit-elle, et soyez le bienvenu...

Lorsqu'elle prononça ces mots, un frisson me parcourut les membres. Je n'avais plus rien à regretter : ce que j'avais souhaité s'accomplissait; j'étais en plein merveilleux ; je nageais dans la fantasmagorie la plus extraordinaire. J'avais peur.

Jugez-en : j'avais reconnu l'étrange voix du vieil officier de la roulette, son de voix d'autant plus étrange qu'il appartenait bien réellement maintenant à la gracieuse jeune fille qui était devant moi.

Je la regardai fixément et je reconnus avec stupeur les traits de ma Bertha, de ma fiancée; seulement les cheveux de mon hôtesse étaient noirs. Si elle eût paré son front de tresses blondes, c'eût été ma bien-aimée elle-même.

— Baron Frantz, me dit-elle de sa voix étrange, baron Frantz, voulez-vous souper?

Je me persuadai que la faim me causait une effrayante hallucination, et je répondis en assurant ma voix autant qu'il me fut possible :

— Demoiselle, j'ai grand'faim.

Mon hôtesse disparut. Je jetai les yeux autour de moi, et tout ce que je voyais dans le salon était si simple, si naturel, que je me pris à douter de ma raison et que j'en revins

à la pensée que j'avais eu une hallucination causée par la faim. A côté de moi était un fauteuil de tapisserie usée; devant moi un guéridon chargé de pelotons de soie et une broderie commencée. Un candélabre portant des bougies éclairait cette pièce où tout était simple, élégant et empreint de cette splendeur décrépite qui indique la chute d'une grande fortune.

De magnifiques tableaux, qui n'avaient rien d'effrayant pour moi, décoraient les murs et me rappelaient la galerie de Nordhausen. C'étaient, d'un côté, de vieux chevaliers, de jeunes et fiers barons couverts de fer et de soie; de l'autre, de roides et belles châtelaines caressant dans leur cadre sculpté d'étranges épagneuls, voire des singes à colliers d'or.

Ces portraits semblaient échanger leurs regards avec les miens, lorsque la porte se rouvrit, et l'étrange fille rentra suivie du même valet chargé d'un plateau que ses longs bras tout ouverts portaient avec peine.

— Voilà votre souper, baron Frantz, dit l'épouvantable voix avec un tel accent que je me retournai pour regarder si c'était bien cette autre Bertha qui avait parlé, ou si mon chevalier de la roulette n'était pas derrière elle.

La vue des robustes mets qui plaisent tant aux chasseurs me fit tout oublier. Je m'assis devant la table, et mon hôtesse, reprenant sa broderie, se plaça en face de moi après m'avoir offert un vieux flacon de vin du Rhin qu'elle versa tout entier dans un magnifique widerkomm de verre émaillé couvert de figures bizarres. Je le vidai à la santé de celle que je n'osais nommer Bertha.

Je ne puis dire combien de temps dura mon souper, ni combien de fois je retournai à la coupe émaillée. Il ne me souvient plus comment l'impression étrange causée par la voix de la châtelaine s'affaiblit et s'effaça; comment j'oubliai la couleur de ses nattes; comment je ne vis bientôt plus en face de moi que Bertha elle-même, Bertha de Kertzfeld, ma fiancée bien-aimée...

Tout ce que je sais, tout ce dont je me souviens comme si cela se passait en ce moment même, c'est que je parlai longuement, avec feu, et que Bertha — l'autre, hélas! — se leva en me disant :

— Puisque vous le voulez, baron Frantz, venez!

Elle tira d'un coffret précieux une fraîche branche de romarin, la posa sur son front, et, plus belle que jamais, elle me montra deux anneaux pareils ornés chacun d'un rubis ardent et me dit :

— Saluons nos parents, baron Frantz, et puis venez!

Bertha fit, devant les tableaux qui semblèrent sourire, une profonde et cérémonieuse révérence, je m'inclinai à son exemple; puis, prenant sa main, je sortis avec elle.

Nous traversâmes d'immenses salles désertes. Je marchais sans avoir conscience de moi-même; quelque chose me criait de m'arrêter; je sentais que je faisais mal, que j'outrageais ma véritable fiancée. Je voulus obéir à cette voix intime; je quittai la main de Bertha. Elle me regarda... ses yeux étaient bien ceux de ma fiancée; elle me dit :

— Venez-vous, baron Frantz?

Je repris sa main et je marchai.

Nous parvînmes à la chapelle. Elle était vide; une lampe seule brûlait devant l'autel.

— Quoi! dis-je, personne?...

— Hélas! me dit-elle en baissant tristement la tête, je suis la dernière de ma famille.

Cette fois il ne me sembla plus entendre la voix étrange qui m'avait tant alarmé; c'était presque la voix douce de ma bien-aimée.

L'orpheline reprit :

— Saluons l'évêque, baron Frantz!

Et, comme aux ancêtres, nous adressâmes un salut profond à la statue de bronze d'un évêque couché sur sa tombe et revêtu de ses ornements pontificaux.

Mon cœur ne se crispa point dans ma poitrine, ni ma

raison, ni aucun de mes sens ne se révolta quand je vis la statue de l'évêque se lever tout d'une pièce sans que les plis de bronze de son rochet perdissent leur roideur.

Le prélat marcha vers l'autel, et nous nous agenouillâmes pour recevoir sa bénédiction.

— Baron Frantz de Nordhausen, prononça une voix effroyable, prenez-vous pour épouse la vierge ici présente?

— Non, m'écriai-je d'une voix de tonnerre, non! arrière, maudits!

A ces mots, la chapelle fut ébranlée jusque dans ses fondements par un terrible ouragan, et des cris affreux, des bruits étranges retentirent autour de moi...

Heureusement, j'ai épousé ma belle et chère Bertha de Kertzfeld, et, grâce à un heureux événement qui suivit de près les affreuses circonstances que je viens de décrire, ma vie est restée pure, douce et fidèle.

L'heureux événement qui m'arriva et qui répara tant de malheurs fut aussi simple que bienfaisant; ma femme me mit la mit sur l'épaule en me disant:

— Eh quoi! Frantz, vous dormez encore, ne chassez-vous point aujourd'hui?...

Je me réveillai et je bénis Dieu.

Ciseaux meurtriers, roulette infernale, fantôme de châtelaine, j'avais tout rêvé, mon bonheur seul était réel.

A. Beneyton.

MAURICE DE NASSAU.

I.

Des bougies brûlaient devant la psyché d'un cabinet de toilette tendu de velours cramoisi. Sa glace de Venise réfléchissait une blanche et délicate figure où brillaient de grands yeux bleus d'azur. Des boucles châtain clair tombaient épaisses comme un voile sur ses épaules couvertes d'une robe de gaze bleue brochée de fils d'argent. La jeune dame paraissait achever sa toilette avec la plus grande hâte. Elle donnait dix ordres à la fois.

— Vite, May, disait-elle à sa femme de chambre dévouée, la compagne de son enfance, vite, vite, mes nœuds ne sont pas encore attachés... mes gants, mon mouchoir... Prends donc des violettes et du réséda dans ce vase, la voiture peut arriver d'une minute à l'autre.

La jeune Mary pensait, dans sa petite tête aux cheveux noirs frisés, qu'il se passerait encore une grande heure avant le commencement du bal au château de Whitehall, pour lequel on devait envoyer chercher sa maîtresse, Maurice de Nassau, proche parente de la famille royale d'Angleterre, et comprenait parfaitement le motif de l'impatience qui n'était pas ordinaire à la noble demoiselle.

— Point de colliers de perles, point de cette parure larmoyante aujourd'hui, dit-elle lorsque May voulut lui attacher ce joyau autour de son cou si élégant, je ne veux que ma parure la plus gaie, donne-moi mes diamants.

Elle s'assit dans un fauteuil.

— Cette nuit, j'ai vu en rêve un oiseau, dit-elle : son plumage était extraordinaire, il s'envola devant moi et s'éleva bien haut dans les airs ; je voyais encore ses brillantes couleurs resplendir au soleil, lorsque mon regard s'abaissa vers la terre, elle était couverte, tout autour de moi, de roses blanches, un vrai lit de fleurs...

Au bout d'un instant de silence :

— Viens, dit-elle, chante-moi une romance !

La jeune enfant aux joues roses s'élança vers son luth et apporta un tabouret près de sa maîtresse. A peine avait-elle chanté quelques notes, que Maurice ouvrit l'éventail avec lequel elle jouait en ce moment, et demanda, penchée vers sa suivante :

— Qu'y a-t-il là-dessus, peux-tu lire ce nom-là ?

May allongea sur l'ivoire son nez retroussé, et épela vivement : « Colin Lindsay, comte de Balcarres. »

Maurice le savait parfaitement.

— J'ai été obligée de lui promettre la première contredanse. Nous nous rencontrerons ce soir dans la même salle où je l'ai vu pour la première fois, lors de sa présentation à la cour de Jacques II. J'étais assise près de la duchesse ; j'aperçus un cavalier étrange qui se tenait debout devant la marquise... Comme la fière espagnole causait amicalement avec lui !... Il ne ressemblait à aucun autre. Et lorsqu'il se fut fait présenter à moi par mon tuteur pour m'inviter à danser, nous causâmes, et... Mais je t'ai déjà raconté cela plus de cent fois !

— Je l'entends toujours répéter avec plaisir. Je vous ai vue alors revenir à la maison si heureuse, puis vous avez parlé de moins en moins, vous êtes devenue silencieuse et toujours plus pâle, jusqu'à l'arrivée si désirée du courrier annonçant le retour de Monsieur le comte... Mais aussi c'est que c'est là un cavalier ! Des yeux comme des lumières, un nez aquilin, des cheveux bouclés, fins comme de la soie, et puis une main, un pied !... Il est bon aussi, si bon pour

tout le monde, je crois qu'il ne pourrait faire de peine à personne. Ce matin encore, quand il est passé devant moi, avec quelle grâce il m'a fait un joli signe de tête !

La dame regardait fixément son bouquet sans perdre un mot de ce que racontait May.

— C'est une grande et ancienne famille, que ces Lindsay, continua celle-ci, des biens immenses, des châteaux magnifiques; seulement il n'oserait pas conduire son épouse au manoir de ses ancêtres. C'est une demeure fatale; il y a un anathème sur elle. Un de ses aïeux, sauvage chevalier couvert de forfaits, a attiré la malédiction du ciel sur toute sa race. On ne l'appelle que *Maître Wicked.* Tout cela est raconté au long dans de vieilles chroniques, et il y a là-dessus de terribles légendes dans le peuple. Mon père avait un frère fermier dans cette contrée, et nous en a souvent parlé. J'en avais une peur effroyable : quand nous n'étions pas sages, notre mère nous menaçait de *Maître Wicked*, et nous mettions notre couverture jusque par dessus les yeux. Comme j'ai été effrayée lorsque j'ai entendu ce nom-là pour la première fois ! Mais quand on voit ce beau seigneur, ajouta la petite bavarde en voyant la jeune demoiselle prendre un air grave, tout cela s'évanouit devant sa jeunesse et sa gaieté.

— Oui, répartit Maurice, sa vie est un ciel sans nuage, éclairé par un brillant soleil ! Lorsqu'il vint à moi pour la première fois avec sa générosité d'âme, sa sérénité, je fus doublement touchée de cette malédiction héréditaire qui repose sur lui. Et n'as-tu pas entendu parler de la bienfaisance du comte? Comme ses vassaux lui sont attachés ! Il ne peut et ne veut faire que des heureux. Non, la sombre destinée ne pourra pas l'atteindre ! dit-elle en se levant. Ne crois-tu pas, May, que la prière puisse écarter l'anathème? Et si le malheur devait l'atteindre, *lui,* que Dieu me prenne à sa place pour victime et détourne le mal sur *ma* tête.

Un valet de chambre annonça que la voiture attendait. Maurice passa dans l'appartement de sa tante qui lui servait de chaperon à Londres. C'était une noble figure, une physionomie transparente, d'une taille haute et mince, presque enterrée dans une robe de satin vert et dans un voile de dentelle.

— La duchesse vient me prendre pour me mener à la cour.

Lady Arabella promena lentement son regard sur la jeune fille qui lui faisait sa révérence en rougissant.

— Tu es très-bien ainsi, dit-elle doucement d'une voix faible, tu sais que tu dois être belle aujourd'hui. Sir Robert t'envoie son pupille à peine rétabli, pour te rendre ses hommages et conquérir tes bonnes grâces.

Elle suivit des yeux cette douce fleur de printemps, et pensa :

— L'aurore d'un premier amour, ce jour ne reviendra plus pour elle ! Ma Ludovica, si tu pouvais voir le bonheur de ton enfant ! Tu aurais voulu lui épargner tout souci. Ai-je bien exécuté toutes tes intentions? Lui, d'un caractère entreprenant, résolu et gai; elle, rêveuse et tendre. Cela doit faire une union heureuse.

Le premier regard de notre amie en entrant à Whitehall, dans l'une des antichambres, tomba sur la haute stature de sir Colin qui l'attendait. Les lèvres parlèrent peu, mais les yeux d'autant plus. Les cœurs se rencontrent. Sa tante, l'oncle et le tuteur fixeront bientôt le jour du mariage. Tout le monde voit ce couple avec bonheur; on admire l'air chevaleresque de l'un, la délicatesse de l'autre, quand ils volent à travers la foule, dans les bras l'un de l'autre à la lumière de mille candélabres.

— N'est-ce pas une sylphide? dit le comte à son ami Richard, qu'il avait entraîné dans l'embrasure d'une fenêtre après avoir quitté la danse. Nous nous sommes fiancés au premier tour. Il faut que le bonheur aille vite. Ne penses-tu

pas qu'avec une reine des fées comme elle, on puisse conjurer ce sortilége, cet irréconciliable héritage qui entraîne à la ruine ou à la honte chaque Lindsay, même les plus nobles représentants de notre race vouée au malheur? Vois-tu, Richard, ce sombre enchaînement qui nous poursuit jusque dans la nuit des temps, cette chaîne mystérieuse, (je ne veux cependant pas l'appeler une expiation), cette force inconnue qui, dans notre imagination peut-être, me poursuit depuis les jours de mon enfance, c'est elle, je le crois fermement, qui m'a rendu léger, dissipé, avide de plaisirs. Il faut que je jette des fleurs sur ce fonds sinistre, que je mètte à profit chaque instant. Je cours après le bonheur, c'est pour cela qu'il m'a pris en affection. Ne m'en donne-t-il pas pour preuve cette ravissante épouse, parente du prince d'Orange? J'ai été habitué dès le berceau à être son enfant gâté. Tu soupires?

— En voyant la belle Maurice de Nassau, je me suis rappelé ma cousine, mon amie d'enfance. Si elle n'était pas morte elle serait aujourd'hui de l'âge de ta fiancée.

— Oui elle est belle, ma chère Maurice, n'est-il pas vrai? Quelle démarche aérienne, quelle admirable chevelure, quel éclat dans les yeux!... Penses-tu que les yeux bleus soient plus attrayants que les noirs? Ceux que je contemple, sont ordinairement ceux qui me paraissent les plus beaux. Frère, la marquise de Luna a pourtant un feu ardent dans son regard andaloux... Mais, bon Dieu, comme je bavarde! La dame d'honneur de la régente me fait signe. Par Saint-Georges, j'avais complétement oublié que je dansais avec elle! Mais la voici en personne, la princesse Ann.

— Lindsay l'*étourdi*, murmura Richard en le suivant des yeux; le voilà qui folâtre, il justifie bien le proverbe de sa famille : *étourdi comme un Lindsay!* Pourra-t-il rendre heureux le cœur d'une tendre jeune fille, le souffle inconstant de ses lèvres ne flétrira-t-il pas la rose à peine épanouie? Ne t'arrachera-t-il pas, ravissante Maurice, plus de larmes que de sourires?...

II.

Attachée au bras de Colin, sa fiancée debout dans l'embrasure d'une fenêtre, faisait briller dans ses doigts effilés, aux rayons du soleil couchant, de magnifiques pendants d'oreilles d'émeraude. C'était un cadeau de noce offert la veille du mariage. Guillaume d'Orange, arrière-petit-fils du taciturne et grand homme qui tomba pour son pays, l'envoyait à sa cousine; Guillaume, gouverneur des Pays-Bas, ce noble prince qui devait être bientôt appelé à porter la couronne d'Élisabeth et à fonder dans l'Angleterre enviée *la liberté par la loi*, la vraie, qui en fait encore un modèle à proposer aux états de l'Europe. Maurice savait le prix d'une parure venant d'une telle main.

— Quelle m'accompagne, comme un talisman, dans les plus belles circonstances de ma vie, dit-elle.

— Demain, s'écria Colin, en la serrant dans ses bras.

— Demain, lui répondit-elle en levant vers lui son regard inspiré.

Il s'agenouilla devant elle.

— Comment ai-je mérité, sauvage et turbulent étourdi que je suis, un tel cœur et un tel amour? Mais c'est précisément là *la grâce*, elle descend aujourd'hui du ciel sur nous!

Lorsque le comte eut quitté l'appartement, la jeune fille courut vers l'oratoire de sa tante. Là, elle joignit ses mains d'albâtre et sa blonde tête inclinée sur le prie-dieu de velours noir, Maurice s'agenouilla avec foi sur le seuil qui sépare le passé de l'avenir.

Lindsay en descendant les degrés de marbre du palais se prit à penser :

— N'y a-t-il pas, près de l'âme de chaque homme, un ange qui prie, qui veille et l'entoure de son amour? Maurice est *mon* ange gardien. Une vie de femme comme

celle-là s'écoule comme du cristal de roche, et plus pure encore. Quel contraste avec la nôtre, agitée sans repos, qui ne nous laisse que les stygmates du désordre et le repentir ! Et cependant nous osons et nous voulons étendre la main vers ces fleurs pures que la nature fait épanouir pour nous seuls !

Un sentiment inconnu le poussait vers le dehors, là où la voûte céleste se développe sans entrave et la campagne se couvre de verdure. Une douce soirée d'été règne sur la terre. Le comte se trouve si bien, et pourtant si inquiet. Il rôde çà et là. La liberté s'empare encore une fois de lui, son fils téméraire. Une dernière fois le romanesque, l'esprit d'aventure se montrent à lui dans tout leur charme. Comme au moment des adieux l'on aime plus ardemment, comme le soleil couchant redouble d'éclat, éclaire pour la dernière fois les planètes de ses feux les plus riches, ainsi Colin en ce moment serrait avec tendresse sur son cœur sa bouillante vie de jeunesse, ses plaisirs continuels qu'il aimait tant, tout son passé enfin; ce printemps plein de rêves qui s'enfuit devant les occupations sérieuses de l'homme posé; il pensait avec bonheur à ce qu'il allait quitter pour toujours.

Insensiblement l'obscurité était venue. Des étoiles filantes, étranges fleurs de l'espace, traversaient la nuit de leurs éclairs. Le comte se trouvait à l'entrée d'un parc. Des statues envoyaient quelques reflets brillants à travers le sombre feuillage. Il s'aperçut qu'errant à l'aventure, il était arrivé devant la villa habitée par l'ambassadrice espagnole. Des rayons de lumière venaient de là se répandre parmi les massifs d'acacias en fleurs et se jouer sur les pelouses. Les hautes fenêtres du palais répandaient des torrents éblouissants dans l'espace. Une seule, derrière laquelle se trouvait une cage dorée peuplée d'oiseaux inconnus, ne brillait que d'un éclat mat, les deux battants étaient ouverts. L'imagination de notre chevalier errant lui peignait la marquise

reposant sur une ottomane, éclairée des pâles rayons d'une lampe, dont les reflets crépusculaires, semblables à ceux de la lune, lui laissaient respirer dans une demi-obscurité l'arôme des fleurs de son pays.

— Les femmes du midi, pensa-t-il, ont pourtant un charme enivrant; leur haleine est chaude comme leur soleil. La séduisante Carmen de Luna ne se montrera-t-elle pas à son balcon?

Une voix douce, aux vibrations profondément émouvantes, commença un chant des Pyrénées. Peut-être était-ce l'ambassadrice elle-même, ou bien l'une de ses femmes. Colin écoute encore, lorsque déjà le chant a cessé depuis longtemps. Chacune des fenêtres éclairées se plongeait successivement dans l'obscurité, comme si elle fermait paresseusement les yeux. Il resta jusqu'à ce que la dernière eut disparu. Rien ne s'agite plus dans le palais de marbre. Pas une feuille ne bruit dans les bosquets. Le doux et mélancolique soupir d'amour de Philomèle retentit seul dans le mystère du feuillage. Lindsay écoute encore. Tout est silencieux. Il s'étend dans la mousse parfumée. C'est un charme pour lui que de passer cette courte nuit sous les fenêtres d'une beauté fantastique, comme s'il était là chevalier errant devant le château d'une fée.

Déjà le comte commençait à broder un rêve, lorsqu'il fut dérangé par un bruit de chevaux, des aboiements de chiens et des cris de cavaliers. Un cortége joyeux passait près de là. Des dogues s'élancèrent dans le bois où reposait le dormeur, et rien au monde ne put les rappeler. On entendit des cavaliers mettre pied à terre et s'approcher. La lueur d'une torche tombait sur le visage de Lindsay.

— De par tous les diables, c'est toi mon cher comte de Balcarres? Seconde édition d'Endymion, ma Junon t'a dépisté; je comprends pourquoi elle ne voulait pas passer outre.

Colin reconnut la figure ouverte et réjouie de son

cousin Archibald. D'autres de ses amis l'entourèrent en raillant. Les joyeux compagnons s'étaient attardés à un repas champêtre. Il ne leur fut pas difficile de décider le comte à les suivre à la fête qui les attendait à la ville. Il monta le cheval d'un domestique et se laissa aller au plaisir, galopant avec ces joyeux compagnons, comme les dieux de l'antiquité, parcourant impétueusement les campagnes, heureux de ressaisir toutes à la fois les bruyantes jouissances de la jeunesse étourdie. Il semble défier les puissances du destin. Jamais on n'a vu sa verve plus entraînante, les coupes pleines circulaient à la ronde, les chants joyeux, les saillies étourdissantes se croisaient encore à la pointe du jour, et quand Lindsay fut enfin couché sur son lit, il murmurait encore, à moitié endormi, épuisé de fatigue, le nom de sa chère Maurice.

III.

La glace de Venise du cabinet reproduisait de nouveau la même image. May avait mis à sa maîtresse chaque pièce de sa parure avec une sorte de recueillement. Maurice silencieuse fait ses préparatifs en sentant son cœur battre d'émotion. Il est là l'instant le plus solennel de sa vie! Elle se dirigea en tremblant et cependant légère comme l'oiseau, vers le salon où l'attend un cercle de parents et d'amis, les plus fières et les plus nobles figures de la Grande-Bretagne. Des femmes en somptueux habits de fêtes, des guerriers, des hommes d'état. Le fiancé seul manque encore. Deux beaux yeux sont fixés sur la porte. Elle s'ouvre souvent.

Et toujours point de Colin! Enfin voici les derniers, c'est-à-dire les premiers, les plus distingués. La fleur de la cour attend, en grande cérémonie et toute parfumée de senteurs.

Et le fiancé manque. Quelques bons mots, de légères railleries sur son retard se disent à l'oreille dans la société. Puis l'on redevient silencieux. Les mères et les filles fixent attentivement la fiancée. On entend le bruit pressé d'un carrosse, les cous s'allongent. Le comte de Balcarres n'arrive pas! Quelques visages de la haute aristocratie s'assombrissent en raison de ce retard inconvenant. Les uns bâillent, les autres sont embarrassés, quelques-uns prennent un air moqueur. La fiancée et sa tante échangent des regards significatifs.

— Lui serait-il arrivé quelque accident? Il est si téméraire! murmura celle-ci à lady Arabella qui, quoique fort inquiète elle-même, cherchait à rassurer sa nièce.

— Je vais m'informer de la cause qui le retient, et vous le ramener, dit le cousin Archibald après un court entretien avec les dames de la maison.

Maurice, qui change souvent de couleur, malgré sa tenue tranquille, presque pétrifiée, est saisie d'une agitation fiévreuse qui grandit de minute en minute. Ses lèvres se plissent d'une manière presque insensible, mais quelques larmes isolées qu'elle s'efforce en vain de retenir, coulent silencieusement sur ses joues pâlissantes.

Le carrosse est parti rapidement. Il s'arrête devant le péristyle du palais habité par Lindsay. Le cousin, sans être vu de personne, franchit le large escalier. Tout est mort, les antichambres vides, les salons déserts. Il s'arrête, pris d'une vive inquiétude. Enfin il ouvre précipitamment la dernière porte. Que voit-il? Lindsay drapé dans une robe de chambre de damas à larges palmes, nonchalamment étendu sur des coussins rebondis, chaussé de pantoufles turques, les jambes croisées et trempant des biscuits dans une tasse de chocolat.

— Quelle surprise! quoi, tu as oublié de dormir, dit-il gaiement en voyant entrer son cousin. Veux-tu déjeuner avec moi? Pourquoi diable es-tu tiré à quatre épingles de si grand matin?

Une idée lui traverse l'esprit comme un éclair.

— Mille tonnerres du diable ! s'écrie-t-il en sautant en l'air, j'avais complètement oublié mon mariage ! La cérémonie est-elle donc de si bonne heure? Une chose pareille ne pouvait arriver qu'à moi !

— Tout le monde est réuni et t'attend depuis une heure ; ta fiancée est inquiète ; vite, vite, incorrigible Colin !

Déjà la sonnette était violemment agitée. Il se passa encore quelque temps avant que personne vînt. Enfin les laquais volèrent de tous côtés. La toilette se finit aussi vite, aussi bien que possible ; le fiancé arrive enfin en magnifique costume et tout hors d'haleine ; sa voiture n'était pas encore attelée, il partit dans l'équipage de son cousin Archibald pour se rendre à l'église Sainte-Brigitte. Il se précipite dans l'antique édifice où les rayons du soleil, réfléchis aux mille couleurs de l'arc-en-ciel à travers les rosaces des fenêtres, viennent caresser les colonnes comme des guirlandes de fleurs épanouies. Son compagnon peut à peine le suivre. Déjà la fiancée se trouve à l'autel, agenouillée devant le prie-dieu préparé pour les futurs époux. Lindsay se hâte de la rejoindre, balbutiant des excuses et saluant profondément à droite et à gauche la foule des invités. Son regard tombe sur Maurice. Lorsqu'il la voit ainsi, la couronne de myrthe sur le front, couverte d'une robe de velours blanc brochée d'or, éclairée comme par le soleil levant qui transfigure son visage à l'approche de son bien-aimé, il est saisi de remords pour son inqualifiable distraction du jour et sa folie de la veille. L'office divin commence. Les sons majestueux de l'orgue remplissent de leur puissante harmonie les voûtes de la basilique. Le jeune homme s'agenouille d'un air mélancolique à côté de la jeune fille, sentant qu'il est indigne d'elle, et plein de repentir pour sa légèreté de la nuit. Il se reproche amèrement de ne pas estimer assez le don que le ciel lui fait. Il est rempli de bonnes intentions. Jamais Colin n'avait été si pénétré, si attendri. Oui, il veut

s'élever jusqu'à elle, il veut la rendre heureuse, ne vivre que pour elle. Le prêtre se penche pour donner au couple la sainte bénédiction : on va échanger les anneaux. Au dernier moment le fiancé, consterné, s'aperçoit que dans sa précipitation il a laissé son anneau de fiançailles chez lui dans son secrétaire!... La cérémonie est interrompue pendant une minute. Dans le plus grand embarras, Lindsay fait un signe à un de ses amis debout à côté de lui, et lui dit à l'oreille ce qui lui arrivait.

— Donne-moi un anneau, dit-il, je t'en supplie, pour l'amour de Dieu, le premier venu, pourvu que ce soit de suite !..

Richard tire en toute hâte de son doigt le premier anneau qui lui tombe sous la main, et le passe, sans que personne s'en aperçoive, au comte, lequel, sans y faire plus d'attention, donne la main à sa fiancée, absorbée par une céleste émotion. La solennité est terminée. Tout le monde s'approche pour féliciter l'heureux couple. On s'embrasse, on se baise les mains. Maurice veut mettre son gant. Tout à coup elle pâlit, elle regarde fixément sa petite main, son anneau de mariage, pousse un cri et tombe évanouie dans les bras de sa tante. Les assistants l'ont aussi vu avec effroi, au lieu d'être un *anneau de fiançailles*, c'était un *anneau de deuil!* Personne ne peut s'y tromper, il est orné de la tête de mort et des deux os en croix, comme c'est l'usage, et se dessine en noir sur la main blanche qui le porte. Richard balbutie des excuses et explique ce malencontreux hasard. Dans le trouble où il était, il a, voulant se hâter, tiré de son doigt par mégarde, au lieu d'une autre bague, l'anneau de deuil qu'il portait d'après un ancien usage pour la mort de sa marraine.

Lady Arabella et d'autres dames sont occupées de la comtesse. May est accourue, vêtue de son plus brillant accoutrement pour faire honneur à sa maîtresse; elle lui frotte les tempes d'une pâleur mortelle de fortes essences que les

dames portent dans des flacons d'or pour des cas semblables. La fiancée est couchée là comme une rose blanche. Enfin, elle entr'ouvre ses longs cils noirs. Elle lève la main qui porte l'anneau de deuil, elle tressaille et dit d'une voix presque éteinte :

— Vous m'avez fiancée avec la mort!...

Colin, à genoux devant elle, l'entoure de ses bras, il la porte plutôt qu'il ne la conduit à sa voiture. Des enfants, sous le portail de l'église, leur jettent des fleurs à la sortie, comme ils l'avaient fait à l'entrée.

— Pourras-tu jamais me pardonner mon étourderie? dit le comte d'un ton suppliant en faisant à sa fiancée, assise à côté de lui, mille caresses, pendant qu'ils traversaient le labyrinthe des rues de la capitale anglaise.

— Le destin n'a fait que conduire ta main, dit-elle, et je vais quitter la vie maintenant qu'elle commençait à m'être chère! Pense à mes paroles : *Avant qu'une année soit écoulée* tu tresseras ma couronne de mort. Quelque chose en moi me dit clairement que je mourrai avant une année!

La voix du pressentiment avait dit vrai. Avant qu'un an fût passé, on vit un cortége funèbre suivant un cercueil chargé de couronnes, orné d'armoiries brodées, se glisser sous les sombres arceaux, dans l'antique manoir des aïeux de Lindsay. May le suivait en habits de deuil. Elle accompagnait à la chapelle sépulcrale de cette race redoutée sa maîtresse, qu'elle n'avait pas quittée depuis que leurs berceaux s'étaient trouvés jumeaux. La comtesse Maurice s'était éteinte; en vain l'amour de son mari, qui n'avait plus de pensées que pour elle, l'avait-il entouré des soins les plus tendres; il ne put qu'orner de quelques fleurs le chemin de sa tombe. Son dernier mot à son cher Colin fut le désir que Dieu voulût bien accepter sa vie en échange du bonheur de son époux, et écarter de lui tout sujet de tristesse. Ce désir fut fidèlement exaucé, car cet amour lui ennoblit le cœur et fut le salut de son âme. Elle repose là,

comme une martyre, entourée dans sa tombe des fils du crime et du malheur, écrasée sous le poids d'une race qui n'a pu lui donner qu'un tombeau.

Lindsay ne fut plus désormais le fils léger du bonheur. Sombre comme ses ancêtres, il parcourait fatigué les vastes salles de ses châteaux, expiant pendant le reste de ses jours sa frivolité.

— Qu'ai-je fait de la vie si belle, si brillante de Maurice de Nassau dont tout le monde était jaloux? Je l'ai assassinée, se disait-il à lui-même.

La malédiction du passé court comme un fil noir à travers toutes les destinées, ne fût-ce qu'au fond de l'esprit. C'est pourquoi que chacun craigne de s'engager pour soi et pour les autres, car nous ne devons pas faire le bien *seulement pour nous*. Chacun porte la malédiction et la bénédiction en soi et sur les autres. Qui niera qu'il n'existe des héritages de l'âme, et pas seulement ce lien du sang qui lie toute la famille humaine? La malédiction de l'aïeul, du cruel *Maître Wicked* a eu son effet sur sa postérité. Maurice a laissé dans le cœur de son mari sa bénédiction, *la foi*.

E. N.



LES CITÉS DE FRANCE.

J'ai vu l'Espagne, la Grèce, l'Italie,
je n'aime que la France.
A.

Au pays de l'honneur, des arts, de l'industrie,
Au pays que Bellone adopta pour patrie,
Comme le beau Paris, soleil éblouissant
Chaque ville a pour elle un charme saisissant,
Versailles a ses eaux, sa chapelle,
Œuvre d'élégance et de foi,
Sa galerie où tout rappelle
D'un grand royaume le grand roi!

Saint-Germain a son parc, sa noble résidence,
Qu'en un site enchanté plaça la Providence.
Meaux, Jacques Bossuet dont la voix vint du ciel,
Pour rendre aux cœurs l'espoir doux et céleste miel.
Senlis a la vive Nonette [1],
Ses bords, ses flots mélodieux.
Beauvais a Jeanne de Hachette
Et Fontainebleau..... les adieux!

Vincennes a Louis IX qui jadis sous un chêne,
Rendit à ses sujets justice prompte et pleine.
Châtillon a son temple aux mystiques lueurs,
Ses saints autels cachés sous des berceaux de fleurs.
Joinville a la Marne qui coule
Tout près, comme passe un ami.
Reims a la précédente ampoule
Et le tombeau de saint Remi!

[1] Rivière.

Toulouse poétique a le doux nom d'Isaure,
Qui si bien s'harmonie au nom charmant de Flore.
Marseille a le ciel pur des plus heureux climats,
Sa rade où se balance une forêt de mats.
Cherbourg a son port, sa flottille,
De ses matelots l'enjouement,
Gaîté franche, esprit qui pétille
Comme un feu léger de sarment.

Orléans Jeanne d'Arc, l'héroïne inspirée,
Qui pour vaincre agitait sa bannière azurée.
Vendôme a ses bosquets, son vaporeux vallon.
Rouen Pierre Corneille ! et Cambray Fénélon !
Château-Thierry son Lafontaine,
Dont le style à jamais vanté,
Coulait sans étude et sans peine,
Séduisant de naïveté.

Avignon a les chants que sut inspirer Laure,
Chants que si doucement l'écho soupire encore.
Aigue-Perse, où murmure un vent oriental
A pour riche joyau Michel de l'Hôpital !
Orange a ses trésors antiques,
Des césars débris glorieux,
Que dans nos courses artistiques,
Nous fouillons d'un œil curieux.

Riche de son nectar qui, transporté sur l'onde,
Ne s'arrête aujourd'hui qu'aux limites du monde,
Bordeaux a Montesquieu, le plus aimable auteur,
Ausone qui d'un roi devint le précepteur.
Et qui chanta, noble poète,
La Moselle au miroir d'azur
Où du saule en fleurs se répète
Le feuillage immobile et pur.

Toul a sa cathédrale aux fleurons symboliques,
Édifice élevé par des mains angéliques,
Aussi l'astre du jour de ses feux l'a doré,
Et les ailes du temps l'ont à peine effleuré.

Nancy, ville encor souveraine,
Par son aspect resplendissant,
A ses anciens ducs de Lorraine
Et Stanislas le bienfaisant.

Colmar a ses villas de frais bosquets ornées,
Ses îles de verdure, oasis fortunées.
Fier de sa basilique aux gothiques arceaux,
Strasbourg a ses remparts, son breuil, sa Roberceaux.
Saverne a ses vieux ermitages,
Saints réduits à Dieu consacrés.
Je vous salue, humbles faîtages,
De nos jours de foi, legs sacrés!

Blaye a son vaste port, Cognac ce roi de France
Dont l'esprit magnanime égalait la vaillance,
Ce roi qui bravement voulut, franc cavalier,
Par les mains de Bayard être armé chevalier.
Aux gens de lettres secourable,
Des vrais savants l'admirateur,
Toujours aux beaux arts favorable,
Il en fut le restaurateur.

Arles, Rome gauloise, a son amphithéâtre
Où l'on vit Constantin, de combats idolâtre,
D'un geste comprimer les applaudissements
Afin d'entendre mieux les derniers râlements
Du lutteur et de la panthère,
Qui, s'étreignant, meurtris, brisés,
Tombaient, se roulaient sur la terre,
Comme deux serpents enlacés.

Mieux partagé, Lyon a les flots bleus du Rhône
Et le métier Jacquard qui dans l'atelier trône,
De ses nouveaux quartiers, le vif rayonnement,
Ses quais, son Hôtel-Dieu, vaste établissement,
Qui chaque jour, source féconde,
Verse ses dons aux malheureux,
Comme le soleil sur le monde
Epand ses rayons généreux.

Metz, la cité guerrière a son parfum de poudre;
Ses courts canons rayés portant au loin la foudre;
De son riche arsenal, intelligent enfer,
Les boulets réunis, pyramides de fer.
Et son enceinte colossale,
Et ses enfants remplis de cœur,
Qui combattent comme Lasalle [1]
Qu'on releva mort mais vainqueur!

O France, où la bravoure à la grâce est unie,
Sur l'univers entier règne par ton génie!
Les palmes du triomphe ornent tes étendards,
A ton noble bandeau luit le fleuron des arts;
Ah! rien ne manque à ta couronne,
Pour jouir comme aux plus beaux jours,
De tout l'éclat qui l'environne;
A Dieu reporte le toujours.

Ed. Carbault.

Tignomont, 20 juillet 1860.



[1] Lasalle, lieutenant-général, né à Metz, tué à Wagram.

CE QUE PARLER VEUT DIRE.

Nous sommes au temps des chasses. Tout récemment la saint Hubert conviait tout ce qui sait tenir un fusil à la tuerie traditionelle du 3 novembre. Chose étrange!... ce massacre à jour fixe a lieu précisément le lendemain de la fête des morts. Je me demande s'il n'y a là qu'un sinistre hasard!...

Quoiqu'il en soit, parlons chasse. Ce sera tout au moins de l'à-propos. Dans l'ensemble du travail que je poursuis, il ne sera pas inutile peut-être de signaler quelques-uns des non-sens, des impropriétés et même des byzarreries qui font du langage cynégétique un idiome à part. Il n'existe peut-être pas de technologie d'art ou de profession plus féconde, plus imagée, plus pittoresque que celle dont se servent les veneurs. Il faudrait un très-gros dictionnaire pour en exprimer toutes les nuances, tous les détails, toutes les finesses, toutes les onomatopées. Mais ce point de vue n'est plus de mon sujet. C'est un travail critique que j'ai entrepris, et je reste, autant que possible, dans ma spécialité.

Convenons d'abord que le vocable type, que le verbe même qui sert à exprimer l'acte de poursuivre et de tuer le gibier est une contre-vérité évidente. En bonne conscience, est-ce qu'on chasse les hôtes des champs et des forêts?... Chasser, c'est repousser. Or, à toutes les chasses on veut atteindre, à un grand nombre d'entre elles on cherche à attirer la proie. A la chasse au filet de jour, par exemple, non-seulement on ne chasse pas les oiseaux, mais on met tout en œuvre pour qu'ils viennent d'eux-mêmes dans le filet, c'est-à-dire vers le tendeur; appeaux, mouvants, sifflets, appelants, tout ces engins concourent insidieusement à faire tomber les innocents volatiles dans le piége. On ne les chasse donc pas, on les fait arriver. Mais sans aller plus loin, la vraie, la grande chasse, la chasse au bois rentre rigoureusement dans la catégorie qui conduit le gibier au chasseur. L'office des chiens de bois consiste avant tout à faire tirer la bête de chasse. Dès lors j'ai le droit de conclure qu'on ne devrait pas dire d'un chien courant qu'il a bien chassé un lièvre, mais, au contraire, qu'il l'a bien ramené!...

Donc le terme qui exprime par excellence l'art du veneur est un terme non-seulement impropre, mais qui indique précisément le contraire de ce qu'il veut exprimer.

Etes-vous assez heureux pour posséder un chien? Avez-vous

admis à votre foyer cet hôte sale et suprêmement incommode, mais intelligent, désintéressé, aimant, courtisan de vos prospérités comme de vos infortunes; ce modeste et incomparable compagnon qu'on appelle Médor, Tom ou César? Si c'est oui, tant mieux pour vous. Cela prouve que vous savez apprécier les vertus modestes et le dévouement silencieux. Cela peut prouver aussi que vous aimez la chasse et que vous avez tout simplement choisi et acheté un instrument de vos plaisirs. Mais j'aime mieux croire que vous savez tenir en haute estime le caractère de l'espèce canine, ce sublime don de la Providence à l'homme; je suis même certain que si vous êtes un chasseur, je dis un chasseur digne de ce nom, vous n'avez que sympathie et admiration pour le quadrupède qui vous aime pour vous-même, quand, dans ce monde, on n'est si souvent aimé que pour l'argent, l'emploi ou l'importance qu'on a. Donc vous avez un chien, c'est convenu... Eh bien! pour l'amour du ciel — c'est là que j'en voulais venir — renoncez à une expression véritablement choquante, ne dites pas de votre animal quand vous faites son éducation ou quand vous venez de l'acquérir à beaux deniers comptants, ne dites pas: mon chien me suit à merveille! Votre chien assurément ne vous suit pas, ou s'il se contente de vous suivre, c'est que vous êtes un triste professeur ou que votre chien est bien peu instruit. S'il fait son devoir, s'il est éduqué, s'il sait son métier il ne vous suit pas, il devine vos intentions, et il vous précède, et il vous devance! Qu'en pensez-vous?

Passons maintenant aux expressions excentriques, aux synonymies pittoresques que l'usage a consacrées. Tout le monde sait qu'un chien arrête une pièce de gibier. Et je crois que ce terme grammaticalement impropre a pour point de départ un préjugé assez répandu et qu'explique l'amour du merveilleux. Les bonnes gens s'imaginent que le lièvre devant lequel le chien reste immobile, une patte levée, l'œil fixe et ardent, est comme terrifié et même magnétisé par l'approche de son ennemi. A coup sûr l'explication est poétique, il reste à savoir si elle est vraie. Je crois très-prosaïquement que si le gibier ne se lève pas, c'est tout bonnement parce qu'il n'a pas aperçu le chien, ou que, s'il l'a vu, il espère échapper à l'ennemi en ne se montrant pas, c'est-à-dire en ne s'exposant pas à ses coups. La preuve qu'il n'est ni stupéfié, ni magnétisé, c'est qu'il finit toujours par partir, plus tôt que plus tard, hélas! Donc, en dépit du mot consacré, le gibier n'est pas arrêté par le chien, c'est le chien qui s'arrête. Et voyez l'impertinence! le juge rend des arrêts, Médor en fait. Et ce n'est pas le seul point de ressemblance que la chasse offre avec les usages, je veux dire avec les termes judiciaires. Je suis désolé de convenir que les chiens pratiquent la requête comme certains officiers ministériels. C'est révoltant! mais les uns requêtent par monts et par vaux, et les autres sur papier timbré.

Les chiens d'arrêt s'appellent encore chiens couchants... expression évidemment barbare et incomplète. Il est vrai que cette espèce de quadrupèdes chasseurs rampent volontiers devant une caille ou une compagnie de perdreaux qui marche devant eux, ou plutôt qui coule, pour employer le mot technique. Le pronom possessif devrait donc trouver ici sa place, et on aurait en fait de chiens d'arrêt des chiens se couchant !

On dit que les perdrix partent de loin quand elles commencent à piquer le vert, c'est à dire quand elles picorent les jeunes pousses du blé ; mais il n'y a pas là une cause, il y a une coïncidence. Ce n'est pas le blé qui fait partir trop tôt les perdrix, mais quand le blé est levé les perdrix sont adultes et ont un sentiment plus vif de leur conservation. On dit alors qu'elles ont de l'aîle, comme si elles ne possédaient pas cet appendice au sortir de l'œuf. Mais, par un naïf égoisme, les chasseurs jugent que leurs aîles ne comptent que quand les perdrix s'en servent efficacement contre eux !

De perdreaux à cailles, il n'y a pas même la main quand elle plonge dans un carnier plantureux. Or, si le lecteur qui a la patience de lire ces billevesées n'est pas chasseur ; si, de plus, il a pris la peine de visiter les salles de notre musée ornithologique, il jurera ses grands dieux que les cailles ont un plumage jaunâtre, moucheté de brun et même un peu de rouge. Je lui apprendrai cependant que s'il y a beaucoup de cailles jaunes, il y en a aussi de vertes... non toutefois à la manière des perroquets. Les cailles vertes sont celles qui arrivent au printemps. Elles prennent ainsi, nominalement, dans le vocabulaire des praticiens, la couleur des récoltes qui servent d'asile à leurs amours. Ici, c'est le cadre qui donne son nom au tableau.

Une perdrix pondeuse fait souche, elle a une couvée, mais en grandissant la multiple progéniture emplumée s'appelle d'un nom plus noble. On dit dédaigneusement : une bande d'étourneaux ; bande, en effet, bande d'affreux pillards, ennemis intimes des cerises et des raisins. Au contraire on nomme cérémonieusement, pompeusement, solennellement les gallinacés sauvages : une compagnie de perdreaux. Ainsi éclate le sentiment et le respect des races au point de vue culinaire ! Au fond, et philosophiquement, un étourneau n'est pas un oiseau plus laid que la perdrix. Mais il y a la question du fumet. J'imagine que c'est cette question-là qui fait désirer aux chasseurs bien élevés de rencontrer beaucoup de belles et nombreuses compagnies.

On me pardonnera certainement de ne pas oublier certain vocable qui m'a toujours fait rêver. Le gibier tient ou ne tient pas, c'est-à-dire qu'il part de près ou de loin. D'où vient ce mot qui occupe une si large place dans les récits des chasseurs ? Ma foi, je suppose que le gibier tient, mais tient très-fort... à ne pas figurer à la

broche. Il part donc et il ne part pas, suivant qu'il croit pouvoir assurer son salut en fuyant ou en se tenant coi. De là le terme en question Voilà mon explication, mais je n'y tiens guère!...

Je ne veux pas continuer plus que de raison ces investigations futiles, mais il me sera bien permis d'ajouter qu'en vénerie, il y a les chasseurs classiques et les chasseurs romantiques; les classiques vous diront tout bonnement qu'ils ont fait lever un lièvre et qu'il l'ont abattu; les romantiques vous raconteront qu'un lapin a déboulé d'un colza et qu'ils l'ont roulé à trente pas. Mais il y a une troisième catégorie qui a introduit des expressions qui sont au langage cynégétique ce qu'est l'argot à la belle langue que parlait Racine. Ils vous diront qu'un capucin leur a trinsé dans les jambes et qu'ils l'ont proprement décoinché. C'est à soulever le cœur, mais c'est de la linguistique contemporaine. Ces sortes d'images sont fort usitées parmi les meuniers et les huissiers retirés qui ont pris un permis.

Remarquez, je vous prie, que j'ai négligé la grande chasse qui m'eût offert une ample moisson de réflexions et de verbiage. C'est de la modération et j'espère qu'on m'en tiendra compte. Peut-être ai-je parlé un peu légèrement d'un plaisir cher à bien des cœurs et à bien des budgets. Les chasseurs heureux me pardonneront, s'ils ont souri. Mais quels sont les chasseurs heureux?... Cette demande aura du moins le mérite de clore ces lignes dans l'intégrité de mon sujet. Un chasseur heureux n'est pas celui que la vue des champs, la contemplation des vastes espaces du ciel, le sentiment de la liberté en plein air rendent joyeux et content, non. Le chasseur heureux, pour le monde, est celui qui tue du gibier, et plus il en tue plus il est heureux. C'est la joie que je vous souhaite.

***



CHRONIQUE DU MOIS.

La saison d'hiver s'annonce bien. Un respectable contingent de concerts et de matinées musicales apparaît à l'horizon, et déjà les salons de l'hôtel de ville ont été artistiquement inaugurés par l'audition de la jeune Anna Meyer, pianiste de dix ans. Occupons-nous d'abord de cette intéressante artiste chez laquelle

Le *talent* n'attend pas le nombre des années !...

C'est une jeune alsacienne aux doigts d'acier, aux membres robustes, dont la santé est solide comme le doigté, et ce n'est pas peu dire. Il est impossible de trouver dans un âge si tendre et même dans un âge beaucoup plus avancé, une vigueur plus soutenue, une énergie de poignet plus étourdissante. Elle est très-complètement maîtresse de son piano, maîtresse de ses effets. Son jeu a une aisance, une mesure, je dirai presque une ponctualité très-remarquable, et je ne sais quoi de brillant et de fini. Certes, on ne demanderait rien de plus à la jeune pianiste si son chant avait une saveur égale à la précision de sa main, et encore n'est-ce que par souvenir et par réflexion qu'on se prend à regretter l'insuffisance de la qualité expressive, qu'il est, après tout, très-injuste de démander à un enfant. C'est précisément parce que son talent se recommande par les côtés éclatants qu'il est plus réel et plus sincère. On inculque à force de soins, j'allais dire on serine la sensibilité, l'élan, la passion, et Anna pourrait nous offrir un pastiche de tout cela. Mais sous ses petits doigts nerveux ce serait un contre-sens. Elle a tout le talent qu'elle peut avoir à son âge et elle l'a dans la seule direction qui lui soit accessible. Laissez les mystères de la puberté animer en elle les belles rêveries, les élans intérieurs, les mélancolies vagues, et vous verrez que ce doux cortége du bel âge aura son expression dans l'art qu'elle cultive, dans lequel elle excellera. Mercredi elle a obtenu un immense succès à l'hôtel de ville ; pour un instant elle a dû se croire à Bade ou à Ems, théâtre de ses plus éclatants triomphes !...

D'autres concerts nous attendent, ai-je dit ; mais des concerts entre nous, entre concitoyens. L'Orphéon a imité la Sainte-Cécile. Comme elle il s'est organisé en une Société admettant des associés honoraires, ayant des manifestations artistiques à jour fixe, et cela indépendamment d'une autre pléïade d'artistes qui ont voué leur talent et leurs soins à la musique sérieuse, à cette musique dite de chambre qui est la passion de nos voisins les Allemands. Tout compte fait, voilà trois sociétés lyriques qui sont organisées à Metz, qui vont fonctionner, qui vont contribuer aux plaisirs et aux progrès artistiques de la cité. Il en résultera une belle émulation, une émulation dans la fraternité. Jadis nous n'avions qu'une société philharmonique. Nous en avons trois aujourd'hui : c'est la monnaie d'une pièce bien

frappée. Il me semble que la comparaison est tout à l'avantage du temps présent!...

Le mois dernier j'ai assisté à une représentation d'opéra comique, ce mois-ci j'ai voulu entendre les interprètes du grand opéra. Je n'ai pas mal choisi, puisque c'est l'immortelle partition du *Guillaume Tell* de Rossini que j'ai été entendre. Je n'ai vraiment pas été mécontent de ma soirée, et cette œuvre, d'une exécution si suprêmement difficile, a été chantée avec un ensemble qui a passé mes espérances. Mon *criterium*, quand j'écoute *Guillaume Tell*, c'est le magnifique trio du second acte. Quand il est enlevé sans trop d'encombres, je donne toujours un *satisfecit* aux artistes. Commençons par Arnold. Justement, ce soir-là il subissait son troisième début. Il a été accepté, si j'ai bonne mémoire, par cent et tant de voix contre trente. Ce résultat m'a paru legitime; il m'a donc beaucoup moins étonné que la nouvelle qui l'a suivi de près, que cet artiste avait résilié son engagement. Comment?... pourquoi?... Quand un artiste est agréé du public, quand il a subi à son avantage les épreuves règlementaires, il est définitivement acquis à la scène qui l'a accueilli. Il faudra tirer au clair cette affaire de résiliation inattendue. Ajoutons que ce ténor à une voix agréable, assez étendue, un peu faible peut-être, mais assez légère et assez timbrée. Il a été suffisant dans le rôle d'Arnold. C'est un éloge.

Le baryton a une voix courte; il ne descend pas facilement et ses notes basses ne sont pas suffisamment corsées, mais le medium a du timbre et même du mordant. Autant que j'ai pu en juger dans une courte phrase, il vocalise largement. Sa tenue est bonne, son jeu distingué. Il est à la hauteur de son emploi.

J'ai déjà parlé de la première basse. Il a certainement du mérite. Sa voix est franche et ronde. Mais pourquoi veut-il outrer ses effets?.. Pourquoi ce jeu désordonné, ces soufflements, ces grands bras, ces grandes poses? . Toutes exagérations qui ne sont jamais à leur place, et qui le sont moins que jamais dans le rôle d'un vieillard que la passion politique même doit laisser calme et mesuré. Il est précisément dans ce trio historique l'élément modérateur, la note posée, la sagesse, la circonspection qui tranchent avec la fougue de Guillaume, avec l'audace folle d'Arnold. Il serait bien plus dramatique s'il était moins emporté.

C'était Mme Salmson qui jouait le rôle de Mathilde et qui a chanté avec goût les couplets: *Sombres forêts*. Hélas! ce que j'avais prévu ici même s'est réalisé. Cette cantatrice a échoué au scrutin solennel. Mais on dit qu'elle pourra bien nous rester pour partager avec celle qui la remplace le fardeau des grands rôles de prima donna. A ce titre son concours serait précieux. Il compléterait un ensemble lyrique qui, complaisance à part, me paraît satisfaisant. V.

L'Administrateur-Gérant, A. Rousseau.

Metz. — Imp. de Rousseau-Pallez.

RÉMILLY.

Les écrivains qui habitent Paris s'amusent souvent aux dépens des écrivains de la province, et il serait bon d'user de réciprocité pour l'édification du public. N'est-ce pas un spectacle très-instructif et très-divertissant que de voir avec quel sans gêne on compose à Paris des livres qui ont la prétention d'apprendre à la province sa propre histoire? S'il existe un ouvrage local, la tâche est facile pour l'écrivain parisien qui se contente de résumer fort agréablement ce qu'il a lu sur le pays qu'il se propose de faire connaître. Mais si aucun livre n'a été imprimé sur ce sujet, l'auteur déclare lestement, non pas qu'il n'a rien trouvé à raconter sur telle localité, mais qu'elle ne mérite aucune mention, et il passe outre.

Ce procédé ne laisse pas que d'être très-ingénieux. Ainsi, pour spécimen, nous pouvons donner deux citations concernant Rémilly, citations empruntées aux deux guides des voyageurs de Paris à Forbach, l'un édité à Paris par la maison Chaix, l'autre par la librairie Hachette, et qui se trouvent tous deux dans les gares de chemin de fer.

« Rémilly — dit le *Guide-Chaix* — est encore un des » beaux villages de la Moselle, posé sur le bord de la Nied » française. Comme Courcelles-Chaussy, il appartient à » l'arrondissement de Metz et au canton de Pange; 900

---

* Village du département de la Moselle, situé sur la Nied française, formant paroisse et mairie avec le village d'Aubécourt, le moulin de Richary, la tuilerie, traversé dans toute sa longueur par la route de Metz à Dieuze, faisant partie de l'arrondissement de Metz et du canton de Pange, situé à 23 kilomètres N.-E. de Metz, à 10 kilomètres N. de Pange. C'est la troisième station du chemin de fer de Metz à Forbach.

» habitants environ vivifient cette commune agricole émi-
» nemment laborieuse. »

Le *Guide-Hachette* est plus bref, si c'est possible, et dit : « Rémilly et Herny sont deux pays assez agréables, mais » dont il n'y a rien à dire et où il n'y a rien à voir, si ce » n'est l'élégant clocher du premier construit nouvellement » dans le style gothique. [1]

N'en déplaise à M. Moléri, qui a écrit ces dernières lignes, nous soutenons au contraire qu'il y a beaucoup à dire sur Rémilly et qu'il y a beaucoup à y voir. Rémilly ne date pas d'hier. Son nom se décompose en *romanorum villa*, par abréviation *rœmillia*, qui se traduit par villa romaine. [2] Cette hypothèse étymologique se corrobore par la découverte de monnaies romaines, de sépultures antiques, de vases funéraires, faite en 1839, quand on reconstruisit l'église. A quelques kilomètres au nord de cette localité se voient encore les tronçons d'une voie romaine [3] qui reliait Metz à Strasbourg par Sarrebourg et Saverne. Elle traverse la forêt de Rémilly et longe les ruines d'une ancienne construction que le peuple appelle le château de la reine Oda.

Non loin de là, en 1838, on a trouvé à Hémilly des sépultures gallo-romaines, et à Seutry des restes d'une construction grandiose, notamment un chapiteau de colonne d'ordre corinthien creusé aujourd'hui en margelle de puits. *Sic transit gloria mundi.*

---

[1] Un petit dessin représentant la gare de Rémilly et le clocher de l'église accompagnent l'article.

[2] D'après dom Calmet, le nom de Rémilly paraît venir du latin, *Remillus, Repandus, Reflexus*, ou lieu situé sur la pente d'une montagne. *Remillus quasi repandus*, dit le grammairien Festus. L'érudit auteur de la *Notice de Lorraine* faisait dériver de la même source les noms des villages de Rémelfang, Rémelfing, Rémelange, Rumelange. Mais tous ces villages sont en plaine et nullement sur le penchant d'une montagne.

[3] Voir les *Voies romaines du département de la Moselle*, par Ch. Abel.

Rémilly aura sans doute été une de ces riches villas romaines dépendant du domaine impérial, comme celle dont on a trouvé [1] les restes un peu plus au sud, près de Sorbey. Ce qui confirmerait cette supposition c'est que nos historiens s'accordent à dire que les Francs, en s'implantant sur le sol gaulois, respectèrent les propriétés privées et se partagèrent les domaines du fisc romain. Clovis, paraît-il, s'attribua particulièrement les anciennes villas impériales qui constituèrent la véritable liste civile de la nouvelle monarchie. Charlemagne hérita de ces villes avec le trône royal. Il s'en inquiétait tant qu'il promulgua le capitulaire spécial *de villis*, pour l'administration et le produit de ces domaines. Nous avons une preuve authentique que Rémilly était, sous les Carolingiens, une villa dépendant du fisc impérial, laissée en jouissance à un seigneur du nom de Stéphanus, à titre de fief, c'est-à-dire sous la condition de service militaire et de prestation de foi et hommage.

Aux ides du mois d'août 840 (le 13 août), l'empereur Lothaire, se trouvant à Mayence, fit don à l'abbaye Saint-Arnould, située [2] près des murs de Metz, de son domaine impérial de Rémilly situé [3] dans le pays messin à l'intersection des trois comtés de Moselle, de Seille et de Chaumontois. La donation était faite en souvenir de ce que le père de Lothaire, Louis-le-Débonnaire, reposait dans l'église de l'abbaye, à côté de Saint-Arnould, la tige de la

---

[1] Voir la description qui en a été faite par M. Victor Simon dans la *Revue d'Austrasie*.

[2] *Monasterium constructum haud longè à mœnibus mediomatricæ urbis.* (Cartulaire de Saint-Arnould). Cette phrase prouve l'erreur de M. Parnajon qui a essayé de démontrer que Metz n'a été fortifiée qu'après l'invasion normande vers 882. (Cong. archéol. 1846.) Il y avait déjà des murs d'enceinte au septième siècle, comme le prouve Venance Fortunatus.

[3] *Fiscum nostrum Rumeliacum nomine qui est in pago Metensi, interjacens comitatus Moslensis confinio et Salnensis comitatus atque Calvomontis.* (Cartulaire de Saint-Arnould. — Bibl. Metz.)

dynastie carolingienne. Cette donation comprenait les maisons, les églises, les serfs des deux sexes et de tout âge qui se trouvaient sur ce domaine, ainsi que les vignes, les terres arables et incultes, les bois, les prés, les pâturages, les cours d'eau, les moulins, les droits d'entrée et de sortie; le tout comme en jouissait auparavant Stephanus.

Il paraît que, profitant des fluctuations monarchiques soulevées entre les enfants de Louis-le-Débonnaire, le vassal détenteur du fief de Rémilly ne voulut pas s'en dessaisir, puisque nous voyons les chanoines de Saint-Arnould obligés de recourir à Drogon, archevêque de Metz, fils naturel de Charlemagne, homme remarquable par son intelligence et qui exerçait sur ses neveux une influence salutaire. Il ordonna la restitution de l'église de Rémilly et ses dépendances au monastère de Saint-Arnould. Mais celui-ci n'en resta pas moins dépossédé; les religieux de Saint-Arnould députèrent alors leur abbé à Worms, près de Charles-le-Chauve, frère de Lothaire. Ils en obtinrent, le VI des kalendes de mars 842 (2 mars), une charte par laquelle ce prince déclara [1] que sa villa de Rémilly devait être laissée à l'abbaye comme l'avait établi son très-cher oncle le vénérable archevêque Drogon, et que de plus la chapelle élevée en l'honneur de saint Martin, confesseur du Christ dans la villa de Rémilly, devait être abandonnée aux chanoines de Saint-Arnould, avec tous les droits qui y étaient afférents.

On a trouvé dans les champs à Lorry-devant-le-Pont, un denier d'argent de Charles-le-Chauve, qui présente au centre le monogramme KAROLUS avec un point dans le losange, et au pourtour ✝ VIATADERAIX, légende irrégulière dans laquelle on reconnaît à peine les lettres-mères du *Gratiâ dii Rex.* Au revers ℞ ✝ RVME....VS, dans le champ, une croix pattée avec globule à chaque canton.

---

[1] *Nostram villam Rumeliacum.* (Cartul. de Saint-Arnoul, Bibl. de Metz.)

Poids : 1,43 gramme ou 27 grains. Cette monnaie inédite et rarissime a passé du cabinet de M. de Chazelle dans la collection de M. Roguet, conseiller à la cour de Nancy. M. Robert qui le premier l'a décrite dans ses belles *études numismatiques du nord-est de la France*, l'attribue à Charles-le-Gros et traduit la légende locale par RVMELIACVS qui est le nom de *Rémilly*. Nous admettons parfaitement cette dernière proposition ; quant à la première nous la repoussons par cette raison fort simple que Charles-le-Gros n'a jamais possédé le *fiscum regale*, celui-ci ayant été donné à l'abbaye de Saint-Arnould par Charles-le-Chauve. C'est donc à ce dernier souverain qu'il faut attribuer le denier d'argent frappé à Rémilly sous la dynastie carlovingienne.

L'autorité des souverains était tellement méconnue à cette époque que, bien loin de restituer le domaine de Rémilly au monastère, Stephanus le céda à un seigneur du nom d'Engobert. Les chanoines de Saint-Arnould profitèrent de l'arrivée à Metz de Louis-le-Germanique pour se plaindre de ce qu'ils ne pouvaient suffire à leurs dépenses de nourriture et de vêtement. Le IX des calendes de décembre 875 (le 23 novembre), se trouvant [1] dans le faubourg à Saint-Arnould, ce souverain, à la demande de Bertulf, archevêque de Trèves, délivra aux chanoines de Saint-Arnould une charte par laquelle il ordonnait de leur restituer la chapelle de Saint-Martin, dans la villa de Rémilly [2], avec les terres et dépendances qu'avaient possédées Stephanus et Engobert, interdisant à toute autorité royale et épiscopale de revenir sur cette décision. Cette charte resta à l'état de lettre-morte, les invasions normandes ayant servi de prétexte à des usurpations de biens de communautés religieuses. Les malheureux chanoines attendirent le passage dans Metz de

---

[1] *In suburbio ad sanctum Arnulphum.* (Cartul. Saint-Arnould.)

[2] *In villa Rumeliaco.* (Cart. Saint-Arnould, 875 Am.)

l'empereur Charles-le-Gros pour lui demander la réintégration du domaine de Rémilly. Le roi de Germanie accéda à cette demande et ratifia la donation de son père en chargeant l'évêque de Metz, Ruolpert, de veiller à cette restitution. En 883, le prélat rédigea une charte en conséquence de l'ordre de Karl qu'il appelle le glorieux [1], tandis que l'armée le traitait de lâche, s'apprêtant à le détrôner en 886.

L'abbaye de Saint-Arnould n'entra pas davantage en possession de Rémilly. Vers 990, Adalbéron II, évêque de Metz, garda pour lui ce domaine et donna en échange la petite abbaye de Saint-Félix aux religieux bénédictins qu'Adalbéron Ier avait, en 942, installés dans Saint-Arnould à la place des chanoines qu'il avait expulsés. Adalbéron II fit de la villa de Rémilly son séjour d'été et il y fit frapper des monnaies à son coin. Le célèbre numismate Dupré de Geneste en avait découvert [2] un exemplaire constitué de la manière suivante : Un buste de saint Etienne tourné à droite, un caillou devant le front, enserré dans un grenetis extérieur avec les mots S. STEPHANUS pour légende. Au revers le mot METTIS disposé en croix dans le champ, et en légende RVMELIACI entre deux grenetis. Ce dernier nom est celui porté par Rémilly dès 840.

En 1018 régnait en Allemagne l'empereur Henri II dit le saint. Il avait épousé une fille de la maison de Luxembourg qui commençait à prendre rang parmi les familles princières. Depuis 1015, Théodoric, frère de l'impératrice Cunégonde, occupait le siége épiscopal de Metz. Voyant sa sœur disposer de tout son avoir en faveur de son mari, il entra en lutte contre Henri II qui acheta sa tranquillité au prix de nombreuses concessions. Le 11 des ides de janvier

---

[1] *Gloriosus Cæsar.* (Cart. Saint-Arnould, 883 Am.)
[2] Mélanges numismatiques. (Bibl. de Metz, manus.).

1018 (8 janvier) Théodoric alla à Francfort et obtint de l'empereur une charte [1] qui donnait à l'évêque, pour l'usage de l'église de Metz, toutes les forêts comprises entre les vallées de la Seille, de la Rotte, de la Nied et de la Moselle, depuis Metz jusqu'à Delme, Tincry, Bacourt, Montdidier, Dehling, Northen et Argancy. Depuis 919, le Chapitre de la cathédrale possédait déjà dans ces parages la vaste forêt de Varent qui s'étendait entre Saint-Avold et Sarrebruck.

La forêt de Rémilly était comprise dans la donation de 1018 comme se trouvant dans la vallée de la Nied. Théodoric vint résider à Rémilly, ainsi que l'avait fait son prédécesseur, et comme lui, il y fit frapper de la monnaie dont quelques exemplaires sont parvenus jusqu'à nous, savoir : [2] un buste de saint Étienne à droite entre deux grenetis intérieurs et pour légende dans un grenetis extérieur RVOMELINGIE qui est le nom tudesque de Rémilly. Il ne faut pas oublier que Théodoric était d'origine allemande. Au revers, la monnaie porte dans le champ une croix et une légende † METTIS PET entre deux grenetis.

Théodoric Ier mourut en 1046. Quelque temps avant sa mort il se reprocha d'avoir possédé Rémilly, et par une charte, dont le sommaire seul nous est parvenu [3], il rendit le domaine de Rémilly à l'abbaye de Saint-Arnould, déclarant qu'il s'en était indûment emparé au commencement de son épiscopat.

En dépit de cette charte, la restitution n'eut pas lieu. Cette maison de plaisance avait tant d'attraits qu'Adalbéron III, successeur de Théodoric, prié par le pape Léon IX, de passage dans Metz, de restituer ce domaine en 1049, montra la charte d'échange faite par Adalbéron Ier. Il résida à Rémilly et y fit frapper sa monnaie.

---

[1] Arch. dép. Moselle. Évêché fonds G. — (Orig. avec sceau.)
[2] Musée numismatique de Metz.
[3] Pouillé du diocèse de Metz. — (Manus. Bibl. Metz.)

On connait [1] deux exemplaires de ces monnaies frappées à Rémilly; l'une, décrite par Mory d'Elvange, porte STEPHANVS, grenetis extérieur, buste de saint Étienne à droite, les mains jointes, et au revers RVMELINGES entre deux grenetis; dans le champ une croix cantonnée de quatre boules. L'autre variante est donnée par Appel dans son répertoire des monnaies du moyen âge : STEPHANVS, buste du saint à droite, au revers RVMELINGIS, et dans le champ METTIS en légende cruciforme.

En 1090, l'évêque Hériman apporta à la petite abbaye de Saint-Félix les reliques de saint Clément en grande solennité et donna à ce monastère une existence indépendante de l'administration de Saint-Arnould. L'équité voulait que le domaine de Rémilly, qui avait été l'objet d'un troc, fût restitué du moment qu'on retirait aux religieux de Saint-Arnould leur succursale de Saint-Félix. C'est ce qui semble avoir eu lieu puisque nous voyons, en 1115, l'empereur Henri IV confirmer à ce couvent la possession de l'église, de la dîme et du domaine de Rémilly qui se composait de trente métairies. La charte de 840 était enfin exécutée après trois siècles de patientes réclamations, mais avec cette restriction notable que lés religieux n'étaient pas mis en possession des forêts, des cours d'eaux dépendant du domaine impérial que leur attribue la charte primitive. La villa proprement dite, la maison de plaisance était restée aux évêques qui s'y faisaient représenter par un seigneur appelé le voué de Rémilly [2]. Aussi appelaient-ils toujours cette localité notre villa, ainsi que le démontre une charte donnée en 1126 à l'abbaye de Saint-Arnould, par l'évêque Étienne de Bar.

Un religieux du monastère s'était détaché du pieux troupeau pour vivre en anachorète au milieu de la forêt

---

1 Monnaies épiscopales de Metz, par M. de Saulcy, 1835.

2 Advocatus Rumeliaci. — Cart. Saint-Arnould, 1126.

de Rémilly. Une fois installé dans cette solitude, le long d'un petit cours d'eau près de la voie romaine, il construisit une petite chapelle qu'il mit sous l'invocation de la sainte Vierge. Ce petit vallon ténébreux s'appelait Wald ou Falt, ce qui en allemand signifie forêt. Ce lieu saint devint bientôt l'objet de nombreux pèlerinages, et l'abbé Bertram en demanda [1] à l'évêque la concession avec l'autorisation d'y joindre un prieuré de bénédictins. Étienne de Bar y adhéra; il permit aux religieux de Saint-Arnould d'élever dans la forêt des bâtiments, d'y créer des jardins, d'y construire un moulin et d'y nourrir des bestiaux. A cet effet il leur abandonna un espace de cent jours à prendre dans la forêt pour le convertir en terres arables et en prairies, sans payer aucune redevance. Cette donation fut rédigée publiquement à Metz, au nom de l'évêque et de Conrad, voué de Rémilly, puis remise par eux au comte Folmar qui déposa cet acte en grande solennité sur le maître-autel de l'église Saint-Arnould, pour faire bien comprendre aux masses que c'était au saint et à la communauté religieuse, mais non à son abbé que la donation était faite. Folmar était comte de Metz; il était assisté dans cette opération des hauts dignitaires du palais épiscopal, de Frédéric comte de Sarrebruck, de Godefroid comte de Castres (Blies-Castel), grands vassaux de l'évêché, et de Théodoric, maître-échevin de Metz. C'est ainsi que l'abbaye Saint-Arnould devint propriétaire d'un domaine qui reçut le nom de prieuré de Faulx-en-Forêt. Mais il paraît qu'elle ne le conserva que momentanément, puisque nous voyons [2], en 1191, Berthe, duchesse de Lorraine, donner à la cathédrale de Metz la Court de Faulx.

Quant au domaine de Rémilly, depuis sa restitution vers

---

[1] *Locum nomine Falt qui est situs in forete nostrâ prope villam nostram Romeliacum.* (Arch. départ. Moselle. Char. orig. parchem. avec monog. — *Abb. Saint-Arnould.*)

[2] Cartul. de l'évêché de Metz. — Biblioth. impér. à Paris.

1100, le monastère de Saint-Arnould en jouissait paisiblement; comme le prouvent une bulle du pape Calixte II en 1123, et une autre du pape Innocent II en 1139, qui spécifient comme appartenant à l'abbaye [1] l'église de Rémilly, avec trente manses ou métairies, la pêche et la dîme. Jusqu'alors les chartes ne parlaient que d'une chapelle existant à Rémilly; on voit qu'au douzième siècle la population des métayers s'était accrue et avait réclamé la conversion de la chapelle en une église.

Le patronage de la paroisse de Rémilly et la propriété de trente métairies en dépendant, avec la pêche, furent confirmés à l'abbaye Saint-Arnould par les bulles des papes Célestin III en 1195, Honorius III en 1200.

En vertu de son droit de patronage, c'était l'abbaye qui nommait à la cure; mais, suivant l'ancienne coutume, c'était le curé et ses paroissiens qui pourvoyaient à l'entretien de l'église et même à sa reconstruction. S'éleva alors la funeste idée d'enlever les dîmes aux curés pour les confondre avec les revenus des abbayes, laissant aux desservants ce qu'on eut l'habitude d'appeler la portion congrue. Cet usage fut frappé [2] de répression par des conciles et des synodes, mais en vain. Le curé de Rémilly, qui était en même temps doyen de la cathédrale, nommé Théodoric, résista à la demande d'union des dîmes de Rémilly avec les revenus de Saint-Arnould. Mais à sa mort, qui survint en 1215, l'archidiacre

---

[1] Cartul. de l'abb. St-Arnould. — Bibl. Metz. *Ecclesiam de Romiliaco.*

[2] Le canon XII du concile de Trèves, en 1310, dit: Comme les incorporations et unions des églises paroissiales qu'on fait aux monastères et non aux personnes sont des aliénations perpétuelles, l'usage en est devenu trop fréquent dans notre diocèse; les importunités des prélats et des chapitres qui les ont demandées en ont été cause et la chose est même allée si loin que plusieurs pasteurs trouvent à peine en leur cure la subsistance conforme à leur état. Par ces unions on soustrait les revenus et les dîmes à la possession des églises. Nous ordonnons que ces sortes de grâces ne s'accordent plus aux chapitres ni aux monastères sans une cause légitime et urgente. (Bibl. Metz).

Berthold consentit à l'union, le XI des ides de mai (le 14 mai), et le même jour l'évêque Conrad la décrétait [1], à la condition de laisser au curé le tiers des oblats. Le nouveau curé de Rémilly forma opposition à ce décret, ainsi que ceux de Cheminot et de Marieulles dépendant de la même abbaye. Il fallut que le IV des kalendes de mai (le 25 avril 1221), le jour de la Saint-Marc, l'évêque Conrad publiât un nouveau décret d'union motivé par l'urgence des besoins du couvent. Il détermina la portion congrue en la fixant au tiers des oblats, à tous les pains offerts, à deux muids de grain et aux deniers des visites, des baptêmes et des confessions. Cette union de l'église de Rémilly avec Saint-Arnould fut ratifiée par le chapitre de la cathédrale en 1221, et par une bulle [2] d'Honorius, en date du III des nones de novembre 1221 (3 novembre), le curé de Rémilly réclama de nouveau, et une nouvelle [3] bulle d'Honorius III, le XI des calendes de mars 1222 (le 19 février), donna gain de cause à l'abbaye. Mais eut lieu une nouvelle opposition suivie d'une troisième [4] bulle d'Honorius III en 1227. Les esprits se calmèrent, mais le curé de Rémilly n'en était pas plus confortablement établi. En 1338, l'abbé de Saint-Arnould céda au curé de Rémilly une maison sise dans le village, à condition de lui payer tous les ans un chapon, et de le loger lui et les siens quand ils viendraient à Rémilly. La vallée de la Nied avait été ravagée pendant la guerre faite à la ville de Metz, en 1324, par les princes de Lorraine, de Bar, de Trèves et de Luxembourg. Le hameau de Javancy, voisin de Rémilly, en fut totalement ruiné; il ne restait plus debout que le moulin qui, lui-même, fut enseveli sous les eaux. En 1386, les religieux de Saint-Arnould rachetèrent ces ruines pour faire construire le moulin.

---

[1] Cart. de St-Arnould. -- Pouillé du diocèse.
[2] *Ecclesiam de Rimillcy* (Cart. St-Arnould).
[3] *Ecclesiam de Rimilli* (Cart. St-Arnould).
[4] *Ecclesiam de Romeliæ* (Cart. St-Arnould).

Les évêques de Metz ne cessèrent de posséder une partie du territoire de Rémilly, c'était le Ban-l'Évêque. Nous le voyons appelé la Court de Rémilly dans la charte [1] de commune de Metz, en 1197, qui stipule en faveur de ce domaine l'obligation d'une redevance annuelle de trois socs de charrue de la part des solchiers messins.

En 1292, le chanoine Philippe de Florangos, convaincu d'avoir acheté les suffrages du chapitre, alla à Rome se démettre de ses fonctions d'évêque de Metz, et revint vivre modestement de sa prébende de trésorier et des revenus du Ban-l'Évêque de Rémilly. Il mourut en 1297, après avoir mené une vie très austère et très digne.

Un de ses successeurs, Adhémar de Monteil, fut d'humeur très batailleuse et endetta le trésor épiscopal. A bout de ressources, ce prélat belliqueux, en 1341, emprunta seize mille livres aux bourgeois messins Bataille, Marcoul, Baudoche, Legronnay, et au lombard Fessin; et il leur donna en gage les revenus de la chancellerie de l'officialité, ceux de Rémilly, de Nomeny et de Moyenvic. Ce singulier marché s'exécuta pendant un siècle, jusqu'à ce qu'en 1441, l'évêque Conrad Beyer de Boppard eut racheté des héritiers des emprunteurs les revenus du scel de l'officialité et ceux de Rémilly. En 1444, les revenus de ce village furent nuls pour l'évêché comme pour l'abbaye de Saint-Arnould; la vielle cité messine était cernée par les deux corps d'armée de Charles VII et de René d'Anjou. Rémilly eut à loger une garnison de de cavalerie au service du roi de France, commandée par le capitaine Floquet.

A partir de cette époque l'histoire de cette localité se réduit à peu de chose. Comme dans les villages voisins, les habitants de Rémilly, suivant qu'ils descendaient des serfs et des métayers, soit de l'abbaye Saint-Arnould, soit de l'évêché,

---

[1] Voir les *Institutions communales du département de la Moselle*, par Ch. Abel, p. 83.

passaient leur monotone existence à labourer, à faucher, à semer, à récolter de façon à donner, sous la direction d'un maimbourg, le dixième de leurs récoltes indépendamment des corvées de charrois, de labour, de fenaison dans certaines terres restées la propriété des seigneurs, notamment les prés qui portaient le nom de breuil pour les distinguer des prés laissés aux métayers. Au quinzième siècle, l'abbaye de Saint-Arnould ne jouissait plus à Rémilly que d'une certaine espèce de dîme, c'était celle du lin dont la culture était très-prospère dans les champs humides de la Nied. En 1471, Simonin Bertrand fait[1] foi et hommage à l'abbaye Saint-Arnould pour les dîmes de lin des villages de Rémilly, Aubecourt, Ancerville, Lemud, Banney, Gevancey, Adincourt et Wittoncourt. En 1540, même reprise était faite par un bourgeois messin nommé Rollin, et en 1592, c'est une demoiselle de Moron qui effectue cet acte féodal. De son côté l'évêché donnait en fief la vouerie de son domaine de Rémilly. Le 16 décembre 1680, Joseph de Bonnecaze, ancien capitaine, faisait son aveu pour les 2/8e de la vouerie du ban de Rémilly.

Le grand événement du seizième siècle pour Rémilly fut la contestation élevée entre l'abbaye de Saint-Arnould et les habitants pour réparer l'église du lieu. Ces derniers ne voulaient y contribuer en rien. En 1572, l'abbé leur intenta un procès en la personne de leur maimbourg. De son côté, il s'en vit intenter un de la part du curé J. Poirel ,qui déclarait insuffisante sa portion congrue de 54 quartes de grains, quoiqu'il eût, lors de sa nomination, reconnu s'en contenter.

Les paroissiens de Rémilly excipèrent du décret d'union de l'église avec l'abbaye en 1215, pour forcer celle-ci à faire seule les frais de la construction et de la réparation. En

---

[1] Invent. des titres de l'abbaye St-Arnould. — Arch. départ.

1603, l'évêque de Metz intervint dans le débat pour ordonner aux habitants de Rémilly d'avoir à faire les charrois des matériaux et à pourvoir l'église d'ornements convenables. L'église fut réparée tant bien que mal par les corvéables ; mais aussi, en 1839, tombait-elle en ruine.

Le dix-huitième siècle vit naître de nouvelles contestations dans le sein du village de Rémilly, non plus entre l'abbaye et les habitants, mais bien entre l'abbaye et le chapitre de la cathédrale au sujet de la forêt de Rémilly et des droits d'usage auxquels prétendaient tous les habitants. Ce procès[1] dura plus de cent ans, et les droits d'usage furent restreints aux métayers de Faulx-en-Forêt, qui était redevenu la propriété de l'abbaye en 1291. La charte de fondation du prieuré était formellement contraire aux prétentions de Saint-Arnould. Aussi était-elle cachée dans les archives avec la note suivante d'un religieux : « Je ne suis pas d'avis qu'on » produise ce titre, il ne peut plus être d'aucune utilité en » justice. »

Les religieux de Saint-Arnould tenaient beaucoup au prieuré de Faulx et à la statue en pierre noire de la Vierge qu'on y vénérait. Un de leurs novices, devenu le célèbre graveur Sébastien Leclerc, a publié le portrait de l'image miraculeuse Notre-Dame de Faulx-en-Forêt, dépendant de l'abbaye de Saint-Arnould de Metz.

La chapelle existe encore aujourd'hui, adossée à la ferme de Faulx, au milieu de la forêt de Rémilly. Elle est remarquable par son portail byzantin du treizième siècle et par le retable de l'autel qui est un tryptique couvert de peintures sur bois de l'école allemande du quinzième siècle. Une note d'un de ses administrateurs, André Lamy, dit qu'elle a été bâtie en 1291[2].

---

[1] Voir à ce sujet le Mémoire fameux rédigé par Gabriel, avocat, en faveur des religieux.

[2] Arch. départ. Moselle. — *Abb. Saint-Arnould.*

Ce n'est pas le seul souvenir de l'ancienne abbaye de Saint-Arnould qui nous reste sur la Nied. Au centre de Rémilly s'élève un antique colombier à 8 piliers. Ce modeste bâtiment octogonal, débris de l'ancienne grange aux dîmes de Saint-Arnould, rappelle le temps (heureusement loin de nous) où le seigneur du lieu, laïc ou religieux, avait seul le droit d'avoir des pigeons et une girouette. Il fait partie des propriétés de la famille Rolland, dont on retrouve le nom à la tête de toutes les institutions utiles de la commune. Les services rendus à Rémilly par cette honorable famille se comptent déjà depuis longtemps. Le pont de pierre jeté sur la Nied, en face du village, pour le relier avec Ancerville et Voimhaut, porte à une culée l'inscription suivante :

1772. PREMIÈRE PIERRE POSÉE PAR
JOSEPH DOMINIQVE ROLLAND.
LE PREMIER QVI PASSA EN VOITVRE
SVR CE PONT FVT JEAN DOMINIQUE ROLLAND.

Joseph-Dominique Rolland était le tabellion du lieu. De son mariage avec Anne Gillet, il eut un fils portant les mêmes prénoms que lui qui devint, en 1783, notaire à Vatimont. C'est son descendant, M. G. Rolland, ancien capitaine du génie et ancien représentant de la Moselle en 1848, qui est aujourd'hui propriétaire de la ferme de Faulx-en-Forêt.

Jean-Dominique Rolland qui, en 1772, passa le premier en voiture sur le pont de la Nied, était le neveu du tabellion. Celui-ci avait pour fils aîné J.-B.-D. Rolland, qui devint l'illustration de la famille. Né à Rémilly le 31 juillet 1753, il vint faire ses études au collége de Metz, qu'il quitta pour aller à Nancy suivre les cours de la Faculté de droit que

Stanislas y avait établis. Le 31 juillet 1776 il était reçu avocat au Parlement de Metz, et prit bientôt un rang distingué au barreau à côté d'Emmery, de Rœderer, de Juzan de Latour.

En 1783 il épousait la fille de Persuis, le maître de chapelle de Mgr Montmorency-Laval, qui, le premier, donna au pays cet essor musical qui se développe tous les jours de plus en plus. Rolland était[1] élu en 1790 président du tribunal de Faulquemont, et en 1791, il était[2] envoyé à Paris comme membre de l'Assemblée législative où il se distingua par la modération de ses votes, la faiblesse de sa voix ne lui permettant pas d'affronter la tribune. Sous la Convention, il reprit ses fonctions judiciaires à Faulquemont, puis il fut nommé commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal de police correctionnelle de Metz.

La façon impartiale et non zélée dont il remplit ces dernières fonctions lui méritèrent d'être nommé membre du conseil des Cinq-Cents le 21 germinal an VI (1797). Sous l'empire, Rolland fut nommé président du tribunal de Sarreguemines, et en 1811, conseiller à la cour impériale de Metz. Aux Cent-Jours, en 1815, il était élu représentant, et l'empereur Napoléon Ier le décorait de la Légion d'honneur; ce qui lui valut, en 1816, d'être destitué de sa position de magistrat, et d'être nommé député en 1818. Il se fit remarquer à la Chambre par la façon dont, le 29 mai 1819, il demanda et obtint le rapport de la loi qui obligeait les particuliers à planter des arbres le long des grandes routes et à en faire creuser les fossés. Rolland mourut à Metz le 29 novembre 1821, et ses concitoyens lui firent élever, au cimetière Belle-Croix, un monument par souscription.

Ce digne représentant de la Moselle n'oubliait point le

---

[1] *Affiches des Trois-Évêchés*, année 1790, p. 210-595.
[2] — 1791, p. 274-283.

lieu qui lui avait donné le jour. Rémilly était l'objet de ses prédilections. Il chercha, par voie d'échanges et d'acquisitions, à combattre le morcellement qui menaçait de faire un hameau de l'ancienne villa carlovingienne.

Le village de Rémilly put alors avoir des places publiques, des rues spacieuses et des maisons alignées comme dans une ville. Cette œuvre de régénération a été continuée avec art par les enfants de J.-D. Rolland. Grâce à leurs communs efforts, Rémilly n'a rien à envier à un chef-lieu de canton. On y remarque une maison commune (on pourrait dire un hôtel de ville) de style renaissance où se trouvent un baromètre communal, les plans de la commune en 1809 et 1859, une école de garçons, une salle de délibération et une vaste salle pour les élections, les ventes, les fêtes publiques. Plus loin est une salle d'asile, une *écoles de filles*, une maison de pâtres, un dispensaire, construits avec élégance. L'église, avec son clocher aux cinq aiguilles, a un aspect original, et le presbytère est charmant, d'une coquette simplicité. Les maisons sont blanchies et quelques-unes décorées en style rustique. Les rues portent des noms, les professions s'annoncent par des enseignes. Tout, dans Rémilly, respire un air d'aisance et de confortable qui ne blessent point le goût. C'est que l'ancien député de la législative et la fille du musicien Persuis ont fait souche d'une famille d'artistes, dont l'influence se fait sentir dans tout Rémilly.

L'un, M. Adolphe Rolland, né à Rémilly en 1803, fit ses premières études au collége de Metz et les termina au collége Henri IV à Paris. De retour à Metz il se fit inscrire au tableau des avocats comme jadis son père, mais son amour pour les belles-lettres le rendit infidèle à Thémis. Il se fit poète et se dit :

Je chanterai le beau pays messin
Ses cris joyeux et le riant bassin
De la Moselle à regret fugitive.

Le *Courrier de la Moselle* offrit l'hospitalité de ses colonnes aux premières œuvres poétiques d'Ad. Rolland. Mais il mourut avant l'heure, le 22 avril 1836, et sa famille fit imprimer ses principales poésies en un beau volume devenu la précieuse propriété de quelques amis.

La plume tombée des mains d'Ad. Rolland a été reprise par le fils de sa sœur, M. Eug. Gandar, professeur à la Faculté des lettres de Caen, auteur d'une *Histoire des arts dans le pays messin*, et de belles études sur Homère, Ronsard, Le Dante et Le Poussin.

Pendant que les belles-lettres perdaient dans la Moselle un de leurs plus élégants représentants, les beaux-arts faisaient une conquête dans la personne d'Auguste Rolland, né à Rémilly en 1797. Cet artiste éminent débuta en 1835 par un dessin à la plume représentant la *mort du maréchal Ney*. Il fut lithographié à Metz et donné aux abonnés du *Courrier de la Moselle* qui avaient signé une pétition demandant la réhabilitation légale de cet illustre et malheureux maréchal auquel Metz vient d'élever une statue en 1860.

Auguste Rolland composa ensuite au crayon une *Lecture pieuse* et d'autres petits tableaux de genre. Mais les premiers croquis au pastel que M. Maréchal père fit d'après nature, indiquèrent une voie nouvelle à Aug. Rolland. Il quitta aussitôt la mine de plomb pour le pastel et se mit à peindre des paysages et des animaux tels que la *Chouette morte*, le *Gave du pau*, l'*Embuscade*, les *Blessés*, l'*Enrôlement du bandit*.

Après six années de recherches, Aug. Rolland avait trouvé la manière qui en fit un des rois du pastel. Il sut dérober à notre humide pays ses effets de brume, et à nos belles forêts la richesse de tons de leur feuillage, et à nos campagnes mosellanes leur aspect mélancolique et rêveur.

Aug. Rolland exposa à Paris les *Vaches passant un gué*, le *Village lorrain*, les *Sangliers dans la bauche*. Ces tableaux attirèrent l'attention des connaisseurs, et il ne se

passa plus une exposition de pastel sans y voir trôner au premier rang les paysages signés Aug. Rolland.

En 1842, la ville de Metz venait de créer un musée. Aug. Rolland lui donna ses tableaux les plus appréciés, les *Vaches* et les *Sangliers*. La Société des Beaux-Arts de Metz organisa une exposition de peinture en 1849, Aug. Rolland y envoya plusieurs tableaux; l'un d'eux fut vivement remarqué, les *Braconniers et le Sanglier*. Suivant un usage que l'on devrait faire revivre, ce tableau fut reproduit en lithographie. A ce tableau succédèrent *un Chêne au bord d'un bois, deux Chevreuils au repos dans les herbes*, puis Aug. Rolland s'essaya dans la peinture à l'huile, et il réussit à composer les *Environs de Rémilly*, la *Poule morte*. Mais, revenant au pastel, il donna la *Chaumière*, chef-d'œuvre de transparence et de mélancolie, que M. André Malardot a reproduit[1] à l'eau forte. Puis parut le *Crépuscule*, tableau admirable par sa finesse de tons que devaient encore surpasser les *Mares de Breuil*[2], que les connaisseurs considérent comme le chef-d'œuvre d'Aug. Rolland. Aprés eux vinrent les *Vaches*, les *Chênes*, les *Cigognes*, le *Ravin*, la *Brume d'octobre*, les *Hérons*, le *Brouillard de novembre*, un *Soleil couché*, les *Bords de la Nied*, les *Cochons à la lisière d'un bois*, le *Vieux Garde-Chasse*, l'*Eglise de Rémilly*, les *Roseaux de Bouligny*, le *Sanglier solitaire*[3]. Aug. Rolland s'est aussi essayé dans la sculpture, et il a modelé un *Chevreuil*, des *Chiens*, un *Lièvre mort*, un *Sanglier blessé*, un *Héron*, un *Renard*.

Comme architecte, nous devons à Aug. Rolland le dessin du clocher fantaisiste de Rémilly, qui est un souvenir de Suisse. C'est encore cet artiste qui donna le plan de l'hôtel

---

[1] *Revue de l'Union des Arts.* — Metz, 1851.

[2] Lithographié à Paris, par François. — *Revue de l'Union des Arts.* Metz. — C'est le breuil seigneurial dont nous avons parlé plus haut.

[3] Gravé à l'eau forte par M. Gonzalve Malardot.

de ville, de la salle d'asile, du presbytère de Rémilly, et l'argent pour la décoration extérieure de ces édifices[1]. Ce n'est pas le seul don qu'il ait fait à sa commune. Peintre aussi généreux qu'habile, lui qui ne vendait jamais ses œuvres, il les mit un jour à l'encan et il amassa une somme de quinze mille francs qui servirent à doter Rémilly d'un bureau de bienfaisance. En 1854, la fête du Comice agricole doit se tenir à Rémilly. Aussitôt Aug. Rolland s'improvise peintre-décorateur, et il peint à la détrempe tous les emblèmes de cette fête. De son côté, M. Valette, maire de Rémilly, faisait voter par le conseil municipal quelques fonds pour les frais d'appropriement du village (et la famille Rolland, complétant la somme nécessaire), toutes les maisons furent nettoyées, badigeonnées, les fumiers encaissés, les rues nivelées et assainies. Et le jour de la fête, Aug. Rolland, ainsi que ses frères et sœurs, ouvraient leurs jardins au public, et leurs salons décorés de leurs tableaux. L'église de Rémilly est aussi l'objet des libéralités de la famille Rolland. Madame Gallice, née Rolland, lui a donné une bonne copie du tableau de Ribeira, l'*Adoration des bergers*, copie faite par M. Hussenot. Pour relever l'aspect un peu trop prosaïque de la nef qui rappelle celle d'une grange, Madame Gallice a fait établir un plafond à compartiments peints d'après les dessins de son frère. Ce fut la dernière œuvre d'Aug. Rolland, qui mourut en 1859. Pour honorer sa mémoire d'une façon digne de ce grand artiste, sa famille a enrichi le musée de Metz de cinq nouveaux tableaux d'Aug. Rolland.

Heureusement le feu sacré pour la peinture ne s'est pas éteint avec lui au sein de sa famille ; son neveu, M. Emile Michel, époux d'une fille de sa sœur, Madame Bernard,

---

1 L'hôtel de ville a été photographié par MM. Oulif, père et fils, ainsi que la salle d'asile, l'église, la maison des pâtres et la plus grande partie des tableaux d'A. Rolland.

se montre le digne héritier du talent de son oncle en y ajoutant l'art de vaincre les difficultés de la peinture à l'huile. J'en appelle à ceux qui ont vu ses tableaux, tels que : le ***Brouillard***, les ***Premières gelées***, ***Après l'orage***, le ***Matin***, ***Entre deux pluies***, le ***Terrain d'hiver***, le ***Fond de la vallée***, les ***Roseaux***, les ***Hérons***, la ***Mare au coin d'un bois***, un ***Clair de lune***, la ***Basse cour***, les ***Mouettes***, les ***Côtes de Sicile***.

L'influence de la famille Rolland s'est surtout exercée à Rémilly sous le rapport du progrès horticole et des améliorations d'agriculture. Ceux qui ont prêché d'exemple, sont principalement MM. Alexis Rolland, ancien notaire[1], M. Prosper Rolland, ancien inspecteur des forêts, et Aug. Rolland, dont les jardins montrent ce que des châlets, des kiosques, de belles plantations, judicieusement ordonnées, peuvent ajouter d'agrément à un pays peu accidenté.

Leurs fermes sont cultivées à l'aide de nouvelles machines et suivant les procédés les plus récents. Aussi la commune de Rémilly, dirigée par son maire, M. Valette, a-t-elle fait drainer une partie de ses terres. M. Valette s'occupe aussi d'instruire le pays; c'est aux enfants dans les écoles qu'il s'adresse tout d'abord; en qualité d'inspecteur, il leur compose des petits livres à leur portée, et, dans des chants que répète la salle d'asile de Rémilly, il apprend à ces enfants à aimer les champs qui les ont vu naître, et l'agriculture qui les fera vivre. Par ses soins, un tableau de M. Th. Devilly décore la salle d'asile et représente l'Ange gardien indiquant à un jeune enfant la voie du ciel. Dans un coin de la même salle sont deux petits tableaux sur bois d'Aug. Rolland que les enfants contemplent plus souvent et qu'ils comprennent mieux que celui de M. Devilly, l'un reproduit une tête d'âne, l'autre une oie. Malheur à l'élève paresseux

---

[1] Celui qui a été assassiné avec sa femme le 15 octobre 1860, et dont la mort a causé une émotion à peine calmée aujourd'hui.

des deux sexes, il a un de ces tableaux au-dessus de sa tête ! C'est la seule punition employée à Rémilly, et on n'y recourt que rarement, tellement ce qui parle aux yeux a d'éloquence. Ces enfants, sortis de l'école, devenus hommes faits, voient à l'hôtel de ville un vitrail signé Maréchal, offrant aux yeux une belle et robuste moissonneuse, sa gerbe à la main. C'est la commune de Rémilly représentée allégoriquement, c'est un hommage rendu à cette forte population qui vit heureuse et ignorée sur les bords de la Nied, et dont l'histoire était encore à faire.

CH. ABEL.



RELATION OFFICIELLE

DU

VOYAGE ET DU SÉJOUR DE MONSIEUR

à Metz et dans les Evêchés [1]

Metz, 10 août 1783.

Le Maréchal de Broglie à M. le Maréchal de Ségur.

Depuis le 2 de ce mois, M. le Maréchal, jour où MONSIEUR est arrivé dans cette province, il m'a été impossible de trouver un moment pour vous en informer, ayant été continuellement occupé à faire ma cour à ce prince et à seconder ses vues en lui faisant voir successivement tous les objets d'instruction que je pouvais lui procurer. Le journal ci-joint vous fera connaître comment le temps de son séjour a été distribué.

Je ne vous étonnerai pas en vous parlant de la facilité avec laquelle MONSIEUR a saisi les différents détails des objets militaires qui ont été mis sous ses yeux, quoiqu'ils fussent

[1] Cette relation, extraite des archives de la préfecture de Nantes, est celle du voyage que MONSIEUR (depuis Louis XVIII) fit, à l'âge de 26 ans, à Metz et à Verdun. Elle nous a été remise par M. Cailly, avocat, auquel elle avait été donnée par M. Dufresne, conseiller de préfecture. Nous avons cru ne pouvoir mieux exprimer nos remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu nous conserver ce document intéressant pour l'histoire du pays qu'en l'insérant dans l'*Austrasie* le plus tôt que nous avons pu le faire.

(*Note de l'Administrateur-Gérant.*)

presque tous nouveaux pour lui ; vous connaissez trop sa sagacité pour en être surpris, mais ce à quoi on pouvait peut être moins s'attendre, c'est à la satisfaction avec laquelle il a paru s'y livrer, à l'intérêt qu'il y a mis et aux choses flatteuses qu'il a dites aux chefs des différentes parties, bien propres à exciter leur zèle s'il pouvait être plus grand.

Je n'ai point cherché à l'amuser par des fêtes qui ne peuvent jamais paraître que bien mesquines à un frère du Roi. Ce n'était pas pour en voir qu'il était venu à Metz, mais pour s'instruire ; j'ai tâché de mettre sous ses yeux ce qui pouvait remplir cet objet et de lui procurer quelques délassements dans les intervalles de ses occupations.

Il a comblé d'égards les dames de qualité qui ont eu l'honneur de lui être présentées et de manger avec lui, et a marqué à tous les citoyens une affabilité charmante. Enfin il a témoigné se plaire dans cette ville et a bien voulu dire qu'il aurait désiré y faire un plus long séjour.

Je dois finir ce détail en vous faisant connaître toute la reconnaissance des bontés qu'il lui a plu avoir pour ma famille et pour moi, et de la manière dont il a daigné apprécier les faibles soins que je me suis donnés pour lui marquer mon respect.

MONSIEUR, instruit du travail qu'ont fait les troupes, malgré les violentes chaleurs, pour se mettre en état de paraître devant lui, a désiré de leur en marquer son contentement en vous demandant d'obtenir pour les officiers de cette garnison, ceux de Verdun et de Thionville, que les semestres fussent avancés d'un mois ; il a voulu savoir de moi, auparavant de vous en écrire, si cela ne serait pas contraire au service du Roi ; j'ai assuré MONSIEUR que je ne pensais pas que cette grâce pût avoir d'inconvénient, les grandes chaleurs et le nombre très-considérable de malades m'ayant engagé à défendre tout espèce d'exercice.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Le Maréchal DE BROGLIE.

JOURNAL

DU SÉJOUR DE MONSIEUR

dans la province des Évêchés.



M. le maréchal de Broglie s'était rendu le vendredi 1er août à Verdun pour recevoir MONSIEUR à son arrivée dans la première place de son commandement, lui faire rendre les honneurs que Sa Majesté avait prescrits et lui demander ses ordres [1].

Ce prince y arriva samedi 2 à une heure et demie et l'après-dîner. Après avoir entendu l'exposition que lui fit M. de Rugy commandant l'école des mineurs, de la théorie des mines, il se rendit au polygone, y visita les galeries et vit ensuite sauter trois fourneaux que M. le maréchal avait fait préparer et dont l'objet était de détruire une batterie de trois pièces de canon placée sur le glacis; il fut parfaitement rempli; les trois fourneaux jouèrent dans le même moment, la batterie fut renversée, les affuts brisés et les trois pièces culbutées.

M. le maréchal partit incontinent après pour venir attendre MONSIEUR à Metz et préparer pour le 3 sa réception conformément aux ordres de Sa Majesté [2].

La milice bourgeoise avait pris les armes et était sortie en avant des portes. M. le maréchal se trouva à la première barrière avec M. le comte de Damas, M. de Seguier lieutenant du Roi, et tous les officiers de l'état-major de la place. L'on célébrait le lendemain lundi 4 à la cathédrale une messe fondée pour demander à Dieu la santé et la prospérité du roi et de la famille royale. MONSIEUR y assista à neuf heures, et y fut reçu et harangué par Mgr l'évêque à la tête de son chapître et ce prélat dit ensuite la messe.

On avait rangé dans la nef de ce vaste édifice des compagnies de grenadiers et le chœur dans lequel MONSIEUR se plaça était occupé par les gardes de M. le maréchal auxquels ce prince a bien voulu permettre de faire le service auprès de lui pendant le temps

---

[1] Relation de ce qui s'est passé à Verdun à l'arrivée de MONSIEUR. (Voir *Affiches des Évêchés et Lorraine, jeudi* 14 *août* 1783, n° 33, page 259.)

[2] Arrivée de MONSIEUR, frère du Roi à Metz. (Voir *Affiches des Évêchés,* 7 *août* 1783, n° 32, page 251.)

qu'il a séjourné à Metz. MONSIEUR revint ensuite chez lui et y reçut les corps de la magistrature, les officiers municipaux et les officiers des régiments qui composent la garnison. Il visita l'après-dîner les mines des ouvrages de Bellecroix qui lui furent montrées par M. d'Aubigny maréchal de camp, directeur du génie. Ensuite il fit la revue des carabiniers, les vit manœuvrer et parut content de la manière dont ils exécutèrent tous les mouvements de l'ordonnance [1]. Il employa la matinée du mardi à voir les carabiniers à pied et à visiter les casernes du fort, le manége, les magasins des vivres et l'hôpital militaire. Il fit l'honneur de venir chez lui à M. le Maréchal de Broglie qui le reçut à la porte de son logement, le conduisit à la parade où ce prince se plaça, comme leur commandant, à la tête des officiers des carabiniers. Après que la garde eut défilé, MONSIEUR voulut remettre lui-même à M. le maréchal l'état de la situation de ce corps et lui en rendre les comptes comme les autres colonels. M. le maréchal obéit et le reçut et aussitôt après demanda le mot de l'ordre à MONSIEUR qui marqua à M. de Seguier, lieutenant de roi et à M. de Calvière, major de la place, combien il était content de la manière dont le service se faisait et du bon ordre qui y régnait.

Ce prince, après la parade, honora Madame la maréchale et Mesdemoiselles ses filles de sa visite.

L'infanterie passa en revue l'après-dîné devant MONSIEUR et elle exécuta ensuite les différentes manœuvres prescrites par l'ordonnance; MONSIEUR marqua à M. le comte de Damas qui la commandait sa satisfaction de l'ensemble qu'il avait mis dans des régiments qui n'étaient réunis ici que depuis un mois.

La journée du mercredi fut tout entière pour l'artillerie. Le matin, MONSIEUR visita le retranchement de Guise et vit successivement tous les ateliers et les différentes machines qu'on a établies pour accélérer et perfectionner les constructions, ainsi que les salles d'armes et les bâtiments où sont conservés les deux équipages d'artillerie de campagne et de siége. MONSIEUR témoigna à MM. Desalmont et Saint-Marcel sa satisfaction de l'ordre et de l'intelligence qui règnent dans cet établissement auquel ils ont présidé.

---

[1] Séjour de MONSIEUR à Metz. (*Affiches des Évêchés*, 21 août 1783, n° 34, page 266.)

MONSIEUR se rendit l'après-dîné à l'école d'artillerie, où M. de Faultrier qui la commande fit exécuter toutes les manœuvres concernant la sape, le tir du canon, des obusiers et des mortiers; tout fut exécuté avec autant de justesse que de vivacité.

MONSIEUR employa la matinée du jeudi à visiter les casernes de Chambière, où une partie du corps des carabiniers est logée: il assista ensuite à un conseil d'administration et se fit rendre compte de tous les détails qui la concernent.

L'après-dîné il vit manœuvrer toute la garnison dans l'île de Chambière. MONSIEUR parut satisfait de la manière dont M. le comte de Damas fit exécuter, par les moyens de l'ordonnance, plusieurs évolutions dans un terrain fort étroit qui exigeait beaucoup d'intelligence dans celui qui les commandait et de précision dans les troupes. MONSIEUR témoigna aussi être content de la vivacité du feu de l'artillerie et de la légèreté avec laquelle elle suivit les différents mouvements de l'infanterie.

MONSIEUR avait projeté d'aller le vendredi à Thionville, mais sur ce qui lui a été représenté de la faiblesse de la garnison et de la fatigue qu'il essuierait pour ne voir que des fortifications qu'il connaîtrait mieux sur les plans qui lui en seraient montrés que sur le terrain, il s'est déterminé à n'y point aller, et s'est borné, la matinée de ce jour-là, à honorer de sa visite Madame l'abbesse et Mesdames les chanoinesses du Chapitre royal de Saint-Louis, et à aller voir le gouvernement que l'on construit.

Le soir, il visita la synagogue[1]; il fit ensuite l'honneur à M. Depont, intendant de la province, d'aller souper chez lui dans une maison dans laquelle il s'était logé, MONSIEUR occupant l'intendance.

Le samedi, MONSIEUR, après avoir reçu les visites de tous les corps militaires, alla à l'hôpital bourgeois de Saint-Nicolas, destiné aux vieillards infirmes des deux sexes, et aux enfants trouvés. Il donna des éloges aux soins que les sœurs grises prennent pour y maintenir l'ordre et la propreté. Il écouta avec bonté le compte rendu qu'elles lui rendirent du besoin urgent que cet hô-

---

[1] Les *Affiches des Évêchés* du jeudi 28 août 1783, donnent, nº 35, p. 278, la traduction du cantique hébraïque, exécuté en musique dans la synagogue de Metz pour l'arrivée de MONSIEUR.

pital avait d'être secouru par le gouvernement, et il leur fit remettre une somme par le capitaine de ses gardes.

Rentré chez lui, M. d'Aubigny, directeur du génie, lui présenta les plans des places des Évêchés avec les différents mémoires qui les accompagnent sur leur situation, leur importance, les avantages et les défauts de leurs fortifications, les différents projets pour y en ajouter de nouvelles, etc.

Il fit ensuite l'honneur à M. le marquis de Chabrillant, commandant le corps des carabiniers, d'accepter à dîner chez lui. Il permit que sa santé y fut bue; il but celle des carabiniers, celle de M. le maréchal et de toute la garnison, et il termina le repas par la santé du Roi qui fut célébrée avec l'empressement et les acclamations qu'elle inspire toujours.

Dimanche 10 août, MONSIEUR sortit de Metz à onze heures et demie avec les mêmes honneurs qu'on lui avait rendus à son arrivée. Il fut escorté par un détachement de carabiniers jusqu'à Frescati, maison de campagne de Monseigneur l'Évêque, où il lui fit l'honneur d'accepter à dîner, et à trois heures et demie il en partit pour aller coucher à Lunéville.

MONSIEUR, pour satisfaire au désir que tous les habitants de Metz témoignaient de le voir, a bien voulu assister plusieurs fois à la comédie [1], et il a passé une heure à un bal public qui y a été donné dans cette salle, la nuit du mercredi au jeudi.

Il a trouvé bon qu'il en fut donné un particulier à l'intendance par M. le maréchal, le jeudi, et un autre le samedi, où se sont trouvées Mesdames du Chapitre de Saint-Louis et les autres dames qui avaient eu l'honneur de manger avec lui pendant son séjour à Metz, ainsi que MM. les officiers de la garnison.

Monsieur a daigné paraître satisfait des hommages qui lui ont été rendus par tous les corps tant civils que militaires; les marques de bonté qu'il leur a données, et son affabilité pour les habitants de cette ville, ont excité les plus vifs sentiments d'amour et de regrets de le perdre dans tous ceux qui ont eu le bonheur de le voir et de l'entendre.

---

[1] C'est à l'une de ces représentations que fut joué l'*A-Propos du cœur*, scène lyrique de la composition du s[r] Crux, acteur du théâtre de Metz. Cette scène, comprenant neuf pages in-8°, a été imprimée chez Antoine, imprimeur du roi, à Metz.

LES RUES DE METZ

ETYMOLOGIE DES NOMS ET NOTES HISTORIQUES.

Rue de Coislin.

Cette rue, avec celles dites de Saint-Henry, de Saint-Charles et du Cambout, forment l'encadrement du corps de caserne que M. de Coislin a fait bâtir. La maison numéro 8 de la rue de Coislin a conservé un dernier spécimen des arcades du vieux Champ-à-Seille. L'arceau se voit à l'intérieur près d'un escalier de pierre dont la lourde rampe à balustres indique l'alignement qu'occupaient encore au seizième siècle les maisons construites de ce côté. On a abaissé à plusieurs reprises les pavés de la rue de Coislin, depuis l'égoût [1] jusqu'à la place Chapelotte.

Rue du Jardin Botanique.

Ce lieu grimpant a été boisé et se trouvait en dehors de la première enceinte de la ville. On y avait établi un cimetière [2]. De là l'ancien nom de *Tombois* ou *Tomboy*,

---

[1] A l'endroit occupé par l'égoût, l'on infligeait la peine de la *Xuppe*, punition infâmante qui était prononcée par la justice, dans des cas qui ne méritaient ni la mort, ni la mutilation de membres. A cet effet, on dressait au-dessus de l'égoût une espèce de potence, dans les bras de laquelle était une poulie, d'où partait une corde portant une sorte de cage appelée *bassin*. L'exécuteur faisait placer le coupable dans cette cage à claire-voie, puis le faisait sauter dans les immondices où il était vautré et retourné plusieurs fois.

[2] Voyez *rue des Capucins*.

donné au passage pratiqué depuis. A différentes époques, en abaissant le sol, on y a trouvé des tombeaux, notamment en 1813.

La rue du Tombois a reçu le nom actuel en vertu d'un arrêté municipal daté du 20 septembre 1825, et ainsi conçu :

Le Maire [1],

Vu la réclamation faite par les propriétaires et principaux locataires des maisons de la rue du Tombois, contre cette dénomination qui est nuisible à leurs intérêts, parce que beaucoup de personnes ne se soucient pas de venir habiter leurs maisons [2] à cause de la mauvaise réputation attachée au nom de cette rue ;

Considérant qu'il est des circonstances où les propriétaires peuvent demander le changement du nom d'une rue, et que dans celle-ci la réclamation des propriétaires et locataires des maisons de la rue du Tombois est fondée ;

Arrête :

La rue du Tombois, qui communique de la rue des Capucins à celle de la Basse-Seille, sera nommée rue du Jardin Botanique.

Les archives de l'hôtel de ville constatent des élargissements successifs faits à la rue dite fréquemment *ruelle du Tombois*. Mais ce fut surtout en l'année 1813 que des travaux considérables y furent exécutés.

Une ordonnance avait décidé que les vieux murs de clôture et de terrasse de l'ancien couvent de Sainte-Claire [3], depuis les premières maisons jusqu'aux dernières, au bas

---

[1] M. de Turmel.

[2] Une auberge, *La Joïeuse Garde*, était surtout très-hantée. Cette maison mal famée avait été établie dans l'hôtel seigneurial qui avait appartenu à Robert de la Marche.

Bordée en grande partie, d'une part, par le Jardin des Plantes, et d'autre part, par les murs du couvent du Bon-Pasteur, la rue du Jardin Botanique compte seulement aujourd'hui quelques maisons particulières.

[3] Voyez *rue du Paradis*.

de la ruelle du Tombois, seraient démolis de fond en comble; que cette ruelle aurait six mètres quatre-vingt-deux centimètres de largeur dans toute sa longueur; que l'on déblayerait les masses de terres comprises dans cette largeur; enfin qu'on établirait de nouveaux murs de terrasse.

On arrêta en même temps les dispositions suivantes quant à la construction des nouveaux murs : la première partie de ces murs, à partir des premières maisons [1] jusqu'au deuxième coude, dut recevoir 65 centimètres d'épaisseur depuis les fondations jusqu'à ras des terres à soutenir et la surélévation fut réduite à 48 centimètres d'épaisseur. On assigna à cette première partie de mur 3 mètres 25 centimètres de hauteur contre les maisons, et 3 mètres 90 centimètres au droit du deuxième coude. La deuxième partie, comprise depuis le deuxième coude jusqu'aux maisons d'en bas, eut 81 centimètres d'épaisseur depuis les fondations jusqu'à ras des terres adossées, et sa surélévation fut réduite à 48 centimètres d'épaisseur. Cette deuxième partie reçut 3 mètres 90 centimètres de hauteur au droit du coude, et 6 mètres 50 centimètres joignant les maisons : pour la fortifier à raison de la résistance qu'elle est destinée à opposer à une grande élévation de terres, on prescrivit encore : 1° l'établissement de treize contreforts ayant 61 centimètres de longueur, 65 centimètres de largeur, et dont la hauteur de chacun serait terminée à 16 centimètres en contre-bas du sol du terrain; 2° la liaison de ces contre-forts avec le mur afin qu'ils fissent masse ensemble; 3° la construction d'un soubassement au mur, en pierre de taille et ayant trois assises de même hauteur, ainsi que le couronnement de ce mur par une tablette aussi de pierre de taille sur toute sa longueur.

---

[1] Ces maisons ont été comprises récemment dans les nouveaux bâtiments du Bon-Pasteur.

L'adjudication de tous ces travaux fut annoncée par voie d'affiches, le 1er septembre 1814. Une ordonnance de police, du 7 octobre suivant, déclara la rue fermée à dater du dix du même mois, jusqu'après la reconstruction du nouveau mur. Toutes les dispositions arrêtées furent promptement mises à exécution.

Le projet d'élargissement, décrété en 1813, prévoyait déjà l'établissement d'un escalier en face de l'entrée du Jardin Botanique, par la double nécessité de couper la grande île de maisons voisines et de faciliter les dégagements dans le quartier, surtout en cas d'incendie. On sait que la bâtisse de cet escalier, qui aurait permis une communication de la rue des Récollets au Jardin des plantes, a été de nos jours définitivement abandonnée [1].

Malgré le nom actuel donné à la ruelle considérablement élargie du Tombois, nous croyons devoir renvoyer les détails que nous nous proposons de donner sur le Jardin botanique, à l'article *rue des Capucins*, où cet établissement a sa principale entrée.

F.-M. Chabert.



[1] Voyez *rue des Cloutiers* et *rue de la Glacière*.

CATALOGUE

DES

CADETS-GENTILSHOMMES DE STANISLAS

dressé sur les ms. E. 3146 à E. 3149

De la section administrative des Archives de l'Empire.

Le règlement donné à Lunéville, le 30 décembre 1738, et les règlements pour les jours de fête et de congé, pour l'emploi du temps au Manége, aux Salles de mathématiques et d'histoire, promulgués le 1er janvier 1740, constituent dans leur ensemble [1], ce que l'on peut nommer selon la pratique moderne, l'*Ordonnance sur le service intérieur des Cadets-gentilshommes*. Par les uns et les autres, le bon roi Stanislas cherche à pourvoir à l'instruction et à l'éducation de sa jeune noblesse, avec ce mélange de sollicitude et de sévérité qui paraissait fort naturel à nos ancêtres, mais qui pourrait surprendre, en plusieurs de ses parties, les pères et les enfants de nos jours.

Le *Règlement du 30 décembre 1738,* toujours invoqué dans les procès-verbaux de réception des Cadets-candidats, ne contient pas moins de 49 articles, y compris un dernier qui a pour objet de renvoyer à l'examen du Conseil Aulique, chargé de faire un rapport sur lequel la décision souveraine

[1] Voir *Recueil des Ordonnances et Règlements de Lorraine du règne de S. M. le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar*. T. VII; Supplément, pag. 30 et suiv. — Nancy, 1748.

interviendra, les contestations et difficultés issues de l'interprétation du règlement en question.

Les bornes de ce petit travail ne nous permettant pas, à notre grand regret, de comparer ces prescriptions à celles qui forment le fonds commun de la discipline intérieure dans les écoles et les établissemens universitaires, nous nous contenterons de citer le préambule de l'ordonnance, qui définit le but de l'institution déjà florissante, et ses trois premiers articles, qui résument en peu de mots les conditions auxquelles devaient satisfaire les candidats et leurs familles. « Notre dessein, dans l'établissement de la Compagnie de nos Cadets-gentilhommes, dit le roi Stanislas, a été de donner à notre patrie de Pologne et à nos États de Lorraine, des marques essentielles de notre bienveillance, en faisant élever des sujets qui puissent rendre des services signalés à leur patrie, et par leurs conseils et par leurs armes. Nous voyons avec plaisir les Cadets de l'une et de l'autre nation répondre à nos intentions par un attachement et une application exacte à leurs devoirs ; en sorte que Nous sommes dans la disposition de soutenir cet établissement et de contribuer autant qu'il sera en Nous, à tout ce qui pourrait manquer à sa perfection. Pour y parvenir, Nous avons cru ne pouvoir rien faire de plus solide que le *Règlement* suivant, dans lequel seront détaillés les devoirs des Officiers et Cadets composant ladite Compagnie, pour qu'ils aient à s'y conformer et à en faire la règle de leur conduite, sans pouvoir s'en écarter. »

I.

Nul gentilhomme ne sera reçu dans la Compagnie qu'il ne produise son *Extrait baptistaire,* signé du curé de la paroisse, visé et scellé des magistrats des lieux.

II.

Tout sujet se présentant pour entrer dans la Compagnie prouvera sa *Noblesse* par les titres qui seront dans sa famille, ou d'une ma-

nière solide ; lesquels titres il donnera au commandant du corps, qui les remettra à notre Conseil Aulique pour y être examinés. Si les degrés par nous voulus pour entrer dans la Compagnie, sont suffisamment prouvés par les titres et pièces produits, *il sera rendu un arrêt* sur lequel le commandant recevra ledit sujet dans la Compagnie.

III.

Il ne sera reçu aucun gentilhomme qui ait quelques défauts naturels dans les parties de son corps ; comme boiteux, bossu, n'ayant point les bras et les mains libres, ayant la vue basse, étant sourd, etc.

En résumé, il fallait être chrétien catholique, avoir à sa disposition quatre degrés de noblesse, et se trouver encore avec tout cela, selon l'expression reçue, un gentilhomme bien fait, pour aspirer à une place dans la Compagnie des Cadets.

Quand on était sorti victorieux de ces diverses épreuves, qui ne dispensaient pas de déboursés dont s'exemptaient quelquefois les familiers de la chancellerie, le Souverain rendait l'arrêt de rigueur indiqué par l'article II du règlement. Ce sont ces arrêts, réunis dans quatre in-f° manuscrits de la *Section administrative des Archives impériales*, que nous avons parcourus, pour dresser, par ordre alphabétique, le *Catalogue des admissions du 14 avril 1739 au 8 décembre 1765.*

Le même règlement du 30 décembre 1738 nous rappelle l'existence de quelques Cadets Polonais et Lorrains qui paraissent avoir formé le premier noyau de la Compagnie ? Pour ceux-là, les procès-verbaux de réception manquent aux Archives, tandis que les arrêts qui lui sont postérieurs, débutent par ce préambule uniforme : « Stanislas, par la grâce de Dieu, Roy de Pologne, etc..., à tous ceux qui ces présentes verront, salut. — Savoir faisons que vu en notre Conseil Aulique les lettres et pièces de noblesse produites par X., présenté pour être reçu dans la Compagnie de nos Cadets-gentilshommes, conformément à notre ordonnance

du 30 décembre 1738..., » pour se continuer par un inventaire chronologique et détaillé des titres annexés à la requête de chaque candidat, — inventaire que vient clore en dernier lieu, l'avis favorable du commandant en chef de la Compagnie. La décision souveraine portant admission du jeune Cadet-gentilhomme termine l'acte d'enregistrement et se formule ainsi qu'il suit: « Oui notre très-cher et amé... Président de notre Conseil Aulique, le sieur... Maréchal de notre Cour.... et N., conseiller aulique, en leurs avis, et ce dernier en son rapport; tout considéré: le Roy, en son Conseil Aulique, a déclaré les preuves faites par X., pour sa réception dans la Compagnie de ses Cadets-gentilshommes, bonnes et valables; ordonne en conséquence que par le.., commandant en chef, il y sera reçu pour y rester pendant trois ans et y faire les exercices ordinaires à la dite Compagnie. »

Fait au dit Conseil tenu à..., le... 17... »

Signé : STANISLAS *Roy*

Par le Roy, N.

Il est inutile, ce nous semble, de faire ressortir la valeur de pareils documents. Les familles qui figurent dans notre Catalogue et toutes celles qui s'y rattachent par des alliances plus ou moins directes, se trouvent mises sur la trace des dépôts où dorment ignorées de précieuses minutes.

Sans penser à la loi du 28 mai 1858 et aux articles 855-858 du Code de procédure, tout homme peut encore s'intéresser à ce que son père lui apprend de son aïeul, et nous ne croyons pas davantage qu'il lui soit défendu, même en dehors de préoccupations d'un intérêt plus général, de refaire en vue de ses petits-enfants ce *Livre de Raison* que connaissaient, il y a soixante-dix ans à peine, nos pays de *Droit écrit*.

La parenté, a dit avec une concision pleine de justesse, l'un des savants professeurs de Strasbourg, n'établit pas seulement un lien entre les membres d'une même famille

dans une même génération, elle unit encore des générations qui se suivent sans se connaître. Le respect des pères et des ancêtres est loin d'être un sentiment tout aristocratique : le paysan de nos campagnes poursuit la parenté dans ses dernières limites, tandis que l'homme des classes moyennes qui doit à la fortune ou à son mérite une position supérieure, ne se prétend point toujours forcé de renier sa récente origine, mais se cantonne à dessein dans sa famille la plus étroite.

Nos Cadets-gentilshommes seront au moins reconnus et accueillis par les leurs, quoiqu'il nous ait paru bon de conserver pour certains noms d'ailleurs en petit nombre, et par suite de notre constant respect pour les textes, une orthographe qui n'a plus cours aujourd'hui.

Les noms, *légalement* héréditaires depuis un demi-siècle, ne pouvaient échapper à ces transformations continues et naturelles de la langue écrite, qui s'appliquent à la désignation des individus aussi bien qu'aux autres mots du langage. Avant la loi des *Thermidoriens*, les scribes des diverses catégories les traduisaient comme ils croyaient les entendre, sans s'inquiéter en aucune circonstance de la prononciation réelle ou vicieuse de celui qui les avait donnés ; et cette cause auxiliaire et spéciale d'altération a eu pour effet de les dénaturer plus complètement encore. Mais ces variations inévitables n'étant point assez tranchées ni assez nombreuses dans la période de temps que nous embrassions d'ordinaire, pour amener la confusion et motiver du même coup nos développements critiques, nous avons préféré ne pas sortir du rôle modeste qui nous est échu. On trouvera dans nos listes, par l'exacte reproduction des procès-verbaux particuliers, Dessales et des Salles, de l'Escale et de Lescale, Séranville *dit* Bellerose et Séranville *de* Bellerose, Duhoux et du Houx, de Platel, du Plateau, et de Platel du Plateau, etc. Nous avons aussi copié de l'Epée, de Civalard, d'Aigremont, de Lavaux, etc., au lieu d'écrire de l'Espée, de Civalart, d'Egremont, de La Vaulx.

Malgré nos sages résolutions, nous n'avons pu résister à l'envie de faire voir, chemin faisant, qu'il n'y avait pas de règle précise ni même d'usage un peu suivi pour la transmission des noms en ligne féminine. De là quelques notes à l'adresse de la noblesse dite utérine, qui montrent une fois de plus que les nouveaux privilégiés, admis par la grâce du prince et non de droit, à bénéficier de la noblesse de leurs mères moyennant un large sacrifice des biens transmis en ligne paternelle, usaient du nom maternel avec une liberté sans contrôle. Les uns le substituaient simplement au nom patronymique; d'autres l'y ajoutaient en totalité ou en partie, ou bien encore conservaient le nom roturier, après l'avoir augmenté d'une de ces particules dites nobiliaires, que les ordonnances du duc Charles III avaient déjà et très-inutilement proscrites. H. DE SAILLY.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES CADETS-GENTILSHOMMES.

Noms et prénoms.	Date de la réception.
D'ABOVILLE (Charles)	5 mars 1751.
ADAM DE VILLERS (Jean-Charles)	29 novembre 1745.
D'ADHÉMAR DE MONTEIL DE BRUNIER DE MARSANNE (Jean-Charles-Alexandre)	29 août 1763.
D'ALENÇON (Mathias)	22 janvier 1740.
D'ALENÇON (Charles-Mathias)	14 décembre 1742.
D'ALENÇON (Mathias-Claude)	18 juillet 1761.
D'ALENÇON (Alexis-Louis)	8 juin 1764.
ALLIOT (Jean-Baptiste)	24 octobre 1749.
ALLIOT (Charles-Balthazar)	15 octobre 1753.
DES ANCHERINS (Nicolas)	8 avril 1751.
DES ANCHERINS (Gaspard-Joseph)	1er octobre 1759.
DES ANCHERINS (François-Florimond)	16 juillet 1760.
D'ANSAU D'AIGREMONT (Octave-Louis-Placide)	20 février 1748.
D'ANSAU D'AIGREMONT (Louis-Marie-Éléonore)	5 mai 1751.
ANTHOINE (Marc-Hyacinthe)	10 avril 1742.
D'ARBOIS (Dominique-Louis)	30 avril 1743.
DE BAILLIVY (Charles)	28 octobre 1744.
DE BAILLIVY (Jean-Baptiste-Paul)	1er avril 1745.
DE BAILLIVY (François-Xavier)	19 avril 1759.
DE BAILLIVY (Alexandre-François)	12 décembre 1763.
DE BAILLIVY (Charles-Marie)	7 novembre 1765.

De Bannerot (Thomas) . . . . 31 décembre 1748.
De Bannerot (Nicolas-Martin) . . . . 12 septembre 1757.
Barail (Jean-François) . . . . 29 mars 1749.
Barail (Jean-Baptiste) . . . . 8 mars 1753.
Barail (Louis-Joseph) . . . . 1er octobre 1759.
Barail (Jean-Baptiste) . . . . 15 décembre 1762.
De Barville (Louis-Charles) . . . . 2 décembre 1765.
De Battincourt (François-Auguste-Ferdinand-Éléonore). 12 septembre 1757.
Baudel (Henri-Stanislas) . . . . 12 avril 1757.
De Baudinet de Courcelles (Joseph-Michel) . . . . 26 août 1758.
De Baudinet de Courcelles (Dieudonné-Ferdinand) . . . . 20 avril 1759.
De Bazelaire (Charles-Dominique) . . . . 16 octobre 1753.
De Bazelaire (Louis-Joseph) . . . . 20 novembre 1757.
De Beaumont (Jean-François) . . . . ? août 1762.
De Beautière (Jean-Baptiste-Sylvestre) . . . . 16 avril 1759.
De Beljoyeuse de Clédier (Pierre-François) . . . . . . 27 octobre 1741.
De Beljoyeuse de Clédier (Charles-Hyacinthe) . . . . 26 juin 1749.
Berman (Joseph) . . . . 29 août 1763.
De Bietagh (Antoine) . . . . 24 mars 1756.
De Bloise (Joseph-Toussaint) . . . . 10 juin 1752.
De Blondelot (Louis) . . . . 9 juin 1746.
De Blondelot (Antoine-François) . . . . 8 avril 1747.
Du Bost du Pondoye (Stanislas-Charles) . . . . . . 10 novembre 1757.
Du Bost du Pondoye (Conrad-Maurice-Ange) . . . . . . 26 juillet 1759.
De Bousmard (Charles-François-Henri) . . . . 4 octobre 1743.
De Bousmard (François-Ignace) . . . . 19 mars 1759.
Boucher * de Gironcourt (Jean-Baptiste-Henri) . . . . 5 mai 1760.
Boucher * de Gironcourt (François-André) . . . . 9 octobre 1761.
Bouvet (Charles) . . . . 4 décembre 1739.
Des Brochers (Charles-Denis) . . . . 26 mars 1762.
Des Brochers des Loges (François-Xavier) . . . . . . 5 décembre 1765.
De Brunet (Charles) . . . . 4 décembre 1739.
De Bruyère (Jean-François) . . . . 8 juillet 1760.
Du Bujet de l'Estang (François) . . . . 20 mai 1756.
Du Bujet de l'Estang (Gabriel) . . . . 28 avril 1760.
De Burtel (Jacques-François) . . . . 16 mai 1759.
De Busselot (Jean-Baptiste-Hubert) . . . . 11 mars 1747.

Cachedenier de Vassimon (Daniel Pierre-Henri) . . . . . . 1er avril 1760.
Chailly (Claude-François) . . . . 15 mars 1761.
Chardin (Joseph) . . . . 5 juillet 1759.
De Civalard (Louis-Jean-Pierre) . . . . 2 mai 1746.
De Civalard (Louis-François) . . . . 20 février 1748.

---

* Noblesse utérine; étaient *Barbillat* par souche paternelle.

De la Chambre (Léopold-François-Stanislas) . . . . 8 juin 1764.
De Chamisso (François-Ulric) . . . . 18 décembre 1739.
De Cholles (Jean-Baptiste) . . . . 10 novembre 1761.
Chollet de Longeau (Joseph) . . . . 28 décembre 1742.
De Cléron d'Haussonville (Joseph-Louis-Bernard) . . . 27 février 1749.
Colin de Contrisson (Pierre-Gabriel) . . . . 26 décembre 1739.
Collin d'Urbache (Charles-Antoine) . . . . 28 février 1758.
Colliquet de Rosne (François) . . . . 4 décembre 1739.
Colliquet (Pierre-François) . . . . 11 décembre 1739.
Conrad (Henri-Sylvestre) . . . . 4 décembre 1757.
De Cosson (Claude-Antoine) . . . . 12 mars 1757.
De Cossu (Charles-Christophe) . . . . 31 octobre 1759.
De la Cour (Albert-Henri) . . . . 9 avril 1744.
De la Cour (Claude-François) . . . . 6 février 1756.
Courtois du Vallier (Charles-Hyacinthe) . . . . 10 octobre 1762.
De Crèvecoeur * (Charles-Hubert) . . . . 8 mars 1756.
De Crèvecoeur * (Jean-François-Louis) . . . . 6 mars 1763.
Crévoisier de Pont (François) . . . . 20 février 1761.
De Cueullet de Bey (Jules-César-Hyacinthe) . . . . 20 août 1762.

Danglars (Charles-Gabriel) . . . . 8 septembre 1741.
Darbois (Edme-Joseph-Antoine-Léopold) . . . . 1er avril 1745.
Desguiots (Jean-Philippe) . . . . 11 décembre 1739.
Desguyot (Jean-François) . . . . 19 février 1755.
Desmarets (François-Xavier) . . . . 19 mars 1759.
Dessoffy de Csernek et Tarko (Philippe-Florentin) . . 11 décembre 1739.
Dessales (François-Louis) . . . . 14 avril 1739.
Doridant (Charles-Michel) . . . . 10 juillet 1749.
Dubois de Riocour (Marc-Louis) . . . . 18 janvier 1745.
Duhan (Nicolas-François) . . . . 30 avril 1753.
Duhoux de Dombasle (François-Xavier-Antoine) . . . . . 30 avril 1746.
Duhoux (Charles-François) . . . . 11 novembre 1749.
Duhoux (Joseph-Hyacinthe) . . . . 8 novembre 1750.
Dujard (Jean-François-Gaspard) . . . . *sans date*, 1764?
Dumont de Sandoncq (Marie-Louis-François-Jean-Népomucène-Ignace-Thimothée) . . . . 21 novembre 1764.
Duperron (Hubert-Claude) . . . . 16 mars 1762.
Duperry (Joseph-Nicolas-Robert) . . . . 21 mars 1757.
Duperry (Claude-François) . . . . 19 octobre 1760.
Dupuis (Nicolas-Philippe) . . . . 22 février 1762.
Dupuis (Christophe) . . . . 8 mars 1762.

---

* Ancienne famille; aurait pris, par convention matrimoniale, le nom de *Lesquevin* et, après l'avoir porté pendant plusieurs générations, aurait repris celui de Crèvecœur, si l'on adopte une prétention confirmée en 1755 par un arrêt du conseil d'État de Stanislas. Le célèbre généalogiste Chérin déclare à son tour ne point se rallier à cette opinion.

Dupuy (Thomas-Hugues) . . . . 29 novembre 1756.
De l'Épée (Jean-François) . . . . 26 octobre 1761.
De l'Épée (Antoine-Charles-Joseph) . . . . 29 octobre 1764.
Des Errard (François-Nicolas) . . . . 30 décembre 1739.
Des Errard (Louis-Léopold) . . . . 14 décembre 1742.
De l'Escale [1] (Antoine) . . . . 14 février 1752.
De l'Escale [1] (Louis) . . . . 10 juillet 1759.
De l'Escale [1] (Léopold) . . . . 25 avril 1764.
De l'Escale [1] (René-Henri) . . . . 16 septembre 1765.

De Faillonnet (Charles-Henri) . . . . 5 avril 1751.
De Faillonnet (Nicolas-Michel). . . . . 5 juin 1754.
De Failly (Charles-Jean-Baptiste) . . . . 12 septembre 1757.
Fallois (Jean-Baptiste) . . . . 28 octobre 1756.
Fallois (Jean-Baptiste-Augustin) . . . . 20 avril 1759.
De la Falloize (Jean-Baptiste) . . . . 3 mars 1751.
Ferriet (Nicolas-Henri) . . . . 11 décembre 1739.
Ferriet (Joseph-Henri) . . . . 26 mai 1740.
Ferriet (François) . . . . 15 octobre 1753.
De Ficquelmont (Maximilien-Chrétien) . . . . 5 mai 1760.
De Finance (Charles-Basle) . . . . 12 mars 1750.
De Finance (Jean-Claude Hyacinthe) . . . . 19 avril 1757.
De Fisson du Montet (Charles-Antoine) . . . . 25 octobre 1764.
Forget de Barst (Jean-François) . . . . 4 janvier 1744.
Forget de Barst (Charles-Ferdinand) . . . . 19 mars 1745.
De Franc d'Anglure (Léopold-Louis) . . . . 10 novembre 1749.
Friant d'Alincourt (François-Xavier) . . . . 29 mars 1756.
Friant d'Alincourt (Charles-Stanislas) . . . . 30 décembre 1759.
Du Gaillard de Heillimer (Antoine-Philippe) . . . . 27 août 1745.
Gallonnié de Varize (Charles-François) . . . . 15 juin 1765.
Gaudet de Nomecy (René-Georges) . . . . 9 juin 1759.
Gaulthier du Gignéville (Jean-Baptiste) . . . . 7 décembre 1739.
De Gellenoncourt (Joseph-Benoit-Charles) . . . . le... 1775.
De la Gorge (Jacques-François) . . . . 20 juin 1764.
De Gourcy (François-Florimond) . . . . 22 août 1740.
De Gourcy (Charles) . . . . 24 novembre 1741.
Le Goux de Neuvry (Louis-Michel) . . . . 4 mai 1745.
Grandville Elliott de Port Elliott (Philippe) . . . . 11 décembre 1752.
De Greiche (Nicolas-François) . . . . 14 avril 1759.
De Greiche (Jean-Baptiste-Charles) . . . . 1er septembre 1758.
De Greiche (Joseph-Melchior) . . . . 5 juillet 1765.
Guillemin (François-Georges-André) . . . . 3 novembre 1763.

---

1 Noblesse utérine ; sont *Quénaudon* par souche paternelle.

2 Le nom primitif de cette famille est *Le Nain*. Le duc Charles III, par lettres patentes du 22 mars 1594, autorisa les Le Nain à s'appeler à l'avenir *de Haccourt*.

Guyot (Dieudonné-Benoît) . . . . 25 mars 1761.

De Haccourt [2] (Nicolas) . . . . 9 mars 1761.
D'Haguen (François-Nicolas) . . . . 26 septembre 1760.
Hanus (Dominique-Benoît-Eusèbe) . . . . 20 avril 1765.
De Haussen (Charles-Henri) . . . . 8 mars 1744.
Du Hautoy (Louis-Joseph-Paul) . . . . 9 mai 1749.
Hennequin (Nicolas-François) . . . . 18 janvier 1745.
Hennequin (Charles-François) . . . . id.
De Hennezel (Nicolas-François-Xavier) . . . . 31 mars 1757.
De Hennezel (Charles-Nicolas) . . . . 29 décembre 1759.
De Hourier (Charles-Gaspard) . . . . 8 janvier 1749.
Du Houx de Vioménil (François-Joseph-Léopold) . . . . 14 janvier 1742.
Hugo (Louis-Charles-Toussaint) . . . . 15 avril 1750.
Hugo (Nicolas-Dieudonné) . . . . 23 avril 1752.
Humbert (François-Louis). . . . . 1er décembre 1743.
Humbert de Gircourt (Dieudonné-Gabriel) . . . . 20 mars 1748.
Humbert (Charles-Gustave-Henri). . . . . 13 janvier 1763.
Humbert (Jean-Antoine) . . . . 7 décembre 1765.
De Hurdt (Nicolas-Joseph) . . . . 19 mars 1759.
De Hurdt (Mathias-Louis). . . . . 16 février 1762.
De Huvé (François-Xavier-Louis) . . . . 28 février 1761.

Jacob (Pierre-Joseph) . . . . 29 juin 1744.

De Klopstein (Nicolas-Louis) . . . . 12 mars 1761.
De Klopstein (Nicolas-Antoine) . . . . 13 mars 1762.

Labbé de Coussey (Simon-Melchior) . . . . 1er juin 1740.
Labbé de Morvilliers (Jean-Charles-Paul-Antoine). . . . . 22 août 1747.
De Lagrard (Charles-Emmanuel-Hubert) . . . . 28 février 1758.
De Lalance (Paul-Joseph). . . . . 20 février 1762.
De Lalance de Moranville (Jean-Léopold-Charles-Louis-Marie-Joseph) . . . . 13 juin 1765.
De Landrian (Étienne-Érard). . . . . 18 février 1756.
De Laugier (Léopold). . . . . 8 mars 1745.
De Lavaux (Charles-Gabriel-Antoine) . . . . 6 juin 1749.
De Lavaux (Charles-Mathieu). . . . . 29 novembre 1753.
Lefebvre de Saint-Germain (Charles-Louis-Gonzague-Stanislas de Roska) . . . . 4 décembre 1742.
De Lescale (François-Henri) . . . . 4 décembre 1739.
De Leusse de Givret (Louis-Joseph) . . . . 5 avril 1748.
De Leusse de Givret (Charles-François) . . . . 17 février 1755.
De Lignivills (Mathieu-Joseph). . . . . 2 mai 1752.
De Lisle (Jean-Baptiste-Nicolas). . . . . 9 août 1753.
De Lisle (François) . . . . 4 mai 1757.
De Longeville (Gabriel-François) . . . . 25 mai 1761.
De Longeville (Jean-Baptiste-Louis). . . . . 20 août 1762.

Magnien de Serrières (Joseph-Dieudonné) . . . . 17 avril 1764
De Maillier (Gabriel-Charles) . . . . 1er octobre 1760.
De Mainbourg (Charles-François) . . . . 4 mai 1751.
De Mainbourg (Nicolas-François-Florent) . . . . 15 octobre 1765.
De Mandre (Jean-François-Gabriel) . . . . 27 avril 1754.
De Mandre (Charles-Antoine). . . . . 2 avril 1757.
De Mandre (Charles-François) . . . . 29 mars 1765.
De Manésy (François-Nicolas) . . . . 18 avril 1754.
Marchal (Louis-Joseph). . . . . 25 avril 1764.
Marchal (Antoine-Jean-Baptiste). . . . . 25 octobre 1764.
Marchis (Christophe-Sébastien). . . . . 16 août 1759.
Marchis (François-Florimond) . . . . 15 octobre 1762.
De Marguerie de Montfort (Nicolas-René) . . . . . . 14 décembre 1742.
De Marien (Théodore) . . . . 28 juillet 1742.
Mariot (Antoine-Jean) . . . . 11 juin 1744.
De Marne (Daniel). . . . . 28 décembre 1762.
De Marne (Bernard) . . . . 22 mars 1755.
De Marne (Xavier-Frédéric-Collin). . . . . 18 avril 1755.
De la Marre (Charles-François-Léopold) . . . . 9 juin 1741.
De la Marre (Nicolas-Philippe) . . . . 28 octobre 1756.
De la Marre (Jean-François) . . . . 12 mai 1758.
De Martimprey (Charles-Joseph-Alexandre) . . . . 23 juillet 1746.
De Martimprey (Georges-Constant-Alexandre) . . . . . . 26 mars 1764.
De Martin (Charles-François) . . . . 24 décembre 1756.
De Martinet [1] (Pierre-Joseph). . . . . avril ? 1758.
Mathieu (Léopold-Jean-Martin). . . . . 31 décembre 1742.
De Maud'huy de Beaucharnois (Jean-Baptiste-Pierre-Joseph) 10 octobre 1762.
Maurice (Charles-Antoine-Fourier) . . . . 24 mars 1756.
Du Ménil (Louis-Alexandre) . . . . 12 août 1747.
De Mercy (Christophe). . . . . 27 mars 1744.
De Mercy (Jean-Gaspard). . . . . 23 mars 1758.
De Mercy (Jean-Charles-François) . . . . 10 octobre 1758.
De Mercy (François-Sébastien) . . . . 20 avril 1765.
De Mille (Louis-Antoine). . . . . 23 mars 1758.
De Miscaut (Henri-Pierre) . . . . 5 avril 1748.
De Mitry (Joseph-François). . . . . 17 mars 1764.
Mollet de Brigeot [2] (Louis-Guœry) . . . . 6 mars 1765.
Mollet de Brigeot [2] (Gabriel-Augustin-Guœry) . . . . . . 29 mars 1765.
De Mouginot [3] (Paul-Alexandre-François-Xavier) . . . . . 17 mars 1764.
De Mouzay (Joseph-François) . . . . 17 octobre 1765.
De Mouzin (Gabriel-François) . . . . 5 janvier 1760.

---

1 Noblesse utérine ; est *Bordal* de son nom.
2 Noblesse utérine par une fille de la maison de Brigeot ; sont *Mollet* de leur nom.
3 Noblesse utérine de Champagne, par une fille de la maison de La Brosse.

De Néry de Marien (Gabriel-Philippe). . . . . 10 juin 1759.
De Nettancourt (Jean-Baptiste-Claude-Achille). . . . . 8 décembre 1765.
De Nicéville (Charles-Gaspard-François) . . . . 31 mars 1757.
De Novion (Henri-Antoine) . . . . 14 décembre 1742.
Des Noyers de Bréhainville (Louis-Joseph). . . . . . 30 décembre 1748.

Le Paige (Claude) . . . . 20 février 1748.
Le Paige (Jean-François) . . . . 1er avril 1751.
Le Paige Jean-Pierre) . . . . 7 janvier 1757.
Le Paige (Jean-François) . . . . 9 janvier 1758.
Le Paige (Charles-Louis-Hubert . . . . 27 avril 1760.
Perrin (Gabriel-Léopold-Christophe) . . . . 20 août 1762.
Petit de Beauvilliers (Charles-Antoine) . . . . 22 avril 1745.
Petit de Vaux (François) . . . . 14 décembre 1742.
Philippe [1] (Edme-Gabriel) . . . . 8 mai 1754.
Des Pilliers (Charles-Théodore) . . . . août 1753.
Pillotte de la Barollière [2] (Louis-Charles-Anne-Arnould-Gabriel). . . . . 27 octobre 1760.
De Platel (Théodore-Hyacinthe). . . . . 10 décembre 1755.
Du Plateau (Louis-Bertrand) . . . . 2 avril 1757.
De Platel du Plateau (Antoine-François). . . . . 25 juillet 1760.
Plunkett aliàs *Plunquette* (Louis-Léopold) . . . . . 18 décembre 1739.
Poirot (Louis-Guillaume). . . . . 25 octobre 1751.
Poirson (François-André). . . . . 18 décembre 1739.
Poirson (César-Hubert) . . . . 14 décembre 1742.
De Portier (Antoine-Hubert). . . . . 14 avril 1758.
Le Prud'homme (Louis-André) . . . . 23 décembre 1753.
Puisseur [3] (Jean-François) . . . . 12 mai 1759.

Quirin de Bruyère (Joseph) . . . . 23 février 1762.

Racle (Philippe-Charles) . . . . 27 février 1752.
De Ravinel (Léopold-Remi) . . . . 8 décembre 1765.
Rebouchèr (Claude-Balthazard) . . . . 6 février 1747.
Regnaut de Chatillon (Charles-Gabriel). . . . . 5 avril 1756.
Regnault de Vigneulles (Jean-Hyacinthe). . . . . 8 mars 1742.
Remy de la Tour (Nicolas) . . . . 16 mai 1749.
De Rennel (Ignace-Dieudonné) . . . . 6 juin 1749.
De Rennel de Lescut (Joseph-Balthazar) . . . . . . 18 décembre 1739.
Richard de Batilly (Louis). . . . . 26 août 1758.

---

1 Admis par grâce spéciale ; issu d'Absalon Philippe, anobli en 1584 par le duc Charles III.
2 Nommé par le roi Stanislas, et *dispensé de faire ses preuves, quoique noble.*
3 Fils d'anobli, dispensé des degrés exigés.

Robert (Nicolas-Henri *dit* le Ch. de Raulcourt)	17 mai 1765.
Rougeot de Briel [1] (Joseph-Claude)	28 février 1761.
De Rousselot d'Hédival (Jean-Louis)	9 avril 1754.
De Rousselot d'Hédival (Nicolas-Hyacinthe)	24 mars 1757
De Rouyer (Claude-Hubert)	29 août 1763.
De Rouyer (Joseph-François)	17 mai 1764.
De Rouyn (Jean-Baptiste)	20 janvier 1744.
De Rouyn (Nicolas-François)	14 mai 1755.
De Rouyn (Alexis)	8 avril 1757.
Le Roy (Philippe)	14 mars 1755.
Le Royer de Monclos (Charles-Henri)	29 mars 1756.
De Rozières (Henri-Nicolas-Antoine)	28 décembre 1742.
De Rozières (Alexandre-Antoine-Nicolas)	15 février 1760.
De la Ruelle (Charles)	1er avril 1757.
De Rutant (François)	29 juillet 1752.
De Sailly (Mathieu)	16 juin 1744.
De Sailly (Pierre-Joseph)	26 février 1747.
De Sailly (Antoine-Joseph)	3 janvier 1755.
De Saindelis (Charles-Nicolas-Antoine-Joseph)	17 septembre 1765.
De Saint-Félix (Claude-Antoine)	8 juillet 1746.
De Saint-Félix (Antoine-Charles)	12 juillet 1749.
De Saint-Félix (Joseph-Étienne)	23 janvier 1751.
De Saint-Privé (Léopold)	12 mars 1757.
De Saint-Privé (Charles)	12 décembre 1763.
Des Salles (Claude-Louis)	19 mars 1759.
Sallet d'Outrancourt (Louis-Joseph)	20 mai 1741.
De Sarrazin d'Aigremont (Nicolas-Joseph)	17 septembre 1765.
De Saubinet (Philippe-Hubert)	31 décembre 1739.
De Saulcourt (Nicolas-François)	16 octobre 1754.
Du Sauget (Jean-François-Antoine)	20 novembre 1756.
Du Sauget (Louis-Claude)	15 juin 1760.
De Schauvenbourg (Alexis-Balthazar-Henri-Antoine)	14 mai 1761.
Séranville *dit* Bellerose (Charles-François-Ferdinand)	13 août 1752.
Séranville *de* Bellerose (Jean-Pierre-Remi)	1er juillet 1755.
De Serré (François-Louis)	14 mai 1756.
Sirejean (Charles-Léopold)	25 octobre 1760.
De Soalhat de Fontalard (Jean-François)	19 octobre 1764.
De Sons de Mouy (Charles-Louis)	26 octobre 1750.
De Sons de Mouy (Hyacinthe)	23 février 1759.
De Soreau (Louis-François)	2 décembre 1748.

1 *Rougeot* de son nom ; noblesse utérine par une Thirion de Briel.

De Thiballier (Louis)	14 décembre 1742.
De Thiballier (Théodore)	12 septembre 1757.
De Thiballier (Hyacinthe-Hubert)	28 mai 1759.
De Thiballier (François-Hubert)	13 octobre 1761.
De Thiballier (Philippe)	14 octobre 1761.
De Thiballier (Jean)	3 juillet 1765.
Thibault [1] (Thimothée-Hyacinthe)	25 avril 1754.
Thibault [1] (Charles-Joseph-Hyacinthe)	25 mars 1756.
Thibault [1] (François-Dieudonné)	10 juin 1759.
Thiébault de Menonville (Louis-Antoine)	24 avril 1752.
Thiébault de Menonville (Louis)	28 janvier 1756.
De Thionville (Nicolas)	22 avril 1745.
De Thomassey (Jean-Baptiste)	31 décembre 1739.
De Thomin (Joseph-Étienne-Scipion)	1er avril 1760.
De Thumery (Michel)	12 janvier 1751.
De Thumery (Jean-Jacques)	9 mai 1756.
De Thumery (Claude-Gabriel)	7 avril 1759.
De Thumery (Jean-Baptiste)	28 février 1761.
De Thumery (Philippe)	27 décembre 1764.
De Thumery (Jean-Louis-Nicolas)	15 mars 1765.
De Vallée de Ignivillé (Jean-François)	14 décembre 1742.
Vallée (Claude-François)	30 avril 1746.
De Valleran (François)	22 avril 1755.
De Vaudechamp (Jacques-Louis)	5 mars 1757.
Du Vergé de Saint-Étienne	14 avril 1764.
Vernet (Nicolas)	23 avril 1752.
Du Vignaux (Laurent-Joseph)	20 octobre 1743.
De Vigneron (François-Louis)	27 juin 1761.
De Vigneron (Joseph)	3 mars 1762.
De Villaucourt (Jean-Henri-Toussaint)	2 avril 1744.
De Villaucourt (Jean-Antoine)	22 octobre 1760.
De Villemont (François-Antoine)	6 juin 1761.
De Villemont (Henri-Antoine)	6 mars 1765.
Warren (Henri-Hyacinthe)	29 décembre 1745.
D'Wissel [2] (Léopold-François)	3 mai 1751.
De Xousse (Nicolas-Charles-François)	23 avril 1758.
De Xousse (Sébastien-Jean-Nicolas-François)	26 mars 1762.

---

1 Avec dispense d'un degré.

(2) 16 novembre 1781. — Arrêt du Parlement de Nancy portant que Joseph-Nicolas d'Wissel doit être appelé *Léopold-François*, et que le nom de famille, écrit dans les actes d'Huviselle, Duissele, de Wisselle, de Wisel, doit être écrit, *comme d'ancienneté, d'Wissel*.

INDEX POUR LES NOMS COMPOSÉS.



CHRONIQUE DU MOIS.

Le concours régional est devenu la grande préoccupation du moment. Six mois nous séparent encore de l'époque où il s'ouvrira; et cependant les préparatifs s'organisent sur une grande échelle. Les dépenses sont évaluées à 279,000 fr., les prévisions de recette dépassent cette somme, mais ce ne sont que des prévisions, et il faut dès aujourd'hui réunir les ressources destinées éventuellement à garantir l'entier paiement des dépenses votées. A cet effet, plusieurs réunions des comités du concours, auxquels s'étaient joints un certain nombre de notabilités financières, commerciales ou administratives, ont eu lieu dans le grand salon de l'hôtel de ville. Sur la proposition de M. le Préfet de la Moselle, président d'honneur, il a été décidé que nos concitoyens seraient invités à souscrire pour former un fonds, dit d'assurance, et qui serait destiné, le cas échéant, à couvrir le déficit, si, en fin de compte, le concours ne pouvait se suffire à lui-même et ne faisait pas ses frais. Les sommes souscrites sont donc exigibles seulement dans le cas où les recettes seraient insuffisantes. Ces recettes se composent : 1° d'une somme de 60,000 fr. votée par le Conseil général et d'une autre somme de 20,000 fr. votée par le Conseil général, soit 80,000 fr. avec lesquels on commencera les premiers travaux ; 2° d'une souscription indépendante du fonds d'assurance, et qui donnera aux souscripteurs des priviléges d'entrée aux expositions, et mettra à leur disposition un certain nombre de billets d'une loterie qui fait partie du programme des concours ; 3° du produit des entrées du public non privilégié aux expositions diverses. L'expérience des autres concours régionaux fait légitimement espérer que ces trois natures de recettes suffiront à toutes les dépenses. Mais il faut tout prévoir, et c'est pour répondre à l'éventualité des chances aléatoires que le fonds de garantie est créé. Cette grande solennité sera l'une des pages les plus émouvantes de notre histoire locale. C'est pour répondre à son importance qu'il convient que la cité tout entière s'unisse dans un même et généreux élan pour en assurer le succès et les résultats. Nous conjurons donc nos lecteurs de répondre à l'appel qui leur est fait et d'honorer leur signature par un chiffre d'adhésion digne d'eux et de la cité.

Je ne puis aborder, faute de place, un compte-rendu théâtral. Je dirai seulement en courant que la troupe lyrique s'est enfin complétée par la réception d'un fort ténor et d'une dugazon, deux excellentes recrues dont certainement j'apprécierai la valeur à la première occasion.

FAUTES A CORRIGER

Dans la pièce de vers intitulée : *Les Cités de France.*

Page 499, ligne 5, au lieu de: *Versailles a ses eaux,* lisez: *Versaille a ses eaux.*

Page 499, ligne 17, au lieu de: *Vincennes a Louis, IX,* lisez: *Vincenne a Louis IX.*

Page 499, ligne 25, au lieu de: *Reims a la précédente ampoule,* lisez : *Reims a la précieuse ampoule.*

Page 500, ligne 6, au lieu de : *De ses matelots. l'enjouement,* lisez: *De ses matelots l'enjoûment.*

L'Administrateur-Gérant, A. Rousseau.

Metz. — Imp. de Rousseau-Pallez.

LES RUES DE METZ

ETYMOLOGIE DES NOMS ET NOTES HISTORIQUES.

Le Moyen-Pont.

La première enceinte de Metz, de ce côté, fut longtemps bornée à la Moselle. L'ancienne muraille se trouvait suffisamment défendue par la rivière.

Le Moyen-Pont est de construction antérieure à celle du vieux Pont-des-Morts. Il fut appelé d'abord le *premier Pont-des-Morts* ou le *Pont-des-Barres*[1], puis le *haut-Pont-des Barres*[2], ensuite le *Pont-des-Pucelles*[3], enfin le *Moyen Pont-des-Morts*[4]. Il conserve ce dernier nom, mais raccourci.

Le Moyen-Pont était protégé par deux ouvrages fortifiés ou boulevarts (le *bolverck devers la ville* et le *bolverck devers la porte du Pont-des-Morts*).

Il y eut quelques exemples de justice expéditive en cet endroit. Nous extrairons seulement du journal de Vigneulles ce qu'il raconte sur l'exécution de Huguignon le boucher.

« En ceste année (1347), fut noyé Huquignon le bouchier, de viez bouscherie, et ung sien frere avec luy ; lesquelz avec plusieurs

---

[1] A cause des barres ou grilles qui formaient ses arches (la *baire du moien pont des Morts* est souvent citée dans les chroniques).

[2] Pour le distinguer du *bas Pont-des-Barres* (aujourd'hui le pont des Basses-Grilles.) Également par opposition, le Moyen-Pont est aussi appelé de nos jours pont des Hautes-Grilles.

[3] Parce qu'il communiquait au couvent des religieuses dites les *Pucelles-ès-Vignes* (a), qui était situé à l'extrémité de la digue portant encore leur nom.

[4] Cette dénomination s'explique par l'étendue comparative des deux ponts et par la distance de chacun d'eux de la ville.

(a) Voyez rue du Pont-des-Morts.

aultres bouchiers se esmeurent et eslevairent en l'encontre des seigneurs, gouverneurs et recteurs d'icelle cité, et meismement en l'encontre des Trese, qui estoient faitz en Mets, pour l'année. Et la cause estoit pour ce que lesdits Trese avoient taillié et mis à amende pecuniere l'ung d'iceulx freres, nommé Huguignon, demeurant en la viez boucherie. Car lesdits Trese, par ses desmerites, l'avoient mis à trente livres d'amendes, et avec ce, l'avoient banni vingt ans, hors de la cité et de la banlue d'icelle. Et avoient cela fait pour aulcunes mauvaises parolles que le dit Huguignon avoit dites, et aussy pour aulcun maulvais traictié qu'il pourchassoit contre la justice et contre tous les bourgeois de la cité. Parquoy lesdits Trese, advertis de ce et de leur rebellion, assemblairent plusieurs compaignons et gens de faict bien embastonnés, et avec yceulx s'en allerent en la viez boucherie pour prendre celluy Huguignon et ses freres, avec plusieurs aultres bouchiers qui estoient de celle conspiration, comme dit est, et qui s'estoient alliés avec le dit Huguignon et ses freres.

» Et quand ils vindrent là, ils trouvairent la plupart de yceulx bouchiers qui s'estoient desjay armés pour eulx deffendre, c'est assavoir, de bassinetz, d'arcs, de glaives, d'espiedz, de massues et de petalz (masses), avec telz instruments de guerre qu'ils povoient avoir, et illec, enmey la viez boucherie, estoient attendant pour se combattre et deffendre. Touttesfois quelque bon corps qu'ilz eussent, fut prins le dit Huguignon avec ung de ses freres, et tout à l'heure furent menés au Pallais. Et quant la bourgeoisie de la cité oyrent le huttin (l'émeute), et la rebellion desditz bouchiers, si s'en allairent tantost armer et vindrent devant le pallais, et illec, par commun accord, fut le dit Huguignon de rechief prins et son frère avec luy, et tout en l'heure furent menés au *premier pont des Morts, que on dit le Moyen-Pont*, et illec à la poterne, de costé l'hospital de sainct Johan de Rodes en Chambre, furent les deux frères noyés et enterrés.

» Et, quant les aultres bouchiers, leurs alliés, virent ceste affaire, ilz eurent grand peur et s'enfuyrent hors de la cité, entre lesquels y avoit Jaicquin Lambellin et Clement, le bouchier, et encore deux des freres du dict Huguignon, car ilz estoient plusieurs freres, et Girerdin Chaulcey et Hautan, filz Collair le bouchier, et Collin de Borisanges et plusieurs aultres. Et la justice voiant leurs desmerites en bannit aulcuns d'eux à vingt ans, et les aulcuns le

furent soixante-dix ans. Et meismement furent bannis plusieurs pescheurs pour ce meisme faict ; car il fut trouvé que lesdits pescheurs se estoient secrètement armés pour aidier audit Huguignon et à ses alliés.... »

De grandes réparations ont été faites au Moyen-Pont dans la première moitié du dix-huitième siècle. Son entrée, aux deux bouts et des deux côtés, fut considérablement élargie en 1737. Le 9 octobre de l'année suivante, la ville passa marché pour l'exécution d'un radier en maçonnerie ; la dépense s'éleva à 8,480 livres 3 sous 5 deniers, indépendamment de celle de 973 livres 5 sous pour le changement du pavé du pont et des environs de la fontaine que nous décrirons à l'article rue du Pont-des-Morts. Aux pierres bises on substitua partout des pierres de roches.

Les restes des ouvrages de défense, bâtis à la fin du neuvième siècle et restaurés au quinzième, qui flanquaient le Moyen-Pont du côté de la ville, ont été détruits lorsqu'on a fait la rampe actuelle de l'Esplanade (1740). En même temps disparut la grosse tour d'Anglemur [1] qui se voyait encore à la tête du Moyen-Pont, du côté de la rue de la Garde.

Des deux tours élevées au-delà du même pont et qui formaient la porte extérieure avant l'agrandissement de la ville dans cette partie, on conserva seulement la tour [2] contre laquelle a été adossé le pavillon de la fontaine des Pucelles. L'autre tour, vis-à-vis la précédente, fut démolie pour élargir d'autant la rue du Pont-des-Morts.

Un bâtiment en appentis régnait sur toute la longueur du Moyen-Pont, du côté de la campagne, masquait la vue et

---

[1] Elle était probablement nommée ainsi parce qu'elle occupait un angle de la ceinture des murailles qui, d'une part, longeaient la Moselle, et de l'autre se dirigeaient vers la Seille.

[2] On y établit alors un logement pour le *barrier des grilles hautes de Moselle*.

rendait le passage des piétons fort étroit. La ville fit abattre cette construction qui renfermait les énormes vis, au nombre de huit, destinées à hausser et à baisser les grilles au moyen de leviers[1]. Pour mettre ces vis à l'abri de la pluie et du soleil, on les couvrit de pyramides creuses en bois de sapin, chacune d'environ vingt pieds d'élévation. Cette substitution, encore bien imparfaite sans doute, était déjà une amélioration sensible, car la vue et la circulation se trouvaient plus libres.

Les vis conservées aujourd'hui sont simplement recouvertes de capes en fonte. La grille de la deuxième arche, vers le Pont-des-Morts, est à peu près la seule qu'on fasse mouvoir ; l'opération a été rendue très-facile : quatre hommes au plus suffisent pour monter ou descendre sans danger les deux chaînes (l'une à droite et l'autre à gauche), qui soutiennent la grille à barres de fer, appuyée contre le mur de l'arche.

Le chemin de halage qui passe sous le Moyen-Pont, et qui se prolonge jusqu'aux fossés de l'Esplanade, a été construit par les ponts et chaussées en 1840.

Malgré les travaux importants qui ont été exécutés au Moyen-Pont, de 1737 à 1743, ce pont n'est plus en rapport avec la beauté de la ville : il est dans un triste état et ses parapets se ressentent de l'époque reculée à laquelle ils ont été construits. Les trois piles et les quatre arches en plein-cintre sur lesquelles il repose, n'offrent point la solidité complète qu'exige la fréquence des communications qu'il facilite[2]. Aussi la restauration du *pont des Hautes-Grilles* ou *Moyen-Pont*, avait-elle été plusieurs fois réclamée par le Conseil général du département.

---

[1] Outre ces grilles en bois, de fortes chaînes de fer scellées aux arches du pont étaient descendues autrefois jusque sous l'eau, en cas de besoin, et rendaient impossible le passage.

[2] Ce pont fait partie de la route impériale de première classe, n° 3, de Paris à Mayence.

Enfin, satisfaction va être donnée à ce vœu. L'administration des ponts et chaussées a soigneusement étudié la restauration du Moyen-Pont et reconnu la nécessité de le rendre plus large et en même temps de lui donner un aspect moins disgracieux. Les travaux pourront être prochainement entrepris, l'adjudication ayant été prononcée le 19 novembre 1860.

Le service des ponts et chaussées sera chargé des travaux à exécuter pour l'élargissement et la restauration du pont, ainsi que pour l'organisation de nouvelles grilles ; mais les fonds pour ce dernier travail, montant à 19,000 fr., seront fournis par le ministère de la guerre.

La dépense à effectuer pour le pont et ses abords, indépendamment de la somme ci-dessus, a été évaluée 67,000 f., dont 58,000 fr. seront payés par l'Etat et 9,000 fr.[1] resteront à la charge de la ville de Metz, conformément à une délibération de son conseil municipal, en date du 14 janvier 1860.

On a compris avec raison dans le dégagement à donner l'emplacement occupé par le bâtiment contigu à la tour, dernier débris des fortifications qui défendaient anciennement l'entrée du Moyen-Pont. Cette tour domine la Moselle et présente une large plate-forme d'où l'on jouit d'une vue magnifique : les souterrains existent encore.

Le groupe de constructions dont fait partie le bâtiment à démolir, a été l'objet de nombreux débats entre l'administration militaire et la ville de Metz, à partir de la seconde moitié du dix-huitième siècle.

En 1755, le chef du génie militaire à Metz avait remarqué que les trois premiers passages d'eau de droite du déversoir des Pucelles[2] avaient nui au pied du revêtement de l'escarpe

---

[1] Ce crédit est spécialement destiné à couvrir les dépenses d'élargissement et d'ornementation du pont.

[2] Voir rue du *Pont-des-Morts*.

du corps de place où ils causaient un affouillement duquel il serait résulté une brèche, et que les autres passages fournissaient suffisamment à la décharge de la haute Moselle. L'attention de l'autorité supérieure fut appelée sur ce point. Celle-ci s'empressa de faire rédiger un rapport avec un plan d'usine qui devait occuper toute la largeur du déversoir, depuis l'escarpe du corps de la place jusques et y compris la deuxième pile, pour fermer le premier des passages qui tourmentait le plus le revêtement du rempart, et pour utiliser en même temps la prise d'eau.

Le 20 janvier 1756 un brevet royal concéda à deux chamoiseurs associés[1] *un terrain sur la digue près la fontaine des Pucelles pour y construire le plus tôt qu'il leur serait possible un moulin à foulon propre à leur manufacture de chamoiserie et de buffletterie.*

Les concessionnaires acquirent définitivement la propriété du terrain par la construction de leur usine et par l'obligation formelle qu'ils souscrivirent pour eux, leurs héritiers et leurs ayant-cause, de se conformer à ce qui leur serait prescrit par le directeur des fortifications au département des Trois-Évêchés, comme aussi de laisser en tout temps le passage libre aux adjudicataires de la rivière.

Il ne paraît pas que l'existence ou la suppression de cette usine intéressât sérieusement soit l'enceinte du corps de place, soit sa défense, puisque la ville de Metz put faire l'acquisition[2] de l'usine des Pucelles, ou de la Pucelle, comme on la désignait alors, pour la réunir à son propre domaine et dans le dessein d'y établir une machine hydrau-

---

[1] Les sieurs Henry et Ledoux.

[2] Le contrat est du 17 janvier 1777.

L'autorisation nécessaire n'avait été accordée qu'après une information de *commodo et incommodo*, par lettres-patentes datées de Versailles, du mois de juillet 1776, enregistrées au Parlement de Metz, le 3 décembre de la même année. La ville paya 12,500 livres.

lique pour procurer aux habitants et à la garnison des eaux potables et abondantes [1].

Quoique certains hommes, qu'on pouvait croire les plus compétents pour traiter la question, se prononçassent pour la préférence à donner aux eaux de la Moselle sur les eaux de source [2], l'exécution des projets rédigés peu après l'acquisition de la maison dite de la Chamoiserie, fut retardée.

La loi du 10 juillet 1791 ne semblait pas avoir touché aux droits de possession et de jouissance de la ville de Metz sur l'usine des Pucelles, celle-ci n'ayant point été comprise dans l'état des terrains et des bâtiments militaires de la place, arrêté par le corps du génie le 20 octobre 1790, et n'ayant point été mentionnée plus tard dans la délibération du 9 septembre 1791, prise en vertu de la loi précitée, et par laquelle le conseil général de la commune avait nommé les terrains et les bâtiments par elle remis au domaine militaire. D'ailleurs encore l'usine dont s'agit se trouve expressément désignée, avec indication de sa destination ultérieure, dans plusieurs états des propriétés que la ville de Metz doit conserver, notamment dans un état du 15 nivôse an II, et dans un autre du 11 floréal an IV.

Cependant déjà le domaine de l'Etat songeait à s'approprier l'immeuble municipal en le déclarant établissement militaire. La ville avait indirectement encouragé une tenta-

---

[1] Ce projet avait été présenté en 1775 par l'ingénieur municipal, fortement préoccupé de la pénurie d'eau dont les magistrats de cette époque voyaient la ville déjà menacée.

[2] Les partisans de cette opinion s'étaient assurément inspirés de l'avis de l'ingénieur de la ville, qui, dans un premier mémoire à l'administration, avait jugé qu'*indépendamment que l'usine de la Pucelle pouvoit fournir les eaux les plus saines de la rivière, elle était le seul endroit où l'on pût établir avec la plus grande facilité tous les mouvements convenables pour leur élévation, en même temps qu'elle présentait déjà dans une ancienne tour plus de moitié des constructions à faire pour fournir au réservoir et les bassins propres à clarifier les eaux, et à les rendre potables en tout temps.*

tive de ce genre, en tolérant momentanément l'introduction dans son usine d'une manufacture d'armes blanches pour le service de l'artillerie; il est vrai qu'elle n'avait pas tardé à reconnaître cet acte imprudent de sa part, et avait rejeté la demande qui lui avait été adressée d'établir la manufacture d'une manière permanente dans ce local. Malheureusement, dans cette conjoncture, la résistance du corps municipal ne fit que diligenter la prise de possession de l'usine par l'administration militaire. Une lettre du ministre de la guerre, du 6 fructidor an VI, provoqua un rapport du directeur des fortifications, en date du 19 brumaire de l'année suivante, qui signala cette usine comme faisant partie de la clôture indispensable à la défense de la place. Le génie local s'en empara peu après de fait, arbitrairement et sans décision préalable.

La municipalité, par une délibération du 28 prairial an VII, dûment notifiée au directeur des fortifications, protesta énergiquement contre cette prise de possession, comme attentatoire aux droits de la ville, faisant observer, au reste, à l'administration supérieure, qu'en exécution de la loi du 24 août 1793, la ville de Metz avait remis, en extinction de ses dettes, ses propriétés à la nation, mais en établissant des réserves formelles au sujet spécialement de l'usine des Pucelles qu'elle réclamait.

L'administration militaire ne continua pas moins à occuper en propriétaire le bâtiment litigieux. La question resta réservée en haut lieu, car un décret impérial du 16 mai 1810 alloua au budget municipal une somme de 24,000 fr. pour l'établissement d'un bélier hydraulique dans cette même usine, acquise et conservée pour cette destination.

L'affaire n'eut pas de suite alors. Enfin elle fut reprise, et la ville de Metz, en 1817, se pourvut au Conseil d'Etat contre une décision ministérielle qui tranchait la question de propriété de la commune sur l'usine revendiquée. Le 20 août 1818 intervint, après une instruction contradictoire

entre les parties, une ordonnance dont l'article 3 est ainsi conçu : « En cas de non conciliation entre le département de la guerre et la ville de Metz, sur les questions de propriété, de prescription et de déchéance qui les divisent, et sur la fixation des indemnités par suite d'expropriation forcée pour cause d'utilité publique, les parties sont renvoyées devant les tribunaux ordinaires. »

Un essai de conciliation ayant été infructueux, la ville de Metz forma, le 6 août 1819, devant le tribunal civil, une demande en revendication du bâtiment des Pucelles, et en dommages-intérêts à établir par déclaration pour indue jouissance. Toutefois la reprise d'instance n'eut lieu que le 28 janvier 1834. Le 11 juin 1838, le tribunal rendit un jugement dont l'administration municipale interjeta appel. A la date du 9 juillet 1839, la Cour royale, *attendu que les droits de la ville de Metz à la propriété de l'usine des Pucelles sont pleinement justifiés; que dès lors elle doit être rétablie en jouissance; que, quels que soient l'origine, la nature, le site de cette usine, l'utilité ou le besoin de sa possession pour le domaine militaire, la ville de Metz ne peut être dépossédée que par les voies légales et moyennant une juste et préalable indemnité*, prit l'arrêt dont nous transcrivons le principal dispositif :

« La Cour déclare que l'usine des Pucelles ne faisait plus partie du domaine militaire à l'époque de la promulgation de la loi du 10 juillet 1791, et que la ville de Metz en était légitime propriétaire; qu'en conséquence c'est sans droit que cette usine a été et est encore occupée par l'administration militaire au préjudice de la ville; ORDONNE que la ville de Metz sera réintégrée dans la possession et jouissance de cette usine, dite des Pucelles, sise à Metz, à l'extrémité du Moyen-Pont, entre la digue et la tour du même nom, et de l'issue qui communique à la rue du Pont-des-Morts, dans l'état où elle se trouvait au 1er janvier 1799, exempte de réparations; et condamne le préfet de la Moselle, en sa

qualité, à la restitution des fruits, depuis l'indue détention, conformément à la loi, sous les réserves par lui faites, d'opposer à ce chef tous moyens de prescriptions et de déchéance, ce dont il lui est donné acte[1]. »

La ville de Metz, reconnue par l'arrêt du 9 juillet 1839, propriétaire de l'usine des Pucelles, consentit à en laisser la possession provisoire à l'Etat, jusqu'à ce que l'on eût déterminé le prix de la vente. Ce consentement, d'ailleurs, n'avait été donné que sous la condition, acceptée par l'administration du génie militaire, qu'il serait accordé une indemnité pour cette jouissance. La négociation fut encore traînée en longueur; elle se termina enfin par un acte de vente, en date du 9 janvier 1845, que la ville consentit au profit de l'Etat, moyennant la somme de 50,000 fr.

Il restait encore à exécuter la disposition de l'arrêt relativement aux fruits perçus par l'Etat depuis son indue possession. A la demande adressée le 12 mars 1845, par le maire de Metz, en ce qui touchait cet objet, le ministre de la guerre répondit, le 7 mars 1846, que la question des fruits devait être négativement résolue parce qu'il était hors de doute que d'après la jurisprudence admise par le Conseil d'État, la créance de la ville de Metz se trouvait frappée de la déchéance prononcée par les lois et décrets sur l'arriéré antérieur à l'an IX.

L'administration municipale se pourvut au Conseil d'Etat contre cette décision ministérielle. Après de nouvelles vicissitudes, un décret impérial du 23 juillet 1857 régla définitivement la demande, et renvoya la ville de Metz devant le ministre de la guerre, *à l'effet d'obtenir liquidation et paiement des sommes à elle dues par l'Etat à raison de son droit aux fruits de l'usine des Pucelles, échues depuis le 31 décembre 1815 jusqu'au 9 juillet 1839, avec les intérêts à 5 p. 100, à compter du 15 juin 1854.*

---

[1] Cet arrêt a été imprimé dans la *Jurisprudence de la Cour impériale de Metz*, t. IV, 1857.

L'usine militaire des Pucelles fonctionne d'une manière permanente· on y fabrique spécialement les ustensiles nécessaires au corps des sapeurs-mineurs du génie.

Pont des Grilles.

Le premier pont, jeté en cet endroit sur la Moselle, remontait à l'année 1360[1]; plusieurs fois il avait été reconstruit, mais toujours en bois. On l'avait appelé d'abord le *Rhin pont* ou *pont du Rhin*, puis le *pont des Grilles*,

---

[1] Cette date est constatée par l'inscription suivante qui fut retrouvée lorsqu'on démolit l'ancien pont en 1745 :

A tans con faixoit sestuy pon
etoit lou tans artay saison,
la quarte de fromant valoit xj.s. de mz.
et iij. Lavoine vj. s. et. iiij.
Tey fut li pain d'un gray
denier ☞ O *Li vin si etoit si chier,*
li quarte valoit XV D. Le fut dro un
celui tans p. MCCC. et LX ans.

C'est-à-dire : lorsque l'on bâtit ce pont, le temps et la saison avaient été si arides, que la quarte de blé froment valait onze sols trois deniers (*a*), monnaie de Metz, et l'avoine six sols quatre deniers. La grosseur du pain d'un gros denier était celle de la figure représentée sur la pierre (pain à peu près d'une demi-livre, suivant Baltus) (*b*). Le vin était si cher que la quarte (*c*) valait quinze deniers. Ce dur temps fut celui de l'an 1360.

(*a*) Douze deniers faisaient le sol.

(*b*) Le même annaliste fait observer que *dans les temps reculés le prix du pain ne haussait ni baissait à Metz; mais le volume et le poids du pain augmentaient ou diminuaient à proportion du prix du blé*. C'est la raison pour laquelle on désigne dans l'ancienne inscription du pont des Basses-Grilles, la grosseur du pain en l'année 1360.

(*c*) La quarte de vin était la quatrième partie du septier ou chaudron, dont les quatre faisaient l'ancienne hotte contenant vingt pots. Au milieu du dix-huitième siècle on trouvait dans les cuisines de toutes les maisons bourgeoises à Metz, des septiers, demi-septiers, tierces, quartes et autres mesures pareilles en diminuant, qui étaient des pots en étain, ronds, se terminant par le haut presqu'en triangle, couverts et avec une anse. C'était une mesure bourgeoise pour l'usage ordinaire de la table; les bouteilles étaient encore peu en usage au commencement du même siècle.

ensuite des *Basses-Grilles*. Enfin, depuis la formation du quartier de *Chambière*, il était connu aussi sous ce dernier nom.

Au commencement de l'année 1745, le pont des Grilles-Basses était encore entièrement élevé de huit à neuf pieds de largeur, couvert d'ardoises, et ne formait qu'un passage à pied servant à la manœuvre des grilles, aboutissant par un escalier, d'une part, à la rue et à la porte Chambière, et de l'autre part (du côté de l'Arsenal) à une grosse tour [1] ayant une plate-forme dans laquelle on avait pratiqué un corps-de-garde et l'habitation du barrier [2].

Comme ce pont, tel qu'il existait encore à cette époque, était insuffisant et impraticable aux voitures, on le démolit sur la fin du mois de juin 1745. « On a commencé de suite, » dit Baltus [3], les fondations du nouveau pont qui a été » beaucoup diminué de hauteur et élargi du côté de la » ville ; de l'autre côté, on a rétabli les grilles qui ont » été couvertes de cônes en sapin, comme on avait fait » pour les grilles hautes de Moselle (au Moyen-Pont), et » on a fait une rampe du côté des Juifs pour procurer une » rue à ce pont. Ces ouvrages n'ont été achevés qu'en 1746. » Pour travailler aux fondations de ce pont, on a établi des » bâtards d'eau au pont Saint-Marcel et au pont de la » place de Chambre, lors de la construction desquels ponts

---

[1] Elle était nommée la *Tour des Esprits*.

[2] C'était un préposé municipal chargé de la manœuvre des grilles ou barres et de la perception du droit d'entrée et de sortie au profit de la ville (*a*).

La pêche de la rivière de Moselle, au-dessous des grilles basses, appartenait à l'évêché de Metz.

[3] *Annales de Metz* (copie manuscrite).

(*a*) Le barrier des grilles basses retenait pour gage, en 1553, onze livres sur les droits perçus sur les vins qui sortaient de la ville. Le barrier des grilles hautes recevait au même titre, sur les mêmes droits, quatorze livres.

En cette année, qui avait été abondante en vins, la perception faite par la ville était de trois deniers par hotte.

» la ville a eu attention d'y pratiquer à cet effet des cou-» lisseaux. Ce nouveau pont a été nommé Pont-Royal[1]. »

Le pont actuel est assis sur trois arches grillées : on a enlevé la plupart des écrous et des vis qui servaient à remonter et à descendre les grilles, et qui étaient placées sur le large trottoir régnant du côté de l'île Chambière. Depuis peu de temps on a construit à l'opposé un trottoir pour les piétons. Le mur qui soutient le rempart jusqu'à l'extrémité de rampe conduisant au pont, vient d'être considérablement réparé. Lors de la démolition récente d'une partie de ce mur, on a découvert un vase en terre qui contenait un assez grand nombre de pièces en argent, la plupart allemandes ; quelques-unes cependant avaient été frappées à Metz.

Rue de la Vignotte.

Ce nom rappelle à la fois la petite vigne que possédait là le monastère des Pucelles[2], bâti près du Moyen-Pont, en dehors de l'enceinte de la ville, et le caractère champêtre que put conserver assez longtemps ce lieu.

Au dix-huitième siècle, l'impasse de la Vignotte devint une véritable rue par le débouché qui lui fut donné sur la rue du Rempart-Belleisle et par l'alignement des nouvelles habitations que des particuliers y firent construire.

Le vénérable M. Pierre-Etienne Morlanne, dont la philanthropie chrétienne est proverbiale à Metz [3], est né dans la maison qui porte actuellement le numéro 8 (alors paroisse Saint-Marcel).

---

[1] Parce que c'était le roi qui en avait prescrit la construction en pierre.
[2] Voir *rue du Pont-des-Morts*.
[3] Voyez *rues Saint-Marcel, de la Bibliothèque et Mazelle.*

Rue aux Oussons.

Le sol occupé aujourd'hui par cette rue et quelques autres qui l'environnent, était autrefois hors de l'enceinte de la cité, et cultivé par des maraîchers ou des vignerons qui ne parlaient entre eux que le vieux patois messin. *Oûye* et *oûsson,* dans leur langage, signifie *oie* et *oison.* Ils ont donné le nom de *oûsson* à la rue dont il s'agit parce qu'on élevait dans ce lieu, voisin de la rivière de Seille, un grand nombre de ces volatiles.

C'est donc à tort, selon nous, qu'on a écrit sur la plaque indicatrice placée à l'angle cette communication : *Rue aux Ossons,* mot qui ne signifie rien dans aucune langue, et que les habitants de ce quartier, fidèles à l'ancienne tradition, continuent, quand même, à appeler rue aux *Oûssons.*

On sait que les rôtisseurs de Metz faisaient un commerce considérable de cette volaille [1].

Rue de l'Épaisse-Muraille.

Une partie de la vieille et épaisse muraille qui a laissé son nom à cet endroit, existe encore. Cette forte construction, placée en arrière de la deuxième enceinte de Metz, depuis l'extrémité du *Rhinpont* (pont des Grilles) jusqu'au pont de la Grève, avait pour but d'éviter les surprises que les basses grilles de la rivière et la proximité de la hauteur de Belle-Croix rendaient plus faciles sur ce point que sur tout autre de la place, avant que les fortifications actuelles eussent été élevées.

Depuis longtemps déjà on sentait le besoin d'établir une école primaire dans le quartier populeux dont fait partie la

---

[1] Voir *rue aux Ours.*

rue de l'Épaisse-Muraille. Le 19 juin 1855, la ville se rendit adjudicataire à cet effet de la maison portant le numéro deux, et de ses dépendances, dont la superficie totale était de 555 mètres carrés. Cette acquisition a été approuvée par arrêté préfectoral du 18 août suivant.

Des bâtiments convenablement distribués pour une école de garçons et pour une école de filles, s'élèvent maintenant en face de la rue du Champé et de la rue Gisors. L'établissement de ces écoles est d'autant plus louable que les enfants qu'elles reçoivent peuvent être plus facilement surveillés, et que les autres écoles de la ville où l'espace manquait auparavant, se trouvent ainsi dans des conditions de salubrité plus satisfaisantes.

Dans l'angle du mur des bâtiments municipaux, du côté de la place de Grève, on voit une statue moderne de la sainte Vierge dans une niche sculptée [1]. Au pied du même mur, sort du trottoir une borne en fer qui livre passage à un filet d'eau à l'usage des habitants du quartier.

Rue de la Paix.

Cette communication doit son nom au célèbre traité de *Campo-Formio* (17 octobre 1797), parce qu'elle a été ouverte au public le jour où il fut publié [2]. La rue de la Paix a été percée au travers de l'abbaye de Saint-Louis.

---

[1] En 1713, il y avait là un Christ finement ouvragé, dont le travail, à la fois naïf et inspiré, rappelait les jours qui séparent le moyen âge de la renaissance.

Sous le Christ avait été placée une Vierge plus naïve encore, la main portant une crosse.

A certaines époques de l'année, l'image actuelle de la Vierge est pompeusement parée, et, devant elle, des cierges ardents sont pieusement entretenus, suivant l'antique tradition.

[2] Ce traité fut conclu chez le général Bonaparte, à Passeriano, mais il fut daté de Campo-Formio, village du Frioul, situé entre Udine et Passeriano, qui avait été déclaré neutre.

Un acte du 22 thermidor an IV constate l'adjudication au profit d'un particulier d'*une maison dans la cour du ci-devant couvent de Saint-Louis*. Cet endroit est appelé *cour du ci-devant district* [1], dans un contrat daté du 18 germinal an V et dans plusieurs actes postérieurs.

Il existe sous une partie de deux maisons, du côté de la rue Sainte-Marie, un assez vaste souterrain qui appartenait à d'anciennes constructions du couvent du même nom.

On proposa, après la publication de la paix qui suivit la prise de Sébastopol, que la dénomination de rue de la Paix, que l'édilité de 1840 avait voulu au contraire effacer [2], fût étendue du quai Saint-Louis à la place Friedland, *afin d'éviter l'inconvénient de fractionner inutilement une même voie de communication, et par le motif que la municipalité doit par tous les moyens qui sont en son pouvoir, honorer les grands événements qui doivent rester dans le souvenir de la population* [3].

Cette idée paraît avoir été définitivement abandonnée.

F.-M. Chabert.



---

[1] L'administration du district de Metz siégea en effet dans des bâtiments de l'ancienne abbaye de Saint-Louis, qui étaient éclairés sur cette cour.

[2] Voir *quai Saint-Louis*.

[3] Extrait des archives de la ville.

UN SERMON A SAINT-MARTIN.

En l'an de grâce mil quatre cent dix-neuf, quelques hommes étaient arrivés à Metz, revêtus du costume misérable du tiers-ordre de Saint-François. Les bourgeois et les manants étaient édifiés du zèle ardent et de la grande piété dont ils faisaient parade.

L'un d'entre eux avait su se faire chérir du peuple par ses sermons exaltés, dans lesquels, s'élevant avec force contre les abus du temps, les gens d'église et les nobles servaient tour à tour de but à ses satires. « Et pourtant, dit la chronique, le frère Baude (tel était le nom qu'on lui donnait), n'était mie clerc, mais il avait si belle éloquence et était tant bien disant que c'était merveille de ce qu'il pouvait dire. » Souvent absent du pays messin, chaque fois son retour excitait la joie populaire, et les sermons qu'il prêchait en plein air étaient suivis par une foule innombrable.

Un dimanche, vers le soir, pendant l'été de la saint Martin, il arrive de Varennes où il a fondé un couvent; il est exténué, il a fait la route à pied, sa robe de bure est couverte de poussière et ses sandales tombent en lambeaux, déchirées par les ronces et les pierres du chemin.

Mais le peuple l'a aperçu qui dépassait la porte Saint-Thiébault et des acclamations frénétiques accueillent son arrivée. Près du château, quelques-uns des plus vigoureux, après avoir baisé le pan de sa robe, sollicité sa bénédiction et s'être prosternés à ses genoux pour la recevoir, le soulèvent sur leurs épaules et l'emportent dans l'église Saint-Martin où l'on chantait les vêpres. La multitude s'empresse

de les suivre et foule aux pieds les jardins nombreux qui entourent l'église. Le cimetière lui-même n'est pas à l'abri de leur invasion. Rien ne peut les arrêter; en vain les gardes du guet veulent faire main basse sur les principaux moteurs du désordre. Au milieu de ce populaire nombreux qui arrive de tous les points de la cité comme s'étant donné le mot d'ordre, ne pouvant faire de distinction parmi les coupables, ils se retirent prudemment devant le flot qui s'accroît toujours. On remarque à la tête du peuple Jehan de Toullos, l'aman, Saichiez de Metz, Gereirdin de Laitre, Amay d'Ars, le marchand, Howin le tanneur, de la Vigne-Saint-Avold, Collignon Bonamy, le clerc, etc.

Pouvant à peine passer par le porche dont la porte au cintre surbaissé sert d'entrée principale à l'église, un grand nombre vient se placer sous les voûtes basses qui soutiennent le clocher, de manière « qu'il n'en pouvait plus chaivoir. »

Au pied de l'autel est agenouillé l'officiant, messire Conrad Blower de Nuoverch, du diocèse de Constance, vicaire perpétuel de la paroisse.

Dans le chœur sont placés Nicolle Drowin, maître-échevin, et les autres membres de l'édilité messine comme administrateurs de l'hôpital Saint-Nicolas et en cette qualité collateurs de Saint-Martin.

Au pied de l'autel Saint-Nicolas, du côté du collatéral droit, on aperçoit le banc des Baudoche, où prient dévotement messire Pierre Baudoche, chevalier, seigneur de Moulins, et dame Béatrix de Vy, sa femme, et leur fils Jehan Baudoche.

Du côté de la chapelle Notre-Dame, on remarque la famille de Grônais.

A des places d'honneur apparaissent le chevalier Jacques Dex, Nicolle Lowe et Poincignon Baudoche, Nicole Grongniat, Ferry de Bourgh, Pierre de Tournay, Thibault de Vy, Jean Voiron et plusieurs autres gens marquants par leurs

vertus, leur courage et leur famille. A la vue de cette invasion provoquante d'un populaire hostile et du frère Baude qu'ils savent leur ennemi le plus acharné et le plus à craindre, tous portent la main à la garde de leur épée; mais l1 sainteté du lieu met un frein à leur colère et ils remettent soins de la Providence leur salut et leur vengeance.

A peine les vêpres sont-elles finies, que le frère Baude, impatienté d'attendre, un crucifix à la main, monte en aux chaire et fait signe qu'il va parler.

Mais il semble plus difficile d'en imposer à cette foule qui déborde par les portes et les fenêtres, qui, non contente d'envahir le parvis du temple, en escalade les colonnes et recouvre les chapiteaux, qu'il ne le serait d'empêcher les flots de gronder et de se briser contre les récifs du rivage.

Le désordre est à son comble et il faut toute l'influence que possède le prédicateur pour rétablir tant soit peu le calme au milieu de tout ce peuple qui s'écrase pour l'entendre.

Après avoir fait le signe de la croix, il s'écrie : « *Vœ, vœ hypocritœ! Malheur, malheur aux hypocrites!* » et en montrant du doigt les notables et les seigneurs qui se trouvaient prisonniers dans cette église, il prononce d'une voix formidable ces paroles de Jérémie : « *Omnes isti sunt principes ambulantes fraudulenter.......* »

Il n'a pas fini de prononcer ce dernier texte qu'un grand bruit se fait entendre dans l'église. Elle semble tressaillir dans ses fondements et tous ceux qui, grappes humaines, se tenaient suspendus aux fenêtres et aux chapiteaux, tombent au milieu de l'assemblée qu'ils écrasent de leur poids. Chacun se rudoie et s'étouffe et le lieu saint devient un champ de ruine et de carnage. En vain les gens les plus respectés du peuple veulent rétablir l'ordre, on ne les écoute pas, et voilà que dans les murs prêts à s'écrouler un affreux craquement se fait entendre; les fenêtres trop étroites pour la foule qui s'y engouffre se rompent et

leurs débris en tombant répandent la mort et la désolation. Tout à coup, arrachée par la douleur et l'effroi, une rumeur étrange vient semer la terreur la plus profonde. Personne ne se rend compte d'où elle peut surgir, et chacun de s'écrier: « *Aux traîtres, à la mort!* » Ces mots se répètent de proche en proche et se font bientôt entendre dans tous les quartiers de la ville. Les gardes établis sur les murs d'enceinte regardent si l'ennemi s'approche, et ne pouvant se rendre compte de l'effroi général, se croient trahis et crient, eux aussi à leur tour : « *Aux traîtres, à la mort!* » Mais les masses, grâce à l'influence de leurs chefs, peu à peu se rassemblent et prétendent que le bruit affreux qui s'est fait entendre est un avertissement de Dieu sur les désordres du clergé et de la noblesse.

Tel est l'avis du frère Baude, qui est parvenu par ses exhortations à faire évacuer l'église et à entraîner la foule loin de là. En voyant passer les gens d'armes et ceux de la justice qui vont relever les blessés ou dresser une enquête: « *Ah! Dieu,* s'écrie-t-il, *que vois-je là? Je vois les anges d'enfer; car tous ceux-là qui cy pressent, sont anges du diable et qui vendent leurs âmes pour argent.* » Et il continua longtemps sur le même ton sans se fatiguer et sans lasser le peuple auquel son sermon était si agréable que « marchands et bourgeois en faisaient leur droit Dieu. » Ce furent là les premières semences de sédition jetées dans l'esprit des Messins et qui, en germant plus tard, devaient, grâce aux paroles incendiaires d'autres frères cordeliers, soulever le peuple mécontent.

Fernand DES ROBERT.



GÉOLOGIE

DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

L'étude géologique d'un pays a une grande importance, car, soit que l'on ait besoin de se procurer des matériaux de construction, soit que l'on s'occupe d'industrie métallurgique ou d'agriculture, on a besoin de connaître les différentes formations de la contrée qu'on habite, afin de pouvoir être guidé plus sûrement dans la recherche des ressources qu'elles présentent.

Le département de la Moselle est un des centres les plus importants pour la géologie. Les pays qui l'avoisinent offrent un vaste champ d'études les plus variées ; en effet, il est situé entre les Vosges, le sol tertiaire des environs de Mayence, le terrain houiller de la Sarre, les porphyres et les spilites situés dans les environs de Sarrelouis et qui ont fait subir des modifications si importantes aux roches et aux argiles avec lesquelles ils étaient en contact ; les terrains de transition de la Sarre, de la Moselle, du Rhin et de la Belgique ; les contrées volcaniques de la Moselle et du Rhin ; l'oolithe moyenne et l'oolithe supérieure qui sont voisines des rives de la Meuse ; les grès verts des bords de l'Aisne et des environs de Vassy, département de la Haute-Marne ; la craie de la Champagne et les terrains tertiaires des environs de Rheims et d'Epernay.

Au point de vue industriel, les localités à citer plus particulièrement sont le terrain houiller de Sarrebruck, les mines de plomb et de cuivre du terrain de transition sur la Moselle et sur le Rhin, les mines de manganèse de Cret-

nich, celles de mercure des environs d'Obermoschel, les fers carbonatés du terrain houiller et du terrain de transition; les belles roches des Vosges trop peu utilisées pour la décoration des monuments; les agathes que l'on exploite dans les environs d'Oberstein et que l'on travaille dans cette ville.

Le département de la Moselle est aussi bien digne d'intérêt, principalement par les fers et les matériaux de construction qu'il présente et par son agriculture. Les formations qui le constituent, à l'exception du quartzite, appartiennent aux terrains secondaires. La plus grande élevation du sol de ce département, au-dessus du niveau de la mer, est de 523 mètres. La Moselle à Longeville, près de Metz, est à 170 mètres au-dessus du même niveau. Examinons successivement et succinctement le sol de ce pays en remontant la série de ses diverses formations.

Le *terrain de quartzite de Sierck* est le plus ancien et présente une exception dans ce département. Il appartient aux roches de transition des bords de la Sarre et se montre dans notre département, soit par l'effet d'un soulèvement, soit parce que cette roche, très-résistante à l'action des agents athmosphériques, a pu se conserver au milieu des dépôts qui l'ont recouverte. Cette roche est composée de grains siliceux soudés entre eux, elle est extrêmement résistante; sa couleur est le rouge-violet; elle se divise en couches composées de feuillets dont la surface est recouverte de paillettes de mica et dont l'épaisseur est très-variable. Elle est employée à cause de sa grande résistance pour paver les rues de Metz et de beaucoup d'autres localités. Pour bien étudier le terrain auquel cette roche appartient, il faut visiter les côtes voisines de Metlach près de Sarrelouis, sur les rives de la Sarre, et notamment la côte qui est couronnée par les ruines du château de Montclar. On trouve dans les fentes de cette roche de nombreux cristaux de quartz.

Le *terrain houiller* ne se montre pas à découvert dans le département de la Moselle, mais on peut très-bien l'étudier près des limites de ce département, aux environs de Sarrebruck. Il est composé notamment de grès, de poudingues de couleur généralement grise, de calcaire, de schistes, de fer carbonaté et de couches de houille alternant avec les schistes. Les couches de ce terrain sont plus ou moins plissées ou contournées. Cette formation contient une multitude de fossiles consistant en fougères, en équisétacées, en divers autres genres de plantes, en poissons et en sauriens. On a fait, aux environs de Forbach, des sondages pour trouver ce terrain ; ces recherches ont été couronnées de succès, mais la houille est à une grande profondeur sous le sol. Ce terrain est recouvert par le *grès vosgien* qui se montre aux environs de Saint-Avold, de Forbach et dans le pays de Bitche ; ce grès, qui est silicieux, est sans ciment ; à la côte du Hiéraple, près de Cocheren, ses grains et les galets qu'on y remarque sont recouverts d'un enduit siliceux qui lui donne un aspect lustré. Ce grès contient des veinules de fer en plaquettes qui l'entrelacent. Des rognons dolomitiques indiquent la limite entre le grès vosgien et le grès bigarré.

Ce grès est recouvert par le *trias* composé du *grès bigarré*, du *muschelkalk* ou *calcaire coquiller*, et des *marnes irisées*.

Le *grès bigarré*, qui est également siliceux, a un ciment marneux ; il contient des paillettes de mica et il est divisé par des couches marneuses. Ce ciment a l'inconvénient d'attirer l'humidité dans les maisons qui sont construites avec cette roche. Ce grès, que l'on voit dans les euvirons de Saint-Avold et dans un grand nombre de localités des régions Est et Sud du département de la Moselle, se montre aussi à Sierck. Il a une certaine importance sur les rives de la Sarre. Il contient du cuivre, du plomb et de la baryte. Il existe du cuivre carbonaté sur les hauteurs de Vaudrevange, en Prusse, où il a été exploité dans les temps anciens

et de nos jours. On le trouve aussi dans les environs de Saint-Avold et de Hargarten-aux-Mines. Ce grès contient des coquilles fossiles dans sa partie supérieure et des débris de plantes dans ses différentes couches.

Le *muschelkalk* occupe le pays situé entre Bitche et Sarreguemines, les environs de Faulquemont, les contrées situées entre Téterchen et la frontière prussienne, entre Courcelles-Chaussy et les environs de Saint-Avold et sur les hauteurs qui dominent Sierck.

Lorsqu'on arrive au village prussien dit le Four-à-Chaux, sur la route de Boulay à Sarrelouis, ce calcaire cesse brusquement au sommet des côtes et on voit le grès former le flanc de ces lieux élevés qui offrent, près de la rive gauche de la Sarre, des abruptes et des accidents très-remarquables. Ce calcaire, dont la couleur est généralement grise et qui est très-résistant, alterne avec des marnes peu épaisses et repose sur d'autres marnes plus puissantes contenant du gypse et de la dolomie. Il contient des fossiles quelquefois nombreux et de diverses espèces, notamment l'*ammonites nodosus*, des *encrines* et des ossements de *sauriens*.

Dans quelques localités, on y trouve de nombreux rognons de silex; dans d'autres on remarque des couches calcaires dont la structure est oolithique, et un calcaire blanc qui, lorsqu'on le frotte, est très-fétide; on peut observer ce dernier à Frécourt. C'est aussi dans cette formation que se trouvent les calcaires de Brouck et de Servigny employés pour des dallages et pour en faire des marches d'escalier.

Les *marnes irisées* ou *keuper* ont leur principale importance par les gypses et le sel gemme qu'elles contiennent. On remarque à leur partie supérieure une petite couche connue sous le nom de *bohnbet* qui contient des dents de poissons et de petites coprolytes; la masse générale de ce terrain se compose de marnes de diverses couleurs, de grès blanc avec paillettes de mica, et ferreux à sa partie supérieure et de calcaire magnésien quelquefois oolithique. Ces

marnes occupent les pays voisins de Puttelange, de Faulquemont, de Bouzonville, de Pange et le ban Saint-Pierre.

Près de Piblange, de Draugny et de Volmunster, on y exploite des lignites contenant beaucoup de fer sulfuré et qui sont accompagnés d'un grès de couleur brune.

Au-dessus du trias vient le grès de Hettange ou de Luxembourg que l'on observe sur la rive gauche de la Moselle, à Hettange-la-Grande, aux environs de Rodemack, de Mondorff, et qui a un grand développement dans les environs de Luxembourg. Ce terrain est très-riche en fossiles qui ont été décrits par M. Terquem, membre de l'Académie impériale de Metz. Ses grains sont siliceux et, à Hettange-la-Grande, son ciment est calcaire. On voit à sa partie supérieure des galets de grès ferrugineux provenant de couches préexistantes.

Ce grès est recouvert par le *lias*, qui est très-intéressant par les nombreux fossiles qu'il contient. Cette formation se compose du lias inférieur ou *calcaire bleu à gryphites*, qui donne une chaux hydraulique d'excellente qualité. On l'observe dans les cantons de Verny, de Vigy et de Metzerwisse, et notamment près de Vallières, où on l'exploite en grand pour en faire de la chaux. Les dépôts qui le recouvrent sont : le *calcaire à bélemnites* de la côte de Lorméché, des environs de Magny et de Marly, près de Metz; les *marnes feuilletées* et les *marnes bleues avec ovoïdes* qui occupent le fond et une partie des versants de la vallée de la Moselle, en amont et en aval de Metz; les *marnes grises*, micacées-siliceuses, très-riches en fossiles parmi lesquels on remarque la *plicatule pectinoïde ;* on peut les observer aux environs de Féy, village du canton de Verny, situé entre la Seille et la Moselle.

Cette formation est couronnée par le *marly-sandstone,* qui est un grès micacé plus ou moins argileux et plus ou moins dur. Il contient du fer en plaquettes qui passe peu à peu au fer oolithique. On peut bien l'étudier près de Metz, à la butte Charles-Quint, de la côte Saint-Quentin, et dans un chemin creux près du village de Jussy.

Au-dessus viennent les marnes qui accompagnent les *fers oolithiques* en couches, que les uns placent dans le lias et que d'autres considèrent comme appartenant à la formation oolithique. Ces fers sont une des richesses les plus importantes du département de la Moselle; on les exploite à à Hayange, à Moyeuvre, à Ars, à Vezon; on les a aussi exploités dans les environs de Novéant, et ils se montrent dans l'arrondissement de Briey.

Ces fers sont recouverts de calcaires et de marnes appartenant à la partie inférieure de la formation oolithique qui occupe l'arrondissement de Briey, quelques localités de l'arrondissement de Metz et de l'arrondissement de Thionville.

La série de ces dépôts se compose, en remontant, d'un *calcaire* qu'on a désigné sous le nom de *ferrugineux* et qui se distingue par la présence de coquilles connues sous les noms de *pecten lens* et de *pecten personatus*, et à sa partie supérieure par des *gervilies;* d'un calcaire ordinairement grisâtre et spathique, contenant des *pinnigènes* et des fragments *d'entroques;* d'un dépôt connu sous le nom de *calcaire à polypiers*, qui contient quelquefois des rognons siliceux; de couches de marnes et de calcaires constituant un ensemble connu sous le nom de *fullers-eart;* de la *grande oolithe* employée pour les constructions du pays; des marnes du *bradfort-clay* qui sont très-riches en fossiles, et enfin de dépôts qui, selon M. Jacquot, ingénieur en chef des mines, tiennent lieu de ceux connus sous les noms de *cornbrasch,* de *forest-marble,* d'*oxford-clay*.

On peut observer le *calcaire ferrugineux* à la côte Saint-Quentin et sur les côtes des environs de Corny; le *calcaire à entroques* à Saulny, Novéant et Arry; le *calcaire à polypiers* dans les environs de Gorze, d'Arry et sur les côtes des environs de Metz; le *fullers-eart* à Briey et Auboué; il existe près de la route entre ce dernier lieu et Moutier, des dépôts siliceux qui m'ont paru appartenir à cette division; la *grande oolithe* à Jaumont, Amanvillers et dans les environs de Gorze;

les *marnes du bradfort-clay* à la surface des plaines de l'arrondissement de Briey et dans le canton de Gorze ; le *cornbrasch*, le *forest-marble* et l'*oxford-clay* à Grand-Failly et aux environs de Mars-la-Tour et de Conflans.

Sur la formation oolithique qui termine la série des terrains qui constituent le département de la Moselle, on trouve des dépôts de fer appartenant à l'époque tertiaire ; l'arrondissement de Briey contient la plus grande partie de ces dépôts, notamment à Aumetz et à Saint-Pancré ; on en a aussi exploité à Pierrevillers, à Fèves et récemment sur les hauteurs d'Arry où il remblayait des cavités dans lesquelles furent déposées en même temps des couches d'argile et des couches de calcaire d'eau douce. Des fers pisolithiques ont aussi été exploités dans des cavités du *muschelkalk* à Berweiler, et des fers semblables sont disséminés à la surface du sol et dans les alluvions anciennes de la vallée de la Seille.

Après avoir remonté la série des formations du département de la Moselle, ce serait ici le lieu de parler de différentes modifications que le sol a subies, soit par des failles, soit par des éboulements ; mais nous nous bornerons, dans cet aperçu très-succinct, à renvoyer aux notices dans lesquelles j'ai parlé de ces divers accidents. Examinons maintenant les alluvions et les dépôts actuels de cette contrée. Parmi les alluvions anciennes, nous citerons celles des diverses vallées occupées par des cours d'eau. Ces alluvions occupent dans quelques localités des points élevés ; telles sont celles que l'on voit près d'Auboué, sur la hauteur de Coinville, au-dessus de l'Orne ; telles sont celles que l'on trouve sur les sommets et sur les pentes des côtes de la vallée de la Moselle, et dont le sol alluvionnaire du Sablon, auprès de Metz, fait partie.

Telles sont aussi les alluvions de la Seille qui ont une si grande étendue et une si grande puissance, elles sont composées principalement de fragments de roches et de débris de fossiles de la formation du lias parmi lesquels on remarque du fer en grains ou *bohnertz*.

On a trouvé, dans les alluvions anciennes de la plupart des vallées du département de la Moselle occupées actuellement par des cours d'eau, des ossements et des dents d'éléphants et de rhinocéros. La vallée de la Moselle et la vallée de la Seille en ont offert un certain nombre. Outre les alluvions anciennes on remarque, dans l'arrondissement de Briey, des blocs quartzeux d'une dureté très-grande et dont quelques-uns ont des dimensions presque métriques. Les uns les considèrent comme erratiques, d'autres pensent qu'ils ont été formés sur les lieux.

De nos jours les rivières donnent encore des alluvions; les plus importantes sont celles de la Moselle; elles sont remarquables par leurs dépôts quartzeux et granitiques provenant des Vosges, tandis que d'autres de nos rivières ne donnent que des dépôts marneux et de faibles amas de galets calcaires.

Les seuls sédiments que les eaux forment encore actuellement sont les tufs déposés par différents cours d'eau, notamment dans le terrain oolithique où elles ont donné des dépôts dont quelques-uns ont en partie remblayé des vallons et d'autres ont formé des roches d'un grand volume. Les vallons de Moutier, de Mainbottelle et la Sauvage, situés dans l'arrondissement de Briey, offrent des exemples de ce genre.

Nous citerons enfin les tourbes qui existent notamment dans les vallées des environs de Bitche.

Terminons cet aperçu bien sommaire en faisant observer que l'on doit s'attacher à rechercher dans le diluvium du département de la Moselle des débris de l'industrie primitive de l'homme. Peut-être parviendra-t-on à y faire des découvertes du genre de celles qui ont eu lieu à Abbeville et à Amiens.

Les personnes qui désireraient étudier avec plus de détails la géologie du département de la Moselle, pourraient consulter la description et la carte géologiques de la France, par MM. Dufrenoy et Elie de Beaumont, et la statistique

de ce département publiée en 1854; elles y trouveraient un travail très-intéressant sur les terrains de ce pays, par M. Jacquot, alors ingénieur des mines du département de la Moselle, et un autre travail de M. Terquem, intitulé *Paléontologie*, qui fait connaître les divers fossiles des formations qui viennent d'être indiquées. Les Mémoires de l'Académie impériale de Metz contiennent aussi des documents nombreux sur la géologie de notre pays, et M. Jacquot a publié un travail très-intéressant intitulé : *Etudes géologiques sur le bassin houiller de la Sarre ;* il est accompagné d'une carte géologique et de trois planches.

V. Simon.



PROFILS CAMPAGNARDS.

UN RIVAL GÉNÉREUX.

NOUVELLE DE VILLAGE.

Je chassais, au mois de septembre 1859, sur les bords de la Nied française, près d'un gros village dont il est inutile d'indiquer le nom. On sait combien cette année-là les disciples de saint Hubert ont eu à se plaindre de l'excès de la chaleur. Ce jour-là, notamment, le soleil paraissait exaspéré, et vers onze heures et demie du matin, il projetait sur la campagne de dévorants rayons. Je fis halte sous une saulée bordant la petite rivière. Elle avait échappé par miracle à la cognée qui avait détruit tant d'ombrages lors du dernier curage. Car sous prétexte de curer un cours d'eau on abat une bonne partie des végétaux protecteurs qui croissent sur ses bords, et je crois qu'on ne sera content que quand on aura infligé à leur cours l'inflexibilité peu pittoresque de la ligne droite. Il paraît que c'est un progrès. Je m'incline.

Je tirai de mon sac mes provisions de bouche, consistant suivant mon habitude invariable en un morceau de pain accompagné de quelques fruits, et j'achevai sous l'ombre des saules mon frugal repas. J'allumais mon cigare, en guise de dessert, lorsqu'un faucheur qui, à quelque distance, abattait de plantureux *ondins* dans un champ de trèfle, quitta sa besogne et se dirigea de mon côté. Il s'assit sans façon à côté de moi. C'était un gaillard d'une trentaine d'années, bien découplé, haut en couleur, quelque chose d'ouvert et de franc dans la physionomie.

— Voilà une bonne journée!.. me dit-il en s'essuyant le

front. Je vas fumer une pipe à côté de vous, Monsieur. Il n'y a pas d'affront, n'est-ce pas?

— Comment donc, mais le soleil luit pour tout le monde, mon brave.

— Et il tape dur, aujourd'hui! Quand je travaille aux environs, je viens toujours ici piquer un bon somme... c'est pour ça que me voilà.

— Eh bien! que je ne vous gêne pas! je pourrai bien tout à l'heure en faire autant.

En ce moment, un nouveau venu suivait le sentier qui bordait la rivière. C'était un jeune paysan portant moustache et barbiche. Je ne sais quoi de décidé et de martial annonçait en lui l'homme qui a vécu sous les drapeaux. De grands yeux bleus très-doux sous des traits accentués réalisaient en lui ce type du troupier campagnard en possession de la sympathie publique dans notre Lorraine.

— Tiens, c'est Colas!.. dit notre faucheur. Comment que ça va, mon vieux, depuis l'affaire d'hier!..

— Merci, Pierre, je suis assez content... répondit l'ex-soldat. Je crois que le Marcou en réchappera!..

— Alors, il en réchappera d'une belle!.. Sans toi, il buvait un bon coup au cabaret des gougeons... et il aime mieux l'autre!..

— Si ça pouvait le corriger, seulement!..

— Bath! qui a bu boira. Du reste, si le Marcou allait boire une bonne fois chez le père éternel... ça serait un fier débarras!..

— Il ne faut souhaiter la mort de personne, dit avec une gravité triste celui que le faucheur avait appelé Colas. Adieu Pierre... Voilà midi qui sonne, on m'attend.

Et le jeune paysan s'éloigna à grands pas.

— En voilà, un bon enfant!.. me dit le faucheur Pierre en montrant de la main le jeune homme qui s'éloignait. Il a fait un trait, voyez-vous, que ça m'en fait venir les larmes aux yeux.

— Il a servi, ce garçon? dis-je à Pierre. Il a bon air... il me revient tout à fait...

— Vous n'avez pas compris un traître mot à ce que nous nous sommes dit, pas vrai?

— Sans doute. Cependant j'ai cru saisir que l'affaire d'hier...

— Oh! l'affaire d'hier, c'est un homme qu'il a retiré de l'eau... mais ce ne serait pas grand chose, s'il n'y avait pas un commencement...

— Eh! bien! voyons le commencement...

— Je veux bien. Je rallume une pipe et je vas vous dégoiser ça.

M. Pierre était à tout prendre un beau diseur. Il avait appris à lire et à écrire, et c'était une des lumières du pays. Aussi je me ferais un cas de conscience de rien changer d'essentiel à son récit. J'en éliminerai seulement les expression d'une rusticité un peu trop prononcée.

— « Il est bon de vous dire, commença Pierre en allumant sa seconde pipe, que Colas est du même village que votre serviteur; moi, je suis son aîné de deux ou trois ans. C'est un orphelin, il a été nourri tout petit par son oncle qui n'a pas pu faire autrement, mais qui lui donnait plus de tornioles que de tartines de beurre. L'oncle Gérard avait pour voisins de pauvres diables, homme et femme, avec deux enfants, le gros Félix et la petite Marianne. La petite Marianne était jolie comme tout, avec de beaux cheveux noirs et une bouche avenante, si bien que Colas la prit en amitié. Tout petit il allait la retrouver aux champs, gardait sa vache quand elle dormait au bord du ruisseau, et quand elle se réveillait elle trouvait un *chergotu* (escarpolette) qu'il avait préparé en attachant le bout à bout les branches de deux saules, et il l'*embalançait* jusqu'au soir! Quand la Marianne fut grandelette, elle eut de plus belle toutes ses amitiés et personne n'y trouva à redire. Demandait-on au Colas pourquoi il était toujours avec elle, il répondait sans barguigner: — Elle sera ma femme, donc!.

C'était marier la faim et la soif, quoi!. mais, vous allez voir, les choses tournèrent autrement.

Le frère de Marianne était né la même année que le Colas et ils étaient pour lors du même tirage, mais les conséquences étaient bien différentes pour l'un et pour l'autre. Félix, un fort garçon, brassait tout le travail de la maison. Le père se faisait vieux, la mère était plus d'amoitié impotente. Si le pauvre Félix tombait au sort, c'était la ruine du ménage. Quant à Colas, il n'avait à penser qu'à son gentil corps. Ce qui n'empêche pas que c'est lui qui prit un bon numéro et que le Félix tira du sac à malice tout juste le numéro 2. Je vous laisse à penser la désolation : la maman chignait sans décesser, le père en avait pris la jaunisse, il n'y avait que la Marianne qui se consolait un peu en pensant que son Colas lui resterait, car les jeunesses, voyez-vous, ça pense toujours et malgré tout aux amoureux. Mais le brave Colas n'entendit pas de cette oreille-là, et je vas bien vous étonner!.. Le voilà qui se rend chez les pauvres père et mère du Félix et comme de juste, il les trouve dans une noire affliction.

— Allons donc! père et mère Chassier, allons donc! qu'il leur dit, ne vous lamentez pas comme ça!..

— Tu en parles bien à ton aise... dit la maman en essuyant ses yeux tout rouges, tu restes, toi, et mon pauvre fieu s'en va!.. Qu'est-ce qui piochera notre champ? qu'est-ce qui fera la fenaison, la moisson?

— Je vous dis, maman Chassier, que tout peut s'arranger. Que diable! il y a des remplaçants pour ceux qui ne peuvent pas partir.

— Est-ce toi qui me donnera les deux mille francs qu'il faut pour ça?

— Il est sûr et certain, papa Chassier, que si je les avais, ils seraient à vous. Mais je sais un autre moyen. Le fillot part et moi je reste. Qu'est-ce qui empêcherait que ce soit lui qui reste et moi qui parte?

On l'embrassa, on l'entoura, faut-il voir. Et le brave enfant fit comme il avait dit. Seulement, il mit pour condition qu'il épouserait sa Marianne quand il aurait fait son congé. On le lui promit, on lui aurait promis la lune, s'il ne l'avait demandée que pour dans sept ans !..

Qui est-ce qui fut triste ? C'est la pauvre Marianne. Tenez, ils se firent leurs adieux là-bas, sous ce vieux peuplier qui est sur la route de Metz et que nous voyons d'ici. Ils pleurèrent toutes les larmes de leur corps, quoi ! et c'était à fendre l'âme !..

Le voilà parti. Un an, deux ans, trois ans se passent. Un appelé Marcou, un bambocheur fini, vient s'établir dans le village comme fermier. Allons, c'est bon. Le voilà qui se met à faire la cour aux filles quand il n'est pas au cabaret, et un beau soir il veut en conter à la Marianne qui était devenue rose comme un bouquet et fraîche comme une pervenche. Vous entendez bien qu'elle ne l'a pas écouté. Cependant, les filles aiment toutes à être courtisées, et m'est avis que celle-ci n'était pas fâchée de voir un richard comme Marcou tourner autour d'elle. Car il était ou plutôt il est très à son aise, le gaillard. Ça vous a un beau train de culture et du beau bien au soleil. A présent les lopins sont peut-être bien un peu écornés, vu qu'il les avale en détail et qu'il boit bien un coup quand il n'a pas la fièvre. Mais, alors, il ne faisait que de commencer ses caravanes, et c'était un fier parti. Toutes les filles lui faisaient très-fort les yeux doux et quelques-unes couraient un peu après lui. Mais il était toqué de la Marianne et il ne voulait qu'elle. Il savait sur le bout du doigt l'histoire du remplacement, mais il disait comme ça que les absents ont tort, et quand il avait bu, il ajoutait qu'il viendrait bien à bout de remplacer le remplaçant. Vous comprenez bien que la fille n'entendait pas de cette oreille-là, mais elle était tout de même flattée d'être recherchée par le fermier, et elle ne lui jettait peut-être pas assez rudement la porte au nez. Le papa

Chassier, lui, était ferme au poste parce qu'il pensait au pauvre Colas qui s'était sacrifié pour eux. Mais la maman Chassier était comme hors des gonds.

— Notre basselle fermière, pensé donc, Chassier!.. elle aura tant d'affutiaux... et les chaînes jazeron, et les pendants d'oreilles, et tout ça en or... Il y aurait conscience de cracher sur son bonheur! Notre Marianne riche, nous aussi, ça crierait vengeance de refuser un si brave homme... Moi, d'abord, j'en mourrais; j'en mourrais pour sûr!... Et ceci et cela, et patati et patata. Si bien que le père Chassier, pour avoir la paix, donna son consentement et la Marianne devint la femme de Marcou. Elle résista bien un tantinet, mais elle se laissa faire tout de même, et son frère n'eut pas même le cœur de lui demander le prix d'un remplaçant pour Colas. Mais on ne voulait pas le voir revenir, vous entendez bien, et un beau jour, il apprit comment on lui avait soufflé sa promise.

Vous ne croiriez pas qu'il n'a écrit aucune mauvaise raison au père Chassier et qu'il s'est contenté de souhaiter, dans une lettre qu'il a écrite, toutes sortes de bonheur à sa chère Marianne? En voilà une pâte d'homme!

Mais ses souhaits n'ont pas tourné à bien, et c'est bien fait pour la Marianne. Le Marcou, depuis cinq ans, la bat comme plâtre, boit comme un trou, et mène grand train le bien qu'il a. Si ça dure encore longtemps, il n'en restera guère. Aussi la pauvre Marianne a-t-elle le cœur bien gros en pensant à ses amitiés d'enfance, et bien souvent, sans médisance, ses gros soupirs n'ont pas tous été à l'adresse de son Marcou. Mais tout a une fin, même un congé de sept ans, et il y a aux environs d'un mois que Colas a été délibéré et qu'il nous est revenu. Il n'a fait mention de rien, et il a été voir, doux comme miel, le papa et la maman Chassier. Ils ont été bien honteux, allez! et lui ont demandé pardon en pleurant, mais il était trop tard, et ce qui est fait est fait... »

— A la bonne heure, mais l'affaire d'hier...

— « M'y voilà ! Surtout depuis le retour de Colas au pays, Marcou ne quitte presque plus le cabaret, et il cogne sa femme que c'est une bénédiction. Hier, il conduisait une voiture de regain qui devait passer la Nied dans le bac que voilà. Mon imbécile, qui était dans le vin, comme toujours, se met à claquer son fouet dans le bateau. Voilà les chevaux partis, et le bac retourné comme ma main. Le Marcou fait un plongeon et est entraîné par le courant. On crie au secours ! au secours ! Qu'est-ce qui arrive essoufflé ? C'est mon Colas qui ne fait ni une ni deux, qui se jette dans la Nied, et qui, au risque de se noyer vingt fois, ramène le Marcou sur le bord. Malheureusement il vivait encore, et Colas vient de me dire qu'il allait de mieux en mieux. Cristi ! il y a donc bien véritablement un Dieu pour les ivrognes !

Vous voyez si j'avais raison de vous dire que Colas est un bon enfant... A sa place, moi... enfin, suffit. C'est un gentil garçon qui ne chômera pas de filles, et la Marianne n'a que ce qu'elle mérite. »

Le faucheur, son histoire dite, se leva et prit congé. Je le remerciai de son récit et me remis en chasse. . .

. . . .

Un an après, le hasard me ramena dans les mêmes parages, et l'histoire du généreux Colas me revint à la mémoire. Je voulus savoir ce qu'il était devenu, et me dirigeai vers son village. Les cloches de l'église sonnaient à toute volée, et je vis une noce nombreuse se diriger vers le sanctuaire. Je reconnus Colas sous l'habit et les rubans du futur, et je remarquai vite que l'épousée ne portait aucune fleur symbolique à son bonnet. Elle était jolie, mais ses traits prématurément fatigués accusaient de longues souffrances. Elle baissait de grands yeux noirs et bien fendus.

Tandis que je la considérais, un invité quitta le rustique

cortége et vint à moi. Je reconnus mon faucheur et narrateur de l'année précédente.

— Eh bien ! le Marcou a trépassé, dit-il en se frottant les mains. Le drôle est mort des suites de son bain forcé dans la Nied. Colas, comme vous voyez, épouse la veuve. Elle a eu des torts envers lui, mais aussi elle n'a pas eu ses sept joies avec le défunt... Et puis, que voulez-vous ? à tout péché miséricorde !...

— C'est égal ! c'est une belle action d'avoir pardonné à l'infidèle Marianne...

— J'avais oublié de vous dire qu'elle hérite de son mari... et qu'il y a gros !... malgré les dépenses du défunt... sans ça... peut-être bien...

— Ah ! vous êtes une mauvaise langue !..

— Ecoutez donc, dit le faucheur avec un sourire narquois, l'amour c'est bien creux, et de bons lopins ça fait bouillir la marmite. Voilà mon idée.

Hélas ! l'idée du faucheur est, à ce qu'il paraît, celle de beaucoup de gens aux champs comme à la ville !..

* * *



A JEHAN FROISSARD (¹).

(VALENCIENNES. — 15 SEPT. 1860.)

> J'ai commencé jeune de l'asge de vingt ans à rassembler la noble et haulte histoire... et partout où je venais, je faisais enqueste aux anciens chevaliers et escuyers qui avaient été dans les faits d'armes. FROISSARD.

Dans cette ville industrieuse,
Où tu reçus le jour, Froissard,
Toi, dont la verve harmonieuse
Égala celle de Ronsard,
Dieu voulut qu'on vit sur ta tête,
Par une éclatante faveur,
S'unir les lauriers du poète
A ceux du chroniqueur.

Aux fastes brillants de l'histoire,
Quand tu traçais des saints autels
Les jours de triomphe et de gloire
Et des preux les noms immortels,
D'un haut fait la page émouvante,
Qui d'intérêt palpite encor,
Coulait de ta plume savante
Ainsi qu'un ruisseau d'or.

¹ On sait qu'une statue vient d'être élevée au célèbre historien à Valencienne, sa vile natale. C'est cet honneur rendu tardivement à Froissard qui a inspiré ces vers.

L'esprit en feu, plein du courage
Que donne un studieux transport,
Malgré les vents, l'onde et l'orage,
Enfin quand tu touchais au port ;
C'était pour fouiller la Zélande,
Ses manuscrits, ses vieux tombeaux,
Pour visiter de la Hollande
Les glorieux châteaux.

Où sont vos fortes citadelles,
Châteaux que paraient de grands noms,
Chevaliers à l'honneur fidèles,
Où flottent vos fiers gonfanons ?
Le temps qui court comme les rennes
A dans son vol tout emporté :
Châteaux, bannières, suzeraines,
Toi Froissard excepté !

Et cinq siècles d'indifférence
Sur ta noble cendre ont passé,
Sans qu'ici, dans ta ville, en France,
A toi Froissard l'on eut pensé.
Hélas ! nulle statue ancienne,
De marbre aucun monument, rien,
Ne rappelait à Valencienne
Son illustre historien.

Mais aujourdhui justice ordonne,
A toi, Froissard, statue, honneur !
Et gloire à Dieu qui toujours donne
A chacun sa part de bonheur.
A nous ta plume si puissante
Et son parfum d'antiquité ;
A toi la palme éblouissante
De l'immortalité !

Ed. Carbault.



CHRONIQUE DU MOIS.

Aimez-vous la neige?... il y en a partout, et voilà trois semaines que cela dure... Qui nous délivrera, grand Dieu! de cette invasion des frimats qui s'est déchaînée en décembre, qui menace de durer pendant une éternité de deux mois? Je ne puis lever les yeux sans que l'hiver ne se dresse devant moi, faire un pas sans qu'il ne me prenne à la gorge, concevoir un projet d'excursion sans que la bise, sa messagère, ne siffle en ricanant, sa protestation. Néanmoins pendant plusieurs jours la température revient parfois à de meilleurs sentiments. Elle quitte ses grands airs glacés et elle entre en coquetterie réglée avec le dégel, son amoureux transi et crotté jusqu'à l'échine. Mais il y a des hauts et des bas. Les molles tiédeurs du matin se changent en froideur le soir, et ce marivaudage devient insupportable pour la galerie. J'ai eu pourtant, un de ces matins, un mouvement de joie franche. Devant mes yeux se déroule tout un monde de murs, de maisons, de cheminées, et de ma fenêtre je vois fuir vers le nord la ligne dentelée de nos collines. Jugez, que de neige et d'horizons blafards!... Ce jour-là donc, à mon lever, j'ai aperçu sur un toit voisin, à proximité d'un tuyau de tôle aux ailes éployées.. — heureux toit! plus heureux tuyau!.. — j'ai aperçu une large lacune faisant tache sur la neige du plan incliné. Vous peindre mon émotion est au-dessus des forces de ma palette. Cette petite place brune, cette simple déchirure dans le blanc tapis du toit, ce n'était rien et c'était tout. Ce n'était rien, car partout ailleurs les frimats tenaient bon; mais c'était tout, car c'était l'annonce de la délivrance, l'espoir de la fonte, le triomphe du dégel. Maintenant le bienheureux toit est entièrement délivré de son suaire, quelques-uns de ses voisins et amis ont également secoué le joug, et ils m'apparaissent avec leur double rampant libre de tout entrave. Ah! j'ignorais que la vue d'une simple tuile ou d'une modeste ardoise pouvait causer de telles émotions à un mortel poétique mais frileux!...

Avouons, toutefois, qu'en descendant de ces hauteurs d'où ma vue embrassait les progrès du dégel, l'aspect indescriptible de nos rues a quelque peu refroidi, c'est le mot, mon enchantement. Depuis 1849, de triste mémoire, je n'ai rien vu de pareil à l'affreux gâchis dans lequel a pataugé pendant deux jours notre triste cité. La neige fondante au-dessus, la glace au-dessous, c'est liquide et c'est glissant, c'est boueux et c'est perfide!

Mais je ne suis pas au bout de mes peines; même réfugié au coin du feu, l'hiver m'apparaît encore menaçant et terrible; il m'apparaît cette fois sous la forme d'un article de journal. Si j'en crois cet affreux carré de papier, nos maux ne font que commencer et les sévices de la saison hivernale ne feront que croître et qu'empirer jusqu'au printemps... heureux encore si le printemps ne devient pas son complice ! Je lis avec horreur :

« La pluie et la neige, abondantes au commencement de la saison, seront excessives à la fin, ce qui causera de très-grandes inondations et même des déluges partiels... »

De grâce, arrêtons-nous, un pareil tableau ferait reculer les plus intrépides; il agace les nerfs et il donne la chair de poule. Quel Mathieu Lænsberg a pu évoquer de telles images ? quel Babinet a osé risquer de si monstrueux pronostics ?...

La feuille de mauvais augure ajoute :

« Il y aura cependant des sécheresses et des gelées subites, *mais sans durée !...* »

Respirons, s'il vous plaît. Cette dernière phrase, je l'avoue, me rassure et me console. J'admets les gelées subites, mais les *sécheresses sans durée ?...* Une sécheresse, si je ne me trompe, est une suite, une continuation, une série de temps secs. Par conséquent, une sécheresse sans durée est un non-sens et une absurdité. L'auteur de l'article me permettra donc de ne pas plus croire à ses sécheresses qu'à ses inondations !...

Il va sans dire que quand ce qui précède verra le jour, les circonstances météorologiques sous l'empire desquelles j'écris en ce moment, auront disparu ou se seront modifiées. Comme elles ne pourront guère être pires, j'appelle le changement quel qu'il puisse être !...

Après la neige, le concours régional est la grande préoccupation du moment. Les organisateurs de cette solennité industrielle et artistique emploient les grands moyens pour lui assurer une destinée digne d'elle. Il s'agit avant tout d'en faire une honnête personne, incapable de lever le pied sans payer ses dépenses, et la chose n'est pas précisément facile. Un concours régional, compliqué d'expositions de toutes sortes, a besoin d'avoir le gousset bien garni, et c'est par centaines de mille francs que se liquidera la carte à payer. Déjà quatre-vingts mille francs d'une part, provenant des subsides du conseil communal et du conseil général et environ soixante-dix mille francs de souscriptions aux actions primées ou au fonds de garantie ont été recueillis ou promis, et c'est déjà un assez joli denier ; mais ce n'est encore que la moitié de la somme indispensable, et il faut battre le rappel pour trouver le reste. On vou-

drait arriver, sans doute, à pouvoir compter à l'avance sur la totalité de la somme engagée, sauf à n'avoir à adresser que des remercîments bien sentis aux signataires du fonds d'assurance si l'entreprise fait ses frais. Mais les fera-t-elle?... Il n'y a pas de raisons décisives pour en douter et il y a des précédents pour avoir foi dans sa destinée. Jusqu'à présent, les cinq ou six concours régionaux, conçus dans des conditions analogues, qui ont eu lieu dans des cités petites et grandes, ont payé intégralement ou peu s'en faut leur dépense. Si le contraire arrivait à Metz, nous serions dans l'infortune, mais nous serions dans l'exception!...

Souscrivons donc, souscrivons tous pour qu'il ne soit pas dit que cette belle fête du travail, de l'art, de l'intelligence en sera réduite à déposer son bilan parmi nous, pour que le progrès ne laisse pas protester à Metz ses lettres de crédit!...

En attendant, les travaux de construction ne tarderont pas à commencer. Si le temps n'est pas décidément réfractaire, le premier coup de pioche sera donné vers le 15 janvier, sur la place Royale. Le projet primitif n'admettait que deux grands bâtiments parallèles entre eux et longeant l'avenue Serpenoise et l'Esplanade. Mais l'entreprise prend une extension telle, qu'on peut craindre une insuffisance de place pour les diverses expositions. Déjà près de trois cents industriels ou artistes se sont fait inscrire et les listes d'inscription ne seront closes qu'au 1er mars prochain, c'est-à-dire dans deux mois. On a donc songé, si je suis bien renseigné, à ajouter deux ailes en retour à celles qui constituent le projet primitif. Elles seraient par conséquent établies parallèlement à la caserne et à l'allée des platanes. Mais une grande difficulté devra être surmontée par l'architecte. Cette difficulté est fondée sur l'absence de niveau de la place qui figure un plan incliné. La déclivité est même considérable et l'on peut s'en rendre compte en examinant les fenêtres du rez-de-chaussée de la caserne du génie. Je ne sais pas au juste quel est le chiffre de la pente entre la chaussée qui longe l'Esplanade et l'avenue Serpenoise, mais elle ne doit guère être moindre de deux mètres. Il serait à désirer, assurément, qu'on profitât de la circonstance pour niveler ce vaste terrain, le plus vaste espace libre qui soit à Metz; mais le mouvement des terres, les travaux de déblais et de remblais seraient trop considérables et trop coûteux. Il faudrait d'ailleurs obtenir la permission de l'autorité militaire qui est propriétaire d'une partie de ce vaste emplacement. En un mot, il n'y faut malheureusement pas songer. Et cependant, ce défaut de niveau nuit singulièrement à l'ensemble de la place et des grandes avenues qui l'entourent : il rompt, pour un œil exercé, la régularité et la beauté des lignes architecturales des monuments voisins. Enfin, en ramenant la place à un niveau désirable, il faudrait en creuser la superficie dans sa partie supé-

rieure et elle se trouverait ainsi en contre-bas de l'Esplanade, à laquelle il faudrait donner accès par un escalier grandiose. Mais, encore une fois, ce seraient des dépenses énormes et hors de toute proportion avec les ressources de l'entreprise d'abord, et ensuite avec l'état de situation de la caisse municipale, si la ville devait faire les frais de cet important travail. Toujours est-il que dans le supplément au plan adopté, l'architecte devra, s'il est exécuté, tenir grand compte de cette disposition anormale du sol de la place qui pourrait donner à la vue d'ensemble du futur palais messin de l'industrie, une apparence boîteuse. On m'assure que le moyen de lever ces obstacles est trouvé et que le défaut de niveau ne nuirait en rien à la grâce et aux belles proportions de l'éphémère édifice. S'il en est ainsi, et je n'ai aucun motif pour en douter, ce sera un tour de force obtenu et une belle œuvre accomplie!...

Puisque nous sommes sur la place Royale, ne la quittons pas encore. Jetons à l'Esplanade ce regard de sympathie et d'admiration qu'aucun Messin, digne de ce nom, ne lui refuse. Cette belle promenade sera utilisée nécessairement pour les besoins des expositions et je n'y vois rien à redire. Mais il me sera bien permis d'adjurer les architectes et organisateurs de la fête qui se prépare, de ménager, autant qu'il leur sera possible, ces belles allées, ces vastes boulingrins, ces bosquets antiques que des mains et une direction vraiment intelligentes entretiennent à souhait depuis plusieurs années. Que tous les arbres, toutes les clôtures soient respectés dans la mesure du possible, et que cette mesure soit des plus étroites. Dois-je ajouter que, d'après des informations dont je me plais à révoquer en doute l'authenticité, il serait entré dans quelques esprits la pensée sacrilége de bouleverser ces beaux lieux et de substituer à ses vastes avenues, à ses carrés fleuris et verdoyants, je ne sais quel pastiche de jardin anglais qui en détruirait complètement, absolument la physionomie?... Je sais qu'il y a des gens dont la manie est de détruire, dont l'ambition est de substituer leurs propres inspirations à celles dont le temps a consacré les mérites et les beautés. Mais j'ose espérer que ces velléités de changements, si elles sont réelles, resteront dans les limbes des conceptions de la fantaisie et ne seront jamais admises à aborder un terrain plus pratique. A tout hasard, cependant, et par prévision, je crois devoir faire ici mes réserves et formuler mes protestations!...

Un grand artiste a fait récemment ici une courte apparition. M. Ascher, pianiste de S. M. l'Impératrice, est de plus un compo-

siteur d'un mérite très-distingué. Quelques-unes de ses œuvres ont un renom très-enviable, et la France, l'Allemagne et l'Angleterre leur ont fait le plus sympathique accueil. Je citerai parmi ces charmantes productions, la *Danse espagnole*, tout imprégnée du parfum des orangers, toute resplendissante des beaux feux du ciel méridional; *Gardez-moi cette fleur*, délicieuse fantaisie sentimentale, page du cœur, où l'artiste a mis des trésors de mélodie et de sentiment. Je pourrais citer bien d'autres ouvrages d'une conception grandiose ou gracieuse, d'une exécution savante et spirituelle. Mais à quoi bon? Nos virtuoses autorisés connaissent bien la valeur de M. Ascher comme compositeur, quant aux pianistes débutants je leur conseille de demander au hasard l'une de ces pages faciles et harmonieuses, ils seront fort étonnés d'en être, avec un peu de soin et d'étude, les heureux et suffisants interprêtes.

M. Ascher, avant de donner un concert public, s'est fait entendre à quelques personnes. Un jour, entr'autres, il m'a fait l'honneur de me convier à une après-midi musicale dont lui seul a fait les frais et qui ma tenu pendant une heure et demie sous le charme. Un ou deux représentants de la presse, deux ou trois amateurs distingués et quelques dames, c'était tout l'auditoire. Eh! bien, pendant cette heure et demie, M. Ascher n'a pas abandonné son poste de combat. Il a trituré, et trituré encore et trituré sans cesse cette double rangée d'ivoire et d'ébène qui, s'animant sous ses doigts, éclatait comme un orchestre ou chantait comme une douce voix. Des morceaux savants et bruyants, il passait avec une inconcevable flexibilité aux bluettes, aux fraîches mélodies, et ni l'inspiration, ni la grâce, ne lui ont fait défaut un instant. C'est à ne pas comprendre qu'un homme ait pu assouplir ses nerfs au point d'en avoir fait des cordes d'acier inaccessibles à la fatigue!... Il allait, il jouait, il passait d'une composition à une autre sans permettre à sa main, à sa mémoire, à sa fougue d'artiste un instant de repos. Avec un morceau ou deux, il pouvait contenter son monde, et le fait est qu'ils suffisaient à l'émerveillement de ses hôtes changés, dès les premiers accords, en ses admirateurs. Mais cette sobriété ne faisait pas le compte de l'artiste. Évidemment, en poursuivant la gamme multiple de ses pensées musicales, il se faisait autant de plaisir à lui-même qu'il en faisait à ses auditeurs. Ainsi sont faits les véritables artistes. Une fois que le démon de l'inspiration s'est emparé d'eux, il les pousse, il les conduit, il les entraîne irrésistiblement, comme les willis, de la légende, entraînaient dans leur ronde mortelle les passants attardés. Et, par le fait M. Ascher, après cette incursion haletante dans le domaine de l'idéal, dans les détours mystérieux de sa pensée et de sa poésie, devait être littéralement mort... d'émotion et de fatigue!

J'ai encore entendu M. Ascher dans une maison hospitalière aux arts, et aussi au concert qu'il a donné au spectacle. J'avoue que l'impression produite en moi par la première audition est restée la plus douce et la plus saisissante. Chez lui, maître de ses instants, obéissant à sa seule impulsion, favorisé, peut-être, par une disposition exceptionnellement propice, son talent a trouvé des accents sublimes, a réalisé des miracles de style, de verve, de jeu expressif. Le souvenir de cette après-midi me restera!...

Il va sans dire que M. Ascher a joué, au théâtre, devant un auditoire d'élite, ce qui, dans le langage tout crû, veut dire devant les banquettes. Mais M. Ascher savait bien qu'il ne ferait pas fortune à Metz et il professe un superbe dédain pour les résultats sonnants de ses apparitions en public. Il songe avant tout à répandre dans le monde musical ses compositions qui ont fait sa renommée et qui lui ont donné un nom. Je me suis même laissé dire qu'il avait abandonné aux pauvres le produit de la recette messine. Ce que je puis assurer, c'est qu'il est en ce moment à Nancy où il continue son pèlerinage artistique.

Une comédie médiocrement divertissante, de bons gros drames bien bourrés de scélératesses, et deux opérettes ont été donnés en primeur sur notre scène pendant la dernière période mensuelle. Le *Testament de César Girodot* est une imagination sépulcrale qui aurait dû rester ensevelie dans le suaire des cartons. Du fond de sa tombe, ledit César tient dans sa main livide les ficelles d'une douzaine de pantins qui s'agitent, se démènent, et se disputent pour avoir part à son héritage, et il se moque d'eux à grand renfort de dispositions baroques, de précautions ironiques, de codiciles tard venus. C'est neuf comme l'avarice et gai comme un ossuaire. Eh! mon Dieu! on sait bien que de toutes les manières de s'enrichir la chance d'hériter est encore la plus prompte et la plus savoureuse, et que partant de là, une armée de collatéraux peut se livrer autour d'un cercueil à toutes sortes de platitudes et de bassesses. Mais ce côté ignoble et sacrilége de l'avidité humaine n'est pas du domaine du théâtre. Ces plaisanteries mortuaires, ces compositions qui ont un testament pour point de départ, sont répulsives et glacent le sourire sur les lèvres. On comprend encore que dans une action scénique, l'espoir d'un héritage puisse entrer comme moyen dramatique ou comme motif de dénouement. Mais que le droit de tester s'exerce du moins à la cantonnade, qu'on nous épargne la vue de la chambre du défunt, et que chaque mot, chaque situation, chaque effet, n'évoquent pas une ombre qui plâne tristement sur toute la représentation. Respectons

les morts, surtout dans nos plaisirs, surtout sous l'objectif profane du théâtre. Les joyeusetés ne fleurissent pas dans les cimetières, et la morale elle-même est déplaisante quand elle s'affuble d'un crêpe et qu'elle porte des os en sautoir !..

Mentionnons pour mémoire les *Pauvres de Paris*, drame faux et guindé qui exhale une horrible odeur de charbon et de suicide. J'en ai vu trois tableaux, pour mon malheur, et j'ai pu constater que le parterre en faisait grand cas. Plusieurs des artistes, ses interprètes, ne quittaient pas d'une semelle l'antre du souffleur qu'ils dévoraient des yeux. Pauvres gens ! Allez ! toute mon indulgence vous est acquise. Il est au-dessus des forces humaines de retenir imperturbablement cette prose malsaine, boursoufflée, prétentieuse, qui mesure une horrible envergure de cinq actes et huit tableaux. Mais vers la fin, quand les tiraillements s'accumulent, quand l'héroïne manque sa réplique, quand le grand hurleur arrache au souffleur, comme avec un forceps, le mot à effet et la chute de la phrase, cet ensemble chaotique devient bouffon. Cette scéléralesse qui se frappe le front au lieu de frapper la victime, cette vertu qui balbutie, cette indignation qui s'embrouille, cette tirade qui fait long feu et cette situation qui rate net, tout cela est un régal de haut goût qui peut divertir un instant, mais qui attente à la dignité de l'art.

Pour ce qui est de *Fanfan la Tulipe*, autre drame joué mardi pour bien commencer l'année, je n'en dirai rien et pour cause. Le titre promet, j'en conviens, mais je me suis abstenu de l'aller ouïr, et cette raison me dispense d'en déduire d'autres. Espérons qu'il a fait la félicité de ceux qui l'ont entendu.

Restent les deux opérettes, la *Rose de St-Flour* et le *Mariage aux Lanternes*, dues toutes deux à la féconde, à l'inépuisable verve musicale de M. Offenbach, directeur des Bouffes parisiens. Voilà un *impresario* heureux ! Il puise dans son propre fonds, il pourvoit largement aux besoins de son répertoire et peut le renouveler quand bon lui semble ; je crois même qu'il le renouvelle plus souvent que le mobilier de son établissement ! Cette gloire, pourtant, et ce profit double ne lui ont pas suffi. Il vient de faire représenter à l'Opéra-Comique un ouvrage de sa composition qui n'a eu, il est vrai, qu'un succès modéré, mais qui ouvre à son talent et à son escarcelle de nouvelles perspectives. J'aime à penser, par exemple, qu'il n'est pas taillé sur le patron de la *Rose de Saint-Flour*, rose paysanne s'il en fût, musique auvergnate, dialogue charabia. Est-il possible qu'une fleur aussi grossièrement

rustique puisse éclore en pleine civilisation, en pleine élégance parisienne? Jugez-en. La rose en question est une grosse fille d'Auvergne dont deux butors se disputent le cœur et la main. Pour la fête de la belle, les deux amoureux se mettent en frais d'amabilité et lui apportent avec des bouquets, l'un une paire de souliers, l'autre une marmite de fer. Voilà, certes, des gaillards qui entendent la galanterie utilitaire!.. Le donneur de pots jette, pêle-mêle avec les légumes et les bouquets dans son cadeau pendu à la crémaillère, l'une des chaussures apportées par son rival. On dîne de compagnie, et le pauvre soulier se retrouve un peu raccorni dans le fond de la marmite, ce qui permet à l'un des gars de s'écrier: Que cha n'est pas châle, mais que cha tient de la place! N'est-ce pas à donner des nausées?.. Là-dessus les deux Auvergnats s'empoignent et se gourment d'importance. Mais la belle accorde sa main à celui des deux qui a songé à ses pieds, et l'amoureux cordonnier s'y jette hors... d'haleine. Que vous en semble? Se peut-il qu'en l'an de grâce 1860 on monte sur une scène française une machine de cette force? Pouah! abandonnons à son sort cette triste rose qui exhale un trop véhément parfum de soupe aux choux!

Le *Mariage aux Lanternes* nous introduit encore en pleine paysannerie, mais au moins ce sont des rustiques d'opéra comique dont M. Offenbach nous traduit les passions. Ceux-là ont bien pu se laver les mains, et s'ils ont mangé de la soupe aux choux, c'est avant de nous faire leur révérence. Un fermier amoureux de sa cousine et réciproquement. Un oncle qui veut les marier et qui écrit à son neveu qu'il trouvera un trésor sous le grand chêne. Deux jeunes veuves, affriandées par la perspective d'épouser un richard, se rendent, la nuit venue, avec chacune une lanterne, près de l'arbre au pied duquel le fermier doit creuser. Celui-ci arrive avec la troisième lanterne. Il creuse en vain et ne trouve que sa belle qui dort sous le chêne et qui est plus que jamais pourvue du lumignon de rigueur. C'est pour lui un trait de lumière, et sans plus lanterner, le fermier déclare avoir trouvé son trésor. Seulement, au lieu de l'empocher, il l'épouse, et voilà, certes, un titre quatre fois justifié! On voit que l'auteur ne s'est pas mis en trop grands frais d'invention, mais le compositeur s'est surpassé dans l'agencement et l'inspiration de ce petit ouvrage. On y compte jusqu'à trois morceaux d'une réelle valeur. Il y a entre les deux jeunes veuves, chercheuses de mari et de trésor, un duo à coups de poing, mieux réussi peut-être que son similaire du troisième acte du *Maçon*. Mlle Michelli et Mlle Hurez le chantent avec beaucoup de verve et le miment à merveille. Mais le morceau capital est une chanson à boire, un quatuor d'un jet vif, accentué, chantant et qui est destiné à devenir populaire. Le refrain, bien

amené, a beaucoup de gaîté et d'entraînement. En l'écoutant, il me semblait bien avoir entendu ce joli motif quelque part. Sans être de la force d'une personne de ma connaissance qui passe la nuit à chercher un nom propre quand il ne lui vient pas sur les lèvres, j'aime à me rendre compte de mes souvenirs, et j'ai fini par me rappeler une vieille chanson de table dont voici le refrain :

Buvons, buvons, buvons donc
De ce vin le meilleur du monde !...

que chacun connaît et M. Offenbach aussi. Or, M. Offenbach est de l'école de Voltaire et de Dumas qui prennent leur bien où ils le trouvent. Il a donc emprunté le motif et même un peu les paroles de cette vieille chanson aux échos de la gaîté populaire. Mais comme il a restitué religieusement le tout à la circulation, il n'y a vraiment rien à dire. Le quatuor joyeux a été acclamé et fort légitimement bissé.

Le morceau final, dans un autre ordre d'idées, est très-mélodique. Mais Perret, chargé du rôle du fermier, n'a pas l'ampleur et le charme d'organe qu'il faudrait pour le faire valoir. J'en dirai autant de ses partenaires, moins cependant Mlle Michelli qui s'acquitte comme toujours gentiment et rondement de sa tâche. Mais c'est l'amoureuse du fermier qui est déplorable dans son bout de rôle !... Elle n'a pas grand'chose à dire, c'est vrai, mais elle trouve moyen de compromettre le succès de l'ouvrage dans le peu de mots qu'elle prononce et dans le peu de notes qu'elle chante. Sa voix, c'est un aigre filet de vinaigre qui menace toujours de faire tourner la sauce !...

A cet accroc près, la pièce a fait grand plaisir. C'est vif, c'est joyeux, c'est enlevé. C'est, pour moi du moins, l'ouvrage le plus réussi du répertoire de M. Offenbach, cet allemand dégénéré qui fait de la musique ultra-française. J'espère bien qu'on nous fera grâce à l'avenir de la *Rose de Saint-Flour,* mais je prédis au *Mariage aux lanternes* un succès de vogue sur notre scène.

Je ne me pardonnerais pas d'oublier la pièce à succès, ces *Mémoires de Mimi Bamboche* dont raffolent le parterre et un peu les stalles d'orchestre, sans oublier les premières galeries. C'est stupide, si vous voulez, ça n'a ni invention, ni style, ni esprit; on a vu cent fois ces situations-là, ces grandes dames qui rendent visite aux lorettes, ces lorettes qui font sauter leurs bonnets par dessus les moulins et qui pourtant pourraient en les ramassant y placer légitimement une fleur d'oranger, ces beaux messieurs qui

passent leur vie au Château des Fleurs et autres bals Mabile, ces épouses délaissées qui courent après leurs infidèles et leur adressent des interpellations menaçantes sur la voie publique, dans le boudoir de ces dames et jusque dans les avant-scènes des théâtres... tout cela est stéréotypé, rassassé, cliché; mais quoi! du premier acte au dernier — et il y en a cinq — Mimi-Bamboche, cette innocente déguisée en gourgandine, se livre à des chorégraphies désordonnées, et voilà assuré le succès de l'ouvrage. Mlle Hurez-Mimi fait planer sur ces pauvretés la splendeur de ses entrechats et la foule émerveillée crie au miracle et à l'apothéose. Le parterre salue ses entrées, acclame ses fins de couplets, l'appelle à grands cris; quand la toile est baissée, c'est un enthousiasme, une fureur, un délire!... Elle n'est point précisément belle, non, elle est d'une taille un peu exagérée pour être suprêmement gracieuse, c'est vrai... mais quand ses bras s'arrondissent en guirlande, quand ses mains relèvent un tantinet l'ampleur de sa crinoline et que sa hanche ébauche une attitude de Terpsichore émérite, elle est irrésistible... pour ses admirateurs!... elle a surtout un tour de jambe et un écart de côté qui font un effet prodigieux. Ne troublons pas cet enchantement et constatons modestement la vogue sur notre scène des danses à caractères. C'est un signe du temps. Quand les jetés-battus provocants se portent si bien, c'est que l'art est bien malade!...

Nous avons eu ces jours-ci quelques reprises d'opéras comiques. L'un des meilleurs ouvrages d'Auber, *Fra Diavolo*, a été passablement bien accueilli du public. Je regrette de dire pourtant que plusieurs des artistes qui ont figuré dans cet opéra en ont perdu les plus amusantes traditions. L'Anglais et l'Anglaise, surtout, n'ont pas donné à leurs rôles la physionomie de convention qui en a jadis assuré le succès. C'est pourtant Perret, assez bon grime d'ordinaire, qui nous est apparu sous la perruque blonde du fils d'Albion, mais il n'avait ni la raideur, ni le phlegme, ni même la toilette qui donnent à ce type un cachet si accentué. Milady, parée comme une bonne bourgeoise très-française, mâchant de l'anglais francisé qui ressemblait au charabia de la *Rose de Saint-Flour*, faisait moins d'illusion encore. J'avais toujours vu accueillir par des éclats de rire ces types qui flattent si fort, par leur côté ridicule, l'instinct français de nationalité qui est peu sympathique aux Anglais, et cette fois un silence à peu près complet a dû prouver à ces milords de contrebande qu'ils n'avaient pas bien saisi le côté comique de leur personnage. Fra Diavolo a chanté agréablement la romance *Agnès la Jouvencelle*, mais il a échoué complètement dans le grand air du dernier acte. Je suis bien forcé

de convenir qu'après une première audition j'avais un peu surfait, ici même, le talent de notre ténor léger qui est passablement variable. Il a d'excellents rôles, le *Barbier de Séville*, entr'autres, qu'il paraît avoir très-sérieusement et très-fructueusement étudié. Il chante et vocalise la romance du premier acte: *Des rayons de l'aurore* avec un charme et une verve très-recommandables, et je dois ajouter que cette musique rossinienne et rossignolée est certainement l'une des épreuves les plus difficiles que puisse aborder un ténor. Cependant, il est loin d'être aussi heureux en d'autres rencontres. Dans l'air de Fra Diavolo : *Je vois marcher sous ma bannière*, non-seulement il n'a pas mis en relief les jolis motifs dont il abonde, mais, ce qui est plus grave, il n'a pas toujours chanté juste. Je l'engage fort à surveiller la tendance qu'affecte sa voix à trop monter. Il devrait aussi, et cela très-sérieusement, s'abstenir de ce tremblement, de cette sorte de tremolo qu'il imprime à son chant et qui va jusqu'à nuire à l'intégrité du dessin mélodiques. Certes, il possède un organe précieux, le timbre en est agréable et l'étendue pleine de ressources. Avec un peu de réflexion et beaucoup de travail il pourra en tirer un excellent parti. Il est de ceux qui n'ont qu'à vouloir!...

Mlle Leverrier, première chanteuse légère, est chargée du rôle de Zerline. Chargée est le mot, car s'il est avantageux pour l'artiste qui peut y déployer des qualités de grâce et de naïveté, il ne l'est guère pour la cantatrice qui n'a rien de saillant à chanter. Aussi y aurait-il de l'injustice à juger Mlle Leverrier dans cet ouvrage, où elle déploie un plus grand luxe de toilettes que de vocalises. D'ailleurs j'aurai plus d'une occasion de revenir sur les mérites de cette artiste qui, j'aime à le penser, ne perdra rien pour attendre.

Un autre grand drame, annoncé au public par une affiche illustrée d'un dessin représentant une de ses principales scènes, a rempli, ou à peu près, deux soirées du commencement de la présente année. La chose se nomme : *les Pirates de la Savane*. Mais comme ce drame a été représenté par une température ambiante variant entre dix ou douze degrés au-dessous de zéro, j'ai laissé les susdits pirates souffler dans leurs doigts, me doutant bien que la savane en question devait être une véritable glacière. Entendre un drame du boulevard et grelotter par surcroît, c'est trop pour un infortuné critique. Vous me direz: Mais il y des calorifères dans la salle! C'est vrai, et je conviens qu'ils fonctionnent en conscience... dans les corridors. Mais quand la toile se lève, on dirait que le Groënland et le Kamschatka ensemble déchaînent à l'envi sur les spectateurs leurs souffles les plus glacés et les plus pénétrants. Il n'y a qu'une chose qui m'étonne, c'est que l'héroïne, en proie au rhume de cerveau, ce

démon de l'hiver, n'éclate pas sur la scène en *apschit ! apschit !* désordonnés mais légitimes.

Et cependant la représentation au bénéfice des pauvres a peut-être été donnée par la plus froide soirée de la saison. Cette fois j'étais à mon poste. C'est le seul jour de l'année où je tire de mon porte-monnaie le prix de ma place, et je n'avais garde d'y manquer. D'ordinaire, c'est une représentation toute exceptionnelle par le nombre et la qualité des auditeurs. Mercredi, la salle offrait, à sept heures, à peu près l'aspect de la savane dont il vient d'être question... moins les pirates, cela va sans dire. Les vides se sont pourtant un peu remplis vers le milieu de la soirée; mais, en somme, la recette est moins importante, de moitié peut-être, que ses devancières, et c'est un résultat que je déplore. Certainement la rigueur de la température a été pour beaucoup dans cette pénurie de spectateurs ; mais il fait froid pour tout le monde, et l'on n'aurait pas dû oublier qu'il fait froid surtout pour ceux qui n'ont ni combustible ni argent pour s'en procurer. Le *Trouvère*, ce chef-d'œuvre, et le *Mariage aux lanternes*, cette jolie bluette musicale, n'ont donc pas obtenu tout le succès qu'ils méritent. Le comte de Luna, ce féroce rival du trouvère, avait, au troisième acte, une magnifique cuirasse pour de vrai, et je le félicite de cet excès de couleur locale Mais, grand Dieu! qu'il devait souffrir de ce contact glacial du fer qui l'enveloppait tout entier ! Il a certainement chanté avec talent, et néanmoins il a vainement offert aux spectateurs une excellente occasion de se réchauffer les mains en l'applaudissant. Que voulez-vous ? c'était décidément une froide, très froide soirée !...

Il est dit que je terminerai sous des impressions peu folâtres cette chronique déjà si longue. Il faut bien mentionner les sévices de la Moselle et de la Seille qui sont sorties furieuses de leur lit et ont occasionné, en ville et au dehors, de véritables ravages. A Metz, deux ou trois de nos rues ont été envahies par les eaux. La voie populaire du Champé était transformée en canal vénitien, et pendant trois jours il a fallu porter, en nacelle, des vivres à quelques-uns de ses infortunés habitants. Beaucoup de provisions ont été perdues, des meubles avariés. Dans quelques caves dépositaires des généreux produits de nos meilleurs crûs, les bouteilles et les tonneaux dansaient une sarabande désordonnée et ne sont pas sortis intacts de la mêlée. Des marchandises, des comestibles ont été détériorés ou perdus. Au dehors, plusieurs villages ont été à peu près dans l'eau pendant trois jours. Bref, c'est à se deman-

der si l'article aux inondations et aux ***sécheresses sans durée*** n'aurait pas dit vrai par hasard. Mais non, il annonce des désastres pour la fin de la saison et j'espère bien que nous en avons fini pour longtemps avec le fléau des inondations !

Trois exécutions à mort ont marqué, à Metz, la fin et le commencement de l'année 1861. Vincent, un mari qui a tué sa femme d'un coup de couteau; Didier, l'auteur du drame de Rémilly qui, en octobre dernier, a si fort impressionné la population, et enfin le sous-officier Bauer, du train d'artillerie, qui a tiré un coup de pistolet à bout portant sur son commandant, sont les trois grands coupables qui ont subi, à peu de jours de distance, la suprême expiation. Dieu me garde de parler de leurs derniers instants. Qu'il me suffise de dire qu'ils sont morts tous trois en chrétiens repentants. Hélas! dix mille personnes, peut-être, assistèrent à ces hideuses scènes couronnées par la chute de l'acier triangulaire. Pendant huit jours, des curieux en grand nombre, ont quitté leur lit par un froid intense pour chercher des yeux l'horrible machine, et le désappointement du jour n'empêchait pas la nouvelle tentative du lendemain. Des forcenés ont gardé, comme à un théâtre, pendant plus d'une heure, des places sur les talus du Fort-Moselle les plus rapprochés de l'échafaud, et des femmes, beaucoup de femmes, représentaient auprès du patient et jusque sous le couteau, la sensibilité de leur sexe. Triste! triste! triste!...

V.

L'Administrateur-Gérant,

A. Rousseau.

Metz. — Imp. de Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

TABLE DES MATIÈRES

DU HUITIÈME VOLUME.

(1860.)



